PROPERTY OF THE 2212.6.
v.7.

Public Library of the City of Boston

BOSTONIA
CONDITA AD
1630.

From the Bates Fund.
Added Dec. 20, 1864. No. 66351

Anne-Claude-Philippe de Thubieres & Comte de Caylus
Honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres,
de celle de Peinture et Sculpture &c.

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES ET GAULOISES.

SUPPLÉMENT, TOME SEPTIEME.

A PARIS,

Chez N. M. TILLIARD, Libraire, Quai des Auguſtins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

PUBLIC LIBRARY OF THE CITY OF BOSTON

66341

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Du 18 Novembre 1766.

CEJOURD'HUI M. l'Abbé Belley, & M. le Beau, Commiſſaires nommés par l'Académie pour l'examen du ſeptieme Volume, formant le *Supplément au Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes*, par feu M. le Comte de Caylus, ont fait leur rapport, & ont dit qu'ils n'avoient rien trouvé dans cet Ouvrage qui n'en fit déſirer la publication. En conſéquence de ce rapport, la Compagnie a cédé ſon Privilége pour l'impreſſion de ce ſeptieme Volume de feu M. le Comte de Caylus : En foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, le 18 Novembre 1766. *Signé*, LE BEAU, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Lettres portant renouvellement de Privilége en faveur de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, pendant trente ans, pour l'impreſſion, vente & débit de ſes Ouvrages.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prevôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Officiers & Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres nous a fait expoſer qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre très-honoré Seigneur & biſayeul, pour la forme de ſes exercices & pour l'impreſſion des divers ouvrages, Remarques & Obſervations journalieres, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la compoſent ; elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de privilége qui lui furent expédiées au mois de Décembre mil ſept cent un, renouvellées par autres du quinze Février mil ſept cent trente-cinq ; mais le délai de trente années porté par ces dernieres ſe trouvant expiré, notredite Académie nous a très-humblement fait ſupplier de lui accorder nos Lettres néceſſaires pour ſa prorogation. A CES CAUSES, & notre intention ayant toujours été de procurer à notredite Académie en Corps, & aux Académiciens en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent rendre leur travail utile au Public, nous lui avons de nouveau permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes ſignées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choiſir, les Remarques ou Obſervations journalieres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans ſes Aſſemblées, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en ſon nom ; comme auſſi les Ouvrages, Mémoires ou Livres des Particuliers qui la compoſent, lorſqu'après les avoir examinés & approuvés, aux termes de l'article 44 du Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés, pour jouir de ladite permiſſion par le Libraire que l'Académie aura choiſi pendant le temps & l'eſpace de trente ans, à compter du jour de la date des Préſentes ; Faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes

ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choiſi, d'imprimer, vendre & débiter aucun deſdits Ouvrages, en tout ou en partie, & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, à peine contre les contrevenans de confiſcation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende applicables, un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été commiſe, & l'autre tiers au dénonciateur, à la charge qu'il ſera mis deux exemplaires de chacun deſdits Ouvrages dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le Sieur de MAUPEOU, avant de les expoſer en vente; & à la charge auſſi que leſdits Ouvrages ſeront imprimés ſur du beau & bon papier, & en beaux caracteres, ſuivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire regiſtrer ces Préſentes ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & uſer notredite Académie & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens; Voulons que la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution des Préſentes, tous Exploits, ſaiſies & autres actes néceſſaires ſans autre permiſſion. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Compiegne le vingt-huitieme jour de Juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-cinq, & de notre regne le cinquantieme. *Signé* LOUIS; Et plus bas, par le Roi, PHELIPPEAUX.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 437, f°. 364, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, art. 41. à toutes perſonnes de quelques qualités & conditions qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires preſcrits par l'art. 108 du même Réglement. A Paris ce 14 Septembre 1765.

LE BRETON, Syndic.

ERRATA.

PAGE 28, *lig.* 28, Myſtatoga, *liſez* Myſtagoga.
Pag. 100, *lig.* 8, de ſon nom, *liſ.* de ſon Nôme.
Pag. 135, n°. II, *lig.* 2, m'avoient d'abord perſuadés, *liſ.* m'avoit d'abord perſuadé.
Pag. 186, n°. I, *lig.* 1, reueillis, *liſ.* recueillis
Pag. 189, *lig.* 1, de faire ſor des ouvrages, *liſ.* de faire ſortir des ouvrages.
En pluſieurs endroits, Agathe, *liſez* Agate.

De l'Imprimerie de C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine, & de l'Archevêché, rue des Mathurins, 1767.

ÉLOGE HISTORIQUE
DE M. LE COMTE
DE CAYLUS,

Lu à la rentrée publique de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres : le Mardi 8 Avril 1766, par M. le Beau Sécretaire perpétuel de la même Académie.

ANNE-CLAUDE-PHILIPPE de Thubieres, de Grimoard, de Peſtels, de Levy, Comte de Caylus, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Toulouſe, naquit à Paris le 31 Octobre 1692. La famille de Thubieres, originaire de Rouergue, jouiſſoit dès l'an 1200 des prérogatives de la Haute Nobleſſe. Jean-Anne Comte de Caylus, pere de notre illuſtre Académicien, fut Menin de Monſeigneur le Dauphin, & mourut en 1705, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il laiſſa deux freres, également diſtingués dans deux Ordres & dans deux Royaumes différens.

L'un ayant embraſſé le ſervice d'Eſpagne, fut fait Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Chevalier de la Toiſon d'or, Généraliſſime des Armées de Philippe V, & mourut Vice-Roi de Valence en 1760. L'autre ne poſſéda qu'un ſeul titre ; mais ſes vertus y ajouterent un éclat ſupérieur à celui de toutes les dignités humaines : ce fut le célebre Evêque d'Auxerre. M. le C. de Caylus eut un frere Chevalier de Malte, Chef d'Eſcadre, & Gouverneur Général des Iſles du Vent, où il mourut en 1750. Leur mere Marthe-Marguerite de Valois, Marquiſe de Vilette, eut pour biſayeul Théodore Agrippa d'Aubigné, auſſi renommé par ſes écrits que par ſa valeur, qui ſuivit Henri IV. dans toutes ſes batailles, & ne l'abandonna que dans ſa converſion. Madame de Maintenon étoit tante, à la mode de Bretagne, de Madame la Comteſſe de Caylus.

Le pere du jeune Comte ſongea ſur-tout à lui faire un tempéramment vigoureux, & il y réuſſit. Nous l'avons vû ſupporter les maux les plus douloureux, auxquels nous étions plus ſenſibles, qu'il ne ſembloit l'être lui-même. La mere employa ſes ſoins à lui former l'eſprit & le cœur, & perſonne n'en étoit plus capable. Elle faiſoit par ſes qualités aimables l'ornement de la Cour. Elle ſçut lui inſpirer l'amour de la vérité & de la juſtice, la généroſité, une franchiſe qui n'étoit pas dépourvue de circonſpection, & le plus vif ſentiment de

l'honneur. Mais les graces de l'eſprit de la Comteſſe prirent dans celui de ſon fils une teinture hardie & militaire : il tira de ſon propre fonds la gayeté, le goût des plaiſirs, l'amour de l'indépendance, & avec un reſpect inaltérable pour la perſonne du Prince, un éloignement invincible pour la ſervitude de la Cour.

Après avoir achevé ſes exercices, il entra dans les Mouſquetaires, & dès ſa premiere campagne en 1709, il ſe diſtingua par ſa valeur. Le Roi lui donna des éloges en préſence de toute la Cour, & le récompenſa d'un Guidon de Gendarmerie. En 1711 il fut Meſtre de Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom, à la tête duquel il ſe ſignala en Catalogne. Il ſe trouva en 1713 au ſiége de Fribourg, où il courut de grands riſques à l'attaque du chemin couvert, qui fut très-meurtriere. La faveur de Madame de Maintenon, qui pouvoit même ſuppléer au mérite, auroit fait valoir avantageuſement celui du jeune Comte, s'il eut été de caractere à ſe prêter aux vues de ſa famille. Sa bravoure naturelle trouvoit une pente aiſée & commode pour monter aux plus grands honneurs. Mais la paix de Raſtadt le laiſſoit dans une inaction, dont ſa vivacité ne s'accommodoit pas.

Il fit le voyage d'Italie. Sa curioſité ſe promena ſur toutes les merveilles de cette contrée, où l'antiquité préſente tant de membres épars, & toujours féconde, quoiqu'enſevelie, ſort quelquefois

de ſes tombeaux pour enfanter des Artiſtes, qui par une heureuſe imitation produiſent eux-mêmes de nouveaux modeles. Les yeux du Comte n'étoient pas encore ſçavans, mais ils s'ouvroient à la vue de tant de beautés, & apprenoient à les connoître. Il parcourut les côtes de Sicile. L'approche d'un noble péril l'attira dans l'iſle de Malte, que la Puiſſance Ottomane menaçoit alors de foudroyer. Les Chevaliers s'y rendoient de tous les pays de l'Europe. Le Comte offrit ſon épée, qu'on accepta. Mais l'allarme fut vaine. Il revint à Paris au mois d'Octobre 1715, après une année d'abſence. Le goût des voyages & des recherches d'antiquités le fit renoncer au ſervice.

Huit mois après il ſaiſit l'occaſion de paſſer dans le Levant. Il partit avec M. de Bonac, qui alloit relever M. Deſalleurs à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne il profita d'un délai de quelques jours pour viſiter les ruines d'Epheſe, qui n'en ſont éloignées que d'environ une journée. Vainement s'efforça-t-on de l'en détourner en lui repréſentant les dangers qu'il alloit courir. Le redoutable Caracayali à la tête d'une troupe de brigands s'étoit rendu maître de la campagne, & portoit l'effroi dans toute la Natolie. Mais dans le Comte de Caylus la crainte fut toujours plus foible que le déſir. Il s'aviſa d'un ſtratagême qui lui réuſſit. Vêtu d'une ſimple toile de voile, ne portant ſur lui rien qui put tenter le plus modeſte voleur,

il ſe mit ſous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali, venus à Smyrne, où par crainte on les ſouffroit. Il fit marché avec eux ſous la condition qu'ils ne toucheroient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avoient d'intérêt qu'à le conſerver, jamais il n'y eut de guides plus fideles. Ils le conduiſirent avec ſon interpréte vers leur chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Inſtruit du motif de ſon voyage, Caracayali voulut ſervir ſa curioſité; il l'avertit qu'il y avoit dans le voiſinage des ruines dignes d'être connues; & pour l'y tranſporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux Arabes, de ceux qu'on appelle *chevaux de race*, qui ſont eſtimés les meilleurs du monde, tant leur allure a de viteſſe & de douceur. Le Comte ſe trouva bien-tôt comme par enchantement ſur les ruines indiquées; c'étoient celles de Colophon. Il y admira les reſtes d'un théâtre, dont les ſiéges pris dans la maſſe d'une colline qui regarde la Mer, joignoient autrefois au plaiſir du ſpectacle celui de l'aſpect le plus riant & le plus varié. Il retourna paſſer la nuit dans le fort qui ſervoit de retraite à Caracayali; & le lendemain il ſe tranſporta ſur le terrein, qu'occupoit anciennement la ville d'Epheſe.

Je ne dirai rien de l'état où il trouva cette Ville, & le fameux Temple de Diane: il en a rendu compte dans un Mémoire. On me permettra d'en citer un trait ingénieux. La vue des rui-

nes d'Ephéſe, dont les Turcs ont enlevé, coupé, ſcié, renverſé, placé ſans ordre & ſans regle les colonnes & les chapiteaux, pour bâtir leurs maiſons & leurs Moſquées, fit, dit-il, ſur ſon eſprit le même effet, que le plus grand nombre des explications modernes des anciens monumens produiroit ſur l'eſprit d'un ancien Grec éclairé, qui reviendroit au monde. Mais à mon avis ces cabanes des Turcs ſi mal conſtruites des plus beaux ornemens de l'ancienne Architecture, repréſenteroient peut-être encore mieux ces ouvrages de Proſe ou de Poëſie, dans leſquels les riches inventions des Anciens ſe trouvent tranſportées malgré elles, tronquées, déplacées, défigurées par une imitation maladroite & groſſiere.

Après un ſéjour de deux mois à Conſtantinople, il alla voir la Cour Ottomane, que la guerre de Hongrie, avoit attirée à Andrinople. Tout le pays étoit infecté de peſte, le Comte n'en reſſentit aucune atteinte. Sa gayeté & ſon intrépidité naturelle lui épargna les inquiétndes, & la bonté de ſon tempéramment le ſauva.

Il paſſa le détroit des Dardanelles pour reconnoître ces campagnes ſi riches & ſi fleuries dans les Poëmes d'Homere. Il ne s'attendoit pas à rencontrer aucun veſtige de l'ancien Ilion ; mais il ſe promettoit bien de ſe promener ſur les bords du Xanthe & du Simoïs. Ces fleuves avoient diſparu ; les vallées du Mont Ida, abbreuvées du ſang

de tant de Héros, n'étoient plus qu'un terrein déſert & ſauvage, fourniſſant à peine quelque nourriture à des avortons de chênes, dont les branches rampoient ſur la terre, & ſe deſſéchoient preſque en naiſſant.

Ce fut là le terme qu'il mit à ſes recherches dans le Levant. La tendreſſe de ſa mere qui le rappelloit ſans ceſſe, retint ſa curioſité. Il rentra dans le port de Marſeille le 27 Février 1717. Ses amis l'ont entendu plus d'une fois regretter de n'avoir pas pénétré juſqu'à la Chine. Il s'en dédommageoit en raſſemblant le plus qu'il pouvoit des curioſités de ce pays, que des Capitaines de vaiſſeau de la Compagnie des Indes, ſe faiſoient un plaiſir de lui rapporter. Il fit encore deux voyages hors de la France; il alla deux fois à Londres en différens temps.

Devenu ſédentaire, il n'en fut pas moins actif. Ennemi des affaires, il s'en fit une de tous les amuſemens de la vie. Il s'occupa de Muſique, de Deſſein, de Peinture. Il écrivit, mais ce n'étoit que des jeux & des caprices de ſociété, auxquels il ne donna jamais plus de ſoin qu'ils n'en méritoient. Etincelant de feu & de gayeté, jamais il ne s'aſſervit à la correction du ſtyle. Il ne ſe propoſoit d'autre perfection en ce genre que le divertiſſement de ſes amis. Il attendoit tout de la nature, & elle le ſervoit à ſon gré. Pour juger des ouvrages de l'Art, il poſſédoit ce goût, cet inſ-

tinct ſupérieur à l'étude, plus ſûr que le raiſonnement, plus rapide que la réflexion. Son premier coup d'œil le trahiſſoit rarement, il ſaiſiſſoit ſur le champ les beautés & les défauts.

Je laiſſe aux Artiſtes le ſoin de développer ſes talens dans la gravure, qui fit long-temps ſa paſſion. Il me ſuffit de dire qu'il fit paſſer ſur le cuivre tous les deſſeins des grands maîtres, qui lui tomberent ſous la main, & que par la facilité & l'aſſiduité de ſon travail, il ſe forma un œuvre, qui pour le nombre des pieces ſurpaſſe celui du graveur le plus fécond & le plus laborieux. M. Mariette ſon ami eſt peut-être le ſeul qui poſſéde cet œuvre complet. Dans ce Cabinet, digne d'être appellé le Sanctuaire des Arts, les eſſais de M. le Comte de Caylus ſe trouvent aſſociés aux chef-d'œuvres des Artiſtes les plus renommés.

C'eſt à ſon amour pour les Arts, c'eſt au déſir de faire connoître à toute l'Europe ce que la France poſſéde de plus rare en ce genre, que nous ſommes redevables du magnifique ouvrage, qui met ſous nos yeux les pierres gravées du cabinet du Roi. Pour rendre la vérité & la pureté du trait, M. le Comte de Caylus employa le crayon de Bouchardon, ce parfait deſſinateur, qui par l'imitation de l'antique, qu'il s'étoit rendu familier par de longues études, eſt devenu lui-même inimitable. Pour l'explication des ſujets, il falloit une plume dont la juſteſſe & les graces ſçuſſent rendre la délicateſſe

licateſſe de tant d'excellens ouvrages. Il la trouva entre les mains de M. Mariette : cet habile connoiſſeur a épuiſé cette matiere dans pluſieurs traités, où il développe la marche qu'ont tenue les Artiſtes célebres dans un Art, qui par l'intelligence & la fineſſe du travail ſur de ſi petits objets, ſemble imiter l'induſtrie de la nature dans la formation des inſectes.

Reçu en 1731 dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en qualité d'honoraire Amateur, M. le Comte de Caylus qui aimoit à réaliſer les titres, & qui les trouvoit trop légers, s'il ne pouvoit y attacher une fonction, n'épargna ni ſon travail, ni ſon crédit, ni ſa fortune, pour éclairer, aider, mettre en mouvement les Artiſtes. Il compoſa la vie des plus fameux peintres & ſculpteurs, qui ont fait l'honneur de cette illuſtre Académie ; & pour étendre les limites de l'Art, qui lui ſembloit tourner dans un cercle trop étroit, il recueillit dans trois ouvrages différens de nouveaux ſujets de tableaux, qu'il avoit rencontrés dans la lecture des Anciens. C'eſt aux Artiſtes à juger de l'utilité de ces recueils, & à décider ſi ces belles images, que le pinceau de Virgile & celui d'Homere ſçavent tracer avec autant de légereté, que de force dans l'eſprit de leurs Lecteurs, ſont toutes de nature à être dépoſées ſur la toile, ou taillées dans le marbre.

Le zele des écrivains qui ſe propoſent d'inſ-

truire, n'eſt pas toujours déſintéreſſé. Ils ſe payent de leurs leçons par la réputation qu'ils eſperent en retirer. M. le Comte de Caylus ne mépriſoit pas cette noble récompenſe. Mais ce qui prouve qu'il aimoit les Arts pour eux-mêmes, ce ſont les bienfaits ſecrets par leſquels il s'empreſſoit d'encourager les talens, qui n'étoient pas ſecondés par la fortune. Il alloit les chercher juſques dans les retraites où l'indigence les tenoit cachés. Il prévenoit leurs beſoins; il en avoit peu lui-même; ſa libéralité faiſoit tout ſon luxe. Quoique ſes revenus fuſſent fort au-deſſous de ſa condition, il étoit riche pour les Artiſtes; & lorſque vers la fin de ſa vie ſa fortune ſe fut accrue de celle du Duc de Caylus ſon oncle, il n'ajouta rien à ſa dépenſe, il ne lui ſurvint aucun nouveau beſoin; il mit à ſa place les Arts & les Lettres; tout l'héritage tourna à leur profit; il n'en fut que le régiſſeur. Sa généroſité n'a été égalée que par celle de pluſieurs Artiſtes qui ont avoué ſes bienfaits.

Outre les préſens dont il gratifioit de temps en temps l'Académie de Peinture & de Sculpture, il y a fondé un prix annuel pour celui des éleves, qui dans un concours réuſſit le mieux à deſſiner, ou à modeler une tête d'après nature, & à rendre avec vérité les traits caractériſtiques d'une paſſion donnée. Il animoit par des récompenſes l'étude de l'anatomie & de la perſpective; & s'il eut vêcu plus long-temps, il auroit exécuté le deſſein qu'il

avoit formé de fonder un nouveau prix en faveur de ceux, qui s'attacheroient avec le plus de ſuccès à ces deux branches eſſentielles de l'Art. Il auroit voulu pouvoir reſſuſciter l'antiquité toute entiere. Il voyoit avec regret que les ouvrages des anciens peintres, dont on a fait de nos jours la découverte, s'effacent & ſe détruiſent preſque au ſortir des ſouterreins où ils étoient enſevelis. Un heureux hazard lui procura le moyen de rappeller à nos yeux la compoſition & le coloris des tableaux de l'ancienne Rome. Les deſſeins coloriés qu'avoit faits à Rome le célebre Pietre-Sante-Bartoli d'après des peintures antiques, lui tomberent entre les mains. Il les fit graver, & avant que d'en enrichir le cabinet des eſtampes du Roi, il en fit faire à ſes dépens une édition, à la perfection de laquelle ſe prêta l'intelligence éclairée & ſcrupuleuſe de M. Mariette. C'eſt peut-être le livre d'antiquités le plus ſingulier qui paroîtra jamais. Toutes les pieces en ſont peintes avec une préciſion & une pureté que rien n'égale. C'eſt la vivacité, les nuances, la fraîcheur du coloris qui charma les yeux des Céſars. Les exemplaires qui ont été donnés au public ſe réduiſent à trente : on ne peut eſpérer qu'il y en ait jamais davantage. Quel ſera dans la ſuite le prix de ces admirables copies, fideles & uniques monumens de la peinture antique, qu'elles font revivre avec toutes ſes graces !

M. le Comte de Caylus s'occupoit en même-

temps d'une autre entrepriſe, plus honorable encore pour la grandeur Romaine, plus intéreſſante pour la nation Françoiſe. Dans le dernier ſiecle des Godetz, ſous les auſpices de M. Colbert, donna les antiquités de Rome. Cet ouvrage fit l'admiration de l'Europe entiere, & les nations les plus jalouſes de notre gloire n'ont pu mieux en relever le mérite, qu'en s'efforçant de l'imiter. C'eſt ce qui a fait naître cette infatigable émulation, qui de nos jours a tranſporté d'habiles Voyageurs à Spalatro, à Balbec, & juſque ſur les ſables brûlans de Palmyre, pour viſiter les ruines fameuſes de tant de ſuperbes édifices & les étaler à nos yeux. C'eſt ce qui nous a rendus ſpectateurs des monumens d'Athenes, de cette mere des Lettres, des Sciences & des Arts, qui ſçavoit imprimer ſi profondément dans toutes ſes productions le caractere d'immortalité, ſi rien pouvoit être immortel dans les ouvrages des hommes; où malgré les injures du temps & des barbares, tant d'illuſtres ſculpteurs & architectes vivent dans les débris de leurs édifices, ainſi que tant d'auteurs incomparables reſpirent encore dans les précieux fragmens qui nous reſtent de leurs écrits. Le même M. Colbert avoit formé le projet de faire graver les antiquités Romaines qui ſubſiſtent dans nos provinces méridionales. Mignard l'architecte en avoit par ſes ordres exécuté les deſſeiens, que M. le Comte de Caylus eut le bonheur de recouvrer. Il réſolut d'achever

l'ouvrage projetté par M. Colbert, & de le dédier à la mémoire de ce grand Miniſtre. Il avoit tellement à cœur cette glorieuſe entrepriſe, qu'il s'en occupoit encore la veille de ſa mort, & qu'il la recommanda inſtamment à M. Mariette. Ses intentions ſeront fidelement ſuivies. Preſque toutes les planches ſont déja gravées d'une maniere qui rend le lavis & la propreté des deſſeins de Mignard; & s'il ne ſurvient aucun obſtacle, l'ouvrage ſera conduit à ſa fin avec une préciſion & une nobleſſe, qui ne laiſſera aucun avantage aux nations étrangeres. M. Mariette employe actuellement ſur les lieux un architecte intelligent, occupé à meſurer les edifices qui ont échappé aux recherches précédentes, & à vérifier en même-temps les deſſeins de Mignard.

La confiance que toute l'Europe avoit dans les lumieres de M. le Comte de Caylus, a contribué à la décorer & à l'embellir. Les Puiſſances du Nord ont plus d'une fois conſulté ſon goût; elles s'en ſont plus d'une fois rapportées à lui ſur le choix des Artiſtes, dont elles avoient beſoin pour exécuter de grands ouvrages. C'eſt à la protection déclarée, c'eſt au crédit du Comte de Caylus, que Bouchardon, ce ſculpteur immortel, dont le nom accompagnera déſormais celui des Phidias & des Praxiteles, devoit les occaſions brillantes qui ont fait éclater ſes talens. C'eſt à ce même crédit que la ville de Paris doit les chef-d'œuvres, qui ſont

aujourd'hui deux de ſes plus ſuperbes ornemens ; la ſtatue équeſtre du Roi, & la fontaine de la rue de Grenelle. C'eſt le Comte de Caylus, dont la recommandation a procuré à notre Académie le plus grand deſſinateur de l'Europe.

Il fuyoit les honneurs ; il rechercha cependant par un attrait invincible celui d'être admis au nombre des Honoraires de cette Académie, il y entra en 1742, & il parut alors avoir trouvé ſa place naturelle. L'étude de la Littérature devint auſſitôt ſa paſſion dominante ; il y conſacra ſon temps & ſes biens : il renonça même aux plaiſirs, pour ſe livrer tout entier à celui de faire quelque découverte dans le vaſte champ de l'antiquité. Mais il ſe renferma preſque toujours dans la ſphere des Arts. A l'aide de ſes lumieres nous vîmes les Egyptiens embaumer leurs Mumies, & changer les lames du Papyrus en feuilles légeres propres à recevoir l'écriture. Nous vîmes cette nation patiente & infatigable, attachée pendant des années entieres à des roches de granit, trancher & cerner à l'entour des blocs d'une grandeur énorme, & creuſer dans une ſeule pierre des Temples de quarante coudées dans toutes leurs dimenſions. Nous ſuivimes ſur le Nil ces maſſes effrayantes dans l'eſpace de deux cens lieues depuis Eléphantine juſqu'à Saïs & à Butos ; & par les efforts d'un Art, preſque auſſi puiſſant que la Nature, nous les vîmes ſortir de deſſus leurs radeaux, & s'avancer ſur la terre juſqu'au

lieu deſtiné à leur aſſiette. Il fit ſervir les connoiſſances que lui avoit procurées la pratique du deſſein, à l'éclairciſſement des paſſages où Pline le naturaliſte paroît obſcur aux lecteurs qui n'ont pas le même avantage. Il développa dans pluſieurs mémoires ces traits profonds & expreſſifs, ſous leſquels cet auteur univerſel a peint avec une brieveté énergique les talens divers des peintres & des ſculpteurs diſtingués. Il fit plus, il nous tranſporta, ſi j'oſe le dire, dans les ateliers antiques, & fit travailler ſous nos yeux les Artiſtes de la Grece. Il retrouva dans Pauſanias le pinceau de Polygnote, & fit revivre la compoſition des tableaux, dont ce grand peintre avoit décoré le portique de Delphes. Il reconſtruiſit le théâtre verſatile de Curion, & ſous la conduite de Pline il nous fit voir encore cette étonnante machine, & tout le peuple Romain tournant ſur un pivot. Rival des premiers architectes de la Grece, ſans autres matériaux qu'un paſſage du même Pline, il oſa relever le magnifique tombeau de Mauſole, & rendre à cette merveille du monde ſes proportions & ſes ornemens.

Non content de rappeller les connoiſſances des anciens dans les Arts, il en ajoutoit de nouvelles. Tandis qu'il retrouvoit dans les laves des Volcans la pierre Obſidienne, méconnue des plus habiles naturaliſtes, il inventoit le moyen d'incorporer les couleurs dans le marbre, & d'en fixer le trait. Mais nulle découverte ne lui ſembla plus flatteuſe,

que celle de la peinture encauſtique. Une deſcription de Pline trop conciſe pour développer clairement ce procédé, lui en fit naître l'idée. Profitant de l'amitié & des lumieres de M. Majault, médecin de la Faculté de Paris, & très-verſé dans la chymie, à force d'eſſais & d'expériences, il crut avoir trouvé le ſecret de marier la cire avec les couleurs & les teintes diverſes, de la faire obéir au pinceau, & de rendre les peintures immortelles.

C'eſt ainſi qu'entre les mains de M. le Comte de Caylus les Arts & les Lettres ſe prêterent au ſecours mutuel; il leur aſſocioit même les ſciences phyſiques. M. Majault & M. Roux, habiles chymiſtes, s'empreſſoient de le ſeconder. M. Juſſieu ce ſçavant profond, ce confident univerſel, mais trop diſcret, des myſteres de la nature, lui ouvroit ſes tréſors; & M. le Comte, qui avoit autant de facilité que perſonne de ſa condition, de paſſer pour ſçavant aux dépens d'autrui, ſe faiſoit un honneur & un devoir de déclarer hautement dans ſes ouvrages, ce qu'il devoit aux lumieres des autres.

Je ne finirois pas, ſi j'entreprenois de rendre compte de toutes les diſſertations qu'il a répandues dans nos mémoires. Elles paſſent le nombre de quarante. Jamais cette Compagnie ne vit d'Académicien plus zélé pour ſa gloire. Aſſidu à nos aſſemblées, attentif aux lectures, les plus vifs aiguillons de la goute lui cauſoient à peine un moment

de

de diſtraction. Toujours prêt à obliger chacun de ſes confreres, il s'étoit fait de notre Académie une nouvelle famille. Ne perdant jamais de vue les Artiſtes, pour leur épargner les fautes dans leſquelles l'ignorance du coſtume a quelquefois fait tomber les plus habiles, il fonda un prix de 500 liv. dont l'objet eſt d'expliquer par les auteurs & par les monumens les uſages des anciens peuples.

C'eſt encore dans cette vue qu'il raſſembloit avec beaucoup de ſoin & de dépenſe les antiquités de toute eſpece. Rien de ce qui étoit antique, ne lui ſembloit indifférent. Depuis les dieux juſqu'aux reptiles, depuis les plus riches métaux & les plus beaux marbres juſqu'aux fragmens de verre & de vaſes de terre cuite, tout trouvoit place dans ſon cabinet. L'entrée de ſa maiſon annonçoit l'ancienne Egypte; on y étoit reçu par une belle ſtatue Egyptienne de cinq pieds cinq pouces de proportion. L'eſcalier étoit tapiſſé de médaillons & de curioſités de la Chine & de l'Amérique. Dans l'appartement des antiqués on ſe voyoit environné de dieux, de prêtres, de magiſtrats Egyptiens, Etruſques, Grecs, Romains, entre leſquels quelques figures Gauloiſes ſembloient honteuſes de ſe montrer. Lorſque l'eſpace lui manquoit, il envoyoit toute ſa colonie au dépôt des antiques de Sa Majeſté; & bien-tôt la place étoit remplie par de nouveaux habitans, qui s'y rendoient en foule de toutes les contrées. Cette peuplade s'eſt renouvellée

deux fois pendant ſa vie ; & la troiſieme collection, au milieu de laquelle il a fini ſes jours, a été par ſon ordre tranſportée après ſa mort dans le même dépôt.

Cette curioſité, ruineuſe quelquefois, fut toujours proportionnée à ſes revenus ; jamais elle ne fut à charge à ſes amis. Son nom connu dans tous les pays où les Lettres ſont en honneur, lui avoit établi des correſpondances. Les antiquaires, ceux qui croyoient l'être, ceux qui vouloient le paroître, s'empreſſoient d'entrer en commerce avec lui. Ils ſe flattoient d'être admis au nombre des ſçavans, dès qu'ils pouvoient montrer une lettre de M. le Comte de Caylus, c'étoit pour eux un brevet d'antiquaire.

Pour metre ces antiquités ſous les yeux du Public, il les fit deſſiner & graver ; il les diſtribua en différentes claſſes, & les accompagna de ſes obſervations. Il y joignit même quelques morceaux qu'il ne poſſédoit pas, mais dont il avoit pris connoiſſance par lui-même ou par des copies exactes, des plans, des inſcriptions rares. Cet ouvrage s'eſt accru juſqu'à ſix volumes *in*-4°., indépendamment d'un ſupplément qu'il comptoit y joindre, & auquel il n'a ceſſé de travailler juſqu'aux derniers inſtans de ſa vie. * Ce recueil orné de plus de huit

* Ce ſupplément qui forme le ſeptieme & dernier volume, paroît actuellement. Il eſt au moins auſſi curieux & auſſi intéreſſant que les autres volumes de cette collection.

cent planches, entre une infinité de ſtatues, de têtes, de bas-reliefs, de pierres gravées, & d'autres morceaux plus ou moins eſtimables, auparavant inconnus, offre des monumens d'un grand prix, tels qu'une inſcription ſur une large bande de lin, qui nous donne l'écriture courante des anciens Egyptiens, quantité de ſtatues Egyptiennes chargées d'hiéroglyphes, les marbres de Cyzique ſçavamment expliqués par M. l'Abbé Belley, & tous ces reſtes d'ouvrages des Romains & des Gaulois, diſperſés dans nos provinces, entierement oubliés, & dont les plans ont eté levés à grands frais.

Ce n'étoit pas ſeulement par ſes travaux qu'il augmentoit le tréſor des Lettres, il avoit un talent merveilleux pour faire ſortir au dehors de beaux ouvrages, qui ſeroient demeurés dans l'obſcurité. C'eſt à ſes fréquentes inſtances, & même à une ſorte de violence de ſa part, que le Public eſt redevable de ce précieux recueil de médailles uniques ou ſingulieres, ſorties du cabinet de M. Pellerin, & expliquées avec une érudition ſi ſûre, ſi ſagement ménagée, relevée encore par une modeſtie, qui dans notre France commence enfin d'adoucir le ton altier de l'ancienne Littérature.

Pour faciliter à M. l'Abbé Barthelemy l'explication de la moſaïque de Paleſtrine, M. le Comte de Caylus en envoya prendre ſur le lieu même le deſſein & les couleurs. C'eſt encore pour ſeconder les études curieuſes & fécondes de M. l'Abbé

Barthelemy, qu'il fit mouler à Malte sur le marbre même les deux inscriptions Phéniciennes que notre sçavant Académicien a mises dans un si beau jour, & qui lui ont été d'un si grand secours pour retrouver l'alphabet Phénicien. De combien de volumes a-t-il enrichi la Bibliotheque du Roi ? On eut dit qu'il croyoit lui devoir tous ceux dont elle manquoit. Il n'en rencontroit pas un qu'il ne l'achetât pour l'ajouter à ce trésor immense.

Tant de recherches, tant de travaux, tant de services rendus aux Arts & aux Lettres, méritoient bien la haute réputation qu'il s'étoit acquise chez les étrangers. Son nom retentissoit de toutes parts en Europe. L'Italie le citoit avec éloge dans tous les livres d'antiquités ; elle lui adressoit des lettres imprimées, elle lui dédioit des ouvrages sur des matieres d'érudition. Lorsqu'on entreprit les fouilles de Velleïa, l'Infant Duc de Parme lui fit l'honneur de le consulter, & à chaque pas qu'on avançoit, le Comte étoit instruit de l'état actuel & du progrès de la découverte. Pendant sa maladie, dans le temps même qu'abbatu & languissant, il étoit couché sur le lit de douleur, l'Académie de Gottingue par un sentiment de reconnoissance, commun à tous les sçavans, lui envoya des lettres d'associé honoraire, qu'il n'attendoit pas & qu'il n'avoit pas demandées. Dans le même temps un Anglois lui fit offrir un curieux bas-relief de marbre apporté d'Egypte, & lui laissant ignorer la

main d'où lui venoit ce préſent, il ſe contenta de lui apprendre par un billet anonyme, que c'étoit un tribut uniquement dû à ſon amour pour l'antiquité.

A des qualités ſi recommandables, en fait de Littérature, ſe joignoient celles qui ſont cheres à l'humanité : un fond inépuiſable de bonté naturelle ; une tendreſſe courageuſe qui oſoit ſe déclarer hautement pour ſes amis dans leurs diſgraces, un zele inviolable pour le Prince & pour la Patrie, qu'il ne ſéparoit jamais du Prince, une politeſſe vraie & ſans apprêt, une probité rigoureuſe, une haine généreuſe des fanfarons & des flatteurs, une compaſſion efficace pour les miſérables, une ſimplicité de caractère qui paſſoit peut-être un peu trop juſque dans ſon extérieur.

Le Roi d'Eſpagne en conférant la Grandeſſe au Duc de Caylus, avoit rendu cette dignité réverſible à ſes héritiers portant le nom & les armes. M. le Comte de Caylus négligea de recueillir cette éclatante portion de l'héritage de ſon oncle. Son âge, ſon genre de vie, ſon indifférence pour les honneurs le retinrent dans l'état où il avoit voulu vivre juſqu'alors ; il n'étoit ſenſible qu'à la gloire des Arts & des Lettres.

La vigueur de ſon tempéramment ſembloit nous promettre que nous le poſſéderions encore pendant pluſieurs années. Mais au mois de Juillet 1764, un dépôt d'humeurs fixé ſur une de ſes jambes detruiſit

entierement ſa ſanté. Il ſupporta avec le plus grand courage des opérations douloureuſes. Tant qu'il fut obligé de garder le lit, il parut moins ſenſible aux maux qu'il ſouffroit, qu'à la contrainte qui enchaînoit ſon activité naturelle. Dès que la playe fut fermée, il ſe rendit avec empreſſement à ſes occupations. Il n'avoit point interrompu ſes études ; il reprit ſon train de vie ordinaire ; il viſita ſes amis, les ſçavans, les Artiſtes, dont il alloit animer les travaux, tandis qu'il mouroit lui-même. Porté entre les bras de ſes domeſtiques, il ſembloit laiſſer en chaque lieu une portion de ſa vie. Combien de fois l'avons-nous vû en cet état aſſiſter à nos ſéances, & ſe ranimer à nos lectures ? Combien de fois avons-nous tremblé de le voir expirer au milieu de nous ? Lorſqu'un abbattement univerſel l'eut condamné à reſter au lit, il s'en arrachoit encore les jours d'Académie, & malgré les prieres de ſes amis, les larmes de ſes domeſtiques, malgré la nature qui ſe refuſoit à ſes efforts, il ſe faiſoit apporter dans nos aſſemblées. Tout étoit mort en lui, mais l'amour des Lettres reſpiroit encore. Nous l'avons vû ici dix jours avant qu'il rendit les derniers ſoupirs ; & dans cet intervalle il ne ceſſa de recevoir nos viſites, de ſe faire rendre compte de nos lectures, & de nous témoigner les plus tendres ſentimens. Il expira le cinquieme de Septembre de l'année derniere (1765.) Il a laiſſé par ſon teſtament des récompenſes pour ſes

domeſtiques, mille livres aux pauvres de ſa paroiſſe, & à ceux de ſes terres un quart du revenu de chaque terre. Par ſon décès ſa famille eſt éteinte, & l'Académie, les Arts, le monde Littéraire ont perdu leur plus vif encouragement, une reſſource toujours active, & leur plus zélé bienfaiteur.

FIN.

On trouve chez N. M. Tilliard Libraire, Quai des Auguſtins à Saint Benoît, les ouvrages ſuivans de M. le Comte de Caylus.

Son Recueil complet d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes, en ſept vol. *in*-4°. ornés de plus de 800 planches gravées en Taille-douce, ſans compter les Vignettes & Culs de lampe.

Chaque volume ſe vend en feuilles . . . . 21 liv.

Les cinq derniers volumes ſe vendent ſéparément.

Le ſeptieme & dernier volume formant le Supplément, eſt imprimé & paroît actuellement.

Tableaux tirés de l'Iliade de l'Odyſſée d'Homere, & de l'Enéide de Virgile, avec des obſervations générales ſur le Coſtume, &c. 1 volume *in*-8°. grand papier, relié. . . . . 5 liv.

L'Hiſtoire d'Hercule le Thébain, tirée de différens Auteurs, à laquelle on a joint la deſcription des Tableaux qu'elle peut fournir, &c. 1 vol. *in*-8°. grand papier relié . . . . . 3 liv. 12. ſ.

L'Eloge hiſtorique de l'Auteur, prononcé par M. le Beau, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, ſe vend ſéparément, ainſi que le nouveau Portrait gravé en taille-douce, de feu M. le Comte de Caylus.

PRÉFACE.

PRÉFACE.

L'E travail que j'ai fait ſur l'antiquité, peut être comparé à celui d'un homme qui cultive ſelon ſes forces, mais ſans obſtacle, un champ fécond, abandonné, très-heureuſement éloigné des Paſſans, & du chemin fréquenté. Par conſéquent ce Cultivateur jouit du repos & de la tranquillité, biens véritables poſſédés par les ſeuls hommes qui préférent une vie ſimple & obſcure. Cette jouiſſance eſt d'autant plus aſſurée au Cultivateur, dont il eſt queſtion, qu'il n'eſt point expoſé à la foule, dont l'importunité conduit au dégoût, & fait ſouvent abandonner le charme de ſa culture, & l'eſpérance de la récolte. En effet quel moyen de réſiſter à ce parterre effrené, à cette cohue, qui dans la volonté de primer, crie, preſſe, heurte, cherche à écraſer, voudroit étouffer, & ſe flatte au moins d'écarter. Cet aſſemblage tumultueux n'eſt pas ſeulement compoſé de ceux qui ſuivent le courant de la Littérature la plus commmune, mais de tous les prétendans à l'eſprit & à la déciſion deſpotique. Quelle image odieuſe ne préſente pas une

cohue d'autant plus dangereuſe, qu'à l'abri de la confuſion, elle ſe permet tous les vices : chaque particulier dans la crainte d'être offuſqué par un nouveau Cultivateur (quel qu'il puiſſe être) reſſent un mouvement de haine ; il eſt léger dans ſon principe, mais bien-tôt ce triſte ſentiment devient plus ſolide, par la fauſſe démonſtration que chaque ſoupçon acquiert, l'amour-propre étouffe ordinairement l'aveu de ce mouvement d'un cœur corrompu, mais cette contrainte ne ſert qu'à l'augmentation de ſa force. Le mouvement de haine qui s'éleve & qui ſe nourrit dans le cœur, à l'occaſion des travaux de l'eſprit, eſt ſemblable à ces brouillards que l'on voit naître au levé du Soleil, commencer par un très-petit nuage iſolé, qui profite de toutes les vapeurs, & qui couvre enfin tout l'Atmoſphere. Tels ſont les ſentimens des Auteurs en général, toujours haineux, à proportion d'un amour-propre, qui ne ſuit pas toujours la mediocrité du talent.

La culture du champ dont je pourſuis la comparaiſon, n'eſt donc heureuſe que par l'éloignement du grand chemin ; ſi quelque Paſſant s'en écarte, & lance quelque trait inſpiré par l'envie, c'eſt une habitude, dont la durée eſt d'autant moins grande, que le produit du champ n'eſt point aſſez connu pour établir des objections ſolides, & que la reſſource de la plaiſanterie eſt même en défaut : ceux auxquels on la préſenteroit ne pourroient ni l'entendre, ni faire ſemblant de la ſentir.

On doit donc accorder autant de ſatisfaction que de plaiſir, à un Auteur dont le travail n'eſt point interrompu par ces clameurs importunes ; on doit en conſéquence lui pardonner la continuation du même travail : quand il ne ſeroit pas véritable, que perſonne ne peut répondre d'être toujours du même avis, je vais donner une preuve de ce changement d'opinion. J'ai terminé le VIe *Volume de ces Antiquités par un adieu au Lecteur, je le croyois ſincere, mais il n'eſt pas aiſé de quitter ſes anciennes habitudes, & quand on eſt parvenu à un certain âge, il eſt preſqu'impoſſible de pouvoir les remplacer. D'ailleurs quand je n'aurois plus ſenti l'attrait de l'étude des antiquités, & quand le dégoût auroit ſuivi la réſolution de n'en être plus occupé, les monumens ont pris pour ainſi dire le chemin de ma retraite, on me les adreſſe, on me les propoſe, je ne puis les refuſer ni les renvoyer. Leur vue réveille un ancien plaiſir qui rappelle aiſément les charmes de la nouveauté, on les étudie, on écrit ſes réflexions ſans autre deſſein, que de s'occuper d'un objet aimé, & d'éviter le déſœuvrement. Bientôt après, ces objets flatteurs réveillent le déſir de former le goût d'un jeune homme, celui d'étendre ſes connoiſſances, & de lui faire retirer quelqu'avantage qu'on ne pourroit lui procurer d'aucune autre maniere : on lui donne le monument à deſſiner, il le grave, non-ſeulement une planche ſe trouve complette, mais elle eſt accompagnée de ſon explication.*

Enfin ces opérations répétées ſans aucun autre objet, produiſent un Volume.

Le concours & la ſucceſſion de ces bonnes intentions, ou du moins de ces circonſtances ſimples & naturelles, ſuffiſent pour raſſurer contre la prévention du Public, & pour lui perſuader que chaque particulier dont il eſt compoſé, en auroit fait autant, s'il eut été en ma place; après tout je me ſuis occupé.

Je connois le ridicule de parler de ſoi, & d'en parler ſi long-temps, mais dans cette occaſion je ne pouvois parler d'aucun autre, ni m'excuſer par le témoignage d'aucun Ancien.

FIN.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

PREMIERE PARTIE.

DES ÉGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

JE ne ſuis à portée de donner dans ce ſupplément que des monumens d'un volume peu conſidérable. Cependant on ne peut s'empêcher, quand on ſe remplit de la grandeur des Egyptiens, de citer lorſqu'il eſt poſſible de les avoir avec certitude, la proportion des morceaux de granite qu'ils ont employés dans de certaines occaſions. J'ai fait voir dans le vol. VI. les difficultés qu'il avoit fallu ſurmonter pour l'exécution des Chapelles d'une ſeule pierre que l'on voyoit dans le Temple de Saïs, & dans quelques autres.

Un examen de Diodore de Sicile fournit un autre preuve des travaux immenſes de ce peuple. Cet Auteur dit, pag. 104, Sect. I. de la Traduction de l'Abbé Terraſſon, que le groupe d'Oſimandias, compoſé de trois figures, étoit d'une ſeule pierre. C'eut été ne rien dire, ou du moins rien qui fut capable d'étonner, les dimenſions du bloc pouvant être de toute grandeur ; mais il ajoute, que le pied de la plus grande des trois ſtatues avoit ſept coudées de longueur.

Avant que de donner à peu près le poids énorme de ce bloc, je dois dire que Diodore en diſtinguant la plus grande figure, certifie ce que j'aurois avancé de moi-même, c'eſt-à-dire, que ſelon tous les exemples que les monumens Egyptiens de toute proportion nous donnent, la figure principale, la plus grande, en un mot, celle d'*Oſimandias* dans cette circonſtance étoit aſſiſe, & que les deux qui l'accompagnoient, ſoit ſa femme & ſon fils, ou ſes enfans, étoient debout à ſes côtés, & n'excédoient point ſa hauteur, lui étant aſſis. Par conſéquent il ne faut point faire entrer dans ce calcul le vuide qui ſe trouve depuis la tête juſqu'au genoux, il faut ſimplement calculer l'épaiſſeur de trois figures du côté du doſſier & du devant de la chaiſe. Ainſi je ſuis beaucoup plutôt au-deſſous du poids & de la proportion de ce groupe, que je n'excede l'un & l'autre ; mais en défalquant les vuides que donne la ligne tirée depuis la tête juſqu'aux pieds, en paſſant par les genoux dans une attitude auſſi exacte, auſſi préciſe pour les angles que les Egyptiens la pratiquoient, & qu'on aura ſans doute retranché dans la carriere même, pour éviter un poids abſolument inutile, il ſera reſté net 69972 pieds cubes. Et le poids étant de 200 livres pieds cubes, produit 13994400 livres cubes.

Le tranſport & les moindres mouvemens que ce Coloſſe a exigé pour être mis en place, paroiſſent inconcevables. Mais les Auteurs ont trop ſouvent atteſtés des faits pareils pour oſer les mettre en doute, & pour que

l'Hiſtoire des Arts n'en faſſe pas une éternelle mention : car les forces mouvantes ne peuvent être pouſſées plus loin.

Après de pareils exemples qui ſont capables de nous étonner, comment peut-on conſidérer les petits monumens ? Cependant un bon eſprit ne les dédaignera point. Souvent ils nous conſervent la repréſentation des plus grands, qu'il nous eſt impoſſible d'avoir ſous les yeux, ou qui ne ſubſiſtent plus ; ils nous familiariſent encore avec les uſages d'une Nation. Quel bonheur ſi leur écriture devenoit intelligible ! Cette découverte répandroit le plus grand jour ſur l'Hiſtoire des Egyptiens ; leurs inſcriptions démentiroient peut-être même des Auteurs anciens qui ont oſé les expliquer.

PLANCHE PREMIERE. N°. I.

Le 18 Juin de l'année 1764, M. Majors, Graveur Anglois, m'apporta cinq petites figures Egyptiennes, & un bas-relief de marbre. Curieux de ſçavoir d'où me venoit cet envoi, je l'interrogeai en conſéquence ; & comme on lui avoit recommandé le ſecret, il ne s'expliqua point ; & dans la crainte d'être ſéduit apparemment par mes inſtances, il s'échapa & diſparut : ce qui lui fut d'autant plus aiſé, que j'étois retenu malade dans mon lit. Il m'avoit auparavant remis un billet dont il étoit également porteur. Je crus y trouver les éclairciſſemens que je déſirois, mais je fus détrompé lorſque je l'eus fait traduire. L'écrit portoit en ſubſtance qu'un Anglois, ami de la liberté, & dont la patrie s'étendoit ſur tout l'Univers, vouloit placer dans mon cabinet quelques antiquités Egyptiennes. Les expreſſions les plus honnêtes & les plus polies relevoient la richeſſe du préſent.

Pénétré de reconnoiſſance d'un procédé ſi noble & preſque ſans exemple, j'ai employé tous les moyens poſſibles pour connoître ce galant homme, je n'ai pu y réuſſir, & voyant l'inutilité de mes recherches, j'ai été obligé de

recourir à la voye des Papiers publics de Londres. Il y a lu une partie de mes remercimens, & il a connu le desir & le besoin que j'avois de sçavoir en quels lieux le bas-relief principalement avoit été découvert, & comment il avoit été transporté en Europe. J'ai obtenu promptement ce que je désirois. Le même Anglois, le même partisan de la liberté, le même Citoyen du monde, car c'est ainsi qu'il continue de se nommer dans la seconde Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, m'a mandé que le bas-relief que je dois à sa générosité, a été apporté du Caire il y a environ quinze ans, par le Capitaine d'un Vaisseau Anglois; qu'il fut remis à un Marchand de Londres qui s'en étoit défait, & que dans la suite celui qui m'en faisoit le présent en avoit fait l'acquisition.

Ce bas-relief exécuté sur une espece de marbre gris fort tendre, nous conserve un Sacrifice pour remercier les Divinités. Il est à mon sens un des plus rares, puisqu'il rappelle l'enfance des Arts dans l'Egypte même. Le bas-relief est en effet un peu saillant; mais les hiéroglyphes sont en creux. Ce marbre a été fait pour être encastré, & son étendue pouvoit être plus considérable.

Les cinq figures à genoux qui suivent la figure principale, & qui sont chargées ou environnées des attributs qui dõivent être nécessairement conséquens & dépendans de l'objet du Sacrifice, sont placées sur deux plans séparés par un trait sans aucune espece de dégradation. Cette ressource a été celle de tous les temps de la Sculpture ignorante, qui n'avoit pas d'autre moyen pour multiplier les représentations des objets. D'ailleurs ce procédé est ici une des principales preuves de la haute antiquité que j'attribue à ce monument: cette idée pourroit cependant être contredite par la raison que les figures dont il s'agit ont de l'action, & que leurs jambes & leurs bras sont séparés.

Au reste, je ne puis me refuser à donner une explication

de ce monument, que je n'offre cependant que comme une conjecture des plus vagues. Je crois toujours qu'il repréſente l'acquit d'un vœu, ou le remerciment aux Dieux d'un péril échapé ſur l'eau. A la ſuite des deux figures debout, qui portent les animaux qui doivent être immolés, & qui me paroiſſent des oyes, & des autres objets qui doivent être offerts, on voit une figure qui tient un gouvernail, & qui paroît d'autant plus être la perſonne intéreſſée, qu'elle eſt ſuivie de pluſieurs autres à genoux, ou pour mieux dire aſſiſes ſur les talons, placées ſur les deux plans dont j'ai parlé.

On voit au milieu des deux qui occupent le plan ſupérieur, la repréſentation d'un rocher, qui ne peut être mis ſans aucune raiſon, & dont le rapport eſt direct avec le gouvernail.

Les trois autres du ſecond plan intérieur paroiſſent porter des repréſentations de petites barques. Ces rapports peuvent être autoriſés par la ſeule navigation du Nil.

Je me contenterai de renvoyer pour l'explication plus étendue de ce monument à la ſçavante explication Phénicienne de M. l'Abbé Barthelemy, ſur un monument dont le ſujet eſt le même que celui-ci, qui confime l'opinion qu'il avoit établi.

La longueur de ce bas-relief eſt aujourd'hui *de deux pieds ſept pouces ſix lignes : hauteur un pied ſix pouces.*

Pluſieurs des cinq petites figures qui accompagnoient ce bas-relief, étant connues depuis long-temps dans les différens Recueils d'antiquités, je ne rapporterai de quelques-unes que leurs matieres & leurs ſingularités.

Une figure en bronze très bien conſervée, & qu'il ſuffit de décrire, parce qu'elle a été trop ſouvent gravée. Ce que l'on voit rarement, c'eſt la maniere dont ce monument Egyptien eſt fondu en creux : il a autant de légéreté que pourroit en avoir un monument Grec. La figure eſt mutilée par le bas, & les pieds ſont rompus auprès des chevilles.

Hauteur ſix pouces trois lignes.

N°. II.

Une belle Iſis de bronze, à laquelle il ne manque qu'une portion du bras gauche, & quelques petites parties de ſa coëffure, compoſée du Diſque porté par les cornes. Cette figure a toujours repréſenté Iſis au propre, & telle qu'elle étoit adorée ſans Horus ſur ſes genoux. Je me contente de décrire cette figure, je crois qu'il ſeroit inutile de la faire graver. La Chaire ſur laquelle elle eſt aſſiſe, & qu'on voit ſous ce n°, mérite une attention particuliere: elle a un rapport ſingulier avec ce que nous appellons le Gothique.

Hauteur de toute la figure, *cinq pouces trois lignes*: hauteur de la Chaire, *deux pouces quatre lignes.*

N°. III. & IV.

Je n'avois jamais vu de monument Egyptien portant une tête de Bélier ſurmontée du Diſque, & ſoutenu par le Serpent; indépendamment de cette ſingularité, la forme de ce bronze eſt différente de celles qui étoient conſacrées aux Symboles qu'on portoit à la main dans les proceſſions, car il eſt conſtant que ce morceau étoit deſtiné à cet uſage; la tête eſt poſée ſur un cippe groſſier, ſans forme ni dimenſion. On peut en voir le profil ſous le n°. IV. Le cippe ſur lequel il eſt poſé eſt une colonne coupée par la moitié, & dont le diametre eſt de dix-ſept lignes, & la hauteur deux pouces ſept lignes. Ce monument eſt des mieux conſervés & des plus ſinguliers.

Hauteur *quatre pouces cinq lignes.*

N°. V. & VI.

La matiere de ce Prêtre d'Oſiris, eſt une eſpece de jaſpe rouge d'Egypte. Son principal mérite, eſt d'être chargé d'hiéroglyphes ſur la bande de derriere, & ſur la plinte de devant; ils ſont graves en creux & aſſez multipliés,

on les voit dévelopés ſous ces n°. Ce monumenr d'ailleurs, quoique commun, eſt très-bien conſervé.

Hauteur *quatre pouces dix lignes.*

PLANCHE II.

Je n'ai pu retrouver le nom de celui qui m'a envoyé cette copie d'une peinture Egyptienne exécutée ſur un mur, & je ne me ſouviens plus du lieu où elle a été trouvée ; je ſçais ſeulement que ce deſſein m'eſt venu autrefois de Marſeille, & le défaut de mémoire m'a empêché juſqu'ici de le rapporter. Ces connoiſſances pourroient donner plus d'authenticité à ce deſſein ; ce ſeroit même une petite ſatisfaction que je ſuis dans l'habitude de me procurer à moi-même ; mais le monument ne ſeroit ni plus ſingulier, ni plus agréable à rapporter, le coſtume ne ſeroit pas copié avec plus d'exactitude, la vérité de l'intérieur d'un Tombeau Egyptien ne ſeroit pas plus grande. Ces points ſont aſſurément les plus eſſentiels pour un pareil objet. Je n'ai vu les hiéroglyphes que ſur le deſſein, ainſi je ne garantis point une exactitude à laquelle peu de gens attachent des idées. Voilà tout ce que je puis dire à l'occaſion de cette planche. Le deſſein que je copie a un pied quatre pouces de hauteur, & un pied ſept lignes de largeur. Non-ſeulement je le crois conſidérablement réduit, c'eſt-à-dire, deſſiné beaucoup plus petit que l'original ; les Egyptiens ne donnoient pas ordinairement un médiocre volume aux objets qui pouvoient être jugés par le public. Mais comme il ne s'agit ici que de donner une idée de ce monument relativement au culte des morts, cette Gravure eſt encore conſidérablement diminuée. Je puis cependant aſſurer que la compoſition eſt exactement repréſentée dans les mêmes rapports.

PLANCHE III.

Je ne connoiſſois qu'un Oſiris qui eut toutes les conditions de ce Dieu, & qui portât le bras élevé. J'ai trouvé

une de ces petites amulettes de porcelaine bleue qui préſente abſolument le même objet, & je me contente de renvoyer le Lecteur à celui que j'ai rapporté dans le IIIe Volume. J'ai voulu produire cet exemple, qui tomboit ſur un monument qui m'a paru des plus rares, & qui doit perſuader que ceux de la plus médiocre proportion ne ſont point à négliger. Je crois en effet que ſi l'on vouloit conſerver & étudier ces petits monumens, & ne les pas mépriſer comme on fait ordinairement, on pourroit découvrir pluſieurs objets du culte Egyptien, qui ſont inconnus, & ſe trouver plus en état par leur moyen de les diſcuter; par-là nous pourrions reconnoître les cultes admis dans les différens Nômes: mais nous ſommes encore bien éloignés de cette ſimple diſtinction.

Planc. II. n°. I. & II.

N°. I. & II.

La médiocrité du volume, ne diminue ni la nobleſſe, ni l'agrément d'une figure, ſouvent au contraire elle facilite l'eſprit & l'expreſſion de l'Artiſte, pour le peu qu'il ait de diſpoſition pour l'un ou pour l'autre. Ce petit Singe Cercopithete, aſſis & placé ſur un Trône dans une attitude convenable à recevoir les adorations, quoiqu'il n'ait aucune parure ſur la tête, ce petit Singe, dis je, eſt un exemple de ce ſurplus d'expreſſion. J'en ai vu pluſieurs de cette eſpece, & dans une pareille diſpoſition; mais aucun n'étoit rendu avec autant d'eſprit; & je me ſuis fait un plaiſir de le rapporter, & même de le préſenter ſous deux aſpects. Il n'eſt cependant que de porcelaine verte, & ſa hauteur n'eſt pas tout-à-fait *de ſept lignes*.

N°. III. & IV.

La figure du Serpent Agathodemon ne ſera pas nouvelle au Lecteur, & nous avons pluſieurs monumens de différens genres qui le repréſentent à peu près dans la même diſpoſition où cette amulette nous le fait voir ſous ce n°. Cependant l'arrangement de cette figure déſigne plus

plus particulierement la maniere dont ce Serpent apprivoiſé étoit inſtruit à paroître devant le peuple. Les n°. III. & IV. en donnent une idée, & cette confirmation ne déplaît point à ceux qui aiment à s'inſtruire.

La porcelaine bleue de ce petit monument eſt d'une aſſez belle couleur. La hauteur eſt *de cinq lignes.*

N°. V.

J'ai rapporté pluſieurs parures de têtes ſéparées de tout autre objet, & j'ai dit dans leur explication ce que j'ai imaginé de plus convenable. Je croirois que cette petite Amulette de porcelaine verte parfaitement conſervée, & qui n'a aucune eſpece de caſſure à ſes extrêmités, doit être renvoyée dans la même claſſe, & qu'elle repréſentoit en premier lieu quelque marque d'autorité, dont la figure ſera devenue le terme propre dans la ſuite. Au reſte ſans prétendre rien décider, je croirois aſſez que les pierres gravées, deſtinées pour être des Amulettes, n'étant venues qu'à la ſuite des ſuperſtitions de ce genre plus groſſieres, ayant de plus l'avantage de multiplier l'aveu & la ſoumiſſion de l'homme foible, ont dû l'emporter par la ſuite ſur les monumens pareils à celui de ce N°.

Vol. III. Plan. IV. n°. V.
Vol. IV. Plan. XIII. n°. II. & III.

Hauteur *ſept lignes.*

N°. VI.

Je placerois dans la même claſſe que le N°. précédent cette eſpece de Couronne ou de Vaſe dentelé. J'ai en ma poſſeſſion pluſieurs de ces morceaux, dont les extrêmités parfaitement conſervées, prouvent qu'ils n'ont jamais été fabriqués autrement. Mais comme on en voit pluſieurs qui font partie des ornemens placés ſur la tête des Divinités Egyptiennes, je croirois que la forme de ce morceau eſt d'autant plus juſte, que ces marques extérieures ſont devenues par la ſuite les ſignes repréſentatifs des mots Métaphyſiques de cette Langue. Cette for-

me a été d'autant plus préférée, qu'étant admiſe, elle donne aiſément la partie pour le tout. Au reſte je préſente cette conjecture pour ce qu'elle peut valoir ſans y attacher aucune idée.

Hauteur *quatre lignes.*

Plus grand diametre *cinq lignes.*

PLANCHE IV. N°. I.

La figure de l'œil eſt un des hiéroglyphes les plus répétés, & je n'en ſuis pas étonné. Diod. de Sicile nous apprend que *l'œil exprime un obſervateur de la Juſtice, & tout ce qui défend le corps.* D'un autre côté Horus Appollo dit, que *l'œil déſigne la Divinité par ce quelle voit tout.* Ces principes, de quelque côté qu'on les prenne, ont une grande étendue, ſoit au Phyſique, ſoit au Moral, auſſi malgré ce que j'ai rapporté de vrai au ſujet des Juges & d'une figure de la Vérité gravée dans le premier Volume, je ſuis perſuadé que la repréſentation de de l'œil étoit l'emblême qui déſignoit le plus ordinairement le Juge ainſi que la Juſtice, & dont le Magiſtrat étoit le plus ſouvent paré. J'ajouterai à ces ſolides raiſons une petite circonſtance très-peu déciſive, mais qui peut faire une ſorte d'impreſſion. J'ai trouvé plus de quinze morceaux entiers ou rompus de ces attribus dans les deux cent cinquante pieces d'une acquiſition que j'ai faite, leur forme étoit abſolument pareille, mais leur grandeur étoit inégale; ils étoient tous de porcelaine bleue ou verte, les moulures du plus grand nombre étoient peintes en noir. Celui de ce n°. dont le volume eſt le plus conſidérable eſt d'une ſeule couleur, il eſt percé ſur ſa largeur pour être ſuſpendu au col. Sa conſervation ne peut être plus complette, & ſa diſpoſition ne peut jamais avoir été autre que le deſſein le préſente, les tranches étant couvertes du même émail que les ſurfaces.

Liv. III.

Plan. VII. n°. III.

Plus grande largeur *deux pouces trois lignes.*

Plus grande hauteur *un pouce dix lignes.*

N°. II, III. & IV.

La netteté & la préciſion des caracteres de ces trois Scarabées m'engagent à les faire graver, ils ſont tous exécutés ſur de la porcelaine bleue. Leur grandeur étant rapportée au bas de chaque morceau : je n'ai plus rien a en dire.

N°. V. & VI.

J'ai ſuffiſamment parlé de la Déeſſe Angerona dans les Volumes II. & III. je ne pourrois que répéter ce que les monumens rapportés m'ont donnés occaſion de dire, ainſi je ne ferai mention de cette Divinité ſous ce n°. que par rapport à ſon trait & à ſa fabrique. Cette Amulette ſemble indiquer plus particulierement ſon origine ; car la ſeule diſpoſition dénote qu'elle eſt plus Egyptienne que Romaine, la coëffure & la place de la béliere confirment cette impreſſion, le doit qu'elle porte ſur la bouche imite abſolument Harpocrate, & ſon autre bras pend ſimplement ſur ſon côté. Page 281 & p. 169.

Cette Amulette d'un verre clair, eſt très-bien moulée en deux piéces priſes dans la hauteur, & le moule n'a point été ébarbé.

Hauteur *treize lignes.*

PLANCHE V.

Un Négociant de Marſeille a raſſemblé pendant le long ſéjour qu'il a fait au Caire, un très-grand nombre d'Antiquités Egyptiennes. Elles ſont toutes d'un volume très-médiocre, & leurs différentes matieres ſont très-communes. Je crois qu'il s'eſt défait en ma faveur de la totalité qui ſe montoit à deux cent cinquante morceaux. Cette planche, les deux précédentes & la VIIe ſont remplies des monumens que j'en ai tiré, & qui m'ont paru préſenter quelques ſingularités.

Les volumes des monumens n'augmentent pas leur

mérite quant à l'objet de l'étude. L'Amulette & le Coloſſe fourniſſent des confirmations réciproques. L'avantage ſeroit même pour le monument de la plus petite proportion. La répétition fréquente d'une ſuperſtition ou d'un uſage rendent l'objet plus commun, & le mettent plus en état d'être retrouvé. Ce n'eſt pas tout, le monument plus portatif eſt étudié & comparé avec une facilité & une exactitude plus difficile à retirer du Coloſſe ou des grands objets.

N°. I. & II.

Cette Amulette de porcelaine verte préſente un monument très-ſingulier. Le Bacchus dont elle nous donne la repréſentation eſt traité comme on le voit le plus ordinairement ; mais ſon dos eſt formé par le corps d'un Epervier, ou plutôt il eſt enclavé dans cet oiſeau, dont la queue qui ſe termine à terre, ſert d'appui à la figure. Cette particularité auroit toujours mérité d'être rapportée ; mais la confirmation de cette queue d'oiſeau donnée par la gravure de la pierre que j'ai rapportée dans la planche VIII, m'auroit d'autant plus engagé à la faire graver, que le monument de ce n°. eſt beaucoup plus ancien. Il eſt vrai que cette derniere obſervation ne confirme qu'une partie, & que l'explication de tous les autres détails du Bacchus dans la barque, demeure dans une égale obſcurité.

N°. III. & IV.

Les têtes de Lion ſont communes dans les monumens Egyptiens ; j'ai même rapporté deux Prêtres avec le maſque ou la têtiere de cet animal. On peut les voir dans le IVe Volume, ils ont toutes les parures & les magnificences de la Prêtriſe de ce pays. Le petit monument gravé ſous ce n°. en préſente deux du même ordre, ils ſont abſolument pareils & repréſentés debout. J'ignore par quelle raiſon les Egyptiens ont ſouvent adoſſé

Planc. V. n°. I. & II. & Plan. VII. n°. IV. & V.

deux figures ſemblables. Ce peuple n'agiſſoit point par fantaiſie dans une affaire de culte. Mais nous ſommes bien éloignés d'être au fait de ces petits détails.

Le monument rapporté ſous ces deux n^os^. eſt d'une pierre brune aſſez tendre. Il eſt très-bien conſervé & très-bien travaillé. Ces Prêtres ſont des plus ſimples & des plus modeſtes ; leurs têtes n'ont même jamais été ſurmontées d'aucune parure. Les rapports du Nil avec le ſigne du Lion, nous font croire que ce ſont ici deux Prêtres de ce grand Fleuve. J'ai déja eu le même ſoupçon à l'égard de ceux du IVe Volume. Ces têtes adoſſées nous apprennent au moins que celles que nous voyons dans une pareille diſpoſition & traitées par les Grecs, ſont une imitation des Egyptiens.

Hauteur *un pouce quatre lignes.*

N°. V.

L'Ivoire de cette autre Amulette n'a ſouffert aucune altération. Le morceau repréſente deux Taureaux adoſſés & à mi-corps ; ils ſont couverts de la même houſſe qui préſente une ſorte d'ornement. On peut ſoupçonner ce petit monument d'avoir été conſacré aux Taureaux Apis & Mnevis. L'Egyptien qui avoit cherché une protection contre ſa foibleſſe, dans la crainte de ſe tromper ſur le meilleur ou le plus efficace des deux Taureaux, les avoit apparemment réunis.

Longueur *neuf lignes.*

Hauteur *cinq lignes.*

PLANCHE VI. N°. I.

J'ai rapporté dans le Ve Volume un Scarabée, dont le ſujet gravé eſt à peu près ſemblable au monument de ce n°., & je l'ai regardé comme un ouvrage de Perſepolis, je ne m'en dédis point, & celui-ci véritablement Egyptien me paroît confirmer ce que j'ai dit ; d'ailleurs plus une forme, une matiere préſentent de différences,

Planche XVII. n°. VI.

plus il faut les rapporter, nulle autre voye ne peut conduire à la lumiere.

Cette planche de bois de Sycomore eſt couronnée par une tête de Bacchus, auquel ſans doute le reſte de la compoſition étoit conſacré; une figure de jeune homme qui a le flocon de cheveux ſur l'oreille droite, les pieds poſés ſur deux Crocodiles qu'il paroît avoir domptés, tient d'une main une Pantere par la queue, & cette queue eſt terminée par une Ecreviſſe, & de l'autre main il tient une Chevre par une de ſes cornes, tandis que l'autre corne ſe termine par un Serpent à deux têtes.

Ces deux animaux ſont conſacrés l'un & l'autre à Bacchus; mais dans le culte admis par les Grecs. Cependant comme la ſuperſtition n'a jamais ſimplifié, & qu'au contraire elle a toujours augmenté par la révolution des années, il faut croire que les Cultes ſe ſont mêlés, & que par conſéquent l'aſſemblage que préſente ce monument n'a pu ſe faire en Egypte, que depuis le temps auquel la communication de ce pays a été rendue facile aux Grecs, c'eſt-à-dire, ſous les Ptolemées, temps auquel les Egyptiens ont dégénéré & perdu leur ancienne auſtérité en tous genres; c'eſt donc à ce temps que j'attribuerois cet ouvrage de Sculpture; mon ſentiment eſt appuyé ſur les raiſons ſuivantes.

En premier lieu l'ouvrage eſt traité à bas-relief ſaillant, & l'ancienne Egypte a preſque toujours évité ce genre de Sculpture. En ſecond lieu les jambes ſéparées & le mouvement des figures ſont autant d'oppoſitions à la grande antiquité de ce monument. Au reſte les morceaux du volume & de la matiere de celui-ci ne pouvant avoir été portés en Amulettes, & la ſuperſtition ne pouvant avoir perdu aucun de ſes droits, je ſuis perſuadé que l'on attachoit ou que l'on ſuſpendoit ces ſortes de Reliefs dans les maiſons des particuliers, ou comme des *Ex Voto* dans les portiques des Temples ou des Chapelles répandues dans la campagne. Ce bois eſt recou-

vert abſolument d'Aſphalte, & cette préparation le rend incorruptible en quelque façon, du moins elle le défend abſolument contre les vers.

Il ſeroit inutile de dire combien ce monument eſt peu intéreſſant par lui-même, d'autant qu'on ne peut le placer que dans le rang des Abraxas; cependant il préſente une ſingularité à cet égard, ils ſont tous accompagnés de caracteres, & celui-ci n'en a jamais porté d'aucune eſpece.

Hauteur *dix pouces onze lignes.*

Largeur *cinq pouces une ligne.*

Epaiſſeur de la planche à ſes extrêmités *onze lignes.* Le derriere de cette planche eſt égal & plat; mais la face extérieure, & qui porte le bas-relief a toujours été bombée plus ou moins dans ſon milieu. Sa plus grande élévation au-deſſus de ſon plat eſt de *cinq lignes*, & ce bombé eſt encore une altération qui doit ſe joindre aux autres preuves contre la grande antiquité de ce morceau.

N°. II. & III.

On ne peut douter que ce monument ne ſoit Egyptien, il ſeroit difficile d'en donner une explication qui put ſatisfaire, cependant il mérite une ſorte d'attention par la quantité d'altérations que le gout des Egyptiens a éprouvé depuis ſes temps anciens, juſqu'au moment du travail de celui-ci. Ce monument prouve encore que cette Nation a conſervé plus long-temps ſon Ecriture Sacrée dans ſa pureté, que ſes autres uſages, puiſqu'en effet les hiéroglyphes gravés ſur le revers du ſujet ne peuvent être regardés que comme une formule de Prieres. Les coëffures ſont un peu moins éloignées des anciens uſages, mais les habits, les ceintures, la figure avec un voile ſur le viſage, paroiſſent autant de nouveautés, & même de contrariétés à tout ce que préſente l'ancienne Egypte. Malgré ces altérations on voit encore

la Plante *perſea* placée ſuivant la plus ancienne diſpoſition. Ces foibles reconnoiſſances ne ſuffiroient pas pour donner avec certitude ce monument à l'Egypte ; mais les hiéroglyphes véritables ſont non-ſeulement formés & placés ſelon le plus ancien uſage, ils ſont encore de la plus parfaite exécution ; & cette obſervation me paroît lever toutes les difficultés que l'on voudroit oppoſer, d'autant même qu'ils ſont gravés en creux pour être lus de leur ſens naturel, & nullement écrits pour être imprimés.

Ce monument, dont la forme quarrée eſt un peu plus large par le bas que par le haut, eſt gravé ſur une Agathe, dont le blanc eſt ſale & laiteux. Il appartient aux Peres de l'Oratoire de Marſeille ; ils n'ont point voulu s'en défaire, mais ils m'ont permis de le faire mouler pour me mettre en état de le rendre avec toute l'exactitude dans laquelle il paroît ici.

Hauteur *trois pouces dix lignes.*

Largeur dans le bas *deux pouces trois lignes.*

Largeur dans le haut *deux pouces.*

Les hiéroglyphes de cette planche ſont gravés au miroir, & paroiſſent comme les originaux les préſentent.

PLANCHE VII. N°. I. & II.

Plan. XIII. n°. II. & III.

J'ai rapporté dans le IIIe Volume une figure Itiphallique, & j'ai donné le peu de raiſons que j'avois pour attribuer ce monument à l'Egypte. Les enfans gravés ſont ſous ces deux n^os. ſont de même matiere, c'eſt-à-dire d'une terre griſe tirant ſur le verd. Leur travail eſt du même temps, & leur objet eſt pareil. Ils faiſoient partie des 250 morceaux dont j'ai parlé, & qui rempliſſent les planches III. IV. & V. Ce groupe eſt également venu d'Egypte, & cette répétition autoriſe toujours un peu le parti que j'ai pris à l'égard des figures de ce genre ; mais en convenant que leur mouvement & leur diſpoſition empêchent de leur accorder jamais une grande antiquité, relativement

relativement au pays que je leur attribue.

Hauteur *deux pouces.*

N°. III.

Rien de ce qui nous reſte des Egyptiens ne me paroît indifférent, & quand on ignore l'uſage d'un objet dont on peut diſpoſer, on doit au moins le décrire, & ſi la choſe eſt poſſible accompagner la deſcription du deſſein. Je vais donner un nouvel exemple de ce conſeil, car on a pû voir que je l'ai très-ſouvent pratiqué.

Dans le nombre des petits morceaux ou de la petite collection que j'ai acheté en dernier lieu à Marſeille, j'ai trouvé environ 50 pieces de porcelaine plus ou moins fine, mais toutes recouvertes d'un émail bleu ou verd. Ce n°. repréſente une vingtaine de morceaux de différens temps; mais comme il eſt aiſé de le croire, leur travail qui n'eſt point également bon, eſt plus ou moins conſervé, d'ailleurs leur grandeur eſt variée. Celui-ci eſt deſſiné dans ſa grandeur exacte; il y en a qui ſont d'un tiers plus grands & d'autres d'un tiers plus petits. Ils préſentent tous d'un côté la tête d'un Bacchus, & de l'autre, ce que l'on regarde avec raiſon ſur les Médailles Etruſques comme la poupe d'un vaiſſeau, c'eſt du moins ce que l'on peut juger avec la plus ſcrupuleuſe attention; j'en ai d'autant plus apporté que tous ces morceaux étant percés dans leur épaiſſeur, & n'ayant pû avoir d'autre deſtination, que celle de ſervir aux parures du peuple, dès-lors il eſt difficile de croire que ce même peuple ſuperſtitieux ait pû porter avec une ſorte d'apparat des objets proſcrits, comme on ſçait que tout ce qui concernoit la Mer étoit en horreur dans un temps même très-ancien; mais ſoit que la même raiſon que l'on donne au revers des têtes de Janus, c'eſt-à-dire que l'on vouloit prouver que ce Prince étoit venu par Mer, ſoit que les Egyptiens donnaſſent une autre valeur à ce ſymbole, on ne peut aller contre des faits, & ces faits produi-

ſent en ce cas non-ſeulement la ſingularité, mais l'embarras.

On a pluſieurs exemples anciens & modernes de monnoyes percées pour être enfilées. On a vû plus haut que les Egyptiens connoiſſoient les *Coris* (*a*) : je ne dirai point qu'ils employaſſent ces coquilles à un pareil uſage, & ils ne pouvoient les employer que paſſées dans des fils, ainſi la perçure de ces objets ne s'oppoſeroit point à les regarder comme une eſpece de monnoye. Mais malgré tous ces rapports de forme de têtes & de revers, je ne les propoſe point comme tels, mais comme n'ayant point été rapportés ; c'eſt auſſi ce qui me perſuade qu'il étoit bon d'en donner une idée, pour les faire reconnoître pour ce qu'ils ſont ou ce qu'ils peuvent être. Enfin le véritable Antiquaire ne doit rien négliger, & ſe croire heureux quand une de ſes erreurs peut conduire un de ſes Confreres à la vérité.

Ce morceau, comme je l'ai dit dans le cours de l'explication, eſt deſſiné de ſa grandeur.

N°. IV.

Plus d'une trentaine d'autres morceaux de même matiere, également percés pour être enfilés, & de toutes ſortes de grandeur portent deſſus comme deſſous la figure de cet X, ou de cette croix dont les traits ſont doubles. La variété des formes longues, quarrées, rondes, dentelées, qui ne laiſſent aucun doute ſur la perçure, confirment l'uſage général de ces coliers à pluſieurs rangs, & de ces braſſelets multipliés que le peuple ne pouvoit porter auſſi riches que ceux qu'on a vû ſur les repréſentations de quelques Prêtres d'un état ſupérieur, mais qui le ſatisfaiſoit toujours dans la généralité de la mode. Je

(*a*) Coquille ſervant de Monnoye dans l'Inde.

dois cependant dire que ſelon Horus Appollo, cette marque X a toujours valu 10. Cette conſtance & cette durée dans un chiffre convenu ſera bien ſinguliere.

N°. V.

Cette Amulette de pierre brune & tendre repréſente la tête d'un Crocodile, je n'en avois point encore rapporté de cette eſpece ; & quoique les Egyptiens me paroiſſent peu dans l'uſage de repréſenter des parties pour des totalités, l'ouverture placée dans la pierre pour la rendre plus facile à porter, m'ont engagé à lui donner le nom d'Amulette, d'autant qu'elle eſt coupée quarrément comme on le voit ſur le deſſein ; il eſt vrai que la pierre d'une matiere douce & facile à travailler a pû être formée différemment depuis que le morceau aura été dégradé. D'un autre côté ſi l'animal a été entier il a difficilement été porté en Amulette, puiſqu'en effet il devoit avoir près de ſix pouces de long. Ce pouvoit être auſſi un objet de ſuperſtition rare de quelque Idole placé comme un préſervatif dans la maiſon de quelque particulier. Qui peut imaginer tous les tours & les détours de la ſuperſtition ? L'animal eſt aſſez bien travaillé, & l'on ne peut méconnoître le travail Egyptien.

Longueur de l'Amulette entiere, ou du fragment *dix-ſept lignes.*

Hauteur *quatorze lignes.*

Largeur à la baſe *treize lignes & demie.*

N°. VI.

Ce Scarabée de même nature que les trois qu'on a vû dans la planche IVe, a pour ſingularité la repréſentation de ſa baſe toujours gravée en creux par deux bâtons en croix toujours les mêmes, & de même proportion. La raiſon de cette marque diſtinctive m'eſt inconnue.

PLANCHE VIII. N°. I.

Cette pierre gravée en creux exige quelques réflexions : en disant tout ce qu'elle me fait penser, le Lecteur sera plus en état de prendre un parti & de me juger moi-même.

L'ouvrage est exécuté sur une Agate onice d'un gros verd barré de blanc, je n'ai jamais vû ces sortes de matieres employées par les Egyptiens, elles me paroissent même en général fort éloignées de leur goût. Cette raison pourroit n'être pas convaincante si elle étoit seule ; mais étant jointe à la démonstration du travail, on ne doutera plus de la nouveauté de ce monument par rapport au temps ancien de l'Egypte. Le sujet représente une espece de figure Panthée, car elle réunit les attributs de plusieurs Divinités, & cet usage me paroît contraire à celui des premiers Egyptiens ; de plus cette figure a du mouvement, ses bras & ses jambes sont en action ; enfin toutes les parties de son corps sont nues, cette disposition est absolument dans le goût de plusieurs Abraxas qui sont très-communs. Mais je puis avancer qu'elle est d'un meilleur temps qu'aucun de ceux que j'ai vû en ce genre, & qu'elle est au moins plus distincte & travaillée avec plus d'intelligence & de justesse.

Elle présente la tête de face du Bacchus Egyptien, dont j'ai rapporté plus d'un exemple ; cette tête accompagnée d'une chevelure large comme celle du Jupiter Grec, est surmontée par une parure, dont la forme est très-commune sur les monumens Egyptiens. Les aîles du Scarabée sont étendues & placées sur le dos du Bacchus on en voit deux de chaque côté, elles sont traversées à une distance égale par deux Sceptres surmontés chacun par une figure difficile à reconnoître, mais qui rappelle l'idée de la huppe que l'on voit sur le Sceptre d'Horus dans la table Isiaque ; ces Sceptres ne portent que sur les aîles du Scarabée, & sont placées d'aplomb. La figure

du Bacchus préſente l'attribut d'Oſiris pere de la nature, & d'une main elle tient un bâton élevé parallelement à ſon plan : l'autre main eſt appuyée ſur un Sceptre, dont la diſpoſition & la proportion ſont pareilles à celles des deux que j'ai décrit plus haut. Cette Divinité porte une queue d'oiſeau qui s'étend à ſa droite & à ſa gauche : la nouvelle Mythologie d'Egypte lui ſuppoſoit ſans doute cet attribut, dont l'ancienne ne préſente aucune trace. Enfin ce Dieu quel qu'il ſoit eſt placé debout au milieu d'une barque Egyptienne, & l'on voit à la poupe & à la proue deux Eperviers tenus dans une proportion convenable, & dont le travail & le deſſein ſont ſupérieurs à celui du reſte de la gravure.

Ces variétés ſi marquées dans l'exécution me mettent hors d'état de parler affirmativement ſur cet ouvrage, je ſçais qu'il n'eſt & ne peut être de la haute antiquité des Egyptiens, mais je le croirois exécuté par quelqu'un des Grecs admis en Egypte ſous les Ptolémées, ou peut-être un peu plus anciennement. Mais comment un Artiſte qui a touché les deux Eperviers avec fineſſe & préciſion auroit-il exécuté la figure & les attributs de la figure dominante, avec une peſanteur & un mauvais goût qui n'ont aucune eſpece de rapport ?

Les hiéroglyphes gravés au revers de cette même pierre, & dont je vais parler au n°. ſuivant, ne font qu'augmenter l'embarras de ma déciſion.

N°. II.

Ces caracteres ſont gravés ſur la hauteur de la pierre, tandis que la barque eſt exécutée ſur la largeur ; ils ſont diſpoſés comme ceux que l'on voit ſur les Obéliſques. Ces treize lignes me paroiſſent compoſées d'un mot, le plus ſouvent de deux & quelquefois de trois. Plus ces lettres ſont écrites avec fineſſe & délicateſſe, plus le mérite de l'Artiſte eſt recommandable, & plus il eſt difficile de ſe rendre compte de ce petit monument.

N°. III. & IV.

Cette figure de porcelaine d'un bleu foncé repréſentant toujours un Prêtre d'Oſiris, ainſi que celle qui ſuit, eſt tenue plus ſuete & plus légere que ces repréſentations ne le ſont ordinairement, du reſte elle n'eſt pas mieux exécutée que toutes les figures communes de l'Egypte, les caracteres dont ſa guaine eſt ornée ſont très-profonds & très-faciles à diſtinguer. Le n°. IV. indique les deux lettres ou les deux mots placés ſur le dos de la figure.

Hauteur *trois pouces dix lignes.*

La répétition des figures déja rapportées, & très-commune en elle-même, ſeroit faſtidieuſe aux yeux du Lecteur. Je me contente donc de les décrire, de donner leur matiere & leur proportion, & de faire graver les différences qu'elles préſentent.

N°. V.

Ce n°. préſente une de ces figures communes exécutée en porcelaine groſſiere. La couleur de celle-ci eſt d'un vert pâle, elle m'a été envoyée de *Sour*, ou de l'ancienne *Tyr*, avec quelques autres monumens dont j'ai fait mention dans le VIe volume. Ce monument fait ſentir par un ſurplus de négligence dans l'exécution, la différence des ouvrages faits dans les Colonies. Les différences de la forme du viſage ou du trait général ſeroient apparentes, même à ceux que l'étude du deſſein ne peut éclairer ; mais il faut ſur ce point s'en rapporter à la bonne foi de ceux qui veulent en décider. Aucune deſcription ne peut faire ſentir le degré exacte de la vérité : on peut mettre ſur les voyes de l'examen, mais ſi l'on n'eſt pas conduit par les yeux de l'Art, tout ce que l'eſprit prétend prononcer, tout ce dont il peut juger par écrit ne préſente aucune certitude. D'un autre côté quand l'œil n'eſt pas formé par la pratique des Arts, c'eſt en vain que l'on donne les raiſons pour leſquelleson décide une copie. Séchereſſe, ſervitu-

de, altération, maniere, ces convictions pour celui qui eſt inſtruit, ſont des mots pour celui qui n'eſt point initié dans l'Art; auſſi le meilleur Antiquaire & le meilleur Connoiſſeur pour le plus grand nombre des parties de cette étude, ſera toujours celui qui aura deſſiné ſuffiſamment pour *penſer l'Art*, comparer & méditer toutes ſes parties. Les caracteres & les attributs marqués ſur cette figure ſont repréſentés au pinceau avec une couleur noire, dont la tenue ne peut être altérée. Il ne faut pas croire que cette couleur ſoit arrêtée ſur cette porcelaine par le moyen du feu, elle pouvoit être employée par ce procédé; mais elle eſt ſi ſolide en elle-même, qu'on la trouve très-ſouvent miſe au pinceau ſur les bois de Cédre & de Sycomore pourle même uſage, & avec un égal ſuccès.

Il ſeroit bien avantageux de retrouver la compoſition d'une couleur aſſez ſolide & aſſez ferme pour être également employée ſur des matieres différentes, & par des procédés qui ne ſe reſſemblent point, du moins autant que je puis la juger par les apparences; je ſuis perſuadé que le noir de l'Imprimerie pourroit nous donner un équivalant: M. Roux y travaille, & s'il réuſſit, il fera part de ſes découvertes & de ſes réflexions au Public.

Hauteur *trois pouces cinq lignes.*

PLANCHE IX.

Plus on a vû de monumens Egyptiens, moins on s'attend à trouver des objets outrés, dans le nombre de ceux que ce Peuple avoit conſacré à ſon culte. On auroit quelque raiſon pour conclure de cette ſingularité, qu'il y a toujours eu des hommes, qui par amour propre, ou par un deſir effrené de ſe diſtinguer, ſe ſont écartés du goût & des uſages de leur Nation. On pourroit même ajouter que ſi nous voyons de pareils exemples dans un peuple dont le gouvernement étoit ſimple, égal & ſoumis, nous devons encore plus pardonner à des Nations moins ſages

& moins réſervées. Ces réflexions ne ſe préſentent pas d'abord à l'eſprit. C'eſt donc avec beaucoup d'étonnement que j'ai trouvé l'Iſis que l'on voit ſous ce n°., coëffée avec des cornes de vache, dont le volume eſt plus conſidérable que celui des cornes ordinaires, c'eſt-à-dire que leur proportion eſt plus forte qu'elle ne doit être, comparée avec une tête de femme. J'ai voulu que le Lecteur fut à portée de juger de cette petite ſingularité. Je n'ai même rapporté que la tête de cette Divinité, le reſte étant abſolument dans la forme d'une Iſis aſſiſe avec ſon fils Horus ſur ſes genoux, telle enfin qu'on la voit ordinairement repréſentée ſur les monumens les plus authentiques. D'ailleurs elle n'eſt chargée d'aucun caractere, & le deſſein de la tête & de la coëffure, ſuffit pour faire ſentir la ſingularité de ce bronze.

Cependant toutes les réflexions que je viens de faire tombent d'elles-mêmes, ſi l'on veut regarder ce monument comme ayant été exécuté à Tyr, en Créte, ou dans quelques-unes des Colonies ſoumiſes aux Egyptiens. J'ai rapporté quelques monumens trouvés hors de l'Egypte, qui prouvent que malgré la ſéchereſſe & les idées ſoumiſes des Artiſtes Egyptiens, les ouvrages exécutés dans l'Egypte même ſont toujours ſupérieurs pour le détail. D'un autre côté j'ignore l'hiſtoire particuliere du morceau rapporté ſous ce n°. Il faiſoit partie du petit cabinet que j'ai acheté à Avignon, & qui avoit appartenu à feu M. le Marquis de Caumont. Je dois encore ajouter, qu'indépendamment des cornes outrées que l'on voit ſur ce monument, le goût du travail eſt encore plus ignorant que négligé. Sa hauteur eſt de *huit pouces,*

N°. II.

Malgré l'exactitude ſcrupuleuſe avec laquelle j'ai fait graver les hiéroglyphes des premiers Volumes de ce recueil, & l'attention que j'ai eu pour ſurpaſſer mes prédéceſſeurs

déceſſeurs en ce point, j'ai redoublé de ſoins à cet égard, j'en ai même averti le Lecteur pour augmenter ſa confiance. Mais le déſir de bien faire n'eſt pas toujours ſuffiſant, & tous les objets demandent en particulier un degré de pratique & d'intelligence, par conſéquent il y a toujours un certain ſentiment dans un caractere ou dans une lettre qui demande une eſpece de familiarité que le deſſein, c'eſt-à-dire, la ſimple copie du trait, ne peut procurer. Il m'auroit été impoſſible, malgré mes ſoins & ma bonne volonté, de parvenir à ce ſurplus d'intelligence, ſans le ſecours de M. & de Madame de Guignes, ils m'ont mis en état l'un & l'autre de rendre les hiéroglyphes avec plus d'exactitude que l'on n'a fait juſques ici : d'ailleurs il faut être perſuadé que cette partie de l'antiquité demande beaucoup d'attention, & qu'elle eſt fort étendue. Quelques conſtans que les Egyptiens ayent été dans leurs pratiques, je me ſuis ſouvent apperçu qu'il y avoit des différences conſidérables dans les formules écrites ſur les guaines ou ſur les corps des figures, dont la repréſentation étoit cependant la même. Les trois inſcriptions dont je vais donner les caracteres ne ſe reſſemblent point, quoiqu'elles ſoient placées ſur des Prêtres d'Oſiris ayant le fouet ſur l'épaule, ainſi que les autres attributs, ſans qu'il ſoit poſſible de démêler aucune différence dans leur objet. D'un autre côté ces petites figures étant placées autour des Mumies, le nom, l'âge & la qualité pouvoient être déſignés par des caracteres au milieu de la priere, & produire des variétés infinies. Ces figures ſont de cette porcelaine commune que l'on trouve avec tant de facilité, & dont le prix devoit être très-médiocre en Egypte, puiſqu'elles étoient conſacrées à un uſage ſi général. Malgré le peu de mérite de la matiere & de leur exécution, les caracteres ne peuvent être ni mieux prononcés en creux, ni plus précis ; d'ailleurs ils préſentent des arrangemens de lignes & des aſſemblages de caracteres qui paroiſſent avoir quelque ſingularité.

Hauteur du Prêtre de ce n°. *quatre pouces dix lignes.*

N°. III.

Même matiere, même ſujet, même proportion.

N°. IV.

Porcelaine griſe. Hauteur *deux pouces dix lignes & demie.*

Je communiquerai ici les Réflexions de M. Rouſſe, dont j'ai parlé dans l'article précédent.

On trouve ſur quelques morceaux de terre cuite antiques, & ſur des bois, des caracteres & d'autres traits tracés avec une eſpece de couleur noire qui paroît y avoir été appliquée après que les terres ont été cuites, & qui par conſéquent n'a point éprouvé l'action du feu. Malgré cela le temps & les injures des ſaiſons paroiſſent avoir reſpecté ces traits, ce qui démontre que la matiere dont on s'eſt ſervi pour les tracer étoit indiſſoluble à l'eau.

Ne pourroit-on pas ſe flatter de trouver dans l'encre de nos Imprimeries faite avec une huile bien ſiccative, à laquelle on met même le feu à la fin de la cuite pour détruire de plus en plus le mucilage qui l'empêche de ſécher, & qu'on unit avec une matiere noire; ne pourroit-on pas ſe flatter, dis-je, de trouver une matiere qui pût imiter parfaitement celle avec laquelle les Anciens ont tracé ces traits & ces caracteres? Comme elle eſt indiſſoluble dans l'eau, & par conſéquent capable de réſiſter à l'injure des temps, il n'eſt pas étonnant qu'elle ſe ſoit conſervée juſqu'à nous; d'ailleurs elle s'applique également bien ſur la terre cuite & ſur le bois.

Pour m'aſſurer ſi ma conjecture étoit fondée, j'ai pris de l'huile de Lin, je l'ai fait bouillir dans un vaſe très-ſpacieux avec une quantité égale d'eau. Lorſque toute l'eau a été conſommée, j'ai augmenté le feu pour faire bouillir l'huile, & dès qu'il s'en eſt élevé une fumée blanche très-épaiſſe, j'y ai mis le feu, & je l'ai laiſſé

bruler juſqu'à ce qu'il s'en fut conſommé environ un cinquieme. J'ai broyé cette huile ſiccative avec un peu de noire d'Yvoire, & pour rendre ce vernis plus maniable je l'ai étendu avec un peu d'huile eſſentielle de Térébenthine que j'avois rectifiée moi-même.

J'ai appliqué avec un pinceau de cette encre ſur un petit vaſe de terre à demi-cuite ſans couverte ou émail, & ſur un gobelet de la même terre un peu plus cuit. Celle que j'ai appliquée ſur ce dernier n'étoit pas parfaitement ſéche au bout de quinze jours : celle au contraire que j'ai employée ſur le vaiſſeau à demi-cuit l'a été au bout de vingt-quatre heures. J'ai remarqué que les morceaux de terre antique ſur leſquels on trouve ces traits ou caracteres noirs, ne ſont pas parfaitement cuits. J'ai vû cependant une petite figure émaillée de bleu, dont le fonds étoit d'une véritable porcelaine qui avoit une couche de cette couleur noire, mais elle y tenoit peu & on l'enlevoit aiſément en la frottant. L'application de cet encre ſur le bois ne ſouffre aucune difficulté.

On pourroit obtenir le même effet en employant du vernis de ſuccin au lieu d'huile ſiccative. Pour faire ce vernis on réduit le ſuccin en poudre groſſiere. On met au fond d'un pot de fer muni de ſon couvercle un peu de Térébenthine, & le ſuccin par-deſſus. On expoſe le tout à un feu capable de fondre le ſuccin, dans le même temps on fait bouillir dans un autre petit pot de l'huile de Lin : lorſque le ſuccin eſt fondu on verſe cette huile bouillante par-deſſus ; on recouvre le pot pour empêcher que le feu n'y prenne, on le retire du feu & le vernis eſt fait. Il eſt néceſſaire de le paſſer par la chauſſe pendant qu'il eſt encore tout chaud, pour en ſéparer quelques grains de ſuccin qui n'auroient pas été fondus. Il ſe pourroit bien que les Egyptiens, qui nous ont tranſmis les monumens ſur leſquels on trouve cette couleur, ſe fuſſent ſervis d'un vernis ſemblable compoſé avec quelqu'un des bitumes qu'ils employoient à tant d'autres ouvrages.

PLANCHE X. N°. I.

Les Jéſuites de Paris étoient mieux aſſortis en Médailles qu'en morceaux de cabinet. Deux de ces morceaux, l'un de la Maiſon Profeſſe, & l'autre du Collége, avoient piqué ma curioſité ; mais le prix exceſſif qu'on a mis à ces monumens, prix qu'on auroit peine à croire, m'a empêché d'en faire l'acquiſition. Comme j'étois malade on m'avoit fait l'amitié de m'en communiquer auparavant pluſieurs qui appartenoient au Cabinet du Collége, je les avois fait deſſiner exactement & avec toutes leurs proportions. Le monument dont je vais parler eſt un des deux que j'avois envie de me procurer ; mais qui a été porté à un ſi haut prix, que j'ai cru devoir n'en pas faire l'acquiſition, me contentant du deſſein que j'avois.

Ce monument avoit pour moi toute la nouveauté, n'en ayant jamais rencontré de pareil ; il eſt cependant rapporté par Pignorius & par le P. Kircher, mais avec des différences qu'il ſera aiſé de remarquer en les comparant. Ces variétés prouvent ſeulement combien cet objet de ſuperſtition étoit répété en Egypte.

La petite figure aîlée n°. II. qui fait la ſingularité de ce monument eſt dans Pignorius droite & placée ſur l'eſtomac ſans être ſoutenue par les mains. L'Auteur n'en donne aucune explication. Cet oiſeau à tête de jeune femme bien coëffée, a les aîles éployées à la droite & à la gauche. Il a de grandes pattes & une queue.

On trouve un ſemblable monument avec un pareil attribut dans l'Ouvrage du Pere Kircher, intitulé *Sphinx Myſtatoga*, ch. II. pag. 22. Mais ce Jéſuite ne décrit ni la figure, ni l'attribut, ni les proportions, ni la matiere. Il ſe jette dans des généralités étrangeres, & parle à cette occaſion des ſymboles Egyptiens, des Dieux de l'Egypte, des bitumes employés pour les Mumies, & de mille choſes fort éloignées de ce que l'on chercheroit dans ce chapitre.

La même figure reparoît dans le même Livre pag. 31 ch. 4, & elle y eſt aſſez bien décrite, mais on n'en trouve ni les proportions ni la matiere. Le P. Kircher entreprend ici d'expliquer ce monument, & dit que c'eſt la repréſentation d'Iſis. Quant à la petite figure aîlée, placée ſur l'eſtomac, je rapporterai ſes propres expreſſions pour faire juger de ſes idées : » Figura verò infra limbos » conſtituta *Jyngem* cujus *Iſis* miniſtra eſt, ſive *fundum* » *paternum* ex tribus triadibus compoſitum notat : quæ qui- » dem apte per *trium alarum* ordinem, id eſt, diverſos in- » telligentiarum choros (uti in Theologia Ægyptiorum » docuimus) ſignatur, quibus univerſum mundum adminiſ- » trat. Brachiis extenſis cum reliquo corpore *crucem* expri- » mit, qua in omnia mundi membra influxus ſignificatur ; » *Pennam* utrâque manu tenet, ad celeritatem operatio- » num oſtendendum, *&c.*

Je ne décrirai point la figure que je rapporte, parce que les yeux pourront en juger. Elle eſt de porcelaine verte, commune, groſſiere, ſans couverte, & d'un travail fort ordinaire.

Hauteur *cinq pouces treize ou quatorze lignes.*

N°. II.

La figure aîlée développée, eſt d'un pouce trois lignes de hauteur, la largeur des aîles éployées un pouce ſept lignes.

N°. III. & IV.

Le Scarabée de pierre verte gravé ſous ce n°. eſt un des plus beaux & des mieux travaillés, & des plus chargés d'hiéroglyphes que je connoiſſe. L'examen de cette gravure très-fine & très-délicate étonne toujours l'imagination, quand on conſidere qu'elle n'eſt pas faite au tour, mais exécutée & emportée à la main. Ce méchaniſme eſt fort difficile à comprendre pour ces temps reculés : je n'entreprendrai pas de le décrire. On ne peut dans ces cas

qu'expoſer les faits. Madame de Guignes a copié & formé les caracteres de ce Scarabée avec la ſagacité dont j'ai fait l'éloge, & je m'en rapporte à elle pour les louanges qu'elle a données à ce beau monument.

On voit ſur le dos du Scarabée un mot en Egyptien, beaucoup plus groſſierement écrit, & que j'ai fait copier au n°. III.

Longueur du Scarabée *deux pouces trois lignes.*

N°. V.

Ce Crocodile de bronze porte tous les attributs de la Divinité ou de la ſuperſtition. Il autoriſe ce que j'ai pu dire ſur celui qui ſervoit d'amulette, & qu'on peut voir planche VII. On ſçait aſſez combien cet animal étoit regardé différemment dans les Nomes particuliers de l'Egypte, & ſi l'on pouvoit connoître le lieu précis où ces monumens ont été trouvés, on pourroit inférer quel étoit le culte de chacun de ces Nomes.

Sur le grand côté de la plinthe de celui-ci on voit des caracteres hiéroglyphes, ils ont été gravés ſi légerement, & le temps les a d'ailleurs ſi maltraités, qu'à peine on en diſtingue deux ou trois.

Longueur du Crocodile quatre pouces une ligne.

Hauteur de la coëffure depuis le plan un pouce huit lignes.

Longueur du piedeſtal cinq pouces trois lignes.

Hauteur du piedeſtal un pouce moins deux lignes.

PLANCHE XI.

On vient d'envoyer d'Egypte à M. Pellerin une figure de Prêtreſſe fort accroupie. Je n'en n'avois point encore eus en ma poſſeſſion de ſemblables ; mais j'en avois vû de deſſinées dans pluſieurs Recueils, & je les ai toujours regardées comme des figures aſſiſtantes & placées ſelon les circonſtances en différens temps, autour des principales figures pour leur faire honneur. Ce monument eſt

deſſiné ſur deux aſpects, n°. I. & II, le tablier qui eſt répété n°. III. plus en grand, n'occupe que le devant des jambes, & fournit un eſpace dont la largeur en haut eſt de ſept pouces deux lignes, & la hauteur eſt de cinq pouces huit lignes, on ne peut déterminer la largeur des lignes à cauſe des contours des jambes auſquels le tablier finit. Il eſt chargé de ſix lignes de beaux caracteres hiéroglyphes qui ſont importants à rapporter. Le deſſein repréſente pour ſecond aſpect le derriere de cette même figure, & le long du dos on voit une bande d'appui n°. IV. qui ſe termine à la coëffure, & qui eſt encore chargée de caracteres.

Hauteur totale *dix-ſept pouces.*

Hauteur du ſocle qui la porte *deux pouces ſept lignes.*

La bande qui porte les caracteres eſt à peu près de la même longueur.

Ce monument de marbre tirant ſur le noir, ou de pierre d'un verd foncé, eſt très-bien conſervé; je ſuis tranquille ſur l'exactitude des hiéroglyphes, Madame de Guignes ayant eu la bonté de les deſſiner & de les graver, je doute que l'on puiſſe pouſſer le goût & le brillant plus loin; c'eſt ce dont on peut s'aſſurer, ſi l'on compare ces hiéroglyphes avec ceux qui ſont ſur les planches précédentes.

J'ai dit que cette figure étoit une Prêtreſſe. Mon ſentiment ſur pluſieurs monumens de cette eſpece paroît ſouffrir quelques difficultés, & je dois m'expliquer à cet égard.

Je ſens qu'on ne peut contredire un Auteur auſſi reſpectable qu'Hérodote ſans avoir de fortes raiſons, celles qui m'ont engagées à prendre ce parti ſe trouvent déja dans le IIIe vol. & je prie le Lecteur d'avoir la complaiſance de les relire; il s'agit de l'excluſion du ſervice des Autels qu'Hérodote donne formellement aux femmes Egyptiennes. Cependant la quantité de monumens que j'ai ſcrupuleuſement examiné, & dont j'ai toujours rendu compte

Pag. 37. Plane. VIII n°. II.

en les rapportant, m'a fait regarder comme des Prêtreſſes les figures qui m'ont paru ne pouvoir repréſenter des Iſis, ſoit par leur attitude, ſoit par le genre de leur coëffure, & la privation de tous les attributs de cette Déeſſe, mais non celle des hiéroglyphes que je regarde quelquefois comme des formules de prieres que l'on faiſoit à la Divinité dans tel ou tel inſtant. Pour concilier en quelque façon le paſſage de l'Auteur avec l'indication des monumens, je me ſuis perſuadé que les femmes étoient exclues du Sacerdoce, mais qu'il étoit confié aux filles. Cette raiſon paroît une défaite, & comme telle elle ſeroit aſſez mauvaiſe: cependant le rapport des repréſentations de ces fauſſes Iſis avec les monumens que l'on regarde avec raiſon comme la repréſentation des Prêtres d'Oſiris, ou d'autres Divinités de l'Egypte, me paroîtra toujours une preuve ſuffiſante du moins pour excuſer la licence dont on pourroit me ſoupçonner. J'ajouterai même comme une nouvelle excuſe que les cultes que nous voyons émanés de celui des Egyptiens ont toujours admis les femmes dans le ſervice de leurs Temples. Je donnerai pour exemple certain les Etruſques & les Grecs, mais principalement les premiers. La raiſon s'oppoſe à croire qu'une nation puiſſe admettre une pratique ſi ſenſiblement oppoſée, dès le premier inſtant de l'emprunt qu'elle fait d'une Religion. On ſçait que ces commencemens ſont toujours accompagnés de la ferveur & de la pureté de l'imitation, comment encore deux nations ſe ſeroient-elles accordées ſur une pareille ſingularité? D'ailleurs on ne me perſuardera jamais que dans les *Nomes* qui révéroient particulierement Iſis, à Bubaſte par exemple, le Temple de cette Déeſſe fut deſſervi par des hommes, pendant que la table Iſiaque préſente deux femmes debout & en fonction devant ſa repréſentation. Je croirois donc qu'Hérodote, ou plutôt ſes Copiſtes ont oublié l'indication qui détruiſoit la généralité: car je crois encore, & les monumens ſemblent le déſigner, qu'il y avoit pluſieurs *Nomes*

mes qui n'admettoient que des hommes dans le Sacerdoce de la Divinité qu'ils adoroient, tels pouvoient être ceux qui étoient consacrés à Osiris, au Taureau Apis, à l'Epervier, au Cynocéphale, &c.

Je sens très-bien que je serai toujours dans mon tort aux yeux des Sçavans qui s'attachent au texte des bons Auteurs; je suis de leur sentiment, & c'est un principe dont on ne doit point s'écarter. Mais je veux au moins leur prouver que je péche avec connoissance de cause, & que je ne me suis livré à ce qui me paroît évident, qu'après une mûre réflexion, en un mot qu'après avoir fait une des plus belle défense.

PLANCHE XII.

DESCRIPTION
DE LA TABLE ISIAQUE.

PREMIERE PARTIE.

LE précieux reſte d'antiquité connu ſous le nom de Table Iſiaque, a mérité l'attention des plus Sçavans hommes de l'Europe ; pluſieurs en ont donné l'explication, preſque tous l'ont cité. Je n'examinerai point la variété des ſentimens de ceux qui en ont écrit ; cet examen ne ſerviroit qu'à prouver combien les hommes ſont attachés au ſyſtême qu'ils ont créé ou adopté ; mais je conviendrai que rien n'eſt ſi difficile à expliquer qu'un monument Egyptien compoſé d'un ſi grand nombre de figures, & qui fait naître des conjectures d'autant moins ſatisfaiſantes, que les Auteurs Grecs, les ſeuls guides que nous puiſſions avoir ſur l'Egypte, ne ſont point d'accord entr'eux, & ſe trouvent ſouvent contredits par les monumens. La Table Iſiaque en fournit pluſieurs exemples. D'ailleurs on peut regarder les compoſitions Egyptiennes du même œil que Marsham voit la Religion de l'Egypte, & dont il dit *immenſa res eſt Egyptiorum Religio, ſeu cultûs vetuſtatem ſpectemus, ſeu varietatem.* Il m'a paru de plus que les explications qu'on a données juſques ici de la Table Iſiaque, quoique pleines d'eſprit & d'érudition, ont levé peu de difficultés, car il faut convenir que les ſyſtêmes généraux ſont plus flatteurs pour ceux qui les inventent,

Page 55.

qu'ils ne ſont utiles à ceux qui les liſent. Je ne me flatte aſſurément pas d'éclaircir un pareil monument, je tente une autre voye, & je me renferme uniquement dans les deſcriptions, elles ſont moins brillantes que les ſyſtêmes, mais elles ſervent au moins à fixer l'attention de celui qui veut étudier, & à lui donner les moyens d'employer la comparaiſon des détails, & d'aller plus loin que celui qui les préſente.

Les deſcriptions qui compoſent ce mémoire, quoique ſimples, renfermées dans la nature, & ſoumiſes aux procédés de l'Art, ont cependant beſoin à pluſieurs égards d'une indulgence que les Auteurs des ſyſtêmes ont ſçu mériter par l'eſprit, l'imagination & la profonde érudition. Pour moi je ne me propoſe que de préſenter ici un nouvel effort pour l'inſtruction : quand la vérité n'a point été démontrée, il faut non-ſeulement ſe contenter de la vraiſemblance, mais admettre les plus foibles moyens pour en approcher.

Cette expoſition du fait autoriſe, ou du moins ſert d'excuſe à mon projet; & j'eſpere qu'on ne trouvera point extraordinaire qu'un monument enveloppé de ſi grandes obſcurités, expliqué tant de fois, reparoiſſe aujourd'hui ſous une forme différente, c'eſt-à-dire, purement matérielle. Je crains ſeulement la monotonie inévitable dans un ſujet compoſé de pluſieurs parties, dont l'objet eſt toujours à peu près ſemblable. A l'égard du reproche qu'une nouvelle forme ſemble mériter, quelqu'examen que les monumens ayent ſubi, les Antiquaires ſont toujours en droit de les regarder comme leur bien, & conſéquemment de rendre compte des impreſſions qu'ils en reçoivent; ils auroient ce droit quand l'objet & le point de vûe de leurs réflexions ne préſenteroient que des augmentations ſous le même aſpect, ou ne ſerviroient qu'à donner des confirmations établies ſur de nouvelles autorités : ce droit eſt juſte, il eſt fondé ſur la raiſon; en effet l'intervalle de quelques années, ajoute ſans contredit aux con-

noiſſances. Non-ſeulement le nombre des monumens augmente chaque jour, & leur découverte ſert à les éclaircir mutuellement, les anciens par les nouveaux, ou les nouveaux par les anciens ; mais les idées mûriſſent, la fermentation & le frottement, pour ainſi-dire des opinions, rectifient le jugement de la Société Littéraire. Il y a plus, les hommes, s'il eſt poſſible de pouſſer la métaphore à ce point, montent ſur les épaules les uns des autres : ſans le ſecours de ceux qui les ont précédés, leur vûe ſeroit moins étendue, & tant que les Lettres ne ſeront point interrompues par ces révolutions, dont l'Hiſtoire ne préſente que trop d'exemples, la poſtérité ſçaura profiter de ſes prédéceſſeurs : ſi donc il eſt permis aux Antiquaires de fortifier par de nouvelles preuves un jugement déja prononcé, ils ont encore plus le droit de préſenter ces mêmes monumens d'un côté par lequel ils n'ont point été regardés.

Ces raiſons m'ont engagé à donner un nouveau travail ſur la Table Iſiaque, conſidérée principalement avec les yeux de l'Art.

Cette Table m'a paru réunir pluſieurs parties de l'Art, & faire honneur à la Nation qui les a produites ; on y remarque un détail dans les ornemens, & une ſymétrie trop recherchée pour n'être pas la ſuite d'une réflexion & d'une méditation établies en Egypte, long-temps avant l'exécution de ce monument.

Avant que de rapporter l'hiſtoire moderne de ce précieux morceau, je vais en donner une idée par rapport à ſon antiquité.

Ce monument ne me paroît pas remonter fort haut chez les Egyptiens. La ſéparation des bras & des jambes, & par conſéquent l'augmentation de mouvement & d'action en ſont la preuve. C'eſt donc un monument des temps poſtérieurs ; mais qui conſerve la mémoire des anciens uſages auxquels les Egyptiens ont toujours été fort attachés.

La deſcription que je donne ici eſt d'après la gravure d'Æneas Vicus. Quelque reconnue que puiſſe être l'exactitude de cet Artiſte, qui travailloit ſous les yeux du Cardinal Bembo, on ſent aiſément qu'il y a pluſieurs points ſur leſquels je ne puis rien affirmer.

(*a*) Cette incertitude raiſonnable ne m'empêche pas d'être perſuadé que cette Table, conſtamment fabriquée en Egypte, a été portée en Italie lorſque les Romains admirent cet ancien culte, c'eſt-à-dire, vers la fin de la République. Ce tranſport avoit ſelon les apparences l'objet de fixer les cérémonies Religieuſes qu'on vouloit pratiquer, & celui de prévenir leur altération.

La Table Iſiaque ſuffiroit à mon ſens pour conſtater l'idée de l'objet Religieux des inſcriptions placées dans les Temples ; car indépendamment des caracteres ſacrés qui ſont gravés auprès du plus grand nombre des figures, & qui déſignent apparemment leurs titres, leurs fonctions ou qualités, on voit ſept retables de forme longue répandus dans la premiere & dans la troiſieme diviſion ; ils ſont appliqués ſur le fonds, & renferment vraiſemblablement des inſtructions, ou des formules plus importantes, ou du moins plus diſtinguées que les caracteres écrits devant ou derriere le plus grand nombre des figures. Ceux qui ſont encadrés comme ceux qui ne le ſont pas, ſont tracés perpendiculairement, ce qui donne une nouvelle preuve des deux diſpoſitions que les Egyptiens employoient ſelon les circonſtances pour l'arrangement de leurs lettres ſacrées ; non-ſeulement les Obéliſques & pluſieurs autres monumens le certifient, mais les bordures courantes qui

(*a*) M. Jablonski ſi ſçavant dans les antiquités Egyptiennes, a donné une explication nouvelle & ingénieuſe de ce Monument. Il prétend qu'il eſt du temps de Caracalla ou des Antonins. C'eſt, ſelon lui, un Calendrier des Fêtes Egyptiennes, ajuſté à l'année Romaine. Les Egyptiens établis à Rome l'ont ainſi exécuté, pour ne pas perdre l'ordre établi par leur ancienne religion. On peut voir ſes conjectures dans les mêlanges de Berlin, Tom. 6. pag. 139. & Tom. 7. pag. 373.

renferment la grande diviſion de cette Table, prouvent ſans réplique que ces caracteres étoient formés horiſontalement dans le même ſiecle, & qu'alors ils étoient écrits tantôt de gauche à droite, tantôt de la droite à la gauche. Il eſt vrai qu'Hérodote dit poſitivement qu'ils écrivoient de droite à gauche ; mais peut-être cet uſage n'étoit-il que celui de l'écriture courante, & non des hiéroglyphes. D'un autre côté il faut convenir qu'on ne peut juger de cette derniere circonſtance, qu'en regardant ces caracteres comme des deſſeins, c'eſt-à-dire, en conſidérant la diſpoſition des objets & la pratique de la main, par rapport à leur exécution.

Liv. II.

L'objet que je ſuppoſe à cette Table, de conſerver & de fixer le culte Egyptien, me paroît confirmé par l'examen des figures dont elle eſt remplie ſur ſa tranche ou ſur ſon épaiſſeur ; on y diſtingue pluſieurs cultes rendus à des animaux bizarrement compoſés à nos yeux. Enfin les grandes comme les petites Divinités Egyptiennes ſont à peu près repréſentées ſur la totalité de ce monument, autant qu'on en peut juger, le détail de la Théologie Egyptienne étant auſſi médiocrement connu : & quoiqu'on puiſſe avancer par les raiſons que j'ai rapportées, que ce monument n'eſt pas de la premiere antiquité, on eſt cependant frappé de la ſimplicité des expreſſions. Cette ſimplicité mérite quelques obſervations, d'autant qu'elle me paroît avoir été employée & conſervée à deſſein.

Il a fallu beaucoup de temps aux hommes pour arriver à une compoſition conſtatée ; il eſt même aiſé de concevoir que les premieres de ce genre ont dû révolter, & qu'elles ont été encore plus long-temps ſans être admiſes pour les cérémonies Religieuſes. On pourra donc convenir ſans peine que les Egyptiens qui ne faiſoient guere uſage de la peinture & de la ſculpture, que par rapport à leur culte, ont été long-temps ſans s'écarter de la repréſentation ſimple d'une figure, qui ſervoit à la

fois d'exemple & d'adoration ; car les figures ſolitaires laiſſent tout voir, elles expriment ſans confuſion, & permettent de diſtinguer clairement leurs attributs, & le motif de leur action. Selon cette idée une figure ſeule aura long-temps ſuffi pour exprimer la multitude de ceux qui s'aſſembloient, ſoit pour préſenter leurs offrandes, ſoit pour être témoins de la cérémonie, ſoit pour ſervir de gardes à la Divinité, ſoit enfin pour lui faire honneur. Le même principe de ſimplicité a également engagé les Egyptiens à traiter de profil & jamais de face, ni de trois quarts les figures de leurs bas-reliefs, ou pour mieux dire de leurs gravures en creux ; l'uſage du profil qu'ils ont conſervé tenoit à cette même ſimplicité, je dis conſervé, car il a certainement été le premier inventé. De plus les corps vûs ſous tous les autres aſpects, auroient non-ſeulement exigé trop d'études, de fineſſes & de ſoins pour un ouvrage en creux, mais la difficulté de diſtinguer leurs actions auroit encore été plus grande. Cependant il faut convenir que les têtes, les pieds & les mains ont très-peu de ſentimens de traits, d'action & de variété dans les ouvrages Egyptiens ; malgré la facilité que donne le profil pour leur exécution, & l'habitude qu'on avoit en Egypte de traiter les corps ſous cet aſpect.

Après avoir rendu raiſon de la critique que les Egyptiens paroiſſent mériter, je dois répéter ici ce que j'ai dit ailleurs, que ſi l'on ne remarque aucune élégance dans leur deſſein, on ne peut leur reprocher, comme à pluſieurs peuples éclairés dans les Arts, aucun défaut dans les proportions générales. Les Egyptiens n'ont, il eſt vrai, aucun ſentiment, aucune recherche dans le choix de la nature ; mais toujours exacts dans les proportions communes, ils ne bleſſent jamais les yeux, ni par un ſuelte outré, ni par une proportion trop courte & trop appeſantie, & la même exactitude s'y trouve obſervée ſur les dimenſions en largeur. Il eſt vrai qu'à la réſerve

d'Orus enfant, ils ont toujours choisi l'âge formé pour représenter les deux sexes. Ces raisons jointes aux observations que l'examen répété des objets m'a donné occasion de faire, me persuadent que les monumens Egyptiens présentés sous le point de vûe de la composition & de l'arrangement pittoresque, les rendront plus agréables à voir, & plus intéressans à rechercher; car on rassemble & on regarde avec plus de plaisir & de complaisance ce qu'on est assuré de connoître, au moins d'un côté: & cet accroissement de recherches fournira de nouvelles lumieres à la Littérature.

C'est dans cet esprit que je présente la Table Isiaque, & quoique je sente quelque peine à m'éloigner des idées reçues & adoptées par des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qui en ont écrit, je conviendrai cependant que j'ai été un peu révolté de l'opinion, qui n'engage que trop ordinairement les Modernes à suivre une sorte de routine par rapport aux monumens Egyptiens, sans admettre aucune distinction; ils regardent toutes les figures d'Egyptiens & d'Egyptiennes comme des représentations d'Isis & d'Osiris. Cette prévention qui n'a de fondement apparent que les attributs dont ces mêmes figures se trouvent ordinairement chargées, est constamment abusive; on en conviendra si l'on veut réfléchir à la quantité de Prêtres dont l'Egypte étoit remplie, ainsi qu'à la superstition qui devoit engager les Particuliers à se mettre sous la protection de quelque Divinité, & à paroître au moins dans les cérémonies Religieuses, parés de leurs attributs, ou des signes qui leur étoient consacrés. Les différences qu'on remarque entre les coëffures de ces figures & celles des Divinités, malgré un rapport général, suffisent, quelques légeres qu'elles soient, pour donner du corps à cette conjecture. D'ailleurs il étoit naturel à un peuple aussi peu vêtu de porter sur la tête des marques de sa dévotion; cette probabilité mérite d'être expliquée plus au long.

On

On ne peut douter qu'il n'y ait eu dans un pays reglé & civiliſé comme l'Egypte des diſtinctions d'état ; & perſonne n'ignore que les parures & les ornemens ont été de tous les temps les ſeuls moyens d'établir ce genre de Police. La chaleur du climat s'oppoſoit à la quantité de vêtemens, ainſi les Egyptiens ont dû porter leur attention ſur leurs coëffures. En effet, nous les voyons très-diſtinctement variées, quoique ſoumiſes à un goût général, ce qui prouve inconteſtablement un uſage établi par la convention, & approuvé par les Loix. Les mêmes raiſons de la chaleur du climat, doivent encore perſuader que ces coëffures étoient très-légeres, d'autant que les Egyptiens avoient toujours la tête couverte, ſelon la pratique conſtante de tous les pays chauds, d'ailleurs nous ne pouvons douter qu'ils n'ayent été dans l'uſage d'avoir la tête toujours raſée. Diodore dit qu'*Oſiris fit ſerment de ne point ſe raſer la tête qu'il ne fut revenu dans ſa Patrie, & c'eſt-là*, continue-t-il, *l'origine de la coutume conſtante obſervée par les Egyptiens juſqu'à ces derniers temps, de ne point couper leurs cheveux depuis le jour qu'ils ſortent de leur pays juſqu'à celui de leur retour.* Liv. I. De plus Hérodote diſant qu'ils laiſſent croître leurs cheveux dans les funérailles, nous prouve qu'ils étoient ordinairement raſés. Liv. II. Mais ce bonnet, quel qu'il fut, étoit ſurmonté par des ornemens compoſés de corps légers, c'eſt-à-dire, par des plumes, des feuilles, des dépouilles de différens oiſeaux, ou bien enfin par des cartons peints.

Les Egyptiens connoiſſoient l'uſage de cette matiere, j'ai même vû pluſieurs figures qui en étoient fabriquées, & qui conſervent encore aujourd'hui tout l'éclat de leurs couleurs & de leurs dorures. Il faut ajouter à la généralité de ces ornemens, que ſelon Diodore, *les Officiers prépoſés pour diſtribuer la nourriture des animaux Sacrés, ne paroiſſoient qu'avec les marques de cet honneur, & l'indication des animaux dont ils étoient gardiens.* Liv. I. Il eſt conſtant que l'on ne peut chercher ces diſtinctions que ſur les

parures de leurs têtes ; ainſi ma conjecture devient une certitude par ce paſſage, ou bien il faudroit dire que toutes les figures coëffées étoient occupées de la nourriture des animaux, opinion qui peut d'autant moins tomber ſous le ſens, que pluſieurs de ces coëffures ne préſente aucun animal. Après avoir réuni ces idées il faut encore ſe rappeller que les coëffures, en diſtinguant les Etats, ſervoient à élever ou à faire paroître les figures plus grandes ; & l'avantage de la taille eſt, & a été recherché de tous les hommes. Cependant il me paroît que ces marques diſtinctives s'étendoient encore plus loin que les coëffures ; les ornemens placés à l'extrêmité des bâtons préſentent une variété qui doit avoir eu le même objet, d'autant qu'ils ſont toujours portés ſans néceſſité, toujours ornés, & que preſque toutes les figures, & même celles des Divinités en ſont chargées. Cette parure convenoit d'autant plus à la chaleur du climat, qu'elle n'ajoutoit rien à l'incommodité que les vêtemens pouvoient cauſer. Au reſte la longueur de ces bâtons, & la répétition de leur uſage, qui ſe préſente ſouvent dans Homere, me perſuadent que l'Egypte a été la ſource & l'origine des Sceptres.

La Table Iſiaque a produit ces réflexions, elle me paroît en donner les preuves, & je trouve qu'il eſt heureux de pouvoir les établir ſur un témoignage auſſi ſolide ; car nous ne devons ni les eſpérer, ni les attendre d'aucune figure de ronde boſſe ; de quelque grandeur que ſoient ces dernieres, elles ne pourront jamais donner des éclairciſſemens ſur ces parures, auſſi complets que la Table Iſiaque, & les proceſſions gravées en creux ſur les marbres. On ſent combien ces attributs légers ſont facilement altérés dans les monumens iſolés, & combien ils demeurent ſenſibles & diſtincts ſur des matieres capables de réſiſtance, & dont le travail a toujours été garanti des injures du temps ou des autres altérations.

Je dois encore avertir que toutes les figures Egyptien-

nes repréſentées aſſiſes, me paroiſſent des Divinités, ou ſupérieures, ou inférieures; il eſt vrai que l'on trouve quelquefois des Prêtres dans cette poſition, mais alors ils n'ont généralement point de parure ſur la tête, ils tiennent ordinairement un rouleau ſur leurs genoux, & paroiſſent occupés d'une lecture, qui ne peut être que celle des Livres Sacrés.

Sans vouloir relever le nom de *Menſa* que le P. Kircher & Pignorius ont donné à ce monument, & ſans admettre les plaiſanteries qu'ils ont faites ſur les convives invités à cette table; je dirai ſimplement que je traduis *Tabula* par Table, bien fâché de ne pas trouver dans le François un terme qui ſauve l'équivoque comme dans le Latin, où *Tabula* ne déſigne jamais qu'un corps de quelque matiere qu'il ſoit, lorſqu'il a plus d'étendue & de ſurface que d'épaiſſeur. Je paſſe à l'Hiſtoire & aux proportions de ce monument.

Hiſtoire Moderne & proportions de la Table.

Le premier qui ait deſſiné & gravé la Table Iſiaque, eſt Ænéas Vicus de Parme, il en a publié l'Eſtampe à Veniſe en 1559, & l'a dédiée à l'Empereur Ferdinand I. Il y en a eu une ſeconde édition en 1600, donnée également à Veniſe par Jacques Franco; mais la gravure d'Ænéas Vicus a été l'original de toutes celles qui ont paru depuis. Une inſcription qu'on voit en tête apprend que ce monument appartenoit alors à Torquato, fils du Cardinal Bembo; le pere l'avoit reçu en préſent du Pape Paul III. Pignorius a donné une explication de cette table; & Jean-George Herwart de Hohemburg l'a reproduit dans l'ouvrage intitulé *Theſaurus Hieroglyphicorum*. La gravure du monument eſt à la contr'épreuve. Pignorius après avoir dit que cette Table avoit été donnée par Paul III. au Cardinal Bembo, ajoute, que d'autres perſonnes aſſuroient qu'elle avoit été achetée après le ſac de Rome

d'un Serrurier qui la vendit assez cher à ce même Cardinal. Le P. Montfaucon prétend qu'après sa mort, arrivée en 1547, Torquato Bembo son fils la vendit, & ce fut vraisemblablement au Duc de Mantoue, car ce Prince l'avoit placée dans la galerie de ses tableaux, où elle étoit encore dans le temps que Pignorius écrivoit; mais lorsque Mantoue fut saccagée par les Impériaux en 1630, elle disparut, & quelque diligence que l'on pût faire, il fut impossible de la retrouver; enfin sans avoir pû sçavoir de quelle façon elle y est parvenue, on la voit aujourd'hui à Turin dans le Trésor des Archives, où elle est exposée à la vûe des Curieux.

Pignorius fait avec raison l'éloge de l'Estampe d'Ænéas Vicus, & de son exactitude pour les proportions & pour le goût; il ne s'en est point écarté dans la copie qu'il en a donnée. On peut compter sur la précision des détails que je vais rapporter; ils m'ont été envoyés de Turin avec toute la politesse possible par M. le Chevalier Chauvelin, notre Ambassadeur à cette Cour. Cette table de bronze a trois pieds dix pouces trois lignes de longueur, & deux pieds trois pouces neuf lignes de largeur. L'épaisseur du dessus de la table est de cinq lignes & demi, & celle du bord ou de la tranche dont elle est environnée, est de trois lignes. Cette tranche a deux pouces moins une ligne de hauteur, & son pourtour est de douze pieds quatre pouces.

La proportion des figures, des hiéroglyphes & des ornemens est exactement conforme à celle d'Ænéas Vicus, que Pignorius a suivi; mais comme on n'a pas toujours les livres à sa disposition, & que ceux qui traitent de l'antiquité sont rares & très-chers, je vais donner le détail des mesures du monument pour mettre le Lecteur au fait, sans avoir la peine de recourir à ces différens Ouvrages.

Les figures représentées sur la face de cette table sont renfermées en cinq especes de tableaux, que sépare une petite frise qui leur sert d'enquadrement, & qui dans

toute ſa continuité porte huit lignes de largeur, tant dans les parties où elle eſt remplie d'hiéroglyphes, que dans celles où il regne un ornement courant. La diviſion qui occupe la partie ſupérieure de la table eſt de ſept pouces de hauteur, & de trois pieds huit pouces ſix lignes de longueur. Celle qui occupe le milieu a dix pouces ſept lignes de hauteur, ſur deux pieds quatre pouces trois lignes de largeur. En conſéquence les figures dont elle eſt ornée ont quatre lignes de plus dans leur hauteur. Cette diviſion eſt ſéparée à ſes deux extrêmités par deux tableaux; le premier où l'on remarque le Taureau Apis, porte ſix pouces huit lignes de largeur, & le ſecond placé à l'autre extrêmité a ſept pouces de large. La diviſion inférieure eſt de la même longueur que la ſupérieure, & ſa hauteur eſt de ſept pouces deux lignes.

La table eſt d'un cuivre rouge, dont le fond eſt devenu couleur de Maron, & dont la teinte eſt inégale; les parties que la gravure exprime en noir ſont couvertes dans l'original par une eſpece de vernis tirant ſur cette couleur. Les figures ſont gravées avec très-peu de profondeur, c'eſt-à-dire, d'un peu moins d'une ligne; elles ſont plus foncées en couleur que le champ, & le plus grand nombre de leurs contours eſt marqué par des filets d'argent incruſté. La gravure en indique un grand nombre, principalement autour des coëffures. Les baſes ſur leſquelles les figures ſont aſſiſes ou poſées, & qu'Ænéas Vicus a laiſſé en blanc, ont été arrachées, elles étoient d'argent, & travaillées comme celles que l'on voit aux numéros *NN.* & *X*, &c.

Ces incruſtations ou ces ouvrages de marqueterie ne laiſſent voir aucune apparence de liaiſon, & ce genre de travail ne peut être mieux exécuté.

Voici ce que l'on m'a mandé par rapport au deſſous de cette table, c'eſt-à-dire, à la tranche & aux traverſes percées qu'on y remarque; la table reçoit ſur chacune de ſes quatre faces, qui ſont coupées à angle droit, des

bandes du même métal, qui beaucoup moins épaiſſes que le deſſus de la table, viennent s'appliquer quarrément, & ſe réuniſſant aux quatre angles de la table, la font paroître épaiſſe de deux pouces. Il étoit néceſſaire qu'elle fut montée anciennement ſur un pied ſéparé ; on voit même les tenons qui l'y tenoient aſſujettie, ils font corps avec les bandes qui circulent au pourtour de la table, & y ſont adhérans, ils ſe replient & ſe prolongent en deſſous, & parallelement avec la plaque au-deſſous de la table, ils ſont percés de trous par où paſſoient les clouds ou vis qui lioient chaque montant du pied avec la partie ſupérieure de la table, de façon à pouvoir la rendre ſtable & d'un uſage commode.

Voilà ce que j'ai compris de la deſcription que l'on m'a envoyé. J'avoue que le dernier article me paroît obſcur & ſuſpect du côté de l'antiquité. Ces traverſes, ces tenons, ces vis pour porter & arrêter la table ſur un pied, me donnent du ſoupçon, non-ſeulement à cauſe de l'uſage différent qu'on a vû plus haut que j'attribuois à ce monument, mais à cauſe de ces formes & de ces agencemens qui ne ſont nullement dans le goût Egyptien, ni même dans celui d'aucune ancienne Nation, je ne dis pas pour les tables de cette matiere, mais pour toutes celles qui étoient à leur uſage. Ainſi je regarderois volontiers ces ouvrages placés ſous le deſſous de la table, comme ayant été ajoutés dans un temps poſtérieur, & faiſant tort à un des plus beaux monumens que le temps nous ait conſervé. Je déciderois avec plus de hardieſſe, ſi je parlois après l'avoir examiné.

J'ajouterai, par rapport à la copie que je préſente, que je n'ai point ſuivi les proportions de celle qu'Ænéas Vicus a donné ; la grandeur des figures égale à celles de l'original auroit obligé de diviſer les planches. Cette néceſſité fatigue le Lecteur & détruit l'agrément & l'utilité qu'on retire quand la vûe embraſſe toute la compoſition. J'ai donc copié la réduction de Jacques Franco, qui pré-

ſente à la fois la table & la tranche. C'eſt auſſi le parti qu'on a pris dans l'antiquité expliquée ; mais dans une plus grande proportion que celle dont j'accompagne ce mémoire. Au reſte on peut compter ſur la fidélité de toutes les gravures que je viens de citer, à la réſerve de celle du P. Montfaucon. Indépendamment de pluſieurs détails ſur leſquels lui ou ſon Graveur ont erré, il a placé ſur des plinthes les neuf premieres figures de la diviſion ſupérieure. On verra plus bas quel renverſement une telle diſpoſition peut cauſer dans l'examen d'un monument de cette eſpece.

Iſis eſt la Divinité principale & l'objet dominant de ce précieux reſte de l'antiquité, & l'on ne peut mettre en doute qu'il ne lui ſoit conſacré. Cette Déeſſe occupe avec une ſuite diſtinguée le plus grand des trois eſpaces qui diviſent la ſurface de cette table. La proportion augmentée des figures, ainſi que la richeſſe des ornemens, concourent à prouver la ſupériorité de ce groupe. C'eſt donc avec raiſon que le nom de Table Iſiaque, pour déſigner tout le monument, l'a emporté ſur celui de *Bembine*, que les Auteurs lui ont donné quelquefois à cauſe du Cardinal Bembo, ſon premier poſſeſſeur moderne.

L'aſſemblage des figures, ou plutôt leur diſpoſition me paroît imiter un bas-relief, la deſcription & les détails ne laiſſeront aucun doute ſur ce point.

PREMIER GROUPE.

Iſis eſt aſſiſe ſur un Trône ou un ſiége, dont la marqueterie d'argent a ſans doute été enlevée, & qui ne repréſente aujourd'hui que la figure d'une chatte placée à l'un de ſes angles ; ce ſiége eſt accompagné de ſon marche-pied. Tous ceux de cette table ſerviront à prouver que les premiers Grecs ont emprunté des Egyptiens, cette diſtinction, cet uſage, ou cette magnificence. La Déeſſe a la main gauche élevée & étendue en ſigne de faveur & de protection ; elle ſoutient de la droite un bâton, ou

plutôt un Sceptre terminé par une fleur. Ses habillemens ſont très-juſtes, & autant qu'on peut en juger par le deſſein, ils ſont de plumes. La parure du col qui tombe ſur ſes épaules porte deux larges bandes ou bretelles également riches, & ſont deſtinées à ſoutenir l'habillement, formé par une eſpece de cuiraſſe ronde; celle-ci recouvre une juppe qui deſcend à la cheville du pied, & qui embraſſe exactement ſes jambes ſans avoir aucune ampleur, ni pouvoir former le moindre jeu de drapperie. La Déeſſe a ſur la tête la dépouille complette du Faucon pêcheur, dont on verra pluſieurs fois la figure dans ce monument. On pourroit rapporter cet attribut aux ſoins & aux recherches qu'Iſis ſe donna pour trouver les parties ſéparées du corps d'Oſiris, elles avoient été jettées dans l'eau. Le corps de cet oiſeau, dont la tête & la queue excédent le devant & le derriere de la coëffure de la Déeſſe, eſt ſurmonté d'un piedeſtal aſſez riche, d'où partent deux branches déliées & terminées, chacune par une fleur pointue, au milieu deſquelles s'élevent deux cornes de Taureau, ou plutôt de Vache, dont l'utile fécondité étoit regardée
Liv. I. comme un des bienfaits d'Iſis. Diodore dit même, qu'on lui conſacroit une Géniſſe. Ces cornes renferment un Diſque blanc orné d'un Scarabée; des caracteres ſacrés ſont écrits perpendiculairement devant la figure. Cette Déeſſe eſt tenue d'une plus petite proportion que les figures dont elle eſt accompagnée, & par conſéquent elle n'eſt repréſentée dans ce monument que comme un Simulachre, en cela différente de pluſieurs autres Divinités, dont les proportions ſont à peu près égales à celles des Adorateurs. Deux figures en pied, élevées ſur des gradins, dont les bordures ſont ornées, & les milieux remplis d'hiéroglyphes, gardent la niche, ou le corps d'Architecture qui renferme la Déeſſe. La figure de femme placée devant elle, & qui la regarde, porte deux bretelles, elle a le bras gauche pendant & ſans action, ſa main droite eſt appuyée ſur un très-grand bâton terminé par des eſpeces de

de fleurs, elle porte ſur la tête un retable orné, d'où partent deux plumes arrondies à leur extrêmité, & recouvertes dans leurs parties baſſes par une boule noire, au milieu de laquelle on voit un ornement ou une étoile blanche; deux petites feuilles recourbées & couronnées par deux boules blanches proportionnées, accompagnent ces deux plumes. La figure placée derriere la Déeſſe, & qu'on ne peut regarder que comme celle d'un homme, puiſqu'elle a la plante Perſea au menton, & un caleçon très-court, ſoutenu par les deux bandes qui partent de la parure de ſon col, une deſquelles paroît formée d'une peau tachetée, cette figure, dis-je, eſt dans une attitude abſolument ſymétrique avec celle de la femme; ſon bâton & ſa coëffure ſont à peu près pareils; leur différence, dont la raiſon m'eſt inconnue, eſt trop légere pour être détaillée; ou pourroit ſeulement dire que ces deux figures de l'un & de l'autre ſexe, repréſetent toute la Nation occupée à garder la Déeſſe, & qu'elles indiquent par leurs attitudes, que l'Egypte eſt prête à exécuter ſes ordres. On peut d'autant moins douter de cette déférence, ou de cette marque d'honneur, que l'exemple des gardes qui protégeoient les cérémonies, eſt preſque toujours répété dans cette table; & comme il eſt vrai que c'eſt avec beaucoup moins d'apparat, cette différence ne peut ſervir qu'à prouver encore plus, qu'Iſis eſt l'objet dominant de cette table. Au reſte ces deux figures debout, ont des caracteres ſacrés écrits devant elles. Je croirois que les hiéroglyphes placés devant la Déeſſe ne doivent point être confondus avec ceux qui ſont tracés devant les autres figures. Ceux-ci peuvent déſigner leurs titres, ou les prieres qu'elles prononçoient. On verra quelquefois ces mêmes caracteres placés derriere les figures; mais cette variété ne me paroît cauſée que par une diſpoſition qui ne laiſſe point d'autre eſpace: ceux que l'on voit devant Iſis doivent être au contraire regardés comme une formule de la priere qu'on lui adreſſoit. Quoi qu'il en

ſoit, une attention ſi répétée prouve la néceſſité de ces écrits, en même-temps que l'exactitude ſcrupuleuſe qu'on apportoit à ces ſortes de cérémonies.

La niche ou la décoration qui renferme la Déeſſe, eſt chargée de tous les ornemens poſſibles. Deux colonnes travaillées & ſéparées du corps d'Architecture ſont terminées par deux buſtes de femme, & ſoutiennent l'entablement. Enfin on peut aſſurer que ſi tous les membres d'Architecture ne ſont pas exactement traités ſelon nos conventions, on voit du moins que dans ces temps anciens, à notre égard, toutes les parties en général, & tout ce que nous regardons en ce genre comme des richeſſes s'exécutoit & même avec profuſion. La niche dont le plan eſt ſuppoſé quarré, eſt élevée ſur un piedeſtal, ou plutôt ſur un Autel décoré de moulures & d'ornemens qui s'aſſortiſſent au reſte de la décoration. On voit dans le milieu de cet Autel un Lion couché ſur une plinthe unie; ſa tête d'Epervier, formée par un chaperon, eſt ſurmontée d'un croiſſant, au milieu duquel eſt une étoile. Il ſort de l'extrêmité de ſes pattes un Canope qu'il ſemble préſenter; il eſt poſé ſur la même plinthe, & ſa tête eſt couronnée par deux cornes de Bouc, qui portent deux feuilles, au milieu deſquelles eſt placé un diſque blanc. Au-deſſus du corps du Lion, que quelques Auteurs mo-
Liv. I. dernes, & entr'autre Pierius ont voulu regarder comme un emblême d'Hercule en ſuivant Diodore de Sicile ſur la métamorphoſe des Dieux lorſqu'ils abandonnerent le Ciel, on voit un Scarabée volant & portant un bâton dans ſes antennes, on y a joint quelques caracteres; un ſymbole d'offrande formé comme un ornement de fleurs eſt placé devant le Lion, & derriere ce même animal on a repréſenté une colonne ſurmontée d'une plume & d'une feuille recourbée.

Entre la niche & ceux qui la gardent, on diſtingue deux petites colonnes qui ne portent ſur rien, ce qui continue ainſi que les hiéroglyphes à indiquer un bas-re-

lief, en cela même toujours mal étendu. Ces colonnes diffèrent de forme & de grandeur, & ſervent à porter deux ſerpens d'une eſpece que l'on voit ſouvent repréſentée ſur des monumens Egyptiens, & fréquemment ſur cette table. Ils méritent trop d'être décrits pour craindre qu'on me reproche la longueur de la digreſſion. Voici ce que m'a fourni Proſper Alpin (*a*) à leur ſujet, ce qu'il a vu dans ſon voyage d'Egypte, & qu'on peut examiner plus en détail dans les pages 61 & 213 de ſon ouvrage.

Il y a, dit-il, un ſerpent long de dix pieds, gros comme le bras, & dont la tête eſt large & allongée. L'ouverture de ſa gueule eſt grande & garnie de dents longues, & ſemblables à des aiguilles, ſes yeux ſont brillans & fort ouverts. Lorſque cet animal rampe il paroît rond, mais quand on lui préſente quelque obſtacle il leve la tête, dreſſe le col, déploye une membrane qu'il a depuis le col juſqu'au ventre; celle-ci devient enflée, tendue & circulaire. J'en ai vu, continue Proſper Alpin, qui vouloient pour ainſi-dire par le ſecours de cette eſpece de voile qui leur ſert à marcher en quelque façon debout, car alors ce Serpent ne ſe ſoutient que ſur la quatrieme partie de ſon corps; il demeure même long-temps dans cette attitude; du reſte il gouverne cette membrane à ſa volonté, il reſpire fort, & ſiffle. Cette eſpece de Serpent eſt blanchâtre ſous le ventre, le reſte du corps eſt noir dans les uns, & couleur de cendre dans les autres. Les Egyptiens le nomment *Theban Naſſer*, & nous, dit Proſper Alpin, nous le nommons *Ophilinus*; c'eſt-à-dire, Serpent à voile. Il eſt très-familier & ſans venin, on le dreſſe ſi parfaitement qu'il paroît avoir l'uſage de la raiſon. L'Auteur parle même de quelque tours que les Charlatans du

(*a*) Proſperi Alpini . . . . . philoſophi, medici, &c. rerum Ægyptiarum libri quatuor, &c. Lugduni Batavorum. Gerard Potulict. 1735. in-8°. 1 vol.

pays, & ſur-tout à Memphis, leur faiſoient faire; il ajoute qu'on les trouve ordinairement dans les anciens Tombeaux où ils font leur habitation, & fait des contes aſſez plats ſur cette circonſtance. Ces détails & la quantité qu'on en trouve en Egypte donnoient de grandes facilités aux Prêtres Egyptiens pour frapper d'étonnement le peuple, & ſur-tout les Etrangers, d'autant que ſelon Proſper Alpin, il y a un moyen des plus ſimples pour les apprivoiſer, & les rendre doux. Lorſqu'ils s'agitent ou qu'ils deviennent furieux, les Charlatans mettent de la ſalive ſur leur doigt & l'appliquent à l'extrêmité du nez de l'animal qui tombe à l'inſtant comme mort, dans cet état on le touche, on en fait ce qu'on veut; il paroît profondément endormi, & demeure ſouvent un jour entier ſans reprendre ſes eſprits. Pour le tirer de cette létargie on preſſe & on frotte ſa queue juſqu'à ce qu'il revienne ou qu'il ſe réveille. Je croyois d'abord (c'eſt toujours le même Auteur qui parle) que les Charlatans pour produire cet effet avoient un antidote dans la bouche, mais j'ai éprouvé par ma propre expérience qu'ils n'avoient aucun ingrédient.

Ce récit d'un homme que l'on peut croire, ſert à rendre raiſon de pluſieurs inſtans de la table Iſiaque; mais cet Auteur ajoute, *il paroît que ce Serpent n'a point été connu des Anciens, puiſqu'ils n'en ont fait aucune mention.* Proſper Alpin veut apparemment parler des Auteurs Grecs qui ont écrit ſur les Animaux & ſur l'Hiſtoire naturelle. Il étoit aſſez naturel aux Prêtres Egyptiens de ne point communiquer un pareil ſecret aux étrangers, & de s'oppoſer à l'examen ſcrupuleux qu'ils auroient voulu faire de ces animaux, & par cette raiſon de leur intérêt, il ſeroit aſſez vraiſemblable qu'ils n'en euſſent point écrit. Cependant Euſébe ajoute a ce qu'il rapporte de Sanchoniaton, un fragment de Philon de Biblos, tiré de ce même Auteur: il nous fait connoître non-ſeulement la Divinité que les Phéniciens & les Egyptiens avoient ac-

cordée aux Serpens, mais il ajoute que ΕΠΕΙΣ fameux Egyptien nommé par eux le plus grand des Hiérophantes & le premier des Ecrivains ſacrés, Auteur dont le livre avoit été traduit par Arius d'Heracleopolis, que cet ΕΠΕΙΣ, dis-je, décrit fort au long les qualités de ce Serpent, ou plutôt de cette Divinité.

L'autenticité de Sanchoniaton eſt inutile ici, Philon de Biblos eſt ſuffiſant pour faire voir l'erreur de Proſper Alpin. Il eſt vrai que l'on pourroit reprocher à Philon de donner à l'Auteur qu'il cite un nom qui ne paroît pas Egyptien, auſſi M. Fourmont dans ſes réflexions ſur l'origine des anciens peuples, le nomme *Ephei*, *Serpentarius*, & il ajoute qu'on a pris le livre pour l'Auteur. Pag. 382.

J'ai voulu rapporter cette longue explication, non-ſeulement pour rendre compte d'une figure qui pouvoit d'autant plus embarraſſer dans les poſitions où ce monument la préſente, qu'elle paroît clairement deſſinée d'après la nature, & j'ai été bien-aiſe de prouver, par un exemple auſſi marqué, combien les connoiſſances phyſiques ſeroient utiles pour l'intelligence des monumens Egyptiens.

Au reſte le Serpent révéré aujourd'hui en pluſieurs endroits de l'Afrique, & dont on tire à peu près le même parti, peut être le Theban Naſſer, ou du moins un Serpent de la même eſpece.

Je reviens à la deſcription du monument; les deux Serpens arrangés & placés ſur ces colonnes, préſentent quelques légeres différences de grandeur & de trait, ils pourroient être le mâle & la femelle; le plus grand eſt placé en face de la Déeſſe, l'un & l'autre portent des coëffures qui n'ont aucun rapport entre elles. Le grand a ſur la tête un bonnet blanc, orné de petits cercles, ſa forme échancrée ſur le devant & applatie ſur le milieu, s'éleve ſur le derriere, tandis que l'on voit un crochet qui part en ſens contraire de ce même milieu. Le moins grand de ces deux Serpens a la tête ſurmon-

tée d'un petit vaſe blanc, formé en eſpece de caraffe, au milieu duquel eſt une boule blanche.

Il eſt aiſé de tirer de ces parures étrangeres à l'animal, une induction favorable à mon ſentiment ſur l'objet ſuperſtitieux des coëffures Egyptiennes; car ne pouvant douter que ces Serpens n'ayent été diviniſés, ou du moins réverés, & les ornemens de leurs têtes ſe trouvant portés par des hommes & par des femmes, comme on le verra plus bas, la répétition d'une pareille circonſtance, donne, ce me ſemble, une des plus fortes preuves des rapports qui ſe trouvent entre les Divinités & la ſuperſtition liée à la parure des Egyptiens.

Les deux figures qui ſuivent ces deux gardes doivent être regardées comme des Divinités, puiſqu'elles ſont aſſiſes; il faut cependant les croire très-inférieures à Iſis, car elles paroiſſent non-ſeulement la révérer, mais la garder. Si nous étions inſtruits des circonſtances de la vie de cette Déeſſe, nous ſerions au fait de ces deux figures d'hommes, elles nous rappelleroient l'idée de deux perſonnages qui lui ont rendu des ſervices, & dont la préſence agréable à la Déeſſe engageoit à les rapprocher d'elle comme ſes propres gardes ou ceux de ſon Temple. Quelque motif que l'on ait eu dans la repréſentation de ces figures, elles ſont placées à une diſtance égale de la niche, elles en ſont également occupées, & leur rapport eſt général, de quelque côté qu'on les veuille conſidérer, voici les différences particulieres qu'elles préſentent.

La figure placée derriere la niche porte une coëffure, ou plutôt un chaperon fort avancé & qui couvre abſolument ſa tête; on en voit ſortir à la hauteur du col, le col d'un oiſeau, dont le bec pointu & recourbé eſt celui d'un Ibis. * Cette figure me paroît ſimplement con-

* Tous les Ibis ont le bec courbé, ce ſont des eſpeces de courlis : Belon en a décrit deux eſpeces, l'une blanche, l'autre noire, pag. 199 & 200. La premiere eſt ſelon lui répandue par toute l'Egypte; la noire ne ſe trouve que vers

ſacrée, ou un bas-relief : j'ai reçu depuis peu du Caire un monument Egyptien qui repréſente un Prêtre debout, & qui porte un bec & chaperon abſolument pareils.

Ces ſortes de figures que l'on rencontre fréquemment ſur les monumens Egyptiens, & dont le corps humain n'a point d'autre altération que celle des têtes des animaux, m'ont perſuadé que les maſques étoient en uſage dans l'Egypte ; car il eſt impoſſible de repréſenter des objets ſemblables ſans un pareil ſecours. La figure dont il eſt queſtion préſente le *Tau* de la main droite, ſa gauche eſt appuyée ſur un bâton couronné par la tête d'un jeune homme qui a la plante Perſea au menton, & qui eſt ſimplement coëffé à la maniere du pays.

Cette ſimplicité prouve, ce me ſemble, avec évidence de quelle façon les Sceptres ou les bâtons étoient chargés d'ornemens liés à la diſtinction des états, ou plutôt à la ſuperſtition.

Au-deſſus de cette tête on voit une boule noire qui n'eſt portée ſur rien, ce qui continue à perſuader que ce monument repréſente, ou ne veut imiter qu'un bas-relief. La coëffure de cette Divinité inférieure, ou de ce perſonnage important, eſt couronnée par deux cornes de Bouc, ſur leſquelles s'éleve un de ces vaſes en forme de caraffe dont j'ai parlé. Celui-ci terminé par une eſpece de fleur eſt plus large qu'aucun de ceux que j'ai vû ; ſa forme, ſon couronnement & les deux plumes arrondies à leur extrêmité, dont il eſt accompagné, lui donnent la figure d'une Lyre ; on voit aux deux côtés une petite feuille recourbée, au-deſſus de laquelle eſt une boule blanche qui lui eſt proportionnée. Cette eſpece de Lyre eſt ſurmontée par la boule noire au milieu de laquelle il y a un point blanc.

Peluſium aux embouchures du Nil. Cet éclairciſſement m'a paru d'autant plus néceſſaire que les Modernes croyent ordinairement que l'Ibis eſt une Cicogne

Les habillemens de ces deux figures, qui ont chacune leurs caracteres ſacrés écrits devant elles, ſont très-communs ſur ce monument, & ne peuvent être attribués qu'à des hommes de guerre. On voit partir de la parure de leur col deux bandes qui s'uniſſent à la cuiraſſe ronde dont j'ai déja fait mention, ce qui me paroît une marque de dignité; ces bandes ſont liées au reſte de leurs habits, qui ſe terminent au-deſſus du genou. La figure qui regarde la niche préſente également le *Tau*, mais elle le tient de la main gauche; car la ſymétrie pour la poſition des parties du corps, me paroît fort exactement obſervée ſur ce monument, de la droite elle s'appuye ſur un bâton couronné par la tête d'un Oiſeau qu'on ne peut regarder que comme une huppe, & que je crois principalement conſacré aux gens de guerre. La coëffure de cette figure ſoutenue par deux cornes de Bouc, eſt fort large & compoſée de trois vaſes d'une forme pareille à celui de la figure précédente, mais ceux-ci ſont fort diminués, & chacun de ſes vaſes eſt ſurmonté par un cercle avec un centre noir. Il eſt encore à remarquer que ces cercles ſont en l'air. A l'égard de ces vaſes ils portent tous un pareil cercle dans le bas, & préſentent dans le milieu de leur totalité un Scarabée dont les aîles ſont étendues: de la partie latérale des plumes arrondies, qui accompagnent & ſoutiennent ces vaſes, il ſort deux fleurs & deux crochets. Le ſiége de cette figure eſt blanc & ſans aucun ornement, peut-être par la raiſon que la lame d'argent en a été enlevée, mais il eſt porté par un dez plus élevé que ceux des gardes repréſentés debout, & ſe trouve orné d'un Lion paſſant, qui a devant lui un Autel ſur lequel on voit une plume arrondie, placée au milieu de deux vaſes ou gobelets d'offrande: il a devant & derriere lui des caracteres ſacrés. Le ſiége de la figure à bec d'Ibis, qui ſymétrize avec celle-ci, eſt travaillé & orné d'un treillage fort ſerré, il eſt poſé ſur une ſimple plinthe qui lui ſert de marche-pied, & qui ſans y toucher eſt au-

deſſus

deſſus de deux Crocodiles groupés en ſens contraire; ſur l'angle inférieur de ce Trône on voit une grenouille & un vaſe d'offrande, dans lequel il y a une plante. Ce même angle eſt rempli ſur le ſiége de la Divinité oppoſée, par une figure ſur un genou qui prie en élevant la main droite, & tenant de l'autre une branche qui paroît être d'un Lotus, chargé de ſa fleur. Ces deux angles ou eſpaces ſont les mêmes que celui de l'Iſis, dans lequel on voit, comme je l'ai dit plus haut, la repréſentation d'une chatte, & l'on ſçait les raiſons pour leſquelles cet animal étoit conſacrée à Iſis. Deux Prêtreſſes en pied ſont derriere les deux figures aſſiſes, elles n'ont qu'une bande attachée à la parure de leur col pour joindre leur ceinture & porter leur habillement qui deſcend juſqu'à la cheville du pied; mais il part de leurs ceintures deux grandes aîles, dont les plumes ſont très-diſtantes, elles ſont dirigées vers la terre & conſidérablement avancées, elles imitent celles du Faucon pêcheur, dont la tête d'Iſis eſt couronnée. Ces rapports avec la Déeſſe, prouvent non-ſeulement que ces Prêtreſſes lui étoient conſacrées, mais que la cérémonie repréſentée ſur ce monument avoit un objet marqué, & que tout concouroit à en rappeller les circonſtances; ces Prêtreſſes veillent de plus à la ſûreté de la Divinité, elles ont chacune un ſabre, dont la garde & la poignée ſont ſenſibles, & dont l'extrêmité eſt pointue & recourbée en crochet; elles gardent chacune un vaſe avec une anſe, & ces vaſes ne ſont pareils qu'en général, l'un eſt de meilleure forme que l'autre; ces deux vaſes ſont portés chacun ſur une colonne ornée de ſa baſe & de ſon chapiteau, ils renfermoient ou repréſentoient peut-être les offrandes qu'on devoient faire en cette occaſion à la grande Déeſſe. Je croirois d'autant plus que ces deux figures en pied, dont la main qui ne tient point le ſabre, eſt élevée en ſigne d'attention ou de reſpect, ſont des Prêtreſſes d'Iſis, qu'elles portent ſur leurs têtes deux cornes ſemblables à celles de la grande Divinité, & que

le diſque blanc qui remplit leur intervalle ne préſente point le même attribut, mais un ſymbole ou un caractere approchant de celui qui repréſente une figure d'œil, ou peut-être de Phallus, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs modernes. Cette circonſtance jointe à leur action, indique une ſupériorité marquée. Ces diſques ſont ſurmontés par deux plumes droites ſur la tête de la figure en face de la Déeſſe, & arrondies ſur celle qui lui eſt oppoſée. Ce rapport général ſuffit pour autoriſer les conjectures que l'on peut former ſur l'objet & la variété des coëffures; car enfin ces figures dont la ſymétrie eſt parfaite, paroiſſoient avoir, & ont en effet un emploi pareil. On diſtingue également des caracteres à la hauteur des mains qui s'élevent en ſigne de priere.

C'eſt ici le lieu de répondre à une objection qu'on ſeroit raiſonnablement en droit de faire. Hérodote dit que les Prêtres ſeuls ſacrifient aux Dieux, *& que la femme n'eſt Prêtreſſe d'aucun Dieu ni d'aucune Déeſſe.* Liv. II.

On ne peut accorder cet Auteur & les faits ſenſibles que ce monument préſente, qu'en diſant que les Egyptiens ne prétendoient exclure que les femmes mariées, mais que les filles étoient admiſes au culte des Divinités, ce qui leve la difficulté, & s'accorde avec toutes les idées.

Le haut de l'eſpace au-deſſus de ces ſix figures, eſt rempli par quatre différens oiſeaux, qui ne ſont point poſés ſur des plinthes, & qui n'ont aucune marque du culte qui leur eſt rendu en d'autres occaſions, ils peuvent n'être placés dans celle-ci que pour rappeller des faits particuliers, & liés à l'hiſtoire de la Déeſſe. L'Hirondelle à tête de femme, couronnée ſimplement de cornes de Bouc, eſt la ſeule qui ait des hiéroglyphes à côté d'elle. J'ai dit ailleurs que je croyois que le vol de l'Hirondelle & la maniere dont elle plane ſur les eaux, avoit répondu à l'idée qu'on avoit de la recherche qu'Iſis avoit fait du corps d'Oſiris, & que par cette raiſon l'Hirondelle étoit

consacrée à cette Déesse. Mais on peut établir plus solidement cette conjecture en admettant les idées Mythologiques qui régnoient dans le temps de l'exécution de ce monument. Selon Diodore de Sicile, Isis avoit pris la figure de cet oiseau, lorsque les Dieux chassés du Ciel se métamorphoserent pour éviter la fureur des Titans. Mais, à dire la vérité, ces sortes d'explications données par les Grecs ne sont que trop souvent éloignées des idées Egyptiennes. Liv. I.

Une Aigle prenant ou abattant son vol, est posée sur une branche ou un bâton armé d'une pointe, & qui traverse un anneau. Je ne connois ni la forme ni la nature de cet attribut, mais je dirai d'après Diodore, que ceux de Thébes honoroient l'Aigle, parce qu'ils la regardoient comme un oiseau Royal, & digne de Jupiter même. Je ne révoque point ce fait en doute, mais je soupçonne Diodore d'avoir traduit *esprit*, *entendement*, *intelligence* par *Jupiter ;* ce qui serviroit à prouver la suite des anciennes idées des Egyptiens, & que le rapport qu'ils ont trouvé entre l'oiseau de proye le plus fort & le plus courageux, & l'énergie de l'esprit, de l'entendement & de l'intelligence, a été la source de l'union de Jupiter & de l'Aigle, dont les Fables postérieures ne se sont point écartées. Liv. I. Sect. II.

Le troisieme oiseau, dont les aîles portées en avant semblent avoir donné l'idée de celles qui servent de parures aux deux Prêtresses ; cet oiseau, dis-je, porte le *Tau* traversé par un petit Sceptre, dont l'extrêmité est recourbée ; je regarde cet animal comme une espece d'oiseau de proye, il est connu sous le nom de Faucon pêcheur, il étend ordinairement ses aîles mouillées pour les sécher ou pour prendre son vol. Je tiens cette explication de M. Bernard Jussieu, & j'ajouterai que cette disposition dans ses aîles indique le vol pesant que la nature a donné à cet oiseau.

Le quatrieme est un Epervier ou un oiseau de proye

Cette eſpece eſt fort étendue, & l'on auroit peine à trouver ſes différens noms, à plus forte raiſon il eſt difficile de la diſtinguer ſur un trait, peut-être même peu correct dans l'original Egyptien. Celui-ci eſt ſans action, & ne poſe ſur rien. A tout hazard je dirai que ſelon Plutarque les Egyptiens regardoient le Faucon comme ſymbole de l'ame. D'un autre côté, ſelon Euſébe, la Lune étoit adorée ſous la forme d'un Vautour. Quoi qu'il en ſoit ces quatre animaux ſont tenus d'une proportion égale entr'eux, & forte par rapport aux figures, mais ſans égard à celle que la nature leur a différemment départie.

De Iſid. & Iſirid.

Proſp. Evan. Liv. 3 chap. 12.

L'explication de ce groupe eſt claire & diſtincte quant à la poſition des figures. On ne peut douter qu'Iſis ne ſoit leur objet, & qu'elles ne ſoient occupées de cette Déeſſe, on les voit même pénétrées du reſpect qui lui étoit dû; c'eſt le ſeul point dont il eſt poſſible de rendre compte avec certitude. Cependant on entrevoit au milieu de cette obſcurité, qu'il eſt poſſible d'érablir & de tirer quelques conſéquences ſur le détail de ce même culte; car il faut convenir que les Egyptiens préſentent ſur ce point des rapports plus marqués & plus ſuivis que les autres Nations; & ſi la quantité de ces rapports commence par obſcurcir les idées, l'examen de leur variété même peut éclairer ſur quelques parties dépendantes d'un ordre obſervé conſtamment en Egypte. Cette maniere de conſidérer ces monumens ne me paroît point à négliger pour ceux qui voudront les étudier. Je regarde cet emploi de la réflexion comme le moyen le plus aſſuré pour éclaircir quelques parties d'une matiere très-obſcure en elle-même, & que les Modernes paroiſſent avoir embrouillée à l'envi, en ſe donnant des peines & des fatigues difficiles à concevoir, & pour l'ordinaire accompagnées de la plus profonde érudition.

Une bordure aſſez-bien proportionnée & remplie de caracteres ſacrés ou d'hiéroglyphes, produit un bel or-

nement, & encadre cette grande compoſition, elle la ſépare des deux plus petites diviſions placées au-deſſus & au-deſſous de celle que je viens de décrire. Ces caracteres me paroiſſent tracés de gauche à droite, comme je l'ai déja dit, dans les deux plus grandes longueurs, & perpendiculairement dans les montans; ces bandes d'écriture ſacrée ſe joignent & s'uniſſent ſans aucune ſéparation marquée à la bordure d'ornemens courans qui renferme la totalité de la table, & qui ſe trouve d'une égale proportion. Ces enlacemens ne préſentent d'autre ſingularité que celle de pluſieurs buſtes répandus dans les deux longueurs de la bordure; quatre de ces buſtes me ſemblent repréſenter des femmes, & ſont pareils à ceux qui couronnent les pilaſtres de la niche d'Iſis, & à celui que l'on peut voir plus bas ſur la tête de la figure *P P*. On en voit encore une dans l'ornement placé au-deſſous du Taureau Apis. Cette répétition prouve que ces têtes n'étoient point dépendantes de la fantaiſie, & qu'elles avoient un objet ſur lequel je crois que la conjecture la plus hardie auroit peine à s'attacher. L'explication des autres buſtes confirmera cette idée.

SECOND ET TROISIEME GROUPE.

Les deux extrêmités de cette bande ſont occupées par des ſujets pareils en eux-mêmes, quant à l'objet du culte qu'ils repréſentent; ils ſont ſéparés du groupe d'Iſis par la bande d'hiéroglyphes dont j'ai parlé; ces deux compoſitions plus hautes que larges, occupent tout l'eſpace qui leur a été ſymétriquement réſervé. La partie qui ſe trouve la premiere de cette diviſion, & qui eſt placée derriere la niche d'Iſis, repréſente le Taureau *Apis*, & les différences dont je vais rendre compte, m'engagent à donner le nom de *Mnévis* à la repréſentation qui lui eſt oppoſée.

Au reſte, ſi contre l'uſage reçu de dire le Bœuf Apis, je me ſers du mot Taureau, c'eſt qu'il eſt plus juſte & plus

Sect. II. dans la vérité ; car Hérodote nous apprend que *les Egyptiens ne faiſoient ni Bœufs ni Moutons*, & cette conduite me paroît d'accord avec leurs autres principes.

Ces deux animaux ſont tenus d'une proportion fort diminuée, mais égale entr'eux ; ils occupent un tiers de la hauteur de l'eſpace qui leur eſt deſtiné, ils ſont en regard & placés chacun au milieu de deux Prêtres ou de deux gardiens, proportionnés dans leur grandeur à celle des animaux. On ne voit aucun ornement ſur leurs têtes, & leurs robes qui les couvrent depuis le col ne laiſſent que leurs pieds & leurs bras à découvert ; ce qu'ils ont de ſingulier, & que je n'ai vu ſur aucun monument Egyptien, c'eſt qu'ils ſont chauſſés ; ſelon Hérodote leurs ſouliers étoient de Papyrus ; du reſte ils ont les mêmes occupations & rendent les mêmes ſervices à ces Taureaux ſacrés; ceux de derriere leur careſſent la croupe d'une main, & les invoquent de l'autre, tandis que ceux qui ſont placés en face leur préſentent des offrandes dans des vaſes ou gobelets d'une forme ſimple, & telle qu'on la voit ſouvent répétée ſur ce monument. Ces Prêtres leur préſentent cet hommage au-deſſus d'une mangeoire placée ſur un pied travaillé, l'offrande eſt double à celui que je regarde comme *Apis*. On verra plus bas les raiſons qui m'ont déterminé à cette dénomination, elles ſont légeres, & le doivent être en effet, car on ſent bien qu'il ſeroit difficile de trouver dans un monument pareil à celui-ci, & dont les figures ſont tenues d'une proportion ſi médiocre, toutes les marques néceſſaires pour autoriſer le parti que j'ai pris. D'ailleurs Hérodote, Strabon, Pline, Pomponius Méla, Ammien Marcellin & Elien, différent preſque tous ſur ce point ; il ſuffit que ce Taureau préſente quelqu'apparence d'*Apis* pour m'autoriſer à lui donner ce nom. Quoi qu'il en ſoit, ces deux animaux ſont marqués différemment, la tête, l'encoulure & la croupe d'Apis ſont noires, il a un diſque blanc ſur les reins, ou plutôt un image de la Lune, & une parure

Liv. II.

ſymbolique au col. *Mnévis* eſt d'une ſeule couleur, vraiſemblablement blanche. Ils n'ont pas les mêmes attributs dans les diſques dont leurs cornes ſont décorées. *Apis* n'a qu'une petite feuille recourbée, & *Mnévis* en a deux avec une branche fine & déliée, & dont on ne peut déterminer ni l'eſpece ni l'objet. Au reſte quoique celui-ci fût conſacré au Soleil, & qu'il dût par cette raiſon avoir la préférence ſur *Apis*, qui ne l'étoit qu'à la Lune, je croirois que ce dernier n'a été plus célebre, que par la difficulté des conditions néceſſaires pour lui donner un ſucceſſeur, quoiqu'il fut cependant facile d'ajoutet par l'art ces conditions à la nature. On voit au-deſſus de l'un & de l'autre deux Scarabées, dont les aîles ſont éployées, & qui ne touchent point au corps des animaux. S. Clément d'Alexandrie dit que le Scarabée étoit une repréſentation du Soleil. Un enlacement en forme de guirlande, dans lequel on voit des ornemens légers & inconnus, joints à quelques Phallus, pend des aîles de ces Scarabées. Cet emblême eſt beaucoup plus grand au-deſſus d'*Apis*, il n'y a qu'une ſeule priere devant un des Prêtres de celui ci, & chaque Prêtre de *Mnévis* a une invocation à hauteur de ſa tête. Les deux autres tiers de ce même eſpace ſont occupés par deux figures de femme d'une proportion égale à celles qui rempliſſent les deux diviſions ſupérieure & inférieure, elles ſont debout aux côtés des ornemens montans qui portent les retables ſur leſquels les deux Taureaux & leurs Prêtres ſont placés. Ces figures repréſentent vraiſemblablement des ſculptures, mais cette expreſſion eſt trop délicate pour s'attendre à la trouver ſenſible dans un monument Egyptien & de l'eſpece de celui-ci. Les figures qui ſont au-deſſous du Taureau, que je regarde comme *Apis*, paroiſſent avoir des mamelles; cependant leurs coëffures, leurs coliers, & qui plus eſt leurs caleçons déſignent abſolument des hommes. Je n'ignore pas que pluſieurs Auteurs ont donné les deux Sexes à la Divinité, mais on ne peut trouver ici l'exemple de

Strom. Liv. V.

cette grande allégorie. Ces figures ne peuvent être que des Prêtres, leurs attitudes & leurs fonctions ſont abſolument ſubalternes, & je ſuis perſuadé que les idées tirées de la poſition & du maintien éclairent en cette occaſion ; il eſt même conſtant que ſouvent elles peuvent s'oppoſer à la généralité des ſyſtêmes. Quoi qu'il en ſoit ces deux figures n'ont point de bretelles, elles ont ſur leurs têtes des retables d'où partent cinq fleurs ou feuilles qui s'élevent à la hauteur des plus hautes coëffures de cette table. Elles ont chacune devant elles une invocation en caracteres ſacrés, & tiennent de leurs deux mains & avec ſymétrie des cordons terminés par des glands, & qui relient le montant de l'ornement, formé par une colonne ſemblable à celles qui ſoutiennent la niche d'Iſis, elle eſt ſurmontée par un buſte de femme dont j'ai déja parlé, & ce buſte porte une eſpece de vaſe quarré, plus large dans le bas & orné de deux anſes. On voit à côté de l'une d'elles, un oiſeau de médiocre grandeur, poſé ſur une plante ; il pourroit repréſenter le Pique-bœuf, cet oiſeau eſt de la groſſeur de la Caille ou de l'Etourneau, cendré, à bec rouge & court, à ſerres courtes, mais extrêmement aigues & recourbées en demi-cercles. Il ſuit les troupeaux de Bœufs & de Moutons, mais ſur-tout les Bœufs, ſur le dos deſquels il ſe cramponne avec ſes ſerres pour chercher les inſectes cachés ſous les poils de ces animaux, il leur donne des coups de bec ſi violens qu'il leur fait ſortir le ſang.

Que ce ſoit pour l'offrir au Taureau comme une vengeance ou comme un objet d'utilité, j'ai cru que cette obſervation Phyſique, que je dois encore à M. Bernard Juſſieu, trouvoit ici une place naturelle.

Les deux figures de femmes placées au-deſſous de l'autre Taureau, ſont coëffées (*a*) d'un retable fort ſimple

(*a*) Les femmes Tartares ont un ornement de tête qu'elles appellent *Botta*, fait d'écorce d'arbre, ou d'autre matiere la plus légere qu'elles peuvent trouqui

qui porte un plateau ſur lequel ſont établies deux plumes placées du même ſens, au milieu deſquelles on voit une plante qu'on pourroit regarder comme un épi de bled ; ces deux femmes qui pourroient être des Prêtreſſes, conduiroient à croire que leur ſexe étoit admis au culte particulier de *Mnévis*. Ces femmes très-parées, & qui ont de belles & riches bretelles pour porter leurs robes, tiennent ſymétriquement avec leurs mains deux Sceptres arrondis à leur extrêmité. Preſque tous les Sçavans modernes regardent ces Sceptres recourbés comme la repréſentation d'un ſoc de charrue, j'y conſens, je ſçais que Diodore Liv. 3, donne les Sceptres ſous ce nom à tous les Prêtres ; mais il ne décrit point leur forme, elle étoit peut-être différente de celle que les Modernes ont adoptée ; la figure & la dénomination me paroiſſent également néceſſaire à éclaircir.

Ces bâtons ou ces Sceptres ceintrés ſoutiennent le buſte d'une figure âgée, barbue & treize fois répétée dans l'ornement courant dont il a été fait mention. Il faut remarquer que ces buſtes, ainſi que ceux des femmes, ſont deſſinés de face, & qu'on ne peut par conſéquent attribuer à l'ignorance, mais à la ſeule volonté des Égyptiens, les profils que nous voyons dans les autres parties de ce monument. Ce que j'ai dit plus haut ſur les raiſons qui les engageoient à traiter de cette façon leurs figures en action, eſt autoriſé

---

ver. Cette coëffure eſt ronde & groſſe, autant que les deux mains peuvent embraſſer. Sa longueur eſt d'une coudée & plus ; quarrée par le haut, comme le chapiteau d'une colonne. Cette coëffure vuide par dedans, eſt couverte d'un taffetas ou autre étoffe de ſoye fort riche. Sur le quarré ou chapiteau du milieu, elles mettent comme des tuyaux de plumes ou de cannes fort déliées, de la longueur d'une coudée & plus. Elles enrichiſſent cela par le haut, de plumes de Paon, & tout à l'entour de petites plumes de Malart, ainſi que de pierres précieuſes. Les grandes Dames mettent cet ornement ſur le haut de la tête. *Voyez* Rubruquis, voyage de Tartarie, c. 7. p. 16. Dans le Recueil de Bergeron. Soit que cet ornement ait été inventé par hazard, ou qu'il ſoit une ſuite de la communication avec l'Egypte, il eſt conſtant qu'il eſt le ſeul qui ait autant de rapport, ſi l'on veut, à celui qui eſt repréſenté ici.

par ces exemples. Au reſte je voudrois que les ſix buſtes de femmes qui préſentent tous le même caractere & qui portent les mêmes ornemens, fuſſent auſſi faciles à nommer & à reconnoître que les quatorze buſtes de cet homme barbu. L'examen de quelques monumens qui m'appartiennent, joint au ſecours que j'ai tiré de M. l'Abbé Barthelemy, & du Cabinet des Antiquités du Roi, me mettent en état d'avancer que ce buſte repréſente Dionyſius, ou le Bacchus, non l'Indien, mais l'Egyptien. La tête de cette Divinité ſurmontée en cette occaſion d'un retable qui porte trois plumes accollées, devient donc un objet très-diſtinct & très-ſéparé d'Oſiris que les Hiſtoriens ont le plus ordinairement confondu avec Bacchus. Au reſte on peut prendre des idées plus étendues dans la fin du IIIe Liv. & le commencement du IVe de Diodore ſur le Bacchus barbu ou Catapogon, & même ſur tous les Bacchus de l'antiquité. Le détail de ces preuves ſeroit trop long dans cette deſcription, je l'ai réſervé pour l'examen des monumens que je continue à raſſembler.

Ces bâtons ceintrés font une ſorte de liaiſon avec l'ornement ou le montant du milieu, qui ſemble porter la plinthe ſur laquelle le Taureau eſt placé. Ces ornemens de l'un & de l'autre groupe, n'ont d'autre rapport entr'eux que la proportion générale & convenable à la raiſon de leur emploi; je me garderai bien de les donner comme des Nilométres, à l'exemple du plus grand nombre de ceux qui ont expliqué ce monument. Premierement leurs prétendues diviſions ſont marquées de nombres inégaux, l'un en a vingt-quatre, & l'autre dix-neuf, aucun de ces nombres n'eſt celui de ſeize qui procuroit la plus grande fertilité à l'Egypte, & le ſeul ſans doute qui fut demandé à la Divinité. Il eſt vrai que cette meſure devoit être inégale ſelon le plus ou le moins de cours que l'inondation avoit eu; mais la hauteur de ſeize coudées eſt la plus généralement reçue, Hérodote Liv. II. &

Pline Liv. V. chap. 9. ſuffiſent pour m'autoriſer. D'ailleurs les colonnes qui ſoutiennent la niche d'Iſis préſentent la même décoration, & ne peuvent être regardées comme des meſures de l'inondation. Ce rapport joint à ces fauſſes diviſions ſervent donc ici à nous éclairer du moins ſur ce que ce n'eſt pas, & nous engage à regarder ces ornemens comme de ſimples montans.

Une de ces deux dernieres figures de femme a derriere elle une Grenouille placée à l'extrêmité d'une plante, & l'autre a dans la même diſpoſition un Singe, ou peut-être un chien, il eſt debout & couvert d'un chaperon qui recouvre la moitié de ſa tête, & qui lui laiſſe les cuiſſes, les jambes & les bras libres. On voit ſur ſa tête un diſque abſolument pareil à celui dont la tête d'*Apis* eſt ornée. Ces deux ſymboles ou Divinités inférieures, ainſi que le Pique-bœuf, ou l'oiſeau de l'autre compoſition, ſont d'une proportion réduite au quart des grandes figures, en y comprenant les attributs ou les ornemens qu'elles portent. On voit deux écrits en caracteres hiéroglyphiques devant chacune de ces deux dernieres figures de femmes.

SECONDE PARTIE.

LEs deux diviſions dont il me reſte à parler, préſentent des perſonnages qui paroiſſent au premier coup d'œil n'avoir d'autre rapport entr'eux, que celui d'une diſtribution ſymétrique. Un examen plus approfondi m'a fait remarquer que toutes les actions étoient conſtamment renfermées, ou pour mieux dire, compoſées par des groupes de trois figures. Ce nombre étoit ſuffiſant pour exprimer l'objet dont on avoit deſſein de conſerver le ſouvenir; il me paroît même par ſa fréquente répétition, que cet arrangement étoit reçu & avoué des Egyptiens au point d'être obſervé juſques dans le groupe principal

d'Iſis, c'eſt-à-dire, que ce nombre eſt double en faveur de cette grande Divinité; car placée au milieu de ſix figures occupées à la garder, elle ou les offrandes qu'elle a reçues, on en voit trois de chaque côté diſpoſées dans le même eſprit de ſubordination qu'on remarque dans les cérémonies plus communes, que préſentent les diviſions ſuivantes. Cette raiſon eſt aſſez forte pour admettre un pareil arrangement ſans recourir à aucune conjecture ſur ce nombre de trois. Ce que j'ai dit plus haut ſur les profils, & ſur la maniere d'exprimer & de compoſer pratiquée en Egypte, pourroit en rendre une ſorte de raiſon; & l'autorité de Saumaiſe ſerviroit à m'appuyer ſur le nombre de trois, ſi j'en avois beſoin. Il a ſenti cette diviſion, & s'eſt perſuadé qu'elle avoit été ſuivie par rapport aux Dieux tutélaires qui préſident aux jours de l'année. Cette conjecture n'eſt pas des plus ſatisfaiſante; mais l'eſprit a des excès plus dangereux peut-être que l'ignorance n'a d'inconvéniens. Au reſte ſi l'on admet les réflexions pittoreſques que je préſente, on ne doit point oublier que la compoſition eſt, & ſera toujours dépendante du développement, plus ou moins grand qu'elle reçoit de la pratique, & qu'elle eſt ſouvent contrainte par l'uſage, les mœurs & la ſuperſtition. Avant que de rapporter & de décrire les ſujets qui rempliſſent les diviſions ſuivantes, je dois préſenter quelques obſervations générales, je les crois néceſſaires pour l'intelligence de ce monument.

De Annis Climatericis.

On ne peut ſe tromper ſur le ſexe dans l'examen des figures repréſentées dans les ouvrages Egyptiens; quoiqu'il faille convenir que leur exécution laiſſe beaucoup à déſirer, & que généralement parlant, ils ſont rendus avec infidélité dans les Recueils par des copies ſur leſquelles on eſt cependant obligé de les juger. Indépendamment de la gorge, le plus ſouvent apparante, les femmes portent toujours des tuniques ou des habillemens juſtes & allongés juſqu'à la cheville du pied; il eſt vrai

que les variétés & les rapports paroiſſent abſolument les mêmes dans les coëffures de l'un & de l'autre ſexe, mais ces reſſemblances ſont établies ſur la ſuperſtition, dont la ſource leur étoit commune, & dont les diſtinctions étoient encore plus marquées que la différence dans les états. Cette réflexion peut lever pluſieurs embarras. J'ajouterai qu'il eſt vraiſemblable qu'on ne portoit ces coëffures recherchées que dans les Temples, ou dans les cérémonies. Des ornemens d'un auſſi grand volume, quelques légers qu'ils puſſent être, auroient été fort importuns dans l'uſage journalier, & cette obſervation me paroît générale pour les deux ſexes. Je crois cependant avoir entrevû que les hommes préſentoient encore plus de différences dans les parures, j'ai de même remarqué des figures, qui n'étant ni Prêtres ni Soldats, doivent repréſenter de ſimples particuliers, ce qui confirme mon ſentiment ſur l'arrangement civil & politique de ces coëffures ; les hommes ayant en effet toujours plus de différentes occupations que les femmes. Enfin malgré la médiocre ampleur des habillemens de cette Nation, il eſt aiſé d'obſerver que le caleçon des hommes, ou plutôt le tonnelet, car il n'eſt pas réuni entre les jambes, ne deſcend jamais juſqu'au genou, & que l'excédent des ceintures tombe quelquefois juſqu'à la cheville du pied, uſage aſſez répété pour faire croire que c'étoit un uniforme ou une diſtinction d'état reçue, reconnue & établie. D'ailleurs la parure du col, commune aux deux ſexes, recouvre les bandes ou les bretelles, qui paſſent par-deſſus les épaules, ſoutiennent l'habillement qui ne commence qu'à la hauteur des hanches, au-deſſus deſquelles on remarque quelquefois une cuiraſſe ronde ou corcelet qui ne dépaſſe jamais l'eſtomac, & qui ſe rejoint toujours, mais également au caleçon comme à la juppe. Ces différences d'une bande ou de deux bandes ornées, ou unies, plus ſenſibles encore que la repréſentation des Soldats, peuvent indiquer, ce me ſemble, une ſupériorité dans

les grades, ou dans la conſidération perſonnelle. Ces diſtinctions confirmées par les ornemens des Sceptres ou des bâtons m'ont frappé, & je crois qu'elles méritoient d'être obſervées ; car on ne peut les regarder comme l'effet du hazard. Si l'objet n'eſt point utile, il eſt du moins curieux. Au reſte il eſt néceſſaire de s'appuyer ſur tout, & de ne rien négliger quand on examine des ouvrages d'un goût de deſſein ſi peu châtié ; d'ailleurs les plus légeres différences ne ſont point à négliger quand il eſt queſtion d'un pays couvert d'une ſi grande obſcurité, & qui préſente des ſecours ſi médiocres du côté des draperies.

Je me ſuis conformé pour les deſcriptions de chaque figure aux lettres marquées dans l'explication de Pignorius. Je renvoye d'autant plus volontiers à ſon ouvrage, qu'il eſt dans les mains de tout le monde, & que ce moyen donnera plus de facilité pour comparer la façon de voir d'un Sçavant, & l'impreſſion qu'un Artiſte peut recevoir ; car ce n'eſt à aucun titre que je rapporte ce monument. Je n'ai point fait uſage de ces mêmes lettres pour le groupe principal ; les figures qui le compoſent ſont plus diſtinctes dans leurs poſitions, & leurs actions ne peuveut avoir qu'un objet : il eſt aiſé de différer dans l'interprétation, mais la deſcription ſera toujours claire & poſitive.

QUATRIEME GROUPE.

Les raiſons que j'ai rapportées plus haut établiſſent mon ſentiment, & concourent à prouver que ce monument préſente différentes actions. En conſéquence je n'ai pas voulu commencer cette deſcription, à l'exemple de Pignorius, par le premier objet de la diviſion ſupérieure ; il m'a paru que le groupe principal étant placé dans le centre, préſentoit une diſtinction marquée, à laquelle il étoit néceſſaire de ſe ſoumettre ; & je répéterai que la ſymétrie & la diſpoſition des groupes par rapport au coup

d'œil, ont été un des objets de celui qui a compoſé ce précieux monument. De plus cette table étant deſtinée, ſelon moi, à conſerver les uſages de pluſieurs cérémonies, j'ai cru qu'il étoit naturel de débuter par ſon objet dominant pour ſe rapprocher autant qu'il eſt poſſible de l'idée de ſon Auteur. Je paſſe donc à des actions plus médiocres.

Je regarde les trois figures *A B C*, comme occupées du même objet, c'eſt-à-dire, du ſacrifice d'une Chevre, d'un Bouc, peut-être d'une Gazelle, enfin d'un animal cornu, immolé ſur un Autel par la figure *B*, qui me paroît repréſenter un Prêtre conſacré à la figure aſſiſe dans le groupe principal en face de la grande Déeſſe. J'établis cette conjecture ſur le rapport complet des ornemens de tête. En effet cette figure *B* porte la même coëffure avec quelques différences, qui témoignoient apparemment ſon degré d'infériorité, telles ſont un Scarabée & quelques feuilles de moins. Rien n'eſt minutie dans la ſuperſtition, & de ſemblables bagatelles ont ſouvent cauſé de grandes révolutions. Quoi qu'il en ſoit, ce rapport autoriſe pleinement ce que j'ai pluſieurs fois avancé, que les monumens Egyptiens nous préſentoient plus de Miniſtres que de Divinités. Ce Prêtre a devant lui des hiéroglyphes qui ne ſont point renfermés dans un retable, comme on en voit deux de forme différente devant les figures *A* & *C*. Au reſte il eſt impoſſible que ce ſacrifice ſoit offert à la figure de femme *C*, ſon maintien & ſon attitude debout, éloignent abſolument cette idée; ſa coëffure d'ailleurs des plus ſimples, ne conſiſte que dans un bonnet, terminé en pointe arrondie, & n'eſt ornée que par deux corps fort légers, reſſemblans à deux brins d'herbe, dont l'un eſt placé ſur le devant, & l'autre ſur le derriere de la tête. Elle tient de la main droite un Sceptre ou un bâton ſurmonté d'une fleur, & tel qu'on le voit porté par la figure d'Iſis, ce qui pourroit indiquer que la dévotion pour cette Déeſſe engage cette femme

à lui faire un ſacrifice, auquel il eſt par conſéquent naturel de la voir aſſiſter; elle a derriere elle des hiéroglyphes, de la main gauche elle porte le *Tau*, ſymbole dont les Sçavans ont été ſouvent occupés.

Sans vouloir attaquer les idées reçues, la façon dont il eſt ordinairement tenu & porté avec négligence & ſans aucune conſidération, pourroit le faire regarder comme une clef, alluſion que l'eſprit auroit le droit & la facilité d'étendre autant qu'il le voudroit. Mais en ſuivant la plus commune opinion, c'eſt-à-dire, regardant ce ſymbole comme un *Phallus*, on pourroit ſe perſuader, à cauſe d'une eſpece de rapport dans ſa forme, que celui d'*Anubis* étoit préféré; il le méritoit d'autant plus, qu'il eſt le plus conſtant, & celui dont le caractere eſt le plus eſſentiellement marqué dans la nature. Il eſt vrai que la forme en eſt toujours altérée dans les monumens Egyptiens. D'un autre côté comme elle eſt toujours la même, il faut néceſſairement la regarder comme reçue, & même convenir que le préjugé en faveur du *Phallus* s'augmente par ſon rapport avec le ſigne de *Vénus*, qui paroît très-ancien. Perſonne n'ignore que les déſignations des ſignes céleſtes ſe perdent dans les temps les plus reculés, qu'elles n'ont pas été toutes renouvellées, & qu'il en eſt demeuré pluſieurs de l'ancien établiſſement. Quoi qu'il en ſoit, la figure *C* tient ce ſymbole de la main gauche, tandis que la premiere marquée *A*, & qui, ſelon moi, repréſente un Soldat, & même un Garde, tient un pareil attribut de la main droite. Malgré la ſimplicité de l'emploi que je lui ſuppoſe, il porte ſur un bonnet (dont la forme nue, eſt expliquée plus bas à la figure *II*) le même ornement avec quelques différences en diminution, que la figure aſſiſe à bec d'Ibis, placée derriere la niche de la grande Déeſſe : ce Garde pouvoit lui être conſacré. Le bâton que la figure *A* porte dans la main gauche, eſt terminé par une tête d'oiſeau, qui me paroît celle d'une Huppe, ornement que j'ai déja dit être conſacré plus particulierement

ticulierement aux Gardes, c'eſt-à-dire, aux Soldats, dont l'ordre protégeoit vraiſemblablement les Temples & les cérémonies. Ces gens de guerre ſe diſtinguent encore, ſelon mes réflexions, par des ceintures relevées aſſez haut au-deſſus des reins, & pendantes juſqu'à la cheville du pied. Deux larges bandes ou bretelles portent l'habillement de celui-ci, ou plutôt le corcelet qui remonte juſqu'à l'eſtomac, & me perſuadent que ce Soldat étoit plus relevé en dignité que pluſieurs de ceux que l'on verra plus bas. La figure *B* porte également ces bandes & ce corcelet; celle qui eſt marquée *C* n'a que les bandes ou bretelles pour ſoutenir ſa juppe. Ce groupe préſente quelques parties qui méritent d'être examinées avant que de paſſer au ſuivant.

Sa plus grande ſingularité eſt celle du ſacrifice, ou plutôt de l'animal immolé, nous en avons peu d'exemples ſur les monumens Egyptiens. Hérodote diſant que les habitans de Thébes immoloient des Chévres, on pourroit avancer que cette table préſente les cérémonies de ce Nome; mais ce n'eſt pas la plus grande difficulté. Liv. II.

Macrobe eſt un Auteur ſur lequel on peut compter par ſon exactitude & ſa façon de voir, il dit *nam quia numquam fas fuit Ægyptiis pecudibus aut ſanguine, ſed precibus & ture ſolo placare deos.* Voilà donc une contradiction manifeſte avec Hérodote, qui décrit non-ſeulement le ſacrifice d'un Taureau qu'on offroit à Iſis, mais qui diſtingue ceux de tous les animaux, ſelon les lieux où ils étoient ſacrés, ou ne l'étoient pas, & donne une exception générale aux Vaches, comme étant conſacrées à Iſis. On ne peut réſoudre cette difficulté ſans admettre des diſtinctions dans les temps & des changemens dans le culte, ce qu'on ne pourroit faire qu'au hazard, les Auteurs Grecs n'en ayant fait aucune mention; on eſt donc fort embarraſſé quand on veut raſſembler leurs différentes opinions, il n'y en a point de ſi ſinguliere que celle de Pline. En parlant du Taureau Apis, il dit *non* Saturn. Liv. I. chap. 7. Liv. II. Liv. VIII. ch. 46.

eſt fas eum certos vitæ excedere annos, merſum que in Sacerdotum fonte enecant.

Ammien Marcellin dit auſſi *que la durée de ſa vie eſt fixée par les Livres Sacrés, & ne peut être prolongée ; lorſqu'après le terme preſcrit, il a été plongé dans la Fontaine ſacrée*, continue-t-il, *& qu'il eſt mort, tout le peuple eſt en deuil. Nec enim ultra eum trahere licet ætatem quàm ſecreta librorum præſcribit autoritas myſticorum.*

Liv. 22. pag. 245. Edit. de Lindenbrogius.

Comment peut-on croire qu'aucun Egyptien de quelqu'état qu'il ait été, ait jamais ôſé mettre la main ſur Apis pour le faire mourir ? Si cela eſt, que penſer de ce que Macrobe a écrit ? Heureuſement il ne s'agit point ici d'Apis, & quand le ſentiment d'Hérodote ſur le ſacrifice des animaux ne ſeroit pas d'un ſi grand poids, l'action repréſentée dans ce groupe ſeroit un témoignage évident de cette vérité, en effet un monument authentique doit toujours avoir la préférence ſur les paſſages des Auteurs.

La forme de l'Autel mérite auſſi d'être conſidérée, elle eſt différente de celles des autres Nations ; les pieds & le plan en ſont quarrés, & leur intervalle eſt à jour juſqu'à la moitié de ſon élévation. Depuis le terrein, il diminue à proportion. Cette forme moins agréable peut-être, par la raiſon que nos yeux n'y ſont pas accoutumés, eſt toujours dépendante de la ſolidité que les Egyptiens ont recherchée juſques dans les plus petits objets. Cet uſtencile ſacré, eſt décoré de compartimens & d'ornemens courans, qui prouvent des recherches & des détails dont on ne croit pas ordinairement les Egyptiens capables ; du moins ces idées ne ſe préſentent point à l'eſprit, & des exemples pareils & répétés ſur ce monument, ſont abſolument néceſſaires pour les perſuader.

CINQUIEME GROUPE.

Les figures *D G H* me paroiſſent avoir un objet com-

mun pour le culte du Bélier marqué *F*, & beaucoup plus encore pour le Chien désigné par un *E*. Ainsi l'objet de l'adoration demeure indécis : quel qu'il soit, il est commun aux trois figures. La proportion des deux animaux est également diminuée, mais l'un est placé au haut de la division, & l'autre au bas. Le Bélier n'a aucun hiéroglyphe qui puisse lui être rapporté. Le Chien est assis sur un dez quarré long, orné de petits cercles, & posé sur le plan général. Il a la patte gauche élevée en signe de protection ou de commandement. Le croissant qu'il a sur la tête est surmonté d'un disque blanc, au milieu duquel l'on voit une feuille recourbée. Le Bélier, ou l'emblême de Jupiter Ammon, est représenté marchant, il est posé sur une plinthe chargée de trois fleurs. Cette offrande est une preuve de culte & de Divinité ; il a des cornes placées comme on les voit ordinairement au dessus de chaque oreille, mais il en a deux autres au-dessus de la tête, elles sont applaties, assez mal formées, & ne ressemblent point à celles que la nature donne à cet animal quand elle lui en fait porter quatre : elles pourroient avec assez de vraisemblance, présenter le symbole du Bouc, ou de Priape, ou de Pan, adorés à Mendés sous cette figure. Selon Diodore Bacchus prit ctte forme quand les Dieux se retirerent en Egypte. Hérodote nous donne quelqu'idée sur la raison pour laquelle on adoroit Jupiter sous la figure d'un Bélier, il dit *que les Thébains, & tous ceux qui n'immolent point de Béliers, disent que c'est une Loi établie entr'eux pour les raisons suivantes. Hercule vouloit voir Jupiter, & Jupiter ne vouloit pas être vû ; enfin Jupiter se laissant fléchir, coupa la tête d'un Bélier, le dépouilla de sa peau dont il se revêtit, & se montra à Hercule dans cet état. C'est pour cette raison*, continue-t-il, *que les Egyptiens firent le Simulacre de Jupiter avec une tête de Bélier, & en cela ils furent imités par les Ammoniens, descendus des Egyptiens & des Etihopiens.*

Liv. I.
Liv. II.

La figure *D* repréſente un Soldat qui offre un oiſeau vivant, dont les aîles ſont éployées, & qu'il tient par les cuiſſes; la tête de cet oiſeau eſt chargée d'une aigrette, qui m'engageroit à le prendre pour une eſpece de Canard huppé ou de Vanneau; de la main droite cette figure *D* porte un dard armé de ſa pointe. Cet homme, qui me paroît un Soldat, marche avec plus d'action qu'on n'en voit ordinairement dans les figures Egyptiennes, & pourroit être regardé comme un des Hermotybies ou Calaſiriens, qui ſelon Hérodote Liv. 9, faiſoient ſeuls profeſſion de porter les armes. Il eſt vrai qu'on ne lui voit point ici le grand bouclier de bois qui couvroit tout l'homme entier, & que Xénophon donne aux Egyptiens lorſqu'ils étoient dans l'armée des Perſes; mais il ſe peut faire qu'ils ne portaſſent point d'arme défenſive dans les Temples de leur pays. Xénophon ajoute à ces grands boucliers de longues piques & des ſabres courts.

La femme marquée *G* tient un de ces vaſes ou gobelets d'offrande, elle le porte de la main droite, & elle leve la gauche à hauteur égale en ſigne d'adoration. Les hiéroglyphes placés au-deſſus de la tête du chien, & par conſéquent au milieu des deux figures, me feroient croire que l'une & l'autre lui adreſſent leurs vœux en commun, quoiqu'il y ait quelque répugnance à croire qu'on n'eut pas plus de conſidération pour le Bélier; mais la bizarrerie du culte, la variété des motifs pour les prieres, enfin la néceſſité des circonſtances permettent d'imaginer des actions plus déplacées ou plus difficiles à concevoir. Cette femme *G* qui porte les deux bandes, eſt ſuivie d'un homme devant lequel on voit des caracteres ſacrés, il préſente un gobelet d'offrande de la main gauche, & de la droite une plume arrondie à ſon extrêmité.

L'habillement des deux Soldats de ce groupe marqué *D* & *H* eſt fort léger, il ne conſiſte que dans une parure de col aſſez large qui retombe ſur les épaules, & dans

un tonnelet attaché ſur les hanches, & qui ne deſcend pas au genou ; ils ont l'un & l'autre une ceinture qui tombe à la cheville de leur pied. Leurs parures de tête s'éleve ſur leurs bonnets noirs, & ſont établies ſur deux cornes de Bouc applaties, les deux plumes ſont droites dans la coëffure de celui qui porte le Javelot, l'autre les porte arrondies. Un diſque blanc eſt placé ſur ces plumes, & les petites feuilles recourbées qui excedent les deux côtés, ont très-peu de différence entre elles. Le Soldat armé porte une eſpece de caſque. J'avoue que je n'avois pas encore apperçu ces ſortes d'objets ſur aucun monument de cette nation.

L'habillement de la femme marquée *G*, & qui eſt placée entre ces deux hommes, eſt ſemé d'étoiles, & recouvert ſur la hanche par une peau d'animal qui pend à ſa ceinture. Cette peau qui n'eſt pas fort grande, pourroit mener loin dans le pays des conjectures. Mais Minerve & ſon Egide étoient trop inconnues aux Egyptiens, pour regarder cette figure comme étant conſacrée à cette Déeſſe ; & ſi tant eſt qu'on en ait eu quelque connoiſſance en Egypte (car les Grecs n'ont inventé aucune Divinité principale) cette peau ne pourroit indiquer que l'Egis ou la peau de Chevre que les femmes étoient dans l'uſage de porter dans de certains pays. D'ailleurs cette peau, dont on trouvera pluſieurs exemples ſur cette table, eſt toujours mouchetée ; le rapport qu'elle paroît avoir par cette raiſon avec la peau de Faon donnée à Oſiris, pourroit indiquer une ſuperſtition dépendante de ce Dieu. Le Cerf étoit conſacré au Soleil, on ſçait les rapports de ces deux Divinités, & par une conſéquence auſſi ſimple que vraiſemblable, cette peau que l'on remarque plus d'une fois ſur ce monument, ſe trouveroit expliquée par une dévotion particuliere à Oſiris. Cette même femme marquée *G* porte une coëffure ſemblable à celle de l'homme qu'elle précéde, avec la ſeule différence que les plumes ſont placées ſur un retable orné de

Diod. de Sic. Liv. I.

moulures, & terminé par un plateau, & que la boule au lieu d'être unie, eſt remplie par une étoile, ou par la figure du Soleil. Les hiéroglyphes qui accompagnent ces trois figures, ſont écrits derriere elles contre l'uſage le plus généralement ſuivi ſur ce monument.

SIXIEME GROUPE.

Le nombre de trois, qui m'a paru la diſtribution réelle de ce monument, ſera toujours confirmé par un rapport général, dont la différence ne conſiſte que dans les poſitions, les parures & les objets de culte. Cette ſéparation d'action eſt conſtamment marquée par la premiere figure de chaque groupe, qui tourne toujours le dos à celle qui ſe trouve la premiere du groupe ſuivant : & par la raiſon du profil des figures, il y en a toujours deux dans le nombre de trois qui ſe ſuivent, ce qu'elles font indifféremment d'un côté ou d'un autre. Le deſſein, la compoſition & la maniere des Egyptiens ne leur permettoient pas de conſtater autrement leurs ordonnances; c'étoit au moins leur uſage quand elles avoient rapport à la Religion ou bien aux cérémonies ; car nous ne pouvons juger de la repréſentation de leurs autres actions ; le temps ne nous en a point conſervé ; il eſt même à préſumer que les Egyptiens ſe ſont beaucoup abſtenus de compoſitions civiles & hiſtoriques ; car dans le nombre prodigieux de monumens que l'Egypte fournit encore, on ne trouve ni portraits, ni figures repréſentant des actions communes ; du moins ces derniers ſont infiniment rares.

Les figures *I K M* me paroiſſent rendre un culte marqué au Sphinx, ou Lion que l'on voit à la lettre *L*, il eſt aſſis ſur un dez quarré long & orné. Cet animal emblêmatique eſt placé en regard & en diſtance égale dans la totalité de l'eſpace avec le chien du groupe précédent, marqué *E*, non-ſeulement ce Lion eſt ſingulier par ſes aîles arrondies, que je crois de Scarabée, mais il l'eſt

encore par sa tête noire, qui me paroît celle d'un Epervier; elle est surmontée d'un disque de même couleur, au milieu duquel on voit une étoile blanche. *Ils honorent le Lion*, dit Plutarque, *& ornent les portes de leurs Temples avec des têtes de Lion ayant les gueules ouvertes, parce que le Nil déborde lorsque le Soleil passe par le signe du Lion.* Sans m'étendre sur les remarques & sur les observations nécessaires pour connoître, distinguer & nommer les signes du Ciel, nous voyons que celui du Lion, révéré d'abord simplement, a reçu des augmentations emblêmatiques. Ces allégories & ces symboles ont été constamment le principe & la source des hiéroglyphes; mais l'union de ces différens attributs a conduit les Egyptiens à rendre leurs Divinités monstrueuses. Les Grecs & les autres nations ont pris une autre voie pour exprimer ces mêmes attributs; ils ont préféré celle de représenter auprès de leurs Dieux, ou de leur faire tenir l'arme ou l'instrument dont on leur supposoit un usage plus fréquent. La femme désignée par un *I*, tourne le dos à la derniere du groupe précédent, elle a sur sa tête un de ces grands Serpens dont j'ai parlé, mais celui-ci a la tête d'un Epervier, sur laquelle on distingue un croissant: cette femme qui a les deux bretelles, présente de la main droite une plante assez touffue, elle tient un bâton de la gauche, dont la recourbure simple commence fort au-dessus de sa tête, & décrit en avant une portion de cercle assez considérable. La figure de l'homme désignée par un *K* a le même habillement que la figure *A*, & précéde la femme marquée *I*, son bonnet différe de forme & de couleur d'avec ceux qu'on a vûs jusques ici; ils sont noirs, & le bonnet de celui-ci est blanc, couvert de petits cercles, & surmonté de deux grandes plumes droites, au bas & sur le milieu desquelles on voit un corps blanc & circulaire. Cette figure tient de la main droite le *tau*, & de la gauche un bâton terminé par une tête de huppe, comme la figure *A*; avec laquelle celle-ci a beaucoup de

De Isid. & Osir.

rapport, non quant à la coëffure, mais quant à l'habillement. Le Lion ſépare cette figure de la femme marquée *M*, dont la coëffure nouée par un cordon ſimplement attaché, eſt couronnée ou terminée par un piedeſtal orné de moulures ſimples, & qui porte deux plumes arrondies, placées au milieu de deux cornes de Vache. Ces plumes ſont réunies par un Diſque noir, chargé d'un ſoleil blanc, par conſéquent cette coëffure me paroît à pluſieurs égards conſacrée à Iſis. La figure dont il s'agit n'a point de bretelles, & tient de la main droite deux plumes arrondies, pareilles à celles de ſa coëffure, elles ſont montées ſur une poignée, & accompagnées de deux fleurs; de la main gauche qu'elle tient élevée, elle paroît invoquer, ou vouloir adoucir le Lion, qu'elle ne voit cependant que par derriere. Les caracteres ſacrés de ces trois figures ſont écrits devant elles, il n'y en a point autour du Lion, mais un retable de forme longue & arrondie en contient pluſieurs devant la figure du Soldat marqué *K*.

SEPTIEME GROUPE.

Les figures *N O P* terminent cette bande ſupérieure, & ne préſentent aucun objet d'adoration. Leur poſition générale & particuliere ne me permet pas de les décrire ſéparément. La figure *N* tourne le dos à la figure *M* dont il vient d'être queſtion, ce qui éloigne ainſi que dans tous les autres groupes toutes les idées d'un rapport général dans les actions.

Cette figure *N*, ſelon toutes les raiſons déja données, & les comparaiſons conſtantes tirées des figures précédentes, me paroît repréſenter un Soldat, dont l'état eſt plus ſimple que celui des figures *A* & *K*, il a le corceler & la ceinture pendante, mais il n'a point de bretelle; il tient de la main droite le bâton avec la tête de huppe, & de la gauche il porte un vaſe ou gobelet d'offrande qui préſente une variété dans la couleur, car il eſt noir; le bonnet blanc de ce Soldat, qui deſcend aſſez bas ſur ſes épaules,

épaules, eſt terminé par une échancrure, & arrêté par un cordon dont l'extrêmité pendante le rend abſolument pareil à celui de la figure *M*. L'ornement qui le couronne eſt établi ſur deux cornes de Bouc. Le milieu eſt formé par le vaſe allongé, reſſemblant à une caraffe dont le couronnement paroît un ornement de feuilles ayant au-deſſus un diſque noir qui ne tient à rien, & un diſque blanc dans la partie la plus évaſée. Deux plumes arrondies accompagnent le milieu, & deux feuilles recourbées ſurmontées de deux boules blanches, augmentent en largeur cette décoration.

Ce Soldat préſente le gobelet noir à la figure *O*, que je crois un autre Soldat, mais avec l'habillement complet ; ſon bonnet noir ou caſque qui ſuit plus exactement la forme de la tête, laiſſe tomber ſur ſes épaules le cordon qui le renoue. La parure de tête eſt ſemblable à celle du Soldat précédent, déſigné par la lettre *H*. Le Soldat marqué *N* préſente le gobelet à la figure *O*, qui le regarde & lui préſente à ſon tour & de la même main, c'eſt-à-dire de la gauche, un emblême ou ſymbole, qui me paroît préſenter la forme d'un œil, tandis qu'il avance la main droite avec laquelle il porte un bâton ſimplement ceintré à ſon extrêmité, & pareil à celui de la figure *I*. La femme indiquée par la lettre *P*, a les bretelles & tient le tau de la main gauche, & de la droite un bâton, à l'extrêmité duquel on voit une fleur reconnue pour être conſacrée à Iſis ; ſa coëffure eſt ornée d'une eſpece de vaſe noir fort allongé, au milieu duquel eſt une boule blanche, & ce vaſe eſt ſimplement accompagné de deux plumes arrondies. L'examen de cette compoſition me feroit croire que cette Prêtreſſe aſſiſteroit au ſerment prononcé par ces deux Soldats, dont les grades ſont différens, ſi l'on en juge par leurs parures ; la figure *O* réunit toutes celles qu'on a pû remarquer, & la figure *N* n'a aucune bretelle ou bande pour ſoutenir ſon caleçon ſans fond. La forme de ce ſerment ou de cet

engagement ſe liſoit apparemment dans les hiéroglyphes enfermés dans un de ces quarrés longs dont j'ai parlé, & qui ſe trouve placé entre les figures *O* & *P*. Si ce n'eſt pas un ſerment, c'eſt du moins une cérémonie qui paroît avoir eu beſoin de la préſence d'une Prêtreſſe d'Iſis, pour autoriſer & donner plus de valeur à cette action. Les trois figures ont leurs hiéroglyphes devant elles. Cette répétition conſtante prouve peut-être plus qu'aucune repréſentation l'objet de cette table, c'eſt-à-dire, le ſoin de conſerver les cérémonies religieuſes; la réunion de l'action & des paroles qu'il étoit néceſſaire de prononcer, ne laiſſent, ce me ſemble, aucun doute ſur ce préjugé.

HUITIEME GROUPE.

Je ſuis du ſentiment de Pignorius, qui regarde cette figure marquée par un double *K* comme un Orus. Son adoleſcence, la plante Perſea qu'il porte au menton, & ſur-tout la niche dans laquelle il eſt repréſenté, me le perſuaderoient d'autant plus, que le devant de cette niche donne des indications de degrés qui rappellent l'idée de ceux qui précédoient les portes des Temples. Dans le nombre des hiéroglyphes deſſinés ſur le ſocle de cette niche, on diſtingue un Papillon, ſymbole qui ſe trouve auſſi dans les caracteres ſacrés de ce monument. L'habillement de cet Orus reſſemble un peu à celui de la Mumie, c'eſt-à-dire, qu'il enveloppe toute la figure depuis le col, & qu'il enferme & recouvre exactement les pieds. Il eſt brodé ou galonné en forme de lozange ou de filets dont l'ouvrage eſt aſſez ſerré. Une eſpece de crochet qui ſort derriere ſon col & qui excéde ſes épaules, eſt encore un myſtere qu'il ne faut pas chercher à pénétrer. Ce jeune Dieu n'a ſur la tête qu'une calotte ou une eſpece de caſque noir, il n'a point de manches, par conſéquent ſes mains s'avancent & ſont aſſez embarraſſées pour s'appuyer ſur un bâton qui porte pluſieurs ſymboles qui pourroient

être des instrumens d'Agriculture & de Géométrie ; mais la tête de huppe qui termine, & qui m'a paru consacrée aux gens de guerre, dont il étoit peut-être le Dieu protecteur, est le seul objet que l'on puisse déterminer, les autres me paroissent impossibles à reconnoître, on en jugera mieux encore par un coup d'œil sur la planche. Au reste quoique la tête de cet oiseau soit donnée par plusieurs Auteurs, & principalement par Elien comme un symbole de l'amour filial & de l'attachement aux parens, je n'admettrai point cette explication. Les autres figures de ce monument portent cette tête comme une distinction d'état, & ne paroissent avoir aucun objet de sentiment. Je reviens à la description d'Orus.

Au-dessous d'une traverse en forme de croix, on voit sortir de la main gauche de ce Dieu une espece d'équerre dont l'angle est aigu, & un crochet tel qu'on le voit sur le bonnet de la figure *II*, qui suit immédiatement la niche consacrée à Orus dans laquelle on n'a tracé aucun hiéroglyphe. Il est vrai cependant que l'on voit devant ce jeune Dieu un retable formé en ovale & rempli de caracteres sacrés. Cette femme marquée *II* offre à cette jeune Divinité, qui lui tourne le dos, un gobelet qu'elle tient de la main gauche, & de la droite elle porte un bâton à l'extrêmité duquel on voit un de ces larges Serpens nommés *Thebam Naſſer*, celui-ci s'éleve sur la moitié de son corps ; une attache placée à l'extrêmité du bâton facilite ce mouvement, & celui de sa queue pendante après s'être élevée & repliée. On peut dire que cet animal est heureusement & pittoresquement posé, il a sur sa tête platte, telle que la nature la lui a donnée, un Soleil figuré dans un disque blanc. En conséquence de ce qu'on a vu plus haut, il est possible d'avancer que cette femme avoit ce Serpent en vénération, si tant est qu'elle ne fut pas chargée de le garder & de le nourrir. Les hommes comme les femmes nourrissoient les animaux sacrés, le fils succédoit au pere dans cet

honneur, & ils se vouoient à ces animaux, & se recommandoient au Dieu auquel ils étoient consacrés. Diod. Liv. II.

Au reste ces Serpens étoient si faciles à apprivoiser & à dresser, qu'on pouvoit leur mettre la tête dans des chaperons & leur donner un appui sur le milieu du corps, qui leur facilitoit la durée de leurs mouvemens & de leurs positions. Le bonnet de cette même figure *II* qui porte les deux bandes, est noir avec des lizerés blancs. Sa forme applatie sur le haut de la tête, se creuse en portion de cercle, & s'éleve assez haut par la partie du derriere qui s'éloigne beaucoup de l'aplomb du corps; du devant de la tête & dans le milieu du bonnet s'éleve en sens contraire un crochet pareil à celui qu'Orus tient dans ses mains. Il faut remarquer que ce bonnet & ce crochet se voyent sur la tête du serpent placé devant la grande Isis, sans autre différence que d'être blanc & orné de cercles. Cette remarque est nécessaire pour augmenter le soupçon de la vénération ou de la consécration de cette femme pour ces especes d'animaux. Au reste cette figure a des caracteres écrits au-dessus de sa tête. La figure de femme *LL* est en face d'Orus, & porte sur ses deux mains avec toutes les marques de l'offrande & du respect, un plateau très-uni, sur lequel on voit cinq vases (*a*) ou gobelets, dans le nombre desquels on peut en distinguer deux plus petits. La coëffure noire de cette femme est fort longue & se termine comme une boucle de cheveux, on peut la regarder comme artificielle; car on a vû plus haut que les Egyptiens ne portoient leurs cheveux que

(*a*) Dans la fête d'Adonis on portoit dans des vases de terre du bled qu'on y avoit semé, des fleurs, de l'herbe naissante, des fruits, de jeunes arbres. *Voyez* Suidas & Hesychius in Ἀδώνιδος κῆποι. Théophr. Hist. plant. Liv. 6. chap. 7.

παὶ δ' ἀπαλὲι κᾶπει πεφυλαγμένει ἐν ταλαείσκυις Theocr. Idyl. 15. Seroit-ce ici la même chose? Mais on auroit sans doute représenté ces fleurs ou ces fruits pointant hors de ces vases.

lorſqu'ils étoient en voyage ; mais cette femme a ſur la tête un Epervier entier dans toutes ſes parties, & qui n'eſt chargé d'aucune eſpece d'ornement. Cette repréſentation ne peut gueres indiquer qu'une vénération pour cet oiſeau, ou peut-être un motif ſemblable à celui que j'ai donné à la figure *II* qui porte le Serpent. Si ce monument eut repréſenté un homme, Diodore de Sicile m'auroit fourni une explication plus brillante. Il dit *qu'un Faucon apporta aux Prêtres de Thébes un livre, dont la couverture étoit de couleur de pourpre, & dans lequel étoient contenues les Loix & les cérémonies de la Religion. Et c'eſt pour cela*, continue-t-il, *que les Ecrivains ſacrés portent ſur leurs têtes une bande de pourpre, & la figure d'un Faucon.* Voilà donc une diſtinction d'état poſitivement donnée par une coëffure, & cette preuve me ſuffit pour autoriſer ce que j'ai avancé à ce ſujet. La robe de cette femme numérotée *LL* eſt ſoutenue par les deux bandes, & ſa priere ou les paroles qu'elle prononce, ou ſi l'on veut ſon titre ou ſa qualité, ſont écrits devant elle.

Liv. I. Sect. II.

Le deſſein de la niche, joint à celui de la Divinité dont il ſera queſtion dans le onzieme groupe, & principalement la décoration qui renferme la Déeſſe Iſis, me conduiſent à communiquer la remarque ſuivante. Ces formes ont ſervi à me rendre raiſon, ou plutôt à m'indiquer la ſource de la diminution obſervée dans la partie ſupérieure des portes que les Grecs ont exécutées dans les entrées de leurs Temples. Cette diminution ſenſible dans les trois repréſentations que nous préſente cette table, prouve, ce me ſemble, qu'elle tire ſon origine des Egyptiens. J'ai fait remarquer la même conduite dans la forme des Autels. Il eſt à préſumer que ces pratiques étoient générales en Egypte. Après avoir fait une réflexion qui ne regarde qu'une pratique de l'Art, je ne dois pas en oublier une qui me paroît tenir à la ſuperſtition. Ces trois niches ſont couronnées par des moulu-

res saillantes, dont le milieu est orné d'un Scarabée qui déploye ses aîles. Cet ornement, ou plutôt ce symbole de la Divinité me paroît avoir été fort en usage chez les Egyptiens, soit pour les Temples, soit pour tout ce qui avoit quelque rapport à l'habitation des Dieux. En effet la niche qui renferme la figure d'Isis, étant beaucoup plus riche & présentant des moulures redoublées, présente aussi deux Scarabées dans la même disposition, c'est-à-dire, dans chacun des entablemens, tandis qu'on n'en voit qu'un sur la niche d'Orus, & sur celle dont je parlerai plus bas ; différence qui prouvant un usage général, ne permet d'attribuer la diminution dans le nombre des ornemens, qu'au degré inférieur des Divinités.

NEUVIEME GROUPE.

La figure *MM* tourne le dos à celle qui est marquée *LL*, attitude qui confirme toujours l'action séparée de chacun de ces groupes. Le *Tau* dans la main droite, le bâton avec la tête de huppe dans la gauche, le casque ou bonnet simple, enfin l'habillement, tout indique, selon ma façon d'interpréter, que c'est un Soldat, mais avancé en grade, à cause des deux bretelles & de l'espece de cuirasse ronde, placée au-dessus de son caleçon ; cependant sa coëffure n'est surmontée d'aucun ornement, & il n'a pas cette longue ceinture qui m'a paru quelquefois caractériser l'état militaire. A quelque distance au-dessus de sa tête, on remarque un très-grand disque blanc soutenu par des feuilles larges & recourbées avec des caracteres sacrés qui en sont séparés, mais qui ne peuvent avoir rapport qu'à cette figure d'homme ou à ce symbole. Cet emblême soutenu le plus ordinairement par des aîles de Scarabée, est regardé par plusieurs Modernes comme la représentation du monde. Je ne sçais s'ils ont raison. Il faudroit pour rendre cette explication convaincante, qu'au lieu d'un cercle on ap-

perçut la forme de l'œuf plusieurs fois employé pour le système de la création. Mais le trait s'oppose absolument à cette décision ; le dessein d'un œuf n'est pas assez difficile à faire pour qu'il fut possible de le méconnoître ; & je puis assurer qu'on ne voit sur ce monument aucun corps formé en ellipse. Celui-ci me paroîtroit avoir d'autant plus de rapport avec la Lune, que le disque est pareil à celui que l'on voit sur le Taureau Apis du second groupe, & que les feuilles qui l'accompagnent, ressemblent à celle qu'on lui voit entre les cornes. Quoi qu'il en soit, ce Soldat semble garder la figure *NN*, derriere laquelle il est placé. On peut considérer cette figure comme une Divinité, par la raison qu'elle est assise. Mais on doit se persuader en même-temps qu'elle est soumise à Isis, & qu'elle en dépend. Cette conjecture est d'autant plus naturelle, que nous n'avons presque aucune connoissance des Dieux inférieurs de l'Égypte ; telle est *Nephtis*, qui paroît dans Plutarque *être la Déesse de la mort.* Cette figure *NN* tient de la main gauche le bâton terminé par une fleur semblable à celle qu'on a vue sur celui de la Déesse Isis ; de la droite elle présente le *Tau.* Sa coëffure renouée avec des cordons qui pendent derriere sa tête, ne ressemble en rien aux ajustemens que l'on peut remarquer à Isis. La coëffure de cette figure est surmontée d'une parure absolument pareille à celle que l'on voit à la figure *G*, dans la premiere division. L'ornement qu'elle porte sur le col recouvre ou retient en place les deux bandes qui soutiennent sa robe, elle est juste sur les jambes, & toute entiere semée d'étoiles sur un fond blanc. Son Trône est orné d'une Mosaïque à petits carreaux. L'espece de dossier fort peu élevé sur lequel elle a le bas des reins appuyé, est orné, mais d'une façon différente, & le socle quarré-long qui porte le Trône, est couvert d'hiéroglyphes enfermés dans des moulures. Cette Divinité devant laquelle, & un peu plus haut que sa tête, on voit des caracteres encadrés,

De Isid. & Osirid.

reçoit l'offrande ou l'adoration d'une figure marquée *O O*, & qui repréſente un homme ; je ne puis lui donner le titre de Soldat, car il n'a ni bretelle, ni ceinture pendante, ſon bonnet de forme pareille à celle de la figure *I I* du groupe précédent, eſt ſurmonté d'un corps blanc & arrondi, tel que celui que l'on voit ſur la tête du Serpent placé derriere la grande Iſis, mais il a de plus un crochet en avant, & ſemblable à celui de cette même figure *I I*. (*a*) Cet homme préſente à cette Divinité inférieure un petit plateau qu'il tient de la main droite, & ſur lequel on voit un oiſeau, qui pourroit être une Caille, que l'on dit avoir été regardée en Egypte comme le ſymbole du Salut & de l'abondance, ou peut-être le Pique-bœuf, dont j'ai parlé plus haut dans le ſecond groupe. La main gauche de la figure *O O* eſt élevée en ſigne de priere ou d'admiration ; entr'elle & la Déeſſe on voit un Scarabée volant, dont les deux antennes ſoutiennent un bâton armé de deux pointes recourbées, qu'on pourroit peut-être regarder comme une image de la foudre ou de la vengeance Divine. La boule placée ſur le milieu des aîles de ce Scarabée, eſt ornée d'une étoile renfermée dans un diſque blanc accompagné de deux feuilles arrondies & de même couleur. Les hiéroglyphes de cette figure ſont écrits devant-elle.

DIXIEME GROUPE.

La Divinité *R R* a la tête abſolument d'un Epervier. Ce viſage étranger au reſte du corps, confirme ce que j'ai dit ſur les maſques ; car la forme naturelle de la

(*a*) On voit ce ſymbole ſur la tête de pluſieurs figures Egyptiennes. M. Mahudel le prend pour une plante Egyptienne, qu'il nomme Colocaſia, aujourd'hui connue ſous le nom de Colcas, & la place dans le genre de Arum.

Tout ce que j'ai appellé des plumes dans les ornemens de tête de cette deſcription, ſont, ſelon M. Mahudel, de l'Arbre Muſa. V. Mém. Acad. tom. III. pag. 169.

tête

tête demeure toujours ſenſible. La parure qui ſurmonte le chaperon ſur lequel la tête d'Epervier ſe trouve attachée, eſt abſolument pareille dans toutes ſes parties à celle de la figure *O O* du groupe précédent ; la ſeule différence qu'on y remarque, eſt que le bonnet au lieu d'être noir & uni, eſt blanc & ſemé de petits cercles. Cette figure eſt placée ſymétriquement dans cette diviſion, & ſe trouve en regard & en rapport général avec la figure *N N*, ſon Trône eſt abſolument pareil pour la forme, les hiéroglyphes, les ornemens & les angles de l'un & de l'autre préſentent des objets qui me ſont également inconnus. L'habillement de cette figure *R R* conſiſte dans la parure du col, auquel deux bandes ſont attachées, & joignent la cuiraſſe ronde qui couvre les reins & l'eſtomach, & ſe réunit au caleçon qui deſcend juſqu'au genou, ce qui ſuffiroit ſeul pour convaincre que c'eſt un homme : on voit des caractères ſacrés devant cette figure, quoique le retable placé en avant au-deſſus d'elle, en ſoit chargé ; elle tient de la main gauche un bâton ſimplement recourbé, & tend la droite à une figure de femme déſignée par *P P*, qui la regarde & lui préſente un vaſe ou un gobelet d'offrande de la main droite, tandis qu'elle porte une plume arrondie de la gauche. Le bas de la coëffure noire de cette figure, eſt terminé par une imitation de boucle de cheveux, & renoué par un cordon, dont les extrêmités ſont pendantes derriere la tête ; mais la parure dont cette coëffure eſt ſurmontée, ne peut être d'une étendue plus conſidérable. Le milieu en eſt occupé par un buſte, qui paroît être de femme, il eſt en tout ſemblable à ceux dont j'ai parlé plus haut : ce buſte eſt porté par un retable blanc orné de moulures, & porte lui-même la repréſentation proportionnée d'une tour ou d'une porte de ville. On a donné cet attribut à Iſis. Cette femme ſeroit donc conſacrée à cette Déeſſe. Au reſte une très-grande quantité de fleurs environne cette parure ſinguliere, elle ſuffiroit pour prouver la légé-

reté des matieres dont ces parures étoient néceſſairement compoſées.

Cette même figure eſt vêtue depuis la ceinture juſqu'à la cheville du pied, on lit des caracteres devant elle ; ſa plus grande ſingularité eſt de porter ſur la hanche droite une peau mouchetée, dans la même diſpoſition, & pareille abſolument à celle dont la figure *G* eſt parée dans la premiere diviſion ; celle-ci n'a point de bandes ou bretelles pour ſoutenir ſon habillement. Car on doit obſerver que ces différences ſe trouvent également dans les deux ſexes, ce qui me paroît confirmer mes conjectures ſur les degrés dans les états ou dans les claſſes formées pour les hommes & pour les femmes. On voit entre les figures *PP* & *RR* un vaſe orné, & d'une aſſez bonne forme, poſé ſur un ornement de fleurs, & qui ſans doute repréſente une offrande ou un hommage rendu à la Divinité parée de la tête d'un Epervier, ce qui lui donne une ſupériorité ſur la figure *NN*. Au haut de l'eſpace entre les deux figures *RR* & *PP*, il y a un Scarabée volant marqué *Q Q*, on voit au-deſſus de lui la repréſentation du Soleil dans un diſque blanc, qui ne touche point à l'inſecte. La figure *X X* placée derriere la Divinité, & qui paroît poſtée pour ſa garde, a la main droite appuyée ſur un bâton pareil à celui d'Iſis, elle eſt à peu près habillée comme elle, ſes habits ſont également de plumes, elle eſt coëffée de la dépouille complette du Faucon pêcheur, dont la tête & la queue dépaſſent la tête, & dont les aîles pendantes couvrent les oreilles ; cette coëffure eſt ſurmontée de deux cornes de Vache. Cependant malgré des rapports ſi marqués & des attributs ſi conſtans, on ne peut la regarder que comme une Prêtreſſe ou une femme conſacrée à Iſis ; ſa poſition eſt ſervile, elle tient dans la main gauche le *Tau* ; le diſque entre les cornes, qui repréſente un Soleil, eſt plus petit, enfin les fleurs ſont ſupprimées. Ces raiſons, jointes à celles que j'ai déja données, ſuffiſent pour me

perſuader ſon infériorité. Je ſçais qu'il eſt aiſé de les trouver foibles, mais les nuances dans ces ſortes de parures, ne peuvent jamais être que médiocres; on ne peut gueres les juger que par des comparaiſons, ou plutôt par des rapports qu'elles paroiſſent avoir entr'elles-mêmes. Au reſte cette figure n'a point de caracteres écrits devant elle. On voit au haut de l'eſpace entre elle & la Divinité, une poule de Numidie placée ſur une terraſſe, elle a devant-elle un petit pot dans lequel il y a une plante, & derriere elle un petit Serpent en l'air qui environne un diſque blanc, je crois qu'il repréſente un Aſpic; & Plutarque nous apprend que les Egyptiens regardoient cet animal comme une eſpece d'image de la puiſſance Divine. Avant que de finir la deſcription de ce groupe, je dois dire, pour l'inſtruction du Lecteur, que la poule de Numidie & la Pintade ſont ſynonimes. *Voyez* Belon. pag. 248 : on trouve cet oiſeau nommé *Guttata* dans Martial, & dans pluſieurs autres Auteurs Latins, à cauſe des taches blanchâtres dont ſon plumage eſt taché comme par goutelettes. De Iſid. & Oſir.

ONZIEME GROUPE.

L'objet dominant de ce groupe eſt une niche ſymétriquement placée avec celle d'Orus, marquée *KK*. La forme & la décoration de l'une & de l'autre ſont preſque ſemblables. On ne voit point d'hiéroglyphes ſur le ſocle; il ſe peut que la marqueterie en ait été enlevée. La Divinité femelle qu'on diſtingue dans cette niche marquée *YY* eſt repréſentée debout, ſa robe n'eſt ſoutenue ſur ſon eſtomach que par ſa ceinture, elle n'a ni bretelles ni bandes, elle porte le *Tau* dans la main gauche. Le bâton qu'elle ſoutient eſt pareil à celui d'Iſis. Il paroît autant qu'on en peut juger ſur la gravure, que la tête eſt celle d'un chien. Sa coëffure eſt ſurmontée par un Serpent diſpoſé & arrangé comme celui que l'on vient de voir à la fin du groupe précédent. Le milieu du diſque

environné par le Serpent, eſt orné par un Scarabée. Cette coëffure eſt non-ſeulement unique ſur cette table, mais je ne l'ai remarqué, ni ſur aucun monument, ni ſur aucune gravure.

La Divinité ſubalterne dont il s'agit a des caracteres ſacrés écrits devant-elle. Une figure d'homme qui tient de la main gauche un bâton fort orné de fleurs ou d'ornemens très-légers, préſente de la main droite une offrande ſymbolique à cette Divinité; j'ai déja parlé de ce ſymbole dans lequel je crois appercevoir la repréſentation d'un œil. Les Auteurs modernes, comme je l'ai dit plus haut, le regardent comme un Phallus. La différence de mon ſentiment eſt fondée ſur une amulette d'agathe que l'on m'a envoyé depuis peu du Caire, & que j'ai fait graver dans les antiquités. La coëffure de ce Soldat eſt abſolument pareille à quelques-unes dont il a été fait mention, & plus particulierement à celle de l'homme marqué *H* du cinquieme groupe; il porte la ceinture allongée & une eſpece de bandouliere large & blanche qui va de l'épaule gauche à la hanche droite; elle n'eſt repréſentée auſſi ſimple ſur aucune figure de ce monument, mais elle a toujours l'objet de ſoutenir le caleçon. Les hiéroglyphes ſont placés à l'ordinaire devant ce Soldat. Pignorius n'a point numéroté cette figure; on voit derriere elle un Orus, dont la proportion fort diminuée donne une repréſentation pareille à celle de la lettre *KK*. Le Dieu eſt vêtu à peu près de la même façon, il eſt marqué par un double *T*, & poſé ſur une plinthe qui indique également les marches d'un Temple. Son bonnet ou caſque eſt blanc, & l'on voit ſortir de ſon habillement à la hauteur du col le crochet qu'on a remarqué ſur le plus grand; ſon bâton toujours couronné par la tête de huppe, eſt orné de pluſieurs traverſes de croix, & préſente quelques différences avec celui de la double lettre *K*, ces médiocres variétés ſont inutiles à détailler. Il y a des hiéroglyphes placés au-deſſus de ce petit Dieu. On

voit auſſi au-deſſus de lui une chatte, elle eſt aſſiſe ſur une plinthe ornée, & ſemble préſenter & tenir avec ſes pattes de devant, un Sceptre. Ces deux petites figures regardent la Divinité placée dans la niche. Entre cette niche & le Soldat qui préſente ſon offrande, on voit une figure d'une proportion moins diminuée que l'Orus & la chatte : elle repréſente le Dieu Loup ; il eſt debout ſur un piedeſtal formé par des ornemens légers ; il a ſur la tête un Serpent qui ſort d'un diſque blanc, abſolument pareil à celui de la Divinité *YY*, & ce diſque eſt ſurmonté par une de ces plumes arrondies, qui ſont plus ordinairement accouplées. Derriere la figure *YY* on voit un homme, que Pignorius n'a ni expliqué ni numéroté, & qui me paroît un Garde ou un Soldat, il a une eſpece de caſque blanc ſur lequel le Serpent *Thebam Naſſer* eſt attaché ; celui-ci porte un cercle ſur ſa tête, dans lequel on diſtingue une étoile à quatre pointes, & un pareil nombre de fleurs. Ce Soldat éleve la main droite en ſigne d'admiration ou de confiance, & porte dans la main gauche un de ces bâtons ſimplement, mais conſidérablement recourbé à ſon extrêmité ſupérieure. On lui reconnoît tous les attributs d'un Militaire, la cuiraſſe ronde, la longue ceinture & le caleçon ; on voit devant lui pluſieurs caracteres.

L'examen de cette table & les idées qu'on peut ſe rappeller des monumens en creux ſur leſquels on voit plus ordinairement des proceſſions, me perſuadent que les mains de toutes les figures étant comme celles de la table Iſiaque, chargées de différens attributs, toutes les figures de ronde boſſe de quelque proportion, ou de quelque matiere qu'elles ſoient, portoient ces mêmes diſtinctions d'état ou de ſuperſtition établies ſur les coëffures & les Sceptres.

Mais le peu de ſolidité & la légéreté de ces petits corps, les a mis hors d'état de réſiſter aux injures du temps ; tandis que la gravure en creux, qui n'a même

été préférée qu'à ce deſſein au bas-relief ſaillant, les a conſervés ſans peine. Ce qui me confirme dans ce ſentiment, c'eſt que ſi l'on examine avec ſoin toutes les figures Egyptiennes de ronde boſſe, dont les cabinets ſont remplis, non-ſeulement on pourra diſtinguer leurs attributs, lorſqu'ils ont eu un appui ſur le corps de la figure, tels ſont le fleau & le fouet à pluſieurs branches que portent les Prêtres d'Oſiris, mais on trouvera que les autres ſtatues ont au moins une main, dans laquelle on voit encore quelques portions de ces attributs, ou bien une ouverture dans la main fermée qui ſervoit à les retenir & à les établir. Ce dérangement ſimple & naturel a ſouvent cauſé la fauſſe dénomination d'une infinité de monumens, que par pareſſe ou par une ſuite de préjugés on a nommés Iſis & Oſiris, pendant qu'ils ne repréſentoient conſtamment que leurs Prêtres ou leurs Dévots.

TROISIEME PARTIE.

LA tranche, ou pour s'exprimer plus clairement, l'épaiſſeur de cette table, n'eſt que de deux pouces moins une ligne de hauteur, & le pourtour eſt de douze pieds quatre pouces. L'examen des figures dont elle eſt ornée peut avoir ſa curioſité. Cependant il faut convenir que les objets de culte qu'on y voit repréſentés, donnent des idées ſi intimement liées à la Métaphyſique Egyptienne, qu'il eſt impoſſible de concevoir aujourd'hui leurs motifs & les raiſons de leurs détails. Ces groupes paroiſſent en général avoir pour objet le culte inſpiré par la reconnoiſſance que méritoient les eaux du Nil. Si jamais la bienſéance a engagé les hommes à l'adoration, ce fleuve a dû inſpirer ce ſentiment plus vivement peut-être que le Soleil dans les autres pays. L'Egyptien ſédentaire étoit

continuellement frappé par la jouiſſance des avantages qu'il en retiroit ; le Voyageur étranger, étonné des prodiges de la fécondité, leur donnoit des éloges, appuyés ſur la comparaiſon déſavantageuſe, ou de ſon pays, ou de ceux qu'il avoit parcourus. Le voyageur Egyptien redoubloit par ſes récits l'amour de la patrie, ſi naturel aux hommes, qu'il eſt reſſenti pour les climats les plus incommodes à habiter. La ſituation de l'Egypte environnée par des déſerts de ſable, ou des montagnes arides, augmentoit encore aux yeux des étrangers la vénération pour un fleuve qui procuroit la fertilité, & qui nourriſſoit les habitans ſans travail : les plantes aquatiques au milieu deſquelles toutes les figures de cette tranche ſont placées, autoriſent l'idée d'attribuer cette partie du monument à la reconnoiſſance, à l'égard des eaux du Nil, & perſuadent en même-temps qu'il ne faudroit chercher le principe des allégories & des animaux fantaſtiques repréſentés ſur cette friſe, que dans leurs rapports avec ce fleuve, & les propriétés générales & particulieres de ſes productions. Il faut cependant convenir qu'il eſt impoſſible de rien déterminer d'après les figures de ces plantes ; leur deſſein n'eſt ni aſſez caractériſé, ni rendu avec aſſez d'exactitude. Je parle d'après la déciſion d'un grand Maître, celle de M. Bernard Juſſieu ; les ſecours que j'en ai tiré m'ont fait voir combien il ſeroit néceſſaire, ou qu'un Antiquaire poſſédât la Phyſique, ou qu'un plus grand nombre de Phyſiciens éclairés allaſſent obſerver en Egypte.

Malheureuſement ce pays, quoique le plus voiſin de l'Europe, eſt un des moins connus du côté de l'Hiſtoire naturelle ; l'ignorance & la barbarie des habitans mettent un obſtacle bien difficile à la ſatisfaction de cette curioſité. Les plantes & les fleurs les plus ſimples, dont les Egyptiens retiroient de ſi grandes utilités, ſont pour la plupart inconnues ; celles dont les avantages étoient plus médiocres ſont néceſſairement encore plus ignorées.

Cependant la connoiſſance exacte des propriétés & des formes de ces productions, pourroit mettre en état de remonter aux raiſons & aux principes des attributs que les Egyptiens ont donnés à leurs Divinités.

La même voye conduiroit encore à l'éclairciſſement des allégories & des idées compoſées de cette Nation; car elles ont toutes un principe qu'il ne faut chercher que dans la Phyſique. Un homme eſt frappé, il communique ſon impreſſion, il la fait naître ou la développe dans l'eſprit des autres, elle s'établit, & cette convention devient générale & ſolide quand elle eſt le produit d'un principe juſte & vrai. La réflexion ſuffit pour convaincre de cette route de l'eſprit humain. Un plus long détail ſeroit inutile; mais je ne le finirai point ſans rapporter un paſſage de Plutarque qui confirme mon ſentiment. *Ils ne diſent pas* (les Egyptiens) *que Mercure proprement ſoit un chien, mais qu'il déſigne la nature de cette bête, qui eſt de garder, d'être vigilant, de diſcerner, de chercher, de juger l'ami ou l'ennemi.* Voilà donc une propriété, un examen tiré de la nature & reporté du caractere de l'animal à celui que l'on ſuppoſoit à la Divinité. Quoi qu'il en ſoit, en attendant des circonſtances plus heureuſes, c'eſt-à-dire, une augmentation de lumieres Phyſiques, il eſt aiſé de voir que les ſujets de cette frize n'ont aucun rapport avec ceux des trois diviſions précédentes. Je ſuis même perſuadé que ſi les hiéroglyphes de la table pouvoient être expliqués, ils ne donneroient aucun éclairciſſement ſur les compoſitions de cette tranche. Ainſi je ſuis encore plus obligé, que dans les diviſions de la table, de me renfermer dans la plus ſimple deſcription. Il eſt vrai qu'on ne peut retirer qu'une médiocre utilité de tous les détails qui ne ſont éclairés ni par la Phyſique, ni par l'Hiſtoire. Mais après avoir rapporté les principaux objets de cette table, tout aſſuré que je ſuis de dire encore moins, & par conſéquent d'ennuyer davantage, je me crois en quelque façon obligé de completter l'entrepriſe;

De Iſid. & Oſid.

l'entrepriſe ; je le dois, ce me ſemble, pour empêcher ceux même qui ne liront peut-être jamais cette diſſertation, de s'écrier avec ceux qui l'auront lue, que l'explication n'eſt point achevée, & *que tout n'y eſt pas*. Une deſcription exacte ne peut jamais avoir d'inconvénient, elle peut au contraire ſervir à comparer les figures & les actions dont elle explique les poſitions, avec les monumens Egyptiens déja découverts ou qui ſe découvriront ; j'ajouterai même que cet examen pourroit fournir des éclairciſſemens & des autorités pour la déciſion de quelques ouvrages de cette Nation ; car il eſt conſtant que la comparaiſon multipliée ſera toujours le ſeul moyen de percer l'obſcurité de toutes les antiquités de quelque nature qu'elles ſoient.

Les raiſons que j'ai donné plus haut m'engagent à ſuivre les chiffres Arabes de Pignorius pour les deſcriptions ſuivantes.

La diſtribution des groupes de cette frize n'eſt pas ſoumiſe au nombre de trois, qu'on a vû conſtamment employé dans les ſujets précédens, mais les figures ſont également traitées de profil. Je commencerai par la partie ſupérieure, & partant de la gauche à la droite, je détaillerai ſucceſſivement les quatre parties.

PREMIER GROUPE.

Ce groupe me paroît compoſé de cinq figures. Le Soldat à genou n°. 5, porte un caſque ou un bonnet ſurmonté des cornes du Bouc ; ſon caleçon eſt ſoutenu par deux bretelles, comme on en a vû pluſieurs exemples dans les grandes diviſions ; mais j'avertirai qu'aucun des Soldats repréſentés ſur cette tranche, ne porte la longue ceinture qu'on a vû précédemment, & qu'on pourroit en conſéquence regarder le plus grand nombre de ceux-ci, comme de ſimples habitans du pays. Le Soldat n°. 5

tient de la main gauche un gobelet (*a*) d'offrande, & il invoque de la droite ; il n'adreſſe pas ſes vœux à l'eſpece de trophée n°. 4, compoſé de la plante & du fruit du Lotus, ſur lequel on a placé le ſymbole dans lequel on croit découvrir un œil. Cette invocation me ſemble addreſſée au Lion n°. 3, cet animal eſt en pied, & comme un grand nombre d'animaux, principalement des Quadrupedes Egyptiens, il porte un chaperon ; il a devant lui une autre offrande d'un vaſe, duquel il ſort une plante à neuf feuilles. On voit un Scarabée volant au-deſſus de ſon dos, qui porte un bâton armé d'une pointe, & il eſt au milieu de deux plantes aquatiques, ainſi que toutes les figures de cette frize, animées ou inanimées. Au reſte ces plantes, quelles qu'elles ſoient, ne préſentent que deux ou trois variétés. La figure n°. 2. a le corps d'une Hirondelle, & la tête d'un jeune homme coëffée d'un caſque blanc, & qui porte la plante Perſea au menton. Cet oiſeau n'eſt donc pas ſeulement un attribut d'Iſis, il eſt encore une allégorie, une expreſſion, un hiéroglyphe pour exprimer une ſituation, une circonſtance, ou peut-être un ſentiment. On voit au-deſſus & un peu derriere un Scarabée, dont les aîles ſont moins ouvertes qu'à l'ordinaire, & dont les antennes ſoutiennent un bâton armé d'une pointe. Enfin le chiffre 1. préſente une Chatte qui a devant-elle un vaſe duquel il ſort un ſiptre. Au-deſſus de ſa tête & un peu derriere on a placé un ornement ſymbolique pareil à celui du n°. 4, & qui ſe trouve en l'air. Il ſe peut que l'homme n°. 5. adore à la fois ce Lion, cette Hirondelle & cette Chatte ; il ſe peut auſſi que ces deux dernieres Divinités ne ſervent que d'aſſiſtance au culte du Lion. Je préſente les faits, je propoſe les doutes, je les appuye ſur des exemples tirés

(*a*) Ces gobelets contenant ſans doute des liqueurs, ſont vraiſemblablement le principe & la ſource des libations ſi répandues dans la Religion Grecque & Romaine.

du monument même, & je ſuis bien éloigné de décider.

SECOND GROUPE.

Un Soldat qui n'eſt point numéroté dans Pignorius, & qui a une bretelle ſur chaque épaule, ne différe de celui qu'on a vu dans le groupe précédent que par un croiſſant ſur ſa tête; du reſte il léve la main gauche en ſigne de priere, il tient une plume arrondie de la droite, & il n'eſt poſé que ſur un genou. Ce groupe eſt encore compoſé de cinq figures. Ce Soldat adore un Lion numéroté onze, qui eſt aſſis & poſé ſur ſes jambes de devant, il a des aîles éployées qui paroiſſent avoir le contour de celles de Scarabée. Sa tête eſt celle d'un jeune homme qui porte la plante Perſea au menton. Il y a des hiéroglyphes placés entre cet animal fantaſtique & la Grenouille n°. 9. poſée ſur un Autel, dont la forme eſt ſemblable à celle que j'ai décrite plus haut à l'occaſion de la figure *B*. Au-deſſus de cette Grenouille on voit un petit Serpent dont la tête & la queue ſortent d'un diſque blanc; il eſt pareil à pluſieurs autres, & ſur-tout à celui que l'on peut voir plus développé auprès de la figure *XX*. Ce ſymbole me paroît un attribut conſtant, mais donné à des Divinités inférieures à celles qui ont les Scarabées volans. Cette Grenouille eſt renfermée entre deux Sceptres, dont les extrêmités arrondies ſe réuniſſent, & qui placés en ſens contraire forment une eſpece de niche. Le grand Serpent *Thebam Naſſer* n°. 6, arrêté ſur le plan par le milieu du corps, qui porte des aîles de Scarabée, & un chaperon garni de la tête d'un Epervier, eſt placé derriere la Grenouille; mais ces deux figures ſont ſéparées par une tête de Taureau, coupée & poſée ſur une plinthe n°. 7, cette tête n'a aucune ſorte de parure, mais ſelon les idées que nous avons des uſages des Egyptiens, cette repréſentation eſt véritablement ſinguliere, & renverſe un grand nombre de conjectures; à moins qu'on ne veuille regarder cette tête comme celle d'un Taureau

Liv. I. Sect. II.

roux. Diodore de Sicile dit *qu'on les ſacrifioit lorſqu'ils étoient de ce poil, par rapport à Typhon.* En ce cas même il ſeroit ſingulier de voir cette tête poſée ſur une plinthe comme un objet recommendable, j'en dirai les raiſons plus bas. Quoi qu'il en ſoit, ces figures ſe ſuivent, & ſont l'objet de l'attention du Soldat ou de l'homme, qui peut-être repréſente lui ſeul en cette occaſion toute la Milice, ou tout le peuple Egyptien de ſon nom ou de ſon canton.

TROISIEME GROUPE.

Ce Taureau n°. 12. n'a aucune parure entre les cornes : ne pouvant être regardé comme *Apis* par cette raiſon, ainſi que par la couleur égale de ſon poil, il préſente donc *Mnévis.* Il eſt ſur une barque qui nous inſtruit de la forme des bâtimens plats des Egyptiens, principalement en uſage dans le temps des inondations. La poupe de cette barque, peu différente de ſa proue, eſt ornée de la tête d'un Epervier, ſurmontée d'une plume & d'une feuille recourbée. Ces ornemens ſont ſéparés du conducteur de la barque par une plante droite, qui confirme, ainſi que l'ornement de la proue, que les productions du Nil étoient un des objets de ce monument. Au reſte je crois que cette compoſition indique la repréſentation d'une des promenades de *Mnévis.* La plinthe ſur laquelle le Taureau eſt poſé, prouve qu'on ne promenoit qu'un Simulacre, mais iſolé, ou pour mieux dire de ronde boſſe ; en ce cas la mangeoire placée à l'extrêmité de la plinthe, nous apprend que l'on cherchoit à rendre l'imitation auſſi parfaite qu'il eſt poſſible. Deux plantes droites placées devant & derriere cet animal, pourroient repréſenter deux piques, du moins l'extrêmité de ces plantes, inclinées dans pluſieurs autres endroits de ce monument, ſont ici droites & d'aplomb ; en ce cas elles ſeroient un ſymbole de défenſe & de protection ; & dans l'autre ſuppoſition elles feroient ſeulement alluſion à la

fécondité du Nil. Au-deſſus du Taureau on voit un Scarabée volant, qui porte dans ſes antennes un attribut pareil à celui de la figure *O O*. Une figure n°. 17 eſt placée ſur la proue de cette barque, elle eſt en face du Taureau, & accroupie ſans tirer d'appui que de ſes pieds, elle tient une plume de la main gauche, & paroît l'offrir au Taureau. Sa main droite eſt cachée par la diſpoſition du corps. Cette figure a un croiſſant ſur la tête, & la plante Perſea au menton, ce qui éloigne toutes les idées que l'habitude & le premier coup d'œil font tomber ſur Iſis. Le Soldat qui a une double bretelle & déſigné par le n°. 13, eſt placé à la poupe, & conduit la barque avec une perche, ce qui prouve que le bateau eſt ſur l'inondation; ce Soldat eſt à genou derriere le Taureau, entre lequel & lui on voit quelques caracteres ſacrés, peut-être ceux que l'on chantoit pour annoncer l'arrivée du Dieu dans les endroits auxquels on abordoit, ou lorſqu'on rencontroit d'autres barques ou d'autres Divinités également promenées ſur l'inondation.

Cette partie du monument nous donne une preuve des viſites que les Divinités ſe rendoient réciproquement en Egypte, uſage qui entretenoit les différens cultes, & qui autoriſoit les fêtes, & leur donnoit un motif pendant la durée de l'inondation du Nil. Ce temps de repos indiſpenſable à toute la Nation, ces fêtes, ces chants, ces ſpectacles, ces objets & toutes les raiſons Phyſiques & morales d'une joie générale, répandues dans toutes les parties d'un eſpace auſſi étendu que l'inondation du fleuve, préſentent la plus grande & la plus agréable image de toutes celles que le Soleil ait jamais éclairées.

QUATRIEME GROUPE.

Un homme n°. 18. poſé ſur un genou, la main droite élevée, & portant une plume dans la gauche, adore un Epervier n°. 19, & ce qui donne une ſorte de preuve de la Divinité de cet oiſeau, c'eſt la plinthe

ſur laquelle il eſt poſé. Au-deſſus de lui & un peu à ſes côtés on a placé un Serpent autour d'un diſque blanc ; mais la forte proportion dont cet Epervier eſt tenu, comparée avec celle de l'homme, prouve que c'eſt un Simulacre. Derriere cet oiſeau, la troiſieme figure de ce groupe marquée 20, repréſente une tête cornue, & coupée ſans doute par la ſuite d'un ſacrifice pareil à celui de la figure *B*, & dont elle rappelle l'idée. Plutarque de Iſid. & Oſi. nous aſſure que toutes les têtes des animaux étoient regardées comme impures & qu'on les jettoit dans le fleuve. Hérodote Liv. 2 le confirme également. Cependant cette tête eſt ici réverée, & préſente une de ces contradictions des faits avec les Auteurs, & qui cauſe de ſi grands embarras. La tête de cet animal eſt placée ſur un Autel de la forme en uſage chez les Egyptiens. Les deux Sceptres courbés l'enferment dans une eſpece de niche ſemblable à celle de la Grenouille n°. X. Au reſte on a eu la même attention dans cette frize, ainſi que je l'ai fait obſerver dans la table, à ſuivre non-ſeulement une ſymétrie générale, mais ſouvent particuliere.

CINQUIEME GROUPE.

Un Soldat dont le caſque blanc eſt formé comme celui de la figure *OO*, eſt poſé ſur un de ſes genoux, & tient de la main droite un gobelet d'offrande, & un poignard, ou plutôt une petite piramide de la gauche : on voit des hiéroglyphes devant lui qui indiquent peut-être la formule de la priere qu'il falloit adreſſer à un Bélier n°. 21, placé ſur une petite plinthe, qui a des hiéroglyphes devant lui, & dont la tête eſt ornée de quatre cornes, c'eſt-à-dire de deux naturelles, & de deux autres applaties & poſtiches, qui couronnent le front, & que je regarderai, juſqu'à ce que je ſois mieux inſtruit, comme celles du Bouc adoré à Mendés. Au-deſſus de ce Bélier on a repréſenté un Scarabée volant, qui porte un bâton armé d'une pointe, & derriere un ornement montant

d'une forme bizarre, ſur lequel eſt poſé un vaſe aſſez élégant, & qui n'a qu'une anſe.

SIXIEME GROUPE.

Ce groupe ne ſuit point l'ordre des précédens, il commence par la figure 22, qui repréſente un Chien, ce que l'on reconnoît à ſes oreilles; car pour l'ordinaire, il eſt d'autant plus aiſé de confondre dans ces ſortes de deſſeins cet animal avec le Singe, que les uns & les autres ſont couverts de chaperons qui les habillent plus ou moins; & je dirai à cette occaſion que l'uſage de ces chaperons donnés aux animaux adorés en Egypte, paroît non-ſeulement avoir une ſorte de rapport avec les maſques que portent les hommes pour reſſembler aux animaux, mais qu'ils ſervent de confirmation à cette opinion. Quoi qu'il en ſoit, ce Chien aſſis n'eſt point placé ſur une plinthe, & malgré le croiſſant qu'il a ſur la tête, au milieu duquel on voit une feuille recourbée, il ne peut être qu'une Divinité très-ſubalterne; car il tient un vaſe d'offrande de la patte gauche, tandis qu'il a la droite cachée ſous ſa cuiſſe; il eſt placé derriere le Soldat, & ſemble avoir le même objet d'adoration, c'eſt-à-dire, qu'ils préſentent l'un & l'autre un Autel n°. 23, ſur lequel on voit un vaſe long, ſurmonté d'un *Tau*, & accompagné de deux plantes qui ſortent de deux gobelets d'offrande, & dont les fleurs ſe réuniſſent de chaque côté à la partie ſupérieure du vaſe. Le Soldat dont le caſque blanc ne porte aucun ornement, eſt poſé ſur le genou droit, & a la jambe gauche étendue; il tient un vaſe d'offrande dans la main droite, & il invoque de la gauche la figure 25, qui repréſente un Lion avec la tête d'Epervier; ce Lion eſt couché comme on repréſente le Sphinx, & tient dans ſes pattes allongées une figure de Mumie, ou plutôt un Canope, dont le viſage eſt de femme, & la tête ſurmontée d'une plume: l'une & l'autre de ces figures regardent l'Autel dont

j'ai parlé, & qui me paroît dreſſé en l'honneur du Lion & du Canope par le Soldat ſuivi du Chien, ſous la protection duquel il étoit vraiſemblablement. On pourroit ajouter, en abuſant peut-être de la liberté des conjectures, qu'étant Citoyen de la ville de Cynopolis, il eſt accompagné de ſa Divinité particuliere, pour intercéder en ſa faveur, & rendre ſa priere plus efficace. Je ne dois point oublier que la tête d'Epervier placée ſur le corps du Lion, eſt ſurmontée d'un croiſſant qui porte un diſque, au milieu duquel il y a une feuille recourbée. Un Scarabée vole au-deſſus du corps du Lion, & porte dans ſes antennes un bâton armé d'une pointe. Au reſte le Lion couché que l'on voit dans ce groupe, & la comparaiſon que j'en ai fait plus d'une fois avec le Sphinx par une ſuite de l'habitude, m'engage à dire ici ce que je penſe de cet animal fantaſtique. Les Egyptiens n'ont jamais exprimé que le Lion pour les raiſons que j'en ai dit plus haut, les têtes de femmes qu'ils y ont quelquefois ajoutées, avoient pour objet le ſigne de la Vierge, & cette alliance avoit les mêmes motifs. Les étrangers dans l'ignorance où ils étoient des allégories de cette Nation, ſe ſont contentés d'exprimer en général ce qu'ils avoient vû, ou ce qu'ils avoient entendu dire; & ſans avoir beaucoup à ſe reprocher, ils ont compoſé la figure fantaſtique du Sphinx, & l'ont introduite dans leurs fables avec un nom nouveau. Il eſt vrai que Plutarque dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris, donne à la réunion de ces deux ſignes le nom de Sphinx. Mais ne voyons-nous pas, ſelon Hérodote Liv. 2, qu'on avoit changé dans la Grece le culte & le nom même des Dieux Egyptiens? Ainſi Plutarque a fait uſage du nom Grec; & je croirois que pour parler avec exactitude, on ne devroit point employer ce terme dans la deſcription des monumens Egyptiens, & qu'on devroit le réſerver pour les fables Grecques.

SEPTIEME GROUPE.

Je ſerois d'autant plus perſuadé que l'Autel du groupe précédent, eſt une offrande, que celui que je vais décrire repréſente le même fait avec des circonſtances à peu près pareilles. Le Soldat que l'on voit ici ſur un genou, & qui porte un caſque blanc, léve la main gauche, & offre de la droite une plante, qui peut être l'*Agroſtis*. Diodore ſemble autoriſer cette idée, il nous apprend que les *Egyptiens ont vécu dans les commencemens de l'herbe nommé Agroſtis. En mémoire de l'utilité qu'ils en ont retirée, ils en portent*, dit-il, *dans leurs mains quand ils vont faire leurs prieres aux Temples.* Liv. I. Sect. II.

Ce nom d'Agroſtis me paroît donner une idée générale. Car on voit dans la huitieme génération de Sanchoniaton, un homme nommé *Agros*, un autre *Agroueros* ou *Agrotes ;* & dans les notes de Philon, *Agrotés* eſt traduit par un homme de la Campagne. Ce nom Grec me paroît n'indiquer ici qu'une plante champêtre, & produite ſans culture. On peut même faire d'autant moins de fond ſur cette façon de parler pour retrouver l'eſpece de nourriture qu'elle exprime, que ce terme eſt vague & général. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle ne peut être une herbe, comme Diodore l'avance, mais une plante, dont la graine ou la racine doivent avoir de la conſiſtance, & qu'on ne doit chercher que dans les farineuſes. Ce fait eſt d'autant plus vrai, que Diodore lui-même en parle comme étant ſalutaire pour les animaux ; & bonne pour leur engrais ; il ſemble même qu'elle étoit employée de ſon temps à cet uſage. Un Voyageur Botaniſte en donnera quelque jour la connoiſſance à l'Europe, & pourra, ſelon les apparences, attribuer toutes les propriétés de cette plante au Lotus, dont *Iſis ou Ménés inventerent la maniere de faire du pain.* Je reviens à la deſcription. Le Soldat ſe trouve ſéparé par un Autel du Lion, que toutes ſortes de raiſons doivent faire regarder Diod. Liv. I.

comme l'objet de ce culte. Cet animal assis sur son train de derriere, & dont la tête d'Epervier est couverte d'un chaperon qui retombe sur ses épaules, a derriere lui un Serpent qui sort d'un disque blanc, & traversé par une petite baguette. L'attitude de ce Lion convient aux hommages qu'on lui rend, il a devant lui une plante à trois branches qui s'éleve d'un vase, & cette espece d'attribut me paroît une preuve constante de culte & d'adoration. L'Autel présenté au Lion, est de la forme en usage chez les Egyptiens, & porte deux vases d'offrande, desquels on voit sortir une plante à neuf feuilles. Au milieu de ces deux vases on a placé une figure qui ressemble à une piramide, ou peut-être à un compas posé sur ses pointes, formant un angle très-aigu. Les deux Sceptres dont les extrêmités sont arrondies, sont placés en sens contraire, & représentent une sorte de niche qui renferme l'Autel.

Ce compas pourroît peut-être faire ici quelque allusion *au triangle que Plutarque dit être la puissance de Pluton, de Bacchus & de Mars.* Je croirois assez, non-seulement à cause des noms qui ne sont point Egyptiens, mais à cause du passage suivant du même Auteur, que cette premiere citation est une traduction Grecque; car il ajoute plus bas, on pourroit croire que les Egyptiens ont voulu comparer la nature de l'Univers au triangle qui est la plus belle de toutes les figures. Cette idée qu'il n'avance cependant que comme une conjecture, me paroît plus conforme à la maniere de penser sage & profonde des Egyptiens.

De Isid. & Osirid.

HUITIEME GROUPE.

Le Soldat à genou qui a les cornes de Bouc sur la tête, présente un gobelet d'offrande de la main gauche, & adore de la droite les trois Divinités suivantes. La premiere n°. 27, représente l'Hirondelle sur une plinthe, elle a une tête de femme surmontée d'un retable

d'ornement ; deux aîles de Scarabée éployées partent de ſon col, & l'accompagnent par-devant & par derriere. A la ſuite de cet oiſeau on voit une Grenouille poſée ſur un Autel ; au-deſſus de l'animal on diſtingue le même ſymbole qu'on a vu auprès de la Chatte n°. 1, duquel il ſort de plus en cette occaſion une feuille recourbée. Enfin à la ſuite de cette Grenouille on a placé ſur une plinthe un Lion n°. 26, il eſt chaperoné & couché ſur le ventre, & a un croiſſant ſur la tête, & tient entre ſes pattes un gobelet d'offrande ; un Scarabée volant portant le bâton armé d'une pointe, eſt placé derriere lui, & devant lui on voit une petite colonne qui porte un vaſe dans lequel il y a trois plantes. Les quatre figures de ce groupe ont des caracteres ſacrés écrits devant elles.

On doit ſe ſouvenir par rapport à la deſcription dans laquelle on voit ces figures, de l'inconvénient dans lequel les profils font néceſſairement tomber, j'en ai rendu compte au commencement de cette deſcription.

NEUVIEME GROUPE.

Les quatre animaux qui compoſent ce groupe, ne ſont point adorés. Le Soldat de la compoſition précédente leur tourne le dos, ainſi que celui qui commence la bande inférieure. La plus ſimple deſcription eſt par conſéquent la ſeule reſſource. Le premier objet n°. 28, eſt un Lion paſſant, & poſé ſur un Serpent de l'eſpece ordinaire, il a la tête d'Epervier avec le chaperon & des aîles de Scarabée ; il tient une branche ſéche dans la patte gauche, & ſuit un Ibis n°. 29, qui a quelques caracteres écrits auprès de ſa queue, ainſi qu'à la hauteur de ſon bec. Derriere cet Ibis on voit un Scarabée volant avec un bâton ceintré ſans pointe, & devant une eſpece de colonne courte qui porte des fleurs, & qui paroiſſent lui être conſacrées ; il eſt précédé par un de ces larges Serpens nommé *Thebam Naſſer* n°. 30,

lié ſur le plan par le milieu du corps ; il a une tête de femme dont la coëffure eſt blanche, & qui porte des aîles de Scarabées éployées ; cet animal a devant lui un vaſe qui contient deux plumes arrondies ; enſuite on a repréſenté un Autel ſur lequel on a poſé un vaſe avec une croix, pareil à celui du n°. 23, ſans autre différence qu'il ſort une fleur de plus de chaque gobelet d'offrande. Cet Autel enfermé entre deux Sceptres arrondis à leurs extrêmités, & placé en ſymétrie avec celui du commencement de cette bande latérale, eſt précédé par le Faucon pêcheur que j'ai décrit plus haut. Celui-ci ſemble ſoutenir ou porter un Sceptre ou bien un bâton, mais d'une médiocre longueur, & dont l'extrêmité eſt ornée d'une plume. Il eſt vraiſemblable que c'eſt un attribut, mais il ne ſe rencontre pas fréquemment, & je ne l'ai point vû ailleurs. Au reſte l'oiſeau a derriere lui un de ces Serpens autour d'un diſque blanc, celui-ci eſt traverſé d'une baguette.

L'Ibis eſt ſi fort liée avec les idées Egyptiennes, qu'on ne peut trop donner d'éclairciſſement à ſon ſujet. J'ai dit plus haut ce que Belon en a rapporté avec beaucoup de juſteſſe ; mais j'ajouterai que l'eſpece blanche dont parle cet Auteur, paroît avoir beaucoup de rapport à celle qui habite le Sénégal, & dont on trouvera la deſcription dans le curieux & ſçavant voyage que M. Adanſon a fait dans cette partie de l'Afrique. C'eſt ici le lieu de répéter ce que Diodore dit au ſujet de cet oiſeau, que de quelque maniere qu'on le tuât, quelqu'involontairement que ce fut, on étoit puni de mort ; l'Epervier jouiſſoit du même privilége. Liv. II.

DIXIEME GROUPE.

La figure numérotée 32, me paroît le principal objet de ce groupe, je crois qu'elle repréſente Orus avec la plante Perſea, telle qu'on voit ſa repréſentation aux lettres *KK* & *TT*. Ce jeune Dieu eſt couché ſur le ven-

tre, & fait corps avec un grand retable qui porte la figure d'un Chien, ou peut-être d'un Lion posé sur ses quatre pattes. Trois Canopes sont placés entre les jambes de ce Chien ; l'un a la tête de femme surmontée des cornes du Bouc, l'autre en a une d'Epervier, & la troisieme de Loup. Quelques Auteurs ont prétendu que la réunion de ces Canopes désignoit l'inondation du Nil. Personne n'ignore que tout Canope étoit l'image de l'eau divinisée en général, & principalement de celle du Nil. Mais à quoi pourroit nous conduire en cette occasion une idée si composée ? La figure d'Orus a quelques hiéroglyphes, & un Scarabée volant au-dessus du dos, dont les antennes portent le bâton armé d'une pointe. On voit devant cette figure une Grenouille posée sur un Autel, & au-dessus d'elle le Serpent, dont la tête & la queue dépassent un disque blanc traversé par une baguette : cette Grenouille regarde un Soldat posé sur un genou, il a un casque blanc surmonté des cornes de Bouc ; il léve la main gauche, & tient de la droite une piramide, dont on sçait que la forme étoit symbolique & réverée. Au reste tout indique que ce Soldat est celui qui intercéde ces trois Divinités. Car derriere l'Orus il y a un de ces grands *Thebam Nasser*, il a la tête d'une femme & deux aîles de Scarabée étendues, il est attaché sur le plan par le milieu du corps, comme le sont tous ceux que présente ce monument. Il a devant lui un vase d'où sort une plante à neuf feuilles ; enfin derriere lui on voit un Soldat sur un genou, auquel ces trois figures adorées tournent le dos. Je ne sçais quelle peut être la cause de sa disgrace ; sa coëffure blanche est pareille à quelques égards à celle de la figure *OO*, déja citée ; il offre un gobelet de la main gauche, & de la main droite il éleve un de ces bâtons recourbés à leur extrêmité, il est peut-être représenté comme un exemple de ceux dont les Divinités n'exaucent point les prieres.

ONZIEME GROUPE.

Un Soldat posé sur un genou portant un casque blanc des plus simples, invoque de la main gauche, & offre de la droite un de ces vases allongés, surmonté d'une espece de croix, dont il a déja été fait mention, principalement au n°. 28, ce vase paroît inséparable d'une plante qui m'est inconnue; elle s'éleve ici, & sort d'un vase placé entre le Soldat & un Autel, sur lequel on voit un autre vase pareil à celui que présente le Soldat, il est placé au milieu de deux gobelets d'offrande, qui portent chacun une plante à cinq feuilles. Deux Sceptres arrondis forment autour une espece de niche. A la suite de cet Autel on voit un Taureau passant, qu'on ne peut regarder comme *Apis*, mais auquel je suis persuadé que l'adoration du Soldat est adressée, ainsi que la représentation de l'Autel lui est offerte : cet animal n°. 33, n'a qu'une feuille recourbée entre les cornes, on n'y voit point de disque, mais le Faucon pêcheur est couché sur son dos, & ses aîles sont pendantes de chaque côté du corps; le Scarabée vole au-dessus de lui, simplement & sans rien porter, & devant lui on voit un petit vase d'où sort une plante feuillue & placée comme une offrande. Ce groupe n'est compsé par conséquent que de deux figures animées.

DOUZIEME GROUPE.

Cette barque symétrise avec celle de la frise supérieure, & qu'on a vû chargée d'un des Taureaux sacrés, elle est à peu près de la même forme, & doit avoir été destinée au même usage. La Divinité qu'elle porte étant différente, les attributs dont la poupe & la proue sont ornées, ne se ressemblent point. Ce qui prouve les attentions qu'on apportoit pour les cultes & pour ces sortes de voyages. Le Soldat n°. 40, qui conduit cette bar-

que, eſt dans une attitude pareille au conducteur de la premiere ; il a devant lui une fleur que nous ſommes dans l'habitude de regarder comme celle du Lotus, elle eſt accompagnée de deux autres plantes qui forment un bouquet de cinq tiges, & l'animal placé dans la barque eſt un Bélier n°. 36, qui porte ſix cornes, parce qu'il a deux têtes ornées chacune de deux, & qu'elles ſont couronnées l'une & l'autre par les cornes du Bouc, pareilles à celles que porte le Bélier de la ſeconde diviſion, marqué *F*. Si cet animal, qui a devant lui une mangeoire ſemblable à celle des Taureaux ſacrés, eſt ſuppoſé vivant, & ſi il ne repréſente point un des jeux de la nature, le chaperon ſert ici non-ſeulement à porter cette ſeconde tête, mais à cacher la liaiſon avec la véritable, & je le croirois aſſez ; car je me perſuade de plus en plus que toutes les coëffures qui couvrent les épaules, ſont un uſage établi pour donner plus de vraiſemblance aux maſques & aux repréſentations bizarres, fondées ſur les allégories du culte Egyptien. Le Bélier de cette barque a un Scarabée volant au-deſſus de lui qui porte dans ſes antennes le bâton armé d'une pointe. On juge que la barque vogue ſur l'inondation du Nil, car on voit à la proue une plante qui s'éleve beaucoup au-deſſus du niveau de l'eau ; cette barque eſt précédée & ſuivie de quatre animaux fantaſtiques ; on ne peut décider ſi ils ont ou nom des rapports avec elle. Des raiſons d'ornement & de ſymétrie, porteroient à croire qu'ils ſont partie de ce groupe, qui ne ſe trouveroit encore compoſé que de ſix figures. Quoi qu'il en ſoit, le premier de ceux qui ſuivent la barque eſt un oiſeau n°. 34, la jointure de ſes genoux permet aux jambes, ſur leſquelles il eſt accroupi, de s'étendre en avant. Ce mouvement des jambes eſt particulier à toutes les eſpeces d'oiſeaux aquatiques qui nagent ; cet oiſeau eſt poſé ſur une plinthe ornée de moulures, & ſur laquelle on voit un petit vaſe d'offrande, duquel il ſort une plu-

me ; un Scarabée chargé du bâton pointu, eſt placé au-deſſus. La ſingularité de cette figure conſiſte dans la tête, elle eſt humaine & jeune, je ne la crois pas de femme, & ſon caſque blanc n'eſt orné d'aucune parure. Cette tête eſt en action, & ſemble parler à un Lion aſſis qui la regarde. Cet animal fantaſtique numéroté 35, a deux aîles éployées & une tête d'homme barbu, ſa patte droite eſt appuyée ſur une fleur, il tourne le dos à la barque, ainſi que ce Lion qui précéde cette même barque, & qui lui reſſemble dans toutes ſes parties. Ce dernier regarde une tête de Chevre ou de Gazelle, coupée & placée ſur un Autel, c'eſt le même animal que la figure *B* ſacrifié. Du reſte j'ai dit ſur ces têtes coupées le peu que j'avois à en dire.

TREIZIEME GROUPE.

Un Soldat qui continue de prouver par ſon attitude que l'adoration des Egyptiens ſe pratiquoit plus fréquemment ſur un genou que ſur les deux, ou que du moins l'attitude étoit arbitraire, a la tête couverte d'un caſque blanc, ſurmonté des cornes du Bouc, il éleve la main droite, & tient de la gauche une piramide blanche qu'il offre à un oiſeau n°. 41, placé ſur une plinthe, & dont les jambes ſont diſpoſées comme celles du n°. 34; il part une aigrette double du derriere de la tête de cet oiſeau, qui d'ailleurs eſt ſurmontée d'un croiſſant, & l'on voit un ornement inconnu qui pend ſur ſon eſtomach, le Scarabée volant eſt au-deſſus. Derriere l'oiſeau qui porte une aigrette on voit une coëffure n°. 42, placée ſur un piedeſtal, elle eſt apparemment plus réverée qu'aucune autre, car elle eſt développée en grand, & elle tient un rang pareil à celui des autres corps de cette friſe, elle reſſemble à beaucoup d'égards à celle que la figure *M* porte ſur ſa tête, à la réſerve des cornes qui ſont blanches. Cette piramide que nous voyons pluſieurs fois offerte & préſentée dans ce monument, placée même ſur des Autels, pourroit être une alluſion

&

& un ſymbole de durée & de ſolidité dans les ſentimens, ou peut-être une alluſion à la mort & aux tombeaux. J'ai préféré cette interprétation à celle d'un poignard, d'autant plus que les Egyptiens ne paroiſſent point avoir eu le port des armes fréquent dans leurs cérémonies.

QUATORZIEME GROUPE.

Le n°. 44. préſente un homme qui porte une tête de Loup. La monſtruoſité eſt ſauvée, ou du moins rendue poſſible par le chaperon. Cet homme n'a point de bretelles pour ſoutenir ſon tonnelet. On voit des caracteres ſacrés écrits derriere lui; quoiqu'il ſoit à genou, il ſemble menacer ou vouloir épouvanter un Bélier poſé ſur une plinthe, & qui n'a point les deux cornes applaties du Bouc ſur le milieu de la tête, comme on les a vus juſques ici à tous les animaux de cette eſpece; celui-ci conſidere tranquillement un vaſe d'offrande poſé devant lui; cet animal préſente une ſingularité, il ſemble que ce ſoit un homme marchant à quatre pattes, & dont la tête eſt cachée dans le chaperon, qui repréſente la tête du Bélier. Cependant le Scarabée avec le bâton pointu, & volant, ſe voit au-deſſus de lui; & cet emblême m'a toujours paru un attribut des Divinités ſupérieures. Cette réflexion pourroit faire croire que c'eſt une repréſentation groſſiere de la fable qu'on a vue plus haut, dans laquelle Jupiter apparoît à Hercule ſous la forme d'un Bélier; derriere ce Bélier on voit un Autel enfermé entre deux Sceptres arrondis. Sept branches de fleurs ſont placées ſur cet Autel, celle qui forme le milieu, & qui n'eſt compoſé que d'un calice, reſſemble à la fleur qui ſurmonte le Sceptre d'Iſis.

QUINZIEME GROUPE.

Un Soldat à deux genoux dont le caſque ſimple eſt blanc, devant lequel on voit des hiéroglyphes, & qui ne tient rien dans ſes mains, a l'air ſurpris & étonné

d'une inſcription quarrée que lui montre un Eſcarbot ou Scarabée, avec une action aſſez vive & même aſſez juſte ; car l'animal porte fort bien le retable dans ſes deux pattes de devant. Cet Eſcarbot n°. 45, eſt poſé ſur une plinthe, ſa tête eſt celle d'un jeune homme coëffée d'un caſque blanc, & ſurmontée d'un croiſſant, au milieu duquel eſt un diſque qui renferme une étoile. Pierius pag. 134, dit que Vulcain étoit repréſenté par un Eſcarbot finiſſant en Vautour. C'eſt un médiocre éclairciſſement, mais j'ai cru devoir le rapporter. Le Scarabée vole au-deſſus de cet animal, derriere lequel on voit un Loup aſſis & paré de ſon chaperon ; il eſt ſimplement poſé ſur le plan, & il a devant lui un compas ouvert, mais qui ne porte ſur rien. On voit au-deſſus de lui un ſymbole qui préſente quelque différence, mais en général il eſt dans le goût de celui qui eſt placé auprès de la Chatte du chiffre 1. Ces deux derniers groupes me paroiſſent avoir des objets de culte plus compoſés, & dépendre de quelques faits hiſtoriques liés à la Mythologie Egyptienne, dont nous ſommes bien éloignés d'avoir l'intelligence. Ces allégories ſe perdent dans les nues, & rampent également ſur la terre. Les hommes n'ont jamais eu de conventions aſſez générales ſur les points les plus importans pour ne pas différer dans leurs idées, & par conſéquent leurs images, leurs habitudes particulieres, leurs nourritures, les commodités, ou les déſagrémens de leur climat ont fait naître des comparaiſons, que des hommes établis ſous un ciel différent ne peuvent comprendre, & que ſouvent ils regarderoient comme fauſſes & impoſſibles. D'ailleurs les termes qu'on employe pour exprimer un uſage, ſont pour ainſi-dire racourcis, ou plutôt abrégés par la révolution des années. Un exemple pourra rendre cette réflexion plus convaincante.

De Iſid. & Oſir. Si Plutarque eut dit ſimplement, *au mois Paophi*

les Egyptiens célébroient la fête du bâton, nous ſerions demeurés dans l'ignorance où nous ſommes ſur tant d'autres points, notre imagination auroit couru dans l'immenſité des idées ſans pouvoir découvrir la vérité; mais Plutarque ajoutant *que le Soleil avoit beſoin d'un bâton pour ſe ſoutenir dans ſon décours*; nous voyons dans l'inſtitution de cette fête une conſéquence tirée des obſervations, ainſi qu'une raiſon pour établir une fête capable d'annoncer au peuple une des révolutions de l'année, & dont il étoit néceſſaire qu'il fut inſtruit, pour les travaux de la campagne ou pour les uſages particuliers.

SEIZIEME GROUPE.

Le caſque blanc de ce Soldat eſt ſurmonté des cornes du Bouc, il tient de la main gauche la fleur du Lotus, & il implore de l'autre un de ces *Thebam Naſſer*, ou grands Serpens, repréſenté avec ſa tête naturelle, il eſt attaché à l'ordinaire par le milieu du corps, mais à une petite plinthe, ce qui lui donne, comme je l'ai déja dit, plus de facilité pour paroître avec fierté. Cet animal a devant lui des caracteres ſacrés, il eſt ſuivi immédiatement par une Hirondelle qui porte des aîles de Scarabée & un tête de femme, dont la coëffure eſt ſurmontée des cornes du Bouc. Une plante feuillue & une plume ſont placées devant elle en ſigne d'offrande, on voit des hiéroglyphes écrits derriere ſa tête.

On peut remarquer en général que le plus grand nombre de ces Divinités, quoiqu'inférieures, eſt non-ſeulement toujours accompagné, mais que celle qui a ſuivie dans quelques circonſtances, eſt elle-même ſuivie dans pluſieurs autres. Ce qui prouve la multiplicité des idées Métaphyſiques, ce qui détruit en même-temps l'eſpérance de pouvoir jamais les comprendre avec certitude.

DIX-SEPTIEME GROUPE.

L'homme ſur un genou dans une attitude menaçante, tenant ſa main droite levée, & la gauche appuyée ſur ſon eſtomach, indique beaucoup d'action ; il n'a point de bretelles, & porte la tête d'Épervier, par conſéquent il ne peut être qu'une repréſentation fantaſtique ; il offre une ſingularité, celle d'une très-grande dépouille d'oiſeau, qui couvre le derriere de ſa tête ſurmontée d'un croiſſant, au-deſſus duquel eſt une étoile. La tête d'Epervier, ou plutôt le maſque eſt attaché à cette dépouille, dont le reſte deſcend fort au-deſſous des reins en s'éloignant du corps, contre l'ordinaire de tous ces chaperons ou coëffures. La menace ou l'imprécation de cet homme eſt vraiſemblablement écrite dans les hiéroglyphes qu'il a devant lui ; elle ne peut regarder une coëffure iſolée, ſemblable en tout à celle du n°. 42, avec la ſeule différence que le piedeſtal ſur lequel elle eſt poſée, eſt un peu plus orné, c'eſt donc le Taureau n°. 47, contre lequel cet homme eſt irrité. Ce Taureau eſt poſé ſur une plinthe, ſa mangeoire eſt devant lui, & le Scarabée vole au-deſſus de ſon dos : n'étant paré d'aucun ſorte d'ornement entre les cornes, ni à ſon col, & ſon poil étant d'une ſeule couleur, on ne peut le regarder comme *Apis* ; s'il avoit eu le moindre rapport avec lui, on auroit pu conſidérer ce groupe comme une repréſentation allégorique de Cambyſes, qui fit en effet tuer cette Divinité & diſperſer ſes membres.

DIX-HUITIEME GROUPE.

L'attitude à genou, la main droite préſentant un vaſe d'offrande, & la gauche élevée, prouvent l'ado-

ration de ce Soldat, dont le caſque eſt ſimple & blanc, & qui n'a qu'une bretelle, on voit des hiéroglyphes devant lui. Il eſt vraiſemblable que l'Autel devant lequel il eſt placé, eſt une ſuite de ſon offrande ; on y voit trois gobelets, & le dernier porte un bouquet de trois fleurs ; cet Autel eſt environné de deux Sceptres ceintrés, comme on en a déja vu pluſieurs, & précede un oiſeau, que je prendrois volontiers pour une Aigle ; il eſt repréſenté ſur une plinthe, ayant devant lui un vaſe qui contient une plante & deux fleurs ; cet oiſeau n'a point le Scarabée audeſſus de lui, mais le Serpent autour du diſque blanc, traverſé par une baguette ; au reſte il eſt bon d'avertir, que tous les oiſeaux de cette table, & même ceux que l'on rencontre de ronde boſſe, & de fabrique Egyptienne, n'ont aucune vérité dans les pattes & dans les jambes, elles ſont toutes traitées avec peſanteur, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont tenues beaucoup plus fortes que le naturel, pour donner apparemment un ſoutien à la figure, & ne point s'écarter de cette ſolidité, que les Egyptiens ont toujours eu pour objet dans tout ce qu'ils ont exécuté ; amulette comme pyramide.

DIX-NEUVIEME GROUPE.

L'homme n°. 48, avec un maſque de Loup & un diſque blanc ſur la tête, tient la main droite fermée, & porte dans la gauche une plante avec ſa tige ; il eſt ſur le genou droit, & avance beaucoup la jambe gauche ; il n'a qu'une bretelle, & l'on voit devant lui une colonne accompagnée de plantes d'une autre eſpece. L'adoration de cet homme à tête de Loup eſt adreſſée à un Scorpion n°. 49, il a la tête d'une femme, il eſt aſſez mal poſé ſur la plinthe, ou pour mieux dire, il eſt repréſenté dans une attitude

impoſſible à tenir, car il eſt vû de côté, portant ſur les plus petites pattes. Cet animal a les bras humains & étendus, & ſemble parler avec action à celui qui lui adreſſe ſes prieres : un Scarabée volant eſt au-deſſus du Scorpion, que les emblêmes dont il eſt accompagné, ne permettent pas de regarder comme le ſigne céleſte ; il eſt ſuivi par une figure tranquille & repoſée, dont le corps eſt d'un Lion, les aîles d'un Scarabée, & la tête d'une jeune fille ſurmontée des cornes du Bouc, elle eſt repréſentée, ſelon moi, comme préſidant à l'action de ce groupe, c'eſt-à-dire, comme étant la Divinité principale, dont le Scorpion ſemble interpréter la volonté.

VINGTIEME GROUPE.

Le n°. 50, préſente un Soldat debout, ou peut-être un ſimple Egyptien, il n'a ſur la tête que le caſque, ou un bonnet noir, il porte la double bretelle, il eſt armé d'un dard ou d'un épieu, il attaque un Hippopotame n°. 51, poſé ſur une plinthe, ce qui prouve que c'eſt une fiction, ou plutôt la repréſentation d'un combat qui s'eſt anciennement donné. Cet animal eſt environné de plantes aquatiques, dont l'abondance & la vérité déſignent la fécondité & les agrémens du Nil. Cette action me paroît ſimple & liée à la repréſentation des attributs de ce beau fleuve. Mais dans le pays des conjectures, dont l'Egypte occupe une ſi bonne partie, cet animal eſt & ſera toujours regardé comme Typhon, dont il étoit l'emblême ; on dira même qu'il attaque Oſiris en cette occaſion, quoique l'homme ſemble attaquer l'Hippopotame, car tous nos Commentateurs ont ſaiſi & recherché avec un peu trop d'avidité les circonſtances Mythologyques, & ſe ſont éloignés à l'envi des

événemens ſimples & naturels pour enchérir ſur l'obſcurité des Egyptiens. Il eſt vrai cependant que Plutarque dit que Typhon étoit repréſenté à Hermopolis ſous la figure de cet animal. Euſébe rapporte le même fait. Mais ſans recourir à aucune fiction ; on peut croire, avec une ſorte de vraiſemblance, que des particuliers ont délivré quelquefois l'Egypte d'un, ou de pluſieurs Hippopotames, & qu'ils ont voulu conſerver le ſouvenir de la valeur d'un particulier, & repréſenter en même-temps une des ſingularités du Nil, qui ſeul de tous les fleuves connus dans l'antiquité, produiſoit des Hippopotames.

De Iſid. & Oſir.

Prép. Evan. Liv. 3 chap. 12.

FIN.

RECUEIL

III

V

IV

VI

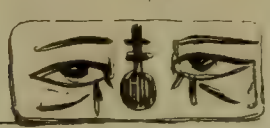

II

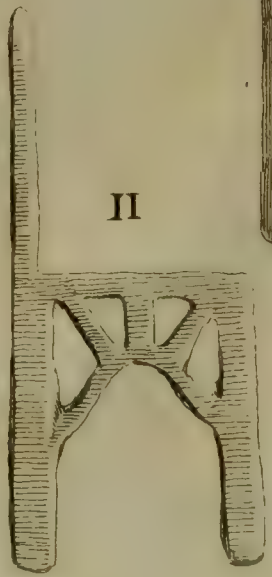

I

II

V

VI

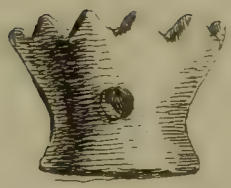

IV

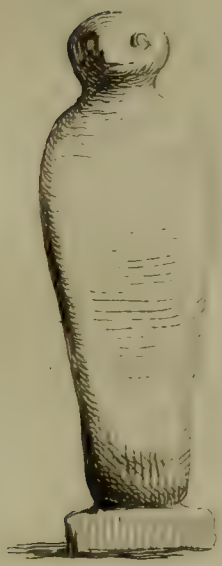

III

I

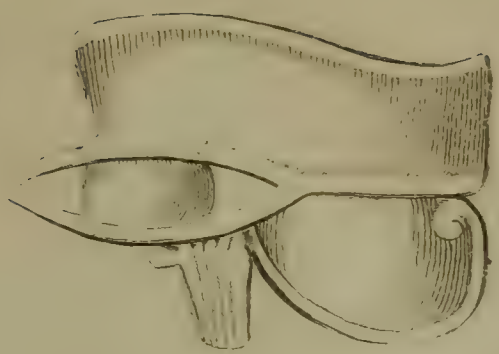

II

III

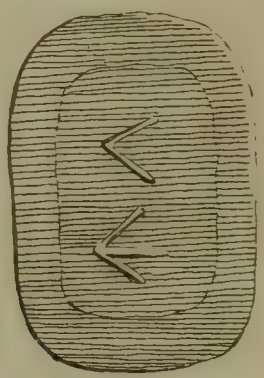

IV

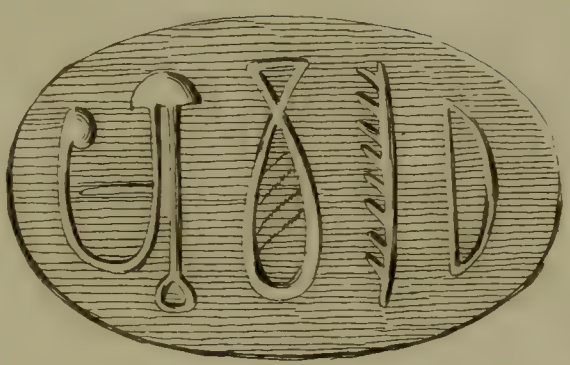

V

VI

II

I

V

III

IV

I

III

II

II

I

III

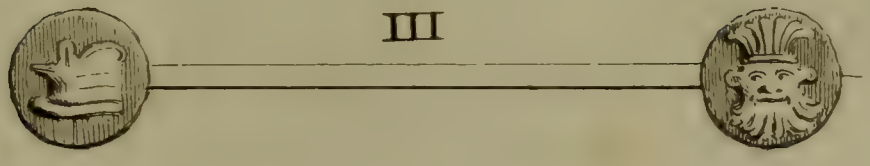

IV

VI

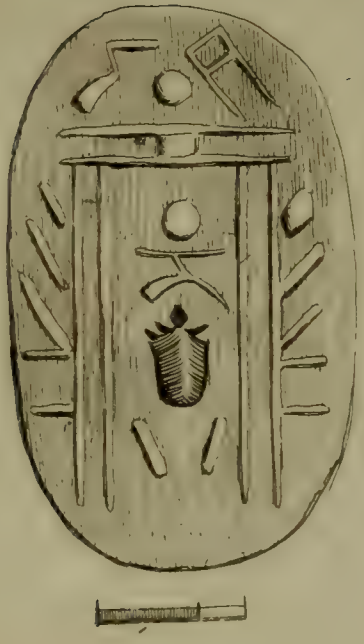

V

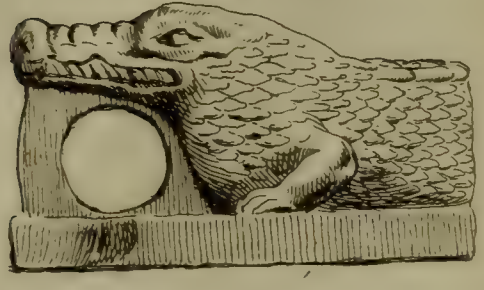

I

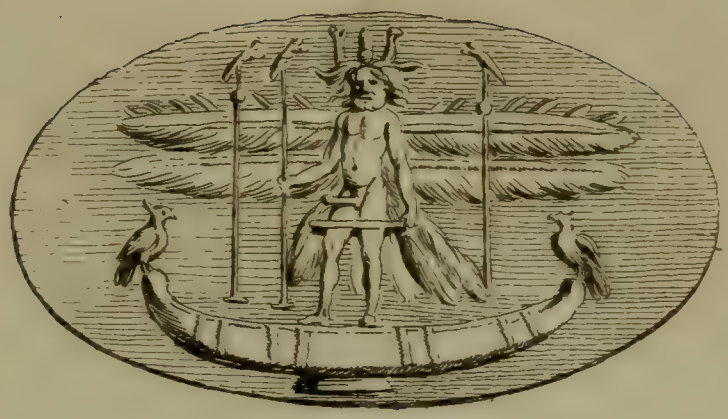

II

III

IV

V

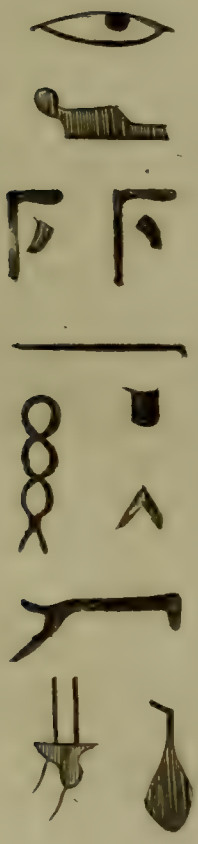

I

II

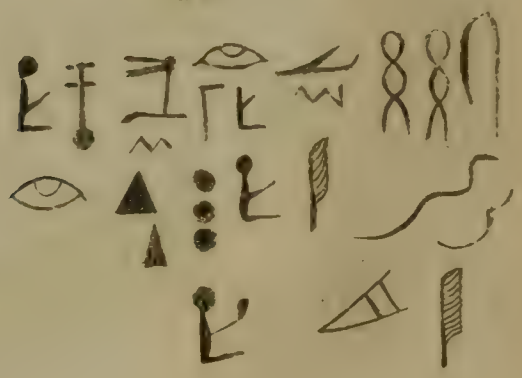

III

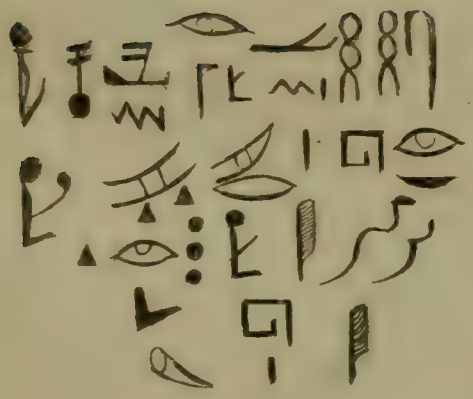

IV

I

III

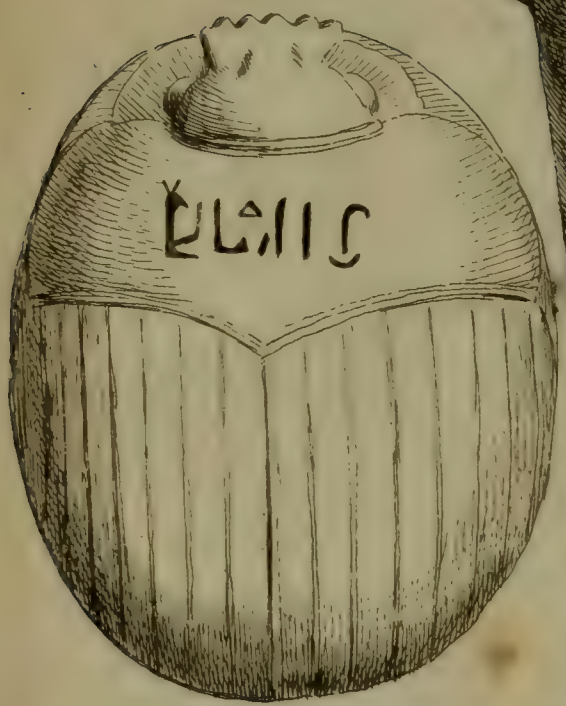

IV

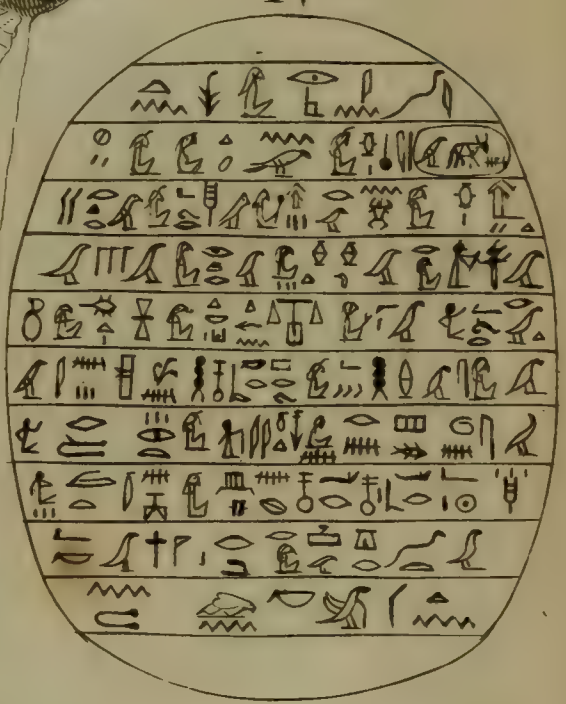

II

V

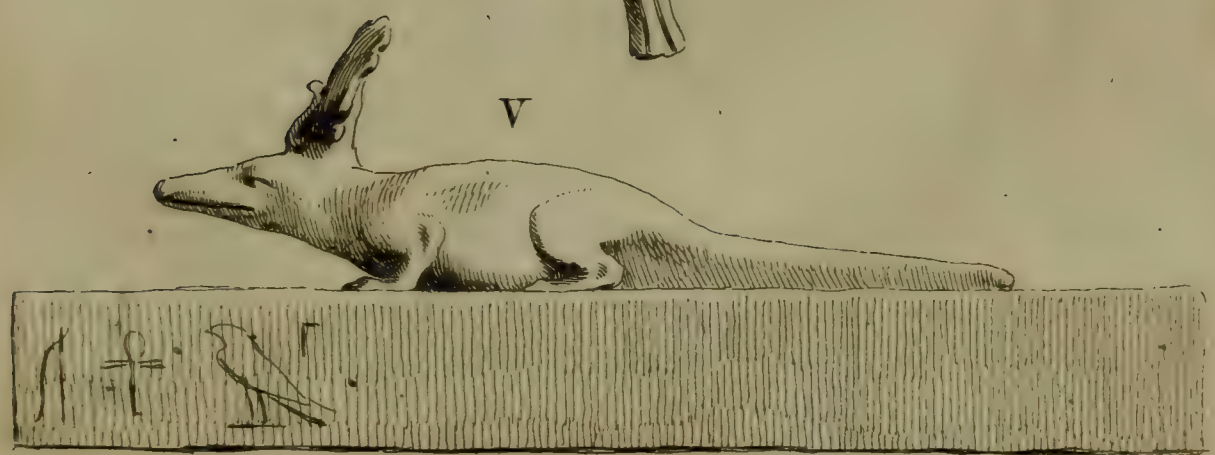

I

II

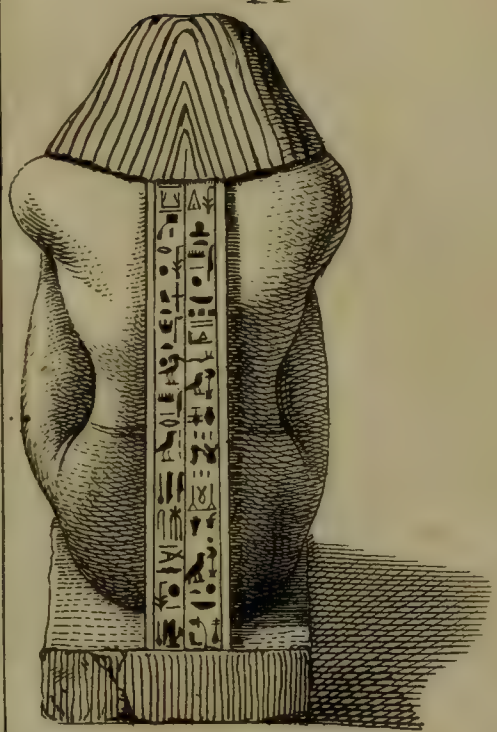

III

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
II
KK
LL
MM
NN
OO
PP
QQ
RR
XX
TT
W
YY

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

SECONDE PARTIE.

DES ÉTRUSQUES.

AVANT-PROPOS.

IL n'eſt pas étonnant que l'amour-propre ſoit ſenſible dans tous les ſiecles, puiſqu'il eſt né avec l'homme, & qu'il a été, & ſera toujours le principal moteur de toutes ſes actions; mais un Philoſophe peut s'amuſer à retrouver cet amour-propre national différemment modifié, ſelon le climat & l'habitude de certaines idées, & cet examen lui prouvera que tout ce qui manque par le principe ne réuſſit jamais complettement.

L'Egyptien s'eſt caché pour conſerver la ſupériorité

qu'il avoit acquiſe dans l'eſpérance mal-à-droite de ſurvivre à tous les temps, ſon propre myſtere l'a deſſervi. Le Grec s'eſt flatté de voler impunément les Egyptiens, il a compté ſur leur mépris, ou plutôt ſur leur inaction, qui lui perſuadoit qu'ils ne revendiqueroient jamais ſes larcins, malgré la groſſiéreté du voile. On peut même ajouter que la vanité du Grec lui a ſouvent perſuadé ſes menſonges.

Je ne puis dire quel étoit à cet égard le caractere de l'Etruſque. Les détails, & même la durée de ſon Empire, nous ſont trop inconnus pour en décider. Il peut avoir été de meilleure foi que les Grecs, du moins il n'a point ſupprimé comme ce dernier ſes premiers monumens. La quantité que nous trouvons tous les jours qui conſervent les traces de leur premiere origine, eſt un préjugé favorable à leur ſincérité; mais les Romains ingrats à leur égard n'oſoient en agir de même avec les Grecs, ceux-ci auroient ſçu ſe défendre, & l'eſprit leur ſuffiſoit ſur ce point.

Ces Nations repréſentent toutes un accord d'idées, dont le fonds eſt injuſte, puiſque non-ſeulement il s'écarte de la ſincérité, mais qu'il eſt ſouvent établi ſur l'ingratitude; cependant les prétextes de Citoyen, & d'attaché à la Patrie, excuſent en quelque façon ces défauts.

Quoi qu'il en ſoit de ces réflexions, on verra dans les figures Etruſques que je publie, des preuves de cette correſpondance de l'Etrurie avec l'Egypte. Quelques monumens Etruſques, tous brutes qu'ils ſoient, ont conſervé dans les détails des parties qui ne peuvent avoir été empruntés que de l'Egypte, quelques autres ſemblent tenir aux premiers ſiecles de la Grece.

PLANCHE XIII.

Aucune Nation de celles que nous conniſſons, ne s'eſt tant preſſée de travailler avant que de ſçavoir avec autant

d'abondance que l'Etruſque. J'ai pluſieurs fois appuyé ſur cette réflexion. Ce procédé ne peut être attribué qu'à un amour-propre national, qu'à une envie de perpétuer ſa mémoire, qu'à une pratique peu réfléchie, & qu'à un germe des Arts établi dans le cœur. Je rapporte de nouveaux exemples, perſuadé que tout ce qui porte l'homme à la réflexion, doit être regardé comme un avantage.

N°. I.

Cette figure de bronze qui voudroit repréſenter un Hercule, j'en juge du moins par la peau qu'elle porte ſur le bras, & que les premiers Etruſques ont toujours traité dans cette forme ; cette figure, dis-je, paroît avoir précédé la vue des ouvrages Egyptiens. Cependant elle eſt de bronze & bien jettée. Un coup d'œil donné ſur ce monument ſuffit pour conduire à la réunion répétée de ſes connoiſſances, de ſes ignorances, & aux réflexions qui peuvent en être la ſuite. Car cette figure a été faite & avouée pour être adorée dans le temps de ſa fabrique ; au moins dans un Laraire, d'autant qu'elle eſt fondue avec un tenon ſous le pied pour être fixée ſur un piedeſtal, uſage que nous ſçavons avoir été emprunté des Etruſques par les Romains. Ce monument eſt aſſez bien conſervé, il ne lui manque qu'un bras.

Sa hauteur eſt de *deux pouces trois lignes.*

N°. II.

Cette figure également nue & de bronze, préſente peut-être encore moins de connoiſſance & de réflexion ; quoique plus ridicule à voir que la précédente, elle n'indique aucune idée d'épaiſſeur, elle ne marque que la longueur des membres, ſans la moindre apparence de rondeur. La main qui portoit autrefois quelque attribut, eſt ſimplement percée par un trou. Cependant ce qui ſert à marquer les pieds eſt appuyé ſur des tenons de trois li-

gnes qui ſervoient à fixer la figure ſur un piedeſtal. La conſervation de ce monument autoriſe tout ce que j'en dit, car elle eſt exactement rendue, il ne lui manque que ce qu'on peut prendre pour une de ſes mains.

Hauteur *deux pouces huit lignes.*

N°. III. & IV.

Je poſſédois depuis long-temps le ridicule monument gravé ſous ces deux numéros, & j'avoue que je ne ſçavois à quelle nation le pouvoir attribuer, je croyois qu'il falloit le regarder comme une plaiſanterie, quoique les anciens nous ayent laiſſé peu d'exemples de celles qui contrarient auſſi eſſentiellement l'imitation des principes de la nature. La vue de la figure précédente, & que j'ai reçue depuis peu, m'a perſuadé cependant que ce Faune de bronze pouvoit être attribué aux Etruſques d'un ſiecle très-ancien. Je conviens cependant que celle-ci eſt d'une ignorance moins grande, & que les deux précédentes ſont beaucoup moins douteuſes pour la Nation. On entrevoit dans celle-ci une augmentation de connoiſſance. La tête a plus de caractere, les cornes ſont bien exprimées, en tout l'eſprit de ce mauvais Artiſte eſt plus formé, il paroîtroit avoir voulu ſe déguiſer. Les attachemens ſont un peu plus formés; en un mot ſi cette figure eſt Etruſque, elle eſt poſtérieure aux deux autres, dont j'aime beaucoup mieux l'ignorance franche & véritablement originale, d'autant que l'Artiſte a tenu la tête ſuelte. Quoi qu'il en ſoit, ce genre de monumens ridicules peut ſe rencontrer avec des différences capables d'éclairer leur pays, leur objet & leur ſiecle. Cette figure eſt aſſez bien conſervée, ainſi j'ai moins de ſcrupule à la rapporter. Les deux jambes qu'elle avoit ſéparées ont été caſſées à hauteur des genoux, elle à encore *deux pouces quatre lignes de hauteur.*

Largeur d'une de ſes coudées à l'autre eſt de *huit lignes.*

Largeur que lui donne ſa béliere qui n'indique le plis d'aucune étoffe, *onze lignes.*

N°. V. & VI.

Il eſt naturel de trouver dans les plus anciens monumens Etruſques tous les exemples pratiqués dans la ſuite chez les Romains. Je ne ſuis donc point étonné de la tête de femme Etruſque que préſentent ces numéros, le viſage, à la vérité ſans mouvement, reſſemble à un maſque dont les yeux ſont marqués par deux trous, & les cheveux ne ſont diſtingués que par des coups d'outils abſolument droits. L'on voit la ſimplicité de leur travail exprimée ſous le n°. VI. qui préſente le profil. La tête eſt ſurmontée par une petite béliere fixe & ornée, qui ſervoit à porter cet objet de ſuperſtition. Cette tête eſt fondue pleine, de la plus belle fonte, & très-bien conſervée.

Hauteur *neuf lignes.* Largeur *ſix lignes.*

N°. VII.

Quoiqu'on ne puiſſe toujours fournir des monumens auſſi ridicules, & que l'Etrurie ſoit plus féconde en ce genre qu'aucune autre Nation, celui-ci repréſente un morceau fantaſtique & d'ornement, il a beaucoup plus d'épaiſſeur, la tête eſt mieux formée, & la place des bras qui ne ſubſiſtent plus, & qui paroiſſent avoir été ajoutés dès le temps de ſa fabrique, & qui n'ont point été caſſés, eſt exprimée ſur le deſſein. Le corps eſt rond comme un morceau de colonne. Le dos eſt formé par des lignes d'aplomb & paralleles. Les cuiſſes ſont diſtinguées par des coups d'outils donnés ſans contour. J'ignore quel pouvoit être le travail des pieds, car ils n'exiſtoient plus, & ont été mutilés au-deſſous des gras des jambes. L'ornement que cette figure porte ſur la tête eſt bien exécuté, mais il nous eſt inconnu. Sa hauteur eſt de *huit lignes*, ſa largeur *de onze*, & ſon épaiſſeur *de*

deux. Et la hauteur depuis le ſommet eſt encore d'un *pouce huit lignes*.

La hauteur totale depuis la tête juſqu'à ce qui reſte des jambes *deux pouces quatre lignes*. Du reſte ce bronze ne peut être mieux jetté.

PLANCHE XIV. N°. I. & II.

Les figures Etruſques, ſur-tout les plus anciennes, ne ſont pas d'une élégance qui ait engagé les curieux à les conſerver, auſſi commencent-elles à s'épuiſer, cependant elles ne ſont pas ſans mérite par rapport aux temps anciens & à la variété de leur maniere. Cette figure peut également repréſenter un homme ou une femme. L'habillement ne diſtingue point le ſexe, mais elle tient de la ſimplicité Egyptienne. Cette imitation eſt ſenſible & très-apparente. La réunion des jambes & celle des pieds ne laiſſent pas lieu de douter de la ſource. On pourroit encore conjecturer, ſi cela pouvoit être de quelque utilité, que ce bronze nous préſente la figure d'un Prêtre Etruſque, dont l'offrande ne reſſemble en rien à celles que l'on faiſoit ſur les bords du Nil, ainſi tout nous prouvera que les Etruſques ont imité ſans aucune ſervitude, & qu'ils ont pris ce qui leur convenoit de leurs voiſins. En un mot qu'ils en ont agi comme des gens d'eſprit en ne prenant que ce qui leur convenoit.

Hauteur *deux pouces neuf lignes*.

La précaution pour la ſolidité de la tenue dans le piedeſtal étoit forte, car la broche qui tient à la figure & deſtinée à la fixer, a huit lignes de longueur.

N°. III. & IV.

Le mouvement, la ſéparation des jambes, le travail même de ce bronze, nous indiquent que cette figure n'eſt pas auſſi ancienne que la précédente, mais elle n'en eſt pas moins autentique, il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit encore un Prêtre. Ce monument nous fait voir

clairement que le culte & pluſieurs cérémonies qu'il nous indique ont ſubſiſté long-temps en Italie, car la patére & la maniere dont elle eſt tenue & portée en la préſentant aux Dieux, ſentent abſolument le terroir d'Italie.

Hauteur *deux pouces trois lignes.*

N°. V.

On eſt étonné au premier coup d'œil en voyant ce Scarabée de Cornaline, qu'il ne repréſente point un Hercule, car ce Héros eſt celui que l'on voit le plus fréquemment ſur les monumens de cette Nation ; mais cette figure me paroît plus ſinguliere, ou du moins plus rare à rencontrer, elle me paroît vouloir exprimer Apollon attelant deux Chevaux aîlés à ſon char.

On verra toujours par cet exemple que les Etruſques ont ſuivi la Mythologie Grecque. Mais on ne peut rendre compte de quelques petites différences que l'on remarque dans la maniere de traiter les ſujets, telle ſont par exemple les aîles données ſur cette pierre aux chevaux du Soleil.

PLANCHE XV. N°. I. & II.

Le ſeul trait de ces deux animaux (cette Vache & ce Cochon) prouve qu'ils ſont des premiers ouvrages que les Etruſques ont produit. Ces deux monumens ne peuvent avoir d'autre mérite que leur grande antiquité, & que les premieres notions d'un peuple ſur les Arts, qui cependant ſçavoit modeler, mouler & fondre.

Je rapporte les tenons de la Vache n°. 1 pour confirmer l'ignorance de ce peuple dans le temps de cette production.

Longueur *quatre pouces deux lignes.*

Hauteur avec les tenons des pieds *quatre pouces quatre lignes.*

Longueur du Cochon n°. II. *trois pouces ſept lignes.*
Plus grande hauteur *deux pouces trois lignes.*

N°. III.

Quoique le travail de ce Scarabée ſoit très-imparfait en lui même, il eſt cependant bien plus compliqué & bien plus avancé que celui des numéros précédens. Il repréſente le combat d'une Amazone victorieuſe de ſon ennemi, & l'action eſt beaucoup mieux exprimée que les figures ne ſont correctes.

N°. IV & V.

Cette figure eſt aſſurément très-ancienne, mais il s'en faut beaucoup que ſon antiquité remonte auſſi loin que celle des deux animaux dont on vient de voir le deſſein. Elle eſt abſolument nue, & quoique j'aie rapporté pluſieurs exemples de figures Etruſques avec de la barbe, il eſt conſtant qu'en général elles ſont rares. La poſition ſimple de celle-ci, & la main percée pour tenir un objet rond & de longueur, & que le temps a détruit, ſembleroient indiquer un homme marchant dans une proceſſion. Cette action modérée eſt du moins celle qui me paroît la plus convenable à ſuppoſer. La figure eſt aſſez-bien conſervée, il ne lui manque qu'un pied.

Ce monument fait conjecturer avec quelque raiſon que les Etruſques avoient des notions imparfaites ſur les Arts avant leur commerce avec les Egyptiens, que l'on voit aiſément qu'ils ont regardés comme leurs modeles, mais toujours, comme je l'ai dit, avec des différences qui les ont écartés d'une ſervitude toujours froide & déſagréable.

Ces morceaux viennent du Cabinet de M. de Caumont, dont j'ai fait l'acquiſition ; le P. Montfaucon en a tiré pluſieurs qu'il a eu ſoin de citer.

Hauteur *trois pouces neuf lignes.*

PLANCHE

PLANCHE XVI. N°. I, II. & III.

Il faut être assez assuré, même par l'expérience, pour oser présenter au Lecteur des monumens qui doivent lui paroître être trop opposés pour avoir été produits par la même Nation ; mais cette vérité bizarre m'a fait quelque plaisir à les rassembler.

Autant qu'il est possible de distinguer des différences dans des monumens qui en présentent aussi peu, je crois en avoir remarqué de sensibles dans les trois figures que je rapporte, & que je ne crois pas avoir données ; elles n'ont aucun attribut de Divinités ni de superstition. Il est même étonnant que la satisfaction particuliere ait pû trouver son compte dans de pareilles situations.

Les deux tenons du n°. I. sont réunis, & s'arrêtoient par une broche sur le piedestal. J'en ai déja remarqué quelques-uns dans les monumens Etrusques ainsi arrangés, de cette façon, & des plus anciens.

Hauteur *trois pouces cinq lignes.*

N°. II. Il est comme le précédent sans aucune action. Il paroît qu'on a voulu représenter un jeune homme gras & qui tient un oiseau. Ses pieds sont mutilés ; on ne peut sçavoir si la tenue de la figure sur son piedestal étoit traitée comme la précédente.

Hauteur *trois pouces deux lignes*, à cause de sa mutilation.

N°. III. Ce n°. ne représente aucune Divinité. Le goût ou l'amour pour les figures régnoient chez les Etrusques, on a voulu en avoir une, on l'a fait fondre. A la réserve des bras elle est assez-bien conservée.

Hauteur *trois pouces quatre lignes.*

N°. IV.

J'ai plus d'une fois admiré le génie des Etrusques qui sans pouvoir exprimer les formes, indiquoient un caractere général d'esprit & de vérité qui permettoit de

reconnoître l'idée qui les avoit frappés, ſur la nature. Tel eſt ce petit Cerf informe, mais que l'eſprit du monument ne permet pas de méconnoître. De pareilles opérations peuvent donner lieu à des réflexions très-profondes ſur les Arts.

Il a *deux pouces moins deux lignes de longueur.*

Sa hauteur eſt *d'un pouce deux lignes.*

Les jambes de derriere ſont un peu mutilées.

N°. V.

Sur l'examen répété & réfléchi ſur les différentes manieres que préſentent les ouvrages des Etruſques, quoiqu'en différens ſiecles, on auroit peine à ſe perſuader que ce petit vaſe de bronze de la plus grande élégance, fut l'ouvrage d'une Nation qui s'eſt ſatisfaite en mettant au jour le n°. précédent, qu'elle n'a pas dédaigné de jetter en bronze. Ce petit vaſe eſt uni, mais la forme dont les Etruſques me paroiſſent les inventeurs, ne me permettent pas de le placer dans une autre claſſe que celle de l'Etrurie.

Hauteur *un pouce dix lignes.*

Onze lignes dans ſon plus grand diamettre, & l'anſe ſurmonte l'ouverture de *quatre lignes.* La conſervation en eſt très-belle. L'extrêmité du gobelet a un peu ſouffert.

N°. VI.

On peut m'avoir reproché dans le cours de cet ouvrage d'avoir rapporté pluſieurs anſes, qui dans la vérité ne ſont point accompagnées de leurs vaſes ; mais pour l'ordinaire elles ſont compoſées d'une maniere ſi variée, & d'une vérité ſi nationale, que je n'ai pu me diſpenſer d'en être ſéduit. Telle eſt celle que l'on voit ſous ce n°, dont la forme bizarre eſt élégante & ſolide pour le tranſport. Les feuillages dont la poignée eſt ornée, ſont aſſez diſtincts pour donner l'ouvrage à l'Etrurie.

Indépendamment des motifs que je viens d'expoſer, j'ai été conduit par le déſir de faire ſentir à nos Artiſtes modernes leur négligence ſur cette partie ; ils font ſortir leurs anſes au hazard de leurs vaſes, il eſt rare que rien autoriſe leur liaiſon avec le corps qu'elles doivent porter. Ils ne profitent point d'un ornement reçu, ſuſceptible d'ailleurs d'autant de goût & de variété.

Hauteur *un pouce quatre lignes.*

Plus grande hauteur d'une pointe à l'autre *ſix pouces cinq lignes.*

PLANCHE XVII. N°. I. & II.

Cette patére Etruſque de forme ronde, ſelon l'uſage, a été caſſée, mais très-bien reſſoudée, & la caſſure n'a nullement attaqué le deſſein, il eſt des plus naïfs & des moins compoſés.

Comme la patére eſt des plus ſimples & des moins chargées d'ornemens, on n'y en voit aucun autre que celui qui eſt rapporté ſur la planche, & un très-petit grenetis, dont toute la circonférence eſt ornée, l'une & l'autre ſont placées ſur le derriere au-deſſus de la naiſſance du manche, dont l'extrêmité me paroît avoir été caſſée : il eſt rapporté au n°. II. Les deux figures guerrieres dont elle eſt chargée, ſont drapées & chauſſées, leurs bras ſont découverts, & les boucliers pointus à leurs côtés autoriſent la dénomination que je leur donne, elles ſont un peu courtes, mais le travail & le deſſein ſont faciles & naïfs.

Diamettre *quatre pouces deux lignes.*

Longueur de ce qui reſte de la queue *deux pouces neuf lignes.*

N°. III. & IV.

J'ai eu ſoin de raſſembler dans ce recueil tout ce qui pouvoit faire honneur aux Etruſques, & de réparer autant qu'il étoit en moi, l'injuſtice que les Romains leur

avoit faite. On ſçait qu'ils nous ont laiſſés pluſieurs figures d'hommes & de Divinités ; mais les figures d'animaux me paroiſſent encore plus rares, & préſentent de leur part un goût plus étendu pour la ſculpture. Auſſi toutes les fois que j'en ai trouvés, j'ai eu ſoin de les faire deſſigner. Le ſexe n'étant point diſtingué, il m'a paru plus commode de regarder ce monument plutôt comme une Vache que comme un Taureau, d'autant même que j'en vois un autre beaucoup plus mauvais, & qui pouvoit être regardé comme ſon veau, étant de moitié plus petit, & j'en ai fait uſage pour remplir cette planche de monumens du même pays.

Longueur du n°. III. *deux pouces onze lignes.*

Hauteur *deux pouces.*

Hauteur du n°. IV. *onze lignes.*

Longueur *deux pouces deux lignes.*

Un tenon de *trois lignes* fondu avec la piece, & placé ſur un des pieds de devant.

PLANCHE XVIII. N°. I. & II.

On ne peut attribuer cette petite figure de femme, dont les bras ſont affamés par la rouille, qu'à un temps des Etruſques que je ne puis déterminer ; on pourroit la regarder comme la repréſentation de Vénus. On remarque même ſans peine qu'en préſentant beaucoup de différence, elle tient encore de ſon origine Egyptienne ; mais il eſt plus ſûr qu'elle a été fabriquée dans un temps auquel les Arts ne reſſemblent point à quelques-autres claſſes plus diſtinctes & plus marquées des Etruſques, & qui par conſéquent ont été d'une plus longue durée. Les deux pieds ſont mutilés depuis la cheville. Du reſte ſa diſpoſition & ſon maintien ſont conſervés dans leur ridicule. D'ailleurs elle eſt exactement nue, mais ſa tête eſt couverte d'une eſpece de calotte.

Ce bronze a encore aujourd'hui *trois pouces deux lignes de hauteur.*

N°. III. & IV.

Cet Hercule de bronze participe beaucoup de la compoſition & du travail Grec, cependant il me paroît devoir être donné aux Etruſques. La peau de Lion peu pliſſée m'autoriſe à le placer dans cette claſſe. Le caractere de la figure eſt aſſez bon, & la conſervation n'en eſt pas mauvaiſe. Il ne lui manque qu'un pied & une partie de la maſſue ſur laquelle il étoit appuyé.

On a pu remarquer combien la figure d'Hercule étoit révérée par les Etruſques, je ſuis perſuadé que ſi on raſſembloit toutes les repréſentations de ce Dieu, qui ont été découvertes depuis le renouvellement des Arts, on trouveroit toutes ſes actions repréſentées ſelon la Mythologie des Grecs; ſoit qu'ils ayent puiſé dans la même ſource, ou qu'une communication plus intime ait fait paſſer les fables de l'un à l'autre peuple.

Quoi qu'il en ſoit, on pourroit regarder le petit Cochon placé à ſes pieds comme un ſymbole du Sanglier d'Erimanthe, tué par Hercule. Mais il eſt très-mal rendu, & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il eſt traité dans la forme & dans la diſpoſition de ceux que j'ai rapportés comme les attributs des premieres Iſis adorées en Sicile. Alors il ne ſeroit ici qu'un attribut de la fertilité de l'Etrurie, où l'on ſçait que le Cochon étoit en grande vénération.

Le n°. IV. qui repréſente la figure de profil en fait ſentir tout le ridicule.

Hauteur *trois pouces moins une ligne.*

N°. V.

J'ai rapporté pluſieurs têtes de Tigres qui avoient ſervi d'ornement; mais celle-ci m'a fait faire quelques réflexions que je ſuis bien-aiſe de communiquer aux Lecteurs. Elle a ſervi de couvercle à un petit vaſe; elle eſt fabriquée dans un temps où les Etruſques, précis dans

leurs maſſes, étoient médiocrement occupés du goût & d'une certaine délicateſſe d'outil, auſſi les poils ſont-ils comptés & rendus avec la plus grande ſéchereſſe, mais la repréſentation juſte des animaux qui ne naiſſent point dans un pays, prouve au moins des obſervations & des remarques que les voyages ſeuls peuvent occaſionner. Du reſte ce petit morceau qui a toujours ſervi de couvercle à une boëte mérite quelque conſidération. Il eſt d'ailleurs très-bien conſervé. On voit encore des reſtes d'une incruſtation d'argent ſur différentes parties de la tête. Diamettre de ſa baſe concave *un pouce trois lignes.*

Saillie *un pouce deux lignes.*

N°. VI.

On n'a pas beſoin de preuve générale pour ſçavoir combien les Etruſques ont profité des Egyptiens. Je crois avoir démontré cette vérité par pluſieurs exemples; cependant on eſt toujours bien-aiſe d'en trouver de nouveaux qui puiſſent augmenter la certitude; tel eſt ce Scarabée ſur lequel on voit en creux les caracteres ſymboliques, ou plutôt les hiéroglyphes qui ont le même objet que ceux employés par les habitans du Nil. Mais en rapportant ces caracteres très-bien gravés ſur une Cornaline, il eſt bon d'obſerver qu'ils ne ſont pas copiés ſur ceux que les Egyptiens avoient conſacrés à cet uſage, & qu'ils ont des formes qui paroiſſent dépendre de la langue & des uſages des Etruſques. C'eſt tout ce que l'on peut dire de probable ſur des Nations ſi reculées & ſur des détails auſſi particuliers.

PLANCHE XIX.

Les monumens Etruſques ſont rares, & n'ont jamais été ménagés. Je conviens qu'en général ils ne l'ont pas toujours mérité, mais les pierres gravées me paroiſſent autant de monumens du jour. Je ne crois pas qu'on puiſſe

ſoupçonner leurs Graveurs comme on ſoupçonne les Graveurs Grecs de nous avoir conſervé de préférence les ouvrages de ſculpture les plus célébres de leur pays. Les pierres gravées que je vais rapporter, loin d'être d'un travail élégant, n'ont aucune correction, c'eſt beaucoup que d'y retrouver ce qu'ils veulent préſenter. Quelque ſoit le temps qui les a produites, ces repréſentations de pluſieurs profeſſions gravées ſur la baſe des Scarabées, flattoient au moins l'uſage des particuliers qui les portoient & perpétuoient les pratiques de la Nation. C'eſt dans cette vue que j'ai regardé ce genre de monument, & que je crois y avoir démêlé quelques uſages que les autres monumens ne m'avoient pas préſentés.

N°. I.

Cet article préſente un homme qui travaille un vaſe; ce vaſe eſt grand & de très-bonne forme. J'ai remarqué que preſque tous les Ouvriers de cette Nation travailloient un genou en terre; ſoit que cette diſpoſition leur parut plus noble ſur leurs pierres, ou que ce fut en effet leur habitude. Au reſte il n'eſt point étonnant que l'on trouve ce travail des vaſes plus fréquemment repréſenté ſur les pierres Etruſques; les reſtes immenſes de leurs ouvrages de terre, la quantité qu'on en trouve dans ce genre, & principalement dans pluſieurs pays étrangers, prouvent combien ce travail & ce commerce étoient étendus.

N°. II.

L'attitude d'un genou en terre preſque toujours rapportée ſur les monumens Etruſques, m'avoient d'abord perſuadés que cette pierre repréſentoit la fabrique de pluſieurs armes. En effet on y voit un caſque, un bouclier & une cuiraſſe, dont une figure eſt occupée. On peut croire auſſi, & c'eſt l'opinion que je préfére, que

c'eſt une figure de femme allégorique, & qui compoſe un trophée.

N°. III.

Cette figure debout repréſente un Soldat caſqué abſolument nud d'ailleurs, & qui remplit un carquois de flêches. Ce qui peut faire alluſion à la déclaration d'une guerre prochaine.

N°. IV.

L'intention de cette figure en pied, qui arroſe une plante, eſt fort bonne. Le petit vaſe que tient ce Jardinier eſt d'une forme très-agréable. Mais je défie tous les Botaniſtes de l'Europe de deviner quelle eſt la plante que ce Jardinier cultive.

N°. V.

Ce Soldat qui tient ſon épée nue d'une main, & qui porte de l'autre un corps arrondi, qui peut être une armure qui m'eſt inconnue, eſt en action de marcher à l'ennemi; ainſi cette planche ſeule ſuffiroit pour prouver ce que j'ai avancé ſur la variété de la gravure des Etruſques, & ſur leur objet principal de perpétuer leurs pratiques & leurs uſages.

PLANCHE XX.

Plus on médite ſur les monumens Etruſques, & plus on voit qu'ils ne préſentent que des problêmes. On dira que je répéte toujours cette réflexion, mais elle eſt ſi véritable & ſi ſinguliere, que j'en ſuis continuellement frappé. En effet la communication avec les Nations regardées comme les premieres qui ont été civiliſées, eſt prouvée par l'impreſſion que les Arts ſont capables de donner, & l'imitation à laquelle ils conduiſent néceſſairement. L'adoption des fables eſt au moins une preuve auſſi frappante. Cependant quand on n'eſt appuyé que ſur

ſur de pareilles autorités, on ne peut rien dire de poſitif, & par conſéquent qui ſoit capable de ſatisfaire ſur les dates & ſur le gouvernement d'un pays dont on connoît l'influence ſur les Arts. On voit clairement des notions de culture d'eſprit & de connoiſſances ; mais il faut ſe contenter d'entrevoir que ces connoiſſances ont paru dans des ſiecles qu'on ne peut indiquer, & dont on n'oſe même conjecturer la date : car la variété du travail & du goût que préſentent ces monumens, ſoit en bien, ſoit en mal, entraînent néceſſairement une longue ſuite de ſiecles. Tout ce que l'on peut faire quelquefois, c'eſt d'indiquer par l'examen des ſujets, & par le travail la nation dominante dans l'eſprit des Etruſques, dans le temps de la fabrique du monument que l'on examine. On ne peut douter, par exemple, que les deux Scarabées de Cornaline rapportés ſous le I. & le II. n°. de cette planche ne préſentent des ſujets conformes & ſans doute tirés de la communication, alors plus intime avec les Grecs.

N°. I.

Ce n°. préſente l'Amour à cheval ſur un Centaure qu'il ſoumet, & qu'il dompte. On connoît la belle petite ſtatue Grecque que l'on conſerve à Rome, & dont les expreſſions ne peuvent être ni plus juſtes ni plus agréables. On ne trouvera point ce mérite dans ce Scarabée Etruſque ; mais on ne peut douter que l'allégorie ne ſoit exactement conforme.

N°. II.

Le travail de ce ſecond Scarabée n'eſt pas meilleur que celui du premier, mais il repréſente un ſujet qui prouve peut-être encore plus l'impreſſion que l'Hiſtoire Grecque avoit faite ſur les Etruſques de ce ſiecle. On y voit Hercule qui file auprès de la Reine Omphale.

N°. III.

La tête de Méduſe, car je ne puis lui donner d'autre nom, eſt exécutée en relief ſur une pierre ſanguine. Le travail n'en eſt pas bon, mais le ſujet ne contredit pas les précédens.

N°. IV.

Ce petit Cheval de bronze très-bien conſervé, eſt un ouvrage purement Etruſque, & qui paroît n'avoir conſervé aucune réminiſcence. Il n'a de ſingulier que la longueur du tenon placé ſous un des pieds de devant, & qui ſervoit à le fixer ſur un piedeſtal.

N°. V.

Après avoir rapporté ces morceaux, imités, ſi l'on veut, mais inconteſtablement Etruſques, je mets celui-ci en hors-d'œuvre, comme beaucoup plus ancien, & comme ayant donné lieu à une conjecture que je trouve un peu trop forte, à laquelle cependant je ne puis me refuſer. Je n'ai jamais vu de monument plus barbare, & qui prouve autant l'enfance de l'Art dans aucun pays que la gravure de ce Scarabée. Après un long examen, on parvient à découvrir qu'il repréſente un Temple à quatre colonnes ſitué dans un bois. Au milieu de ce Temple on a voulu placer l'image de la Divinité adorée, j'ignore ce qu'elle repréſente, & aucun attribut ne ſert à la caractériſer. Le couronnement de ce Temple, ſur lequel on a placé un vaſe d'ornement au milieu de deux oiſeaux, eſt mieux fait & plus facile à diſtinguer que le reſte. J'avoue que je me trouve bien hardi, malgré ma timidité ſur les conjectures, d'oſer avancer que cet ouvrage eſt un des premiers que les Etruſques ayent produit. Le Scarabée ſur lequel il eſt exécuté eſt ma plus forte conviction. En effet le travail n'étant point Egyp-

tien, ne peut gueres appartenir qu'à la Nation qui l'a le plus imité ; & ſi l'on y prend garde on verra que cette imitation eſt déja ſans ſervitude, puiſqu'on n'y voit aucune trace de bâtiment & d'uſage Egyptien.

PLANCHE XX. N°. I.

Le travail de ce Scarabée monté en bague ſur un anneau tournant, & le Sphinx gravé ſur ſa bague eſt certainement un travail Etruſque. La diſpoſition & le développement de la figure étant plus libre, me perſuadent que c'eſt une copie & me prouvent que les Etruſques ont ſuivi pendant quelque temps les Egyptiens avant que de travailler d'original, comme on le remarque dans toutes les révolutions de la nature & de l'Art.

N°. II.

Ce Faune gravé ſur une Agathe onice barrée, eſt coëffé du chapeau à pluſieurs pointes, & pareil à celui que j'ai fait remarquer dans les premiers travaux des Etruſques, mais plus convenablement marqué dans cette pierre, qui ſans doute eſt plus moderne. Cette Divinité champêtre & ſubalterne admiſe en Etrurie, prouve encore la communication avec la Grece. Ce Faune eſt repréſenté comme un Chaſſeur, il tient un Lievre qu'il paroît avoir pris. Sa jambe eſt ſingulierement élevée pour exprimer la courſe, & la pierre eſt égriſée dans cette ſeule partie, de façon qu'on ne peut diſtinguer l'autre jambe qui porte le corps. Mais ſa diſpoſition eſt inutile pour reconnoître l'action & le ſujet.

N°. III.

Les Etruſques, dont on ne peut méconnoître le travail dans cette gravure exécutee ſur une Cornaline, & que l'on reconnoîtroit encore aux pointes du chapeau, me paroiſſent avoir ſouvent repréſenté la figure de leurs Artiſtes dans l'action à laquelle ils conſacroient leurs

travaux ; du moins j'ai rapporté pluſieurs gravures dans cette diſpoſition. Celle-ci eſt nue comme les autres, & paroît ciseler un bouclier poſé ſur un cippe, ou plutôt ſur un Autel.

N°. IV.

On voit ſur ce Scarabée de Cornaline un homme nud qui paroiſſant marcher avec action s'eſt arrêté pour parler à un Serpent qu'il a ſaiſi, & dont la tête eſt extraordinaire. Les Sociétés ont toujours fourni de ces Charlatans, de ces hommes, qui plus fins & plus adroits que les autres, ont toujours ſçu vivre aux dépens des autres, & l'on ſçait combien les Etruſques ont été ſuperſtitieux. Les Serpens ont même été préférés de tous les temps ; & l'on peut aſſurer que les Etruſques ont été plus adonnés à toutes les ſuperſtitions qu'aucun autre peuple.

Une égriſure empêche de décrire l'action de l'autre bras de cette figure.

N°. V.

Cette Cornaline repréſente un Jardinier qui paroît tailler un arbre nud, & qui eſt placé devant un autre chargé de fruits. Cette diſpoſition eſt avantageuſe, & bien trouvée pour la compoſition ; mais auſſi cette partie eſt la ſeule méritante de cette gravure, car le deſſein & l'exécution ſont du plus mauvais goût.

PLANCHE XXII. N°. I. & II.

Malgré toutes les raiſons que je vais rapporter, & qui m'ont déterminé à placer ce monument avec les Etruſques, ou les Aborigenes, je n'ai pu le réunir aux Gaulois pour la claſſe deſquels un homme éclairé m'en avoit fait l'emplette. J'ai rapporté pluſieurs monumens véritablement Gaulois, & j'y ai trouvé des différences ſi conſidérables, que malgré l'obſervation qu'on doit tou-

jours faire des ſiecles & des circonſtances ; j'ai pris le parti de donner cette figure à quelques-unes des premieres Nations qui habitoient l'Apennin, & ces parties ſupérieures de l'Italie ; elles nous ſont preſqu'inconnues, & nous ignorons encore plus les détails de leurs monumens, quoiqu'on ait pû leur en attribuer pluſieurs avec raiſon ; ils ſont tous barbares, & formés moins raiſonnablement que cet Hercule, qui doit être par conſéquent d'un temps plus bas. Ce qu'il y a dans les proportions, eſt que le corps a ſon épaiſſeur naturelle. La maniere juſte dont la peau de Lion le couvre, eſt ſa plus grande ſingularité, elle prouve que ceux qui la portoient arrangée de cette maniere, habitoient un pays froid. Le deſſein préſenté ſous ces aſpects, fera ſentir mieux qu'une deſcription l'arrangement d'un vêtement, & d'une coëffure d'une ſeule piece. Les deux pieds ne ſont pas en trop bon état, mais il manque un bras & un poignet.

Hauteur *trois pouces & demi.*

N°. III. & IV.

Les deux numéros ſuivans ſont exécutés ſur des baſes de Scarabées pour conſerver des uſages & des pratiques, comme je l'ai déja remarqué. Le premier exécuté ſur une Agathe barrée ne peut, ce me ſemble, être regardé comme Apollon, quelque Mythologie qu'on ſuive, il eſt trop âgé, & il a trop de mouvement pour être jamais regardé comme une figure ſage, tranquille & repoſée, je crois plutôt que c'eſt ici la repréſentation d'un homme célébre pour ſes talens. L'oiſeau placé derriere lui, quoique très-mal deſſiné, peut ſe reconnoître pour un Cigne, & nous prouver combien cette fauſſe comparaiſon du talent eſt ancienne.

Le n°. IV. repréſente un ſoldat caſqué & tout nud d'ailleurs. Les armes des Etruſques ont auſſi ſouvent variées, & peut-être plus que celles des autres Nations.

N°. V.

Le n°. V. eſt une pierre gravée en creux ſur une Sardoine opaque & aſſez vilaine, mais c'eſt un des ouvrages le plus recommandable pour la Nation Etruſque que l'on puiſſe rapporter, car la belle pierre que j'ai citée dans le premier volume, peut ſe confondre avec le plus bel ouvrage de cette Nation, mais auſſi un Grec peut l'avoir exécuté, au lieu que le genre du deſſein & de la compoſition de celle-ci eſt indubitablement Etruſque. Je ne ſçais ſi c'eſt pour une choſe de culte, que cet homme & cette femme ſont occupés, mais l'une verſe d'un vaſe une liqueur dans une cuvette, & l'homme élevé ſur la pointe de ſes pieds pétrit avec toutes ſes forces ce que la cuvette renferme. Au reſte il eſt à remarquer que la forme de cette cuvette aſſez élevée au-deſſus de terre, & portée ſur un pied, ſe rencontre fréquemment dans les fouilles d'Herculanum, on en voit des exemples dans le peu de morceaux que j'en ai rapportés, & que l'on trouvera dans les planches ſuivantes. Ce qui prouve que l'uſage de ces cuvettes bien clairement employé dans ce monument par les Etruſques, a été adopté par les Grecs poſtérieurs.

PLANCHE XXIII.

Les cinq Cornalines Etruſques gravées en creux, & qui rempliſſent cette planche, m'ont été envoyées avec leurs empreintes par le P. Pacciaudi; elles ſont tirées du Cabinet de M. le Marquis Léonori à Péſaro, & qui eſt rempli de toutes ſortes de curioſités. On ſçait que d'abord qu'on peut être inſtruit de la matiere qui les compoſe, on peut parler avec certitude ſur une empreinte du travail & du mérite de leur original. Le P. Pacciaudi, dont le coup d'œil eſt ſûr, & le mérite reconnu, en m'envoyant ces empreintes & leurs deſſeins, a bien vou-

lu y joindre quelques idées propres à les éclaircir, & dont je ne m'écarterai pas.

Pour bien expliquer les pierres Etruſques, qui ſont aſſurément d'une ancienneté très-reculée, je crois qu'il faut avoir recours à un principe très-certain, & croire par la quantité de preuves qu'on en a, que cette Nation étoit dans l'habitude de graver, ſoit en bas-relief ſur les tombeaux, ſoit en creux ſur les pierres dures des traits qui avoient rapport à l'Hiſtoire fabuleuſe de ſon temps, & principalement celles qui nous reſtent dans les deux grands ouvrages d'Homere. C'eſt là qu'il faut puiſer l'explication de tout ce genre d'antiquités, très-connu parmi les antiquaires; en conſéquence de ce principe je vais tâcher d'expliquer les cinq pierres ſuivantes à l'aide d'Homere.

N°. I.

Je n'ignore point que cette pierre a fait imaginer à quelques Sçavans, qu'elle repréſentoit Ethra, femme d'Egée, & mere de Théſée, qui fut ſi maltraitée par Caſtor & Pollux, pour ſe vanger de l'enlevement d'Hélene leur ſœur. Il eſt vrai que dans la table Iſiaque publiée par Fabretti on y voit une figure également diſpoſée; mais les deux freres Tyndares, que l'antiquité n'a jamais ſéparés, y ſont repréſentés l'un & l'autre, & l'Artiſte n'en auroit pas mis un ſeul, comme on le voit ici, maltraitant cette femme, s'il avoit voulu repréſenter un trait de l'hiſtoire commun à tous les deux, puiſque l'un & l'autre ont également agi dans cette action. D'autres Sçavans d'Italie, entre les mains deſquels cette pierre eſt tombée, ont ſoutenu qu'elle repréſentoit Oreſte qui va tuer ſa mere. Mais je ne puis convenir de cette interprétation, ce trait d'hiſtoire étant compoſé de deux figures, ainſi que le précédent. De plus dans le moment qu'Oreſte trempoit ſes mains dans le ſang de ſa mere, Pylade, ſon compagnon inſéparable, poignardoit Egiſte. Il

n'eſt pas poſſible, ſans cette double repréſentation, de ſe perſuader qu'Oreſte ait la moindre part à ce ſujet. Il étoit plus naturel de dire que cette pierre repréſente une de ces cruautés, qui, ſuivant Homere même, étoient ſi communes aux Grecs contre leurs ennemis. Car on ſçait qu'ils étoient dans l'habitude d'enlever les femmes par force, & de les traîner par les cheveux. Il ſuffit de lire les Hiſtoriens Grecs pour voir combien ce procédé barbare étoit commun alors. Il eſt donc vraiſemblable que l'Artiſte Etruſque a voulu repréſenter un uſage Grec avant la guerre de Troye.

N°. II.

Le nom Ǝ ∨ Ǝ ⅂ Pélée en lettres Etruſques ne permet pas de douter que l'Artiſte n'ait repréſenté Pélée, mari de Thétis & pere d'Achille. Ce héros tant célébré dans les ouvrages d'Homere, ſemble ſortir du bain, & preſſer ſes cheveux dans un baſſin placé à ſes côtés. L'on ſçait que cet uſage étoit très-fréquent dès le temps même d'Homere. Les pierres gravées nous repréſentent ſouvent Vénus ſortant de la mer dans cette même attitude, Auſone en a fait mention dans l'Epigramme 104.

Ut complexa manu Maeïdos ſalis æquore crines,
Humidulis ſpumas ſtringit utraque comis.

Il ajoute que la ſtatue qu'il décrit, étoit la repréſentation de celle d'Apelles. Cette Déeſſe eſt ainſi repréſentée dans la collection de George Hogles au n°. 20, & dans celle de Wilde n°. 22, ainſi Pélée pourroit être repréſenté dans la même action, ſoit en ſortant de la Mer, ſoit en ſortant d'une Riviere.

N°. III. IV. & V.

Je réunis ces trois pierres enſemble, elles repréſentent des Guerriers du temps d'Homere, & ne paroiſſent avoir

avoir pour objet que leurs armures. On voit dans le n°. III, que la crête du caſque eſt formée par un aſſemblage de crins de chevaux, telle qu'Homere l'a décrit dans le IIIe & XIXe livres de l'Iliade. Le caſque marqué ou gravé dans le n°. V, eſt fait à peu près comme celui de Paris, qui ſuivant Homere dans le IIIe livre de l'Iliade, pouvoit s'allonger ſur les côtés, & étoit arrêté par des mentonieres. Ce même n°. V. préſente une autre ſingularité, c'eſt l'épée courbée que ce Soldat tient élevée. Cette ſorte d'armure étoit en uſage chez les anciens Eſpagnols, & Homere n'en fait aucune mention. Les écrivains qui ont écrit ſur les armures des anciens peuvent avoir trouvé des paſſages qui prouvent que ces ſabres étoient connus des Grecs dans les temps les plus reculés; mais cette pierre même le prouve plus clairement que tous les paſſages que je pourrois citer. L'attitude de ce Soldat à genou tenant ſon caſque & ſon épée de la main droite, pourroit perſuader qu'il remercie les Dieux de la victoire qu'il a remportée ſur un barbare, dont le pays eſt déſigné par le ſabre qu'il tient élevé. Je n'ai pas beaucoup de choſes à dire ſur le n°. IV. Quoiqu'il préſente le commencemeut d'une inſcription compoſée de trois lettres conſtamment Etruſques; de quelque façon qu'on veuille les lire, les Alphabets de Buonaroti, de Gori & de Maffei ne ſont pas ſuffiſans pour les interpréter, c'eſt une occupation que je préſente aux Amateurs de cette langue. Ces caracteres ſont copiés avec toute la fidélité poſſible, on peut y prendre confiance. J'ajouterai ſeulement que le travail de la pierre eſt des plus barbares, tels que j'en ai rapporté pluſieurs. Le caſque même de celle-ci me paroît chargé de pointes qui ſervoient de défenſe.

PLANCHE XXIV. N°. I. & II.

J'ai déploré plus d'une fois dans le cours de cet ouvrage le ſort des Etruſques, & je me ſuis élevé contre

la barbarie des Romains qui ont été ſi ingrats à leur égard ; mais toutes les preuves que j'ai pu rapporter des connoiſſances de cette Nation vaincue & oubliée, ne me paroiſſent rien à l'égard du petit monument de terre cuite que je vais décrire ; & je n'ai rien vu dont le trait, la forme & la préciſion ſoient plus complets, ni par conſéquent plus purs & plus agréables. Je l'ai trouvé dans le Cabinet de M. Davila, Gentilhomme du Pérou, qui a joint à un des plus beaux cabinets de l'Hiſtoire Naturelle des échantillons de tous les objets qui peuvent piquer la curioſité.

Ce petit vaſe très-pur de trait, eſt travaillé en vernis noir, réſervé & découpé ſur le fond de la terre. Son œuf eſt très-pur, & l'anſe eſt très-bien attachée. La Perdrix dont il eſt orné conſerve une vérité de trait convenable à l'original. On en peut juger par le n°. II. où cet oiſeau eſt développé.

Hauteur du vaſe *quatre pouces huit lignes.*
Largeur *deux pouces.*

N°. III.

Je viens de faire un éloge mérité du petit vaſe précédent, mais j'avoue que celui de ce n°. l'emporte de beaucoup pour le ſçavoir & la pureté du trait. Les objets de cette nature prouvent combien de temps les Arts ont été pratiqués dans ce pays, & combien le génie de chaque particulier ou des Artiſtes peut influer ſur les opérations publiques. La forme de ce petit monument eſt la ſeule choſe ſur laquelle je puiſſe inſiſter. Elle n'apprend rien, mais elle flatte l'œil du côté de la forme. Il eſt noir & mêlé de rouge.

Hauteur *trois pouces neuf lignes.*
Largeur *un pouce trois lignes.*

N°. VI.

Cet autre petit vaſe n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi

élégant que les précédens, mais il fait oppoſition dans le goût. Il eſt abſolument noir, & je ſuis perſuadé qu'en général les objets de cette nature, & de cette médiocrité ne ſervoient que pour les parfums que l'on portoit dans les bains.

Hauteur *trois pouces trois lignes.*

Largeur *deux pouces moins une ligne.*

N°. V.

Cette petite ſous-coupe de la forme de nos ſalieres, eſt aſſez agréable, mais il me paroît qu'elle laiſſe à déſirer du côté de la proportion de ſon pied & de ſa coupe. Elle eſt exactement noire.

Hauteur *deux pouces.*

Diamettre de la coupe *trois pouces.*

III

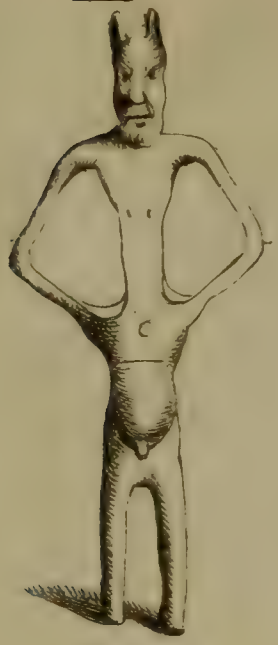

V

I

VI

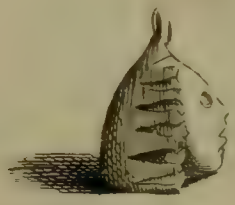

IV

II

VII

II

I

V

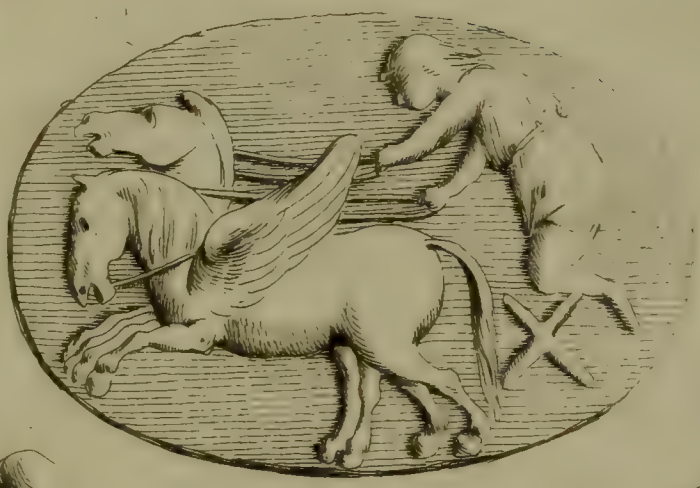

IV

III

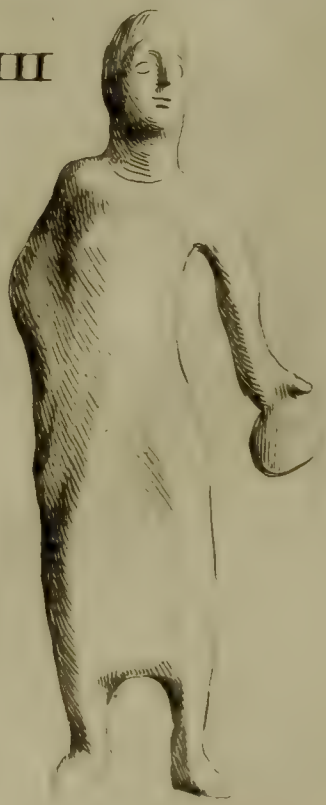

V

IV

III

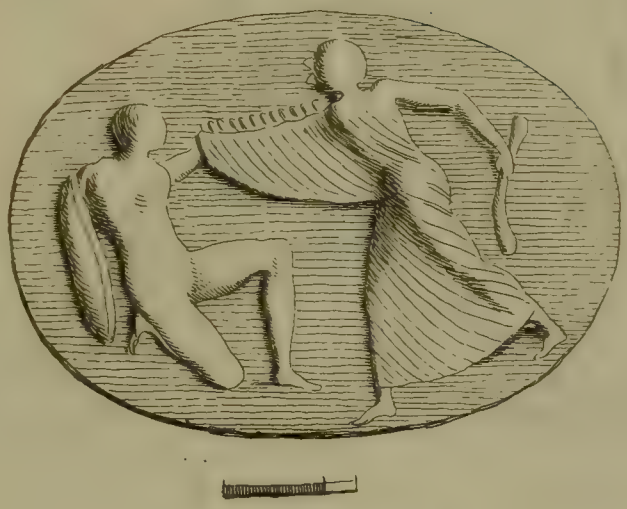

II

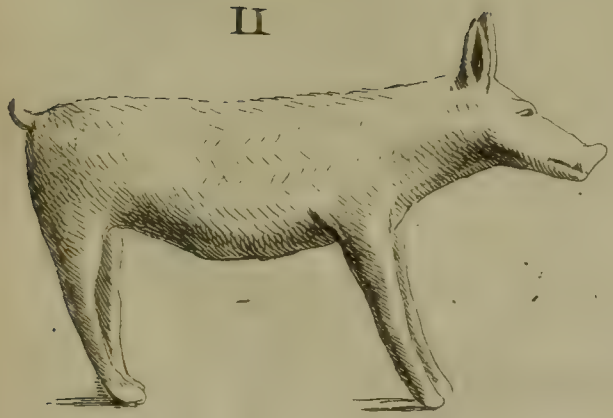

I

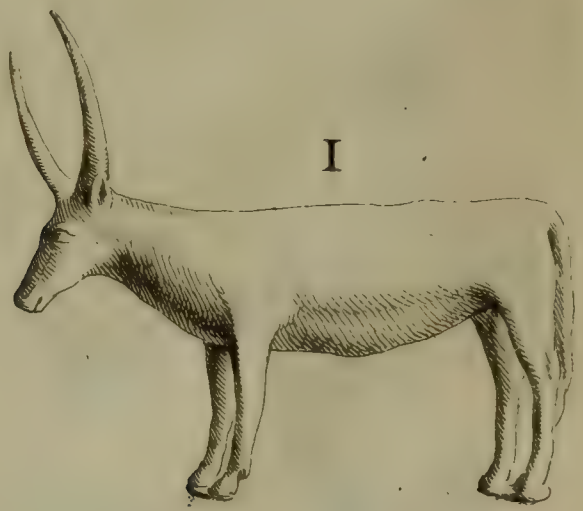

II

I

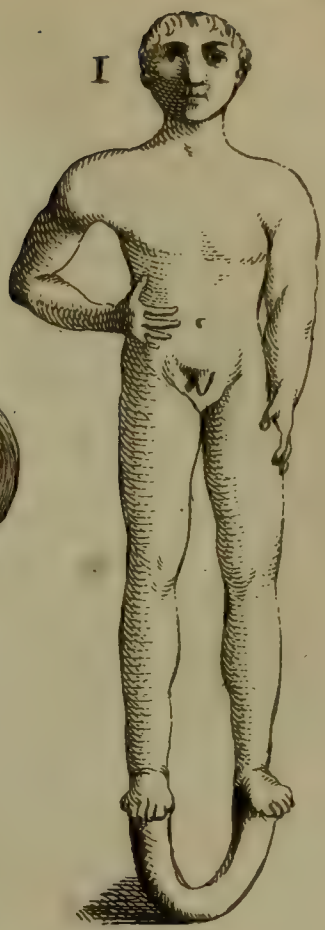

VI

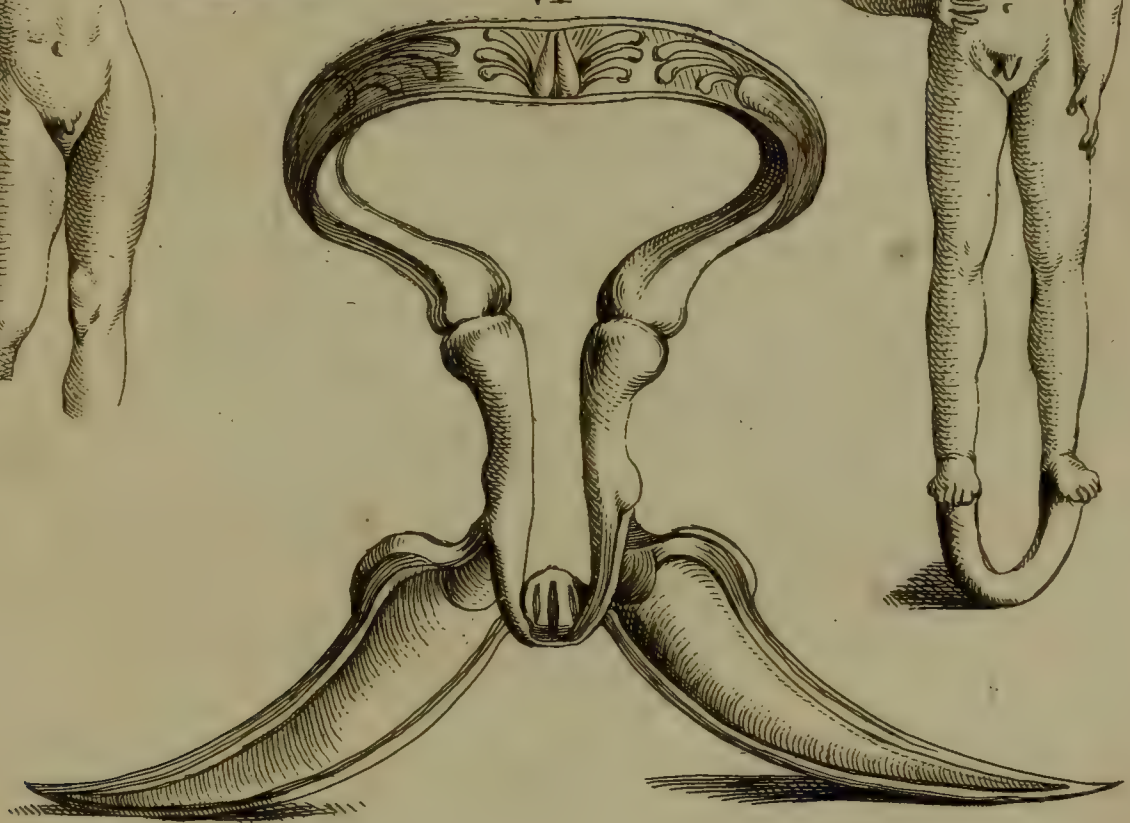

III

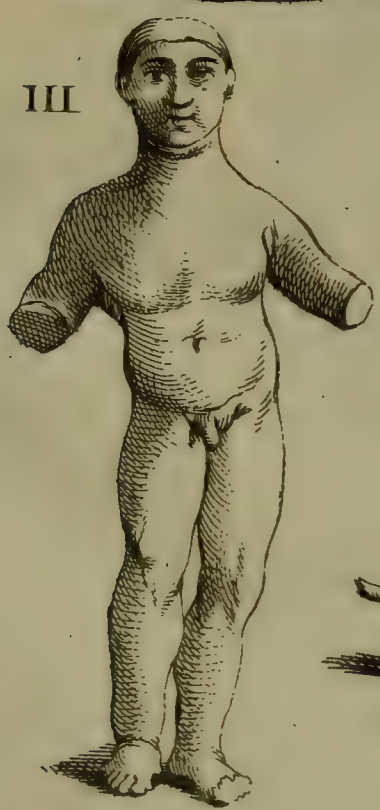

IV

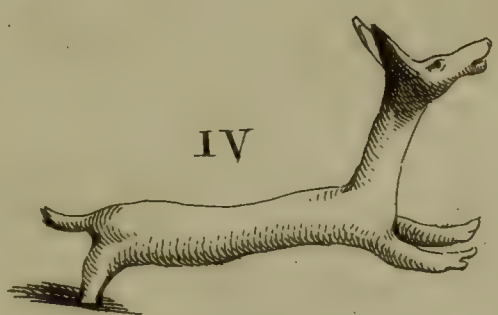

V

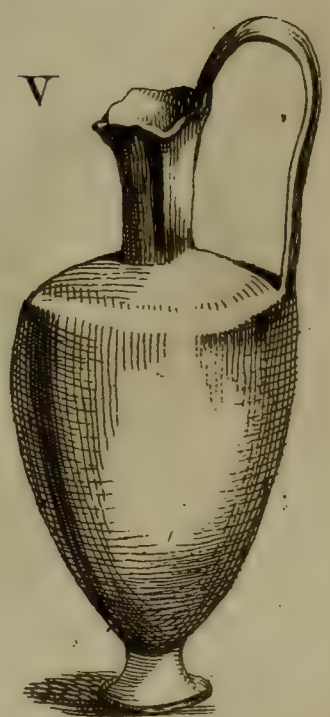

I

III

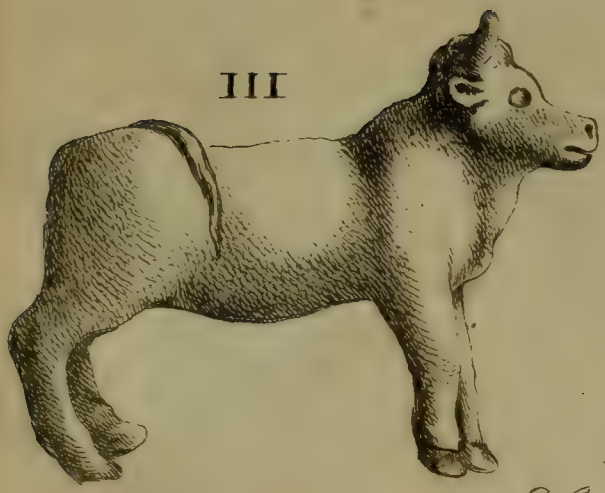

IV

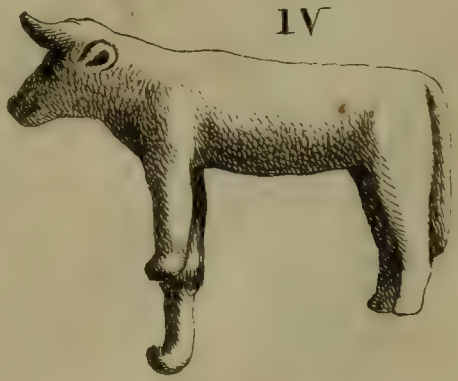

II

II

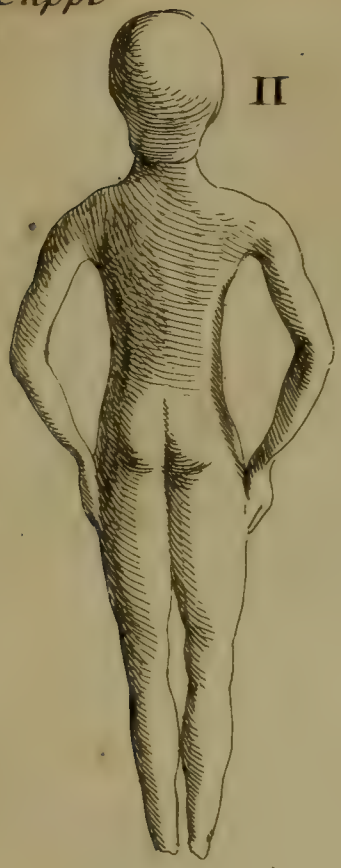

I

VI

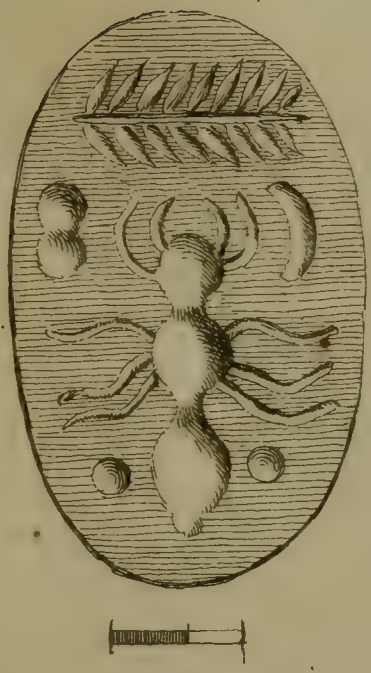

IV

V

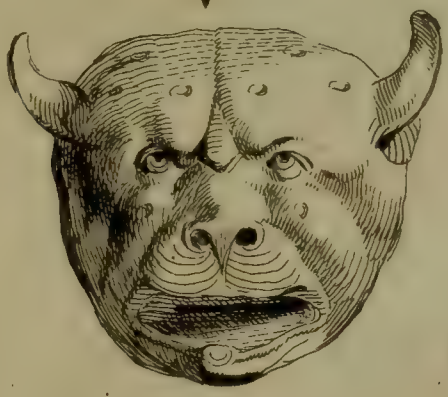

III

IV

III

V

I

II

III

II

IV

I

V

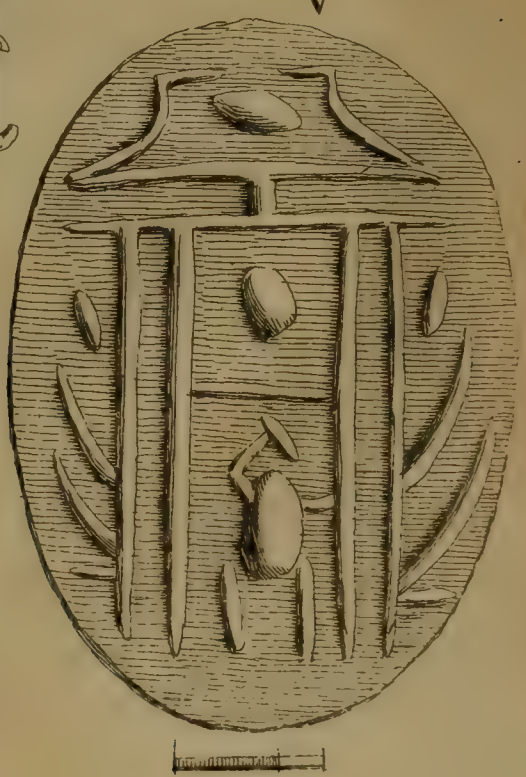

II

I

III

V

IV

I

II

V

IV

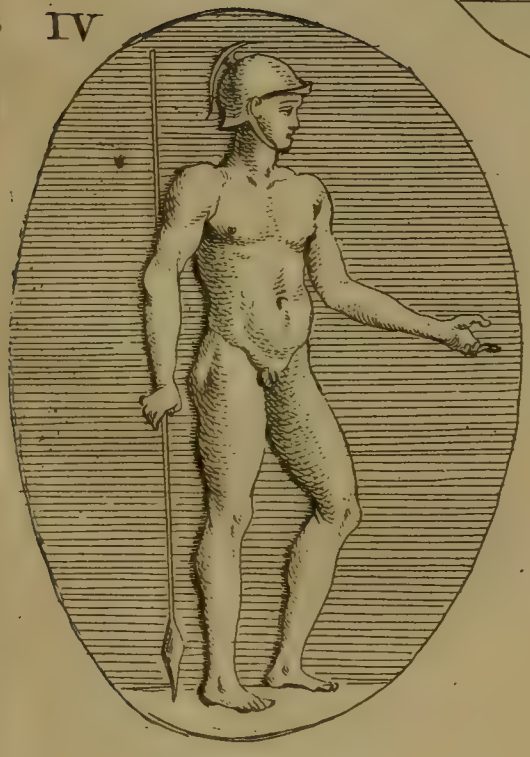

III

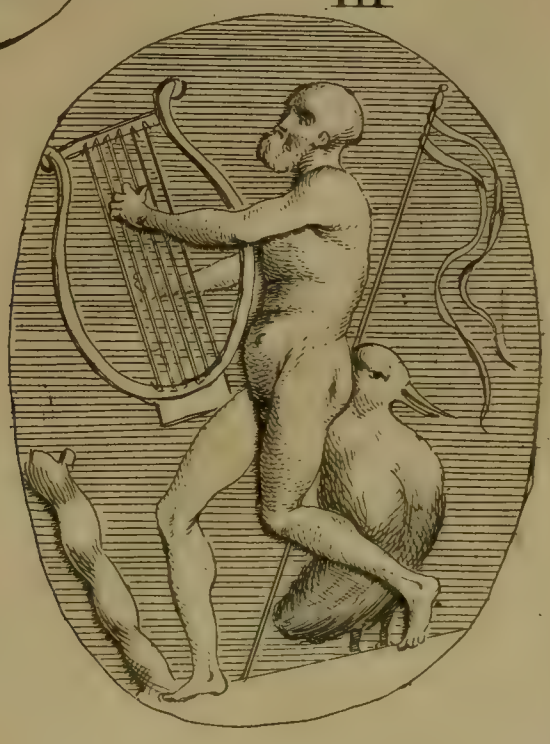

II

I

III

IV

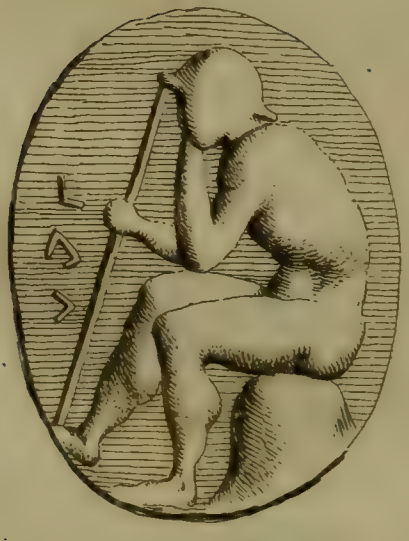

V

III

I

II

IV

V

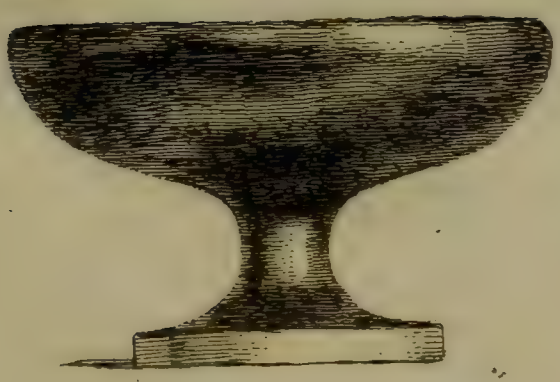

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.

AVANT-PROPOS.

L'IMPRIMERIE, dont l'uſage conſerve & multiplie l'opinion & la critique des Sçavans a corrigé les peuples de la vanité, qui les engageoit autrefois à s'arroger, non-ſeulement les origines les plus ridicules, mais à s'attribuer l'invention de pluſieurs connoiſſances que d'autres Nations leur avoient communiquées. Cette maladie doit être venue de l'Egypte, ce pays en fournit les traces, on la voit très-anciennement établie en Ethiopie. Il eſt aiſé de ſentir que ces ſortes d'idées peu-

vent être entrevues, ſoupçonnées, & jamais démêlées. Quoi qu'il en ſoit, l'Hiſtoire ancienne préſente à chaque inſtant cette erreur de l'eſprit. Les Grecs qui n'ont jamais manqué ni de fineſſe ni d'eſprit, ſe ſont abandonnés à cette foibleſſe, ou plutôt à cette fauſſe vanité. Ce procédé bien établi nous conduit à croire que les Philoſophes de tous les pays ont été rarement écoutés, & que l'amour-propre, au moins le national, a toujours prévalu; car Platon, & les autres hommes célébres ont dit la vérité à l'égard des origines, mais ils ne l'ont pas perſuadée.

Les Phéniciens ſe trouvent, par rapport à nous, trop mêlés & trop confondus avec les Egyptiens, pour être en état de diſtinguer aujourd'hui avec une certitude évidente, ce qui appartient à l'un ou à l'autre de ces peuples; mais le doute doit être une raiſon de plus pour chercher à démêler les idées les plus probables.

Ces peuples occupés uniquement du commerce, ont porté les lettres qu'ils avoient appriſes des Egyptiens, comme une commodité dont ils faiſoient uſage, & qu'ils ont communiquée aux Nations chez leſquelles ils abordoient, dans la ſimple vûe de leur plaire, & de les ſéduire en leur faveur, ſans même avoir laiſſé aucune trace de l'arrogance, ou du droit de propriété, auquel un Inventeur a toujours été en droit de prétendre; d'ailleurs comme ils n'ont rien écrit en leur propre nom, au moins il ne nous en reſte rien, il paroît qu'ils ont laiſſé aux Grecs une liberté entiere pour dire, ou plutôt écrire tout ce qu'ils ont voulu; les Phéniciens ont d'autant moins cherché à les contredire qu'ils les avoient obligés, non comme des Sçavans, dont les procédés ne ſont pas ſi tranquilles, mais comme des Marchands. Les Grecs ont profité de cette indifférence pour répandre des voiles ſur leur premiere ignorance, dans la vûe de diminuer l'exceſſive obligation qu'ils avoient aux Egyptiens: la diviſion des ſources étoit un premier moyen pour y par-

venir. La ſéparation des Inventeurs de l'écriture étoit en effet une démarche néceſſaire pour arriver à des objets plus particuliers, c'eſt-à-dire, aux moyens de voler impunément les Egyptiens dans la ſuite des temps ſur le culte, les loix &c. Telle eſt la conduite du mauvais cœur éclairé par l'eſprit. Cette ingratitude des Grecs n'a pas été ſans ſuccès, elle a jetté de profondes racines, elle a même dominé dans de certains ſiecles, & le plus grand nombre regarde encore aujourd'hui les Phéniciens comme les inventeurs des lettres. Cependant en examinant avec attention le texte des Auteurs, ils les ont ſeulement apportées dans la Grece, mais enfin le travail continu des Sçavans, leur critique répétée & ſuivie, l'Imprimerie qui a conſervé toutes leurs obſervations, commencent à prendre le deſſus; le produit de ces dernieres circonſtances me paroît une œuvre admirable, on ne peut mieux le comparer qu'à ces montagnes coupées, ou bien à ces bâtiſſes énormes que la répétition des petites parties raſſemblées éleve, ou que la ſucceſſion des coups de pic donnés détruit; après tout on ne peut dire que le projet des Grecs ne fut réfléchi, & fait avec eſprit, il faut même convenir que ceux qui l'avoient conçu & imaginé, devoient ſe croire à l'abri de toute contrariété, mais l'exemple de la vérité que le temps découvre tôt ou tard, devroit ſuffire pour corriger de tout menſonge.

PLANCHE XXV. N°. I, II. & III.

Les monumens rares, ſont la fortune & l'agrément d'un Antiquaire. Celui-ci, quoique d'une eſpece commune chez les anciens, ſe rencontre très-rarement. Cependant on ſçait que les Grecs meubloient avec profuſion leurs Temples, non-ſeulement des choſes néceſſaires, mais qu'ils y plaçoient encore des objets curieux par leur matiere & leur travail, & qui ne ſervoient qu'à remplir

ce qu'on appelloit le tréſor d'un Temple. Telle eſt cette lampe de marbre blanc qui pouvoit porter dix méches. La grandeur jointe au peu de ſupport que l'on apperçoit ſur la partie ſupérieure me détermine à la regarder comme une lampe votive. Si l'on vouloit ſe perſuader qu'autrefois on l'éclairoit & qu'on la poſoit à plat, j'objecterois que le marbre n'auroit pû ſervir que très-déſagréablement à cet uſage, rien n'étant auſſi facile à s'emboire que cette matiere, que l'on ſçait être infiniment poreuſe, & l'effet de l'huile étant encore plus déſagréable ſur le marbre blanc. De plus les bas-reliefs, dont la partie inférieure eſt ornée, s'oppoſent abſolument à cette idée, puiſqu'ils auroient été placés en pure perte, & qu'ils auroient nuit à la poſition de ce monument.

Cette partie eſt décorée d'une aſſez grande tête de Méduſe, aujourd'hui un peu mutilée, encadrée au milieu de cinq têtes plus petites, une de Silene, deux de Faunes, & deux de Satyres, ſéparées par des feuilles d'Acanthe. Ce qui prouve encore que l'on ne doit faire aucune attention au trou dont le fond de ce monument eſt percé; ceci pourroit lui faire ſoupçonner un autre uſage que celui que je lui donne, mais ce trou ne peut être que moderne, il a été fait ſans aucun ménagement pour la tête de Méduſe, & pour la ſymétrie du reſte du monument.

L'ouvrage eſt bon, fait avec ſoin, & il n'eſt point du tout mal conſervé.

Plus grand diamettre *un pied & demi.*

Diametre intérieur *un pied.*

Profondeur intérieure *deux pouces cinq lignes.*

Longueur du bec au diametre intérieur *trois pouces ſix lignes.*

Longueur de la tête de Méduſe *quatre pouces.*

Les cinq autres têtes ont chacune *trois pouces de longueur.*

PLANCHE XXVI. N°. I, II. & III.

L'intention & la diſpoſition de cette figure de bronze ſont auſſi agréables que ſon exécution eſt juſte & préciſe, auſſi ne puis-je m'empêcher de regarder ce monument comme un ouvrage Grec, quoiqu'il ait pluſieures apparences Romaines, & qu'il ait été trouvé à Rome dans le cours de l'année 1763. Sa maniere d'être aſſiſe, & la poſition de ſa main, qui paroît avoir ſoutenu un corps plat, font d'abord imaginer que cette jeune perſonne repréſente une Prêtreſſe faiſant une offrande à ſa Divinité, mais ſa coëffure ne donne aucune indication de culte ni de cérémonie. Quand on ſe rappelle ce que dit Ciceron de l'antiquité des Dieux révérés dans la ville de Rome, on peut donner l'eſſor à ſon imagination, mais c'eſt un point qu'il faut traiter ſobrement. Je n'ai pu retrouver une pierre gravée, ni ſon empreinte, que je me ſouviens d'avoir vû & admirée, le travail en eſt Grec, & fait voir, autant que je puis m'en reſſouvenir, une jeune femme traitée dans cette même diſpoſition, & avec une ſemblable élégance, elle lit un rouleau ou *Volumen*, à l'uſage des anciens, elle le tient élevé d'une main, & le ſoutient de l'autre. Une pareille diſpoſition convient à cette figure, j'ai cherché, mais inutilement, cette empreinte, je voulois en donner le deſſein pour autoriſer ma conjecture, au moins ſur la ſource premiere de la figure repréſentée ſur cette planche ; la pierre pourroit être Greque, & la figure une très-belle copie Romaine. Cependant elle me paroît originale, mais comme il eſt bon de tirer partie de tout, & de ſçavoir ſe conſoler, ſi le bras qui manque exiſtoit, il auroit caché néceſſairement pluſieurs parties du corps que l'on voit au n°. I, & qui préſente une élégance dans le trait, & une légéreté dans la draperie, rares à trouver ſur quelque monument que ce ſoit.

Il eſt difficile de pouvoir porter un jugement ſur la forme du ſiége, le délâbrement auquel le temps l'a réduit, augmente cette difficulté, on peut juger par les trois aſpects de la figure, de ſa ſingularité & de ſon ancienne forme, & décider qu'elle n'eſt pas Romaine ; on voit encore que le ſiége a été fait pour être à jour, le n°. premier ne laiſſe point de doute à cet égard, le derriere de la draperie, dont les jambes ſont accompagnées, étant travaillé avec autant d'attention que toutes les autres parties, par conſéquent cette agréable figure eſt encore recommandable par la ſingularité d'un ſiége, dont les monumens ne nous avoient point encore donné d'exemple.

Hauteur totale *ſix pouces & demi.*

Longueur du pied du ſiége *quatre pouces cinq lignes.*

PLANCHE XXVII. N°. I.

J'ai témoigné plus d'une fois dans le cours de cet ouvrage l'altération inévitable que les deux opérations du deſſein & de la gravure cauſoient aux beaux monumens. Ce beau morceau Grec éprouve le malheur de ces deux genres de copies. Les muſcles couverts d'une peau délicate n'offrent dans l'original que ce qu'il eſt néceſſaire pour donner l'action qui convient aux figures. Le coulant & la fineſſe des contours, le caractere ſublime des têtes ſont autant de fineſſes réelles que les éclairés ne laiſſent point échapper, mais qui ſe refuſent au crayon de quiconque entreprend de les rendre par la ſeule voie de l'imitation. C'eſt beaucoup, ſi en préſentant cette copie, on peut réuſſir à faire ſentir l'élégante proportion des figures, & l'art avec lequel le Graveur Grec a ſçu allier la ſimplicité avec la nobleſſe, & former, avec auſſi peu de travail, une compoſition auſſi riche qu'agréable

Ceux qui ont apporté à Paris cette pierre, ont fait entendre qu'elle avoit été trouvée en Italie aſſez récemment, ni Raphael, qui vivoit il y a plus de deux ſiecles,

ni Bouchardon, dont la mort a précédé de quelques années la découverte de cette pierre, n'ont pû en avoir aucune connoiſſance, cependant l'un & l'autre de ces deux grands hommes ont employé dans quelques-uns de leurs ouvrages une figure d'enfant, qui par rapport à l'enſemble, au choix de la nature, & à l'expreſſion, ne s'éloigne pas infiniment de celle que l'on voit ici. Le premier s'en eſt ſervi pour repréſenter l'Amour auprès de Vénus, dans un deſſein d'après lequel Marc-Antoine a gravé une excellente eſtampe. Le ſecond l'a placée dans un des bas-reliefs de la Fontaine que la Ville a fait conſtruire dans la rue de Grenelle au Fauxbourg Saint-Germain. Cette rencontre heureuſe ne peut avoir été produite que par l'eſtime ſinguliere, & l'étude conſtante que ces deux Artiſtes modernes ont fait de l'Antique, ils en ont été pénétrés, dès-lors il ne paroîtra pas étonnant qu'ils ayent pu penſer de la même façon que les Anciens, & diſpoſer quelques figures de la même maniere. Rien n'eſt plus capable de leur faire honneur, & ne prouve davantage l'utilité d'une étude dont on peut retirer de ſi grands profits.

J'aurois peu de choſe à dire ſur le ſujet de cette gravure, je n'y trouve rien d'aſſez particulier, & qu'on ne rencontre fréquemment ſur des monumens du même genre.

Les Grecs paſſionnés pour la Poëſie, & pour la Muſique, ont multiplié le Type de la Divinité qui préſidoit à ces deux Arts; le Dieu de l'Harmonie eſt ici repréſenté preſque nud, & couvert ſeulement dans la partie inférieure d'une draperie légere qui ſert à nourrir le bas de la figure, & à lui procurer ce trait piramidal que l'œil voit avec un ſi grand plaiſir. Ses proportions approchent de celles d'une belle femme, & par cette raiſon les hanches ſont tenues un peu larges, ce que les Anciens ont obſervé toutes les fois qu'ils ont voulu repréſenter Apollon & Bacchus, perſuadés que l'une &

l'autre de ces Divinités doivent participer aux beautés particulieres des deux ſexes. Cet Apollon ſoutient ſa Lyre de la main droite, & ce qui demandoit beaucoup d'intelligence par la difficulté qu'il y avoit à exprimer cette action en creux, la partie du bras qui paſſe derriere la Lyre, ſe deſſine ſans aucune confuſion, & le céde à l'inſtrument qui eſt plus avancé, le bras gauche ſe porte vers un Génie, qui voulant ſe faire le plus grand qu'il eſt poſſible, en s'élevant ſur la pointe des pieds, préſente au Dieu l'archet qui lui eſt néceſſaire, pour charmer les oreilles par le mérite de ſa Lyre. La figure d'Apollon eſt belle, mais celle de l'enfant lui eſt peut-être encore ſupérieure par la fineſſe de ſon expreſſion, & par ſon mouvement naturel & bien ſuivi.

Cette pierre appartient à M. Mariette, qui a bien voulu lui donner place dans ce Recueil.

N°. II.

M. le Chevalier Baſtia de la Houze, qui eſt poſſeſſeur du beau Socrate que j'ai fait graver dans le Vol. VI. Pl. XLIII. eſt également maître de cette belle Hyacinte gravée en creux, & qui repréſente un Athlete, il eſt nud, comme Apollonius, en diſputant avec les Gymnoſophiſtes Egyptiens, diſoit qu'il devoit être, c'eſt-à-dire, comme Hercule étoit dans le premier combat, dont tous les autres n'ont été qu'une ſuite. Cet Athlete eſt couronné. Philoſtrate vit. Apol. Liv. VI. Pindare en parlant des jeux, a dit que les hommes de cette profeſſion n'avoient aucun autre objet que cette Couronne, & ces Couronnes étoient variées ſelon les différens exercices. Ces faits ſont trop connus pour inſiſter, il ſuffit de les rappeller aux Lecteurs. On ſçait encore que dans le commencement de l'inſtitution des jeux de la Grece, ces Couronnes étoient formées par les plantes naturelles, & que les Grecs étant devenus riches, le luxe ſuccéda à la ſimplicité, & qu'on les fit de métal & même d'or. Pindare en parlant des Couron-

nes d'Olivier données aux jeux Olympiques les appelle χρυσιας Ελατας, Olivier d'or. Platon dans le XIIe Livre *de legibus*, ajoute qu'un des priviléges des Athletes étoit de porter cette Couronne à leur volonté, quand ils l'avoient une fois reçue des Juges, & c'eſt par cette raiſon que les Athletes après avoir été couronnés étoient nommés Στεφανιτας. Od. II. Olymp.

L'Athlete repréſenté ſur cette pierre tient dans une main la palme, qui étoit un autre prix que l'on accordoit à ces vainqueurs ; ſi nous nous en rapportons à Plutarque dans la vie de Théſée, la premiere palme lui fut donnée au combat de Delos ; d'autres prétendent que le Laurier & la Palme parurent la premiere fois dans les jeux Pithiens, donnés à l'honneur d'Apollon, auquel ces deux arbres étoient conſacrés.

Toutes les pierres qui portent le nom du Graveur Grec ſont précieuſes, à plus forte raiſon quand le nom de cet Artiſte n'eſt point connu. Celui de ΦΩΚΑC Phocas paroît ici pour la premiere fois, du moins je le crois, & c'eſt encore un des mérites de cette belle pierre, dont je dois l'empreinte & l'explication au Pere Pacciaudi.

N°. III.

Ce monument paroît très-peu intéreſſant, mais comme il ne faut pas juger par l'extérieur, on verra qu'il n'eſt rien moins que ce qu'il paroît.

Il rappelle en premier lieu que le Cochon (*a*) a été une des premieres Divinités de la Créte. Celui-ci à été

(*a*) Athenée Liv. IX. Pag. 375, rapporte d'après Agathocle le Babilonien, que le Cochon étoit un animal ſacré chez les Crétois, parce qu'ils croyoient que Jupiter avoit été allaité par une Truye. Ils avoient pour cet animal une extrême vénération. Les Praiſiens, peuples de Créte, immoloient des Cochons, & ce ſacrifice avoit été ordonné par les Loix qui leur preſcrivoient cette Victime.

trouvé dans les ruines d'une ancienne Ville de cette Iſle fameuſe, ſituée dans les terres à l'extrêmité Orientale, vis-à-vis d'*Ilanus*, elle ſe nommoit *Lyctius*. Suivant Etienne de Byzance, elle tiroit ſon nom de *Lyctus*, *fils de Lycaon*, qui, ſelon les apparences, en fut le Fondateur. D'autres croyent qu'elle étoit appellée Lyctus, parce qu'elle étoit ſituée ſur une élévation. Virgile la regarde comme la patrie d'Idomenée.

Enéid. liv. 3. v. 401.

Et ſalentinos obſedit milite campos
Lyctius Idomeneus.

Cette Ville, au rapport de Strabon, tenoit le premier rang dans l'Iſle de Créte avec celles de Coros, de Gortyn & de Sydoni, elle avoit Cheroneſe pour ſon port de Mer. Polybe & Strabon ſont perſuadés qu'elles étoient Colonies des Lacédémoniens. On peut voir dans le dernier Auteur une diſcuſſion aſſez longue ſur le parallele des mœurs des Lyctiens & des Lacédémoniens leurs fondateurs. Cette Ville fut détruite par les Cnoſſiens, & ſes habitans ſe retirerent dans la ville de Lampaum; elle fut ſans doute rebâtie dans la ſuite, car ſous les Empereurs Grecs elle étoit du nombre des Evêchés de Créte. Cet Evêché a été ſupprimé depuis, car on ne le trouve plus parmi les treize actuels de Candie.

Cette idée générale du lieu qui nous a fourni cette Divinité qui n'eſt pas commune à rencontrer, ou plutôt ce Cochon de bronze, m'a rendu fort agréable le préſent que m'en a fait M. Peyſſonel, qui me l'a apporté de Candie. Il eſt très-bien conſervé, à la réſerve des deux pieds de derriere. On ne peut douter que cet animal n'ait été modelé d'après la nature, & par un habile homme, mais en même-temps qu'il n'ait été réparé par un Artiſte d'un mérite inférieur. Ce petit morceau d'antiquité me fournit une autre obſervation.

Il a été trouvé à Lyctius, comme je l'ai dit, mais par un Turc, qui a réſiſté pendant trois ans aux ſollicitations réitérées de M. Peyſſonel, alors Conſul de

France à la Canée, qui vouloit en faire l'acquiſition pour m'en faire préſent, comme il a fait dans la ſuite. Pourroit-on ſe perſuader que ce Turc, qui n'étoit pas, ce que l'on appelle parmi nous un Philoſophe, qui croyoit très-néceſſairement à ſa Religion, malgré la défenſe expreſſe de l'Alcoran contre les images, malgré l'horreur qui lui étoit inſpirée dès l'enfance contre le Cochon, que ce Turc, dis-je, eut attaché une vertu ſecrette à ce monument, & que dominé par une ſuperſtition ſi étrangere, il ait réſiſté autant de temps à l'appas du gain, qui a tant de pouvoir ſur l'eſprit de ce peuple; enfin qu'il ait aimé mieux ſe livrer à l'anathéme de ſa Loi, que de ſe ſéparer de ce qu'il regardoit ſans doute comme un Taliſman. J'avoue que plus je connois le pays, & plus j'en ſuis étonné, rien n'eſt cependant plus véritable que ce fait, la ſuperſtition ſe perſuade donc d'elle-même, & n'a beſoin ni d'excuſes ni d'exemples pour s'établir & ſe détruire. Ainſi l'homme dans tous les temps a eu plus de penchant pour les fables que pour la vérité reçue. Quand la nature brute & ſans culture préſente de pareilles inconſéquences, on doit gémir ſur la miſére de l'eſpece humaine, & plaindre ſon aveuglement.

N°. IV.

Cette Agathe onyce de deux couleurs, de la plus belle matiere & du plus beau travail, eſt cependant plus déſagrêable par l'inutilité de ſon ſujet qu'aucune que j'ai vû. Ce bas-relief auquel on ne peut refuſer le titre de beau, repréſente ſur une de ſes extrêmités un colier compoſé de trois perles rondes, & terminé de chaque côté par des rubans pendans. On voit dans le champ un grand E, que l'on peut regarder comme l'initial de ΕΡΓΟΝ *opus* au bas de la longueur de la pierre, car elle eſt formée en quarré long, on lit ΧΡΥCΟΥ. Ν. que je crois le nom de l'Artiſte; nommé apparemment *Chryſés*. Il y a un point

après χρυσου, enſuite il y a un N, qui ſelon les apparences, eſt la premiere lettre du nom de la Ville dont étoit *Chryſes*. En effet il y en a pluſieurs dans l'ancienne Crete où cette pierre a été trouvée, dont le nom commence par cette lettre.

Si l'amour-propre eſt dangereux, ridicule & pervers, on peut dire qu'il eſt pardonnable & même néceſſaire aux Artiſtes, mais ce n'eſt point ce ſentiment qu'on peut leur déſirer pour le préſent, ainſi j'excuſe *Chryſes*, & je penſe qu'il a voulu donner ſur cette pierre une preuve frappante de ſon ſçavoir & de ſa ſupériorité dans le maniment de l'outil, en un mot, je regarde cet ouvrage comme une eſpece d'enſeigne pour concourir peut-être à l'ouvrage d'une inſcription, que non-ſeulement les Grecs paroiſſent avoir aïmée, mais qui préſentoit elle-même ſa difficulté, car on n'ignore pas celle que l'on éprouve pour former au touret des lettres en relief, & parfaitement égales. Le ſeul avantage qu'on puiſſe retirer de ce petit monument, eſt le nom d'un Graveur Grec, dont le nom n'avoit point encore été cité, du moins il me ſemble que Stoche ne l'a point nommé.

N°. V.

La figure qui joue des deux fluttes eſt aſſiſe ſur un bucher placé ſur une colonne qui porte un très-beau vaſe ; malgré les graces & la ſimplicité de la compoſition, le travail & le deſſein ne me paroiſſent point Grecs, du moins je n'oſerois l'aſſurer. La jambe du fluteur placée ſur le devant eſt trop affamée, & le pied de cette jambe eſt trop long ; cependant on pourroit dire que tous les Grecs n'ont pas été d'un mérite égal, & que dans le nombre de ceux que la Grece a produit, il a dû s'en trouver de foibles ; mais ſans recourir à ces vérités Phyſiques, cette pierre a été trouvée l'année derniere en Créte, & je n'en puis douter, car elle m'a été apportée par M. Peyſſonel, alors Conſul de la Nation Françoiſe

Françoiſe à la Canée ; enfin ſi c'eſt une copie Romaine, comme on pourroit le préſumer, l'Artiſte a bien ſaiſi la ſeule impreſſion que le ſujet pouvoit donner.

Ce Paſtre Grec peut être regardé comme un eſclave, à cauſe de ſa coëffure & de la ceinture qui compoſent ſon unique vêtement, il eſt ſuppoſé dans un bois par un arbre légérement traité qui couronne & remplit le fonds de la compoſition, mais en conſidérant cette gravure, on eſt frappé du ſeul effet que l'Artiſte puiſſe avoir eu le deſſein de produire, c'eſt à-dire, de faire ſentir aux ſpectateurs le repos qui régne dans ce lieu ; auſſi l'air ne paroît rempli que du ſon des deux flutes ſans qu'aucun objet inſpire de la diſtraction, tout eſt tranquille, & ſoumis à cet objet, avec un art d'autant plus grand qu'il n'en paroît aucun.

Ce produit de l'exécution ſi rare & ſi difficile à rencontrer, eſt une preuve de la véritable émanation de l'eſprit, qui n'a pas toujours beſoin d'être prononcée pour parler ; c'eſt le ſous-entendu du diſcours & de la converſation auquel il eſt vrai que l'on accorde ſouvent plus de fond qu'il n'en a. Au reſte je dis ce dont il eſt rare d'être affecté, qui m'a paru fréquent, & qui m'a fait paſſer ſur des doutes légers, qui m'auroient cependant empêché, s'ils n'euſſent été balancés, de placer cette pierre gravée ſur un cabochon de criſtal, dans une claſſe plus relevée peut-être qu'elle ne mérite.

PLANCHE XXVIII.

J'ai trouvé dans Paris le petit bas-relief de marbre blanc gravé ſous ce n°. L'antiquité de cet ouvrage n'eſt peut-être pas auſſi autentique que je le déſirerois, car indépendamment des autres obſervations que l'on peut faire, les attachemens & les extrêmités que les Grecs n'ont jamais négligés, ſont très-mal exécutés. Pour le rendre plus digne de la place que je lui fais occuper ici, j'ai prié mon ami Vaſſé de le deſſiner & de le graver,

malgré lui-même, il aura corrigé bien des fautes. Mais quelque ſoit cet ouvrage, on peut réfléchir ſur la compoſition & la maniere de diſpoſer les bas-reliefs. Ce genre de compoſition me donne occaſion de faire quelques obſervations dépendantes de l'Art, qui me paroît avoir été emprunté par les Grecs des figures de proceſſions Egyptiennes, qui ſont toujours iſolées. Cette maniere que les Romains ont ſuivie par une imitation qu'ils ont portée ſur tout, & qui laiſſe voir une figure en particulier, & ſans aucun obſtacle, eſt très-convenable & très en place pour la repréſentation des ſuivans des Divinités, dans les fêtes deſquelles on en admettoit, & pour les cérémonies de certains ſacrifices. Cet arrangement, convenable à cet objet, demandoit de l'intelligence du côté de la compoſition, & n'exigeoit pas moins de balancemens & de contraſtes fins & élégans, dont les Grecs étoient ſi curieux, chaque figure en particulier conſervoit ceux qui lui étoient néceſſaires pour plaire, & être connue ſans aucun autre ſecours; & celles qui les ſuivoient diſpoſées de la même maniere, c'eſt-à-dire, également iſolées, devoient conſerver leur vérité particuliere, mais en même temps concourir ſans aucune affectation à la totalité de la compoſition. L'examen des monumens de ce genre ne contredira pas ces réflexions. Les quatre figures de ce bas-relief repréſentent les quatre ſaiſons. L'Eté eſt une des plus jolies figures, des mieux diſpoſées, & la plus agréablement exécutée. Ce genre de bas-relief n'eſt pas ordinairement traité par nos Modernes, par les raiſons ſuivantes. Premierement, il eſt très difficile à exécuter. Secondement, il eſt moins d'uſage, & le genre qu'ils employent tient plus au mouvement, au groupe, & à toutes les autres parties de la Peinture.

Largeur *treize pouces quatre lignes.*
Hauteur *ſept pouces quatre lignes.*

N°. II.

Cette belle figure d'Apollon gravée en creux ſur une Amulette, doit avoir été exécutée d'après une ſtatue Greque, & une de celles qui avoient le plus de réputation. Je ne doute pas qu'elle n'eut un nom particulier. La répétition multipliée de chaque Divinité exigeoit cette diſtinction des anciens. L'épithete d'Apollon dépendante de cette compoſition nous eſt fort inutile. Cependant la figure eſt accompagnée d'un arc bandé, elle pourroit nous repréſenter celle d'Apollon Pythien, après avoir tué le Serpent. Du reſte la figure nous repréſente cette belle ſimplicité, dont l'élégance eſt toujours accompagnée, en un mot la diſpoſition & le travail ſont véritablement Grecs. J'ai tiré cette belle pierre de l'écrin de M. de la Reggiere.

N°. III.

Cette autre pierre tirée du même écrin, eſt également gravée en creux & exécutée ſur une Sardoine claire & brillante, elle doit être regardée comme un très-bel ouvrage Grec. On voit ici l'évocation du Serpent; on voit de plus ſur cette pierre l'Agneau & un autre animal, qui ſans doute étoient deſtinés à ce ſacrifice, & l'oiſeau dont on interprétoit le mouvement eſt placé ſur la colonne. D'ailleurs ces cérémonies ne ſe reſſembloient pas; & je ſuis perſuadé qu'il y avoit beaucoup de variétés entre elles, ſur leſquelles on ne pourroit donner que des conjectures très-vagues. Cette gravure eſt très-belle & hiſtorique. J'ai été charmé de la placer dans ce Recueil, non-ſeulement par ſa beauté, mais par ſes rapports.

PLANCHE XXIX.

La découverte d'Herculanum, & les tréſors qu'elle

fournit la rendront toujours la premiere & la plus capitale de toutes celles que le Soleil pourra jamais éclairer. En effet l'inſtruction & la curioſité s'y trouvent également ſatisfaites ; mais quelque précieux que ſoit ce petit terrein que cette Ville occupoit, les environs de Naples, ont auſſi leur mérite par rapport à l'antiquité. Cette Ville grande & opulente, remplie de maiſons habitées par des gens riches, attirés dans ſes environs par la beauté de la ſituation, ſont autant d'objets qui doivent produire dans ſes ruines des monumens de magnificence & de curioſité. Les monumens que je vais rapporter n'ont rien qui répondent à l'élégance & à la richeſſe de cette Ville, ils ſont Romains & très-communs, mais ils ſont de Naples, & rappellent du moins un des plus beaux ſiecles, ainſi que le pays dans lequel les Romains ont été le plus voluptueux.

Pour ne point multiplier les monumens, ni fatiguer par des répétitions que je crois plus cruelles encore en gravure, je vais citer quelques-uns des monumens qui accompagnoient l'envoi qui m'a été fait ; les uns ſont déja dans les volumes précédens, ou ſont trop connus pour être deſſinés, tels ſont des Mercures, des Jupiters, des pommeaux d'épée, des Sacrificateurs, des outils communs, mais travaillés à filets avec un ſoin extrême, une lame d'épée à l'Eſpagnole de toute beauté, & ſur-tout une Marionette abſolument pareille à celle que j'ai rapporté dans le Volume IV, à la réſerve que cette derniere eſt de bronze, & que l'autre eſt d'yvoire, par conſéquent des trente morceaux je ne pourrai rapporter que ceux qui rempliſſent cette planche.

Plan. LXXX. n°. I.

N°. I.

Il eſt difficile de décider aujourd'hui de l'uſage que les Anciens faiſoient de ces petites tables rondes ; il eſt ſûr qu'il étoit fort répété, & je croirois volontiers qu'elles ſervoient dans les Laraires à placer les vivres & les au-

tres offrandes que l'on faiſoit aux Divinités domeſtiques. Cette table eſt un peu écraſée, & cependant ſoutenue par l'ornement fantaſtique formé par des têtes de Lion aîlés. Le monument ne peut être mieux conſervé, & le travail dans ſon genre ne peut être meilleur.

Hauteur *deux pouces trois lignes.*

Diametre *quatre pouces cinq lignes.*

Les pieds excedent le diametre de *quatre lignes.*

N°. II.

Il ſemble que ce Dauphin de bronze ſorte de la main de l'ouvrier, il eſt de chair, d'un deſſein élégant, & je ne doute pas qu'il ne ſoit Grec.

Hauteur *cinq pouces ſept lignes.*

N°. III.

Je ne crois pas que ce petit quarré de bronze puiſſe avoir eu d'autre deſtination que la parure d'un Soldat, & ce qui me le perſuade eſt le bouton placé à l'oppoſite du trou que l'on voit au milieu de cette croix, & qui ſans doute entroit dans une boutonniere, qui ſervoit à fixer la totalité du morceau, tandis que les quatre ouvertures & celle du milieu laiſſoient ſortir les cuirs, les cordes, enfin les filets diſtribués ſelon la direction des petits canaux intérieurs, & pour leſquels on avoit arrangé ce morceau de bronze.

La hauteur de ce monument eſt de tous les ſens de *deux pouces.*

Et la plus grande épaiſſeur avec le bouton de *quatorze lignes.*

N°. IV.

J'avoue que je ne puis deviner l'ancienne deſtination de cet ornement de bronze. L'anneau que l'on voit au milieu de ſon extrêmité ſupérieure eſt accompagné de deux tê-

tes de Canard assez mal-faites, & l'extrêmité inférieure est terminée par une boule parfaitement ronde.

Hauteur *un pouce dix lignes.*

Largeur *un pouce neuf lignes.*

N°. V.

La plaque de ce cloud formée comme une tête d'Oye, n'est pas trop raisonnable. On ne sçait même de quelle maniere elle pouvoit s'appliquer sur son plan, car on n'y voit aucucun moyen de l'attacher.

Hauteur *dix-huit lignes.*

Plus grande largeur *quinze lignes.*

PLANCHE XXX. N°. I.

Ce Prêtre représenté sacrifiant, ne peut être ni d'un plus mauvais ouvrage, ni d'un plus mauvais dessein. Il a même un bras beaucoup plus court que l'autre, & l'on voit par cet exemple que les Anciens ont fait souvent de mauvaises choses. Ce pauvre Prêtre indique véritablement un pauvre homme de la Campagne, & ce tableau n'est pas ordinairement le point de vûe sous lequel on envisage les Prêtres de l'antiquité.

Hauteur *trois pouces & demi.*

N°. II.

Excepté les figures terminales, on voit peu de celles qui sont formées par des guaines. La représentation de cet enfant qui n'est ni bien ni mal travaillée, présente cette singularité. Ce qui subsiste de la guaine se ressent de l'ornement auquel le monument étoit destiné, mais le temps n'en a respecté que la moitié, & la totalité du petit bronze, n'a plus aujourd'hui que *deux pouces cinq lignes.*

N°. III.

Si l'on avoit douté de la maniere dont les Romains

coupoient leurs bronzes, ou plutôt leurs bas-reliefs par la moitié pour les placer ſur des plans, & varier par ce moyen leur décoration à peu de frais ; ce dernier vaſe nous donneroit une preuve convaincante de cette pratique. Ce morceau d'ornement eſt d'une très-bonne forme, & ſa conſervation ne peut être meilleure.

Hauteur *deux pouces dix lignes.*

N°. IV.

Aucune raiſon d'utilité, de fantaiſie ou d'ornement, ne pourroit avoir donné occaſion à la fabrique de ce petit monument de bronze. Sa forme longue, plate, ovale & arrondie, ſoutenue à une de ſes extrêmités par un anneau aſſez grand pour la proportion du reſte ; voilà tout ce qu'il eſt poſſible de dire de cette bagatelle ; mais on a vu pluſieurs fois dans le cours de cet ouvrage, que moins je connois l'uſage d'un monument, & plus je le rapporte avec plaiſir, les bords de celui-ci ſont adoucis & arrondis.

Largeur *deux pouces.*

Plus grande largeur *un pouce*, ou peu moins.

N°. V.

Je ne puis voir qu'un objet de ſuperſtition dans le petit monument que préſente ce n°. Cette patte d'oiſeau eſt couronnée par un anneau qui ſervoit à la porter ou à la ſuſpendre. Mais plus la matiere de ce monument eſt commune, plus j'en admire l'ouvrage & l'exécution.

Cette patte enferme dans ſes quatre ongles une pierre brute & très-ordinaire, mais elle eſt ſertie avec tant d'art & de juſteſſe, qu'on ne peut s'empêcher d'en être étonné. Les Anciens qui paroiſſent avoir ſouvent voulu imiter la nature, n'ont peut-être voulu repréſenter par

cette action que ce que l'on raconte de la Cicogne, & de la pierre qu'elle prend dans ſa patte.

Hauteur *un pouce & demi.*

PLANCHE XXXI.

Il faut convenir que nos plaiſirs ſont preſque toujours imparfaits. La recherche des monumens eſt le ſeul que l'on ne m'ait point encore enlevé. Cette recherche entraîne néceſſairement l'occupation de la gravure, & le ſoin de leur explication. Les morceaux trouvés à Herculanum ſont d'une élégance, & d'une conſervation admirable. Mais ce qui diminue la jouiſſance préſente, eſt l'oubli de ceux qui m'ont envoyé quelques deſſeins du Cabinet de Portici ; ils n'ont rapporté ni les matieres, ni les proportions de chaque morceau. Je ne ſuis point étonné que dans un Cabinet gardé avec tant de précaution, on n'ait pas le temps de prendre des meſures, & je conviens que c'eſt beaucoup que d'avoir les formes, & de pouvoir donner un avant-goût du plaiſir dont nos arrieres-neveux jouiront à peine. Mais enfin il faut ſe conſoler de cette petite imperfection. Je donne ce que je n'ai pu avoir qu'avec beaucoup de difficulté ; mais du moins je puis certifier que les morceaux ſont fidelement copiés, & j'en ai malheureuſement la preuve par la répétition de onze morceaux, qui ſont ou trop obſcênes, ou que j'ai déja rapportés dans les Volumes précédens, & qui me ſont devenus per conſéquent inutiles. Le charme du trait, & la ſingularité de la forme ſont généralement parlant le ſeul mérite des planches ſuivantes. Elles contiennent tout ce que j'ai pû tirer depuis peu de ce Cabinet le plus beau du monde.

N. I.

La ſingularité de ce morceau de bronze qui réunit les poids néceſſaires à un Marchand en détail, eſt le ſeul mérite que le Lecteur puiſſe trouver à l'examen de ce monument.

monument. Il eſt vrai qu'il a été trouvé à Herculanum, & que cette particularité ajoute beaucoup au plaiſir de le faire graver.

Ces poids ont une ſorte de tenue, & s'enclavent en doucine ſur leur deux grandes faces. Cette forme néceſſaire pour leur tenue, eſt exprimée ſur le n°. II. du deſſein. Le plus gros de ces morceaux porte le n°. X. Celui de deſſus le n°. V, les autres de IV, III, II, I, &c.

Hauteur *deux pouces quatre lignes.*

Je ne ſçais pourquoi les grandes & petites diviſions ſont marquées dans le déſordre auquel on les voit.

Si j'avois pû donner l'explication ſur l'original, le poids fixe & déterminé ſur chaque morceau, auroit pû me conduire à l'évaluation & à la diviſion des matieres Greques ou Romaines, mais tout m'eſt interdit, juſqu'à la conjecture même.

N°. III. & IV.

La pureté du contour, & la ſimplicité de ce beau vaſe, peuvent le faire regarder comme un modele, il n'a aucun autre ornement que la tête d'une femme, qui ſoutient & donne naiſſance à ſon anſe.

Je ne dirai rien de celui qui eſt repréſenté au n°. IV, je me ſuis contenté de le faire graver.

N°. V.

Cette conſole portant une table quarrée, eſt formée par un jeune homme dont les aîles ſont grandes, & qui ſoutiennent l'ornement, cet enfant tient une eſpece de coquille. Ses jambes & ſes cuiſſes de Satyres ſont terminées par des pieds de Lion. Ce monument prouve que les Anciens n'admettoient pas toujours la raiſon dans leurs ornemens.

N°. VI.

Les deux anſes inclinées, & même dans le milieu de

cette jatte ou de ce plat, en rendoient le ſervice non-ſeulement bien aſſuré, mais indépendamment de l'agrément réel que l'on trouve preſque toujours à ce qui eſt utile & néceſſaire, la forme ne m'en paroît point déſagréable.

N°. VII.

Ce pied droit élevé ſur un plateau quarré, ſoutenu par de petites conſoles, eſt chargé à ſon extrêmité ſupérieure de quatre eſſes en reſſors qui portoientchacun une lampe. On peut juger par toutes ces lampes de différentes façons, & chargées de tant de lumignons, que les Grecs étoient plus curieux de la lumiere que jamais les Romains ne l'ont été, du moins ſi nous en jugeons par les monumens, qui nous reſtent de l'une & de l'autre nation. En conſéquence de cette idée j'ai fait deſſiner toutes celles que les deſſeins d'Herculanum m'ont fourni, & je ſuis perſuadé que le Lecteur ne m'en ſçaura pas mauvais gré.

En général il ne paroît pas que les Anciens ayent cherché à décorer le pied de leurs lampes, elles ſe ſoutenoient d'elles-mêmes ſur leur plan, cependant leur décoration eut été encore plus facile & plus heureuſe que celle des Cylindres qui nous éclairent. La néceſſité nous force à y recourir, mais la forme & la proportion de ces corps ſont preſqu'impoſſibles à rendre agréables, banniſſons l'habitude, & nous en conviendrons. J'avance ce fait d'autant plus hardiment que frappé de cette idée, je fus perſuadé que je pouvois me tromper, & qu'il n'étoit pas poſſible que la nature & l'art ne puſſent trouver aucun moyen pour former cette décoration, je communiquai mes réflexions à Thomas Germain, que j'aimois & que je voyois ſouvent; il me parut alors le ſeul qui pouvoit me détromper, mais cet éclairciſſement accompagné de quelques eſſais, ne ſervit qu'à nous confirmer l'un & l'autre dans l'idée que l'uſage & la néceſſité con-

duiſent quelquefois à des choſes qui ne ſont pas ſuſceptibles de goût, & qu'il faut traiter le moins ridiculement qu'il eſt poſſible. Cet inconvénient eſt cependant moindre pour l'uſage, que la chaleur, communiquée par les lumignons poſés à plat & en grand nombre, aux chaînes de métal qui ſuſpendoient leurs grandes lampes.

PLANCHE XXXII. N°. I.

Cette eſpece de buire ou de vaſe, qui n'a jamais eu qu'une anſe abſolument ſimple, eſt terminée par une tête de Cigne. Il ne préſente d'ailleurs aucune imitation de la nature, car il eſt tout uni, mais il eſt charmant par la beauté de ſa forme & la pureté de ſon trait; il n'a d'ailleurs aucune autre ſingularité qu'une petite chaîne attachée au milieu du couvercle, & qui tient au corps du vaſe. Herculanum peut ſeule produire de pareilles conſervations.

N°. II.

Ce vaſe n'eſt orné que d'une anſe terminée par le poitrail & la tête d'un Cheval, dont la forme & le mouvement ſont très-agréablement diſpoſés.

N°. III.

Cette lampe a trois chaînes & trois lumignons, dont un eſt placé dans le milieu ſur la même ligne; elle n'eſt ſinguliere que par la plaque quarrée qui la couronne, & qui tient un peu à celle que l'on voyoit aux enſeignes militaires des Romains.

N°. IV & V.

Je croirois aſſez que la repréſentation de ce Nain, eſt celle d'un des Athletes ridicules que les Romains introduiſoient dans leurs jeux pour produire un contraſte avec les beaux hommes qu'ils employoient à ces exercices. Quoi qu'il en ſoit, le travail de ce bronze repréſenté

ſous les deux aſpects du devant & du derriere eſt furieuſement chargé. Ce Nain a d'ailleurs une barbe fort longue, mais il ne peut être mieux conſervé dans toutes ſes parties.

Hauteur *trois pouces trois lignes.*

PLANCHE XXXIII. N°. I.

Ces deux petites lampes communes, & fort en uſage chez les Romains, ſont paſſées dans un anneau ou un clavier, qui s'ouvroit & ſe fermoit apparemment comme les nôtres. Ces lampes ſont pareilles de forme & de grandeur. Il eſt vraiſemblable qu'elles étoient ainſi diſpoſées pour les tranſporter avec plus de ſûreté & de facilité.

N°. II.

La liaiſon de la coupe au pied qui la ſoutient fait ordinairement le mérite de ce vaſe, cette liaiſon eſt mauvaiſe dans celui-ci. Ce morceau ne préſente d'ailleurs ni caracteres ni ornemens, je ne devois donc pas le rapporter, mais comment laiſſer une planche d'Herculanum imparfaite, quand il eſt poſſible de la remplir, par un morceau trouvé dans ce lieu, & qu'on n'a point encore donné.

On peut dire au ſujet de ce morceau, & pour l'excuſe des Anciens, que nous ignorons ſon uſage & ſa deſtination; l'un & l'autre devoient être des plus viles, car ſa forme me perſuade qu'il étoit tout ſimplement de terre, & quand ſa matiere ſeroit plus précieuſe, car je n'ai que des deſſeins de tous ces morceaux, je ſerois fort aiſe de prouver par des faits, que les anciens ont eu leurs erreurs, & qu'ils ont produit de mauvaiſes formes, même dans leur meilleurs temps. Il eſt vrai que ces exemples ſont rares, mais ils étoient des hommes.

N°. III. & IV.

J'ai rapporté dans le VIe Volume Planche XCVIII. n°. III, un doigt de bronze, dont l'invention eſt ſimple & naturelle pour l'uſage auquel nous employons ce qu'on appelle les clouds à crochet. L'imitation de la nature donne en effet dans cette occaſion à cette partie du corps humain toute l'utilité que cet objet peut avoir, ſans préſenter aucun déſavantage. L'arrondiſſement des chairs ne peut endommager les objets les plus délicats que l'on confie à cette eſpece de cloud pour en être ſoutenu. La plaque préſentée ſous ces deux numéros confirme cet ancien uſage, mais elle le préſente avec une augmentation de décoration, le doigt eſt ici placé au milieu d'une plaque, vraiſemblablement auſſi de bronze; cette plaque eſt de forme circulaire, les trois parties inférieures ſont ornées par des corps quarrés, & peu ſaillans, & la quatrieme partie eſt ornée d'une ſaillie formée en pointe, apparemment percée & deſtinée à ſoutenir la totalité de la plaque ſur la ſurface, à laquelle on avoit réſolu de l'attacher. Cette plaque eſt deſſinée de face & de profil, pour lever tous les doutes que les deſcriptions ne laiſſent que trop ſouvent.

N°. V.

Ces trois lampes, dont la forme eſt commune, ont été placées d'une façon piquante & agréable dans le Cabinet de Portici, c'eſt-à-dire, que les deux petites étant placées ſur leur plus grande formoient le groupe, dont le goût du Deſſinateur a été piqué. Retenu ſur quelques monumens par les raiſons dont j'ai parlé plus haut, & n'ayant plus rien de ce ſuperbe Cabinet pour remplir cette planche; j'ai fait deſſiner ce badinage qui n'apprend rien, & qui ne peut être d'aucune utilité, & qui d'un autre côté n'a point aſſez de goût & d'agrément par lui-même, & quoique tous les monumens

d'Herculanum ſoient précieux, je n'aurois point rapporté ce groupe de lampes ſans une pareille raiſon.

PLANCHE XXXIV. N°. I.

Ce vaſe dont les anſes ſon formées par des Serpens, me paroît très-riche, & l'ouvrage dont il eſt orné eſt d'un ſi grand détail, que je ne puis le juger que de marbre. La ſingularité de ſes anſes ne me paroît pas attrayante.

N°. II.

Ce n°. préſente un vaſe, qui doit être également de marbre, il eſt à côte de Melon, & le deſſus eſt terminé en pointe ; il paroît avoir au moins trois anſes différentes les unes des autres, car le deſſein ne peut repréſenter à la fois les quatre côtés, cette ſingularité n'eſt nullement dans le goût des Anciens, mais on ne peut rien changer quand on a de la confiance à ceux que l'on fait deſſiner, & ſi l'on en manquoit il ſeroit plus ſimple de ne les point copier. Les trois pieds me paroiſſent imiter ceux d'un Lion. La forme de ce vaſe a été en général aſſez adoptée par les Modernes.

N°. III.

Cette balance connue aujourd'hui ſous le nom de *Romaine*, ne peut être plus complette, il n'appartient qu'au ſeul Herculanum de fournir communément des monumens qui laiſſent auſſi peu à déſirer. Le propre poids de la balance eſt encore placé en équilibre avec un de ces buſtes de Princes, dont j'ai parlé dans le Volume IVe, planche XCIV. & ſuivantes.

N°. IV.

Ce monument ne peut, ce me ſemble, préſenter qu'une uſtencile qui ſervoit à la table, & je le regarde comme une de nos ſaucieres, il eſt vrai qu'elle ne porte

qu'un manche, & que même, contre l'ordinaire, il eſt diſpoſé ſur la longueur ; mais cette diſpoſition qui n'eſt point ordinaire n'en étoit pas moins ſolide pour l'uſage.

N°. V.

Ce vaſe a deux anſes, eſt des plus ſimples, il ne peut rien apprendre, mais la ſimplicité me charme.

N°. VI.

Le même attrait, & peut-être plus grand encore, me touche dans le vaſe de ce n°. Il faut le ſentir, on ne peut l'inſpirer, je ne ſuis pas, non plus que dans le n°. précédent, ſéduit par les ornemens.

PLANCHE XXXV. N°. I.

Cette jatte ronde, ne mérite d'être rapportée, qu'à cauſe des deux mains qui la ſoutiennent & qui l'embraſſent. Je n'avois point encore vû cet ornement, quelque ſimple, & quelque naturel qu'il puiſſe être.

N°. II.

Cette lampe ſimple étoit beaucoup plus commode à porter que toutes celles que nous voyons de la même eſpece, car le manche eſt fort allongé & plus facile à tenir, il eſt terminé par une tête de Bélier.

N°. III.

Cette jatte ronde, accompagnée de deux petites anſes ſimples, eſt ſoutenue par un pied fort allongé, qui n'eſt chargé d'aucun ornement, mais porté ſur un petit plateau peu élevé, & ſoutenu par quatre pieds en conſoles.

N°. IV.

Cette eſpece de caſſerolle ronde qui paroît avoir un

double fonds, doit avoir été très-commune à Herculanum, car il y en a trois abſolument pareilles dans les deſſeins que j'ai reçu, du moins elles ne différent que par l'ornement qui termine leurs manches, l'un eſt orné par une tête de femme, & les deux autres par des têtes de Bélier, mais ils ſont tous trois cannelés dans leur longueur, ce qui rendoit leur tenue plus aſſurée.

N°. V.

Ce petit pot placé dans ſa jatte allongée eſt terminé par deux anſes, & ſa forme eſt ſi agréable, & s'éloigne ſi peu de nos uſages, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter.

PLANCHE XXXVI. N°. I.

Ce vaſe uni, & dont les deux anſes ſont quarrées, ne mérite pas même du côté de la forme, elle eſt ſi peu recherchée, que je ne l'aurois pas rapporté ſans le déſir de prouver que les Anciens ont fait de tout. Il eſt cependant vrai que ces mêmes formes nous ſervent encore à boire dans l'uſage domeſtique.

N°. II.

La repréſentation de cette même forme qui eſt ſous ce numéro, eſt chargée de beaucoup d'ornemens, qui paroiſſent finis & exécutés avec beaucoup de ſoin. Mais cette richeſſe & cette répétition des Anciens, qui confirment ma premiere opinion, ne pourront jamais permettre de donner cette forme à un monument antique, dont on voudroit indiquer la repréſentation dans une compoſition moderne, qui ne peut être excuſée, ni par l'uſage, ni par une utilité particuliere.

N°. III.

Cette taſſe de forme ronde, n'eſt chargée d'aucun autre

tre ornement que d'un bas-relief repréſentant Minerve ſur un char à deux Chevaux. Elle a ſur ce monument le même empreſſement, & la Chouette eſt poſée de la même façon ſur ſa lance que dans le bas-relief trouvé également dans Herculanum, & que j'ai rapporté dans le Volume IIe de ce Recueil Planche XLII, ainſi je ne répéterai point tout ce que j'en ai dit alors, le ſujet eſt abſolument le même. Le char de ce monument n'eſt attelé que de deux Chevaux, tel qu'on le voit ſur ce bas-relief. Il donne une nouvelle preuve de la maniere dont les uſages & les traits de l'Hiſtoire Greque dominoient dans les Villes de la grande Grece.

N°. IV.

La diſpoſition agréable du Cigne qui forme l'anſe de ce vaſe, fait ſon plus grand mérite. Il eſt d'ailleurs très-élégant, & poſé ſur une petite table d'uſage, & formée en trépied.

N°. V.

La forme du trépied, & par conſéquent la répétition de ce meuble, méritent ſeules d'être conſidérées. Le vaſe a une anſe à laquelle il ſert d'appui, n'étant point d'ailleurs d'une forme intéreſſante. Mais l'un & l'autre de ces anciens meubles à trois pieds, prouvent que les Artiſtes modernes peuvent les employer, non-ſeulement en toute ſûreté, mais avec avantage.

PLANCHE XXXVII. N°. I. & II.

J'ai déja remarqué à l'occaſion de pluſieurs monumens, le grand uſage que les Romains faiſoient de la Sculpture, & qu'indépendamment des objets du culte & d'utilité, ils admettoient pour leur amuſement des repréſentations ridicules, qu'ils plaçoient ſans doute en oppoſition dans les différentes parties de leurs maiſons. Ces deux figures ſont de ce nombre, l'une eſt une eſpece d'Eſ-

clave ou de payſan, qui ſe défend avec une eſpece de mâchoire d'Ane, car il eſt à cheval dans l'action de combattre. La tête de l'animal ſur lequel il eſt monté paroît celle d'un Tigre.

Le n°. II. repréſente un homme ſimplement caſqué, & qui n'a aucune arme offenſive ou défenſive, il eſt pareillement à cheval ſur un animal, dont la tête eſt terminée par celle d'un Bélier. On voit encore ſur le haut de la tête de ces deux figures la béliere de la chaîne qui ſervoit à les ſuſpendre; cette ſuſpenſion permettoit à ces figures de recevoir du mouvement de l'air, & les petites ſonettes attachées aux chaînes qui pendoient de pluſieurs parties des deux figures ou des animaux ſur leſquels ils étoient montés, étoient agitées.

N°. III.

Cette lampe rappelle la forme d'une barque. On y voit diſtinctement un manche, elle étoit chargée de plus de vingt lumignons, & elle pouvoit ſe placer ſelon les beſoins dans des lieux différens. Ce monument & les deux ſuivans, me feroient croire que les Grecs étoient plus magnifiques que les Romains dans la maniere de s'éclairer. Il eſt certain du moins que nous ne trouvons point en Italie des monumens pareils, & que les Auteurs & les bas-reliefs Romains n'ont rien dit, ni produit qui approche de ce grand nombre de luminaires placés ſur le même corps.

N°. IV. & V.

Il ſeroit inutile d'entrer dans aucun détail ſur les deux lampes que préſentent ces numéros, le deſſein ſuffit pour indiquer qu'elles étoient ſuſpendues, & qu'étant chargées de beaucoup de lumignons, elles donnoient beaucoup de lumiere. La multiplicité des lumignons n'avoit point paru juſques ici dans les monumens, & par conſéquent dans les

Recueils, & j'ai profité avec joie de cette petite nouveauté que m'a procuré le Cabinet de Portici.

PLANCHE XXXVIII. N°. I.

Ce bas-relief composé de trois figures de femme doit être de marbre, il indique les plus grandes fineſſes de la Sculpture & du deſſein, & quoique ces figures ſoient infiniment drapées, on ne peut s'empêcher de les donner à la Grece. La compoſition repréſente une femme attentive & appuyée ſur la figure en guaine d'un Dieu terme, elle écoute la réponſe d'une Prêtreſſe aſſiſe ſur un tabouret d'une forme agréable, & qui tient un oiſeau ſur le doigt de la main gauche, en lui préſentant celui de la main droite pour l'animer, & vraiſemblablement interpréter ſes mouvemens. Cette Prêtreſſe eſt aſſiſe un peu devant la ſtatue d'une Divinité, dont elle eſt cependant plus près que de la figure qui la conſulte. Cette ſtatue élevée ſur un ſocle uni & quarré, ne préſente aucun attribut qui puiſſe la déſigner, elle tient ſeulement un pan de ſa robe qui groupe à merveille avec le reſte de la figure. Ce bas-relief doit être agréable à voir.

N°. II.

Je ne voulois pas rapporter cet autre bas-relief également compoſé de trois figures, la compoſition ne m'en paroiſſoit point aſſez neuve. Les ouvrages Romains ont fréquemment la diſpoſition de cette Bacchanale, ou ſont pris des figures de ce monument pour les placer dans différentes compoſitions de ce genre. Mais tout ce qui vient d'Herculanum a tant d'attraits, que la répétition ſeroit pardonnable, quand elle ſeroit encore plus exceſſive. Ce marbre repréſente donc une Bacchante, la tête renverſée & les cheveux en déſordre, elle eſt nue & ſur la pointe des pieds, repréſentée danſant, & s'accompagnant d'un tambour de Baſque qu'elle tient élevé. Le nud de cette figure eſt ſoutenu par une draperie paſſée

ſur une épaule, elle eſt aſſez ample pour la couvrir toute entiere, mais les plis ſimplement & agréablement diſpoſés augmentent le mérite du trait de la figure. Elle eſt ſuivie par un jeune homme agréablement diſpoſé, il danſe & s'accompagne des deux flutes en ſuivant la Bacchante. Il porte également ſur l'épaule gauche une draperie qui pend aſſez bas ſur le devant & ſur le derriere. Enfin la troiſieme figure repréſentée ſur le même plan fait voir un Faune portant un tirſe, & vêtu d'une petite peau, apparemment de Chevre, qui lui couvre la poitrine, & qui s'étend à la moitié du bras qu'il tient étendu, & dont la main eſt chargée d'une grappe de raiſin qu'il fait voir à une Panthere placée à ſes côtés, & qui me paroît la partie la plus foible de ce monument; ce peut être la faute du Deſſinateur qui n'a pas non plus auſſi-bien traité la poſition de ce dernier Faune qui danſe beaucoup moins bien, & qui ne paroît pas reſpirer la même gayeté que les deux autres figures.

III

I

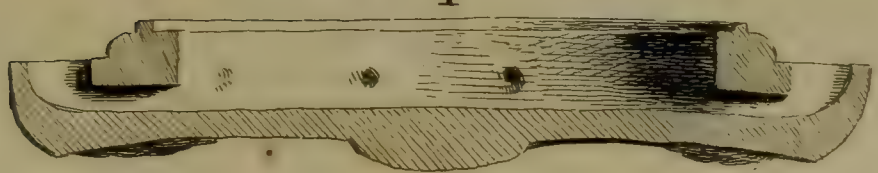

II

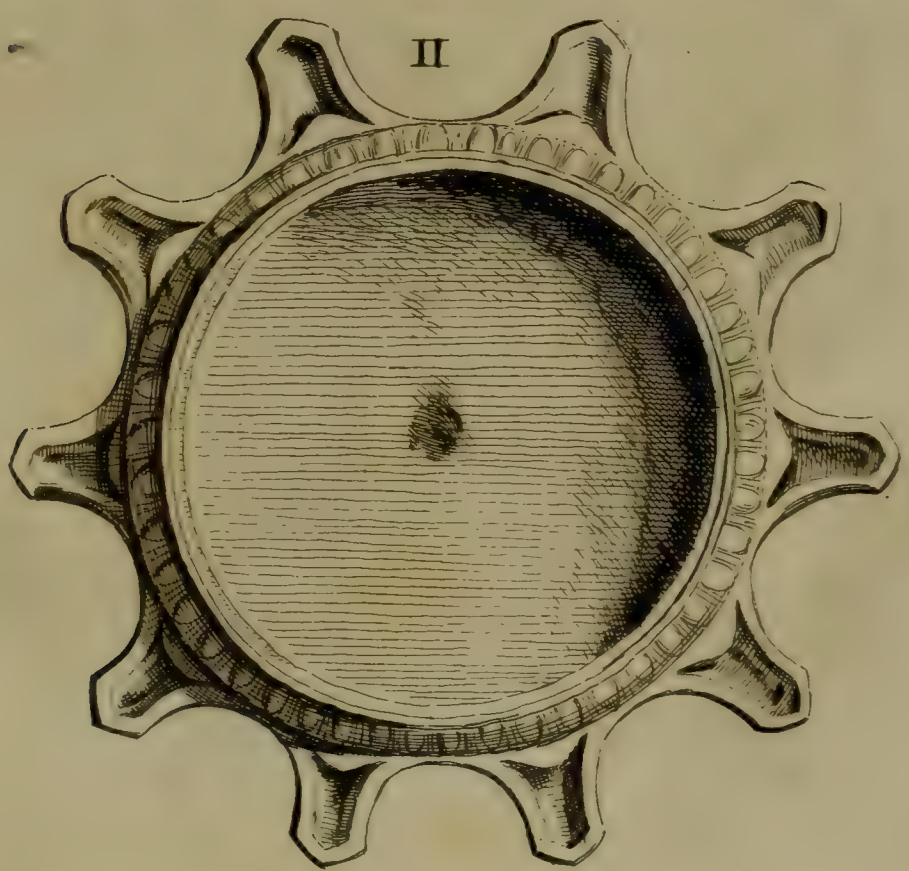

I

III

II

II

I

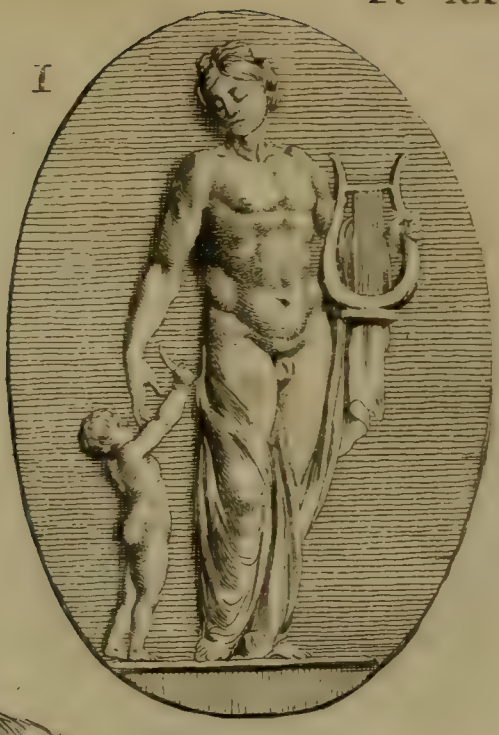

III

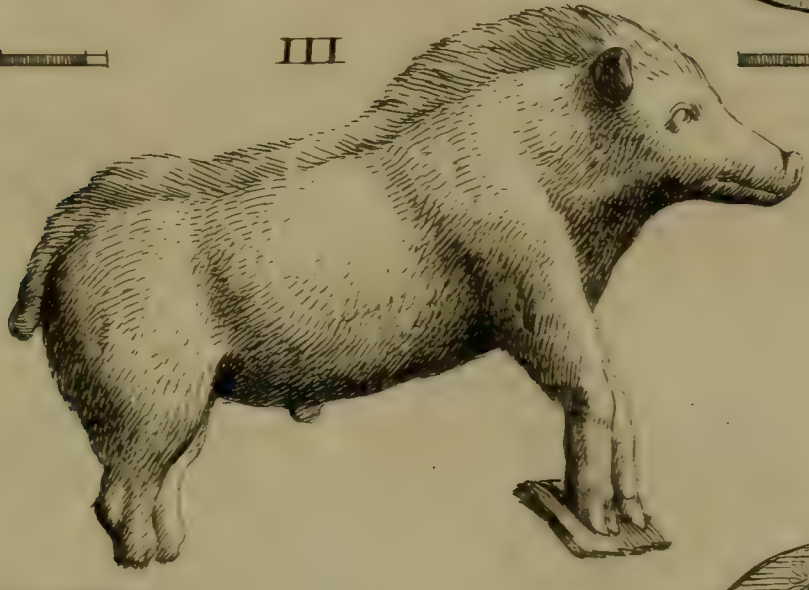

IV

V

II

III

III

I

I

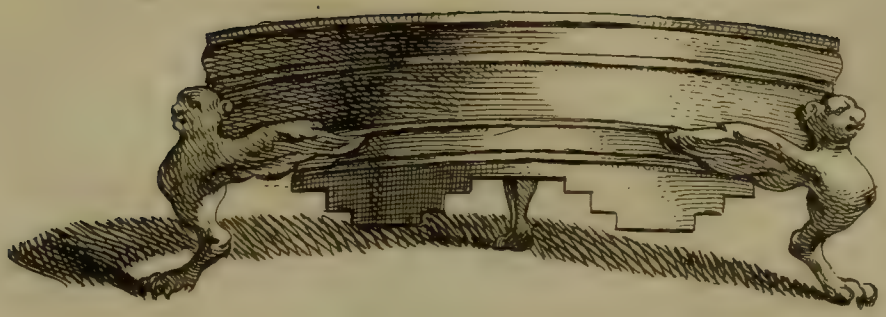

IV

III

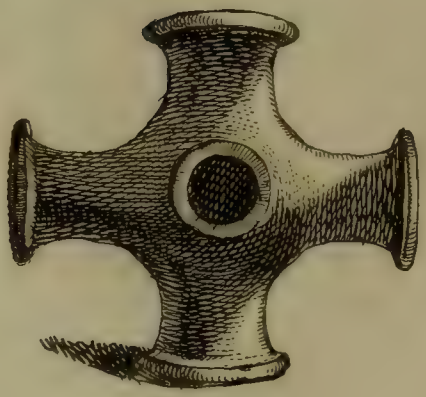

V

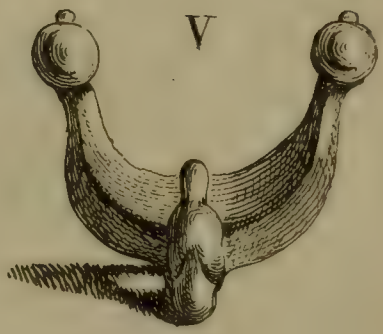

II

V

IV

III

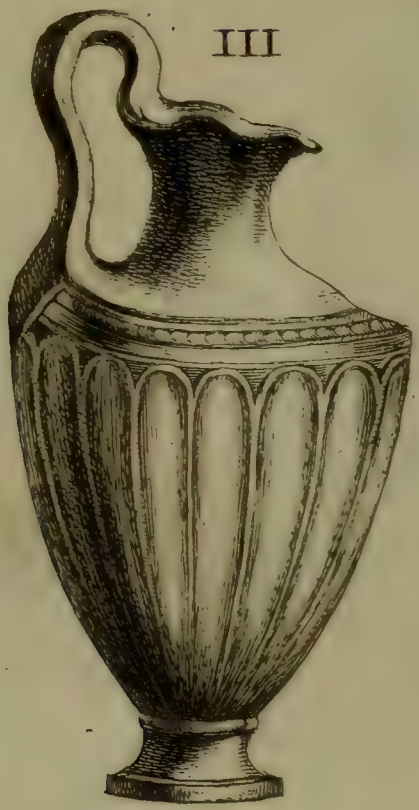

I

II

IV

III

I

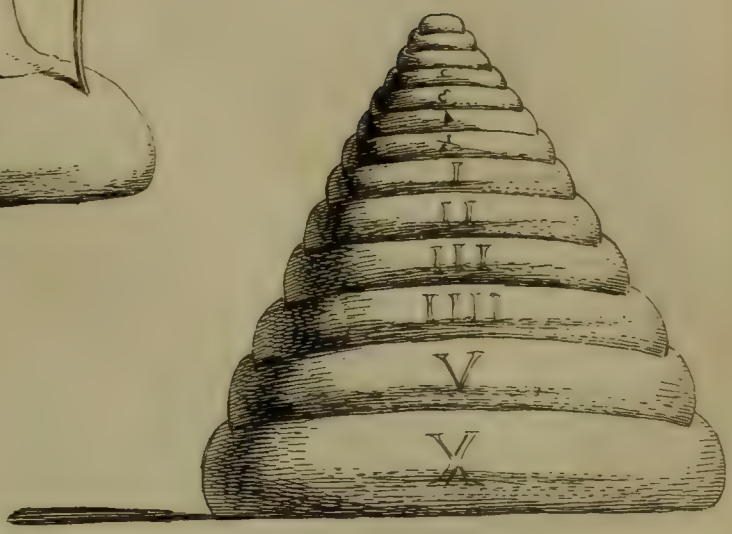

VI

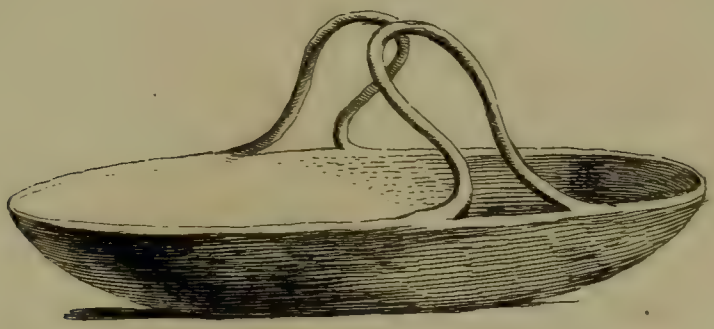

VII

V

II

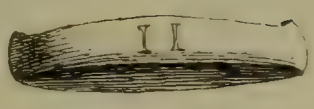

II

I

III

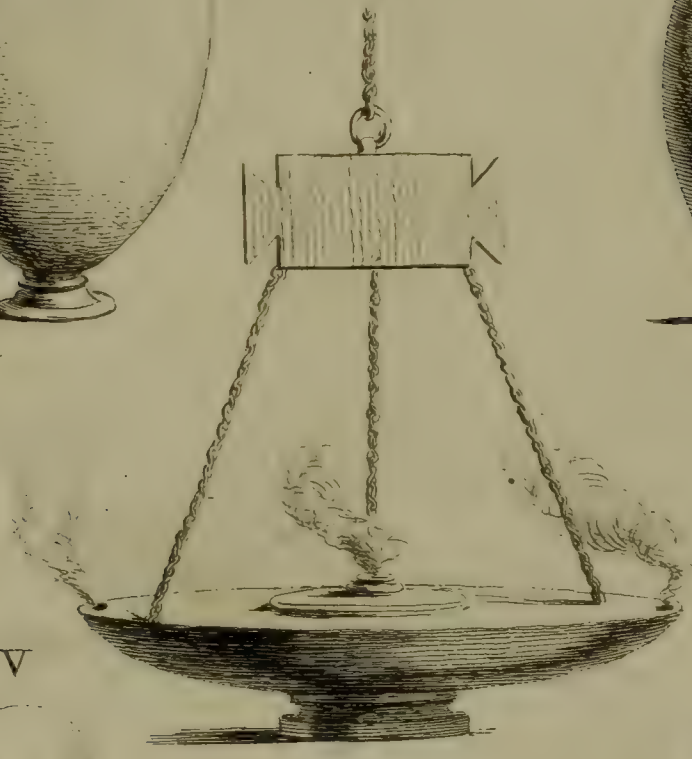

V

IV

I

II

V

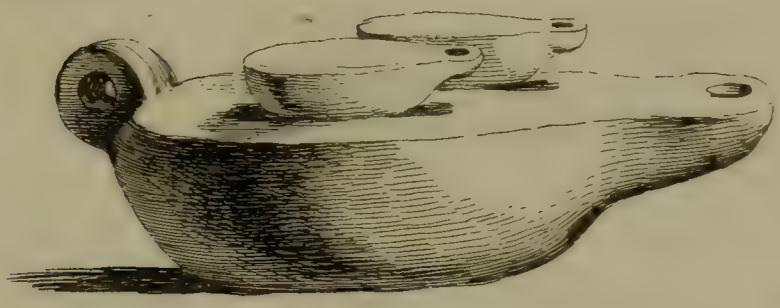

III

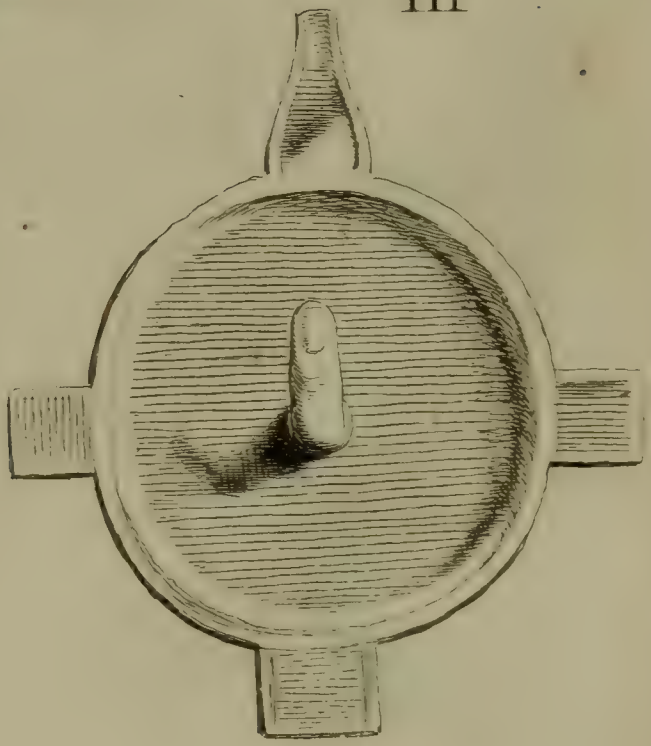

IV

I

II

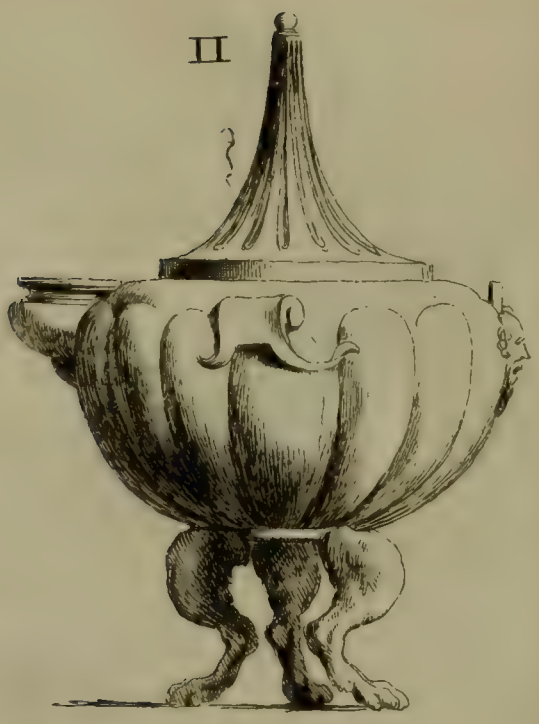

IV

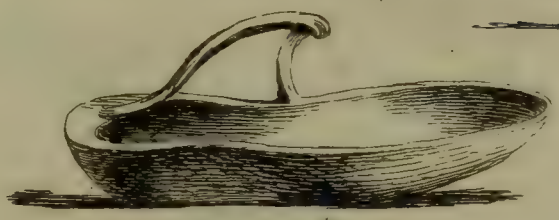

III

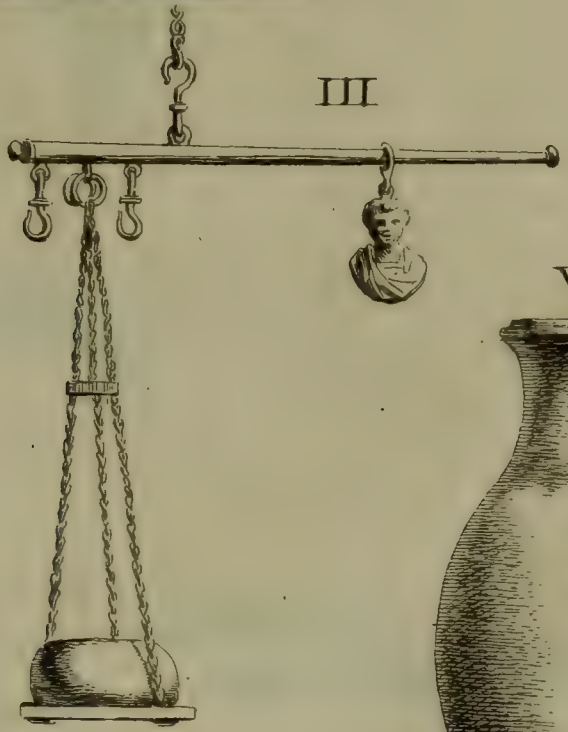

V

VI

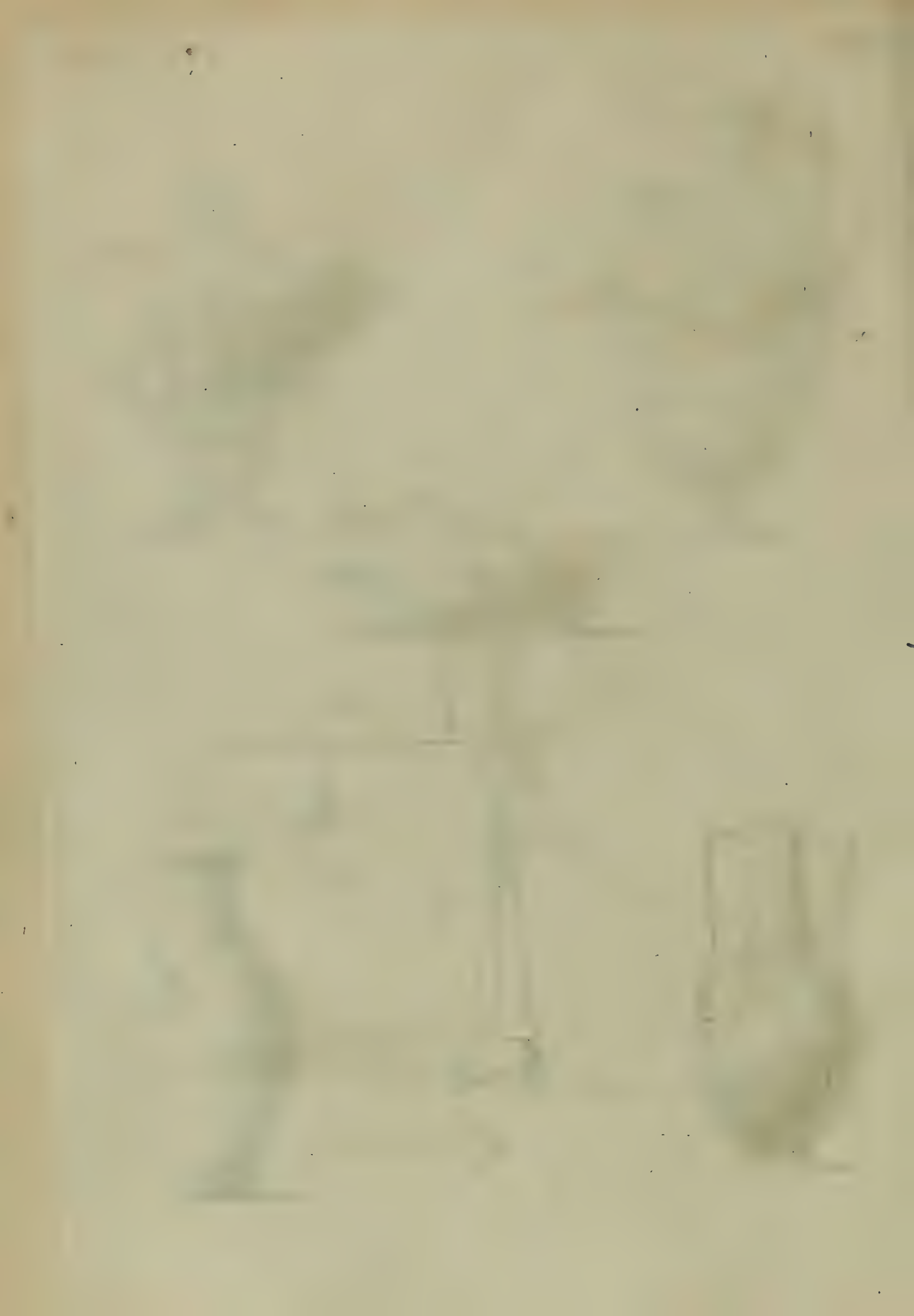

II

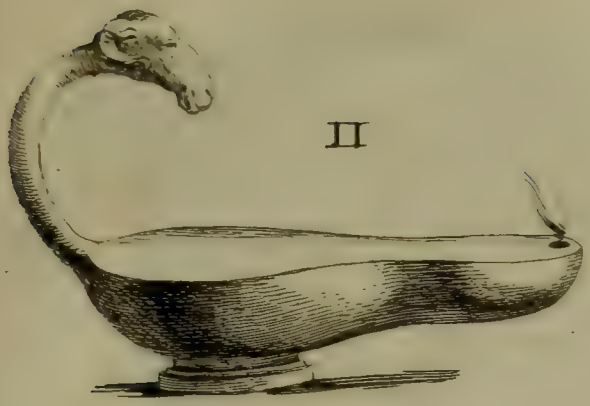

I

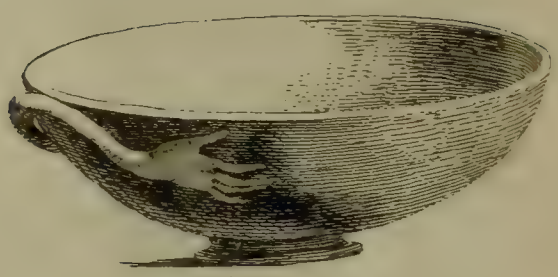

III

V

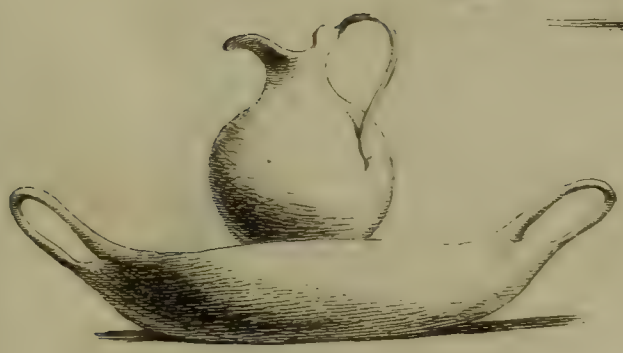

IV

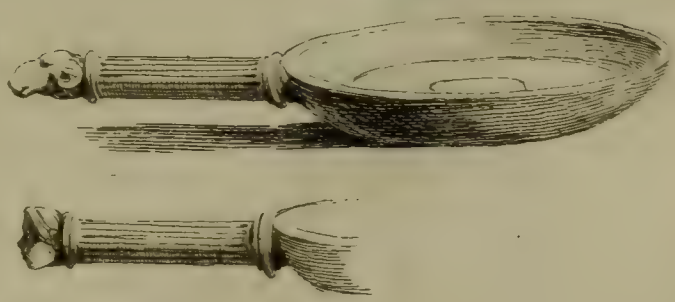

I

II

III

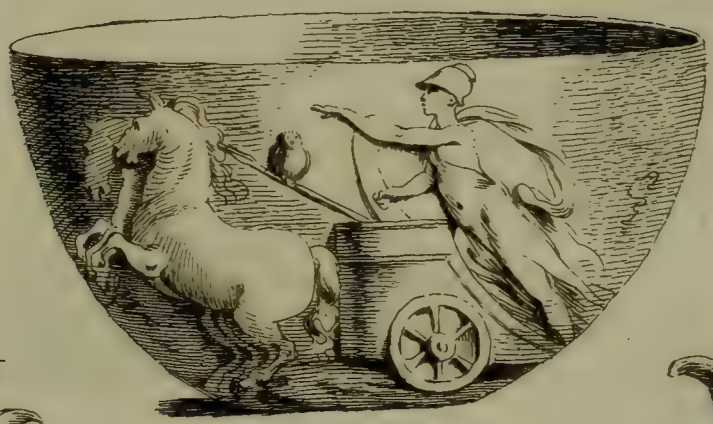

IV

V

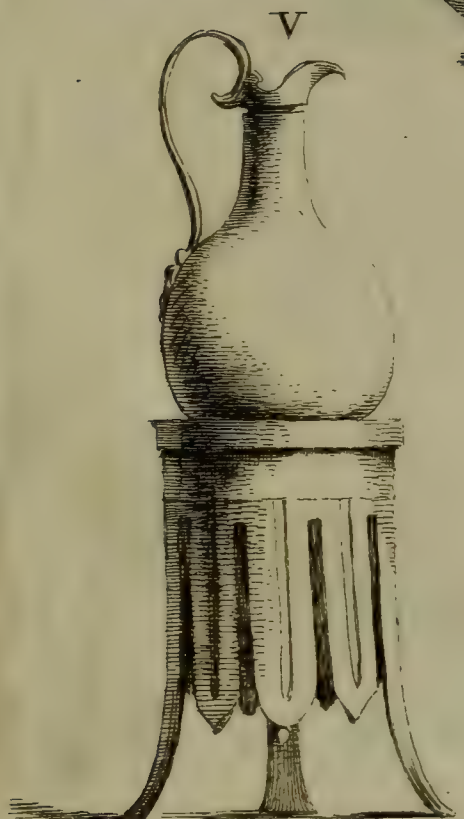

II

I

III

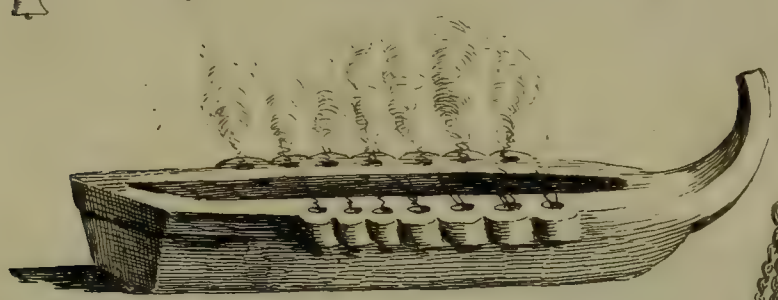

IV

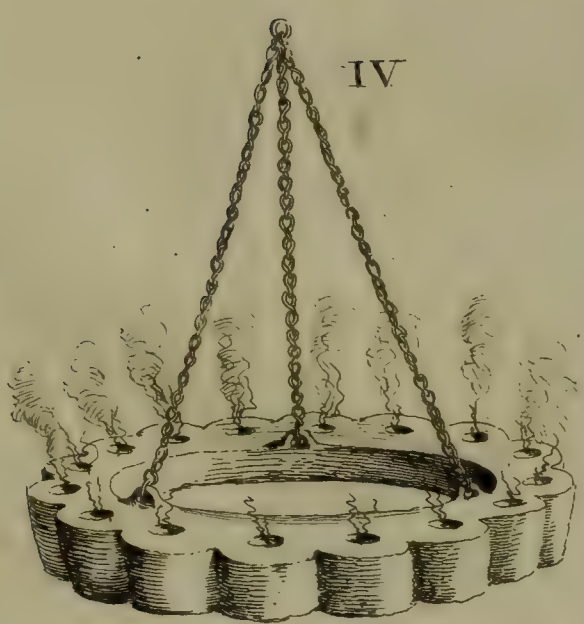

V

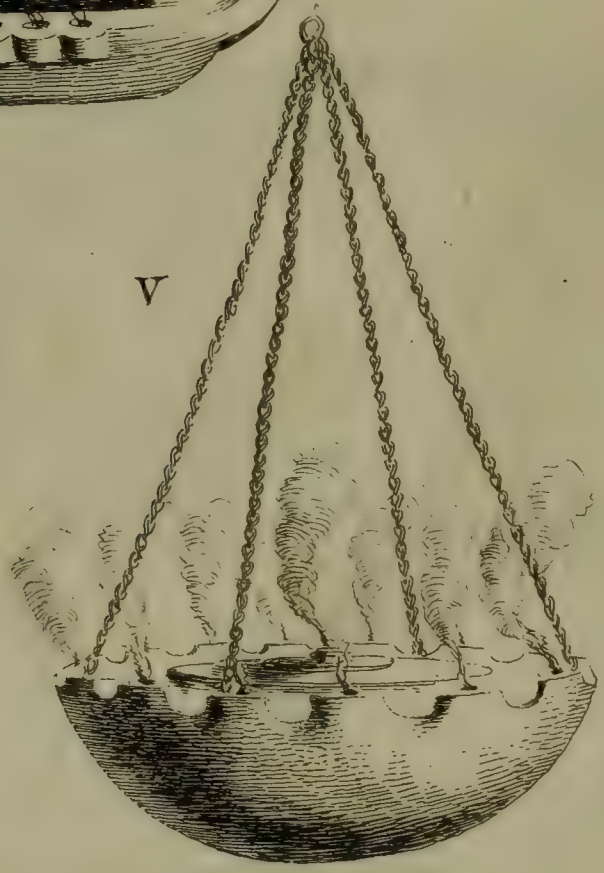

II

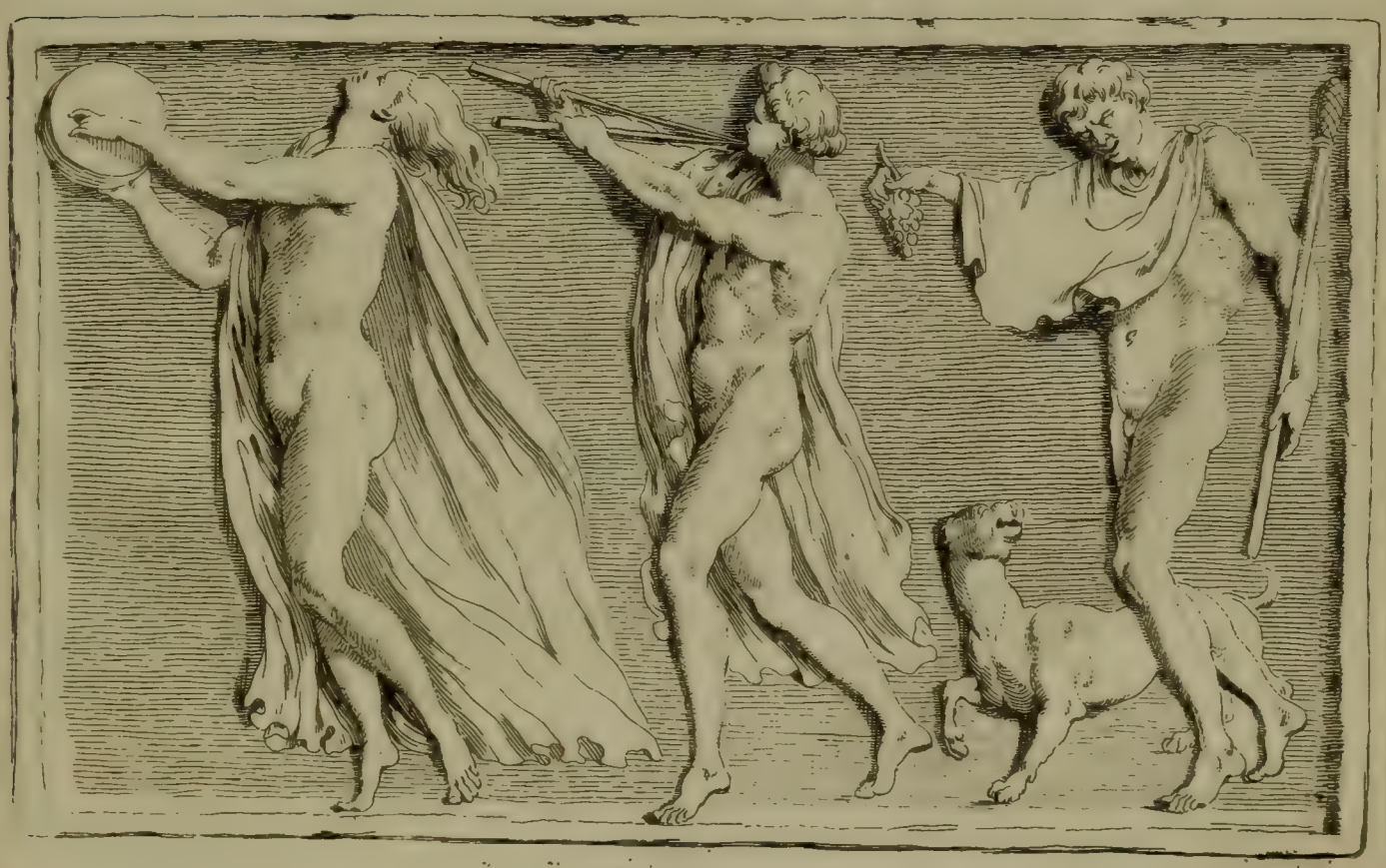

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.

AVANT-PROPOS.

JE regarderois la fin de la République comme le terme de la décadence des Romains, cependant cette Nation a réſiſté à cette grande révolution, elle a même fait de grandes actions depuis les Empereurs. Mais il faut convenir que la République étoit montée à un ſi haut point de forces, & ſes voiſins éloignés tombés à un ſi grand degré de foibleſſe, que le poids de la machine ſuffiſoit pour la ſoutenir. Cette machine ſe minoit tous les jours, quand la ſéparation des deux Empires a tout

achevé de détruire ; nous voyons les maladies qui nous ont privés de nos amis, mais nos amis n'ont pu ni les prévenir ni les ſoutenir, & dans le temps même qu'ils convenoient d'en être attaqués, ils ne les ont point regardées comme étant auſſi funeſtes qu'elles l'ont été.

Ces grandes réflexions politiques ne conviennent point à ce genre de recueil, ils conviennent encore moins à leur Auteur. Je vais propoſer, pour remplir cet avant-propos, un de mes ſujets d'étonnement.

Nous avons pluſieurs monumens abſolument Egyptiens, chargés même d'hiéroglyphes, & conſtamment faits & exécutés à Rome, & pour ſon uſage. Je me contenterai de donner la Table Iſiaque pour exemple, elle ſuffit pour faire croire que le culte Egyptien étoit connu des Romains, & que les caracteres étoient lus & entendus au moins par quelques perſonnes en Italie. Dès-lors il eſt ſingulier que nous ayons abſolument perdu des notions qui ont été familieres à Rome devant & après le régne d'Adrien ; je ſçais que l'on objectera à mon étonnement le peu de critique des Grecs & des Romains, & le peu de curioſité qu'ils ont témoigné pour les langues qui les ont précédés ; je conſens à croire qu'ils n'auroient point été chercher ces objets d'étude hors de chez eux, mais comment ſe peut-il que les ayant ſous la main, les ſçachant pour ainſi-dire malgré eux, ajoutez qu'ils étoient liés avec un objet de culte qui a toujours rendu les hommes plus intéreſſés & plus empreſſés à être & à paroître inſtruits, comment ſe peut-il, dis-je, qu'aucun Auteur n'en ait parlé, ou n'ait au moins fait mention de quelque Romain qui en ait été frappé ? J'avoue que ce ſilence abſolu m'eſt incompréhenſible. Ammien Marcellin rapporte une explication abrégée d'un Obéliſque, mais il la tenoit d'un Prêtre Egyptien. Ainſi du temps des Romains les hiérogliphes étoient entendus en Egypte, mais il y a beaucoup d'apparence que les Romains ne ſe ſont jamais appliqués à ce genre de connoiſſance.

PLANCHE XXXIX.

On convient généralement que le Public doit être non-ſeulement reſpecté, mais ménagé, cette vérité eſt ſi ſimple, qu'elle eſt devenue un lieu commun de la converſation. Cependant je ne vois rien de plus rarement pratiqué, je n'en ſuis pas moins perſuadé qu'on doit s'y ſoumettre juſques dans les choſes de la moindre importance, telle eſt celle dont il s'agit.

J'ai penſé qu'il y auroit de l'indiſcrétion à vouloir obliger les perſonnes qui ont fait la dépenſe de l'enluminure des trente exemplaires de peintures antiques qui viennent d'être publiées d'après les deſſeins Coloriés de Pietro - Sancto - Bartoli, d'avoir par forme de ſupplément à cet ouvrage quatre morceaux du même genre & de la même main, que le hazard m'a fait encore trouver dans Paris. Les propriétaires établis dans les Pays étrangers pourroient n'être pas inſtruits de cette augmentation, & ils auroient la mortification d'avoir leurs exemplaires imparfaits, pluſieurs autres les ont ſans doute déja fait relier, & ce ſeroit leur cauſer un embarras, dont je ne veux point mériter le reproche: je prends donc le parti, pour ne point priver le Public de ces morceaux, qui peuvent lui plaire & l'intéreſſer, de leur donner place dans ce ſupplément; mais comme il ſe pourroit que quelque curieux voulut les faire enluminer, ou du moins ſçavoir quel étoit l'effet de ces peintures, j'en indiquerai toutes les couleurs dans le plus grand détail au hazard de paroître ennuyeux aux autres perſonnes qui ne jugeront pas à propos d'en profiter.

Je dois ajouter que les planches gravées d'après les quatre derniers deſſeins, ne ſont point de la grandeur des originaux, comme celles de la grande ſuite, mais qu'elles ſont réduites conſidérablement pour être placées ſans plis dans l'in-quarto.

Cette figure peinte en grisaille, & d'une couleur approchanre de celle que donne le bistre, est sur un fond blanc, elle est renfermée dans une bordure ronde peinte en vermillon, elle représente la Déesse Hébé à demi-drappée, & comme volant en l'air. On juge par cette disposition que ce morceau a dû faire partie d'un plafond, & entrer dans quelque composition d'ornemens dont il étoit enrichi. Quelques figures dans de semblables attitudes qu'on a pu voir dans le Recueil des peintures anciennes citées ci-dessus favorisent cette opinion.

PLANCHE XL.

Le même ménagement pour le Public m'engage encore à rapporter dans ce supplément cette petite figure de Pietro-Sancto-Bartoli. Elle auroit très-bien tenu sa place dans les estampes que j'ai fait graver & enluminer, mais ainsi que les quatre précédentes, on les trouvera dans le volume de tous les originaux que j'ai remis au Cabinet des estampes de la Bibliothéque du Roi.

Cette petite Divinité de l'air qui tient un flambeau, ne peut produire aucune explication marquée, elle est drapée, mais ses pieds & ses bras sont nuds. Le haut & le bas de l'espace qu'elle occupe sont remplis par deux traits d'ornement fantastique qui ne veulent rien dire, & qui convenoient apparemment à la composition particuliere de ce morceau & à celle de la totalité dont il faisoit partie, c'est toujours une preuve de la magnificence que les Romains employoient dans leurs Temples & dans leurs maisons.

PLANCHE XLI.

Je n'ai rien à dire sur les deux morceaux qui suivent, l'un & l'autre sont des plafonds. La composition & la distribution des ornemens & des cartouches occupés par des bas-reliefs de genre différent, parlent suffisamment

ment à l'esprit. Il est vrai que le choix des couleurs & l'éclat produit par leur pureté, ajoute beaucoup à leur agrément. Plus on examine les morceaux de cette peinture, plus on peut dire que les Romains ont sçu la pousser à un grand degré de perfection.

Voici quel est l'arrangement des couleurs que présente l'original.

La figure qui occupe le centre est couverte d'une draperie jaune, & le voile qu'elle tient des deux mains est d'un rouge pâle. Des quatre autres figures qui sont aux angles dans les tableaux ovales, celle qui tient un thyrse est vêtue de jaune, la suivante qui porte une corne d'abondance a une draperie rouge, & le voile qui voltige est blanc; ensuite la draperie de la troisieme figure est verte, & le voile rouge; celle de la derniere figure est rouge, & le voile en est jaune, tous les champs de ces cinq petits tableaux sont bleus, ceux des quatre petits bas-reliefs oblongs sont peints en vermillon, & les bordures en sont peintes en vert entre deux listels jaunes, il en est de même du tableau rond qui est au centre. Les différentes zones qui l'environnent sont alternativement jaunes, rouges & vertes, vient ensuite une bordure chantournée, elle est peinte en rouge liserée de jaune, tous les rinceaux d'ornement sont de couleur d'or, & rachetent en quelques endroits des fleurs rouges, les guirlandes qui y sont attachées sont vertes, cette derniere couleur a été employée dans le champ de la bordure quarée qui environne toute la composition, & autour de laquelle courent trois listels couleur de vermillon

PLANCHE XLII.

Cette marche de Bacchus, content & triomphant, présente une idée des *Monochromata*, ou peintures d'une seule couleur, dont Pline fait mention, & dont j'ai donné l'explication dans le XXVe Volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pag. 149. C'est le noir seul

qui produit tout l'effet, on a ſeulement réſervé des nervures blanches dans l'intérieur des corps pour les rendre plus diſtincts & plus légers ; ce goût de travail eſt très-ancien, les Etruſques l'ont connu, & j'ai rapporté une vignette dans le premier Volume de ces antiquités, abſolument pareil.

L'inſcription qu'on lit au bas de la planche, ne laiſſe aucun doute ſur la deſtination de ce monument, on voit que c'eſt une repréſentation du pavé du Temple de Bacchus, qui fait aujourd'hui l'Egliſe de Sainte Conſtance, hors de la Porte Pie à Rome.

Cet ouvrage eſt ſembable à celui de la XXXIIe planche du Recueil des Peintures antiques.

PLANCHE XLIII. N°. I, II. & III.

Adam l'aîné Sculpteur de l'Académie, étoit à Rome à la penſion du Roi, dans le temps de l'Ambaſſade du Cardinal de Polignac à cette même Cour ; il fut chargé de la reſtauration de pluſieurs des figures trouvées dans les fouilles que le Pape avoit permis au Cardinal de faire dans quelques endroits de l'enceinte de Rome. Les principales & les plus recommandables de ces figures étoient celles d'Achille & de la famille de Lycoméde, que le Roi de Pruſſe a achetées dans la ſuite. Adam profita de pluſieurs morceaux qui étoient inutiles au Cardinal, & reueillit quelques autres fragmens, il les joignit aux marbres que M. de Polignac fit conduire à Paris. Il les a reſtaurés pendant le cours de ſa vie, il en a même publié un Catalogue accompagné de planches & d'explications, pour engager les curieux à en faire l'acquiſition, mais il eſt mort ſans avoir placé aucun de ces morceaux, & j'ai acheté chez lui l'Autel triangulaire que préſente le n°. I. Cette forme, aſſez rare pour un Autel, eſt agréable & d'une heureuſe décoration, en admettant même les pieds de bronze, qui poſent ſur une baſe triangulaire,

j'ai ſupprimé ces augmentations modernes, comme éloignées de mon objet.

La ponctuation fait voir que le temps a reſpecté la partie ſupérieure de ce monument, & le Lecteur juge aiſément par ce détail qu'il n'a pas été poſſible de s'écarter de l'ancienne forme, ni même de la proportion de ce triangle, on peut en dire autant de la diſpoſition des figures.

Je ne crois pas que la figure principale n°. I, repréſente Bacchus, cependant l'antique même lui donne la Panthere pour attribut, du moins on voit la tête de cet animal bien diſtincte ſur la partie de l'Autel que le temps a reſpectée, d'ailleurs le viſage, la barbe & la queue conviennent abſolument à un Faune & à un ſuivant de Bacchus, qui célébre les myſteres de ce Dieu, car cette figure tient le *van*, ou la corbeille conſacrée à toutes les fêtes myſtérieuſes, ainſi qu'aux Orgies, pour la célébration deſquelles cet Autel doit avoir été deſtiné; la médiocrité de ſon volume qui la rendoit facile à tranſporter malgré le poids de ſa matiere, en donne une eſpece de preuve; d'ailleurs cette figure ne pouvoit être à la fois le Sacrificateur & le Dieu. Mais je ne puis adopter les attributs ajoutés par l'Artiſte moderne aux deux autres figures dont cet Autel eſt orné; les Anciens employoient beaucoup moins ces ſortes de ſecours, ils leur paroiſſoient même peu néceſſaires, les fonctions des figures repréſentées étoient trop connues, mais quand ils étoient obligés d'y recourir, ils les plaçoient toujours d'une maniere ſimple & poſſible, ils étoient trop ſages dans la partie des Arts pour admettre rien de poſtiche & d'affecté; ce détail eſt trop intimement lié à l'Art, pour ne pas préſenter quelques obſervations à cet égard.

Le Faune qui joue des deux flutes n°. II, & la Danſeuſe n°. III. qui accompagne ſes pas d'une ſeule flute, confirment la célébration d'un ſacrifice qui ne peut être offert qu'à Bacchus. Il eſt vraiſemblable que l'on a repré-

ſenté ſur cet Autel la marche des figures principales dans le moment de leur arrivée, & précédant la foule de ceux qui célébroient la fête, par conſéquent le thyrſe & l'inſtrument circulaire placés aux pieds de cette danſeuſe, préſentent un contre-ſens que les Anciens n'auroient jamais fait, d'autant même que ce genre de danſeuſe étoit trop connu, pour avoir beſoin d'être caractériſé par un attribut placé à terre, & que le mouvement de la figure auroit à peine donné un inſtant pour être apperçu.

Le Faune n°. II. préſente un contre-ſens encore plus marqué, non-ſeulement par rapport à ſon action, mais par le choix des attributs que l'Artiſte moderne a pris ſoin de placer à ſes côtés. On y voit un vaſe à moitié couvert d'une draperie; je conviens que les monumens anciens fourniſſent pluſieurs exemples de cet aſſemblage, mais il eſt toujours placé auprès des femmes qui entroient dans les bains ou qui en ſortoient.

L'ornement que l'on voit à la partie ſupérieure de cet Autel, eſt d'un goût abſolument oppoſé à la guirlande qui régne ſur le ſoubaſſement, cette guirlande eſt bien en elle-même, cependant je ſuis perſuadé que les Anciens avoient rappellé dans cette partie, ou l'ornement ſupérieur, ou du moins un équivalent.

On pourra dire que ces bagatelles ſont aſſez arbitraires, je ne le nierai point, mais que coute-t-il de bien faire? Un peu de bon ſens, de réflexion & de conſultation, donnent à un Artiſte la réputation d'être inſtruit, & les frais de cette dépenſe ſont médiocres.

Je me ſuis un peu étendu ſur le reproche que les reſtaurations ne méritent que trop ordinairement, pour avoir occaſion de rappeller aux Artiſtes ce que je leur ai mille fois repréſenté ſur la néceſſité où ils étoient de vivre avec des hommes ſages & éclairés dans les Lettres; les événemens de la vie de Raphael, & du Pouſſin & principalement leurs productions autoriſent une recommandation des plus importantes, & cependant auſſi facile que

peu compoſée ; d'ailleurs ce moyen qui aſſure de faire ſortir des ouvrages du courant de l'Atelier, n'a rien de déſagréable, & ne peut bleſſer l'amour-propre, ce grand ennemi de tout bien. Enfin ſi les Peintres que je viens de nommer ont ſçu mériter l'amitié des Sçavans qui liſoient le plus ordinairement pour eux, & dont les recherches étoient d'autant plus répétées, que leurs compoſitions étoient plus étendues & plus réitérées, combien les Sculpteurs doivent-ils obtenir plus aiſément des ſecours de ces mêmes Sçavans, eux dont les opérations plus lentes ſont & moins fréquentes & moins compoſées.

Hauteur totale de l'Autel, *un pied dix pouces.*

Plus grande largeur du triangle, *un pied trois pouces ſix lignes.*

Plus petite largeur du triangle, *un pied un pouce cinq lignes*, avec la ſaillie des têtes de Bélier.

Hauteur des figures, *un pied un pouce trois lignes.*

N°. IV.

Pour ôter tout prétexte à ceux qui voudroient confondre cet Autel avec un Candelabre de l'eſpece de ceux dont j'ai rapporté un exemple dans le premier Volume, & pour autoriſer tout ce que j'ai dit ſur le monument dont il eſt queſtion, ce n°. préſente le plan ſupérieur de cet Autel : la portion ovale & creuſe, faite pour établir & retenir le feu, ne laiſſe, ce me ſemble, aucun doute, d'autant qu'elle eſt conſtamment antique, & que cet ovale eſt percé dans ſon milieu, de maniere que ce trou dont le diametre eſt de quelques lignes, paroît avoir traverſé l'Autel dans toute ſa hauteur, j'ignore à quel deſſein. Devant ou après le ſacrifice on faiſoit peut-être des libations, dont l'écoulement étoit néceſſaire. Plan. LXXXII.

Diametre de l'ovale *cinq pouces ſept lignes*, ſur *quatre pouces dix lignes.*

Profondeur *deux pouces moins une ligne.*

PLANCHE XLIV. N°. I.

Toutes les figures qui ont un caractere que l'on peut diſtinguer, & qui le conſervent dans toutes les parties de leur compoſition, ſont des figures méritantes du côté de l'Art ; il n'eſt pas étonnant qu'on les rencontre ſi rarement. Cette petite figure eſt une de celles que j'ai vû qui la rappelle le plus à l'eſprit. Elle en a d'autant plus de mérite que le travail n'en eſt ni délicat ni recherché. Elle joint au mérite, ſur lequel je viens de m'étendre, la ſingularité de ſon ſujet. Elle repréſente un jeune homme dans une attitude des plus modeſtes, les bras croiſés, généralement couvert d'un habillement ſimple, & qui n'eſt point affecté ; ſes cheveux ne ſont pas fort arrangés, & ſa tête eſt couverte par une calotte peu profonde, qui concourt à la douceur & à la modeſtie du maintien. Je ne pourrois attribuer cette repréſentation qu'à celle d'un diſciple de quelque Philoſophe, ou d'un étudiant Romain de quelque fameuſe école Greque. Elle me paroît inconteſtable du côté de l'antiquité, elle eſt d'une très-belle conſervation, & ſa hauteur eſt de *deux pouces un peu moins de ſix lignes.*

N°. II. & III.

Cette autre figure eſt encore ſinguliere, elle eſt difficile à expliquer. Si la main droite n'étoit pas mutilée, l'attribut dont elle étoit chargée auroit pu nous éclairer ; la gauche eſt percée, & tient encore la moitié d'un corps qui reſſemble à une eſpece de tête de fleur ou d'animal, que la partie ſupérieure qui ſubſiſte, n'eſt pas ſuffiſante pour nous faire reconnoître, on en jugera par le deſſein. La diſpoſition de ce petit morceau n'a rien de ſingulier, il eſt ſimple & droit, & les deux pieds qui ſont caſſés n'empêchent pas d'en ſentir la naïveté & l'attitude. Elle a une ceinture travaillée, & cependant c'eſt

un homme. Elle porte ſur le bras une eſpece d'étole feinte, & dont la coupe eſt ſinguliere, l'étoffe mince qui couvre l'épaule gauche, & la moitié de ſon corps, paroît chargée de poils. Je ne crois pas que ce morceau ſoit abſolument Romain ; mais la ville de Rome étoit pleine d'un ſi grand nombre de monumens étrangers, & ſi difficiles à diſtinguer, que ſi c'eſt une mépriſe, elle eſt pardonnable.

La figure a *trois pouces ſix lignes* de hauteur.

N°. IV. & V.

Ce buſte de Cheval en mouvement, n'a pû ſervir de parure qu'à un Soldat, ou peut-être à un Cavalier, car elle a ſur ſon plan inférieur quatre boutons, qui ne peuvent avoir eu d'autre uſage que celui d'une bretelle. La plaque quarrée qui les porte a *dix-neuf lignes & demi* en tout ſens. Il en ſort un buſte de Cheval, dont une des jambes eſt caſſée ; & la plus grande hauteur de ce buſte eſt de *deux pouces deux lignes*. Le travail eſt très-groſſier, & ne mérite aucune conſidération ; mais la forme, l'agencement & l'action du morceau dont je n'avois pas encore vû le pareil, m'ont paru mériter quelque attention.

PLANCHE XLV. N°. I. & II.

Ces deux Vénus de bronze aſſez mal deſſinées & des plus communes, ne peuvent être utiles qu'à faire voir la variété que les Anciens ſçavoient apporter dans leur compoſition, malgré l'extrême ſimplicité qu'ils y recherchoient ſur toutes choſes. Elles ſervent encore à prouver que malgré le libertinage ſur lequel ils n'étoient ni contraints ni retenus, la Vénus *Pudique* étoit plus ſouvent répétée que *l'Impudique*.

N°. III.

Cette Minerve m'a été envoyée de Naples, où elle a

été trouvée l'année derniere, elle a les yeux d'argent, & n'en eſt pas moins mauſſade.

Hauteur *quatre pouces.*

N°. IV. & V.

Il eſt aiſé de ſuppoſer à cette petite figure de bronze des malheurs, des afflictions ou des maladies, en un mot des ſouffrances, ces impreſſions ſont très-faciles à recevoir du maintien, & de la diſpoſition de cette repréſentation ſuſceptible de la circonſtance qui paroîtra le plus convenable. Le plan de la robe qui couvre la tête & les épaules de cette figure, concourt même à toutes les ſuppoſitions de malheurs & de maladies que j'ai propoſées ; cette petite figure qui paroît n'avoir aucun objet eſt cependant un des plus jolis ouvrages Romains que j'aie vu, l'Auteur auroit pu la traiter avec plus de correction, elle a de l'eſprit, ce qu'on ne trouve pas communément dans des figures de ce genre & de cette nature. Celle-ci tient dans la main l'extrêmité de ſa draperie.

PLANCHE XLVI. N°. I. & II.

Quoique cette figure ſoit caſquée, je ne la regarde pas moins comme Apollon venant de vaincre le Serpent Python qu'il tient à ſes côtés. Du reſte l'arrangement & la diſpoſition ne peuvent être plus agréables. On en peut juger par les deux aſpects qui la repréſentent. Elle eſt ſi bien conſervée, qu'elle eſt encore ſur le même piedeſtal de bronze qu'elle avoit autrefois.

Hauteur de la figure *quatre pouces cinq lignes,*
Hauteur du piedeſtal *un pouce deux lignes.*
Plus grand diametre *un pouce onze lignes.*

N°. III.

Cette Aigle poſée ſur une tête de Bélier, eſt apparemment

ment une allégorie particuliere à quelque Légion. Le plan de la baſe eſt en talus, & rend la compoſition plus élégante ; elle eſt formée par quatre plaques unies, elle eſt creuſe dedans, & pouvoit être placée ſur un bois équarri. Cette même plaque eſt de bronze, & très-bien conſervée, ainſi que le reſte du morceau.

L'aigle a *trois pouces quatre lignes*, avec ſon piedeſtal.

N°. IV.

Cette tête de Sanglier aſſez-bien conſervée, mais très-groſſierement travaillée, n'a pu ſervir qu'au pommeau d'une épée, ou au manche de quelque inſtrument. Elle à *deux pouces ſept lignes* de longueur, & *un pouce huit lignes* de hauteur.

N°. V.

La diſpoſition & le maintien de cette figure, m'empêchent de la regarder comme un Faune, ou comme un Satyre, & m'engagent à croire que je vois la repréſentation du Dieu-Pan, préſidant à la récolte générale ou particuliere. Cette petite figure tient les offrandes des fruits qu'elle a reçues, elle n'eſt pas mal travaillée, elle eſt encore mieux conſervée.

Hauteur *un pouce cinq lignes.*

PLANCHE XLVII. N°. I. & II.

Ce petit Philoſophe de bronze pourroit être mieux deſſiné, mais il ne peut être mieux conſervé. On m'a fort aſſuré, en me l'envoyant de Rome, qu'il étoit la copie de Zénon Philoſophe Cynique, que l'on conſerve à Rome en marbre dans le Cabinet des Jéſuites de Saint Ignace, & dont la hauteur eſt d'environ un pied. Que ce fait ſoit vrai ou non, je préſente ſous deux aſpects l'habillement d'un Cynique, qui me paroît difficile à diſtinguer de la Toge Conſulaire.

Hauteur *deux pouces trois lignes.*

N°. III. & IV.

C'eſt pour l'honneur de la Philoſophie que j'ai placé ici ce Philoſophe. Le goût, le caractere de cette figure de bronze qui nétoye un vaſe, l'emporteront dans l'eſprit de tous les Artiſtes ſur la Philoſophie. Pour en faire ſentir le mérite & la juſteſſe, je l'ai fait deſſiner ſur deux faces, & je le préſente aux Lecteurs comme une des jolies figures Romaines que j'aye vû.

Hauteur *un pouce ſept lignes.*

Largeur *un pouce quatre lignes.*

N°. V. & VI.

Je me donnerai bien de garde de décider du nom & du pays de ce Soldat étranger aux Romains, quoique le monument ait été trouvé dans leur Capitale; mais l'on ſçait combien ils rapportoient de monumens des pays qu'ils conquéroient, & de quelle façon ils conſervoient la repréſentation des Nations vaincues. Je crois donc que ce Soldat, avec le caſque à peu près Phrygien, pouvoit être de quelque peuple du côté de la Mer noire, ou du moins d'un pays froid, car il eſt exactement vêtu. Son épée ne ſubſiſte plus, & on voit qu'il étoit appuyé ſur une pique.

Hauteur *trois pouces ſept lignes.*

PLANCHE XLVIII. N°. I. & II.

On peut voir dans le Volume V^e^. de ces antiquités, un Cheval qui avoit remporté la victoire dans les Jeux, ou plutôt dans les courſes, celui que préſente ce n°. n'eſt pas ſi brillant, il eſt tout ſimplement conduit par un Eſclave nud qui le tenoit par la bride; ce monument n'a jamais été d'un deſſein élégant, mais la vérité de ſa compoſition m'a engagé à le faire deſſiner des deux côtés; d'ailleurs il eſt très-bien conſervé, ce groupe eſt encore aujourd'hui poſé ſur une plinthe quarrée d'envi-

ron *deux pouces & demi* de longueur, & haut de *cinq lignes*. La figure de l'homme a *deux pouces & demi* de hauteur, & le Cheval à prendre ſur le gareau, comme on fait ordinairement, n'eſt haut que *d'un pouce trois lignes*, ce qui préſente par le rapport des proportions un petit Cheval, & tel que les Romains en effet paroiſſent les avoir préférés en général.

N°. III. & IV.

Cet autre Eſclave aſſis & de bronze, faiſoit autrefois partie d'un de ces bas-reliefs, compoſés & fort iſolés, dont pluſieurs panneaux des appartemens des Romains étoient ornés : le tenon ſaillant qui ſervoit à fixer cette figure ſur un plan plus avancé, donne une preuve conſtante de ce genre de décoration. Au reſte cet Eſclave pouvoit grouper heureuſement avec les autres figures de la compoſition dont il faiſoit partie ; mais il n'a jamais été d'un beau travail, & ſon action me paroît impoſſible à retrouver, il eſt chauſſé avec des bas mal tirés, qui lui couvrent les pieds, il eſt vêtu d'une robe courte qui ne deſcend qu'à la moitié de ſes cuiſſes, & qui eſt arrêtée par une ceinture large, & qui laiſſe les bras nuds & découverts. Son petit chapeau rond eſt pareil à celui de l'Eſclave rapporté au numéro précédent ; ce qui prouve clairement, ou plutôt ce qui confirme l'opinion reçue, que cette coëffure étoit conſacrée généralement parlant aux Eſclaves, mais que leur habillement varioit ſelon leurs emplois, & qu'enfin ils n'avoient que cette partie de l'habillement qui fut uniforme, il ſe peut encore qu'elle étoit ſoumiſe à la volonté du maître en particulier. L'Eſclave de ce numéro, par exemple, quoique jeune, a conſervé ſa barbe, ſans doute comme une marque de ſon pays, car elle eſt terminée en pointe.

Hauteur de cette figure aſſiſe *deux pouces deux lignes*.

Le tenon ſaillant dont j'ai parlé, & que l'on voit au n°. IV, a *une ligne de longueur ſur ſept de largeur*.

N°. V.

Quand un goût eſt auſſi général que celui des Romains pour la Sculpture, la Nation n'eſt point ordinairement difficile ni délicate, rien n'eſt plus commun que de mauvais ouvrages antiques & Romains. La petite tête de terre cuite, & de ronde boſſe que l'on voit ſous ce n°. nous a conſervé la coëffure d'un barbare, pour parler le langage des Romains ; on diſtingue ſur le bonnet l'étoffe ou la broderie, dont les Aſiatiques ne ſe ſont jamais départis. Ainſi je ne doute pas que ce petit monument n'ait été conſacré à Rome au ſouvenir de quelque peuple, dont on étoit occupé dans le moment de ſa fabrique. Ce n'eſt pas tout, ce monument donne une preuve de la conſtante durée des uſages & des modes adoptées par les Orientaux, non-ſeulement tout en eſt étranger aux Romains. Sa barbe eſt taillée en pointe, & la tête eſt coëffée d'un bonnet d'une épaiſſeur aſſez conſidérable, & la broderie en eſt fort apparente.

Ce petit monument a été trouvé depuis peu de temps à Rome ; indépendamment de tous les préjugés que j'ai rapporté ſur le procédé des Romains, par rapport à ces petits ouvrages, je dois ajouter que la coëffure des Candiots a beaucoup de rapport à celle-ci encore aujourd'hui, ce fait ne peut qu'ajouter à tout ce que j'ai dit ſur cette matiere.

PLANCHE XLIX. N°. I. & II.

Cette tête de jeune homme coëffé ſingulierement, comme on peut le voir par le deſſein, eſt du plus beau criſtal de Roche, & quoique fort mutilée, elle ſert toujours de preuve à la réflexion ſuivante.

La quantité des ouvrages de Sculpture, que les Romains nous ont laiſſés dans tous les genres, prouve inconteſtablement la préférence qu'ils donnoient à cet Art ſur les autres. Ces ouvrages de relief ſatisfaiſoient à la

fois leur curioſité & leur vanité ; ils repréſentoient continuellement ce qu'il y avoit de plus ſingulier dans les uſages des Pays & des Nations qu'ils avoient vaincues, ainſi que les animaux dont ils faiſoient la découverte, à meſure qu'ils avançoient dans les trois parties du monde ; enfin ils copioient & portoient dans leur Capitale tout ce qu'ils n'étoient pas dans l'habitude de voir. Ce fait me paroît ſi démontré, que je ſuis perſuadé que ſi l'on avoit conſervé & étudié ſous ce point de vûe tous les monumens Romains, depuis le renouvellement des Arts, on auroit reconnu toutes les modes & tous les uſages étrangers à l'Italie.

Cette tête de criſtal, ainſi que celle de terre cuite, que l'on voit dans la planche précédente, jointes à mille autres monumens pareils, confirment mon opinion, mais on a trop négligé l'étude des monumens pour en tirer un grand parti, on n'a point d'exemples aſſez frappans pour garantir & appuyer avec certitude, mais on voit aſſez pour être convaincu de cette vérité.

On ne peut dire aujourd'hui ſi cette tête faiſoit autrefois partie d'un buſte ou d'une figure entiere : on peut ſeulement aſſurer qu'elle étoit coëffée d'un bonnet rond & juſte, que les cheveux étoient coupés autour du front, qu'ils étoient friſés, & qu'ils excédoient le bonnet autour de la tête, en un mot ſans pouvoir déſigner l'eſpece d'homme qu'on a voulu repréſenter, & dire le pays dans lequel on a fait cet ouvrage, il eſt conſtant que la coëffure eſt étrangere aux Romains : je crois même qu'avec un peu d'habitude dans la connoiſſance des Médailles, on pourroit trouver le pays du jeune Prince que le criſtal repréſentoit. Le travail n'a cependant rien de recommandable.

Hauteur *quinze lignes.*

N°. III. & IV.

Il me ſemble que les Romains employoient fréquem-

ment *les paſſans* pour réunir & joindre les différentes pieces de leurs habillemens & de leurs armes, les hommes riches faiſoient quelquefois uſage pour cet effet d'Agathes taillées en relief richement montées, & très-bien travaillées : le peuple & les Soldats en général recouroient au bronze & au verre, mais plus encore à cette derniere matiere, le prix en étoit médiocre, les moules multiplioient ces petits meubles ; d'ailleurs ils avoient en leur faveur l'éclat, & le brillant des couleurs, par conſéquent ils réuniſſoient la variété & la durée, articles ſur leſquels les Soldats même n'étoient pas indifférens.

Il ſeroit impoſſible de rapporter toutes les différences de *paſſans* en uſage chez les Romains, je crois que le Lecteur ne ſera point fâché d'en connoître quelques-uns en détail.

Ce maſcaron de fontaine ne peut avoir eu d'autre deſtination, les deux ouvertures rondes dont il eſt percé ſur ſa tranche, me ſemblent le prouver, il eſt de verre noir, & le travail fort chargé n'eſt ni fort élégant ni fort correct.

Largeur *cinq lignes & demi.*

Epaiſſeur dans laquelle les deux trous ſont placés *cinq lignes.*

N°. V.

Cette eſpece de Cochon aſſis ſur ſon train de derriere ſervoit peut-être de manche à quelque inſtrument, il eſt bien deſſiné & de la plus belle fonte, il pourroit avoir quelque ſingularité qui nous eſt inconnue, & que la vûe ſeule rappelloit ; mais la diſpoſition de cet animal & ſa contrainte, paroiſſent avoir été un de ceux que les Romains pouvoient avoir copiés, & dont j'ai parlé plus haut à propos des modes & des animaux qui méritoient leur curioſité, & dont ils conſervoient le ſouvenir.

Hauteur *un pouce onze lignes.*

Diamettre *cinq lignes.*

N°. VI. & VII.

Un objet de fantaiſie, tel qu'un Nain, & qui n'a point d'autre motif que celui de tenir, ſans que l'on ſçache pour quelle raiſon, deux eſpeces de pommes de Pin, dont la forme eſt même altérée, paroît difficile à comprendre, & on ne peut entreprendre de l'expliquer, il paroît ſeulement qu'on a voulu repréſenter dans le même temps la figure du Dieu *Crepitus*. Cependant il faut ſçavoir à cette occaſion que les Romains ont été frappés plus qu'aucun autre peuple des Monſtres & des Phénomènes de la nature, & qu'ils ont été fort occupés d'en conſerver le ſouvenir, nous voyons même qu'indépendamment de la magnificence & de la ſingularité, ils ont eu du plaiſir à faire le portrait des Nains.

Hauteur *deux pouces quatre lignes.*

PLANCHE L. N°. I.

Les plus anciens uſages paroiſſent avoir été ſuivis en modes. J'ai vû des morceaux de Grece, de Sicile, & d'autres que l'on m'a envoyés de Tarente, groſſierement travaillés, de terre blanche. Ce n°. eſt fort différent, c'eſt un modele travaillé de la même terre, à la vérité, mais avec ſoin. Il ſeroit à déſirer que le morceau eut conſervé toutes ſes fineſſes, car ce Génie aîlé qui joue de deux flutes inſpire du regret; il avoit été fait pour faire partie d'un beau bas-relief de marbre.

Hauteur *cinq pouces ſix lignes.*

Largeur *quatre pouces une ligne.*

N°. II. & III.

Les Anciens ont été trop conſéquents & trop ſoumis à la nature, pour ne pas introduire dans l'ornement une décoration auſſi ſimple que le Singe de ce n°. placé ſur cette conſole. On peut le rencontrer quelquefois avec

plaiſir. Ce Singe a *deux pouces moins deux lignes de haut.*

Sa conſole & ſon piedeſtal ont *ſix lignes* de haut.

N°. IV. & V.

On croit au premier coup d'œil que cette tête repréſente un Mercure ; mais les Divinités inférieures des Romains offroient de ſi légeres différences, qu'elles ſont difficiles à diſtinguer. Cette tête a des aîles, par exemple, mais elle a des cornes de Pan, & n'a point du tout le caractere de Mercure. Le travail en eſt groſſier, & ne peut être plus lourd.

Hauteur *quatorze lignes.*

Largeur *dix-ſept lignes.*

N°. VI.

Cette repréſentation du Soleil eſt de bronze. Elle a *vingt lignes de haut, & vingt-quatre lignes de largeur.*

PLANCHE LI. N°. I. & II.

J'ignore l'uſage auquel les Romains ont deſtiné ce petit vaſe, il eſt bien antique & n'eſt pas mal conſervé, mais la tête d'un Negre qu'il imite parfaitement fait ſa plus grande ſingularité. J'ai rapporté dans le Ve vol. un bronze du même genre qui forme une lampe, le caractere de cette tête eſt très-bon, & l'enſemble en eſt parfaitement juſte. Le fonds du vaſe eſt abſolument détruit & paroît à jour, le couvercle étoit porté par une charniere qui ſubſiſte encore, & devoit être fermé par un ornement étranger à la tête, du moins en partie, le mouvement de charniere étant ſoutenu par une guirlande de feuillage, qui vraiſemblablement partoit de l'ornement ſupérieur, ou ſe raccordoit avec lui. *Voyez* le n°. II.

Hauteur *trois pouces cinq lignes.*

Plus grand diametre *deux pouces dix lignes.*

N°. III.

N°. III.

Je connois peu de monument ancien auſſi ſouvent répété par les Modernes du dernier ſiecle, que celui de ce Satyre à cheval ſur un Taureau, & quoique celui-ci ait perdu ſes deux jambes de derriere, & qu'il ait une aſſez bonne apparence, je ne voudrois pas répondre de ſon antiquité, elle me paroît ſuſpecte, je me contenterai d'aſſurer que la bizarrerie de cet aſſemblage d'un Satyre & d'un Taureau, ou plutôt cette maſcarade, devoit être en uſage chez les Romains : quelque fête champêtre y pouvoit avoir donné lieu ; en un mot l'image en eſt riante, & ne peut déplaire.

Longueur *deux pouces quatre lignes.*
Hauteur *trois pouces.*

N°. IV. & V.

Ce maſcaron qui préſente une tête de Vieillard avec une grande barbe, n'eſt point de mauvais goût, le travail & la conſervation ſont très-bons. Quoique l'on ne doive point exiger de raiſons pour les ornemens reconnus, comme celui-ci, pour être fantaſtiques, j'avoue que l'eſpece de corne placée ſur ſa coëffure au milieu du front, me paroît ſinguliere, je n'ai d'autre deſſein que celui de la faire remarquer ; du reſte ce petit morceau d'ornement, très-conſtamment antique, mérite de tenir ſa place dans ce Recueil.

Hauteur *deux pouces une ligne.*
Largeur *un pouce ſix lignes.*

PLANCHE LII. N°. I. & II.

Ces deux Cachets de bronze, ſont d'un travail Romain, & ont été trouvés à Rome. Cependant les caracteres ſont étrangers à ce pays, & je ne les rapporte que parce que je n'ai pu les lire, & pour inviter de plus

habiles que moi à les expliquer. Ils tiennent à un anneau ſelon l'uſage.

Longueur du n°. I. *deux pouces.*
Largeur *un pouce.*
Longueur du n°. II. *un pouce ſept lignes.*
Largeur *neuf lignes.*

N°. III.

J'ai déja rapporté un anneau dans le même goût de celui que l'on voit ſous ce n°. ce dernier eſt encore d'un travail plus groſſier, & prouve l'étendue de la flatterie des Romains, puiſque cet ornement très-lourd & très-commun, ne pouvoit être porté que par un homme du peuple. Je ne puis rendre compte de la raiſon pour laquelle on voit une tête de Méduſe au-deſſous de la repréſentation de l'Empereur dont on venoit de faire l'Apothéoſe, & dont on voit le buſte entre deux Torcheres. La peſanteur & la groſſiereté de l'ouvrage étoient ſeuls capables de corriger le flatteur, mais cette correction étoit difficile à Rome. Tout ce que l'on peut diſtinguer de ce buſte, c'eſt qu'il avoit de la barbe, mais d'ailleurs il eſt trop mutilé pour être reconnu.

N°. IV.

Cette tête de Lion accroupie avec les pattes de devant, eſt d'un mauvais travail. Ce morceau eſt aſſez bien conſervé, pour prouver qu'il ſervoit de manche à quelque couteau ; mais on voit par le dehors qu'il ne pouvoit être un pommeau d'épée.

Plus grande longueur *deux pouces ſept lignes.*
Plus grande hauteur *un pouce trois lignes.*

N°. V.

L'antiquité de ce monument, dont on ne peut douter, n'excuſe pas les défauts de ſa forme, en ſuivant les idées

de ſon uſage. Il eſt certain qu'il a ſervi de ſonnette, d'autant que le batant y tient encore, & que le corps de la ſonnette eſt ſonore. Elle eſt portée par un anneau ſurmonté du buſte du Dieu Lunus. On ne peut rendre compte de cet aſſemblage, dépendant abſolument de la fantaiſie & de la ſuperſtition. Il me ſuffit que ce monument ne ſoit pas commun pour le placer dans ce Recueil.

Hauteur totale *trois pouces trois lignes.*
Hauteur de la ſonnette *un pouce deux lignes.*
Diametre de la ſonnette *dix lignes.*

PLANCHE LIII. N°. I, II. & III.

Plns l'uſage de ces deux plaques de cuivre m'a été inconnu, plus je me ſuis attaché à vouloir le retrouver. Elles ont conſtamment ſervies anciennement, car la béliere de l'une ayant été rompue, a été aſſez groſſierement retenue par un cloud, c'eſt ce qu'il eſt aiſé de ſentir par le deſſein. Ces plaques pour la facilité de les porter ſont encore enfilées dans l'enlacement ſingulier rapporté au n°. III. Chacune de leur face qui a dix-huit lignes de largeur, & près d'un pouce de hauteur, eſt ornée d'un deſſein ſymétrique deſſiné à la pointe de l'outil, il eſt bizarre, & ne peut rien apprendre, il n'a jamais ſervi que d'ornement. L'Ouvrier qui les employoit étoit apparemment un homme recherché. Le rapport de ces deux plaques, & la différence de leurs proportions, que l'on trouvera à la fin de l'article, prouvent qu'il en faut chercher l'uſage dans les formes que leurs baſes préſentent, & je n'en vois point d'autre que l'objet de tirer des moulures ſur des matieres obéiſſantes, pour leſquelles la grandeur & la hauteur des plaques eſt indifférente.

La plaque du n°. I. a *deux pouces ſept lignes* de hauteur, ſans compter la béliere reſtaurée, dont la hauteur eſt de *neuf lignes.*

Largeur du bas, un peu plus grande que celle du haut *deux pouces cinq lignes.*

La béliere de la plaque n°. II. excéde la plaque de *quatorze lignes* en hauteur, & ſon anneau rond a *huit lignes* de diametre.

Le corps de la plaque a *deux pouces neuf lignes* de hauteur.

Largeur du bas *deux pouces huit lignes.*

Malgré la bizarrerie de l'ornement, il faut convenir après tout que je n'ai point de certitude de leur antiquité, & je n'ai que de ces perſuaſions ſourdes qui parlent à l'eſprit dans l'examen, & qui font naître des conjectures. Mais il eſt toujours bon d'apprendre qu'il a été pratiqué, & vraiſemblablement à l'uſage que je ſoupçonne.

N°. IV. & V.

Rien ne prouve plus l'uſage répété, ou l'abondance des ouvrages de Sculpture chez les Romains que les ſtatues de ce genre, elles ſont de terre cuite, il n'en faut que conſidérer les maſſes, car leur travail n'offre aucun détail. Celle-ci qui repréſente une Dame Romaine, eſt un peu mutilée, elle eſt creuſe & moulée.

Celle qui ſuit eſt de la même nature, & travaillée de la même façon. Elle repréſente un homme aſſis fort commodément dans un fauteuil, tenant ſur ſes genoux un corps quarré-long, dont je ne connois point l'uſage. Il eſt très-bien conſervé.

Sa hauteur eſt de *cinq pouces une ligne*, & ſa largeur de *deux pouces.*

N°. VI.

Les figures de cette proportion ſont très-rares; celle-ci paroît traitée comme un fleuve, cependant elle reſſemble beaucoup à Siléne. Elle eſt fort agréablement diſpoſée, elle tient une coupe dans ſa main, & la tête eſt couverte d'un petaze. Elle paroît aſſiſe ſur un animal qui

eſt entierement effacé ; & dans la ſuppoſition que ce ſeroit Siléne, il ſeroit aſſis ſur une Panthere. Ce petit monument eſt très-bien conſervé.

N°. VII.

Ce petit maſcaron de bronze, enveloppé d'une dépouille de tête, ſans doute de Bœuf, ou d'un animal ſacrifié, a toujours ſervi d'ornement. Si on lui retranchoit le foible mérite de la conſervation, il en auroit peu d'autre. Je l'employe pour remplir cette planche, & je ne cours aucun riſque en ne faiſant que le rapporter.

Sa hauteur eſt *d'un pouce.*

Et la largeur d'une oreille à l'autre *d'un pouce.*

PLANCHE LIV. N°. I, II. & III.

J'ai fait mention dans le VIe Volume des bontés, dont S. A. R. l'Infant Dom Philippe a daigné m'honorer, l'Ouvrage étant donné à l'impreſſion, je n'étois plus en état de me parer de quelques-uns des morceaux trouvés dans les fouilles de Velleïa ; je les donne dans ce ſupplément, & je puis annoncer les beautés capitales que des fouilles conduites avec autant d'intelligence & de ſoin, doivent faire eſpérer ; cette planche & celle qui la ſuit, préſentent les objets de ma reconnoiſſance. Le Lecteur peut au moins fonder ſes eſpérances ſur ces échantillons, les morceaux ſont de la plus belle conſervation, & la nature du terrein eſt bonne pour conſerver ce que la chute de la montagne n'a pas abſolument briſé en écraſant cette malheureuſe Ville. Plan. XCVIII. n°. III.

N°. I, II. & III.

Cette petite figure de bronze très-bien diſpoſée, dont le deſſein eſt correct & la conſervation parfaite, rappelle au premier coup d'œil l'idée d'Atlas ou d'Hercule, ſoulageant le premier dans la fonction de porter le monde, mais l'un & l'autre ont toujours employé les deux bras

dans cette fonction, & cette figure ne fait uſage que d'un ſeul, du reſte la diſpoſition eſt abſolument ſemblable. Mais plus on l'examine, plus on a lieu de ſoupçonner qu'elle ſervoit de pied à quelque meuble d'uſage. L'exemple que j'ai tiré d'Herculanum, & que j'ai rapporté dans le VIe. Volume, m'autoriſeroit à croire que le temps nous a conſervé le pied d'une lampe, je le croirois d'autant plus que le haut de la tête eſt applati ſur le derriere, que l'on voit des reſtes de ſupport au-deſſus des épaules au n°. II. Les fruits ou les pierres rondes dont le nœud de la peau eſt accompagné ſur la poitrine, me paroiſſent un objet de fantaiſie. Cette parure aſſez déplacée, n'eſt pas le ſeul embarras que l'examen de ce monument eſt capable de cauſer, toute la figure & ſes acceſſoires ſont conſtamment d'un travail Romain, mais la tête & la diſpoſition de la barbe, ainſi que celle des cheveux, me paroiſſent d'un goût & d'un travail très-différens, plus approchans enfin de la maniere Etruſque que de toute autre nation; j'ai fait copier cette tête avec toute l'exactitude poſſible pour mettre le Lecteur en état dé juger ſur cette petite obſervation: elle eſt au n°. III.

Plan. LXVI. n°. V.

Hauteur, un peu plus de *quatre pouces*, juſqu'à l'extrêmité de la main qu'il tient élevée.

N°. IV.

Rien ne prouve autant le goût des Romains pour les ouvrages de Sculpture, que les buſtes de l'eſpece que préſente celui de ce numéro, & dont le prix devoit être auſſi commun que la matiere, cependant cette terre cuite pourroit être la repréſentation d'une Impératrice, le travail & la diſpoſition de ce petit monument ſont trop bons pour être un ſimple jouet d'enfant. On juge que le morceau ſur lequel il a été moulé étoit très-agréable, & fait par un bon Maître. Je crois cependant que la reſſemblance ſeroit trop douteuſe pour oſer la déterminer, d'ail-

leurs rien n'eſt auſſi complet que la conſervation de ce petit buſte.

Hauteur totale *un pouce cinq lignes.*

N°. V. & VI.

Ce Cyathus de bronze eſt d'un travail trop recherché, pour n'avoir pas appartenu à quelque particulier de bon goût, il eſt fait avec tant de ſimplicité & d'agrément, que je le préſente ſous deux aſpects, pour faire ſentir au n°. VI. la liaiſon de ſon manche. On ſçait comment Horace parle du Cyathus. M. de la Barre a fait une deſcription trop exacte de cette eſpece de vaſe dans nos Mémoires, pour y rien ajouter. Le manche de celui-ci pouvoit avoir une plus grande longueur, j'en ai vu quelques-uns, dont la proportion de cette partie avoit plus d'un pied, & qui portant leur crochet à leur extrêmité, s'appliquoit à un cercle placé tout autour d'une petite table ronde, & qui ſervoit à la volonté des buveurs, & c'eſt une confirmation que m'a donnée une pierre gravée en creux, & bien autentique.

Vol. VIII. pag. 379, & ſuiv.

Circonférence *deux pouces près d'une ligne.*

Hauteur *un pouce quatre lignes.*

Excédent du manche, quoique caſſé, *un pouce deux lignes.*

PLANCHE LV. N°. I.

La tête de cet Ane, couronné de Pampres, ne peut être plus belle, ni d'un plus beau travail. Cette parure doit perſuader que ce fragment faiſoit partie d'une marche de Silene traitée de ronde boſſe, & j'avoue que le ſçavoir, le bon goût & l'exécution qui brillent dans cette tête, me donnent beaucoup de regrets pour le reſte de la compoſition.

Longueur de ce bronze *quatre pouces.*

Hauteur ou épaiſſeur *deux pouces.*

N°. II.

Les parties de ces deux pieds de bronze gravés ſous ce numéro, conſervent encore la marque du cloud qui ſervoit à les attacher dans le Temple, ou dans la Chapelle du Dieu auquel ils étoient conſacrés, car on doit mettre ce monument au rang des *Ex voto*. Nous avons des exemples de la ſuperſtition des Anciens plus forts que celui-ci, on voit donc ſans étonnement, qu'en partant pour un voyage, leurs parens, leurs amis, eux-mêmes le plus ſouvent, offroient la repréſentation des deux pieds : *pro itu & reditu felici*. On dit même qu'Iſis étoit la Divinité invoquée le plus ordinairement dans cette circonſtance, à cauſe des ſoins utiles que cette Déeſſe avoit rendus à Jupiter pour cette partie de ſon corps. On peut voir ſur les petits tableaux peints, & ſur les planches qui portoient des vœux de bronze. *Jacobi Tomaſini de donariis ac de tabellis votivis Liber ſingularis.*

In-4°. Patavii 1654, Cap. VII. Pag. 66.

On trouve plus ordinairement l'offrande d'un ſeul pied ou pour le même objet, ou pour obtenir la guériſon de quelque incommodité, dont cette partie étoit affligée, mais il eſt rare de trouver les deux pieds réunis comme on les voit ici ; j'ai rapporté une bague dans le VIe Volume ſur laquelle on les voit également, on ne peut les interpréter différemment du morceau gravé ſous ce numéro. Cependant je n'en ai rien fait, & je prie le Lecteur de corriger ma faute, & de réparer mon oubli.

Plan. LXXXIX. n°. IV.

Au reſte le travail du monument dont il eſt queſtion ſous ce numéro, eſt gras, & témoigne plus de ſentiment de chair que de correction, ce qui n'eſt pas ordinaire à trouver dans les ouvrages des Anciens.

Hauteur *un pouce huit lignes.*

Largeur *quatre pouces.*

N°. III.

Ce petit bronze repréſente un maſſacre, c'eſt le nom que

que l'on donne aux têtes des victimes placées dans les ornemens, & principalement dans l'entablement de l'ordre dorique, celui-ci ne peut être de meilleur goût, d'un deſſein plus exact, ni mieux travaillé, ces ſortes de monumens d'un volume auſſi médiocre ont ſervi d'*Ex voto*. On les appendoit dans un Temple, ou pour conſerver le ſouvenir d'un ſacrifice offert, mais plus ſouvent encore les pauvres les attachoient pour ſuppléer à leur indigence, car en général les ſacrifices chez les Anciens n'étoient pas à bon marché.

Hauteur avec ler cornes *deux pouces*.

N°. IV. & V.

Cette petite pince très-ſimple dans ſa compoſition, m'a paru mériter d'être vûe ſous ſes deux aſpects, pour faire le rapport de ſa forme avec celle que nous employons aujourd'hui, d'ailleurs je la regarde comme une preuve des plus marquées de la qualité du terrein conſervateur de Velleïa que j'ai annoncé plus haut. Ce petit inſtrument de bronze ſi mince & ſi délicat, n'a rien perdu de ſon ancien reſſort, & l'on voit encore au n°. V. l'arrête de ſon extrêmité placée intérieurement de chaque côté pour ſaiſir & emporter le poil ; cette conſervation eſt pouſſée à un tel point, que l'on pourroit en faire aujourd'hui le même uſage que dans le temps qu'elle eſt ſortie des mains de l'Ouvrier.

Longueur *deux pouces cinq lignes*.

PLANCHE LVI. N°. I. & II.

Ce Mercure enfant de bronze très-bien conſervé, eſt plein d'élégance & de fineſſe d'outil, & préſente le monument le plus fin que j'ai vu exécuté par les Romains. Il eſt vrai qu'il n'a pas ces beautés de l'enſemble, cette indication du grand, & des paſſages qui plaiſent tant à l'eſprit ; mais il eſt bien des parties capables de conſoler l'Amateur dans ſa petiteſſe. De plus il n'eſt pas poſ-

ſible de voir rien de ſi fin & de plus agréable que les traits de ſon viſage. J'avoue même que je ſerois moins éloigné de l'avis de Pianezze ſur la préférence qu'il voudroit donner aux Romains ſur les Grecs, ſi j'avois trouvé pluſieurs figures qui méritaſſent l'éloge que je viens de faire de celle-ci. Mais je puis aſſurer qu'elle eſt la ſeule que j'aie vue dans le nombre infini des figures Romaines qui mérite cette diſtinction. Cette oppoſition à l'expérience ne peut s'expliquer que par le travail d'un Artiſte Grec, qui pour s'amuſer, ou pour plaire à quelqu'un de Rome, a mis cette petite figure au jour. Il eſt du petit au grand, comme du Temple que l'on appelle la Maiſon quarrée à Niſmes, & dont l'Architecture eſt au comble du goût. Il eſt conſtant que ce bâtiment a été fait par les Romains; mais croirois-je pour cela qu'un Romain en ait été l'Architecte? L'ouvrage lui-même me prouve que c'eſt un Artiſte Grec des plus ſçavans & des meilleurs du temps, dont on a fait choix pour exécuter ce chef-d'œuvre d'élégance. Au reſte ce petit monument n'eſt point à moi, il appartient à M. le Chevalier de Savaſſe, Commandeur de l'Aumuſſe, qui me l'a confié avec pluſieurs autres morceaux de ſon Cabinet; & le mérite de celui-ci l'a emporté ſur la regle générale que je me ſuis faite, de ne rapporter gueres que les morceaux qui ſont à moi. J'ai été d'autant plus tenté de cette occaſion de rendre juſtice à ce petit monument, que je l'ai eu pluſieurs jours ſous les yeux, & ſuffiſamment pour me rendre compte du plaiſir qu'il me faiſoit. Il eſt heureuſement bien conſervé, & ſa hauteur eſt de *deux pouces moins deux lignes*. On ſent bien que le Deſſinateur & le Graveur n'ont pû rendre toutes les choſes que j'ai exprimées; mais j'eſpere que le Lecteur voudra bien accorder quelques degrés de perfection, au mérite dont j'ai été particulierement affecté.

N°. III.

Il paroîtroit particulier, peut-être même affecté, qu'une choſe auſſi commune chez les Romains, & dont il eſt fait ſi ſouvent mention, que le Cirque ne fut décrite en aucune façon dans un Recueil auſſi étendu que celui-ci. Il eſt vrai qu'il y a tant de traités ſur cette matiere, & tant de monumens gravés d'après des bas-reliefs que je me contenterai de rapporter le trait que m'a donné cette pierre gravée. La forme circulaire que ſuivoient ceux qui couroient, donnoit occaſion aux Artiſtes de les placer en ſens contraires, & de faire ſentir les métes & les bornes. Cette Cornaline eſt d'un aſſez mauvais travail, mais elle ſuffit pour faire ſentir la courſe & l'action du Cirque.

N°. IV.

Les caracteres en creux gravés ſur cette Cornaline ſont Romains, & préſentent ces mots :

LVCCONIAE
FELICVLAE.

Cette petite inſcription galante eſt placée ſur la pierre entre une éguille de tête, & un autre inſtrument ſervant à la toilette des femmes, préſent dont cette galanterie étoit ſans doute accompagnée. Il nous reſte beaucoup d'exemples de ces petits ſoins que les Romains avoient pour les femmes. Au reſte *Feliculæ* eſt un nom fort commun dans le bas ſiecle. On le voit dans un grand nombre d'inſcriptions. Ce pouvoit être un ſurnom de galanterie, comme ſon étymologie le fait croire.

N°. V.

L'action de ce petit Chien, qui ſort de la gueule d'un Poiſſon, eſt fort juſte. Il a un collier qui tient à une ceinture, & qui le met en état de combattre. Je ne ſçais

quel a pu être l'uſage de ce petit ornement fantaſtique ; mais il faiſoit partie d'un autre morceau, car toute la baſe, & ſur-tout le derriere du Poiſſon, préſente une rénure très-profonde, qui n'a pas été faite ſans deſſein.

Longueur *deux pouces une ligne.*

Plus grande hauteur *huit lignes.*

N°. VI.

Cet oiſeau fantaſtique appuyé ſur une patte compoſée de trois pieds mal formés, eſt huppé. J'ignore qu'elle a pu être ſa deſtination ; mais il porte ſur le dos un morceau de bronze très-groſſier, percé à ſon extrêmité pour recevoir un fil de L.i.on, dont on voit encore les reſtes. Un monument ſi bizarre, & d'un ſi mauvais goût, ne mérite pas d'occuper davantage. On peut ſeulement le faire deſſiner à tout hazard, parce qu'il peut, abſolument parlant, avoir ſervi dans les évocations, fort ſuivies par les Romains, depuis que les Etruſques les avoient initiés dans ces ſortes de myſteres.

Hauteur *deux pouces huit lignes.*

Largeur *un pouce dix lignes.*

N°. VII.

Les petits monumens, tel que celui-ci, & faits de terre cuite très-commune, pourroient être regardés comme des modeles, mais ce ſeroit leur faire trop d'honneur. Ils me paroiſſent des jouets d'enfant. Tel que ſoit celui ci, c'eſt le modele d'un vaſe qui ſervoit aux Libations. Le manche reployé ſur lui-même, eſt ſa plus grande ſingularité. Je n'en ai point vu qui ſoit traité de cette façon dans le nombre de ceux d'uſage, & que le temps nous a conſervés. Cette petite terre a *un pouce cinq lignes de haut, & neuf lignes de diametre.*

PLANCHE LVII. N°. I.

Ce fragment de bas-relief Romain, n'eſt détruit que

par le bas, & laiſſe voir toute l'action ſupérieure, elle repréſente Hercule après avoir retiré Omphale des Enfers, & Admétes ſon mari lui faiſant ſes adieux. L'exécution n'eſt pas élégante, mais les expreſſions ſont bien rendues, ſelon l'objet entrepris par l'Artiſte. Hercule paroît aſſez indifférent. Il ſemble qu'Omphale ſoit contente d'occuper la ſcêne, & qu'il ſoit mention d'elle; & la douleur d'Admétes ne peut être mieux exprimée.

Plus grande hauteur de ce marbre, *un pied cinq pouces quatre lignes.*

La largeur, qui paroît celle qu'il a eu de tous les temps dans ſon champ, eſt *d'un pied ſix pouces.*

N°. II.

Les deſſeins que Pietro-Santo-Bartoli, & d'autres Italiens, nous ont conſervés des peintures antiques, ainſi que celles qu'on nous a données d'Herculanum, repréſentent ſouvent l'Air, ou quelques figures ſubalternes de cette Divinité, comme une jeune perſonne, les aîles droites & les pieds droits dirigés vers la terre, mais ſans y toucher. Cette repréſentation m'avoit donc paru fort ſouvent répétée par les Romains, & j'étois fort étonné de ne l'avoir rencontrée ſur aucun monumement différent de la peinture. Mais enfin je viens de la trouver très-bien conſervée, & telle qu'on la voit ſur la gravure d'une Agathe noire, mais comme elle porte une couronne, je ne la regarde que comme une Divinité inférieure.

N°. III.

J'ai fait acheter à Rome un petit aſſemblage d'antiquités, qu'un homme avoit fait à ſon aiſe, & ſans beaucoup de dépenſes. J'en ai eu une quarantaine de morceaux, dont quelques-uns ſe ſont trouvés doubles, mais

ils ſont tous autentiques. Je n'en ai point été étonné, car les Italiens naiſſent preſque tous avec le coup d'œil, & on leur donne, pour ainſi-dire, un hochet antique en naiſſant. Dans le nombre de ces morceaux j'en ai trouvé quelques-uns dont l'uſage m'eſt inconnu, & dont il n'a jamais été mention chez aucun Antiquaire. Tel eſt le Cylindre gravé ſous ce n°. Il eſt d'un fort beau travail & bien conſervé, de plus il eſt exécuté avec ſoin. Il paroît au premier coup d'œil ſemblable à celui que l'on voit dans le Volume V. Planche LXII, n°. I. & II. Quoique ſon explication ne ſoit pas des plus ſatisfaiſantes, elle eſt plus aiſée que celle que l'on peut donner au numéro préſent. On le prendroit d'abord pour un tuyau ſervant pour la conduite de quelques liqueurs, mais il a toujours été fermé par un bout, & porte un anneau qui ſervoit à l'accrocher quand il n'étoit pas employé. Tout ce que j'ai remarqué, c'eſt un trou placé à deux pouces de ſon extrêmité inférieure, & qui perce de l'un & de l'autre côté. Ce trou pouvoit ſervir pour retenir un tampon capable d'arrêter quelque liqueur. Mais en tout, cela ne pouvoit produire qu'un vaſe très-incommode. Il vaut mieux convenir de ſon ignorance.

Diametre du Cylindre *un pouce cinq lignes.*

Hauteur du Cylindre *ſept pouces neuf lignes.*

L'extrêmité ſupérieure bien fondue avec le moreeau & l'anneau, eſt haute de *deux pouces une ligne.*

La baſe godronnée a *deux pouces ſept lignes* de diametre.

On voit par ce détail les différences eſſentielles qui ſe rencontrent entre ce cylindre, & celui qu'on a pu voir dans le Ve Volume Plan. LXII. n°. I. Et ces différences répondent à la critique, que le premier coup d'œil aura pu faire une répétition. Dans toutes les recherches que l'on fait on trouve toujours des veines qui répetent le même objet. Le petit Cabinet de Rome dont je viens de parler, m'a fourni encore un tuyau de bronze, dont

le travail a été beau & recherché, mais pareil à celui de la Plan. LXII. n°. I. Vol. V^e.

Hauteur *neuf pouces neuf lignes.*

Diametre *deux pouces quatre lignes.*

N°. IV. & V.

Ce fouet ou ce flagellum eſt des mieux conſervé, & devoit être terrible appuyé ſur le dos. Cet inſtrument néceſſairement commun dans toutes les maiſons de Rome, préſente un objet bien dur à l'humanité. Mais il faut penſer au petit nombre de Romains libres contre celui des Eſclaves. Une révolte, très-facile à concevoir, de gens qui ont perdu leur liberté, engage à pratiquer des duretés inconnues dans les pays libres.

Longueur du manche tenu très-mince, avec les deux anneaux placés à ſes deux extrêmités, eſt de *ſept pouces dix lignes*, & ce manche de Laiton n'en a que trois de diametre.

Les trois fleaux qui different dans leurs formes, comme on le voit dans le deſſein, ſont d'un travail égal, & leur longueur eſt de *trois pouces deux lignes.*

N°. VI, VII, VIII. & IX.

J'en ai un ſecond qui différe trop peu pour être rapporté. Il eſt beaucoup plus petit, & pouvoit être deſtiné pour les femmes, les enfans & les vieillards, le manche du même diametre & du même travail, eſt un peu mutilé. On voit ſous ce numéro les trois chaînes, dont la longueur eſt de *trois pouces une ligne*, & qui préſentent une ſingularité de nombres, dont on ne peut donner l'explication. Le premier chaînon porte deux petits peſons, le ſecond quatre, & le troiſieme cinq.

On voit un de ces peſons développé ſur la planche N°. IX.

PLANCHE LVIII. N°. I.

Cette planche eſt remplie d'ornemens fantaſtiques, mais qui ont fait partie d'anciens meubles d'uſage. Cette tête d'Oye de bronze, très-bien conſervée, & d'un travail un peu auſtere, doit avoir été l'extrêmité de quelqu'ornement, d'autant qu'elle eſt terminée par une eſpece de couronne diſtinguée de ſa liaiſon, & qu'elle n'eſt point évuidée.

Hauteur *deux pouces une ligne.*

Largeur de ſa baſe, *un peu plus de huit lignes.*

N°. II.

Cette tête de Lion, de laquelle ſort un ajoutoir fort ouvert, & fort commode pour répandre la liqueur, eſt fort jolie, & ce qui nous en reſte eſt fort bien fait. Je ne doute pas qu'il n'ait fait autrefois partie d'un vaſe, c'eſt-à dire, qu'il n'en ait été le bec. Sa conſervation eſt très-bonne, ainſi le monument peut être utile.

Sa plus grande hauteur eſt aujourd'hui de *deux pouces.*

Et ſa largeur à ſa naiſſance eſt de *onze lignes.*

N°. III.

Cet ornement fantaſtique qui rappelle cependant le ſouvenir d'un maſſacre de Bœuf, eſt fort lourd de toutes les façons, & l'uſage en eſt très-difficile à retrouver, d'autant qu'on a peine à concevoir la néceſſité des trois appuis qui lui reſtent encore. L'un eſt une queue fondue avec la piece, l'autre eſt une béliere placée entre les deux cornes droites ſur la partie ſupérieure, & l'autre eſt auſſi une béliere ſolide & très-épaiſſe, fondue maſſive, & qui tient au derriere de la tête. Aſſurément quand ce morceau étoit retenu par ces trois parties, il n'étoit point en danger de tomber, & nous pouvons conclure, indépendamment de ſa ſolidité & de ſa peſanteur, qu'il étoit employé pour quelque manœuvre bien forte.

Sa

Sa hauteur totale eſt de *deux pouces neuf lignes.*

Sa plus grande largeur à la naiſſance des cornes, eſt *d'un pouce ſix lignes.*

Et ſa largeur à l'endroit de la béliere de derriere, eſt de *dix lignes.*

N°. IV. V. & VI.

Cette belle anſe du travail le plus exact, & le plus précis, eſt auſſi rapportée dans cette planche ſous trois aſpects, d'autant que le corps du vaſe eſt terminé par deux têtes. La partie inférieure repréſente une tête de femme, & la ſupérieure une tête de Lion. J'avoue que le travail m'a paru Etruſque, mais la netteté des canaux, & une certaine grace dans leurs contours, m'ont empêché de le donner à cette Nation.

Hauteur *quatre pouces ſept lignes.*

Largeur de ſon attachement avec le vaſe, *deux pouces quatre lignes.*

Plus grande largeur de l'anſe elle-même, un peu plus de *huit lignes.*

Petite largeur, un peu plus de *ſix lignes.*

PLANCHE LIX. N°. I.

J'ai rapporté dans le Volume II. de ces antiquités, Plan. XCIII, des plaques circulaires de laiton, que je crois avoir décrites heureuſement avec l'autorité de Polybe. Mais la plus forte de celles que j'avois vues, n'étoit compoſée que de deux morceaux. J'en ai reçu une de Rome qui l'eſt de quatre, & par conſéquent couvroit quatre fois plus le bouclier. On ne peut douter de l'antiquité de ſa fabrique, ſoit qu'elle ait été faite pour une plus grande défenſe (car la réunion des quatre morceaux a ſix pouces de largeur & de hauteur), ſoit par une diſtinction de grades, ſoit par vanité, ou pour l'augmentation des objets auxquels les hommes ſont naturellement portés. Chacune des quatre plaques a deux pou-

ces & demi de diametre ; mais j'ignore de quelle façon elles s'appliquoient ſur les boucliers. On voit ſous le monument que je rapporte une eſpece de Fibula, antique à la vérité, mais que je crois ajoutée pour ſatisfaire la vûe de ceux qui n'examinent pas, & qui ne font pas réflexion ſur la force néceſſaire à ces ſortes de plaques, pour réſiſter aux coups d'une épée auſſi peu longue que celle des Grecs & des Romains. Je renvoye à la Pl. XCIII. du Volume II, ſur laquelle les monumens de ce genre ſont exactement deſſinés, & je dirai que le fil de laiton n'eſt jamais interrompu, on le voit continu dans la jonction des quatre dont je fais mention, & formé en *S* dans le deſſous de celles qui ne ſont qu'au nombre de deux. Ainſi je ſuis fort porté à croire que ce bronze fort léger & circulaire, a eu le même objet que les précédens, mais je me garderai bien de l'aſſurer, je lui trouve trop d'ouverture pour la défenſe, il eſt très-bien conſervé.

Son diametre eſt de *trois ponces quatre lignes.*

Et l'épaiſſeur du cuivre qui le compoſe eſt de *trois lignes.*

N°. II.

J'ai dit que j'avois reçu pluſieurs morceaux dont l'uſage m'étoit inconnu. On croira ſans peine que ces trois pilliers fermés & arrêtés par le bas ſont de ce nombre. Ils tiennent l'un à l'autre par trois tenons, dont celui du milieu eſt parallele, les deux autres ſont courbés en ſens contraires.

La hauteur de ces pilliers eſt de *quatre pouces ſept lignes*, & leur diametre un peu plus conſidérable.

Le haut eſt de *neuf lignes*, & l'ouvrage a été fondu avec ſoin. L'extrêmité de ces canaux creux a été coupée à deſſein en cinq pointes ſymétriques. La ponctuation marque ſur la planche cette eſpece de mutilation. La plus grande largeur du morceau, car il n'eſt pas égal dans toute ſa hauteur, eſt de *trois pouces neuf lignes.*

N°. III.

L'objet & l'uſage de ce bronze me paroiſſent abſolument impoſſibles à retrouver. Une de ſes extrêmités, ſans être plus augmentée de proportion, eſt ornée d'une tête fantaſtique de Dragon, & l'autre eſt chargée d'un creux, qui malgré ſon peu de profondeur pourroit avoir reçu un autre corps, ſans tous les contours dont les Anciens ont été ennemis. On auroit pu abſolument regarder ce bronze comme un manche, mais il vaut mieux convenir qu'on ignore. Cependant comme il faut toujours rendre juſtice à la vérité, je n'ai point vu de plus belle imitation d'une trèſſe de quatre cordes, que celle de ce monument.

Longueur totale *cinq pouces.*
Plus grande largeur *ſix lignes.*
Plus petite *cinq lignes.*

N°. IV.

Quoiqu'on m'ait envoyé ce monument comme ayant ſervi aux Gladiateurs qui combattoient au Ceſte, je ne puis le regarder que comme le poids d'une Romaine un peu forte, & plus ordinaire que celles dont j'ai parlé précédemment.

Sa hauteur eſt de *quatre pouces deux lignes*, & ſon plus grand diametre *d'un pouce neuf lignes.* Il eſt porté par un anneau que l'ornement éleve à deux pouces deux lignes, & dont le diametre eſt *d'un pouce ſept lignes*, & le poids total eſt aujourd'hui *d'une livre ſept onces & demi;* & ce poids me paroît détruire toute idée de combat. Le moindre coup donné ſur la tête auroit fini le ſpectacle; d'ailleurs il eſt très-bien conſervé.

N°. V.

Cette petite Amulette de terre cuite, & de couleur tirant ſur le blanc, & deſſinée beaucoup trop forte pour

ſes proportions, repréſente un Lion dans ſon repos. Elle a *dix lignes de longueur*, *ſept de largeur*, *& ſept d'épaiſſeur.* Je crois qu'elle fait alluſion au repos qu'un Militaire étoit obligé de prendre après une guerre, ou après le temps de ſon ſervice.

PLANCHE LX. N°. I. & II.

Cette eſpece de petite bulle d'argent ne reſſemble en rien, ni pour la forme, ni pour l'uſage, aux bulles d'or que portoient les enfans des Sénateurs. Celle-ci, dont la forme eſt circulaire, pouvoit ſervir à contenir quelque parfum, ou d'une grande force, ou d'un grand prix. Le travail eſtampé ſur un argent très-mince, prouve que cette petite parure fréquemment répétée appartenoit à tout le monde, & qu'on la trouvoit avec facilité chez les Orphévres. Elle ſe portoit au col ou dans les poches. Les têtes de la femme & du jeune homme, ſont par conſéquent des objets de fantaiſie, & la forme générale que l'on peut rencontrer ſur pluſieurs monumens, peut ſervir à diſtinguer les bulles véritables, d'avec celles qui n'étoient que de caprice. Il eſt vrai que l'âge des enfans des Sénateurs, ainſi que le métal & la forme empêchoient de s'y tromper. Du reſte le travail eſtampé eſt aſſez commun.

Diametre *un pouce.*

N°. III.

En m'envoyant de Rome ce monument, on m'a fort aſſuré que c'étoit une bulle d'affranchi, ſur laquelle on voyoit le portrait de ſon ancien maître; on m'a ajouté même que les affranchis de la famille des Empereurs portoient ces parures en or. De quelque métal que fut celle-ci, elle ſeroit encore plus recommandable par le goût & le travail que par la matiere. Elle repréſente le buſte d'un jeune homme très-élégant & très-bien diſpoſé. Du reſte la tête eſt environnée d'un ovale qui ajoute par

ſes proportions & ſon élégance ovale l'agrément à la figure.

Hauteur *un pouce deux lignes.*

Largeur *un pouce moins une ligne.*

N°. IV.

Cet *Ex voto* de bronze de la plus belle conſervation, paroît avoir eu les troupeaux pour objet, & avoir été deſtiné pour un Temple de la Campagne.

Hauteur *un pouce neuf lignes.*

Largeur *un pouce ſept lignes,*

N°. V. & VI.

Ce cloud de bronze n'a pu ſervir que de parure, & l'on n'a jamais dû compter ſur ſa ſolidité. On ne pouvoit frapper ſur la tête ſans en altérer le travail, & ſa pointe n'a jamais porté de vis ni d'écrou pour lui donner de la force. Cette tête repréſente un buſte de femme en relief.

Longueur du cloud *un pouce neuf lignes.*

Hauteur du médaillon *un pouce moins trois lignes.*

PLANCHE LXI. N°. I.

On a pu remarquer que l'objet de ce Recueil, étoit autant la recherche des ouvrages de la main, que de ceux du talent. En conſéquence, quoique j'en ignore l'uſage, je ne puis m'empêcher de rapporter ce reſſort. On voit ſeulement qu'il étoit contenu dans un corps circulaire qui lui donnoit ſon action. Du reſte je n'ai rien vu de mieux travaillé ni de mieux conſervé. Il faut néceſſairement que la terre, ou le bâtiment dans lequel les événemens l'ont dépoſé, ayent concouru à faire voir aujourd'hui un ouvrage des Anciens qui laiſſe auſſi peu à déſirer. Les deux extrêmités ſont également conſervées, & font voir de quelle maniere il pouvoit être attaché dans le corps circulaire par l'une ou par l'autre. Reployé

ſur lui-même, & tel qu'il eſt deſſiné, il a *trois pouces* de hauteur, & *deux pouces huit lignes* de diametre. Le développement eſt de *trois pieds ſept pouces* de longueur, ſur *ſept lignes* de largeur.

N°. II. & III.

Je ne me laſſe point de rapporter les différens ornemens que les anſes des vaſes anciens nous préſentent. On y trouve une très-grande variété, & plus de mouvement dans la compoſition que dans tous les autres monumens.

Cette anſe très-bien conſervée, a dû faire partie d'un vaſe très-fort, car elle eſt infiniment péſante. On voit ſous le IIe numéro le travail de la poignée, elle ſe termine par un ornement, duquel partent deux têtes de Serpent, que l'on prendroit aiſément pour des cornes de bœufs. La face de l'anſe qui ſe terminoit ſur le vaſe, & telle qu'on la voit au n°. III, préſente une tête de Lion, aux deux côtés de laquelle deux Lionceaux accroupis font la ſolidité de l'anſe, & facilitoient ſon attache au vaſe. Le travail de ce monument eſt du reſte aſſez lourd, & il ne faut conſidérer que les formes & la diſpoſition.

Hauteur de l'anſe *cinq pouces ſept lignes.*

Largeur de la partie ſupérieure *quatre pouces deux lignes.*

Ce monument de bronze d'un travail aſſez groſſier, ne peut être mieux conſervé.

N°. IV. & V.

Il eſt conſtant que les monumens dont l'uſage nous eſt inconnu, ſont les plus piquans à rencontrer. Mais leur uſage qui doit être toujours ſoumis aux regles de la Phyſique, eſt très-ſouvent difficile à comprendre. Tel eſt ce morceau de bronze percé de deux ouvertures circulaires, telles qu'on les voit au n°. IV. & V, & dont

la portion de cercle eſt exactement rapportée. Cette plaque ceintrée eſt ſoutenue de trois pointes, qui n'ont jamais eu aſſez de force ni aſſez de tenue, pour permettre aux anneaux de porter, & même de ſoutenir aucun corps que perpendiculairement, & conformément au plan horiſontal, ſur lequel elles doivent avoir été poſées. La premiere idée que préſente ce monument, eſt celle d'une chauſſe-trape pour enclouer la Cavalerie. Mais les anneaux & la forme ceintrée ne peuvent laiſſer long-temps dans cette opinion. Le Lecteur plus heureux & plus ſçavant que moi, pourra trouver l'explication d'un monument auquel j'avoue que je ne comprends rien.

Longueur de la plaque ſupérieure, *deux pouces neuf lignes.*

Diametre extérieur des anneaux, *onze lignes.*

Longueur des trois pointes, *un pouce quatre lignes.*

Ce monument très-bien conſervé, ne peut laiſſer aucun doute ſur ſon ancienne fabrique.

PLANCHE LXII. N°. I.

Quoique les Crotales que portoient les Bacchantes, & pluſieurs Prêtreſſes inférieures, dans des cérémonies particulieres, ſoient très-faciles à diſtinguer, & à reconnoître dans les bas-reliefs antiques ; c'eſt avec plaiſir que j'ai trouvé celle-ci. D'autant plus que l'on juge beaucoup mieux d'après l'original, ce Crotale des plus complets & des mieux conſervés, eſt ſur un anneau de bronze, dont l'intérieur eſt de *deux pouces trois lignes*, & l'épaiſſeur d'un peu plus de *deux lignes.* Il y a huit ſaillies de bronze percées, & qui ſervent à porter des eſpeces de caſtagnetes, qui ont une tête également percée, & qui les arrête en leur laiſſant tous les mouvemens aux ſaillies de cet anneau. Leur diametre en général eſt *d'un pouce près de ſix lignes*, car elles ne ſont pas abſolument égales, & leur épaiſſeur eſt de *dix lignes.* Du reſte elles reſ-

ſemblent à des boſſettes de Cheval. Il ne paroît pas qu'elles ayent jamais été ſonores, mais elles produiſoient un bruit ſourd qui pouvoit marquer la cadence, & que l'uſage de les agiter, & l'habitude de les entendre, rendoient certainement plus agréable que nous ne pouvons l'imaginer aujourd'hui. Ce qui me plaît de cet inſtrument, c'eſt le complet, car je ne lui reprocherai point le moderne des petits anneaux. Il n'eſt pas poſſible que leur médiocrité leur ait permis de réſiſter à la rouille, & aux autres injures du temps.

N°. II.

J'ai cru devoir faire deſſiner en particulier une de ces caſtagnetes, pour faire voir plus aiſément au Lecteur que le concave & le convexe ſimplement préſentés l'un à l'autre, ne ſe tenoient que par la béliere paſſée elle-même dans le plus petit anneau excédant le principal. Je dois ajouter que chacune de ces boſſettes eſt percée exactement dans ſon centre, & ce trou ne peut avoir été fait que pour rendre le total moins ſourd.

N°. III.

Ce petit couperet de bronze, qui peut avoir ſervi dans les ſacrifices comme chez les particuliers, a *quatre pouces huit lignes* de longueur, ſur près de *deux pouces* dans ſa plus grande largeur.

N°. IV.

La petite chaîne qui ſervoit à l'attacher, quand on n'en faiſoit point d'uſage, prouve que l'inſtrument étoit en quelque conſidération. Sa diſtribution mérite au moins qn'on en faſſe mention, auſſi je l'ai fait graver ſous ce numéro.

Sa longueur eſt de *trois pouces une ligne.*

N°. V.

N°. V.

L'examen & la recherche de tous ces petits morceaux de l'antiquité, & dont on aime à retrouver la pratique & la compoſition ſervent auſſi à reconnoître la friponnerie des Ouvriers. Car l'imitation plus facile d'une choſe en uſage coute beaucoup moins de peine, & l'on en reçoit le même prix. Il eſt vrai que cette imitation peut avoir la curioſité & l'amuſement pour objet ; mais on ne ſe trompe gueres, en ſuppoſant toujours le point de friponnerie, auquel les hommes ont été portés de tous temps. Je crois que le petit morceau deſſiné ſous ce numéro ſe trouve dans quelques-unes des circonſtances que je viens d'établir. Sur un morceau de verre noir, de la grandeur du deſſein, & dont l'épaiſſeur eſt de près de trois lignes, on voit un oiſeau fantaſtique dont la couleur a toujours été aſſez terne, & dont l'ouvrage fait au pinceau, eſt travaillé comme une imitation de Moſaïque, la plus délicate & la plus fine qu'il fut poſſible. L'animal eſt repréſenté ſur les deux faces, pour faire croire que l'ouvrage perce toute l'épaiſſeur, mais le trait empêche aiſément de s'y méprendre, indépendamment de la caſſure qui démontre l'opération à découvert. Il faut convenir cependant que cette imitation n'eſt pas ſans mérite, elle nous prouve d'ailleurs que les Romains connoiſſoient les couleurs qui convenoient au verre, & qu'ils ſçavoient les donner au feu. Cette petite obſervation peut ſe joindre à toutes celles que j'ai faites précédemment ſur la maniere de travailler le verre, dans laquelle je crois que les Romains ont excellés.

PLANCHE LXIII. N°. I, II. & III.

L'antiquité de cette anſe de bronze pourroit être ſuſpecte. La diſpoſition & le mouvement de ſon ordonnance s'éloignent un peu de l'ancienne auſtérité de l'ornement. Mais les têtes humaines ornées de cornes, & quelques

autres réflexions l'ont emporté sur les doutes que je pouvois avoir. D'ailleurs on sçait quelle étoit la variété que les Anciens employoient pour cette partie de leurs vases.

Cette anse de bronze très-bien conservée, ne peut avoir servi que dans quelque Temple, du moins les deux portions circulaires qui terminent son appui, sont ornées de têtes de fantaisie qui sont jeunes & belles; leurs cornes pourroient les faire regarder comme des têtes de Minotaures. Ces deux portions circulaires attachées à une traverse, contiennent deux Dogues assez mal rendus, & que sans leur collier, l'on prendroit pour des Tigres. Indépendamment de l'appui qu'ils tirent des deux portions circulaires dont je viens de parler, ils sont accroupis sur une traverse arrondie, qui servoit de tenue au vase auquel la totalité étoit attachée. Dans l'intervalle d'un de ces animaux à l'autre, on voit un fruit arrondi, dont il est difficile de donner le nom, & de déterminer l'objet, & qui pourroit être regardé comme un Melon. Les trois numéros en donneront à l'œil une idée suffisante.

Largeur d'une tête de Minotaure à l'autre, *quatre pouces moins deux lignes.*

Plus grande hauteur, *deux pouces quatre lignes.*

Plus grand diametre de la totalité, *trois pouces moins une ligne.*

N°. IV.

Cette ceinture de bronze ne se rencontre point aisément, & c'est la premiere que plusieurs Antiquaires & moi, nous eussions encore vue. Cependant elle servoit au Militaire, mais je crois qu'elle n'étoit apparente que sur le devant de la figure, & que le reste de la ceinture étoit de cuir, d'autant qu'il ne subsiste aucune apparence d'attache. Il ne faut point s'étonner de son poids, si l'on se rappelle combien chaque Soldat Romain étoit chargé.

Cette ceinture eſt compoſée de ſix anneaux unis, & attachés par ſept brins qui faiſoient le mouvement & la liaiſon de l'un à l'autre. Ces brins ſont recouverts par du laiton, dont un côté eſt arrondi & l'autre applati, & qui ſont travaillés autour des brins comme de l'oſier. Les anneaux ſont godronnés, & très-bien eſpacés.

Diametre extérieur des anneaux, *deux pouces moins deux lignes.*

Diſtances des anneaux de l'un à l'autre, *un pouce.*

Longueur totale *un pied deux pouces.*

N°. V.

Cette figure repréſente tout ſimplement un Sauteur de bronze, qui malgré l'action de ſa cuiſſe relevée, & un peu trop forcée, eſt cependant fort joli, ſur-tout en le conſidérant par le dos. On ſçait que les Romains étoient fort curieux de Danſeurs de cordes, & de tous ces Farceurs. Il eſt très-bien conſervé. La diſpoſition de la main droite annonce qu'il tenoit quelque choſe qui eſt détruit.

Hauteur *deux pouces quatre lignes.*

PLANCHE LXIV. N°. I.

Cette Agathe noire gravée en creux, eſt malheureuſement caſſée comme on le voit par le deſſein, & cette mutilation m'empêche de parler plus hardiment ſur ce qu'elle tient dans la main, qui me paroît une fronde. Le nombre prodigieux de Divinités conſacrées à Rome aux uſages même les plus vils, autoriſe tout ce que l'on voudroit ſuppoſer. Le corps Militaire des Frondeurs, leurs uſages répétés dans les batailles, autoriſent un culte qui n'eſt point mépriſable. D'ailleurs un homme qui aura excellé dans cet art, peut avoir donné une fronde à Minerve pour faire conſidérer davantage ſon état par cette ſuppoſition. Au reſte je ſuis d'autant moins attaché à cette conjecture, que je ne puis m'appuyer ſur

aucune comparaiſon, c'eſt-à-dire, que je n'ai jamais vu de fronde ſur aucune pierre gravée.

N°. II.

Ce petit monument eſt véritablement champêtre, & de toutes les façons poſſibles, c'eſt-à-dire, quant au ſujet, quant à l'exécution, & quant à l'uſage auquel il a été employé. Il repréſente le Dieu Pan aſſis ſur la pointe d'un Rocher, & jouant du chalumeau, tandis qu'il veille à la garde des troupeaux. Cette occupation eſt la ſeule que l'on accordât à cette Divinité ſubalterne, dont le genre de vie étoit ſuppoſé celui des Paſtres. Il faut convenir que la douceur de cette occupation eſt exprimée par la diſpoſition de la figure. Il eſt vrai que l'exécution n'y répond pas abſolument. L'ouvrage eſt de terre cuite, il eſt léger & aſſez négligé, auſſi n'a-t-il jamais été révéré ni conſidéré, que par les habitans de la Campagne.

N°. III.

Les milliers de lampes de terres cuites, & de toutes les matieres dont on voit les modeles entiers, ou les fragmens, prouvent aſſez la variété que les Romains ont cherché à mettre dans la forme de ce petit meuble. Ils ont employé tout ce qui pouvoit approcher de ce qui étoit à l'uſage d'une lampe. Je crois bien que je ſuis très-éloigné de connoître toutes les formes qui ont été deſtinées à cet uſage, mais je n'en ai point vû d'auſſi ſingulieres que celle que préſente ce numéro. Elle eſt en relief ſur la plaque ſupérieure d'une de ces teſſeres ovales, qui s'ouvroient par une petite charniere, & qui renfermoit pour les gens du commun des parfums ou des objets de ſuperſtition. Ce petit bronze n'a plus aujourd'hui qu'onze lignes, ſa pointe ayant été caſſée ; mais la lampe ne peut être mieux exécutée ni mieux conſervée. Elle étoit apparemment conſacrée au Pere de la nature ; quoique

ſon extrêmité ſoit caſſée, elle a encore *huit lignes* de hauteur, & huit de largeur.

N°. IV.

Ce morceau de verre bleu à ſix pans, préſente dans ſon centre une portion circulaire priſe dans ſon épaiſſeur, & dont le diametre eſt de *dix lignes*. Cet eſpace eſt rempli par un verre blanc, qui repréſente une de ces têtes d'enfans d'un aſſez grand relief, que les Romains ont beaucoup répétées dans leurs ornemens. On ne peut douter que ce morceau n'ait autrefois ſervi à l'ornement d'un plafond. Les Romains paroiſſent n'avoir rien négligé pour la richeſſe & la variété de cette décoration. La totalité du morceau tient encore à la matiere qui ſervoit à l'incruſter dans le plafond. Mais pourquoi ce morceau, tel qu'on le voit, a-t-il été trouvé, par un homme qui me l'a apporté, dans un tombeau des Catacombes de Rome ?

La hauteur & la largeur du verre bleu à part, ſont de *deux pouces deux lignes*.

N°. V.

On peut voir dans le IVe Vol. de ce Recueil, Pl. CIII. N° 1. une teſſere de bronze, dont la grandeur, la forme circulaire, l'anneau & la diſpoſition des lettres à la contre-épreuve ſont en général pareilles à celle de ce numéro. Je n'ai point acquis de nouvelles lumieres, & je ſuis dans la même ignorance depuis la publication de la premiere, mais la différence des noms & celle des deux attributs placés dans le dernier cercle, c'eſt-à-dire, celui du centre qui m'ont paru repréſenter deux couteaux dans la teſſere du IVe Volume, & que je regarde ici comme deux ornemens fantaſtiques, m'ont engagé, ainſi que la grandeur du diametre, à mettre le Lecteur en état de porter ſon jugement ſur un ornement, dont la répétition prouve au moins la vérité de l'uſage.

PLANCHE LXV. N°. I. & II.

Je ne pouvois me flatter, avec une ſorte de vraiſemblance, d'avoir occaſion de rapporter un monument de l'Iſle de Minorque. On ſçait que les Phéniciens ont les premiers peuplés les Iſles Baléares; elles appartinrent enſuite aux Carthaginois, Phéniciens d'origine. Les Romains s'en emparerent. L'Iſle qui ſe nomme aujourd'hui Minorque, étoit appellée autrefois *Gymnaſia Minor* ou *Balearis Minor;* elle avoit, ſelon Pline, trois Villes, *Jamno*, *Saniſera* & *Mago*, cette derniere eſt auſſi appellée *Portus Magonius*, parce qu'elle fut bâtie par le Carthaginois Magon, c'eſt aujourd'hui le Port Mahon. Les Grecs nommerent ces Iſles γυμναϐίαι *Gymnaſiæ*, ſoit parce que les habitans étoient nuds à cauſe de la chaleur, ſoit parce qu'ils s'exerçoient ſans ceſſe à tirer de l'arc, en quoi ils ſurpaſſoient en adreſſe tous les peuples du monde. Quant au nom de *Baleares* qui a prévalu chez les Romains, les uns lui donnent une étymologie Phénicienne; *Bochart* dans ſon *Chanaan* la dérive de deux mots, qui ſignifient habile à tirer de l'arc, d'autres font venir ce mot du verbe Grec ϐαλλειν *lancer*; d'autres enfin prétendent qu'Hercule allant combattre Geryon, laiſſa dans ces Iſles un de ſes compagnons nommé *Baléus*, qui fut le pere de ces peuples. Cette derniere opinion eſt, ſelon toute apparence, un conte imaginé par les Grecs.

Pline Liv. III. chap. 11.
Diod. Sic. Liv. V.
Tit. Liv. Epitom. Liv. 60.
Mela Liv. II. chap. 7.
Strab. Liv. III. pag. 254, & liv. 14 pag. 967. édit. Steph.
Liv. I. chap. 35.

Cette digreſſion m'a paru néceſſaire pour autoriſer le monument dont je vais parler, & pour perſuader qu'il ſeroit poſſible de trouver dans ces Iſles des inſcriptions & des antiquités Phéniciennes.

Cette magnifique tête de bronze eſt grande comme nature, & de plus belle conſervation. Les yeux ſont d'argent, elle eſt deſſinée de face & de profil ſous ces deux numéros, elle a été trouvée à Mahon dans une fouille faite en 1759, & M. le Marquis de Lanion qui commandoit alors pour la France dans cette Iſle, l'envoya à

Paris, & depuis ſa mort j'ai été aſſez heureux pour en faire l'acquiſition.

Ce que j'ai dit pluſieurs fois ſur les monumens rapportés comme portraits, & ſur l'impoſſibilité de juger les reſſemblances par les gravures que l'on voit ordinairement dans les Recueils d'antiquités, ne ſera point contredit par la dénomination de cette tête dont la reſſemblance ſera toujours fort éloignée de l'original; elle peut repréſenter *Tibere jeune*, pendant la vie d'Auguſte; les médailles de ce Prince à cet âge ſont rares, mais enfin il y en a eu de frappées en Eſpagne & ſur leſquelles il n'y a point de couronne de Laurier, comme en effet on n'en voit point ſur ce buſte. Ces raiſons m'ont engagé à lui donner le nom de Tibere, mais j'avoue qu'il y en a un autre dont j'ai été plus frappé. Les reſſemblances ſervent ſouvent à faire connoître le goût & le ſiecle des ouvrages, c'eſt le contraire en cette occaſion. La fonte de ce bronze eſt égale & légere, elle préſente des expreſſions de chair & de vérité qui ne ſont pas communes, & qui ne peuvent avoir été produites que par des Artiſtes du premier ordre, tels enfin que Rome en poſſédoit dans le nombre des Grecs ſçavans en tous les genres, qu'Auguſte avoit attirés dans cette Capitale. On ne s'attend point à trouver un pareil monument dans l'Iſle de Minorque. La découverte d'un ſi bel ouvrage, prouve aſſurément la magnificence des Romains, & ſuppoſe une grande abondance pour en avoir privé leur Capitale, ſans aucun autre objet que de parer un lieu qu'ils habitoient, tel que l'Iſle de Minorque qui leur paroiſſoit ce qu'elle étoit en effet, & qui n'étant, pour ainſi-dire, le chemin de perſonne, ne pouvoit flatter cette vanité nationale, ce puiſſant mobile de l'antiquité.

Ce buſte paroît avoir été fondu dans la forme que préſente le deſſein, il auroit pu cependant être joint à une ſtatue entiere de marbre ou de bronze, ces réunions ont été en uſage chez les Romains.

Hauteur *quatorze pouces cinq lignes.*

N°. III.

Indépendamment du lieu que ces monumens ont de commun, c'eſt-à-dire, la ville de Rome, où la tête dont je viens de parler, a été ſurement fondue, la proximité des temps qui les ont vus naître m'engage à les réunir ſur la même planche. En effet, en ſuppoſant que ce bronze ne nous eut point conſervé la tête de Tibere jeune, on ne peut douter qu'il n'ait été l'ouvrage des premiers Artiſtes Grecs qu'Auguſte ſçut attirer en Italie, & ce temps eſt le même que celui de la gravure de cette Cornaline, qui doit avoir été faite à Rome peu de temps après la mort de Céſar.

On en ſera convaincu par la Lettre de M. de Mairan, que je vais rapporter, & qui n'eſt qu'un extrait d'une plus étendue & plus ſçavante qu'il m'a adreſſée, & qui a paru dans le Journal des Sçavans en Décembre 1764. Cette diſſertation me diſpenſera d'entrer moi-même dans aucun détail ſur ce monument.

Lettre de M. de Mairan à M. le Comte de Caylus, ſur une Cornaline antique, ou gravée d'après l'antique.

MONSIEUR,

La belle pierre antique dont vous m'avez fait préſent, & dont vous me faites auſſi l'honneur de demander l'explication, n'eſt, à mon avis, autre choſe qu'une eſpece d'horoſcope ou de theme figuré pour Auguſte à l'occaſion de Céſar, & qui fut regardé comme l'ame, ou le ſiége de l'ame de ce grand homme, reçu parmi les Dieux; *creditum que eſt*, dit Suetone, *animam eſſe Cæſaris in cœlum recepti.* Apparition miraculeuſe, ſelon l'eſprit du temps, & d'autant plus favorable à Auguſte,

guſte, ſon fils adoptif & ſon héritier, qu'elle arriva pendant qu'il faiſoit célébrer *les Jeux en l'honneur de Vénus Miere*, inſtitués par Céſar. C'eſt pourquoi l'on pourroit prendre encore cette pierre pour l'emblême, ou le tableau ſymbolique de ces Jeux.

Je la décrirois ainſi ; c'eſt une Cornaline à peu près circulaire, d'environ ſept lignes de diametre dans un ſens, & de ſix lignes & demi dans l'autre. Une grande étoile à ſix rayons en occupe le centre. L'un de ces rayons, différent des cinq autres, plus large, & haché de divers traits, nous y indique viſiblement une comete, dont le noyau eſt auſſi très-bien marqué par le petit globe en bas-relief, qu'en donne l'empreinte au point de concours des ſix rayons. Les trois animaux qui l'entourent, le Bélier, le Taureau & le Lion, n'y expriment pas moins viſiblement ces trois ſignes du Zodiaque, figurés à l'antique, tels qu'on les retrouve dans pluſieurs monumens de cette eſpece, & notamment dans la grande Cornaline du Roi, où tout le Zodiaque eſt repréſenté autour de Jupiter aſſis ſur l'Olympe. Auſſi différent-ils, à bien des égards, & ſur-tout par leurs attitudes, de ceux que l'on peint aujourd'hui dans nos cartes Céleſtes, & ſur nos Globes. Du reſte ces trois animaux ſont diſpoſés ici de maniere, que ſi l'on menoit une ligne droite par le milieu de leurs corps, pris ſelon leur longueur, il en réſulteroit un triangle approchant de l'Equilatéral. Il eſt enfin à remarquer que le rayon haché ou chevelu de l'étoile, eſt dirigé vers la criniere & la poitrine du Lion.

Voilà le corps de l'emblême, en voici l'eſprit, c'eſt-à-dire, M., que voici mes conjectures ſur ce ſujet. Combien ſerois-je flatté ſi elles pouvoient s'accorder avec vos vûes, & répandre un nouveau jour ſur quelqu'une des ſçavantes recherches dont vous enrichiſſez les Lettres & les beaux Arts.

On ne ſçauroit douter que ce tableau Aſtronomique & Aſtrologique ne doive être rapporté à Auguſte, & à la Comete qui parut pendant ſes jeux de Vénus mere. Nous en avons pour garant une infinité de monumens contemporains, & en particulier la Médaille de cet Empereur, dont le revers eſt chargé d'une grande étoile tout-à-fait ſemblable à celle-ci, & diſtinguée par ce rayon chevelu haché de divers traits. Or cela poſé, je dis,

Premierement. Que l'Artiſte à qui nous devons cette pierre, ou l'Aſtrologue qui lui conduiſoit la main, a prétendu montrer par toute cette compoſition, par ces trois ſignes du Zodiaque, ainſi diſpoſés triangulairement autour de la Comete, & d'après leurs aſpects & leurs influences réciproques, que l'état du Ciel en ce moment, & dans les circonſtances données, promettoit l'Empire à Auguſte, & le plus parfait bonheur au peuple Romain.

Secondement. Que toute Aſtrologie à part, cette Comete nous fournit une date des Jeux d'Auguſte par celle de ſon apparition, & une date vraiſemblablement plus certaine que tout ce qu'on en pourroit tirer d'ailleurs : car je ne ſçache pas qu'aucun des Auteurs contemporains, ou qui en ont écrit peu de temps après, nous ait rien laiſſé de poſitif là-deſſus.

Vous verrez auſſi, M. à cette occaſion, que la Comete de Céſar, ſi célébre par tout ce que la ſuperſtition & l'ambition y attacherent de merveilleux, peut devenir, ou ſe trouve être déja même auſſi précieuſe à la ſaine Aſtronomie, qu'utile & favorable à la ſcience vaine de l'Aſtrologie.

Ce quatrieme Août 1764.

PLANCHE LXVI. N°. I. & II.

Ce monument trouvé à Rome, il y a pluſieurs an-

nées, eſt du plus beau porphyre, il n'eſt chargé d'aucune inſcription, ainſi on ne peut attribuer qu'à une magnificence générale, cette eſpece d'urne, dont la forme iſolée eſt très-ſage, & dont l'uſage ne pouvoit être deſtiné qu'à un Cénotaphe, ou peut-être à renfermer les cendres d'un perſonnage, ſans doute, conſidérable. Le terme d'urne dont je viens de me ſervir, eſt non-ſeulement convenable à ſon ancienne deſtination, mais les Italiens l'employent aujourd'hui, même en parlant des tombeaux deſtinés à renfermer les corps dans toute leur longueur. Je commencerai par faire obſerver la belle conſervation de ce monument, l'intelligence de ſes moulures, la ſolidité de ſon aſſiette établie ſur deux conſoles pleines & inébranlables, la liaiſon de ſon couvercle mobile, enfin la profondeur intérieure, dont le poli eſt égal à celui de la ſuperficie. Ces parties méritent des éloges, mais les ornemens dont les conſoles ſont travaillées demandent une autre ſorte de réflexion.

Les animaux fantaſtiques diſpoſés pour former une décoration ſolide, préſentent plutôt des têtes de Chat que de tout autre animal; cependant ils ont des cornes qui ſe lient aſſez heureuſement à la compoſition des moulures, leur unique pied a beaucoup de rapport à celui du Lion, & leurs épaules portent des aîles éployées comme le Sphinx des Grecs, & que les Romains ont ſouvent imité; la réunion de ces aîles groupe avec avantage, & couvre une partie du plein des conſoles; un vaſe qui porte des fleurs & des fruits traité de bas-relief, décore l'intervalle de ces aîles. Le travail de ces conſoles n'eſt point beau. Il eſt vrai que la dureté du porphyre s'oppoſe aux fineſſes de l'outil, du moins elle rend l'exécution plus difficile, & conſtamment plus lente, mais les ornemens préſentent une réminiſcence Egyptienne, & donnent une eſpece de date à ce monument. On pourroit croire que la commu-

nication de Rome avec l'Egyte n'étant pas encore établie ſous les premiers Empereurs avec une ſi grande intimité qu'elle le fut aux environs du regne d'Adrien ; on pourroit croire, dis-je, que ce monument fut exécuté dans ce même temps. On ſçait d'ailleurs les progrès que le culte & le goût Egyptien firent alors à Rome.

Un monument qui ne nous apprend rien eſt médiocrement important, il ne ſatisfait qu'une petite partie d'une curioſité qui ne peut s'étendre qu'à la beauté, & aux détails de ſa forme & de ſon travail.

Hauteur totale *trois pieds deux pouces.*

Plus grande largeur *trois pieds quatre pouces.*

Epaiſſeur de l'Urne *un pied ſept pouces.*

Hauteur du couvercle *ſept pouces.*

Le creux pris dans le deſſous, & un peu dans le deſſus *huit pouces.*

Hauteur de la conſole *deux pieds.*

Hauteur de la conſole juſqu'au fond de l'urne *un pied ſept pouces.*

Largeur de la conſole qui eſt d'un ſeul morceau *un pied ſix pouces.*

M. Bouret avoit fait l'acquiſition de ce beau monument ; on le gardoit depuis long-temps à Rome dans la maiſon Veroſpi, & ſelon les apparences il ſera long-temps l'ornement de Paris. *

---

* M. le Comte de Caylus, qui avoit acheté ce monument, l'a deſtiné à être placé dans le lieu de ſa Sépulture à S. Germain l'Auxerrois, & à lui ſervir de tombeau. En attendant qu'il pût être employé à cet uſage, il l'avoit fait dreſſer dans ſon Jardin, où il le conſidéroit ſouvent d'un œil tranquille, & ſe faiſoit un plaiſir de le montrer à ſes amis.

Franc. Bartoli del.

Franc. Bartoli del.

Franc Bartoli del

PAVIMENTO DEL TEMPIO DI BACCO FORI DI PORTA VIMINALE NELLA VIA NVMENTANA A MANO MANCA A S^A COSTANZA CONSAGRATO DA ALESANDRO IV della Nobil Famiglia de Conti L'ANNO 1225.

I

III

II

IV

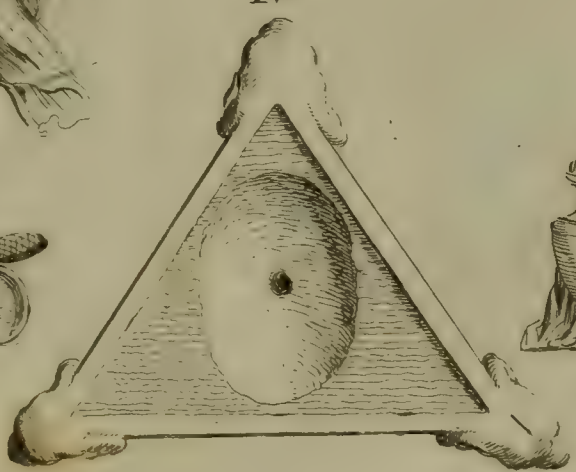

III

II

I

V

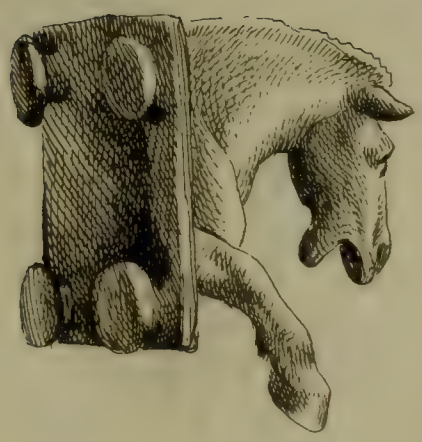

IV

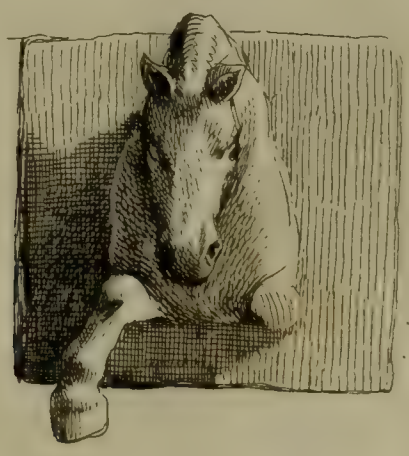

II

I

III

IV

V

I

II

IV

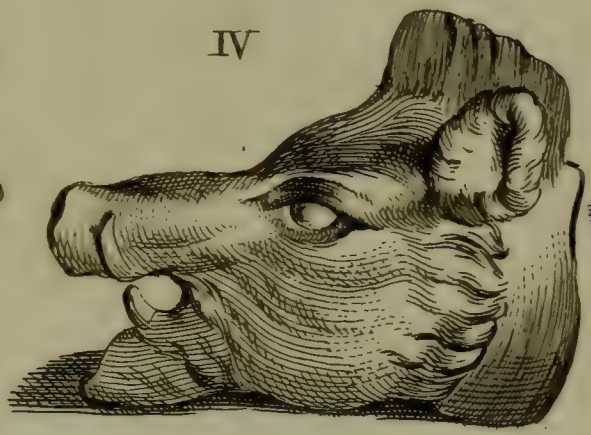

V

III

V

II

I

VI

III

IV

IV

VI

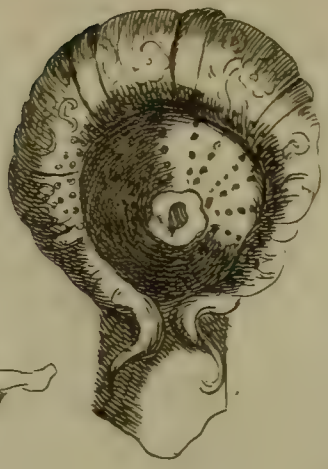

III

V

II

I

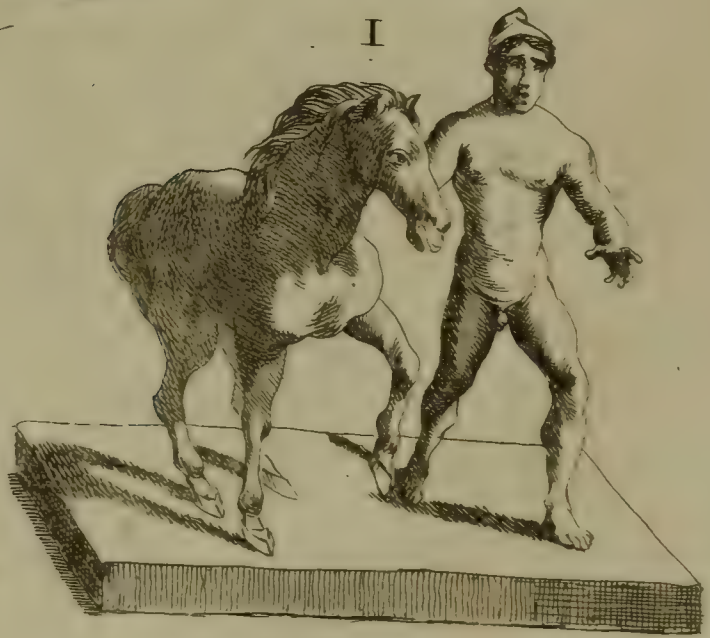

I

II

III

V

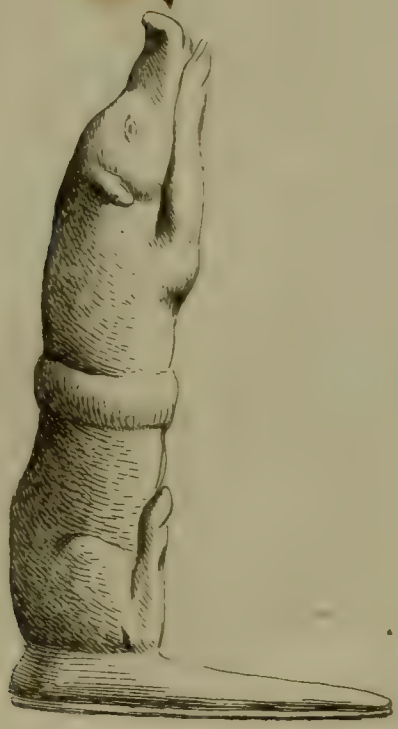

IV

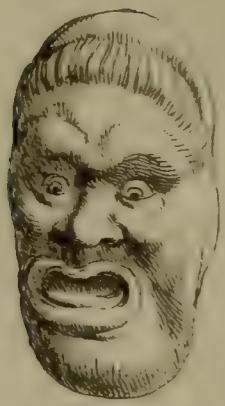

VI

VII

IV

V

I

III

II

VI

IV

V

III

II

I

I

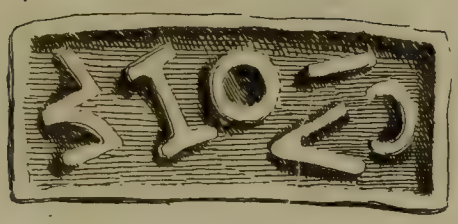

II

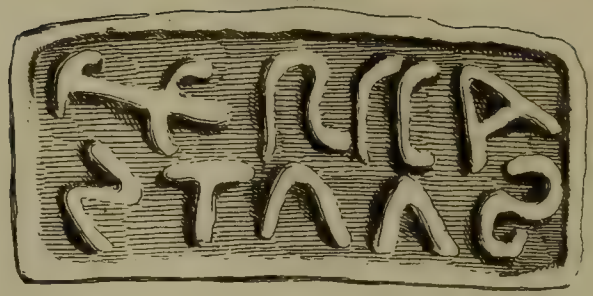

V

IV

III

I

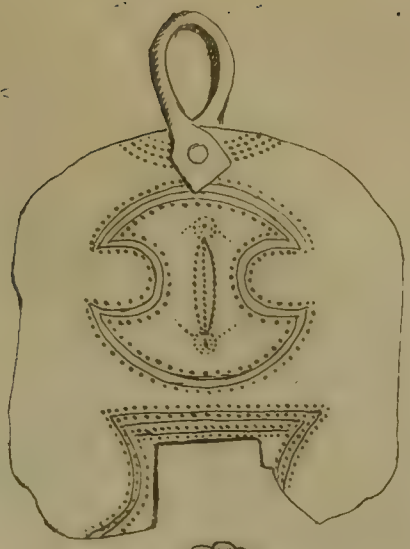

II

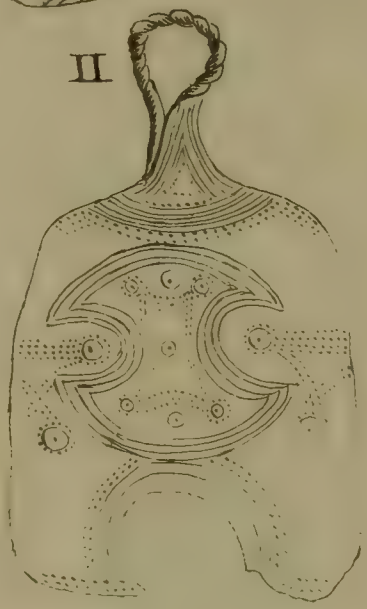

III

IV

V

VI

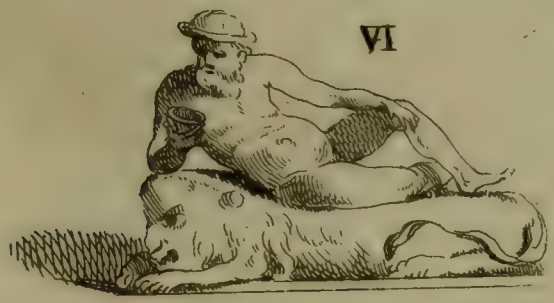

VII

V

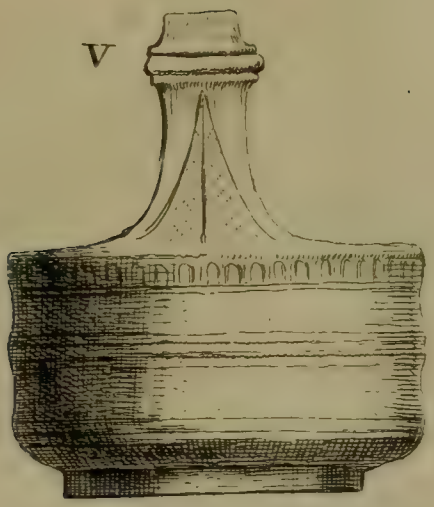

VI

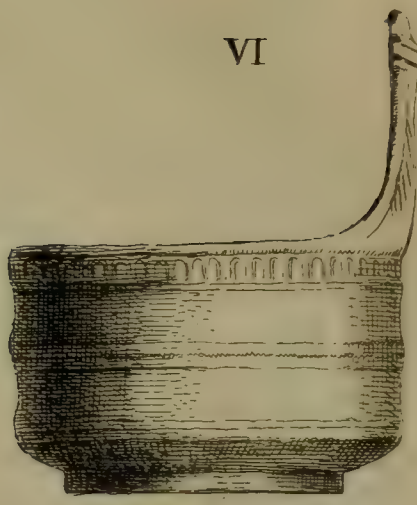

IV

III

II

I

V

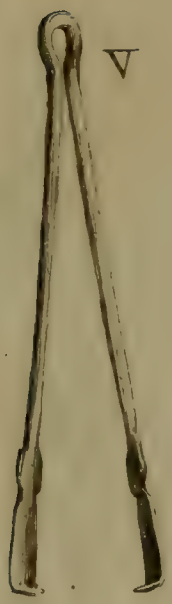

IV

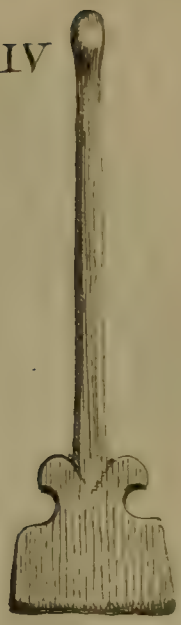

I

III

II

I

II

IV

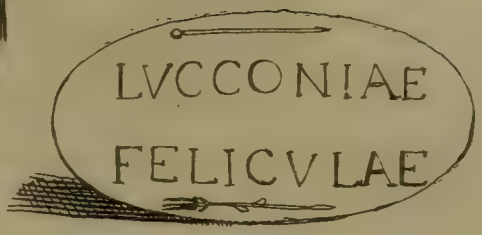

V

VII

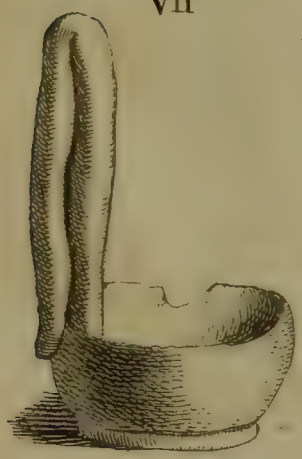

III

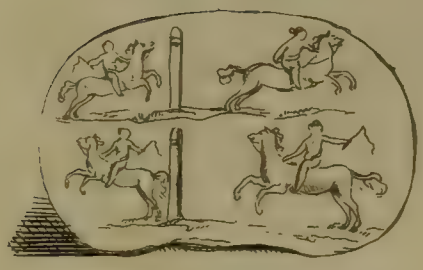

VI

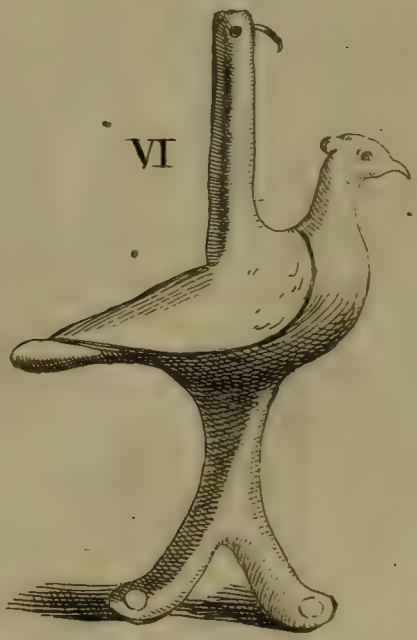

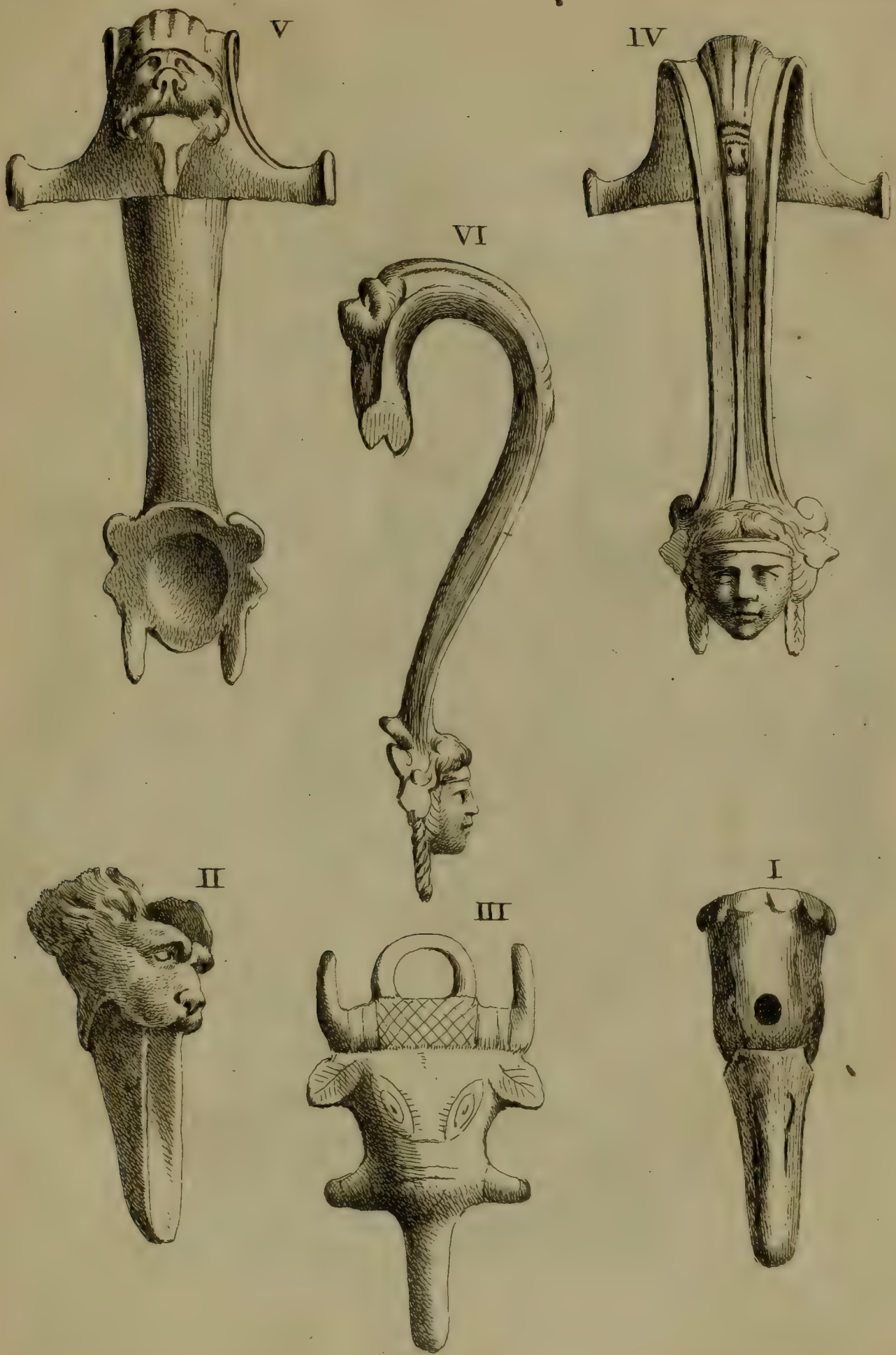
V
IV
VI
II
III
I

II

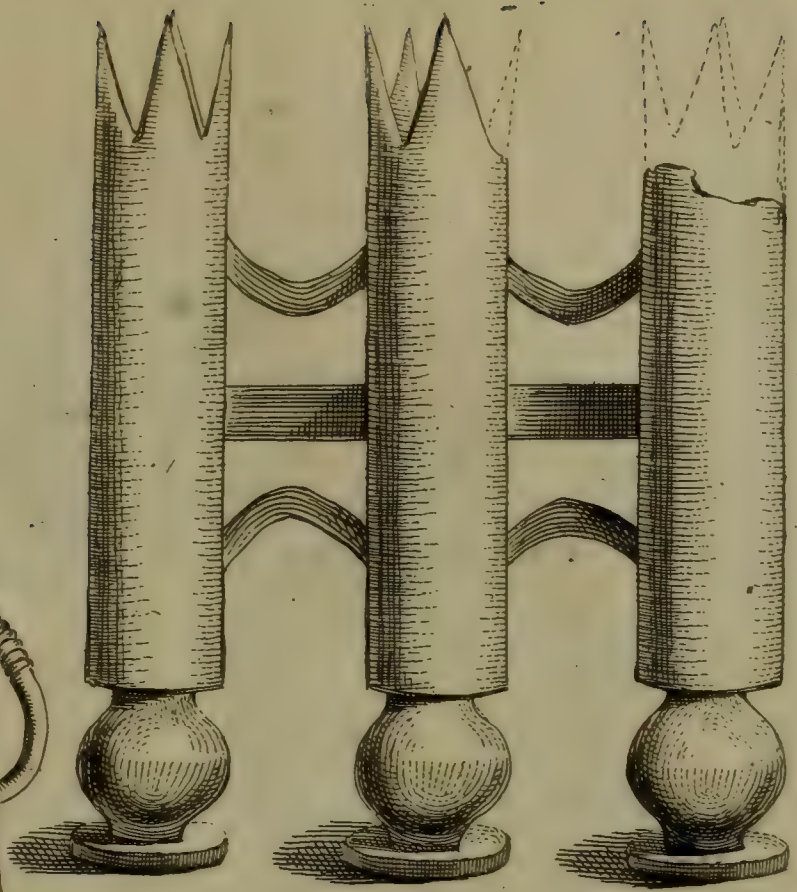

III

IV

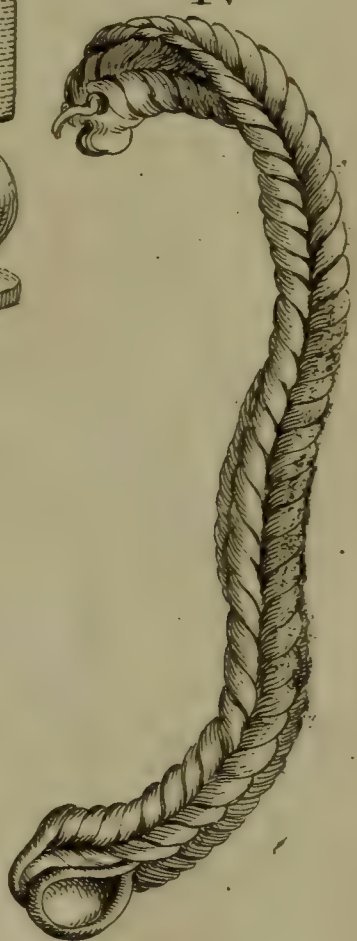

I

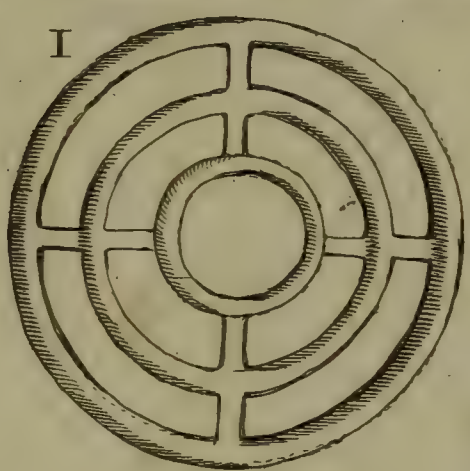

V

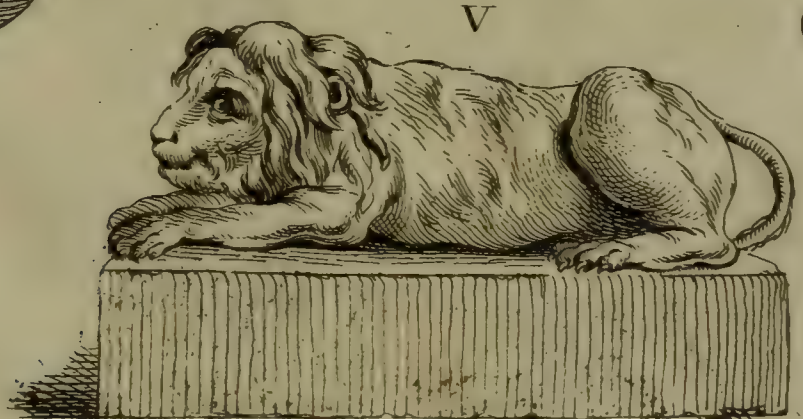

I

II

VI

V

III

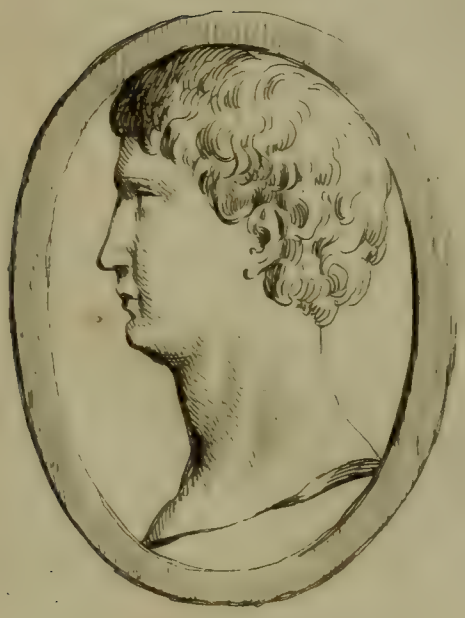

IV

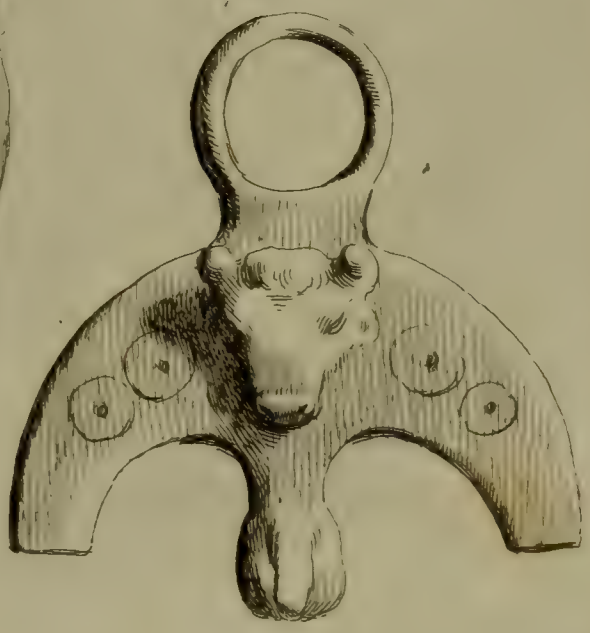

I

II

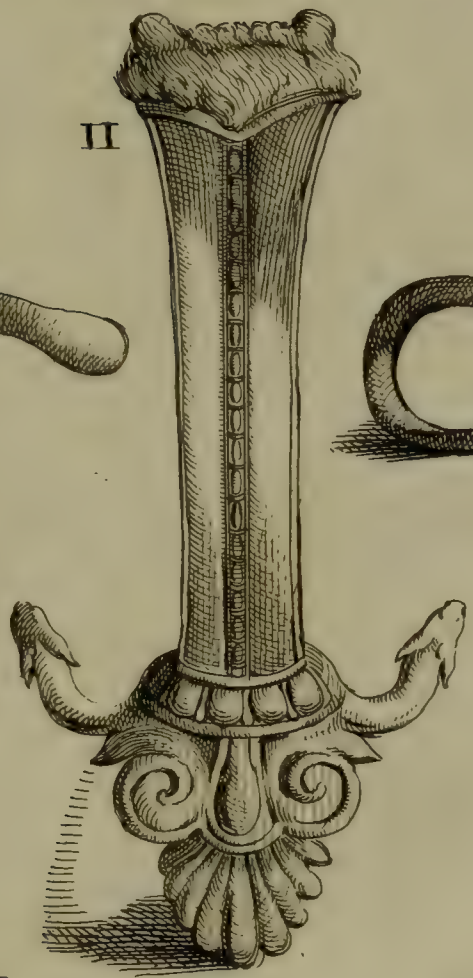

IV

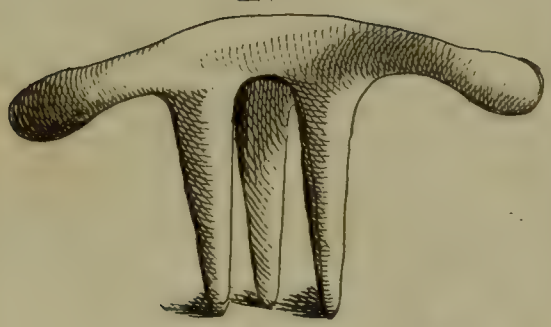

V

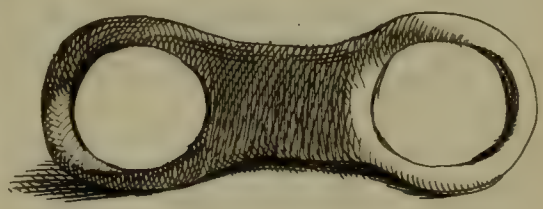

III

I

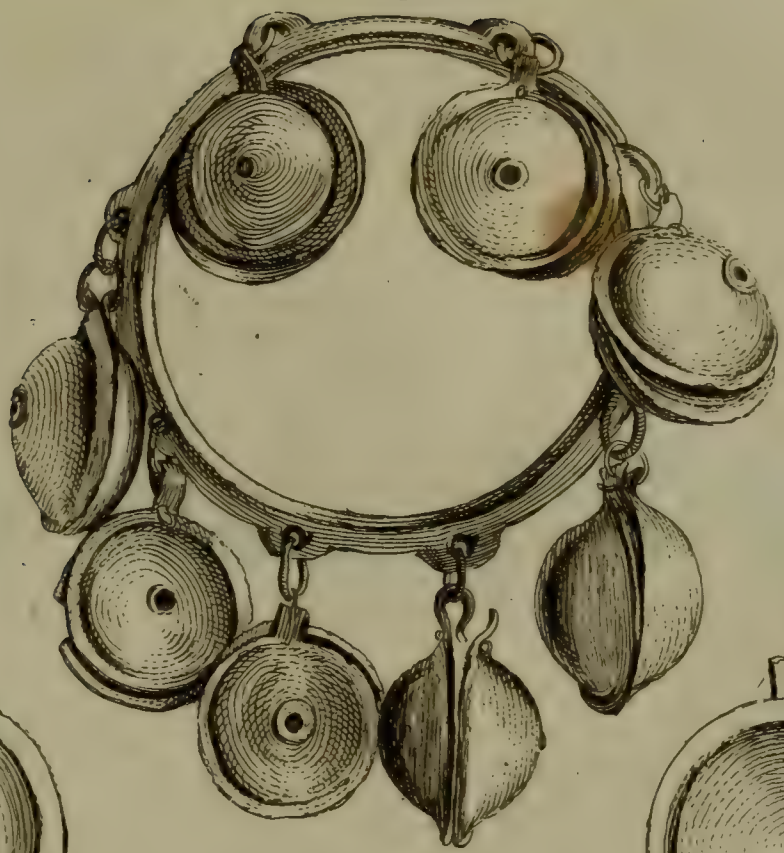

II

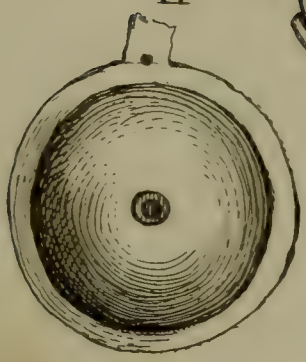

II

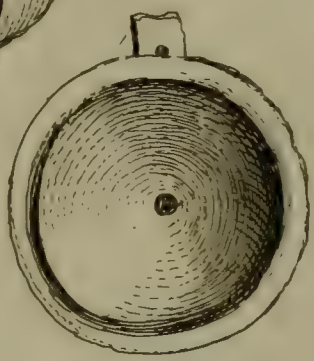

III

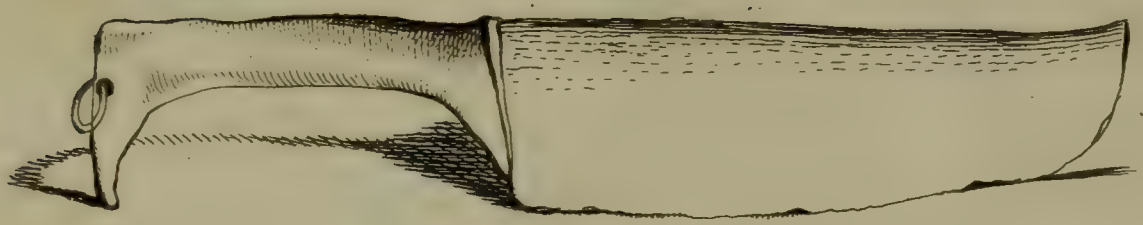

IV

V

V

IV

I

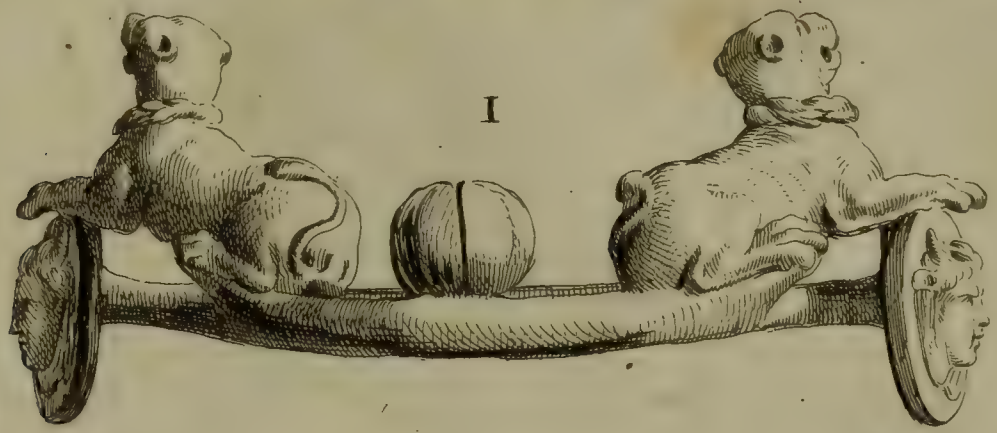

V

V

II

III

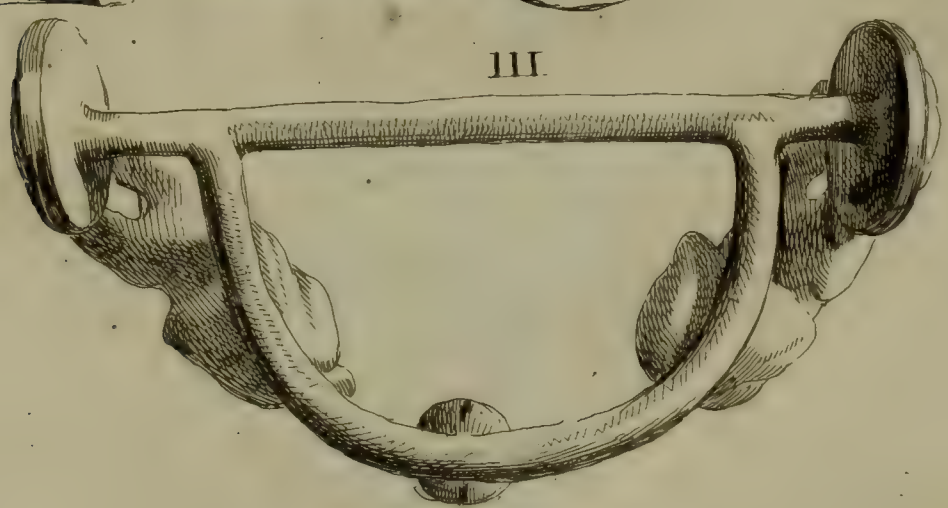

V

III

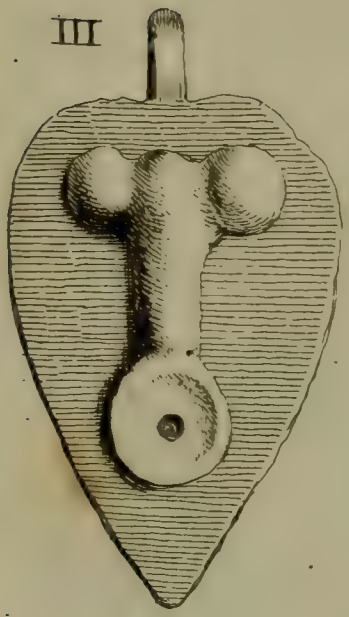

II

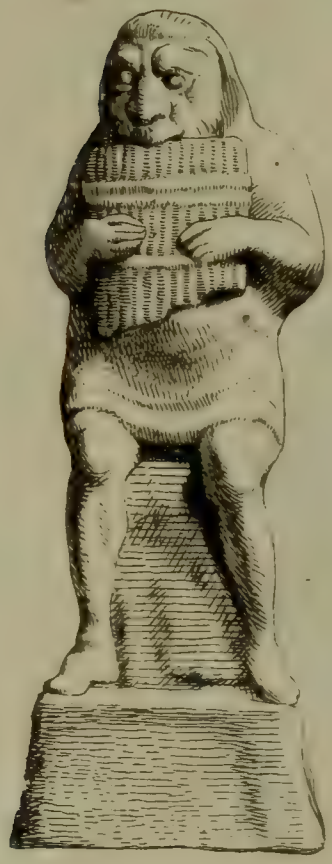

I

IV

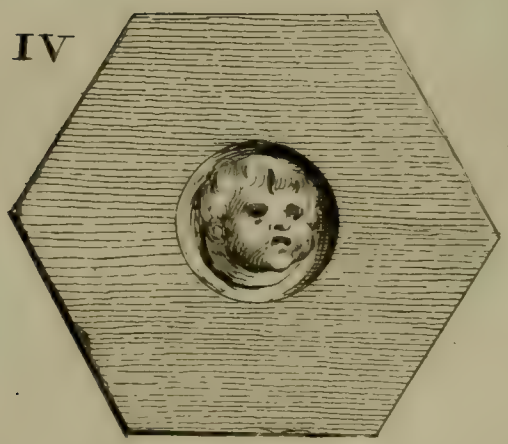

III

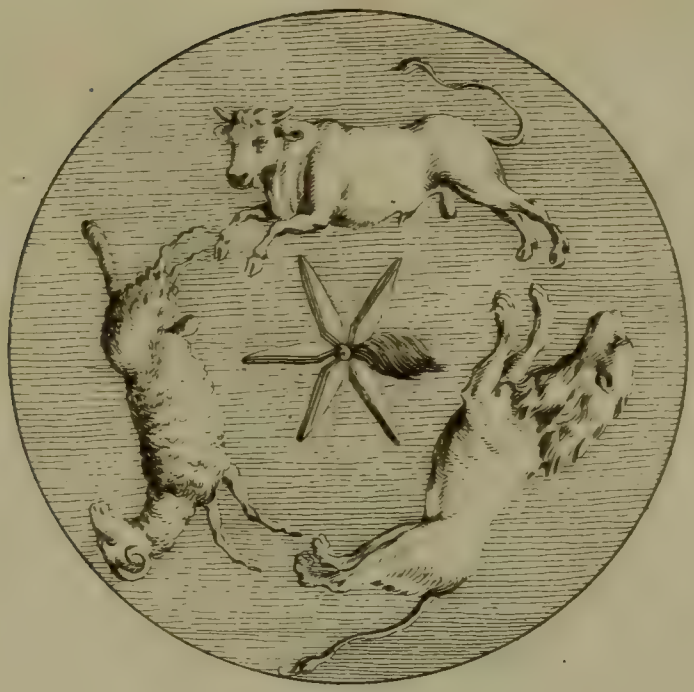

II

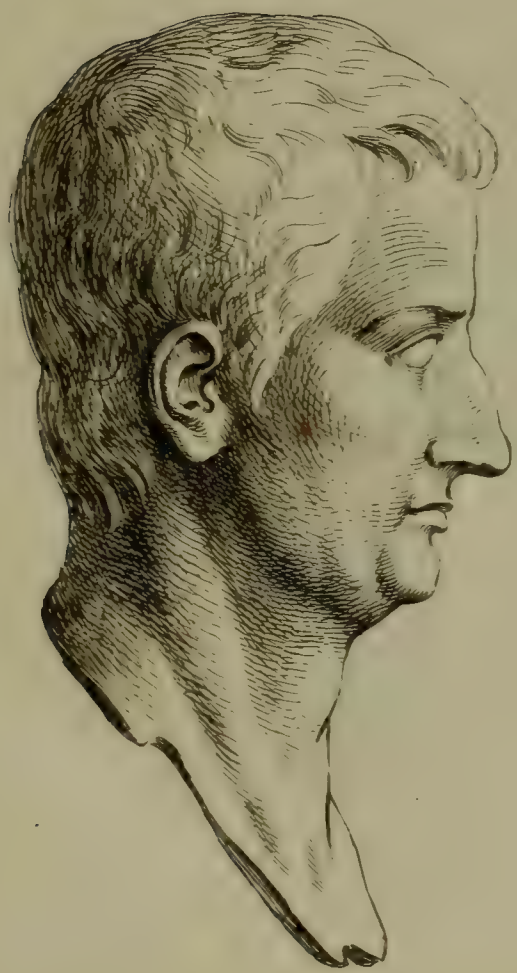

I

II

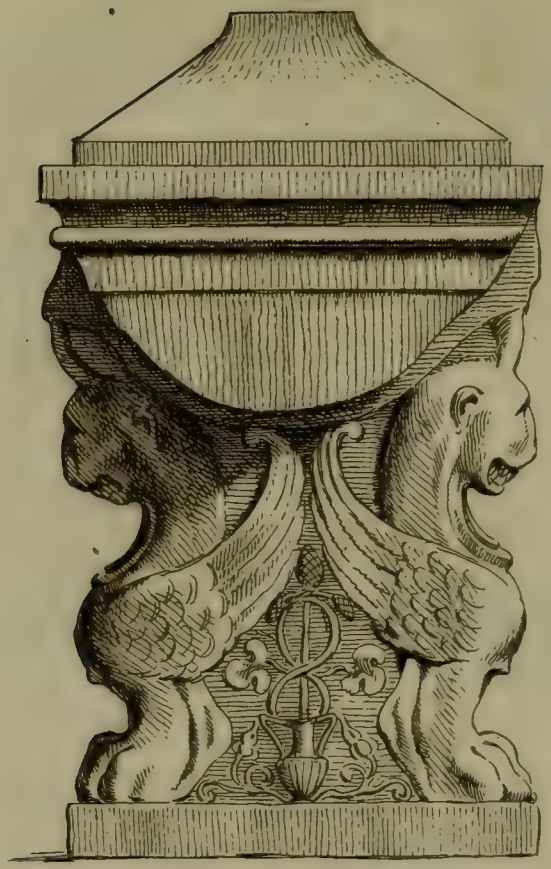

I

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

CINQUIEME PARTIE.

DES GAULOIS.

AVANT-PROPOS.

JE crois pouvoir me flatter d'avoir plus qu'aucun autre détaillé la partie des Gaules, quant à l'antiquité. J'ai rendu ce petit ſervice à mon pays, mais en même-temps j'ai donné des preuves en faveur des Romains d'une grandeur, peut-être ſupérieure à celle qu'ils ont annoncée dans leur Capitale; le ſéjour des Rois ſoumis, l'examen des Etrangers, l'amour-propre national, tout engageoit à la décoration & à l'embéliſſement de Rome. Je ne parlerai point des beautés de nos Provinces Méridionales voiſines de l'Italie, un Ciel à peu près ſemblable, une

plus longue habitation, tout les excepte, mais quarante lieues d'Aquéducs élevées pour la ſeule Ville de Lyon, douze mille toiſes de bâtiſſe pour apporter les eaux dans Mets. Des Amphithéâtres à Gand, à Paris, à Neris, à Doué, &c. Quelles preuves de la grandeur d'un peuple dans un pays conquis, & ſi diſtant de la Capitale? Si je quitte ces magnificences, & que je conſidere la ſituation, les travaux des Camps, ſi j'obſerve les Ports de Mer, & principalemens les chemins, je trouve une infinité d'éclairciſſemens pour l'intelligence des Auteurs ſous le régne des Empereurs dans le bas Empire, & dans le temps de l'établiſſement de notre Monarchie. Je puis avouer ſans aucune vanité le plus grand nombre de ces avantages, puiſqu'enfin je les dois à l'établiſſement, & au bon ordre établi dans les Ponts & Chauſſées, l'école formée par les ſoins & ſous les ordres de M. Trudaine, le choix qu'il fait des ſujets produiſent des biens difficiles à comprendre, il ſuffit d'imaginer que ce corps d'Ingénieurs répand dans toutes les parties du Royaume une cinquantaine d'hommes, qui joignent à l'objet de leurs talens celui de la connoiſſance des Lettres & des Auteurs, on ne conçoit pas les lumieres que de pareils hommes répandent dans un pays; d'un côté ils concourrent à la communication facile des Provinces par les montagnes coupées, les vallées remplies, les chemins ſolides, & la conſtruction des Ponts; de l'autre côté ils travaillent à donner le goût des connoiſſances, ils facilitent l'ouverture de l'eſprit, ils communiquent l'un & l'autre ſans y penſer, & ſans que ce ſoit leur miſſion. Il eſt ſi rare de trouver des éloges véritables à faire, que je quitte celui-ci avec regret. Je dois ajouter à ce que j'ai dit ſur la magnificence des Romains en tous les genres que leurs chemins hors de l'Italie, prodigieux par l'étendue immenſe des pays qu'ils traverſoient, étoient fort étroits, ils ne peuvent même être comparés à cet égard à ceux que l'on conſtruit à préſent dans la France, je croirois

même que toutes, ou du moins le plus grand nombre des voyes Romaines qui traverſoient les Provinces ne ſervoient qu'aux troupes, & n'étoient deſtinées qu'à leur uſage, il eſt vrai que leurs charois étoient beaucoup moins fréquens, quoi qu'il en ſoit, nos chemins ſont plus larges que les Via Appia & Flaminia qui traverſent Rome & l'Italie, qui ſont les plus beaux que les Romains ayent exécutés, nos chemins, dis-je, réuniſſent tous ces avantages, & ſervent au Fermier comme au Prince.

PLANCHE LXVII.

Je crois que tous ceux qui aiment l'antiquité ſentiront comme moi le plaiſir qu'on a d'apprendre qu'il ſe fait de temps en temps des découvertes. Celle que je vais annoncer eſt d'autant plus flatteuſe, que c'eſt en France même qu'elle a été faite, & qu'elle eſt fort conſidérable.

Tout ce qu'on m'a écrit à ce ſujet avec le plus de détail n'eſt pas comparable à la deſcription de M. le Chevalier de Savaſſe, Commandeur de l'Aumuſſe près de Mâcon; & quoique cette deſcription ſoit fort étendue, & paſſe les bornes d'une de mes explications ordinaires, je ne puis me refuſer au plaiſir de la rapporter en entier, perſuadé que mes Lecteurs la verront avec autant de ſatisfaction que j'en ai éprouvé moi-même en la liſant. Elle a été écrite à M. de Montrichard, ſon ami & le mien, qui a eu la bonté de me la communiquer en original. Elle eſt conçue en ces termes, à quelques retranchemens près que j'ai cru devoir me permettre.

» Je vais ſatisfaire, M., votre curioſité ſur le tréſor » trouvé à Mâcon le premier Mars 1764, près du gla- » cis du chemin couvert vis-à-vis le milieu du rempart » où eſt la promenade de la Ville. Ce tréſor fut décou- » vert à huit ou neuf pieds de profondeur, par un Vi-

» gneron chargé de combler les cours intérieures de l'Hô-
» pital qu'on conſtruit avec beaucoup de magnificence
» ſur les plans de M. Soufflot. Il conſiſtoit en ſtatues
» d'argent de la plus grande élégance, en plats ou pa-
» teres, & en médailles d'or & d'argent. On n'en trouve
» plus après le régne de Galien, ce qui prouve que ce
» dépôt a été enfoui pendant la révolution des trente
» Tyrans, qui obligea chaque particulier à ſe précau-
» tionner ſur les événemens. On pourroit croire qu'il
» appartenoit à des femmes, parce qu'il contenoit une
» grande épingle d'or avec une tête plate formant une roſe.
» Il contenoit auſſi un collier compoſé de perles baro-
» ques, placées alternativement avec des primes d'Emé-
» raudes de la longueur de quatre lignes ſur une & de-
» mie d'épaiſſeur, taillées à pan aſſez groſſierement, le
» tout enfilé dans un fil d'or formé en chaîne, dont
» chaque chaînon occupe l'intervalle des pierres, les
» deux extrêmités ſont terminées par une agraffe en or.
» Cet ouvrage d'ailleurs eſt d'un très-mauvais goût, &
» les perles des plus ternes, ne ſont au plus que de la
» groſſeur d'un pois, & ne ſont que des tubercules déta-
» chées de la Nacre.

» Les médailles de ce tréſor étoient peut-être au nom-
» bre de trente mille. Je n'en ai eu que quatre en or,
» & quoiqu'il m'en ſoit paſſé plus de 6000 de potin ſous
» les yeux moyennant environ 1800 liv. il n'en eſt reſté
» que 600. dans ma ſuite; le reſte a été diſperſé & ré-
» pandu dans différentes villes du Royaume, ou fondu
» par les Orphévres. Il y en avoit peu de Conſulaires,
» aucune de Colonie ou des Rois de Grece, preſque tou-
» tes étant Impériales. Mais ſi on avoit eu choix ſur le
» tout, l'on auroit pu former une collection plus com-
» plete qu'aucun Cabinet de particulier, parce que les
» rares s'y trouvoient en proportion avec les commu-
» nes, comme d'une à mille, plus ou moins. M. Aulas,
» Avocat à Mâcon, Procureur du Roi, Syndic de la Ville
» en

» en a environ quatre à cinq cents des premiers Empe-
» reurs, elles ſont d'argent fin. Il en a auſſi ſept en or,
» il a également ſept ſtatues en argent de la plus grande
» beauté, elles ont environ cinq pouces de hauteur, à
» l'exception d'un Mercure qui en a au moins ſept, &
» dont le manteau a été doré, de même que celui d'un
» Jupiter *brontée*, dont le travail eſt admirable, ainſi
» que celui d'une Cybele. Quant aux autres elles ont été
» dépouillées par les Orphévres qui les ont nétoyées, ou
» par le Vigneron poſſeſſeur de la découverte, & qui
» s'en eſt groſſierement acquité. Je ne puis vous dire ce
» qu'elles repréſentent, n'ayant fait que les entrevoir.
» Le même M. Aulas a fait auſſi l'acquiſition de deux
» patéres, dont le diametre eſt d'environ huit pouces
» avec un rebord arrondi de plus d'un pouce de hauteur.
» Elles ſont très-minces, & il y a des trous conſidéra-
» bles formés par la vétuſté, ou pour avoir été déta-
» chées ſans ménagement, car tout le tréſor ne formoit
» qu'une maſſe étroitement liée par la terre & le verd
» de gris, en ſorte que le Vigneron ſe ſervoit de toutes
» ſortes d'outils pour ſéparer les pieces, ce qui rompoit
» ſouvent les médailles, ſur-tout celles de bas alloi.

» Mais ce que je regrette le plus de tout ce qui a été
» fondu, & dont je ſuis inſtruit par le témoignage d'un
» Orphévre, eſt un Serpent qui ſe mordoit la queue,
» dont le diametre étoit d'environ dix-huit pouces, &
» qui fut mis en pieces pour entrer dans le creuſet avec
» une coupe taillée à pan d'environ un pied de diame-
» tre, & qui avoit un rebord plat de près de dix-huit
» lignes ornée d'une moulure cizelée tout au pourtour.
» Il paroiſſoit qu'il y avoit eu des pieces ſoudées dans
» le fond de ce baſſin, diſpoſées en rond & ſoudées, le
» Vigneron les a probablement détachées. Je crois qu'el-
» les repréſentoient pluſieurs petites Divinités à demi-cou-
» chées, & dont j'ai vû quelques-unes dans la ſuite, elles
» ont environ un pouce de longueur, & je crois qu'elles

» repréſentoient la nôce de Thétis & de Pelée, car j'ai
» vû dans le nombre un Paris tenant la pomme. J'ai
» quatre de ces petites figures, & M. de la Vernet en a
» une autre. Elles ſont aſſez groſſierement traitées, ou le
» temps les a fort altérées, quoiqu'elles fuſſent d'argent
» fin ; j'ignore le ſort des autres. Outre les ſtatues que
» poſſéde M. Aulas, il a cinq piedeſtaux également tra-
» vaillés & mêlés de dorures, ils ont environ deux pou-
» ces de hauteur ſur autant de largeur, ils ſont taillés
» à pan avec des moulures, des filets & des côtes de Me-
» lons ſur le bord ſupérieur. Il a auſſi un petit Autel
» quarré d'environ un pouce de hauteur, ſur lequel la
» flamme eſt repréſentée, & le travail eſt admirable. Ce
» même Autel paroît gravé dans le milieu d'une des deux
» patéres dont j'ai parlé, & cette gravure repréſente un
» Prêtre dont le bras eſt élevé ſur l'Autel allumé, & qui
» tient une patére. Je n'ai pu avoir qu'une Chevre, que
» je crois celle d'Amalthée, elle a une longue corne pla-
» cée dans le milieu des deux oreilles, dont l'une eſt fort
» courte, ayant probablement été caſſée. (*a*) Cette Che-
» vre des mieux traitées, a un pouce de hauteur ſur autant
» de longueur. J'ai auſſi un petit Cocq de huit lignes de
» proportion en tout ſens. Je poſſéde auſſi une médaille
» ronde, ou plutôt une plaque, car elle eſt repouſſée
» par derriere, ſon diametre eſt de deux pouces & de-
» mi ; elle paroît avoir été appliquée ſur quelque corps
» ſolide, par la raiſon de quatre trous placés ſur les
» bords de la moulure, & ornée de feuilles d'Acanthe,
» & traitée en boſſe comme la figure de la Juſtice que
» repréſente la plaque, & la totalité ne peſe qu'un écu.
» J'ai de plus un piedeſtal rond, avec une gorge dans le

(*a*) Il paroît par ce récit que cette Chevre n'a qu'une corne, & reſſemble en cette partie au Taureau que M. l'Archevêque de Beſançon a publié, & à un autre plus petit que l'on connoît encore dans la Franche-Comté.

» milieu ſans aucun ornement, il a plus d'un pouce de
» largeur ſur huit lignes de hauteur. On voit encore l'em-
» preinte de la ſoudure des deux pieds d'une ſtatue dont
» il faiſoit autrefois l'ornement. Enfin j'ai fait l'acquiſi-
» tion d'un Mercure de bronze dont le bras droit eſt
» caſſé, ainſi que la main gauche, mais dont le deſſein
» eſt bon, & la hauteur d'environ quatre pouces. C'eſt
» le ſeul bronze qu'on ait vu dans ce tréſor. Il eſt pro-
» bable qu'il n'en faiſoit point autrefois partie, mais qu'il
» étoit placé dans les environs avec quelques médailles
» qu'on a trouvées précédemment, elles étoient accom-
» pagnées d'une ſtatue de bronze de plus d'un pied de
» hauteur, repréſentant une femme voilée tenant un en-
» fant entre ſes bras. Le Vigneron ne doutant point que
» ce ne fut une Vierge & l'Enfant Jeſus, la porta au Curé
» de Placey pour qu'il lui donnât une place dans l'Egliſe;
» mais le Curé la reconnoiſſant pour une idole, lui dit
» qu'elle étoit digne de l'Enfer, & qu'il falloit la vendre
» à un Orphévre. J'ignore quel a été ſon ſort. Le Vigne-
» ron qui a fait la découverte de Macon, dont je vous
» entretiens, en avoit ſi peu d'opinion, qu'il vouloit
» donner le tout à un Ferblantier pour un Louis; &
» comme il ignoroit le moyen de détacher les pieces
» ſans les rompre, il vendoit les morceaux à raiſon d'un
» liard pour toutes les figures apparentes, & ſucceſſive-
» ment il en doubla le prix. J'en fus informé dès le mê-
» me jour, mais les ſuppoſant de la mitraille, je négli-
» geai de les voir. Enfin m'étant rendu pluſieurs jours
» après à Mâcon, la femme du Vigneron m'en vendit
» plein un pannier à trois ſols la piece, je les nettoyai,
» & connu leur valeur. J'en ramaſſai pluſieurs qui s'é-
» toient répandues dans la Ville, & on les vendit trente
» ſols la piece, quoique mal nettoyées & altérées à coups
» de lime & de marteau. Il ſe peut qu'il y ait encore
» des figures qui ne ſoient pas fondues, mais il ne
» m'a pas été poſſible de découvrir entre les mains

» de qui elles ſont tombées. La crainte d'être recherché
» qu'a eu le Vigneron, & ceux qui ont eu part à cette
» découverte, eſt cauſe qu'on en a encore fondu. Et cette
» crainte a engagé le Vigneron & ſa femme à dire de-
» puis ſix mois qu'ils ne poſſédent rien, quoiqu'ils ven-
» dent journalierement aux perſonnes dont la protection
» peut leur être utile, malgré l'offre que j'avois faite de
» payer le double du poids de ce que l'on m'apporteroit.
» Je crois que le bénéfice qu'ils ont pu faire a pu ſe mon-
» ter au plus à cent Louis, quoique le tout pût valoir
» au moins dix mille écus au ſeul poids de matiere; &
» je puis aſſurer que ce que l'on a perdu par le défaut des
» Ordonnances a été mille fois plus conſidérable. La né-
» gligence du Gouvernement ſur ce point, fait perdre
» beaucoup plus de choſes que l'on ne peut s'imaginer.
» Je pourrois en citer une infinité de preuves. Il y a quel-
» que temps que le P. Nicolas Capucin de la maiſon de
» Grenoble, me dit qu'en faiſant la Miſſion en Dauphi-
» né, une Servante ſe confeſſa à lui d'avoir trouvé une
» grande quantité de médailles d'or ſous la pierre d'un
» foyer d'un vieux Château occupé par un Fermier; qu'en
» nétoyant les cendres il en ſortit quelques-unes de ces
» pieces; ce qui l'engagea à chercher ſous ladite pierre
» qui étoit entierement calcinée, & où elle en trouva
» une grande quantité. Le Capucin lui ayant répondu
» qu'elle ne pouvoit les appliquer à ſon profit, ni les
» vendre ſans s'expoſer à les perdre toutes, il falloit
» qu'elle les lui apportât pour en diſpoſer d'une maniere
» convenable à l'intérêt de ſa conſcience, & que cette
» fille les lui ayant remiſes, il les porta auſſi-tôt à un
» Orphévre de Grenoble de ſes amis qui les fondit en
» ſa préſence, & que du produit il en donna une partie
» à la fille pour ſon établiſſement, & d'un autre côté il
» en fit faire un magnifique retable, & d'autres décora-
» tions pour l'Egliſe où il faiſoit la miſſion, & que du

» reſte il en acheta une belle Bibliothéque néceſſaire à » un Confeſſeur & à un Miſſionnaire.

» Au reſte le lieu précis de la découverte faite à Mâcon » eſt à trois cens pas au Nord-Oueſt, où étoit l'ancienne » Cité de Mâcon, & à ſoixante & dix pas au Nord des » nouveaux murs, dans un lieu, qui de temps immémo- » rial a été un chemin public. »

On voit par l'exacte deſcription de M. le Chevalier de Savaſſe, qu'on ne peut déterminer préciſément en quoi conſiſtoit ce tréſor en calculant ſur ce que l'on a pû ſçavoir des médailles qui ont été vendues, ſoit à Mâcon, ſoit aux Etrangers. On n'a connoiſſance que d'environ quatre à cinq mille de celles que l'on appelle ſaucées, de trois cens d'argent, & d'une douzaine d'or.

Les Magiſtrats des Villes, & les Citoyens intéreſſés à l'honneur & à l'illuſtration de leur patrie, devroient veiller aux découvertes qui ſe font journellement, & empêcher que des monumens toujours précieux, & intéreſſans à certains égards, ne fuſſent, pour ainſi dire, diſſipés & perdus.

Ce dépôt doit avoir été confié à la terre l'an 260 de J. C. puiſque les dernieres médailles qu'on y a trouvées, ont été frappées avec la tête de l'Empereur Galien. Il eſt probable (*a*) que le lieu qui renfermoit ces antiquités étoit un édifice conſidérable, & même magnifique du temps des Romains, ſi l'on en juge par les reſtes des fondemens, & par les fragmens de marbre, reconnu pour être du marbre de Gênes. Il y a même quelque apparence que cet édifice a péri par un incendie, car on a vu des reſtes de charbon & de cendres autour des antiquités, au pied du mur où elles étoient tombées, & où le terrein n'avoit point été fouillé par les Modernes.

(*a*) M. Aulas dans un Mémoire ſur cette découverte.

On ſçait que Mâcon eſt une des anciennes Villes de France, elle ſubſiſtoit avant la conquête des Gaules par Jules Céſar. Ce Genéral y établit deux de ſes Lieutenants pour l'approviſionnement des bleds pendant les quartiers d'hyver de l'an 52 avant J. C. *Cabilloni & Matiſcone in Aduis ad Ærarim rei frumentariæ cauſa collocat.* Châlons & Mâcon ſituées ſur la Saone, étoient du territoire d'Autun ſur la grande voye Romaine de Lyon à Autun. Les anciens Itinéraires en font mention. Les Romains avoient établi à Mâcon une fabrique de flêches, ſuivant la notice des dignités de l'Empire. *Fabrica* (*Matiſconenſis*) *ſagittaria.*

C odmm. ebel. Gall. Liv. VII. ch. 90.

Cette Ville, quoique conſidérable, n'avoit point encore le titre de Cité au commencement du Ve ſiecle, ſuivant la notice des Provinces & des Cités de la Gaule, elle avoit ſeulement le titre de *Caſtrum.* Dans la ſuite elle fut décorée d'un Siége Epiſcopal, ſon Evêque eſt encore l'un des Suffragans de la Métropole de Lyon. La Ville de Mâcon, qui a eu des Comtes puiſſans ſous la ſeconde & troiſieme race de nos Rois, eſt la Capitale du Mâconnois, & une des Villes conſidérables de France.

M. le Chevalier de Savaſſe, Commandeur de l'Aumuſſe, a eu la bonté, comme il me l'avoit promis, de me confier les monumens qu'il avoit eus de la découverte de Mâcon. J'aurois été fort fâché de n'en point rapporter dans ce Recueil. Je n'en ai que huit en tout, & il y en a ſix d'un volume ſi médiocre, qu'elles peuvent tenir toutes dans une ſeule planche.

N°. I.

La figure de ce numéro eſt la ſeule de bronze que l'on ait trouvée à Mâcon. Elle repréſente la partie ſupérieure d'une eſpece de Soldat, qui n'en a que l'habillement ſans aucune arme. Du reſte il n'apprend rien,

& toute la partie inférieure eſt mutilée & perdue. Le travail en eſt aſſez mauvais.

Hauteur de ce qui ſubſiſte, *quatre pouces & demi.*

Largeur d'une main à l'autre, *trois pouces une ligne.*

N°. II.

Ces quatre figures ſont aſſiſes ſur leur côté, & pourroient être regardées comme des fleuves, mais elles peuvent plutôt encore, comme le penſe M. le Commandeur de l'Aumuſſe, avoir fait partie du banquet des Dieux aſſis, comme il les a décrit, dans le fond du baſſin où ils étoient au moment de la découverte. Il n'eſt pas poſſible de les diſtinguer par leurs attributs. Leur travail eſt aſſez mauvais & leurs proportions ſont égales, c'eſt-à-dire, qu'elles ont chacune *onze lignes.* Leur matiere, quoique d'argent fin, n'en a pas rendu l'exécution meilleure.

N°. III.

On peut dire toutes les mêmes choſes de la petite Chevre repréſentée ſous ce numéro. Je crois qu'elle étoit l'attribut de Jupiter, comme le Coq fuyant étoit celui du Mercure.

N°. IV.

Le petit Cocq de pareille matiere a près *de ſept lignes* de longueur, ſur environ *huit de hauteur.*

N°. V.

Il y avoit encore dans cet envoi un petit piedeſtal rond. On voit par le deſſein qu'il n'avoit pas beaucoup fatigué l'imagination. Il eſt prouvé par la marque de deux pieds, qu'il portoit autrefois une figure.

Hauteur *cinq lignes.*

Diametre inférieur *quinze lignes.*

M. Aulas, dont j'ai fait mention au ſujet de la décou-

verte de Mâcon, eſt venu à Paris, & m'a fait l'amitié de m'apporter tous les morceaux qu'il a tirés de ce tréſor, il m'a permis de les faire graver, & graces à ſa politeſſe, on trouve dans ce Recueil preſque tout ce que la terre nous a rendu. M. Aulas a même plus fait, il a corrigé quelques faits que j'avois rapportés dans l'explication, ainſi je ſuis tranquille ſur cet article eſſentiel.

Ce que j'ai fait graver des figures de Mâcon, n'a point été copié dans le miroir, ce n'eſt point mon ordinaire, je trouve que cette difficulté en eſt une de plus pour le Deſſinateur. De plus il n'y a perſonne qui ne diſtingue aiſément l'action de la main droite d'avec la gauche.

PLANCHE LXVIII. N°. I.

Le plat rond de ce numéro paroît avoir ſervi à l'uſage des Autels; on voit au milieu un Prêtre qui ſacrifie. Cette circonſtance & le reſte des ornemens autoriſent du moins ma conjecture. La décoration de ce plat eſt bizarre, & peut faire plaiſir à voir. Ce plat n'eſt pas des mieux conſervés.

Hauteur *un pouce une ligne.*
Diametre *neuf pouces ſix lignes.*

N°. II.

Ce plat ovale plus ſolide a été plus conſacré que les autres à l'uſage ordinaire, il n'a qu'un ornement gravé dans le milieu, & des oves ſur le bord.

Hauteur *huit lignes.*
Proportions en longueur *neuf pouces quatre lignes.*
En largeur *cinq pouces ſix lignes.*

PLANCHE LXIX. N°. I.

Ce plat rond encore moins conſervé, doit avoir été plutôt

plutôt à l'uſage ordinaire. Du reſte il eſt peu riche de travail.

Hauteur *huit lignes.*

Diametre *neuf pouces cinq lignes.*

N°. II.

Cette ſympule paroît avoir une forme conſacrée, elle eſt unie, mais le travail de l'intérieur du fonds eſt ſingulier, il eſt ſablé, ou plutôt ſemé de petites boules ſaillantes, aſſez preſſées qui le recouvrent preſqu'en entier. Cette diſpoſition d'ornement n'eſt pas ordinaire, & ne fait pas un trop bon effet.

Hauteur *deux pouces quatre lignes.*

Grand diametre *deux pouces.*

Longueur du manche *deux pouces neuf lignes.*

PLANCHE LXX.

M. de la Vernette, Lieutenant de Roi de Mâcon, poſſéde auſſi deux morceaux venus de la même ſource, il a eu la politeſſe & l'honnêteté de me les envoyer.

Le premier eſt une petite figure couchée ſemblable à celle que j'ai rapporté de M. le Chevalier de Savaſſe. On voit qu'elle eſt tranquille & couchée comme les fleuves ; ſa couronne qui paroît être de laurier, & l'inſtrument qu'elle tient de la main droite indiquent que c'eſt un Apollon. Cette figure paroît avoir ſervi au même uſage que les autres, c'eſt-à-dire, à être placée en cercle dans un baſſin pour repréſenter l'aſſemblée des Dieux, ou quelque événement ſemblable, & cette deſtination autoriſe cette diſpoſition, parce qu'elle eſt ſemblable à celle dont les Romains ſe mettoient à table.

Longueur *onze lignes.*

Hauteur *ſept lignes.*

N°. II.

Ce collier compoſé de primes d'Eméraudes au nombre

de quatorze, & de huit perles brutes, eſt formé par un fil d'or, renoué comme on le voit dans le deſſein, & terminé par deux eſpeces d'agraffes également d'or, qui s'enclavent l'une dans l'autre, & dont la longueur en forme pyramidale, eſt *d'un pouce ſix lignes*, & la totalité du collier eſt *d'un pied ſix pouces.*

N°. III. & IV.

Pour remplir cette planche, dans laquelle il auroit fallu mettre des objets étrangers, j'ai repris dans les figures que j'avois rendues à M. Aulas, une Diane Romaine. Je l'ai fait graver de deux côtés, par la raiſon que j'ai peu vu de figures antiques qui rendent un meilleur compte de la liaiſon des draperies du devant & du derriere. Je dois ajouter qu'elle a été autrefois dorée en entier. Le croiſſant doré qu'elle a ſur la tête eſt un peu lourd, ainſi que toute la figure, mais on ſçait que c'eſt en général la maniere Romaine.

Hauteur *deux pouces dix lignes.*

Largeur d'une main à l'autre, *un pouce ſix lignes.*

PLANCHE LXXI. N°. I. & II.

J'ai peu vu de culte auſſi mêlé & auſſi chargé d'allégories, que la repréſentation de cette figure Panthée, qui me paroît plus particulierement conſacrée à Cérés, elle eſt d'argent & a été dorée en entier, mais très-bien conſervée, ce qui la fait croire d'abord damaſquinée.

Je ne crois pas qu'elle ſoit traitée dans ce monument comme Déeſſe, mais je penſe qu'elle fait alluſion à la fertilité du pays, à laquelle elle ſacrifioit elle-même ſous la protection, ſans doute, des ſept planetes que l'on voit rangées derriere la figure principale. Elle eſt aîlée, & l'extrêmité de ſes aîles, qui ſont dorées & de bon goût, ſoutiennent un rayon qui porte les ſept planetes. Elle

tient encore deux figures allégoriques, dont les buſtes ſortent de deux cornes d'abondance, & qui peuvent faire alluſion aux proſpérités de la paix & de la guerre; les buſtes de Caſtor & de Pollux qui ſont ſur ſes bras font encore une augmentation de culte & de Métaphyſique. La Cérés eſt debout devant un Autel, elle tient une patére & ſacrifie. Elle eſt très-bien drappée, & c'eſt à mon gré un des plus ſinguliers monumens qu'on puiſſe voir.

Hauteur de la figure *quatre pouces deux lignes.*

Le petit Autel doré que la figure a devant elle a *huit lignes* de hauteur.

Un piedeſtal godronné dont on n'a point la figure eſt marqué au N°. III.

Hauteur *quatorze lignes.*

PLANCHE LXXII.

Quand j'ai commencé cet ouvrage, je comptois ſi peu ſur l'objet des monumens Romains trouvés dans la Gaule, que je ne les ai pas même placés dans le premier Vol. Plus cette matiere s'eſt préſentée avec abondance, plus je me ſuis occupé du plaiſir de citer les anciennes habitations, & de les prouver par les monumens: cette eſpece de Géographie eſt difficile, non-ſeulement à completter, mais il n'eſt pas toujours aiſé de raſſembler aſſez de morceaux d'un même lieu pour remplir une planche, cette derniere difficulté ne m'a point paru digne d'obſervation, & ce cuivre préſente des monumens tirés de cinq endroits de la Provence ſitués aux environs du Rhône, depuis Arles juſques à Avignon. Ils ont été plus ou moins célébres dans l'antiquité, mais ils produiſent tous les jours des preuves du long ſéjour que les Romains ont fait dans ce beau canton de la Gaule.

Au reſte le Cabinet de feu M. de Caumont, connu par des morceaux que le P. Montfaucon en a rapportés,

& dont j'ai fait l'emplette depuis quelque temps, m'a mis en état de remplir cette planche & la ſuivante, des morceaux trouvés dans les lieux peu connus de la Provence.

N°. I.

Ce fragment de vaſe de bronze, eſt dans l'état le plus déplorable, il a conſervé ſon anſe, dont la ſimplicité confirme le peu de recherche qu'on avoit apporté à ſon exécution, je lui ſçais toujours gré de m'avoir donné accaſion de parler d'un lieu que je n'ai point encore vû cité, & de dire que *Vaiſon Vaſio*, où il a été trouvé étoit, ſuivant *Mela*, ſous le régne de l'Empereur Claude une Ville des plus opulentes de la Gaule Narbonnoiſe. Pline la fait Capitale des peuples *Vocontii*. Dans la notice des Provinces de la Gaule, elle eſt placée au rang des Villes de la Viennoiſe. Cette ancienne Cité eſt preſqu'entierement détruite ; on y retrouve encore pluſieurs veſtiges d'anciens édifices, la nouvelle ville de *Vaiſon* eſt dans un emplacement peu éloigné de l'ancienne, elle eſt au Nord-Eſt, & à neuf lieues d'Avignon ſur *Douveſe*.

Cette ancienne Ville m'a encore fourni un miroir rond avec ſon couvercle, le métal n'a ſouffert aucune altération, il ſeroit en état de ſervir, mais il ſeroit inutile d'en rapporter le deſſein, il a *trois pouces trois lignes* de diametre.

Le fragment de vaſe rapporté ſous ce n°. eſt trop délabré pour en donner la meſure, l'anſe eſt très-bien conſervé, elle a *cinq pouces moins une ligne* de hauteur, & *trois pouces cinq lignes* de largeur.

N°. II.

Le même motif m'engage à rapporter ce petit vaſe de terre blanche, ſa forme & ſa conſervation ſont très-bonnes : ce morceau a été trouvé à *S. Geneſt*, ou *Caſ-*

trum S. Geneſii. Ce nom eſt commun à pluſieurs lieux ſitués aux environs du Rhône, celui dont il s'agit ici eſt dans le Comtat à l'Eſt, & à cinq lieues & demi d'Avignon, j'ignore ſi S. Geneſt a été un lieu conſidérable ſous l'Empire Romain, & quel étoit ſon nom, je ſçais qu'on y trouve ſouvent des antiquités, & qu'elles peuvent être aiſément plus conſidérables que celles de ces numéros.

Hauteur du vaſe *quatre pouces.*

Plus grand diametre *trois pouces huit lignes.*

N°. III.

Carpentras Carpentoracte eſt ſitué à l'Eſt Nord-Eſt, à quatre lieues d'Avignon. Pline fait mention de cette ancienne Ville, cependant elle ne ſe trouve point dans la notice des Provinces de la Gaule, dreſſée au commencement du Ve ſiecle, elle a été inſérée dans les notices poſtérieures : ſon Evêque ſouſcrivit au Concile d'Epône en 518. Je ne rapporterai point le deſſein d'un gros anneau de bronze, qui a ſervi à un Eſclave du temps des Romains; mais pour être autoriſé à parler de *Carpentras*, je donnerai le deſſein d'un Soldat ſous les armes, & repréſenté dans l'action du combat ſur une lampe de terre cuite qu'on a trouvée dans ce lieu, elle eſt très-bien conſervée, & le ſujet n'eſt pas commun, j'ai ſupprimé le deſſein de la lampe entiere. Mais j'ai vu avec plaiſir le rapport de ce Soldat avec ceux du bas-relief de Remy que l'on verra plus bas.

Diametre du ſujet *deux pouces & demi.*

N°. IV. & V.

Mont-faucon, *Mons-falconis*, eſt ſitué également ſur la droite du Rhône, au-deſſus de *Roque-maure*, à trois lieues & demi d'Avignon. On y trouve ſouvent des mo-

numens qui prouvent que ce lieu a été habité par les Romains.

Ce lieu m'a fourni trois taſſes de verre ordinaire, & de la forme que préſente le n°. V. Je rapporte la plus grande, les deux autres ſont de la moitié plus petites, je ſupprimerai de même pluſieurs petits vaſes allongés, qu'on eſt dans l'habitude de regarder comme des lacrimatoires, j'ai dit ce que je penſois ſur cette opinion, & cette erreur générale, dans laquelle j'ai été longtemps, ſera confirmée par les proportions du vaſe gravé ſous ce numéro. Je crois ces proportions ſuffiſantes pour perſuader que tous les vaſes de cette eſpece n'ont pu être deſtinés qu'à renfermer des parfums, ſoit pour le bain, ſoit pour d'autres voluptés. J'ai encore reçu de Montfaucon pluſieurs vaſes de terre, de verre, & d'autres bagatelles, car ce lieu en produit beaucoup, mais celles que je poſſéde ne ſont point aſſez intéreſſantes pour être deſſinées.

Hauteur de la taſſe *deux pouces une ligne.*
Diametre *trois pouces ſept lignes.*
Hauteur du vaſe à parfums *cinq pouces cinq lignes.*
Plus grand diametre *un pouce cinq lignes.*

PLANCHE LXXIII. N°. I.

Je placerai ce Prêtre Romain avec ces petits Autels de Laraires. La corne d'abondance qu'il porte me paroît faire alluſion aux campagnes qu'il béniſſoit pour obtenir la fertilité, car il tient de plus une Patére. Du reſte il ne me paroît d'ailleurs mériter aucune conſidération. Cependant il eſt chauſſé, & ſes pieds ſon abſolument couverts. Une figure plus intéreſſante & d'un meilleur travail, ne ſeroit pas ſi parfaitement conſervée.

Hauteur *cinq pouces.*

N°. II.

Ce Chien de bronze eſt une eſpece de Lévrier, il eſt

assis & de l'ouvrage le plus grossier, il peut avoir été destiné à la garde des campagnes, ainsi il peut trouver sa place à la suite du Prêtre qui précéde, quand même je ne voudrois pas avoir fait mention de toutes les figures de cette découverte.

Hauteur *deux pouces moins une ligne.*

N°. III.

Les petits Autels de pierre qui me restent à rapporter m'ont été également envoyés avec tous les morceaux précédens, ils étoient accompagnés d'une épée de bronze, & de quelques vases de terre, mais jusques ici je n'ai pu faire racheter que les deux Autels dont je vais parler, & dont l'usage me paroît avoir été plus commun en Gaule qu'en Italie, & dans tout le reste de l'Empire.

Cet Autel de pierre du pays, est simple, & n'est recommandable que par une inscription, dont les caracteres sont antiques, mais très-mal conservés. Elle ne peut servir qu'à confirmer l'usage de ces petits Autels domestiques, & l'exacte imitation d'un monument consacré dans un Temple. Il seroit très-difficile & peu satisfaisant d'employer une inscription si peu intéressante, elle pourroit fournir quelques observations sur l'Ortographe, & la façon dont PROX est écrit, fourniroit quelque réflexion Grammaticale, & donneroit au moins la date du Ve siecle.

Hauteur *sept pouces quatre lignes.*

Les cornes de l'Autel ont *dix lignes* de hauteur, & *treize lignes* de largeur.

La base a *trois pouces* de largeur, & la partie latérale *deux pouces neuf lignes.*

N°. IV.

Cet autre Autel également de pierre commune, étoit orné d'un bas-relief représentant une seule figure en pied, qui paroît appuyée sur un Trident, elle est fort effacée,

& ne laiſſe cependant aucun doute ſur ſes mauvaiſes proportions & ſon mauvais travail. Le quarré que ce bas-relief occupoit, c'eſt-à-dire, l'épaiſſeur de l'Autel eſt de *quatre pouces* de hauteur, & ſa largeur de *trois pouces une ligne.*

Sa baſe eſt de *deux pouces trois lignes*, & les cornes de l'Autel ont été détruites par le temps.

PLANCHE LXXIV.

Je me ſuis pluſieurs fois excuſé dans le cours de cet ouvrage, de la prodigieuſe différence des morceaux que je rapportois ſur la même planche, ſoit pour les objets, ſoit pour les ſiecles, la néceſſité fait mon excuſe, & l'aſſemblage des monumens ſuivans eſt des plus bizarres. Le Bourg de Saint Remy, nommé autrefois *Glanum*, me les a fournis. Pline fait mention de ce lieu, on le trouve auſſi dans les Itinéraires Romains. Il n'eſt éloigné d'Avignon que de quatre lieues au Sud-Eſt, il préſente pluſieurs conſtructions antiques & recommandables, telles que des Ponts, des Ecluſes, des Temples, des Arcs de triomphes, des Tombeaux, en un mot des antiquités de tous les genres. La dépenſe des fouilles qu'on y pourroit faire ſeroit un objet trop conſidérable pour un homme éloigné, & le voyage du Deſſinateur intelligent qu'il faudroit envoyer ſur les lieux, ſeroit encore une dépenſe trop forte pour un particulier. J'aurai peut-être occaſion de parler de ces beaux monumens ſur des plans & des élévations exactes. En attendant ces grands objets, il ne faut pas moins s'occuper de ceux dont le mérite eſt inférieur.

N°. I.

Ce bas-relief a été trouvé à S. Remy parmi des débris qui paroiſſoient convenir à un Tombeau, c'eſt du moins ce que l'on m'a mandé. Il eſt travaillé ſur une pierre aſſez groſſiere. Il eſt compoſé de huit Soldats Romains qui marchent

chent ſerrés comme pour attaquer un poſte, ou pour aller à l'ennemi dans une bataille, mérite quelques obſervations. Si l'on jugeoit le groupe de ces Soldats ſelon nos uſages, c'eſt-à-dire, par les uniformes, on les regarderoit comme un détachement de pluſieurs Légions, c'eſt du moins ce que les différens ornemens des boucliers feroient préſumer, mais ce monument pourroit perſuader que cette arme défenſive n'étoit point uniforme dans les Légions; cependant, ſans rien conjecturer, on peut aſſurer que le bouclier de ces Légionaires eſt le *ſcutum*. Le bouclier de l'Infanterie, *pedeſtre ſcutum*, dit Tite Live. Ils le portoient ſur le bras gauche, dit le même Auteur. Ce bouclier couvroit tout le corps depuis le menton juſqu'aux genoux. Il y avoit différentes repréſentations ſur ces boucliers, le plus ſouvent un foudre; un de ces boucliers en préſente les carreaux, c'eſt ce que dit Valerius Flaccus.

Liv. VII. ch. 10.
Liv. XXII. ch. 5.
Liv. III, ch. 39.
Liv. VI.

Diſperſos trifidis ardoribus ignes.

La lettre *L* marquée pluſieurs fois ſur les angles des boucliers de ce monument, eſt la premiere du nom du Général ou du Centurion, car on y marquoit ſouvent l'une ou l'autre, pluſieurs anciens paſſages en donnent la preuve.

Ces boucliers étoient bordés par le haut d'une lame de cuivre, pour parer le coup de l'épée ennemie, ce fut une invention de Camille; enfin ce bouclier, ce *ſcutum* avoit deux pieds & demi de largeur, quatre pieds de hauteur, & ſa forme étoit celle d'un cylindre coupé par le milieu dans ſa longueur. L'épée courte, ou l'épée Eſpagnole *Hiſpano cingitur gladio ad propiorem habili pugnam*, dit Tite Live, en parlant de Manlius lorſqu'il marcha pour attaquer les Gaulois. Cette épée faiſoit de larges bleſſures, ſelon le même Auteur. On voit ici la largeur de la lame dans ſa partie ſupérieure: Polybe aſſure que cette lame étoit forte & de bonne trempe, j'ai rapporté une de ces épées Eſpagnoles dans le Tome II. Mais ce que

Plutarque in Camillo.
Liv. VII. ch. 10.
Liv. XXXI. ch. 34.
Liv. VI. Plan. XCXIII. n°. I.

j'en ai dit, joint à la repréſentation que j'en ai donnée, ne me paroît point auſſi conforme au texte des Auteurs, que la figure que préſente ce monument.

L'habillement de ces Soldats eſt le *Sagulum gregale*, dont parle le même Tite Live, c'étoit l'habit des ſimples Soldats.

Liv. VII. ch. 34.

On voit ici ſur le *Sagulum*, une eſpece de cuiraſſe ou d'habillement qui paroît être une peau d'animal avec ſon poil, ces cuiraſſes étoient en uſage chez les Romains, Silius Italicus en parle.

Liv. VIII.

Pectora pellis obit cœſi à venatibus urſi.

Quelquefois elles étoient de cuir garni de têtes de cloud, quelquefois de mailles ou d'écailles de fer, ou bien enfin de cuivre, ce pouvoit être ici une de ces eſpeces. Les caſques étoient de cuivre, de fer, de cuir garni de lames ou de cercles de fer, on voit par ce monument, & par pluſieurs autres, que les caſques portoient ſur le côté une avance de métal relevée & recourbée, Feſtus en parle au mot *Silus*, voici ce qu'il en dit, *Silus appellatur naſo ſurſum verſus repando : unde galea quoque à ſimilitudine ſilæ dicebantur.*

Les pieces que l'on voit aux côtés ſur les joues ſe nommoient *bucculæ*, elles étoient ainſi appellées par la raiſon qu'elles couvroient une partie des joues, Juvenal dit en conſéquence,

Fracta de Caſſide buccula pendens.

Les couroies qui les attachoient ſous le menton pendoient à ces *bucculæ*.

Silius Ital. lib. XIV.

Caſſidis à mento maleſidæ vincula rupit.

Je ne crois point que les Soldats de ce bas-relief euſſent aucun rapport à ceux, qui dans les Auteurs & les inſcriptions ſont appellés *Corniculares*, ce bas Officier étoit ainſi nommé, non parce qu'il avoit une corne à

ſon caſque, mais par ce qu'il portoit un cornet pour faire l'appel des Soldats.

Il eſt bien aiſé de paroître auſſi ſçavant & auſſi érudit que l'on ſeroit en droit de me le ſoupçonner, quand on a lu cette explication, mais M. le Beau m'a communiqué ſon travail ſur la Légion. Ce bas-relief diſtingué a été trouvé dans la campagne de *Glanum*, ou de S. Remy, & M. Chabran habitant de ce Bourg, lui a donné azile dans ſa maiſon. Au reſte je dois ce deſſein de ce monument, & tous les morceaux dont cette planche eſt remplie, aux ſoins & à l'amitié de M. Caluet Profeſſeur en Médecine à Avignon, & Correſpondant de l'Académie des Belles-Lettres.

Largeur *un pied dix pouces.*
Hauteur *trois pieds.*
Hauteur des figures *deux pieds.*

N°. II.

On a trouvé l'année derniere au même S. Remy la figure de bronze que préſente ce numéro, elle eſt du travail le plus groſſier, cependant elle prouve la réminiſcence des ouvrages Romains par le ſujet qu'elle repréſente, & par la diſpoſition de ſa draperie; elle étoit faite pour être appliquée ſur un fond, car elle eſt creuſe & applatie par derriere, l'art pour l'attacher conſiſtoit dans les deux trous marqués ſur le deſſein pour recevoir les clous qui tenoient la figure en place, ce trait ſuffit pour donner une idée de l'ouvrier Gaulois : ce bel ouvrage de l'Art a été trouvé auprès d'un Tombeau de brique d'une conſtruction très-groſſiere, il renfermoit un ſquelette couché ſur le ventre, ayant ſous ſa poitrine un rouleau de pieces, de grand & de moyen bronze, que la rouille avoit attachée les unes aux autres, on les a ſéparées & l'on a vu qu'elles étoient toutes d'Adrien. Il eſt difficile de préſenter un monument qui indique plus l'avarice, c'eſt auſſi la ſeule raiſon qui m'ait engagé à en

faire mention, mais en quittant cette vilaine image, le ſquelette prouve cependant qu'on ne brûloit pas les corps dans toute l'étendue de l'Empire, car ce tombeau ne peut être regardé comme celui d'un Chrétien, par la raiſon que les Chrétiens des premiers ſiecles plaçoient ordinairement dans leur ſépulture des marques diſtinctives de leur Religion. Quoi qu'il en ſoit, la petite figure de ce numéro indique un des derniers paſſages de l'art pour arriver à ce qu'on appelle le *Gothique*, & quoi qu'elle conſerve toujours pluſieurs témoignages de ſa ſource, elle eſt peut-être inférieure à tous les monumens du plus bas temps.

Hauteur *trois pouces une ligne.*
Largeur *un pouce une ligne.*

N°. III.

Ce petit Cyathe ne peut être ni plus agréable dans ſon élégante ſimplicité, ni mieux conſervé, il ne lui manque que le crochet placé à l'extrêmité de ſon manche. Il eſt plus complet que celui que j'ai reçu de *Velleïa*, & dont les bontés de l'Infant m'ont honoré, je ne doute point qu'il n'ait été travaillé à Rome, & dans le bon temps de cette ville.

Hauteur totale *ſix pouces moins une ligne.*
Diametre du Culeron *un pouce dix lignes.*
Hauteur du Culeron *un pouce trois lignes.*

N°. IV.

M. Caluet m'a envoyé les fragmens d'un vaſe de la terre la plus groſſiere, du travail le plus commun, & dont la forme de jatte ou de terrine pouvoit avoir *quatorze pouces* de diametre, & *ſept* ou *huit* de hauteur. Sur le rebord de ce vaſe travaillé à la main, c'eſt-à-dire, ſur le tour du Potier, & dont l'épaiſſeur eſt *de vingt & une lignes*, on a imprimé deux fois deux empreintes, & fort près l'une de l'autre ; il pouvoit même

y en avoir davantage, car je n'ai pas à beaucoup près tous les morceaux du vaſe, il me ſuffit d'avoir quatre fois l'inſcription pour être aſſuré de ce qui me reſte à dire, elle eſt écrite en caracteres Romains faits avec un très-grand ſoin, & paroiſſent exécutés en bronze, comme ce que nous connoiſſons ſous le nom de *Sigillum.* Les Médecins ou les Droguiſtes de ce temps avoient ſans doute le ſoin de faire graver ces ſortes de cachets, pour les donner au Potier qui les imprimoit ſur le vaſe avant de le mettre au four, cette précaution ſervoit d'étiquete pour reconnoître la drogue contenue dans le vaiſſeau. Enfin les lettres de cette empreinte ſont d'un médiocre relief, la longueur de *treize lignes*, & la largeur de trois préſente ces mots,

C DVRONCTET
C HELIDOADCAL

Voici de quelle maniere je crois qu'il faut les lire; *Collyrium durum onciæ tres & chelidonium ad caliginem.* Pline dit au ſujet de la Chelidoine, *il y a des herbes, dont les animaux ont découvert l'uſage, telle eſt ſur-tout la Chelidoine. Les Hirondelles s'en ſervent pour rendre la vûe à leurs petits, & cela, ſelon quelques-uns, lors même que leurs yeux ſont arrachés. Il y en a de deux eſpeces, la grande dont la tige pouſſe pluſieurs rejettons, la feuille en eſt plus grande que celle du Panais ſauvage; cette herbe eſt haute de plus de deux coudées, elle eſt de couleur blanchâtre, la fleur en eſt jaune: la petite Chelidoine a des feuilles plus arrondies que celles du Lierre, elle n'eſt pas ſi blanche que l'autre, ſon ſuc de couleur de Saffran eſt mordant, ſa ſemence reſſemble à celle du Pavot, l'une & l'autre fleuriſſent à l'arrivée des Hirondelles, & ſe flétriſſent au temps de leur départ. Quand elles ſont en fleur, on en tire un ſuc que l'on fait cuire doucement dans un vaſe d'airain, avec du miel attique ſur la cendre chaude,* Liv. XXV. ch. 50. Edit. hard.

c'eſt un remede excellent contre l'obſcurciſſement de la vûe.

Remedio ſingulari contra caligines oculorum.

On ſe ſert auſſi de leur ſuc ſans préparation dans les Collyres, qu'on appelle par cette raiſon Chelidonia.

Utuntur & per ſe ſucco in Collyriis quæ Chelidonia appellantur ab ea.

La groſſiéreté de ce vaſe & ſon étendue, perſuadent qu'il contenoit un remede groſſier, deſtiné ſans doute pour les beſtiaux, & la bonté du terrein de *Glanum*, ou de S. Remy, doit faire croire qu'ils y ont été communs de tous les temps, mais ce qui confirme le plus cette opinion & cette explication, eſt que l'on reconnoît toujours le même ſtyle & la même maniere de déſigner les remedes pour les yeux. Celles qu'on a pu remarquer ſur les pierres gravées en creux ſur la tranche, & que j'ai rapporté dans le premier Volume, indiquoient des médicamens pour les hommes, leur volume étoit moins conſidérable, & leur préparation ſans doute étoit plus délicate.

Plan. XC. n°. II.

Au reſte je regarderois les *trois onces* que l'inſcription propoſe, comme la doſe que l'on employoit, ou que l'on délivroit plus ordinairement, & non comme le contenu de cette terrine, dont le volume, ou plutôt l'étendue, donne l'idée d'une beaucoup plus grande quantité.

PLANCHE LXXV. N°. I.

L'inſcription ſuivante trouvée à Glanum Livii ou Saint Remy, que je dois à la politeſſe & à l'amitié de *M. Caluet*, eſt très-curieuſe, elle réunit pluſieurs objets d'antiquité répandus ſur des monumens différens, elle préſente les titres honorables de la Colonie d'Arles, & fixe inconteſtablement l'ancienne poſition de *Glanum Livii*, ſur laquelle les Géographes modernes ont eu peine à s'accorder.

MEMORIE AETERNALI
AEBVTI AGATHONI
IIIIII VIRO AUG CORP COL IVL
PATER AREL CVRAT EIVS
DEM CORP BIS ITEM IIIIII
VIRO COL IVL APTAE NAV
TAE ARARICO CVRATORI
PECVLI RP GLANICO QVI
VIXIT ANNOS LXX
AEBVTIA EVTYCHIA PATRO
NO ERGA SE PIENTISSIMO

Voici l'inſcription entiere & ſans abbréviation. *Memoriæ æternali. Æbatio Agathoni ſex viro Auguſtalium corporis coloniæ Juliæ paternæ Arelatenſis curatori ejuſdem corporis bis item ſex viro coloniæ juliæ aptæ nautæ ararico curatori Peculi Reipublicæ Glanicorum qui vixit annos ſeptuaginta, Abutia Eutychia patrono erga ſe pientiſſimo.*

Les E au lieu de la diphtongue AE, le mot *æternali* au lieu d'*æternæ*, & la forme des A figurés comme on les voit ſur la planche, m'empêchent de faire remonter cette inſcription aux temps du commencement ou du milieu du Haut Empire, & me portent à la croire de la fin de cette époque.

Sexvir ou *Sevir* étoit le nom que l'on donnoit aux Chefs des corps qui étoient diviſés en ſix compagnies, *Sevir equitum Romanorum*, par la raiſon que les Chevaliers Romains étoient diviſés en ſix turmes. On le donnoit encore aux Magiſtrats des Villes, aux Chefs des Décurions ou des Compagnies quelconques, lorſque ces Magiſtrats ou ces Chefs étoient au nombre de ſix Collégues *Sexvir foro Corneli*, *& Sevir Juliæ concordiæ. Sevir Auguſtalis & Flavialis. Auguſtalium corporis.* Tacite

Gruter. MXCIII. 2.

Gruter. CCC. LXV. 1.

Gruter. XIX. 6.

dit au premier livre des Annales, que Tibere inſtitua des Prêtres nommés *Auguſtaux*, pour avoir ſoin des cérémonies établies en l'honneur d'Auguſte, mis après ſa mort au nombre des Dieux. Ils étoient à Rome au nombre de vingt & un. A l'imitation de Rome les Colonies & les Villes municipales en établirent, mais ſeulement au nombre de ſix, de là ils furent appellés *Sexviri Auguſtales*, leur fonction conſiſtoit à faire les ſacrifices, à préſider aux Jeux, à avoir ſoin des Temples, en un mot à faire tout ce qui concernoit le culte des Empereurs déifiés, ceux qui furent inſtitués pour le culte de la famille de Veſpaſien, s'appellerent *Flaviales Coloniæ Juliæ paternæ Arelatenſis*. La Ville d'Arles ſe nommoit *Julia Paterna*, parce qu'elle étoit Colonie de Jules Céſar pere adoptif d'Auguſte. Comme les Colonies fondées par Auguſte ſe nommoient *Julia*, auſſi-bien que celles qui avoient été fondées par Jules Céſar, quelques-unes de ces dernieres, pour ſe diſtinguer davantage, ajoutoient à *Julia* le nom de *Paterna*. Arles prend les mêmes titres dans une inſcription rapportée par Gruter, elle a beaucoup de rapport à celle-ci.

CCCCXLVIII. 5.

D. M.
C PASQVI OPTATI. LIB. PAR
DALAE lmml. AVG COL.
IVL. PAT. AR. PATRONI
EIVSDEM CORPORIS, &c.

Curatori ejuſdem corporis, c'eſt-à-dire, qu'il avoit été chargé des affaires de la même compagnie des Auguſtaux. Rien n'eſt plus commun dans les inſcriptions que ce titre de *Curator*, pour exprimer ceux qui ſont chargés de quelque ſoin que ce ſoit. *Bis item ſexviro Coloniæ aptæ.* Ce n'eſt plus ici *Sexvir Auguſtalis*, c'eſt l'un des ſix Décurions qui préſidoient à la compagnie des Décurions de la Colonie d'Apt. Les Décurions qui étoient le Sénat des Villes de Province, avoient à leur tête tantôt deux, tantôt

tantôt quatre, tantôt ſix Magiſtrats *duumviri*, *quatuor viri*, *ſex viri*, & cette charge pouvoit être poſſédée pluſieurs fois comme on le voit ici.

Apt, aujourd'hui ville de Provence, alors ville des peuples nommés *Vulgientes*, dans la ſeconde Narbonnoiſe eſt nommée *Julia*, parce qu'elle étoit Colonie d'Auguſte.

Nautæ ararico, il ne faut pas entendre ici par le mot *nautæ* un ſimple Batelier, on voit bien que cet emploi ne conviendroit pas à un homme de cette diſtinction. On trouve dans Gruter un Chevalier Romain qualifié de même *nautæ ararico*. C'étoient des perſonnes diſtinguées dans leur Ville qui formoient une compagnie chargée de veiller à la ſureté & à la commodité de la Navigation ſur les grandes Rivieres : cette compagnie eſt appellée dans une inſcription *Splendidiſſimum corpus*. On en voit dans Gruter qui ſont établies pour *la Saone*, *le Rhône*, *la Durance*, *la Loire*. Ils ſont appellés *nautæ ararici*, *Rhodanici*, *Druantici*, *Ligerici*. On connoît le fameux monument de la ville de Paris, *nautæ Pariſiaci*. Le Bureau de cette compagnie pour la Saone & le Rhône étoit établi à Lyon, comme on le voit dans pluſieurs inſcriptions. Ces compagnies honorables faiſoient des Réglemens, formoient des decrets, & décernoient des Statues à ceux d'entre eux qui s'étoient ſignalés par leurs ſervices. CCCCLXVI. 7.

Gruter. CCCC. XCV. 9.

SPLENDIDISSIMAM
PERPETVAM. VACATION
DECREV.
L. D. D. N. ARARIC.

Locus datus decreto nautarum Araricorum, c'eſt-à-dire, que la compagnie des Navigateurs de la Saone avoit déſigné par décret l'emplacement de la ſtatue, dont la baſe portoit l'inſcription dont on voit ici le reſte.

Curatori peculi Reipublicæ Glanicorum. On trouve ſou-

vent dans les inſcriptions *Curatori pecuniæ ;* mais je ne me ſouviens pas d'avoir vû nulle part *curatori peculi*, qui doit ſignifier la même choſe que *curator ærari* qui ſe
XLIII. 11. 12. lit pluſieurs fois dans Gruter *curator ærari mediolanenſis.* Mais ce qui rend cette inſcription plus précieuſe, c'eſt le mot *Glanicorum.* Tous les Géographes & les Antiquaires conviennent que la Ville nommée *Glanum Livii* étoit dans la Narbonnoiſe, mais les uns prétendent que c'eſt *Glandeve*, d'autres *Toulon*, d'autres *Gap*, d'autres *Lanſac* entre Arles & Taraſcon. Les Géographes modernes les plus inſtruits placent *Glanum* à S. *Remy*, à cinq lieues environ d'Arles, ou à une demie lieue de S. Remy du côté du Midi. L'inſcription trouvée dans ce lieu même, & placée aujourd'hui dans le mur de l'Hôtel-de-Ville, confirme ce ſentiment & décide la queſtion ſans retour.

Au reſte cette ancienne Ville portoit le nom de *Glanum Livii*, parce qu'un *Livius* l'avoit fondée, ou y avoit conduit une Colonie.

Æbutias, dont il eſt ici queſtion, étoit le Tréſorier de cette petite République.

N°. II. & III.

La forme & la décoration de ce petit vaſe de terre rouge le rendent ſingulier & agréable, je le crois de la Manufacture de Niſmes, on ne voit cependant aucun nom d'Ouvrier dans ſa partie inférieure. Il a été trouvé à S. Remy, & la conſervation en eſt belle. J'ai reçu de ce même endroit trois plaques de miroir de différens diametres, & qu'il ſeroit très-inutile de rapporter, & la petite taſſe de terre rouge, dont la forme agréable, & la bonne conſervation, m'ont heureuſement ſervi à completter cette planche.

Hauteur du vaſe *quatre pouces deux lignes.*
Plus grand diametre *trois pouces moins une ligne.*
Hauteur de la taſſe *un pouce ſix lignes.*

Plus grand diametre *trois pouces cinq lignes.*

N°. IV. & V.

Roquemaure, *Rupes maura*, eſt ſitué ſur la droite du Rhône au Nord-Oueſt, à deux lieues d'Avignon ſur une montagne près du Rhône. Il eſt fait mention de *Rocca maura*, dans des Lettres de Raimond Comte de Toulouſe de l'an 1096. On croit que c'étoit un ancien Château, conſtruit pour arrêter les courſes des Maures ou Sarraſins, qui ravagerent ce pays dans le VIIIe & IXe ſiecle. Au reſte les monumens que l'on a trouvés à *Roquemaure* démontrent que ce lieu a été habité par les Romains.

Le n°. IV. préſente le profil d'une des cinq aſſietes, ou petits plats de terre rouge que j'ai reçus de ce lieu. Ces petits meubles d'uſage ne peuvent être mieux conſervés, leur intérieur eſt décoré de quelques cercles, & ne préſente aucune ſingularité

Le n°. V. fait voir une ſonnette quarrée de bronze, trouvée dans le même lieu de *Roquemaure*, elle eſt différente de celle que j'ai rapportée dans le premier Volume, elle a également conſervé ſon timbre. Le battant qui ne ſubſiſte plus étoit attaché par deux trous à la partie ſupérieure, d'ailleurs la conſervation ne peut en être plus belle. Planche XCI. n°. V.

Une lampe de terre m'a fourni le deſſein de la tête d'Eléphant que l'on voit au n° VI. L'ouvrage de ce petit bas-relief m'a paru d'aſſez bon goût pour être deſſiné.

Diametre des plats *ſix pouces trois lignes.*
Epaiſſeur des plats *ſix lignes.*
Hauteur totale de la ſonnette *deux pouces trois lignes.*
Plus grande face de ſon quarré *un pouce ſix lignes.*
Plus petite face du quarré *treize lignes.*
Diametre de la lampe *deux pouces une ligne.*

N°. VII.

Avignon Avenio, ancienne Ville de la Gaule, étoit de la dépendance des Marſeillois. M. Pelerin a publié une médaille de cette Ville, avec des caracteres Grecs, Strabon & Mela parlent d'Avignon comme d'une ville du territoire des *Cavares*. On la trouve dans la notice de la Gaule ; cette Ville dans la ſuite des temps a été détachée de la Province d'Arles, & érigée en Métropole.

Les Villes peuplées & habitées depuis long-temps, fourniſſent plus difficilement des antiquités, auſſi je n'ai jamais eu que le monument que l'on voit ſous ce n°. que j'aye pu attribuer à Avignon, ce petit morceau étoit dans la collection de M. le Marquis de Caumont, dont j'ai fait emplette. On ne peut le regarder que comme le buſte d'un petit terme qui ſervoit dans un Lararire. Il repréſentoit un jeune Faune, du moins l'air de tête & le genre de la coëffure me le perſuadent.

Hauteur de ce petit bronze *un pouce trois lignes.*

Largeur *un peu plus d'un pouce.*

PLANCHE LXXVI. N°. I, II, III. & IV.

Je n'aurois peut-être point parlé de la figure du Mercure dont il doit être queſtion ſous ces numéros, mais le Procès-verbal de ſa découverte la conſtate, & elle a été trouvée dans une portion de la Gaule dont je n'avois encore rien reçu, le Lecteur conviendra qu'elle eſt intéreſſante pour l'ancienne Géographie de la Gaule, qui n'eſt établie & prouvée que par des monumens que l'on découvre encore tous les jours.

Procès-verbal.

Pardevant les Notaires Royaux de l'Huis en Bugey,

Mandement de Grolée, Diocéſe de Lyon, ſouſſignés & en préſence des témoins cy-bas nommés, ce jourd'hui douzieme jour du mois de Juillet mil ſept cent quarante-huit, ont comparus pardevant nous Claude Bouillet & Gabriel Leandrat, tous deux Laboureurs dudit l'Huis, leſquels nous ont déclarés & dit unanimement, que le dix-neuvieme Février de l'année mil ſept cent trente-deux, s'étant retirés dans un antre de Rocher, lieu dit *Pierre en Luiſet*, territoire dudit l'Huis, auprès duquel il y a une caſcade, pour s'y metre à l'abri de la pluie, ils trouverent une groſſe pierre à l'entrée dudit antre qui leur en bouchoit l'entrée, ils prirent leurs pioches & ôterent ladite pierre. Après quoi étant entrés dans ledit antre ils y trouverent la figure, dont la deſcription * eſt ci-devant faite ſur ſon piedeſtal. Etant venus dans le moment au Bourg dudit l'Huis, qui n'eſt éloigné dudit antre que d'environ ſix cens pas, ils porterent ladite figure chez M. Janin Bourgeois dudit lieu, à qui ils en firent la remiſe, & qu'ils nous ont affirmés véritable & ſincere au plus près de leur conſcience, comme s'ils avoient été pardevant leur Juge. Nous ayant auſſi dit & déclaré ledit ſieur Janin, avoir véritablement reçu ladite figure chez lui deſdits Bouillet & Leandrat où elle a reſté juſqu'à la remiſe qu'il en a faite à M. Chalut Chamarier du Chapitre de Belleville en Beaujolois le ſeize Août mil ſept cent quarante-ſept, ce qu'il nous a pareillement affirmé véritable. De plus ont auſſi comparus pardevant nous dits Notaires M^e. Antoine Joſeph Vicaire Prêtre Curé dudit l'Huis, ſieur Jacques Guegard, ſieur François Dementon, ſieur Jacquemin & ſieur Joſeph Guegard, tous Bourgeois & Marchands dudit l'Huis, leſquels nous ont auſſi déclarés avoir vû la figure dont eſt fait men-

* Je ne rapporte point cette deſcription, parce qu'elle peut être mieux faite & plus courte.

tion ci-deſſus le même jour qu'elle fut trouvée, & du depuis chez ledit Jamin, ce qu'ils nous ont pareillement affirmé véritable. De tout quoi nous avons dreſſé le préſent Procès-verbal pour ſervir & valoir ce que de raiſon audit l'Huis dans l'Etude de Me de la Rochette, l'un deſdits Notaires, en préſence de ſieur Pierre Charcot, Maître Chirurgien de la Ville de Belley, habitant audit l'Huis, & ſieur Joſeph Vetard Marchand dudit lieu, témoins requis qui ont ſignés avec tous les dénommés ci-deſſus, ſauf leſdits Bouillet & Leandrat, pour être illitérés de ce enquis & requis.

Controllé à l'Huis les jour & an, *ſigné* Ferrand.

Je dois cette piece authentique à la politeſſe de M. l'Abbé de Chalat, Aumônier du Chapitre de Belleville, elle accompagnoit le monument qu'il m'a également confié, il en eſt poſſeſſeur, & il en connoît tout le prix. Je puis aſſurer que jamais aucun monument n'a été mieux conſervé. Le travail Romain en eſt très-beau, mais un peu lourd, & il ſemble que l'Artiſte qui l'a produit, ait eu quelque réminiſcence de Lantin dans la diſpoſition de cette figure. Je n'en donnerai point le deſſein, il paroîtroit peut-être commun, & la gravure pourroit diminuer l'opinion avantageuſe que l'on doit en avoir. Je me contenterai de décrire les ſingularités qu'il préſente.

Ce Dieu ne porte ſur ſa perſonne aucun des attributs que la Fable & la Mythologie lui donnent. Sa tête n'eſt point accompagnée d'aîles ni couverte de chapeau, & ſes jambes chauſſées ſimplement n'ont point de talonieres. Il tient d'une main un caducée d'argent, tel que nous le connoiſſons, il eſt mobile & peut ſe détacher, enfin il eſt aſſez grand proportionément à la figure. De l'autre main il porte une bourſe deſſinée au n°. I. Je l'ai rapportée par la raiſon des deux oreilles qu'on y remarque, que j'ai vu quelquefois, mais rarement liées aux attributs de ce Dieu. Les prunelles des yeux ſont ouver-

tes, ce que les Romains ont fait assez souvent, mais elles n'ont point été disposées pour recevoir des matieres d'or ou d'argent, ou des cabochons de pierres fines. D'ailleurs le monument est très-bien conservé, & sortant pour ainsi-dire de la main de l'Ouvrier, il ne peut avoir rien perdu. Une plus grande singularité, est celle d'un fil d'or disposé en anneau & passé autour du col de la figure, ce qui me paroît rappeller la corde que l'on voit autour du col de quelques Esclaves & de quelques Athletes, & par conséquent avoir rapport à quelque avanture arrivée à Mercure, & qui nous est inconnue. Quoi qu'il en soit, cette parure qui est gravée sous le n°. II. n'est pas commune, & je n'en aurois pas fait mention, tant elle me paroît douteuse & d'un usage peu usité, de plus il est facile de l'ôter ou de la supprimer. Mais la vérité doit aller devant tout, cette parure est d'un très-bon or, ainsi que l'agraffe ou le bouton simple qui soutient le manteau sur l'épaule. Cette simplicité prouve combien l'usage de ces agraffes étoit général, & que la Sculpture d'alors ne copioit pas avec plus de scrupule les modes de son siecle que nous n'imitons celles du nôtre, ainsi que je crois l'avoir prouvé dans le volume VI. Indépendamment des canaux & des ornemens cizelés avec beaucoup de soin sur les moulures du piedestal de bronze qui porte la figure, il est orné de quatre bouquets de feuillages qui décorent tout le pourtour, & qui sont incrustés en argent sur le cuivre, on voit leur dessein au n°. III, & la coupe du même pied au n°. IV. Ces bouquets & les petits filets sont liés & incorporés avec tant de précision, qu'on n'apperçoit aucune trace d'incrustation. On connoît par une infinité de monumens avec quel succès les anciens ont pratiqué ce genre d'ouvrage, les Egyptiens même nous en ont laissé des exemples.

La hauteur du Mercure est de *cinq pouces huit lignes.*

La hauteur du piedeſtal n°. IV. & V. eſt de *deux pouces.*

Le grand diametre *deux pouces dix lignes.*

Le petit diametre *deux pouces deux lignes.*

Le pays que nous nommons le *Bugey*, eſt compris ſous l'Empire Romain, dans le territoire des peuples *Sequani.* Cette vaſte contrée traverſée par pluſieurs grands chemins, dont l'un conduiſoit de la Colonie de Lyon à Beſançon, étoit ſans doute habitée & couverte des maiſons de campagne & des Fermes qui ſervoient à cultiver ce canton, je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de retrouver aujourd'hui dans ce qui nous reſte des poſitions Romaines le village de l'Huis, on peut ſeulement conjecturer qu'un de ſes habitans un peu riche, avoit conſacré cette ſtatue de Mercure au Dieu du commerce, & il n'eſt en effet chargé d'aucun autre attribut.

Le hazard n'ayant fait ouvrir la caverne dans laquelle elle avoit été conſacrée, qu'en 1732, nous a conſervé ce petit monument dans toute la pureté que nous lui voyons.

N°. V.

Ce que je viens de dire du Bugey, me conduit trop naturellement à la ville de Lyon pour n'y point entrer un moment, non-ſeulement j'ai une place à remplir dans cette planche, mais encore les occaſions de parler de la ville de Lyon ſont fort rares. Il a été ſi ſouvent mention de cette grande Colonie dans tous les Auteurs anciens & modernes, qu'il ſeroit inutile d'eſpérer quelque choſe d'intéreſſant qui n'eut point été dit à ſon ſujet. D'ailleurs les petits monumens que je cherche, & d'après leſquels j'aime à parler, par la raiſon que je les ai ſous les yeux, ont été ſi ſouvent recueillis dans cette Ville, qu'il ne faut preſque pas ſe flatter d'en trouver encore. Cependant ce petit morceau de Moſaïque, que l'on vient

vient de m'envoyer, & qui a été trouvé à *Aiſnai*, m'engage à quelques diſcuſſions.

Ce pavé compoſé de cubes coloriés d'environ ſix lignes, & travaillés à l'ordinaire, étoit recouvert par deux autres, qui ſelon les apparences, avoient été faits pour réparer le premier dont je parle, & dont en effet les couleurs appliquées ſur le verre paroiſſoient uſées par le frottement des pieds. Cependant cette raiſon ne me paroît pas la ſeule de ſa dégradation. Les cubes de verre qui la compoſent ſont encaſtrés dans une couche de plomb, & ne peuvent par conſéquent avoir jamais eu la ſolidité néceſſaire pour ce genre d'ouvrage; ce pavé ne peut avoir été établi, ſelon moi, qu'en poſant les cubes ſur un plan exact, & ſur le côté qui devoit être apparent, alors on couloit du plomb fondu ſur ce revers que l'on diſtinguoit par carreaux plus ou moins grands, ſelon la chaleur néceſſaire au plomb, & l'on formoit le pavé de ces différens carreaux, également retenus & ſoudés par du plomb. Au reſte je ne crois pas que cette opération ait jamais été pratiquée en Italie, ſon peu de ſolidité m'empêche de le croire.

On m'a également apporté de l'ancien bâtiment connu à Toulouſe ſous le nom de la Dorade, & dans lequel les Bénédictins travaillent, des morceaux de Moſaïque beaucoup mieux conſervés & moins groſſiers que ceux d'Aiſnai, & que l'on m'a dit avoir été également encaſtrés dans du plomb. Je n'en ai pas la preuve auſſi conſtante, mais j'ai lieu de croire la vérité de ceux qui m'en ont inſtruit.

Pour me conſoler du peu que je puis dire, ſans tomber dans la répétition, de la grandeur & de la magnificence de l'ancien *Lugdunum*, le principal appui des Romains dans les Gaules, je me contenterai d'annoncer le bel ouvrage de M. Delorme. En bon Patriote il va nous donner les plans, les élévations & les détails des quarante lieues d'aquéduc qui conduiſoit l'eau à cette Ville,

toujours grande & recommendable par ſon commerce.

PLANCHE LXXVII. N°. I. & II.

La ville de Lyon eſt trop célebre dans l'hiſtoire Romaine par rapport à la Gaule, pour répéter ici ce qu'un ſi grand nombre d'Auteurs en ont écrit. Les petits monumens qui rempliſſent cette planche ont été trouvés dans cette grande & ancienne Ville.

Cet enfant avec des aîles repréſente le génie de la Comédie, ſa conſervation eſt très-belle, mais ſa diſpoſition eſt plus heureuſe & plus agréable encore. Il leve ſon maſque de théâtre qui repréſente un Vieillard, avec un air riant, ſoit que cette petite figure faſſe alluſion à quelque événement arrivé au théâtre, ou plutôt à la circonſtance de quelque ſcêne, ou bien enfin qu'elle ne repréſente ſimplement que l'action d'un enfant qui rit de l'oppoſition de ſon viſage avec le maſque qu'il vient d'ôter.

Ce monument agréable a été trouvé il y a peu d'années, en faiſant une fondation dans l'enceinte de l'ancien Temple d'Auguſte.

Hauteur totale *deux pouces trois lignes.*

N°. III. & IV.

Ce petit bronze, dont le travail eſt aſſez groſſier, & dont la conſervation pourroit être meilleure, repréſente une Prêtreſſe aſſiſe dans un fauteuil fermé, & dont le doſſier eſt arrondi ; elle préſide ſans doute à un ſacrifice dont elle peut faire la libation préliminaire. Ce pourroit être encore la repréſentation de quelqu'une des Divinités particulieres aux Romains, dans le nombre deſquelles il eſt aiſé de ſe perdre, je le croirois d'autant plus que la patelle qu'elle tient, eſt donnée le plus ſouvent pour attribut aux Divinités, & j'ai eu ſoin de le faire remarquer pluſieurs fois dans ces Recueils.

Il eſt difficile de donnet aucune regle certaine ſur cette obſervation ; cependant lorſqu'on ne voit point les Prêtres ou les Prêtreſſes dans l'action du ſacrifice, il me ſemble que les patelles doivent déſigner les Divinités mâles & femelles, car les unes & les autres ſont également repréſentées avec cet attribut. Quel que ſoit la figure dont il eſt queſtion, elle a été trouvée à Lyon, ainſi que la précédente, en fouillant pour les fondations d'une maiſon.

Le fauteuil que préſente ce monument n'eſt point ordinaire aux figures Romaines, les pieds de celle-ci paroiſſent appuyés ſur un marche-pied que les Anciens ont regardé comme une marque de dignité & de conſidération ; j'ai dit plus d'une fois que cet uſage avoit été emprunté des Egyptiens, ainſi que celui du Sceptre.

Hauteur *deux pouces ſept lignes.*

N°. V.

L'expoſé de la petite diſcuſſion ſur la patelle qu'on a vue dans l'explication précédente, m'autoriſe à rapporter la Minerve de ce numéro. Ce n'eſt point à cauſe qu'elle a été également trouvée dans la ville de Lyon, mais par la ſeule raiſon de la patelle qu'elle tient d'une main, tandis que de l'autre elle étoit appuyée ſur ſa haſte. J'ai préféré l'exemple d'une figure auſſi commune, gravée même dans ces Recueils, & qui par conſéquent ne peut rien apprendre, parce que ſes attributs ne permettent pas de la méconnoître, & qu'on ne peut la confondre avec aucune Prêtreſſe, & qu'enfin elle porte une patelle bien aiſée à reconnoître. Puiſque j'ai tant fait que de rapporter cette Minerve, je dirai qu'elle préſente quelque ſingularité, par rapport à ſon Egide, car en laiſſant les épaules ſymétriquement découvertes, l'arrondiſſement de la partie de derriere eſt traité de la même maniere, & de la même proportion que celle que l'on voit ſur le devant ſans avoir, il eſt vrai, les mêmes ornemens. Ce

bronze eſt aſſez bien conſervé, mais le travail en eſt groſſier, & la diſpoſition ſéche & ſans aucun attrait.

Hauteur *trois pouces huit lignes.*

PLANCHE LXXVIII.

Les cinq inſcriptions ſépulchrales, dont cette planche eſt remplie, ont été trouvées au mois d'Octobre de l'année 1763, dans une fouille faite auprès de l'Abbaye de S. Victor à Marſeille. Ces monumens ne peuvent intéreſſer que du côté de quelques mots, & de la maniere dont ils ſont écrits, du moins ils peuvent entretenir l'eſpérance d'en découvrir de plus curieux, c'eſt-à-dire, des premiers de cette Ville ancienne.

Ces inſcriptions ſont gravées ſur des pierres de la carriere du Cap Couronne ou Colone. Ce promontoire eſt le plus voiſin de la Ville, il eſt ſitué au couchant aux environs de ſept lieues : les Anciens en tiroient toutes les pierres néceſſaires aux bâtimens de Marſeille. Les Modernes ont abandonné cette ancienne carriere, ils en ont trouvé de meilleures, & dont le tranſport eſt plus commode, d'ailleurs les pierres du Cap Colone ſont un peu rouſſâtres, & cette carriere eſt pleine de coquilles des mieux conſervées.

N°. I.

A. Charmolaus fils de Thraſon nommé auſſi Menon, Chares l'affranchi, a érigé ce monument.

Quelques perſonnes avoient deux noms, & c'étoit l'uſage le plus ordinaire de marquer ces deux noms ſur leurs tombeaux par ces termes *Qui &*, ou *Sive*, dans les inſcriptions Latines, & par ὃς καὶ ou ὁ καὶ dans les inſcriptions Grecques *M. aur. Primigenius qui & Dracontius, Julia Marcella quæ & Romana. Clodiæ Achillea ſive Cyrillæ* Λ. ΣΤΑΤΙΟΣ. ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ. Ο ΚΑΙΚΕΡΙΛΛΙΑΝΟΣ. Dans les ſiecles de la baſſe Latinité, cette for-

mule *qui &* étoit devenue une eſpece d'adverbe, comme on le voit par cet exemple, L. FABIO IANVARIO *qui &* DERISORI. *Voyez* Fabretti Inſcript. pag. 147 & 148.

Hauteur *trois pieds deux pouces.*

Largeur *un pied neuf pouces.*

N°. II.

LALIHE *Lalihe* dans cette inſcription eſt un nom Grec d'origine, la lettre aſpirée H eſt de trop : mais dans la baſſe Latinité, il vint à la mode de multiplier l'aſpiration : on trouve dans Gruter *havé*, & même *habé* pour *avé*, *hac* pour *ac*, *hornamentis* pour *ornamentis*, dans Fabretti *heorum* pour *eorum*, *hin* pour *in*, & ce qui revient encore mieux au mot dont il s'agit, l'aſpiration inſérée au milieu du mot *mehé* pour *meæ*, *bibuhé* pour *viduæ*, cependant on retranchoit quelquefois l'aſpiration dans les mots où elle eſt néceſſaire, *oris* pour *horis.*

COLVCI eſt une faute du Lapidaire pour COIVGI, qui ſe diſoit alors au lieu de CONIVGI, ou bien le temps a effacé les traits du G.

ID SIBI, il faut lire certainement ETSIBI, l'I eſt un E, dont les traits tranſverſaux ſont uſés par le temps. Le D. eſt du bas ſiecle pour le T. On trouve dans Gruter *limides* pour *limites*, *liquid* & *reliquid* pour *liquit* & *reliquit ;* on y trouve même ED SIBI pour *& ſibi*, formule ordinaire à la fin des inſcriptions ſépulchrales, lorſque celui qui faiſoit conſtruire le tombeau s'y réſervoit une place pour lui-même.

Hauteur *deux pieds onze pouces.*

Largeur *un pied quatre pouces.*

N°. III.

Il n'y a aucune obſervation à faire ſur cette inſcription. C'eſt le monument que *Decimus Marcianus* érigea

à ſon fils *Caïus Ingenuus*, mort à l'âge de vingt-deux ans.

Hauteur *deux pieds cinq pouces.*
Largeur *un pied cinq pouces & demi.*

N°. IV.

Marcilus ou *Marcilius*, *Lenæus Eutuches*, a érigé ce monument à ſon fils *Jadeus ;* Lenæus eſt un nom Grec d'origine, Ληναῖος étoit une des épithétes de Bacchus. *Etuchés* eſt pour *Eutuchés*, l'*u* eſt manqué ou effacé dans l'inſcription : le ſurnom qui eſt auſſi Grec, étoit commun du temps des Empereurs.

Jadeus eſt un nom extraordinaire, mais nous ne connoiſſons pas tous les noms des Romains, & ce n'eſt pas une raiſon pour prétendre qu'il faille lire ici *Tadeus* dont on trouve des exemples dans les inſcriptions.

Hauteur *deux pieds cinq pouces & demi.*
Largeur *un pied trois pouces.*

N°. V.

DIIS.MANIBVS
POMPONI
AE PRIMI
CINIAE
ANNIA FHI
CLA SOROR
KARISSIMAE

CINIAE, c'eſt GENIAE, le temps a effacé pluſieurs traits dans le G & dans l'E, ainſi que dans FELI. *Felicla* ou *Felicula*, étoit un nom très-commun aux femmes du temps des Empereurs. C'étoit ſans doute dans l'origine un nom de careſſe, comme *Catella*, *Ocella*, *Amicilla*, dont les inſcriptions fourniſſent des exemples.

Dans SORORI la derniere lettre manque ou eſt effacée. Quand je ne le dirois pas, ceux qui me connoiſſent

ſçauroient bien que ces obſervations ſur le Grec ne peuvent être de moi, mais quand ils ne le ſçauroient pas, je dirois toujours qu'elles ſont de M. le Beau, notre bon & digne Secrétaire.

Hauteur *deux pieds trois pouces.*

Largeur *un pied ſix pouces.*

PLANCHE LXXIX.

Pendant l'Eté de l'année 1763, un Payſan travaillant dans une vigne auprès de Châlons ſur Saone, a trouvé, preſque à la ſurface de la terre, un coffre de bois de Chêne, qui renfermoit neuf petites figures de bronze. M. l'Evêque de Châlons en a fait l'acquiſition, & a eu la complaiſance de les envoyer à Paris, & de me confier ce dépôt.

Cette planche & les deux qui la ſuivent, repréſentent les morceaux qui m'ont paru les plus ſinguliers, mais aprés les avoir expliqués à mon ordinaire, on trouvera une liſte très-abrégée de ceux de cette découverte, & qui m'ont paru, ou trop connus pour être rapportés, ou dont j'avois déja donné des exemples pareils.

L'aſſemblage d'un ſi grand nombre de figures de petite proportion, préſente d'abord l'idée d'un ancien laraire, qu'on auroit voulu mettre à l'abri & garantir de quelque accident; on eſt d'autant plus porté à ſuivre cette opinion, que la ville de Châlons ſur Saone, a été rendue conſidérable par les Romains qui l'ont habitée : elle ſe nommoit alors *Cabillonum*, nom qui ſe trouve écrit avec des différences dans les Auteurs. Cette Ville étoit anciennement du territoire des *Ædui*, Autun & Jules Céſar en parle dans ſes Commenraires : elle avoit un port célébre ſur la Saone, où les Romains entretenoient une flotte avec un Commandant. C'étoit une place forte, *Caſtrum :* elle étoit une des principales villes de la premiere Lyonnoiſe : dans la ſuite elle eut le titre de Cité

Civitas, & devint Epiſcopale. Les Rois de Bourgogne *Gonthran* & *Thierry*, y ont fait leur ſéjour ordinaire Cette Ville eſt aujourd'hui du reſſort du Parlement de Dijon.

Malgré toutes les preuves conſtantes de conſidération & d'antiquité, on ne peut conſerver la premiere idée que j'ai eue ſur cet aſſemblage, c'eſt-à-dire, que c'étoit un Laraire, elle eſt contredite par les raiſons ſuivantes.

Ces monumens ont été trouvés dans un lieu qui ne préſentoit l'apparence d'aucun reſte de bâtimens, il eſt vrai que dans tous les temps ils ont été faciles à tranſporter, mais le coffre de bois qui les renfermoit ſuffiroit pour détruire cette opinion, car il ſeroit difficile qu'il ſe fut conſervé dans la terre, & ſans altération, depuis une douzaine de ſiecles : cette preuve d'un ſentiment contraire n'eſt pas la ſeule. La dégradation de quelques-uns de ces monumens les auroit exclus du laraire d'un Romain, & l'on peut aſſurer que ces petits malheurs ne leur ſont arrivés que ſéparément, & jamais dans le temps de leur derniere réunion.

La répétition des mêmes Divinités s'oppoſe encore à cette premiere ſuppoſition ; je conviens cependant que tous ces monumens ſont Romains, mais la différence qu'il eſt aiſé de remarquer par rapport à leur ſiecle & à leur travail, me perſuaderoit bien plus que les figures ont été raſſemblées depuis le renouvellement des Arts, par quelque curieux qui les aura cachées dans les derniers ſiecles, pour les garantir du pillage que les troubles de l'Etat, & les guerres de toutes les eſpeces, n'ont rendu que trop fréquent dans la France. De quelque façon que la choſe ſoit arrivée, l'aſſemblage eſt fin & agréable, & l'on peut faire l'éloge des connoiſſances de celui qui a pris ſoin de le former.

N°. I.

Je regarde cette figure comme la repréſentation de Jupiter

piter Olympien. La Couronne & les bandelettes qui la renouent, & qui tombent ſur les épaules, ſont pareilles à pluſieurs autres que l'on voit portées par des Athletes & par Hercule ; voilà les raiſons qui m'engagent à donner cette dénomination. Ce monument d'ailleurs eſt beau, bien deſſiné & d'une belle conſervation. Les yeux ſont d'argent, une partie du foudre qu'il tient dans une main eſt ſeulement un peu altérée, on voit dans l'autre main une portion du Sceptre ſur lequel il s'appuyoit.

Hauteur *ſix pouces trois lignes.*

N°. II. & III.

La ſingularité de cet Apollon conſiſte dans la réunion des attributs du Soleil repréſentés par la tête rayonnante, & la verge environnée du Serpent qui caracteriſe l'inventeur de la Médecine. J'ignore par quelle raiſon ce Dieu eſt repréſenté la main ouverte & levée, comme pour défendre aux Prophanes de l'approcher ou de le regarder.

La diſpoſition de la figure & le travail, ſont d'ailleurs ſi juſtes & ſi agréables, que l'on pourroit ſoupçonner l'ouvrage d'être Grec, d'autant plus qu'il eſt nud, on peut du moins le regarder comme une des belles copies que les Romains ayent fait. Il lui manque un pied, d'ailleurs la conſervation en eſt très-belle.

Hauteur *trois pouces huit lignes.*

N°. IV.

Ce Faune, dont les yeux ſont d'argent, tient le *pedum* d'une main, & ſoutient de l'autre un autre plat, que ſelon les apparences, il a vuidé ; ce Faune, dis-je, eſt très-bien conſervé, il eſt placé dans un feuillage d'ornement qui cache une partie de ſes cuiſſes & de ſes jambes. L'exécution de ce petit morceau eſt aſſez bonne.

Hauteur totale *quatre pouces deux lignes.*

Plus grande largeur du feuillage, *deux pouces ſept lignes.*

N°. V.

Les oreilles pointues & la peau de Chevre, dont les pieds ſont renoués ſur la poitrine, ſont les ſeuls objets qui peuvent faire regarder comme un Faune cette petite figure aſſiſe ſur un tronc d'arbre. Sa diſpoſition eſt du reſte à peu près pareille à celle du Tire-épine que l'on voit à Rome, & dont l'Hiſtoire eſt trop connue pour être répétée ; mais un léger examen ſuffit pour les diſtinguer : un des bras de celle-ci n'eſt point diſpoſé de la même maniere, de plus elle paroît toucher ſimplement ſon pied. Ces petites différences m'ont engagé à la faire deſſiner, d'autant que cet exemple pourra prouver, qu'autrefois comme aujourd'hui, on a pillé & copié les compoſitions précédentes, il eſt vrai que nos Contemporains n'ont pas beſoin d'être autoriſés par aucun exemple ; mais ſi par hazard ils peuvent rougir des plagiats, il eſt du moins honnête de leur préſenter une conſolation.

Ce petit bronze, dont le travail eſt aſſez commun, n'eſt pas des mieux conſervé, il a été diſpoſé pour être placé ſur un fond étranger, car il eſt vuide par derriere.

Hauteur *deux pouces cinq lignes.*

PLANCHE LXXX.

Monſieur l'Evêque de Châlons ſur Saone m'avoit d'abord confié une partie de ces monumens pour ſçavoir mon ſentiment, & m'avoit permis de faire uſage de ceux qui me conviendroient avant que de les lui renvoyer, & j'en avois rempli les deux planches précédentes. Depuis ce temps il a mieux aimé des livres pour ſa Bibliothéque, je les lui ai envoyé avec plaiſir, & je me trouve

plus en état de décrire la totalité, quoique je ſois perſuadé que pluſieurs bagatelles, dont les gens du monde ne font aucun cas, & qui ſont quelquefois les plus intéreſſantes, ont été diſſipées; on en verra la preuve dans la planche ſuivante.

N°. I.

Cette Minerve de bronze eſt traitée du meilleur goût, & le travail me paroît élégant & auſtere, en un mot il me ſemble pouvoir être donné à la Grece. La figure eſt très-bien conſervée, il ne lui manque qu'un bras depuis le coude, & la crête du caſque qui paroît avoir été fort légere.

Hauteur *cinq pouces & demi.*

N°. II.

Cette autre Minerve également de bronze, dont le deſſein eſt plus manieré, & auquel on a voulu donner plus de mouvement, eſt beaucoup moins intéreſſante. Les yeux de la figure ſont d'argent, ainſi que la tête de Méduſe dont la poitrine eſt ornée. Il ne lui manque qu'une main, & l'on peut remarquer en elle une chauſſure qui couvre abſolument ſes pieds.

Hauteur *ſix pouces dix lignes.*

N°. III.

Cette Diane de bronze très-bien conſervée, à la réſerve du pied ſur lequel elle courre, ne préſente cependant aucun attribut de cette Divinité. Ses mains en étoient vraiſemblablement chargées, mais elles ne ſubſiſtent plus. La légereté & la coupe de ſon habillement, ſont les ſeules marques de reconnoiſſance dont on puiſſe être frappé, du reſte le travail Romain eſt fait avec ſoin. Les yeux de la figure ſont d'argent, ainſi que les quatre boutons, qui ſur chaque partie de l'avant bras, retiennent la petite veſte juſte, dont elle eſt en partie vêtue. D'ail-

leurs il faut convenir qu'il y avoit une disposition générale, & de convention tacite, si l'on veut, adoptée à chaque ancienne Divinité.

Hauteur *sept pouces moins deux lignes.*

N°. IV.

Cet Amour de bronze n'est couvert que d'une ceinture légere, agréablement disposée, dont il paroît orné dans le dessein où il est de parcourir son Empire. Il est de la plus belle maniere, & sa conservation n'est altérée que par le pied sur lequel il s'appuye & par une de ses aîles. On peut remarquer la maniere dont ses cheveux sont renoués sur le devant de la tête.

Hauteur *cinq pouces trois lignes.*

Cet assemblage & cette répétition de ces mêmes Divinités, ont été le plus grand motif qui m'ont persuadé qu'il falloit regarder la découverte de Châlons sur Saone, comme le fruit des recherches d'un des premiers curieux depuis le renouvellement des Arts.

PLANCHE LXXXI. N°. I. & II.

Cet Esclave dont la tête est ornée par des yeux d'argent, est au moins une des plus belles copies Grecques que j'aye vue, la bourse que cette figure tient à la main n'est point une raison suffisante pour le regarder comme un Mercure. Ce rapport est le seul que cette figure puisse avoir avec le Dieu de l'éloquence ; d'ailleurs le maintien & la disposition écartent absolument cette idée, & si de pareilles raisons ne pouvoient persuader le Lecteur, je le prierois de considérer au n°. II. l'espece de calotte à huit échancrures placée sur le haut de sa tête. Je n'ai point encore rencontré cette parure sur aucun monument. La conservation de celui-ci ne peut être plus complette à tous les égards ; il est vrai que l'objet qu'il tenoit dans l'autre main ne subsiste plus, il est à présumer que c'étoit quelque chose de nécessaire au service,

mais aucune main n'a été dans la diſpoſition où nous la voyons pour porter un attribut. On ne ſçauroit prendre trop de précautions ni trop avertir que tous les monumens ne repréſentent pas des Dieux, ou n'ont pas le culte pour objet.

Hauteur *quatre pouces huit lignes.*

N°. III. IV. & V.

Il eſt rare de trouver une figure de Negre, tenue dans une proportion ſi ſuelte & ſi élégante. Je conviens que la contraction de ſon mouvement eſt un peu outrée dans les hanches & dans les reins ; mais il faut penſer que cet Eſclave eſt repréſenté ſouffrant d'une bleſſure qu'il a reçue au bras, & à laquelle il porte ſon autre main. La tête deſſinée au n°. V, prouve avec certitude qu'il s'agit ici d'un Negre.

Ce monument eſt fondu maſſif, ſes yeux ſont d'argent & concourent d'autant plus à produire l'effet de ſa couleur naturelle : il eſt de la plus parfaite conſervation dans tous les genres, enfin il ajoute cette perfection au mérite de ſa rareté.

Hauteur *ſept pouces huit lignes.*

Voici la liſte des autre monumens trouvés à Châlons ſur Saone, & que je n'ai point employés.

I. Minerve travaillée avec ſoin très-bien conſervée, à la main gauche près, les yeux d'argent ainſi que la tête de Méduſe placée ſur ſon égide.

Hauteur *ſix pouces ſept lignes.*

II. Pallas d'un travail aſſez groſſier, mais copiée d'après un monument Grec.

Hauteur *cinq pouces ſix lignes.*

III. L'Amour bien conſervé, il lui manque cependant une aîle & un pied : l'exécution en eſt belle, mais la diſpoſition eſt commune.

Hauteur *cinq pouces cinq lignes.*

IV. Mercure nud traité à la Grecque, & peut-être

représenté comme Messager des Dieux, le travail est médiocre, les aîles de sa tête & ses cheveux sont argentés. cette singularité est son plus grand mérite.

Hauteur *cinq pouces trois lignes.*

V. Mercure Dieu des Marchands, tel qu'il étoit dans le *forum* des Romains, il est de la plus belle conservation, mais d'un travail médiocre.

Hauteur *cinq pouces.*

VI. Une Chassereſſe ou suivante de Diane, il lui manque un pied, & le travail de ce monument est assez lourd.

Hauteur *sept pouces.*

VII. L'abondance Divinité tenant la patelle, elle est bien conservée, mais sa proportion est bien courte, & le travail bien Romain.

Hauteur *cinq pouces une ligne.*

VIII. Un Chien assez bien conservé, mais d'un mauvais goût de travail.

Hauteur *un pouce onze lignes.*

Les neuf morceaux gravés sur les trois planches que l'on vient de voir, & les huit morceaux énoncés ci-dessus, font les dix-sept qu'on a trouvé à Châlons sur Saone.

PLANCHE LXXXII. N°. I.

Ce Jupiter ne méritoit pas d'être distingué du nombre infini de monumens pareils, ou qui présentent fort peu de différence, que l'on rencontre sans peine, & qui par conséquent sont très-connus; mais la forme de la chaise sur laquelle il est assis, & la conservation de tout le monument m'ont engagé à le faire graver, d'autant qu'il est rare de trouver Jupiter dans une disposition bien éloignée de l'attitude des Divinités, dont la dignité est prouvée par le marche-pied qui soutient leurs pieds, celle dont il s'agit sous ce numéro, n'a jamais eté disposée pour les avoir à terre. On pourroit dire que son

attitude donne une idée de l'air, car on trouve des raiſons, ou plutôt des moyens pour établir tout ce que l'on veut expliquer. Cette figure eſt d'un travail Romain, & ſes yeux ſont d'argent.

Voici les proportions de la chaiſe, elles indiquent celles de la Divinité.

Hauteur totale *quatre pouces ſept lignes.*

Largeur *deux pouces ſix lignes.*

N°. II. & III.

Ce Muſicien, ou plutôt ce Poëte qui s'accompagne avec ſa Lyre, eſt repréſenté dans une attitude fixe & repoſée, telle qu'il devoit paroître ſur un théâtre ou dans une ſalle à l'extrêmité d'une table: ce monument des plus rares à rencontrer, rappelle des idées qui le rendent un des plus agréables qui me ſoit parvenu. On ne peut douter que cette figure ne nous ait conſervé la repréſentation d'un de ces hommes ſi célebres dans l'antiquité, & qui chantoient leurs propres vers, en accompagnant leur voix de la Lyre; il tient cet inſtrument de la main gauche & de la droite le *plectrum*, ou ce qu'on a quelquefois confondu avec un archet, il eſt vêtu d'une longue robbe, en un mot je crois voir Orphée décrit dans ces beaux vers de Virgile. Ænéid. liv. 6.

Threïcius longâ cum veſte Sacerdos
Obloquitur numeris ſeptem diſcrimina vocum:
Jamque eadem digitis, jam pectine pulſat eburno.

Malgré la reſſemblance frappante dans ces vers du Poëte Latin, nous voyons peut-être ici le *Demodocus*, ou le *Phemius* de l'Odyſſée, dont on auroit copié à Rome quelques ſtatues apportées de la Grece, mais il eſt toujours conſtant qu'on peut attribuer à cette figure ce vers d'Homere, *prenant en main la Lyre, il préludoit avant que de chanter les airs charmans qu'il alloit faire entendre.*

Ces Poëtes & ces Muſiciens étoient couronnés de Liere ou de Laurier, le n°. III. fait voir plus clairement la Couronne de celui-ci, mais le bronze a été un peu trop fatigué dans cette partie pour décider affirmativement ſur l'une ou ſur l'autre eſpece : cependant la différence de ces feuilles eſt ſi grande, que je ſuis perſuadé que la Couronne dont il s'agit étoit de Laurier, mais elle n'a jamais reſſemblé à un Diadême, comme le dit Eſchine, auſſi je croirois qu'il n'a donné cette dénomination à la Couronne des Poëtes, que par une métaphore un peu outrée. La barbe longue & épaiſſe préſente celui-ci avec cet air vénérable qui convient à l'épithete de *Divin*, qu'Homere donne ſi ſouvent à ceux de cette profeſſion. D'ailleurs ce grand homme repréſente toujours ces Poëtes Muſiciens comme des hommes qui méritoient le reſpect, & comme les favoris des Muſes qui les inſpirent.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un paſſage d'Athenée qui me paroît convenir à cette petite ſtatue, dont la vue échauffe l'imagination, & réveille avec vivacité pluſieurs tableaux agréables des temps anciens.

Liv. I.

» Il y avoit alors, dit Athenée, un genre de Muſi-
» ciens Philoſophes. Tel étoit celui qu'Agamemnon par-
» tant pour la guerre de Troye, laiſſa auprès de Cly-
» temneſtre pour conſerver, par ſes ſages conſeils, la
» vertu de cette Princeſſe, il lui chantoit les louanges
» des Héroïnes, & l'excitoit à imiter leur chaſteté, &
» par les agrémens de ſes récits qui reſpiroient la vertu,
» il écartoit de ſon eſprit les penſées voluptueuſes. Auſſi
» Egiſthe ne vint-il à bout de ſéduire Clytemneſtre,
» qu'après avoir éloigné d'elle cet homme divin, qu'il
» fit périr dans une iſle déſerte. Tel étoit encore *Phe-*
» *mius*, qui forcé par les prétendans de Pénélope, les
» amuſoit par ſes chants, mais qui déteſtoit en même-
» temps leur méchanceté.

La forme du *plectrum* eſt très-bien exprimée ſur cette figure,

figure, c'étoit une eſpece de doigt d'yvoire, d'or ou d'autre matiere un peu recourbé, & dont on ſe ſervoit pour toucher les cordes de la Lyre ; cet exemple nous apprend que les Grecs traitoient différemment l'accompagnement de leurs chants, & celui de leurs déclamations, car on ne pinçoit pas toujours la Lyre avec les doigts pour former un accord, puiſqu'en enffet on employoit le *plectrum*, qui ne pouvoit ſervir qu'à donner le ton, & à ſoutenir la voix dans le cours d'un récit déclamé.

Ces obſervations mériteroient d'être détaillées par quelqu'un qui fut au fait de ces matieres, pour moi je ne puis que les entrevoir.

Je dois avertir que ce Poëte n'eſt point gauche comme il le paroît ſur cette planche, n'ayant point été gravé au miroir, la figure paroît en ſens contraire, & j'avois renvoyé l'original quand je me ſuis apperçu de cette erreur qu'il eut été facile d'éviter & de réparer. Ce monument eſt bien conſervé, les cordes de la Lyre ont ſeulement été perdues.

Hauteur *trois pouce trois lignes.*

N°. IV. & V.

Un Antiquaire ſeroit trop heureux ſi tous les monumens qu'il étudie & qu'il entreprend de décrire étoient deſſinés, travaillés & conſervés auſſi parfaitement que cet enfant de bronze, dont les yeux ſont d'argent.

Il eſt très-éloigné de mériter le reproche de ſéchereſſe que l'on fait ordinairement, mais ſans réflexion ni diſtinction aux ouvrages antiques. Ce ſeroit un point ſur lequel il ſeroit néceſſaire de s'expliquer, mais cette matiere exigeroit de part & d'autre de la juſteſſe dans l'eſprit & de la connoiſſance dans l'Art : ces points ſont ſi difficiles à réunir, que la queſtion pourra demeurer longtemps indéciſe, d'ailleurs ce n'eſt point dans un ouvrage

du genre de celui-ci, que l'on peut ſeulement effleurer cette queſtion. Mais en la ſuppoſant agitée, je ſuis perſuadé que les perfections de cet enfant réuniroient bien des ſuffrages, cependant je dois convenir, quelque partiſan que je ſois de l'antique, que les exemples pareils à celui de ce numero ne ſont pas communs ; auſſi je ne crains point d'être contredit, en aſſurant qu'on ne peut trop regretter le groupe dont cet enfant faiſoit partie, ainſi que ſon action le démontre.

Il a dans ſon attitude courbée *deux pouces onze lignes* de hauteur

PLANCHE LXXXIII.

Rien depuis long-temps ne m'a fait autant de plaiſir que le deſſein des monumens dont cette planche eſt remplie, & que l'on vient de m'envoyer d'Auxerre, ils me donnent occaſion de parler d'une Ville dans laquelle j'ai paſſé mon enfance en quelque façon, dans laquelle j'ai été aimé & careſſé, & dans laquelle enfin on conſerve une ſi grande amitié pour un oncle reſpectable.

Indépendamment du préjugé & de l'expérience réitérée, qui perſuadent que tous les lieux fermés & habités par les Romains fourniſſent encore des monumens, j'avois des notions générales ſur les anciennes magnificences de cette Ville. J'étois trop jeune, & trop peu éclairé dans le temps que j'ai habité Auxerre, pour en juger par moi-même ; enfin je puis donner des preuves de cette opinion, je voudrois qu'elles fuſſent auſſi brillantes qu'elles ſont conſtantes.

N°. I.

Je vais commencer par une inſcription qui doit avoir été placée ſur le piedeſtal d'une ſtatue ; l'Abbé le Beuf dans ſon hiſtoire d'Auxerre en fait mention, mais ſans

la rapporter comme ayant été trouvée dans le même lieu dont je vais parler, & dans l'année 1721.

Ce monument eſt engagé dans les anciens murs de la Cité du côté du Midi, & dans la rue de la Boucherie. Le mur de cet endroit eſt bâti avec des pierres, dont le plus grand nombre eſt chargé de ſculptures & de moulures. On y voit non-ſeulement des reſtes de friſes & de chapitaux, mais la draperie d'une figure engagée tranſverſalement dans l'épaiſſeur de ce mur : on juge par un pied, qui eſt apparent, que cette ſtatue étoit beaucoup plus grande que nature : on voit encore dans cet amas de ruines le fragment d'une colonne, dont le diametre eſt de deux pieds. Ces obſervations perſuadent avec raiſon que ce mur eſt compoſé des débris d'un Temple.

Indépendamment de l'impreſſion avantageuſe que ces ruines ſont capables de donner en faveur de la ville d'Auxerre, je crois devoir avertir de l'attention & de la précaution que l'on doit apporter pour la recherche & la conſervation de ces fragmens, ſi jamais on eſt obligé de démolir ce mur, mais cette recommandation eſt inutile. Je puis me repoſer ſur les ſoins de l'Académie établie depuis quelques années dans cette Ville, & dont j'ai l'honneur d'être membre.

Cette inſcription très-bien conſervée, eſt écrite ſur une pierre, elle préſente ces mots,

AVG SACR DEA
ICAVNI
T TETRICVS AFRICAN
D S D D

Je lis ainſi, *Auguſto ſacrum Deabus Jeauni*, conſacré à Auguſte & aux Déeſſes de l'Yonne par T. Tetricus Africanus.

Longueur de la pierre *trois pieds.*
Hauteur *deux pieds ſix pouces.*
Les lettres ont *deux pouces* de hauteur.

N°. II.

Une petite maiſon canoniale ſituée auprès de l'Egliſe de N. D. de la Cité, conſerve un monument trouvé ſur la fin du dernier ſiecle dans la cave de ladite maiſon, bâtie auprès des fondations des murailles de la Cité. La niche que repréſente la gravure de ce numéro eſt creuſée dans l'épaiſſeur de la pierre, & renferme une figure d'un aſſez grand bas relief. Elle eſt drapée à la Romaine, elle tient dans une main un petit vaſe deſtiné à renfermer des parfums, & de l'autre elle ſoutient un pan de ſa robbe. Ce monument eſt aſſez bien conſervé, à la réſerve du viſage qu'on a mutilé & détruit en partie. L'inſcription peu importante en elle-même, apprend que le monument a été placé pour conſerver la mémoire de Jucunde.

D M
MONIMENTVM
IVCVNDE IVLIANI
FILIAE

On ne peut dire que le plus exacte coſtume des Romains ne ſoit ici obſervé dans toutes ſes parties.

Hauteur de la niche *trois pieds ſix pouces.*

Largeur *deux pieds un pouce.*

L'inſcription eſt ſéparée comme on le voit ſur le deſſein, mais elle occupe toute la largeur du monument, ſa hauteur eſt de *ſix pouces & demi.* Les lettres ne ſont hautes que *d'un pouce.*

N°. III.

Au haut du portrait de S. Renobert, & dans l'angle de deux pilaſtres, on voit les reſtes d'une ancienne ſtatue conſervée juſqu'aux genoux, & enclavée dans la bâtiſſe, cette figure eſt barbue, elle porte un caſque, elle

a la main appuyée ſur un javelot, dont la plus grande partie eſt encore apparente, du reſte elle paroît couverte de quelques habillemens.

Il ſeroit difficile de donner un nom à ce vieux Guerrier, le peuple le nomme aſſez généralement *Coquillon*, ce qui ne m'étonne pas, car il a aſſez de rapport avec un Pélerin de S. Jacques : une autre partie du peuple veut que ce ſoit le portrait de François I. Ce portail a été en effet bâti ſous le régne de ce Prince, & l'on y voit des Salamandres en pluſieurs endroits. Ce que je dis à cet égard, n'eſt que pour ſervir d'excuſe à ce même peuple.

Hauteur de ce fragment de ſtatue *trois pieds*.

On voit encore ſur le portail de S. Germain trois fragmens de ſtatues ou de bas-reliefs, mais d'une beaucoup plus petite proportion que la précédente, ils ſont enquadrés, & paroiſſent encore à mi-corps. On veut dans le peuple que ce ſoient S. Maurice & deux de ſes Compagnons, cependant ſelon les deſſeins que j'en ai vu, leur diſpoſition me paroîtroit antique, mais quels qu'ils ſoient ils ne valent pas la peine d'être gravés.

Le plus grand a *deux pieds* de hauteur, ſur *vingt pouces* de largeur.

Les deux petits ont *un pied* de hauteur, ſur *dix pouces* de largeur.

N°. IV.

L'inſcription ſuivante a été trouvée en 1731, auprès de l'Egliſe de Sainte Amabre ; l'Abbé le Beuf l'a publiée dans le Mercure de France, mais après la premiere ligne

Mois de Mai 1731, pag. 1049.

PRO SALVTE DOMINORVM

Il a lu, V. S. L. M.

DEDICAIT MODESTO ET PROBO COS

Ce *votum ſoluit Lubens merito*, n'étoit point dans la

copie que l'on m'a envoyée d'Auxerre, je le dis pour une plus grande exactitude, on peut d'ailleurs se fier à celle de l'Abbé le Beuf. Mais ces mots ne sont pas les plus essentiels de cette inscription, elle est d'autant plus curieuse, qu'elle nous donne l'année précise dans laquelle on a élevé ce monument, c'est l'an 228 de J. C. le VIe du régne d'Alexandre Sévere, c'est un vœu pour la conservation de cet Empereur & de l'Impératrice Mamée sa mere.

Cette inscription est écrite sur un bloc de pierre, long d'environ *cinq pieds*, les caracteres en sont très-beaux & très-bien conservés.

M. Mignot Grand Chantre de l'Eglise Collégiale, & de l'Académie d'Auxerre, a donné une place honorable dans sa maison à cette inscription. Une Ville est heureuse, quand elle posséde des Citoyens zélés, & assez éclairés pour conserver les plus beaux titres qu'elle puisse avoir.

Je ne parle point de l'antiquité de la ville d'Auxerre, dont plusieurs Auteurs, & en particulier l'Abbé le Beuf, ont traité suffisamment, je remarquerai seulement que cette Ville est ancienne & Celtique, son nom d'*Autisiodurum* le fait connoître. Il en est fait mention dans Ammien Marcellin sous les enfans de Constantin, dans la table Théodosienne, & dans l'Itinéraire d'Antonin. Cette Ville n'étoit point primitivement Capitale de Cité, elle étoit du territoire de la *Cité des Sénones* ou de Sens, elle en fut détachée dans la suite pour former une Cité particuliere. Elle est compriſe dans la notice des Provinces & des Cités de la Gaule, rédigée au commencement du Ve siecle, *Civitas Autisiodurum*, sous la Métropole de Sens, l'ancien quartier d'Auxerre s'appelle encore aujourd'hui *la Cité*. Plusieurs voies Romaines conduisoient à cette Ville. L'une venoit d'Autun par Saulieu, Avalon & Bazerne, l'autre passoit près de S. Florentin, conduisoit à Troye, la troisieme passoit d'Auxerre à Sens. M. de Lille dans

ſa Carte en a tracé une quatrieme qui conduiſoit par Tonnere à Langres, quelques perſonnes penſent qu'une cinquieme voie conduiſoit d'Auxerre, par Noyers & Monbard, à Aliſe ou Sainte René.

PLANCHE LXXXIV.

La ſituation d'*Andomatunum*, nom que Langres portoit du temps des Romains, & le Fauxbourg de cette Ville, aujourd'hui nommé S. Géoſmes, ainſi que la voie Romaine qu'on appelle la Chauſſée d'Arles, ſont connues, je ne m'arrêterai donc point ſur ces objets, je décrirai la forme & la fabrique de pluſieurs vaſes de verre qui ont été trouvés dans des tombeaux de pierre, & qui ont réſiſté à l'ouverture, & à la découverte. Ces tombeaux étoient placés dans un endroit gras & humide, & ces beaux vaſes ſont tous de ce même verre blanc que les ſels de la terre blanchiſſent, & auxquels il donne une maniere de feuille d'argent.

N°. I.

Cette buire avec un pointis eſt d'une belle grandeur & d'une belle proportion, elle eſt ornée de petits enlacemens de relief, qui paroiſſent être des Serpens malfaits & mal deſſinés, & dont l'objet me paroît très-difficile à expliquer. L'anſe eſt très-large & très-ſolide, & ſe relie très-bien aux deux parties du corps du vaſe. On voit encore dedans un morceau de terre blanche calcinée, & trop fort pour avoir pu ſortir par le goulot.

Hauteur *dix pouces quatre lignes.*

Diametre *quatre pouces ſix lignes.*

N°. II.

Cette petite bouteille ſans pointis, eſt recommandable par ſa conſervation. Son goulot eſt ſoutenu par quatre petites anſes également bien conſervées, qui partent

du corps de la bouteille, & qui ſont reliées au goulot avec beaucoup d'art par un petit cordon : c'eſt tout ce qu'on peut dire de ce petit vaſe de verre blanc.

Hauteur *ſix pouces.*

Hauteur des petites anſes, *un pouce dix lignes.*

Diametre *trois pouces huit lignes.*

N°. III.

La forme de ce vaſe cylindrique eſt plus extraordinaire qu'agréable. Le goulot qui le termine eſt appuyé ſur deux eſpeces de Dauphins aſſez mal deſſinés. Ce verre eſt ſans pointis, & le goulot eſt ſéparé du corps ſans faire aucun tort à la forme & à la proportion.

Hauteur du goulot cylindrique, *trois pouces trois lignes.*

Hauteur des Dauphins, *un pouce huit lignes.*

Diametre du cylindre qui n'eſt pas égal dans toute ſa hauteur, mais dont la diminution eſt fort égale, *trois pouces trois lignes.*

N°. IV.

Cette buire ſimple, n'eſt recommandable que par ſa conſervation & la ſolidité de ſon établiſſement. Elle a un fort pointis.

Hauteur *huit pouces quatre lignes.*

Plus grand diametre, *quatre pouces huit lignes.*

N°. V.

Je n'ai rien vu de plus élégamment coulé, ni de plus agréable à l'œil, ni de plus engageant au ſervice, que cette jatte ſimple, ronde & unie, ſans pointis.

Diametre *ſept pouces deux lignes.*

Profondeur *un pouce deux lignes.*

N°. VI.

Cette jatte de la plus belle conſervation ſans pointis, &

& dont le diametre eſt de quatre pouces huit lignes, & la profondeur de deux pouces huit lignes, eſt gravée tout autour de figures qui paroiſſent repréſenter les travaux de la campagne, mais elles ſont ſi informes, qu'elles ſont au-deſſous de la copie, & qu'elles ne peuvent ſervir qu'à reconnoître le goût Gaulois, dont heureuſement les exemples ne ſont pas communs.

Il eſt bon de remarquer que cette maniere de graver le verre eſt très-ancienne & très-commune, puiſque nous la trouvons employée juſqu'auprès de Langres par des Ouvriers auſſi ignorans.

PLANCHE LXXXV. & LXXXVI.

M. l'Abbé Belley m'apprend encore, dans le XXIIIe vol. de l'Académie, que la ville de Saintes étoit dans la ſeconde Aquitaine, & qu'elle ſe nommoit du temps des Romains *Mediolanum Civitas Santonum*. Cette Ville paroît avoir été magnifique, ainſi que toutes celles de ce canton, habitées par les Romains. J'eſpere qu'on m'enverra la deſcription & le jugement qu'on peut porter ſur les proportions de l'Amphitéâtre dont elle étoit décorée. On y voit auſſi un grand nombre d'autres édifices, dont il ſeroit difficile de rendre compte, même après les avoir examinés ſur les lieux. Mais ce qu'il y a de plus eſſentiel, eſt un Arc de triomphe, dont je rapporte le deſſein avec plaiſir : quoique ſa diſpoſition préſente ne ſoit pas ſans difficulté, & que je ne puiſſe rien décider ſur ſon ancienne poſition, du moins je communiquerai mes doutes.

Cet Arc de triomphe eſt formé par deux portes, & ſe trouve aujourd'hui placé ſur le milieu du pont de pierres conſtruit ſur la Charente. Il faut obſerver premierement qu'un pont n'a jamais été la place d'un monument de vanité, pour lequel la facilité de l'abord & de l'iſſue, étoit également néceſſaire, & dont la poſition dans ce

cas ne peut être qu'un obſtacle à la commodité publique, & à l'objet particulier. D'un autre côté ſi l'on admet la bâtiſſe ſur ce pont, il faut croire que le lit de la Charente a monté; car on voit par les deux deſſeins que je rapporte, que Blondel a été obligé d'élever d'environ ſix pieds le plan des deux portes, pour gagner le niveau du pont qu'il réparoit. Ce fait eſt très-ſenſible par la comparaiſon des deux élévations, l'une fait voir l'Arc après ſa reſtauration, l'autre le préſente tel que Blondel l'a trouvé, & tel qu'il l'a rapporté comme un model d'Architecture dans ſon cours d'Architecture chap. XIII. pag. 595. Paris 1698. Ce pont eſt conſtruit ſur un endroit conſidérablement le plus large de la Charente, en la ſuivant fort loin au-deſſus & au-deſſous de ſon cours. Eſt-il naturel, quelques magnifiques qu'ayent été les Romains, qu'ils ayent voulu faire une dépenſe auſſi inutile ſur une pareille riviere; c'eſt-à-dire, auſſi difficile à gouverner que la Charente. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Blondel, à qui nous avons l'obligation d'avoir conſervé ce monument, a rendu ſa baſe plus ſolide par un empatement moderne, & tel qu'on le voit dans la planche LXXXVI. Mais que pouvoit être cette fondation? Comment ſa baſe a-t-elle ſubſiſté dans l'eau avant cet encaiſſement? Blondel ſeul auroit pu nous éclaircir, en nous décrivant l'état où il avoit trouvé les lieux, & nous faire part de ſon opinion. Mais cette diſcuſſion n'étoit pas l'objet de ce grand homme. L'examen du terrein pourroit lever aujourd'hui quelques-unes des difficultés que je viens de préſenter. Mais que dire de loin, ſans voir & ſans avoir vu? Le plus petit Phyſicien en examinant le local, trouveroit peut-être les objections que je propoſe parfaitement ridicules, je les donne pour ce qu'elles valent, cependant ces objections me paroiſſent fondés & difficiles à réſoudre. Je paſſe aux plus légeres explications que demande ce monument, vû & deſſiné dans des temps & des circonſtances différentes.

Je ferois honte au Lecteur, ſi je lui diſois que les creneaux qui couronnent ces deux deſſeins, ne ſont point Romains, & qu'ils ſont des augmentations gothiques, regardées dans les derniers temps comme des défenſes, ou peut-être des embéliſſemens.

Je préſente en premier lieu la copie du deſſein faite avec la plus grande exactitude, tel que Blondel l'a donné, & pour une plus grande intelligence j'y joint la copie des propres paroles dont Blondel s'eſt ſervi à cette occaſion.

» Je veux ſeulement rapporter ſur le même ſujet, » l'eſquiſſe que j'ai faite autrefois d'un autre Arc à deux » portes, qui eſt ſur le pont de Xaintes, & que j'ai fait re- » prendre par le pied, pour l'empêcher de tomber en ruine » lorſque j'ai fait rebâtir à neuf la partie du même pont, » qui eſt entre cet Arc & le Fauxbourg que l'on appelle » des Dames. Cet Arc de triomphe n'eſt pas moins beau » qu'aucun des précédens, quoiqu'il ne ſoit pas ſans li- » cence dans ſes moulures : comme aux bandes des ar- » chitraves qui ſont d'un ordre renverſé, c'eſt-à-dire, » dont la plus baſſe eſt la plus grande, ce que je ne vou- » drois point imiter, quoiqu'il ſoit autoriſé d'autres » exemples.

» Les principales proportions de cet Arc ſont celles- » ci. Toute la largeur eſt égale à ſa hauteur : cette hau- » teur eſt ſéparée en quatre eſpaces inégaux. Le premier » eſt un grand ſtéreobate ou piedeſtal continu ; le ſecond » eſt une premiere ordonnance de pilaſtres Corinthiens » canelés, dont les entablemens ſervent d'impoſtes aux » bandeaux des deux portes. Le troiſieme eſt une eſpece » de Mézanin qui contient le haut des arcs, & les ban- » deaux des portes ; il eſt cantonné d'un pilaſtrin du mê- » me ordre Corinthien à chaque coin, *qui fait face, comme ceux de deſſous*, * ſur les retours des côtés de

* M. Blondel s'eſt trompé, *c'eſt une petite colonne canelée à chaque coin poſée dans la diagonale.*

» l'Arc de triomphe, & qui ſoutient le grand entable-
» ment ſur lequel poſe l'attique qui fait le quatrieme
» eſpace.

» Toute la hauteur diviſée en P. 4. donne P. 1. pour celle
» du ſtéréobat ; la moitié du reſte ſe donne à la hauteur
» de la premiere ordonnance, c'eſt-à-dire, à celle des im-
» poſtes des portes ; l'autre moitié diviſée en P. 23.
» donne P. 10. pour la hauteur du pilaſtrin, P. 6. pour
» celle du grand entablement, & P. 7. pour l'attique.
» Les piles angulaires ſont chacune $\frac{2}{11}$ de la largeur en-
» tiere de l'Arc ; le reſte diviſé en P. 8. donne P. 3.
» pour la largeur de la baye de la porte, & P. 2. pour
» le tremeau du milieu. Les pilaſtres de la premiere or-
» donnance ont diametre 10 de hauteur, & diametre 4
» d'entre colonne aux piles des coins ; ceux du mézanin
» n'ont que diametre 8. de hauteur. L'entablement a plus
» de la moitié de cette hauteur des pilaſtrins, dont il
» ne faut pas s'étonner, parce qu'il eſt proportionné à
» la hauteur entiere des deux ordonnances qui ſont au-
» deſſus du piedeſtal, & qui ne font ici l'effet que d'une
» ſeule ; de laquelle cet entablement eſt peu moins que
» $\frac{1}{5}$. L'attique de deſſus eſt un peu petit à proportion du
» reſte. Ce qui eſt ſur l'attique eſt un ouvrage des Mo-
» dernes, qui dans les gueres s'en ſont ſervis pour la
» défenſe du paſſage de la riviere de Charente, au mi-
» lieu de laquelle cet Arc eſt planté. La hauteur des
» bayes des portes ſous clef eſt de deux quarrés. Ce qui
» eſt ſous le ſtéréobate eſt un gros maſſif d'empatement
» que j'ai fait conſtruire autour de cet Arc, ſix pieds
» plus bas que le fonds de la riviere, dont l'eau monte
» ordinairement à la hauteur de la baſe du ſtéréobate, &
» le ſeuil des portes eſt à la hauteur du chemin du pont.

On voit donc en ce lieu la copie exacte du deſſein que Blondel a donnée, j'y ai joint l'examen qu'il en a fait, on eſt tranquille quand on parle après des hommes d'un ſçavoir & d'un mérite pareils.

Voici la seconde élévation Pl. LXXXV. du même monument, elle présente la restauration que Blondel a jugé nécessaire, & que MM. des Ponts & Chaussées ont tirée de leur dépôt en ma faveur, en un mot l'Arc paroît ici dans son état actuel. On y voit l'empatement dont Blondel fait mention, & l'élévation du sol qui altéra le trait de l'Arc, & principalement celui des portes. Mais nous sommes trop heureux que ce monument nous ait été conservé, & nous devons excuser ce défaut.

On ne m'avoit point envoyé l'inscription dont cet Arc devoit être nécessairement orné, je l'avois trouvée dans *Elie Vinet*, qui a fait un petit Livre sur les antiquités de Saintes, * indépendamment de plusieurs ouvrages sur les Villes de l'ancienne Gaule. Cet Auteur n'est point éclairé sur l'antiquité, mais il est véridique, je m'attendois à trouver dans son ouvrage la description des monumens qui subsistoient encore de son temps, mais il ne fait que les nommer. Je ne puis mieux faire que de rapporter ses paroles, & de copier son inscription.

» Il dit, qu'il n'y a point de Ville du voisinage qui » conserve autant de preuves de son antiquité, que celle » de Saintes. Telles sont entr'autres les fondemens & les » grands restes d'un bel Amphitéâtre, ressemblant plus à » celui de Périgueux qu'à celui de Bordeaux & de Poi- » tiers. Ensuite il dit qu'il y a de grands pans de mu- » railles ruinées hors de la Ville, & du côté de l'Occi- » dent, il parle d'un Aquéduc, en allant du côté de » S. Jean d'Angéli, qui de son temps jettoit encore » beaucoup d'eau. Ces détails ne sont pas plus instructifs; mais ce qu'il dit sur l'Arc de triomphe, dont il est ici question, est un peu plus étendu, il nous a du moins conservé les inscriptions, qui pouvoient alors être plus entieres. Voici ce qu'il dit à leur sujet:

---

* Brochure d'une trentaine de pages *in*-4°, imprimée à Bordeaux chez Millange 1684.

» Il y a auſſi ſur le pont qui traverſe la riviere de » Charente devant la ville de Saintes, un arceau anti- » que de pierres de taille, en lequel i a de l'eſcriptvre, » & des deux côtés, mais qui ne ſe peut pas tout lire, » étant les lettres effacées du long aage, & auſſi peut » entendre ceci i eſt

CÆSARI. NEP. DIVI. IVLII.
PONTIFICI AVGVRI.

en deux tranches, & ce qui s'enſuit en deux, ce qui prouve qu'Elie Vinet n'a pas lû l'inſcription lui-même, il auroit indiqué où ces lettres ſe liſent, & qu'elles ſont en trois tranches & non en deux.

C. IVLIVS. C. IVLI. OTVANEVNI. F. RVFVS C. IVLI.
GEDOMONIS. NEPOS. EPOSTEROVIDI. PRON
SACEDOS. ROMAE. ET. AVGVT.
AD. ARAM. QVAE. EST. AD. CONFLV
ENTEM. PRAEFECTVS FABRVM. D.

M. Mahudel à parlé de ce monument vol. III. de nos Mémoires pag. 235. Je ne ſuis pas infiniment content de l'exactitude de ſon deſſein, ni même de ſon explication; je crois cependant que ſon inſcription, un peu différente de celle d'Elie Vinet, eſt plus croyable la voici.

DIVO|AVGVSTO|CÆSARI|NEPOTI|DIVI|IVLII|PONTIFI|CIAVGVRI

(*a*) . . . . . .

(*b*)C. IVLIVS | C. IVLI | OTVANEVNI | F. RVFVS | C. IVLI | SACERDOS | ROMÆ ET | AVGVSTO | AD ARAM | QVÆ EST AD | CEDOMONIS | NEPOS | EPOTSOROVID | IPRON | CONFLVENTE | M PRÆFECTV | S FABRVM | D. |

(*a*) Les caracteres de la ſeconde ligne ſont tellement effacés, qu'il n'eſt pas poſſible de les lire.

(*b*) Cette ſuite de l'Inſcription eſt en une ſeule ligne.

PLANCHE LXXXVII.

Dans le deſſein de décrire, ou de rapporter quelques monumens de Périgueux qui ſubſiſtent encore, je commencerai par dire que, ſelon M. l'Abbé Belley, dans le XIXe Volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, que cette Ville étoit de la ſeconde Aquitaine du temps des Romains. *Veſuna Civitas Petrocoriorum*, cette dénomination eſt placée dans la liſte des Villes de la Gaule qui ont pris le nom des peuples.

Dans un monument ſur *Auguſtoritum*, & que l'on trouve dans le XIXe Vol. de nos Mémoires, M. l'Abbé Belley fait encore mention, mais en général, & ne fait que nommer, pour ainſi-dire, quelques-uns des monumens de Périgueux, dont je vais parler, il me ſuffit de les avoir cités. On peut voir auſſi dans le XXIIIe Volume quelques remarques ſur les antiquités de Périgueux, données par M. l'Abbé le Bœuf, mais comme elles n'ont aucun rapport au monument dont je ſuis occupé, & qu'ils ne ſont pas du même genre, je n'en dirai pas davantage. Le même Abbé le Bœuf a encore expliqué dans le XXVIIe Volume une belle inſcription découverte à Périgueux en 1750. Elle appartenoit à un Aquéduc conſtruit vers le temps des Antonins. Je ſuis donc à mon aiſe pour faire uſage de ces traditions générales du pays qu'on m'a communiquées, & des ſecours que j'ai encore reçus à cette occaſion de Meſſieurs des Ponts & Chauſſées, & principalement de M. Lallié de la Tour, établi pour lors à Périgueux.

L'ancienne Ville étoit autrefois dans la partie qui fait aujourd'hui la Cité, & c'eſt dans ce terrein que ſont placés la Tour de la Véſune, & l'Amphithéâtre renfermé dans le Jardin des Religieuſes de la Viſitation.

Il ne reſte aucune apparence des chemins faits & pratiqués par les Romains.

Il ſeroit difficile de décider par qui, & en quel temps

la Ville de Périgueux a été fondée, il eſt vraiſemblable que les Romains l'ont trouvée bâtie lorſqu'ils ſont arrivés dans les Gaules. Le nom de *Veſuna* qu'elle portoit ne s'oppoſe point à cette conjecture. La Tour qui a conſervé cet ancien nom, eſt un des monumens dont les Modernes ont été le plus occupés. Il y a beaucoup d'apparence que cet édifice de forme circulaire avoit été conſacré pour un Temple. Je rapporterai l'inſcription de la Tour du Véſune d'après M. le Beuf, qui l'a retrouvée dans la cour des Caſernes.

TVTELAE AVG.
VESVNAE
SECVNDVS
SOTƎ F. DIC.

Ce Secundus Soter, qui conſacra ce monument étoit peut-être celui, qui aprés avoir été Eſclave de Néron, parvint à être Proconſul de cette Province. On peut conjecturer avec plus de vraiſemblance que cette Tour éroit un Temple conſacré à Vénus, par la raiſon qu'il y a près de cinquante ans que l'on trouva dans les environs une ſtatue de marbre blanc qui repréſentoit cette Déeſſe, malheureuſement elle fut miſe en pieces par le zele indiſcret des filles de la Viſitation dans le terrein deſquelles elle avoit été trouvée.

Le diametre de ce Temple circulaire eſt de 48 pieds, & ſa hauteur de 60. Cependant les anciens Auteurs lui en donnent plus de 80. L'examen des derniers cordons ſupérieurs, que le temps a beaucoup moins mutilés, ſembleroit le perſuader. Cette différence pourroit être attribuée à l'exhauſſement du tranſport des terres dans les environs; d'ailleurs la conſtruction indique que la fondation doit avoir été profonde. On voit à une certaine hauteur de petites ouvertures ou fenêtres, fort artiſtement travaillées en briques, mais elles n'ont jamais eu d'autre objet

objet que la décoration extérieure, car elles ne pénetrent point dans l'intérieur. On remarque auſſi pluſieurs rangs de pointes de fer ou de cuivre qui ſortent de la muraille, & qui ſemblent la traverſer. Il eſt facile de s'appercevoir d'un autre rang de quartier de pierres griſes, fort dures, & qui augmentent la ſolidité de l'édifice. Les pierres quarrées qui font le revêtement du reſte de la Tour n'ont que quatre pouces d'épaiſſeur, & la muraille n'eſt épaiſſe que de deux pieds & demi. Il y a environ un quart de cette Tour qui eſt ruinée du côté du Levant. Il faut encore remarquer que cet intérieur eſt crêpi avec du ciment ſi dur, qu'il en reſte encore pluſieurs parties. Le 24 Mars 1759, ce dernier article eſt ſigné par M. Jourdain de la Fayardie, Ecuyer & Académicien de Bordeaux.

II.

L'Amphithéâtre de Périgueux étoit appellé *les Arenes*, comme en pluſieurs autres Villes de la Gaule; il en eſt fait mention Epitom. Epiſcop. Petragor. Biblioth. Labb. T. II. p. 739, *Locus Arenarum Petragore.* Le contour que formoit autrefois cet Amphithéâtre, eſt très-bien marqué par les ruines, ou par une élévation qui régne autour de l'enceinte, & qui n'eſt formée que par les débris de cet édifice. La direction de ſon grand diametre étoit préciſément du Nord au Sud, & celle du petit du Levant au Couchant. Il ſubſiſte encore ſix maſſes informes, ou plutôt ſix maſures de ce bâtiment, elles ſont conſidérables, iſolées, & fort éloignées l'une de l'autre; mais comme ces ruines ne préſentent que des portions de voûtes & de pilliers formant des ſouterrains, & qu'il ne ſubſiſte aucune partie dont le deſein puiſſe inſtruire ou plaire, je n'entrerai point dans un plus grand détail.

Je dois dire en général que cet édifice paroît avoir eu 1200

pieds de circonférence, & que la bâtiſſe eſt en général conſtruite en moëlons menus de pluſieurs eſpeces liés par du mortier ſimple, tandis que les pierres parées qui font le revêtement ſont des cubes de quatre pouces, exactement poſés par lits paralleles & par jointures alternatives : ces pierres blanches & d'une médiocre dureté, ſe trouvent par-tout aux environs de Périgueux. Les ceintres ſont formés de ces mêmes pierres qui paroiſſent ſciées en forme de briques, mais on ne voit aucune véritable brique dans tout cet édifice, tandis que les autres bâtimens Romains des environs qui ſont peut-être plus anciens que cet Amphithéâtre, en ſont remplis ſelon l'uſage de cette nation. On a trouvé dans quelques endroits de l'enceinte pluſieurs fragmens de colonnes canelées & de craye, elles paroiſſent, à juger par les reſtes des chapiteaux de la même pierre, avoir été de l'ordre Corinthien. Il ſubſiſte encore dans l'Aréne de cet Amphithéâtre à quinze pieds de profondeur un Aquéduc, ou plutôt un égoût de cinq pieds de largeur, & de ſix de hauteur, il étoit coupé & traverſé par un autre dont les proportions étoient les mêmes ; l'un & l'autre ſervoient apparemment à écouler les eaux de l'Aréne, & prouvent la dépenſe & les ſoins avec leſquels les Romains conſtruiſoient leurs bâtimens publics. J'ajouterai ſeulement que la principale ruine, préſente encore trente-deux pieds de face, & que la porte d'entrée qui ſe trouve directement au Midi, (comme je l'ai déja dit) a 6 pieds de largeur & 13 pieds 6 pouces de hauteur, ſon épaiſſeur & ſon enfoncement eſt de 15 pieds 6 pouces. Les ruines de cet Amphithâtre ſe trouvent également dans les jardins des Religieuſes de la Viſitation.

III.

Je ne puis gueres parler des proportions du camp des Romains, marquées ſur cette Carte, & dont on voit

une coupe ſéparée au bas de la même Carte, que conſéquemment à la Carte générale de cette Ville & de ſes environs, je ne puis donc donner qu'une idée générale de ſon étendue, il étoit à plus de 600 toiſes de la Ville, l'eſpace qu'il occupoit pouvoit en avoir 200 ; mais le choix de cet emplacement confirme la poſition que les Romains préféroient pour leurs campemens, ils les plaçoient toujours auprès des Villes, ſans permettre à leurs troupes, quelque rigoureux que puſſent être la ſaiſon & le climat, de ſe mettre à l'abri dans leurs enceintes. Cette ſévérité jointe aux travaux auxquels les ſoldats Romains étoient obligés, & aux poids qu'ils devoient néceſſairement porter, entretenoient la diſcipline, & ſuffiſoit ſeule pour former des ſoldats. Les Romains en ont donné la preuve à toutes les nations de l'Europe, mais leur exemple, quelque frappant qu'il ſoit, n'a pas fait une grande impreſſion. Il eſt vrai que les procédés ſont aſſez égaux, & qu'une nation moderne n'a pas beaucoup à cet égard de reproches à faire à l'autre.

On travaille depuis long-temps à une hiſtoire particuliere de la ville de Périgueux, on m'a fort aſſuré qu'elle ſeroit bonne, & qu'elle étoit faite par un homme de mérite & du pays. La facilité des recherches mefait eſpérer, qu'étant plus éclairé, l'Hiſtorien relevera ſans doute les fautes qui me ſont échappées, non certainement ſur ce que j'ai dit d'après M. Lallié de la Tour, auteur de la Carte ci-jointe, mais d'après les Mémoires particuliers que j'ai reçus.

PLANCHE LXXXVIII. N°. I.

Je reſſens toujours un nouveau plaiſir, quand je trouve en France des veſtiges d'antiquité dont on n'a point fait mention, ou dont on n'a donné ni le plan ni les élévations, ni la poſition avec juſteſſe ; les monumens qui rempliſſent cette planche ſont placés au-deſſous de *Tours*, ſur la droite de la Loire, à ſix mille toiſes de la

Ville, & à quinze cent de cette Riviere, ils ſont ſitués ſur une hauteur au deſſus de la ville de Luynes dans un lieu ci-devant appellé Maillé, car il a changé de nom depuis que cette Terre a été érigée en Duché-Pairie l'an 1619, ſous le nom de Luynes.

Ce lieu appellé autrefois *Malliacum*, eſt très-ancien, Grégoire de Tours dans le Liv. *de Gloria Confeſſorum*, parle du Monaſtere de *Maillé*, *Malliacenſe Monaſterium*, ſitué ſur le ſommet d'une montagne, *in cacumina montis*, environné d'anciens édifices, qui étoient dès-lors en ruines (c'eſt-à-dire la fin du VIe ſiecle) On y voyoit le tombeau de S. Solenne qui étoit Evêque de Chartres ſous le régne de Clovis. Dans la petite carte figurative lavée par M. de la Sauvagere, & à laquelle il a bien voulu joindre le plan & l'élévation de cet Aquéduc, on retrouve toutes les circonſtances locales dont parle Grégoire de Tours. Toutes les fouilles que l'on fait dans ce lieu, préſentent beaucoup de murailles, & d'autres veſtiges de maiſons; on y voit entr'autres des reſtes de murs, dont la bâtiſſe prouve une maçonnerie Romaine. Les ruines les plus conſidérables & les plus frappantes, ſont celles d'un Aquéduc placé du côté du Nord de la gorge où la ville de Luynes eſt ſituée. La Paroiſſe de S. Venant, le Prieuré, un Oratoire appellé S. Solenne, un Couvent de Religieuſes, & le Château du Duc de Luynes ſont placés ſur le Côteau.

N°. II.

Pour ne point multiplier les planches ſans néceſſité, c'eſt-à-dire, pour des objets qu'il ſuffit d'indiquer, & pour éviter au Lecteur la peine de chercher une ſeconde planche, opération qui ſouvent refroidit les idées, & qui plus ſouvent encore cauſe de l'impatience, j'ai fait deſſiner ſur le même cuivre qui préſente la Carte générale du local, le plan & l'élévation des piles de l'Aqué-

duc, ſelon l'état de conſervation auquel on les voit aujourd'hui, elles ſubſiſtent au nombre de ſoixante & deux dans la longueur de 150 toiſes. Ce monument eſt conſtruit de petites pierres cubiques d'un grais poli, qui ne ſe trouve point dans ce canton, & de quelques briques moulées dans l'épaiſſeur intérieure des arcades. L'élévation générale eſt priſe avec la plus grande exactitude.

N°. III.

Ce numéro préſente le deſſein plus en grand de trois arcades, des huit qui ſubſiſtent en leur entier, elles ont depuis 24 juſqu'à 32 ou 33 pieds d'élévation ſous la clef. Leur plan a quatre pieds dans l'intérieur, ſur cinq aux deux faces extérieures. Le plan ſupérieur qui ſubſiſte eſt très-bien conſervé, & ne préſente aucun canal de maçonnerie pour la conduite des eaux, comme on en voit à tous les Aquéducs d'Italie, & plus particulierement encore à celui de Frejus. Il faut donc croire que celu-ci portoit tout ſimplement une conduite de tuyaux, comme on en voit quelques-uns dans les environs de Lyon. L'Aquéduc dont il eſt queſtion, conduiſoit à *Malliacum* les eaux d'une, ou de pluſieurs fontaines abondantes, qui alloient ſe rendre dans un beau réſervoir que l'on voit encore très-bien conſervé dans l'enceinte du Prieuré de S. Venant, avec un puits de 52 pieds de profondeur, fait avec beaucoup de ſoin : on deſcend dans ce réſervoir par des marches de pierres.

Maillé, ſuivant la tradition, étoit une habitation conſidérable du temps des Romains, puiſqu'on avoit fait une ſi grande dépenſe pour la conſtruction d'un ſemblable édifice. On voit par le plan général que l'emplacement de *Malliacum* n'étoit pas fort conſidérable, ſuivant l'uſage aſſez ordinaire des Villes de la Gaule ; quoi qu'il en ſoit, celle-ci ayant été ruinée, on l'a rebâtie plus bas dans l'endroit qu'elle occupe à préſent.

On pourroit dire, pour accorder la médiocre enceinte

de *Malliacum*, & la magnificence de l'Aquéduc, que cette hauteur avoit été choiſie en premier lieu pour établir un poſte capable de tenir la Cité des *Turones* en reſpect. En effet *Malliacum* la commandoit abſolument, c'eſt-à-dire, que rien ne pouvoit paſſer entre le fort & la Loire, ni ſortir de ce côté de la Ville, du moins ſans être apperçu du poſte, d'ailleurs la rive oppoſée de la Loire eſt ſi coupée de Rivieres, que la route étant fort embarraſſée par ces obſtacles, étoit peu fréquentée. On pourroit donc ſe perſuader que *Malliacum* a été un poſte établi par Céſar, lorſqu'il vint en Touraine pour la ſeconde fois, & qu'il voulut retenir cette Province dans l'obéiſſance après ſa révolte. Un paſſage de *Lucain* ſemble décrire les poſtes de la nature de *Malliacum*, lorſqu'il dit . . . . . *nec ultra*

Pharſ. Liv. I.

Inſtabiles Turones circumſita Caſtra coercent, c'eſt-à-dire, *les Tourangeaux remuans ne ſeront plus déſormais contenus par les Camps qui les enveloppoient.* Ce Poëte rapporte ce trait à l'occaſion des troupes dont il fait l'énumération, & qui paſſerent le Rubicon ſous la conduite de Céſar, lorſqu'il marchoit à Rome.

Ce lieu médiocre par ſon eſpace, mais conſidérable par l'avantage de ſa ſituation, ſera devenu ſans doute le ſéjour fixe des principaux Romains qui commandoient dans cette Province. La beauté du ſéjour aura donné le déſir de l'embellir. Les eaux ont toujours été le premier & le principal objet des Romains, & dès-lors on conçoit l'Aquéduc, & ſa magnificence eſt expliquée.

PLANCHE LXXXIX.

J'ai eu ſoin d'établir la ſituation d'Alichamps, lorſque j'ai rapporté dans le IIIe Vol. pluſieurs monumens qui ont été trouvés dans ce lieu, ou dans ſes environs. M. Pajonnet qui en eſt Prieur, continue ſes recherches avec autant de zele pour l'antiquité que d'amitié pour moi ; il

ſe prépare à faire des fouilles, & ſes ſoins éclairés doivent produire des découvertes. En attendant il m'a envoyé pluſieurs petits monumens de bronze, tels que des fibules, des parures de ſoldat, &c. tous fruits de ſon Prieuré, mais ces bagatelles très-authentiques en elles-mêmes, avoient trop de rapport avec celles qui ſont répandues dans les volumes précédens, pour me permettre d'en faire uſage, c'eſt-à-dire, de les faire graver. Cet envoi étoit accompagné d'une grande quantité de morceaux de terre cuite trouvés également à Alichamps, ces débris de vaſes ont ſervi aux anciens habitans de ce lieu, & leur travail différe le plus ſouvent de la Manufacture de Nîmes, & des autres dont j'ai parlé quand l'occaſion s'en eſt préſentée. J'ai trouvé dans le nombre conſidérable de ces débris pluſieurs manieres d'orner, dont la nouveauté ſimple & piquante m'a paru très-agréable, ils ſont gravés ſur cette planche, & le coup d'œil ſuffit pour faire connoître leur goût & leur agrément, d'autant que leur matiere ne préſente rien d'extraordinaire, mais ceux dont la couleur & la préparation m'ont paru mériter d'être analiſés, ont été examinés par M. Roux, qui les a obſervés en Chymiſte, & j'ai placé ſes remarques & ſes réflexions dans l'explication de chaque numéro.

N°. I.

Ce numéro préſente une portion d'anſe d'une terre blanche très-commune & groſſierement travaillée ; par elle-même elle ne mériteroit point d'être deſſinée, mais les caracteres imprimés avec un moule creux ſur le haut de cette anſe, conduiſent à quelques réflexions. Ils prouvent en premier lieu que les Romains ont ſouvent employé les étiquettes de ce genre, car j'en ai rapporté quelques planches plus haut un autre exemple que m'a fourni S. Remy autrefois *Glanum*. En ſecond lieu je croirois que l'on peut lire ſur le morceau dont il s'agit,

BOLETARI, pour BOLETARIVM, les deux lettres du milieu ont un peu plus ſouffert que les autres. Au reſte en admettant cette lecture qui ne révolte aucune façon de penſer, ce vaſe auroit ſervi à conſerver des Champignons, *Apicius* & *Martial* en parlent.

Les matieres conſervées dans ces vaſes ſont peu importantes, mais la répétition de ces étiquettes pratiquées par les Romains dans les Gaules, eſt du moins une obſervation, elle eſt légere à la vérité, cependant elle peut trouver ſa place, car tout eſt employé par de certaines mains, auxquelles ſouvent il ne manque qu'une autorité de fait pour l'interprétation d'un paſſage.

Il eſt conſtant que l'uſage du paſſage du papier, ſoit pour couvrir les vaſes, ſoit pour les étiqueter, nous donne des facilités dont les Anciens étoient privés, d'ailleurs quand un vaſe doit aller au feu, ou ſe trouver expoſé à l'humidité, ce même papier perd tous ſes avantages, & ſouvent pour éviter ces inconvéniens, on peint aujourd'hui avec de l'huile les caracteres qui ſervent à diſtinguer les matieres que les vaſes doivent renfermer; il paroît donc que pour ſatisfaire aux mêmes obligations eſſentielles à l'objet, les Romains imprimoient avec un cachet ſur la matiere molle le nom de la matiere que le vaſe devoit contenir. Cette opération étoit plus chere & plus compoſée, mais auſſi elle étoit plus certaine, puiſqu'en effet elle étoit plus difficile à altérer, un vaſe d'ailleurs s'imprégnoit de la même matiere, & lui étoit en quelque façon néceſſairement deſtiné.

Largeur du fragment *un pouce neuf lignes.*

Longueur du fragment *cinq pouces.*

N°. II.

Ce fragment d'un vaſe de médiocre grandeur, eſt d'une terre légere un peu rougeâtre, ſemblable à celle dont on ſe ſert pour faire la poterie la plus commune dans une partie du Royaume. Son extérieur eſt couvert

vert d'un enduit d'une argile blanche très-fine, au travers de laquelle on a gravé les ornemens que préſente la planche, & qui laiſſant paroître la couleur naturelle du fonds, produiſent un effet aſſez agréable.

N°. III.

Le fragment de ce numéro eſt d'une poterie plus ſolide, & paroît compoſé d'une argile plus fine & plus compacte. Il eſt couvert d'un enduit noir, ou plutôt d'un brun trés-foncé qui n'a point d'épaiſſeur, c'eſt une eſpece de couverte non-vitrifiée qui paroît avoir été faite avec le Minéral, connu ſous le nom de Périgueux.

N°. IV.

La poterie de ce fragment, paroît à peu près la même que celle du numéro précédent, elle eſt couverte d'un enduit plus noir, & en quelque ſorte bronzé, ſur tout à ſa partie intérieure. On ne peut douter que cet enduit n'ait été fait avec le crayon des Peintres, que les Naturaliſtes appellent *Molybdena*, & qu'on déſigne vulgairement ſous le faux nom de mine de plomb.

N°. V.

Ce quatrieme fragment de vaſe eſt d'une couleur très-légere de bronze clair, & qui peut être donnée avec du cuivre.

La poterie en eſt plus blanche & plus fine que les précédentes, mais elle eſt moins ſolide.

N°. VI.

Après avoir rapporté les différentes opérations que le travail de ces terres a pu exiger, je ferai remarquer le genre de leur ornement, dont le goût & la ſimplicité peuvent être de ſervice dans toutes les Manufactures,

dont l'Europe eſt plus occupée que jamais. D'ailleurs il ſera toujours ſingulier qu'une petite Manufacture, telle que celle d'Alichamps, ſituée à l'extrêmité de l'Empire, ait travaillé & exécuté des choſes agréables, & très-différentes de celles que l'on pratiquoit dans la Capitale.

J'ajouterai que ce n°. VI. eſt comme pluſieurs autres morceaux venus d'Alichamps, ornés par des feuillages de relief, & de la plus grande fineſſe, leur exécution ne peut être plus préciſe.

PLANCHE XC. & XCI.

Sur les ruines ſituées près de Valogne en Normandie.

Je préſente les ruines d'une ancienne Ville de la Gaule, ſituée près de Valogne. En 1691 M. Foucault, Intendant de Caen, amateur éclairé des antiquités, y fit fouiller; on y trouva divers monumens, & environ 200 médailles du Haut Empire, un Château des Bains, un Amphithéâtre, en un mot tous les ornemens d'une grande Ville. Rien ne fut oublié, & quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu retrouver les papiers de M. Foucault. J'ai eu recours, à mon ordinaire, à MM. des Ponts & Chauſſées, dont je me ſuis ſi bien trouvé en tant d'autres occaſions. M. Ceret Ingénieur à Caen, m'a envoyé depuis peu ſur ces ruines un beau Mémoire, dont je donne l'extrait, & y a joint les plans des ruines du Château des Bains, avec la vue de ces ruines, tant du côté du Nord-eſt, que du côté de l'Oueſt, & le plan des reſtes de l'Amphithéâtre, ce qui compoſe en tout cinq morceaux que j'ai fait graver ſur ces deux planches.

Le Château des Bains étoit un grand édifice, véritablement dans le goût Romain. Depuis M. Foucault, il a été fort dégradé, & on le dégrade encore tous les jours par les pierres qu'on en tire, comme de l'Amphithéâtre, pour bâtir, ſoit à Valogne, ſoit dans le voiſi-

nage. Cependant les murs du Château ont encore 35 à 40 pieds de hauteur, & ſont depuis 3 pieds, juſqu'à 6 pieds d'épaiſſeur. L'intérieur de ces murs eſt fait de petites pierres brutes, & leur revêtement conſtruit d'une autre petite pierre poſée par lits; eſt taillée quarrément ſur quatre à ſix pouces de face extérieure, & de quatre à cinq pouces de cube. Toutes les ouvertures étoient en plein ceintre. On a employé dans les arcs, de la brique alternativement poſée avec des petites pierres pour maintenir les bandeaux des ceintres.

Cet édifice contenoit, pour le moins quatre ſalles, dans l'une deſquelles étoit un baſſin de forme vraiment circulaire, mais l'intérieur paroît avoir été à pans, & devoit être octogone. A. B. C. D. On voit encore un petit canal E. F. qui y conduiſoit l'eau. Le diametre de ce baſſin, ſuivant le plan, étoit de 22 pieds.

Quant à l'Amphithéâtre, on en a déja beaucoup démoli pour bâtir aux environs, mais ſon plan circulaire aide à en retrouver l'enceinte, il paroît qu'il y en avoit une double, l'une extérieure de 20 toiſes de rayon, l'autre intérieure de 18 toiſes, & ſi l'on déduit de la ſuperficie entiere du grand demi-cercle la ſuperficie des Arênes, & celle de l'eſpece de corridor formé par les deux enceintes, on ne pourra gueres ſuppoſer de place pour plus de ſix mille ſpectateurs. Il ne reſte que peu de partie de l'enceinte extérieure, & preſque rien de l'enceinte intérieure, l'une & l'autre étoient conſtruites en maçonnerie ſemblable au Château des Bains.

On n'a rien découvert de ces ſouterrains voûtés, qu'on dit avoir exiſté aux environs de ces deux monumens, & l'on ne diſtingue plus ſur quelle étendue de terrein étoient répandus les débris de l'ancienne Ville dans une partie de la Paroiſſe d'Aleaume.

Au reſte ces ruines appartiennent à une ancienne Ville de la Gaule, nommée par Ptolemée *Crociatonum.* Elle étoit Capitale des peuples *Unelli*, dont parle Céſar dans

ſes Commentaires, ou *Venelli*, *Veneli* ſuivant Ptolemée, dont le nom paroît s'être conſervé dans celui de *Valonia*, Valognes.

Deux voies Romaines conduiſoient à cette Ville, l'une venoit de la Capitale des peuples *Viducaſſes*, dont les ruines ont été découvertes par M. Foucault au village de *Vieux* près de Caen ; l'autre voie conduiſoit à *Alauna*, Alone ſur la côte du Contentin près Pontbail.

Cette Ville étoit probablement ruinée au commencement du cinquieme ſiecle, puiſque, ſuivant la notice de l'Empire, la ville de Coutances, *Caſtra Conſtantia*, étoit alors la Capitale de ſon peuple, comme elle l'eſt encore du Diocèſe.

PLANCHE XCII. N°. I.

Le pied qui remplit cette planche eſt Grec, & ne peut être plus authentique. Je n'en ai d'obligation qu'au hazard qui me l'a fait trouver dans Paris. Ce fragment ne mériteroit pas d'être rapporté, ſans le détail de la chauſſure, qui paroît précis, & fait d'après nature avec le plus grand ſoin. La figure coloſſale, dont ce fragment a fait partie, ne repréſentoit aſſurément pas un homme du commun. Nous avons donc ici peut-être la chauſſure d'une Divinité, ou du moins d'un homme diſtingué, & nous l'avons poſitive, ſans être obligé de faire aucune conjecture. Nous n'en n'avons pas moins d'obligation aux Auteurs modernes, qui ont raſſemblé tout ce que les Anciens ont laiſſé ſur la chauſſure, & ſur-tout à Nigronius qui a fait un traité de *Caligis Veterum*. J'exhorte le Lecteur à parcourir cet ouvrage, il ſera plus ſenſible aux fineſſes, & aux détails exacts à la vue de ce monument.

J'ai fait graver ce morceau de trois côtés, pour faire ſentir, autant qu'il eſt poſſible, toutes les parties de cette chauſſure, & la maniere ſolide dont elle étoit établie

ſur le pied. On voit que les quartiers & le talon étoient d'une piece, & qu'ils étoient couſus à la ſemelle. Le talon prenoit le pied en entier & couvroit les chevilles. Les autres quartiers, quoique fort inférieurs, ſuffiſoient cependant pour la ſolidité du pied, d'autant qu'ils étoient attachés à des courroyes plattes, & d'une petite proportion, dont la principale tenue tiroit ſa plus grande ſolidité de ſon paſſage entre le pouce & le premier doigt, indépendamment des enlacemens répétés & fort juſtes, que l'on voit répandus ſur le coude pied, & de la communication de la force qu'elle tiroit du talon. Ce monument préſente une courroye d'une largeur égale à toutes celles qui forment la chauſſure, placée parallelement à la racine des doigts, & que je n'avois point encore vû ſur aucune chauſſure antique. L'exactitude de la gravure fera ſentir plus que la deſcription l'inégalité de la coupe du cuir ſoumiſe à la forme exacte du pied. Nous pouvons conclure de cet examen, que les Cordonniers Grecs, chargés d'un ouvrage plus difficile & plus compoſé, étoient par conſéquent plus adroits & plus intelligens que les nôtres.

Ce fragment exactement terminé à la même hauteur un peu au-deſſus de la cheville du pied, laiſſe donc diſtinguer la chauſſure dans tout ſon entier, à la réſerve de ce qui la terminoit au bas du gras de jambe, ornement que je crois avoir été généralement arbitraire, & par conſéquent fort varié. Ce pied paroîtroit avoir fait partie d'une figure qui n'étoit point tirée du même bloc, ou traitée de la même matiere, car l'extrémité ne préſente aucune fracture, & ſa ſurface eſt au contraire piquée en entier à l'outil. Je ne puis finir cet article ſans faire ſentir au Lecteur combien les cuirs devoient être également bien paſſés. C'eſt encore une partie méchanique des Arts, ſur laquelle cette chauſſure nous indique que les Anciens avoient pouſſé la pratique à un très-grand degré.

Hauteur du talon *ſept pouces neuf lignes.*

Longueur totale du pied, *ſeize pouces neuf lignes.*

La plus grande largeur du pied eſt de *ſix pouces.*

L'épaiſſeur de la ſemelle eſt à des endroits de plus de *deux pouces.*

Sous le talon elle eſt d'un pouce quelques lignes, ſur le devant elle finit à rien, & ſur le milieu elle a beaucoup de hauteur ou d'épaiſſeur. Mais pour excuſer cette inégalité, qui n'exiſtoit certainement pas dans l'original, il faut penſer que l'Artiſte n'avoit point à rendre le mouvement du pied, par rapport à la ſemelle, mais devoit poſer ſa figure ſur un plan ſolide, & qui ne choquât point la vue. Le mouvement de cette ſemelle n'étoit point l'objet du Sculpteur, & il n'a penſé avec raiſon qu'au ſimple appui de ſa figure.

La largeur de la courroye eſt de onze lignes, & paroît n'avoir pas plus d'épaiſſeur qu'un cuir ordinaire. Mais cette largeur au reſte ne décide de rien, le pied étant hors de la proportion naturelle.

N°. II.

Ce n'eſt aſſurément pas pour rien apprendre à perſonne que je donne une place à ce pouce de femme, d'un travail & d'un marbre Grec ; mais les circonſtances, dont ſa nouvelle découverte a été accompagnée, m'ont paru mériter d'être rapportés. Il a été trouvé en 1764 à Vincennes dans une cave. Il eſt conſtant qu'il n'y a jamais eu de Coloſſe en ce lieu. Tout ce que je peus préſumer, c'eſt que quelques-uns de nos Rois ayant fait venir des figures d'Italie pour l'ornement de ce Palais, ce fragment, peu complet peut-être, en a fait partie, & ſon inutilité en a empêché la reſtauration. Quoi qu'il en ſoit, il eſt d'un très-beau travail & très-légerement exécuté : les deux jointures du pouce ont de longueur deux pieds un pouce ſix lignes. Cette figure devoit être aſſez conſidé-

rable pour que l'Hiſtoire en fit mention, mais ſon ſilence me feroit croire que ce ſeroit un *Ex voto.*

PLANCHE XCIII.

Juſques ici j'ai rapporté, du moins par rapport à la Gaule, les monumens trouvés dans le même lieu ſur la même planche; ce projet n'étant pas toujours facile à exécuter par la difficulté de raſſembler les morceaux, & par la rareté dont ils ſont en eux-mêmes, j'ai fait graver ſur ce cuivre les antiquités de trois endroits fort éloignés les uns des autres, mais cependant du même genre, c'eſt-à-dire, Romains dans les Gaules.

N°. I.

Il ſuffit de nommer Narbonne, pour rappeller l'idée d'une des premieres Villes que les Romains ayent habitée, & par conſéquent embellie dans les Gaules. Cette Ville eſt même pour ainſi-dire enceinte par les débris de ſes anciennes inſcriptions, mais les monumens de tous les autres genres y ſont rares, & je ne connois point de Cabinet qui poſſéde aucune médaille avec le nom de Narbonne; c'eſt donc avec plaiſir que je rapporte le petit monument gravé ſous ce n°. Il donne une des plus grande preuve de l'ancienne magnificence des habitans de cette Ville, un trop grand nombre d'Auteurs en ont parlé, & en ont fait la deſcription pour en dire davantage, mais cette petite parure d'or trouvée en 1762 par un Payſan, dans les champs qu'il labouroit auprès de la Ville, ajoute un nouveau préjugé en faveur des habitans de Narbonne. J'ajouterai, par rapport à l'art, que ces parures trouvées à Rome, & dont pluſieurs me ſont connues, ne ſont point travaillées avec plus de délicateſſe. On peut juger par le deſſein que préſente cette planche, des ornemens en relief, placés ſur le bouton, ſur le couronnement, & ſur le petit vaſe dont la forme eſt très-agréable, il

pend du milieu de ce bouton, & deux petites chaînes partant de ce même nœud, accompagnent ce vaſe de chaque côté. Il n'en ſubſiſte aujourd'hui que trois, il eſt vraiſemblable que les quatre chaînes étoient terminées par des petites ſonnettes pareilles aux deux que le temps a épargné, elles ont été faites avec tant de recherche, & les parties ſont ſi bien conſervées, que le petit battant inſéré dans leur milieu eſt encore mobile.

Ce morceau eſt gravé de ſa grandeur, il a ſervi de pendant d'oreille, ou de pendeloque à porter au col, car il eſt trop orné & d'un volume trop médiocre, pour avoir été une bulle, & comme la béliere eſt fixe, & a toujours été arrêtée, ce que nous voyons de cette parure doit néceſſairement avoir été ſurmonté par une autre à laquelle elle étoit attachée; il eſt vrai qu'elle pouvoit être également paſſée dans un cordon qui ſervoit à la ſuſpendre.

Hauteur *dix-neuf lignes.*

N°. II.

Le vaſe de marbre blanc gravé ſous ce numéro, a été trouvé dans l'Automne de 1762 à Chonas, Terre appartenante à M. le Marquis de Gouvernet, elle eſt ſituée à une lieue & demi de Vienne en Dauphiné, au Midi de cette Ville, en tirant un peu vers l'Oueſt. La ville de Vienne eſt trop connue pour entrer dans aucun détail à ſon égard; la ſituation de Chonas au bas des montagnes, & au-deſſus de la plaine, l'abondance des eaux & la fertilité du terrein, procuroient aux anciens habitans de Vienne des endroirs délicieux pour leurs maiſons de campagne.

Voici la copie de ce que l'on m'a écrit ſur les circonſtances de la découverte du vaſe dont il eſt queſtion.

» Des Ouvriers en travaillant à la terre, trouverent » cette urne à un pied & demi de profondeur, elle étoit » remplie d'une cendre noire mêlée de quelques petits » oſſemens,

» ossemens, & dans le milieu de laquelle on trouva » une petite pierre taillée en cube, & de la grosseur d'un » dez à jouer, mais percée à jour de plusieurs trous. Les » enfans du lieu l'ont perdu après en avoir joué quelque » temps : cette urne renfermoit encore une boëte de » cuivre jaune fort mince, haute d'un pouce, & longue » de deux pouces, elle n'étoit remplie que d'une cendre » pareille à la premiere. Les Payſans ont rompu cette » boëte, & les morceaux ont été perdus.

Ce vaſe dont M. d'Amblerieux Conſeiller honoraire du Parlement de Grenoble, m'a fait préſent, eſt travaillé au tour, & ſon épaiſſeur eſt ſi diminuée, que l'on voit la lumiere au travers. L'eſpece d'ornement qui regne ſur la circonférence eſt groſſier, mais la diſpoſition en eſt agréable & point commune : Il n'eſt pas douteux, ſelon le détail qu'on a lu plus haut, que cette urne n'ait renfermé les cendres de quelque Romain, mais il eſt certain auſſi que cet emploi n'étoit pas ſa premiere deſtination, & que plus anciennement il avoit ſervi de fontaine ; le petit ajoutoir au gouleau réſervé dans l'épaiſſeur du marbre en eſt une preuve, il a ſix lignes de ſaillie, & je crois qu'il n'en a jamais eu davantage, d'autant qu'il eſt courbé vers la terre. L'ouverture ronde placée dans le centre, & au fond de l'urne confirme la deſtination d'une fontaine, en effet le vaſe doit être poſé ſur le bord d'une ſurface d'eau très-médiocre, entretenue ſans doute par une ſource ou par un réſervoir, alors le petit gouleau étoit en état par le ſeul poids du vaſe, de fournir continuellement un filet d'eau qui convenoit ſans doute au particulier qui avoit arrangé cette petite décoration, dont la ſimplicité n'exigeoit aucun entretien. La petite ouverture ronde du fond ſubſiſte encore, & l'on voit même qu'elle a été diminuée autrefois avec du maſtic, ſans doute pour la mettre en proportion avec l'écoulement du gouleau. Enfin ſoit néceſſité, ſoit ava-

rice, cette fontaine eſt devenue ſucceſſivement une urne funéraire, & ſelon les apparences, on lui a confié les cendres, ou de quelqu'Eſclave ou de quelqu'un d'un ordre commun, & ſi l'on en juge par ces petits meubles mêlés avec les cendres, on pourroit croire qu'elles étoient celles d'une mere & d'un enfant à la mamelle, du moins la petite boëte de cuivre pleine de cendre, jointe au dez qui paroît un jouet d'enfant, pourroient autoriſer la conjecture. Mais on n'a point aſſez de ces ſortes d'exemples pour aſſurer une pareille réunion.

Le couronnement de ce vaſe eſt formé de deux pieces exactement ajuſtées; la forme ſupérieure eſt ronde & mobile, elle s'enclave & s'introduit dans la partie qui joint le corps; cette partie eſt formée par une gorge rétrécie qui ſert à diminuer l'ouverture, on voit qu'elle a été dégradée & rompue autrefois, & très-anciennement maſtiquée, reſtaurée même par un marbre dont la qualité eſt différente. On a fait cette opération, ſans doute quand on a voulu lui donner une nouvelle deſtination.

Hauteur totale du vaſe *un pied trois pouces & demi.*

Plus grand diametre extérieur *dix pouces quatre lignes.*

N°. III.

Ce monument & celui qui le ſuit, ont été trouvés avec un vaſe de terre, dont la forme étoit trop altérée pour être deſſinée, auprès de la voie Romaine qui conduiſoit de Reims à Treves proche la riviere de Bar, un peu en-deçà de Tenay, à une lieue du Chêne le populeux, entre Retel & Sedan. On veut dans le pays qu'il y ait eu en cet endroit une Ville: il y a encore, à ce qu'on dit, dans le village de Tenay des titres d'héritage qui portent *proche la Cité de Pont-Bar.*

Le rapport de ce monument eſt très-général, avec ce-

lui d'*Herculanum* que j'ai fait graver dans le IIIe vol. Il eſt également rond, couvert, formé en trépied & de bronze, mais celui-ci plus riche & plus travaillé, n'a pu ſervir que dans un laraire. La circonſtance du lieu de ſa découverte prouve l'étendue de cet uſage, & préſente une eſpece de ſingularité, car on ne devoit pas s'attendre à trouver le monument le plus riche & le plus décoré à l'extrêmité de la Gaule; il eſt vrai que le trépied d'*Herculanum* a un pied de hauteur. Plan. XXXVII. n°. I.

Diametre *un pouce quatre lignes.*

Le tambour ou la partie ſupérieure eſt creuſe, mais cependant couverte, ſa hauteur eſt de *dix lignes.*

N°. IV.

La terre dont le buſte de cet enfant eſt compoſé, ne peut être plus belle, c'eſt un argile blanc, qui reſſemble d'autant plus à du marbre, que le grain ne peut en être plus fin. Ce petit monument a été trouvé dans le même endroit que le précédent, le travail & le deſſein ſont médiocres, cependant l'ouvrage ne doit point être regardé comme Gaulois, & conſtamment il ne peut être attribué qu'aux Romains.

Hauteur totale de ce petit buſte *trois pouces neuf lignes.*

Je dois ces deux derniers morceaux à la politeſſe de M. Vialet, Ingénieur de la Province de Champagne, qui les a vu trouver dans les travaux auxquels il préſidoit.

PLANCHE XCIV. XCV. XCVI.

On a découvert depuis quelque temps pluſieurs antiquités Romaines en Suiſſe. Ce peuple heureux a eu le bon eſprit de les conſerver avec ſoin, & de les dépoſer dans ſes Bibliotheques publiques. On en a publié quel-

ques-unes, & l'on travaille même actuellement à la description d'une Monnoie qui a été trouvée avec tous les instrumens qui servoient à la fabrication des pieces. De pareilles découvertes servent non-seulement à expliquer plusieurs passages des Auteurs anciens, mais elles peuvent encore faire retrouver des pratiques & des procédés utiles, dont le temps a fait perdre l'usage.

Si tous les gens de Lettres qui ont des monumens en leur pouvoir, & qui ne sont point dans la résolution de les donner au Public, en agissoient comme M. le Baron Usteri de Nevenhoff, les antiquités seroient mieux conservées, & leur usage mieux éclairci. Il m'a envoyé les desseins de plusieurs parures de femmes qu'on a trouvées depuis peu en Suisse, & qu'on a déposées à la Bibliotheque de Zurich. Ces desseins me paroissent d'une exactitude, & d'une précision nécessaires dans cette partie, plus que dans aucune autre.

Ce genre de monumens ne peut avoir qu'une curiosité très-vague. La vanité & l'amour-propre dans tous les temps & dans tous les pays ont fait varier les ornemens de la parure, & la mode les a consacrés. Les plus communs ne présentent en général que des enlacemens de fil de diverses matieres & différemment modifiés, mêlés avec des pierres ou des compositions que j'ai décrites plusieurs fois. Les Dames Romaines & les Romains distingués ont souvent profité de ces parures pour satisfaire leur luxe, & ils ont donné fréquemment aux Arts les moyens de briller & d'introduire sur des agraffes, dans plusieurs de ces ornemens, des Agates de différentes couleurs, & travaillées en relief du plus grand & du meilleur goût. Dans la description que je vais donner, je ne m'écarterai point des idées, & même des expressions de M. Usteri. Je puis hardiment parler d'après lui, & je n'aurois pas cette assurance avec tout autre. Je vais copier auparavant ce qu'il m'a mandé sur le lieu de la

découverte, il eſt du canton de Zurich & ſe nomme *Lumeren*. C'étoit, ſelon les apparences, un grand Bourg, puiſque dans le circuit d'environ 300 pas l'on trouve partout d'anciennes mazures, mais le terrein eſt très-fertile, les Payſans ne ſe ſoucient pas de le faire fouiller, & le Magiſtrat qui aime mieux les laiſſer en repos cultiver leurs champs que de ſatisfaire la curioſité de l'Antiquaire, ne trouble point les mânes des anciens habitans de ce pays. Cependant on fouilla en 1741, & l'on y trouva dans un endroit une ſi grande quantité de fragmens de terre cuite, qu'on ne pût douter que ce ne fut la boutique d'un Potier de Terre. On découvrit auſſi dans un autre endroit des ſquelettes d'homme & beaucoup d'os raſſemblés. Enfin ce fut dans un troiſieme endroit que furent trouvées les parures dont il eſt queſtion, & un grand nombre de monnoyes d'argent & de bronze, qui ſembloient avoir été miſes à deſſein dans les fentes de la montagne pour les dérober aux pourſuites de l'ennemi. Meſſieurs Breitenguer & Sulrer décrivirent alors cette découverte, mais en Allemand, & leur deſcription n'a point été traduite. Cet ouvrage eſt accompagné d'une gravure qui repréſente les objets de la découverte, tel qu'un Cynocéphale, un petit caſque orné d'un Loup, quelques lames de couteau, un petit inſtrument de fer & un de cuivre, ſur lequel eſt marqué une meſure. M. Uſteri m'a fait la galanterie entiere en m'envoyant le deſſein de ces parures, puiſqu'elles n'ont point été publiées, non plus que les médailles. Je ſuis étonné avec lui qu'aucun Auteur Latin, & qu'aucun ancien Ecrivain de la Suiſſe n'ayent point fait mention de *Lumeren*, ni de l'ancien nom qu'il portoit. Il paroît cependant avoir été conſidérable, mais comme on n'y a trouvé aucune inſcription, ſon nom & ſon âge ſont difficiles à décider. Si l'on en juge par les médailles qu'on y a découvertes, l'on pourroit inférer qu'il a été ruiné aux environs du Ve ſiecle,

puiſqu'en effet on ne trouve point de médailles par de-là Conſtantin & Conſtantius. Les plus anciennes ſont de Tite Veſpaſien ; mais le plus grand nombre ſont d'Antonin le Philoſophe, & de Fauſtine ſon épouſe. M. Schmid a rapporté n°. I. de la troiſieme planche de ſes antiquités de Kulm, un morceau d'un genre à peu près pareil, mais dont les rapports ſont forts éloignés avec ceux que l'on conſerve à Zurich. Il faut eſpérer que les Curieux & les Sçavans que la Suiſſe produit, nous donneront un recueil de toutes les antiquités de ce pays, & de toutes les voies Romaines qui le traverſoient.

Planche premiere.

La premiere piece de cette planche paroît avoir ſervi pour attacher les cheveux, elle eſt du travail le plus groſſier. On y voit encore les coups de marteaux, & même l'ornement placé aux deux extrêmités, n'a été formé qu'à coups de marteau ou de ciſeau qui ſont encore apparens.

Le numéro II. contient des bracelets de fil d'or dont l'entrelas eſt agréable. Une de ces chaînes préſente un corps dont il n'eſt pas aiſé de connoître l'uſage.

Le numéro III. repréſente des pendans d'oreilles aſſez bien conſervés ; ils ſont également de fil d'or, & ornés de petites pierres taillées, & qui ſont percées pour laiſſer paſſer le fil d'or. On ne peut plus diſtinguer la matiere de ces corps, le temps les ayant altérés.

Planche II.

N°. I. & II.

Ces petits monumens ſont conſervés, comme je l'ai dit, dans la Bibliotheque de Zurich. Le travail en eſt

assez ordinaire ; mais ces sortes de morceaux ne sont point indifférens à un Antiquaire, parce qu'ils apprennent quels étoient en partie les usages des différens pays & des diverses nations, le degré de perfection que leurs Artistes ont atteint, ou le mauvais goût qui les distinguoit & la barbarie où ils sont restés. On peut même inférer de la richesse & du luxe de ces ornemens quelle étoit l'opulence de la Nation elle-même.

Ces ouvrages paroissent avoir servi à la parure des femmes, & consistent en des chaînes d'or, des bracelets, des pendans d'oreilles pour attacher les cheveux. Les deux pieces de cette planche sont de fils d'or. L'agraffe d'un de ces morceaux est à peu près formé comme le bouclier des Amazones, & elle est orné de pierres bleues & rondes.

La longueur de ces chaînes est exactement de deux pieds de France.

PLANCHE III.

Cett planche présente des agraffes semblables à celles de la seconde planche. On voit ensuite de petites chaînes pareilles à celles qui sont encore en usage aujourd'hui dans la Suisse, & que les femmes portent au col ; elles sont d'or & mêlées de petites pierres, les unes sont noires, & les autres sont bleues & taillées en facettes. Enfin on voit des agraffes d'or qu'on a réunies en dernier lieu par un ruban qui traverse un morceau pareil à celui du n°. II. de la premiere planche, & dont l'usage est inconnu. Il paroît cependant que ces agraffes attachées simplement à un ruban servoient de bracelets aux moins riches.

PLANCHE XCVII.

Quelque prévû que soit un arrangement, & quel-

que raiſonnable qu'il paroiſſe, il y a toujours des circonſtances qui forcent à en déroger. Je m'étois impoſé la loi, de ne parler des petits monumens, qu'après les avoir vus, pour les décrire avec plus de vérité & donner leur juſte proportion. J'ai dit ailleurs les raiſons qui peuvent engager à prendre ces précautions; mais j'ai reçu il y a ſix mois les plus grandes politeſſes de M. le Marquis de la Canada retiré dans ſes Terres au Port de Sainte Marie, dans les environs de Cadix, & j'ai trouvé en lui le poſſeſſeur d'un très-beau Cabinet d'antiquités, pour lequel il a ſuivi les erremens de M. ſon pere. Non-ſeulement cet aſſemblage de curioſités dans tous les genres, m'a fait plaiſir à trouver en Eſpagne, où cette étude n'eſt pas commune; mais le lieu de la découverte de pluſieurs de ces morceaux prouve, que ſi l'on vouloit fouiller, ou que ſi l'on avoit apporté autrefois quelques conſidérations pour les monumens que l'on a pu découvrir, l'Eſpagne nous auroit inſtruit autant, & plus peut-être qu'aucun autre pays.

Parmi ce grand nombre de deſſeins, copiés du Cabinet de M. le Marquis de la Canada, bronzes, terres cuites, marbres, pierres gravées de reliefs, &c. j'avoue que j'ai été fort étonné de n'y rencontrer aucun monument Punique; d'ailleurs tout s'y trouve avec choix & profuſion. J'ai permiſſion de faire uſage de ces deſſeins, mais comme ils ſont preſque tous Romains, le plus grand nombre reſſemble à ceux que j'ai déja rapportés, & j'en peus d'autant moins douter, que l'envoi de ces deſſeins eſt accompagné d'une explication qui ne peut être ni plus éclairée, ni mieux vue; il eſt vrai que les proportions ne s'y trouvent pas rapportées; dans toute autre circonſtance je ne les aurois peut-être pas fait graver, j'avoue cependant que l'envie de reconnoître

connoître les politeſſes de M. le Marquis de la Canada, le plaiſir de faire mention d'un Cabinet raſſemblé en Eſpagne, & la ſatisfaction de citer pluſieurs Villes, dont les Antiquaires ont au moins très-peu parlé, ſont autant de raiſons qui m'ont déterminé à donner une idée du Cabinet, & des découvertes que l'on peut faire en Eſpagne.

N°. I.

Une Vénus en pied, accompagnée de l'Amour & d'un Dauphin, elle eſt d'un très-beau marbre tranſparant, mais le travail n'en eſt pas recommandable. Elle a été trouvée dans les fondemens du Collége Royal des Nobles à Madrid. La plus grande ſingularité de cette figure conſiſte dans un mouchoir qui la coëffe à la Turque, & ſur-tout dans la plume qu'elle a derriere la tête.

N°. II.

Ce numéro préſente un Hercule de bronze, qui n'eſt pas mal conſervé, mais qui ne préſente rien d'extraordinaire ; il eſt coëffé de la peau d'un Lion, & la criniere de l'animal ſimule ſes cheveux. Il n'eſt pas du plus bel ouvrage, il a été trouvé en 1631, dans les ruines du fameux Temple d'Hercule à Cadix du côté de Sainte Petai, qui ſont couvertes ordinairement par la Mer, & qui furent cette année à ſec pendant ſix heures, une grande tempête ayant fait retirer la Mer. Les Curieux, profiterent de cette circonſtance pour ramaſſer beaucoup de choſes.

N°. III.

Un Neptune repréſenté en pied, & dont la figure eſt de la plus grande beauté, & de la plus belle conſervation. Elle a été trouvée dans le même endroit, & dans le même temps que la précédente. Cette figure a

pour attribut un poiſſon que je ne connois point, & que je crois un cheval marin.

N°. IV. & V.

Ce vaſe de marbre, eſt du plus beau travail, il eſt deſſiné du côté qui portoit une inſcription. Les anſes étoient formées par deux têtes de Jupiter Ammon, mais il n'y en a plus qu'une qui ſubſiſte. Les feuillages & les ornemens ſont auſſi bien travaillés que le reſte, & le couvercle eſt rapporté au numéro V. pour faire juger de la richeſſe & de la magnificence de ce monument. Il a été trouvé en 1755, peu de jours après le grand tremblement de terre qui ſe fit ſentir dans l'Iſtme, qui joint Cadix avec la terre ferme, environ à un quart de lieue de la Ville, dans la partie qu'on appelle la Porte de Terre, auprès d'un Moulin à eau, qui appartient aux PP. de la Merci. Ces Moines prétendoient qu'il y avoit une plaque de bronze incruſtée dans le quarré de ce marbre, mais je n'en ſuis nullement perſuadé ; il me ſemble que les Anciens écrivoient ſur le marbre, & qu'ils évitoient toujours d'allier différentes matieres pour ne point attaquer la ſolidité. On peut croire ſeulement par la magnificence de ce monument, que s'il a renfermé des cendres, elles étoient celles d'une perſonne conſidérable.

Il paroît par des figures trouvées à Séville, que le culte Egyptien s'eſt étendu juſques-là.

On a découvert à Malaga, un Tombeau qui repréſente un Sénateur & ſa femme, avec un Autel à leur côté, mais du plus mauvais travail, une pierre gravée à Tarragone, un Camée trouvé dans une baſſe-cour des Recolets de Medina-Sidonia, un beau Tombeau de marbre, ou Cercophale auſſi à Medina-Sidonia, dans l'Egliſe des Recolets.

FIN.

II

II

I

IV

III

II

II

V

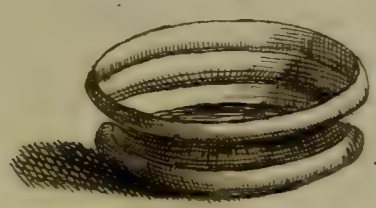

I

II

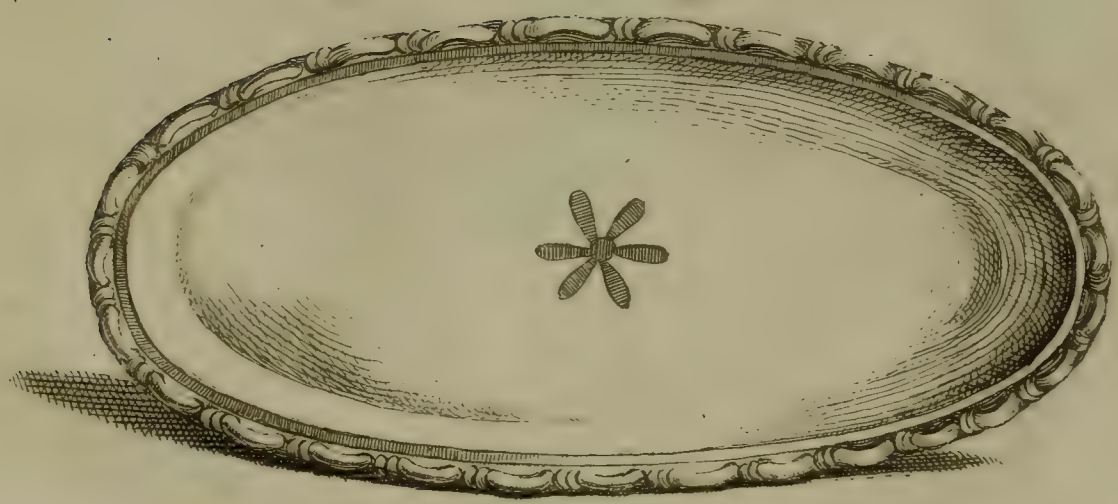

I

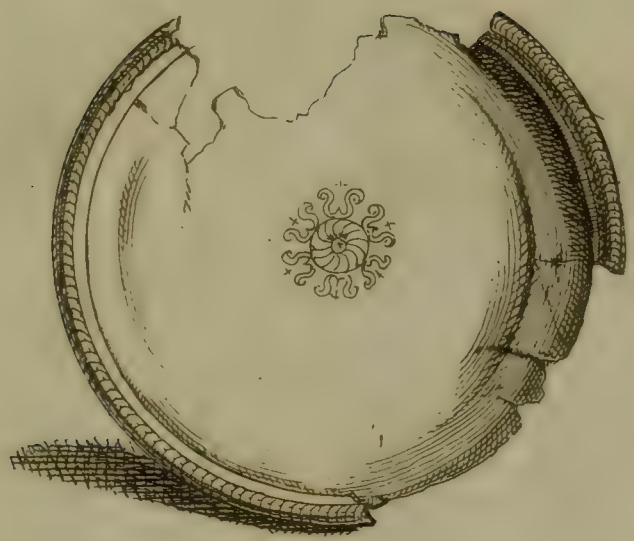

II

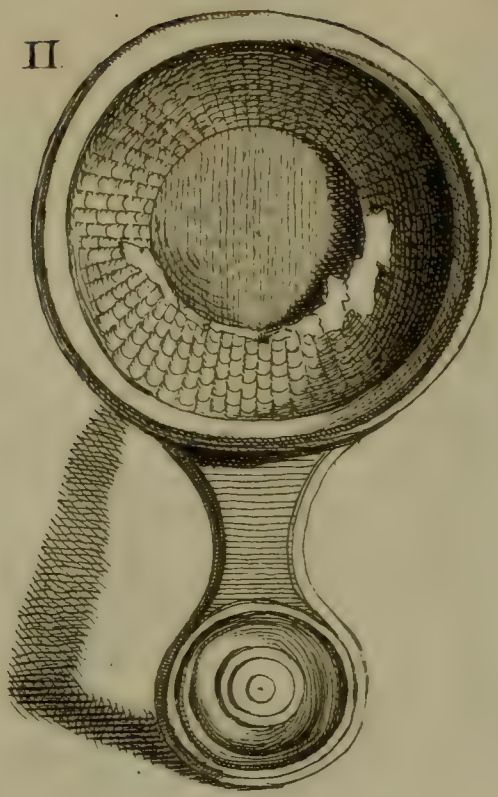

III

IV

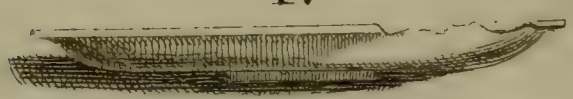

II

I

II

IV

III

I

II

III

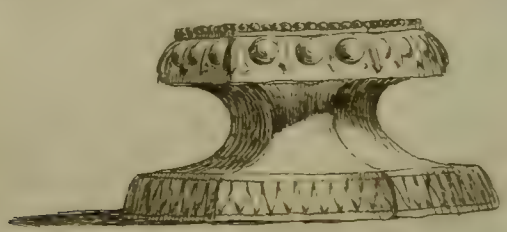

V

IV

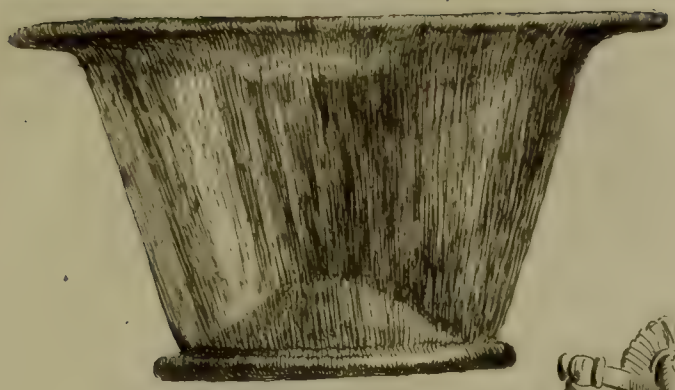

III

II

I

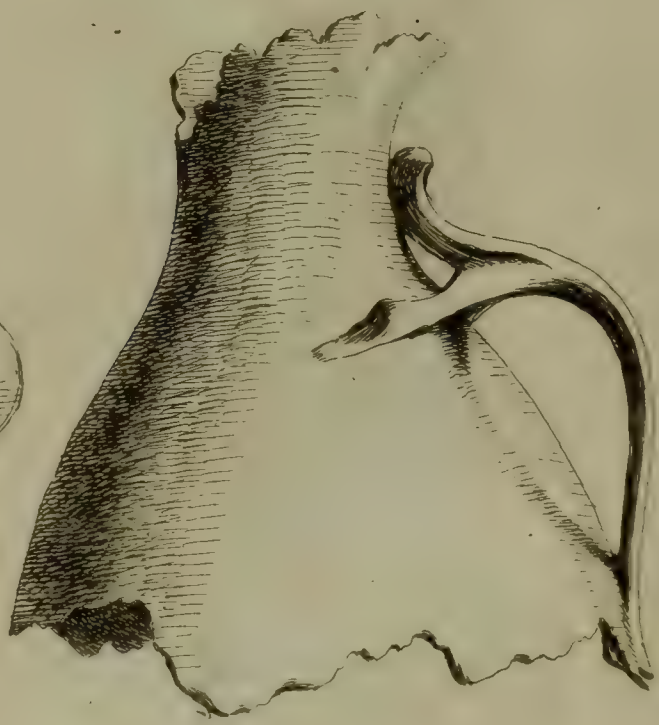

I

II

III

IV

I

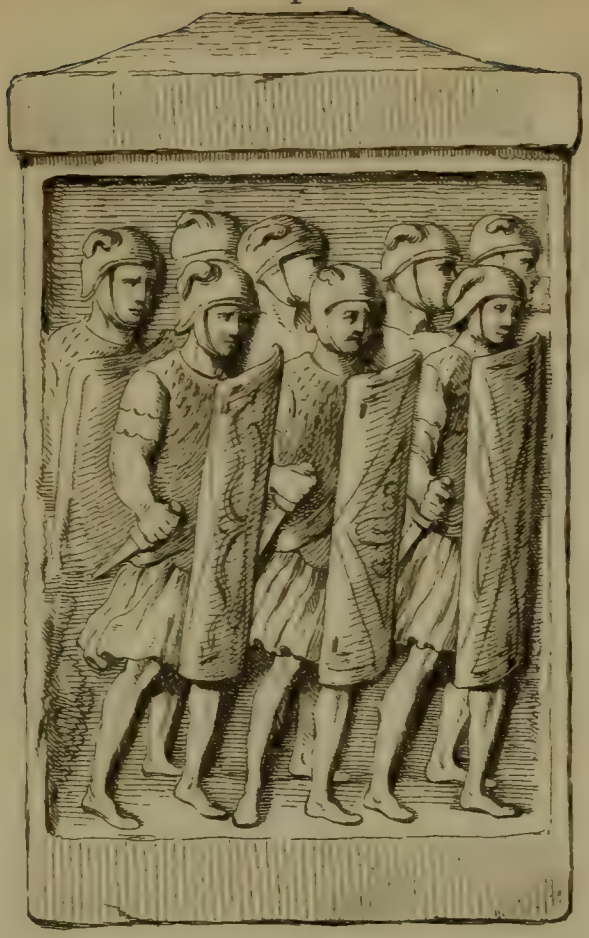

III

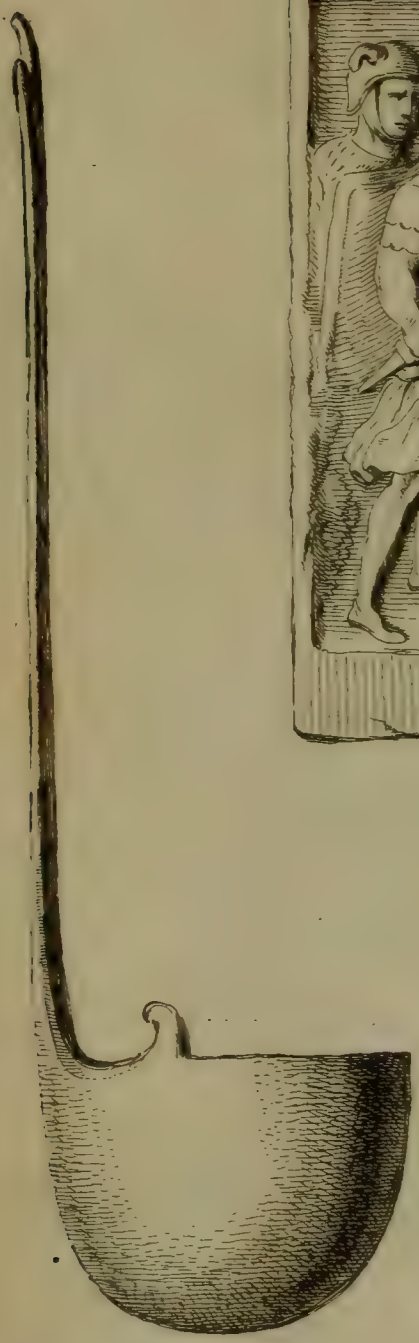

III

II

IV

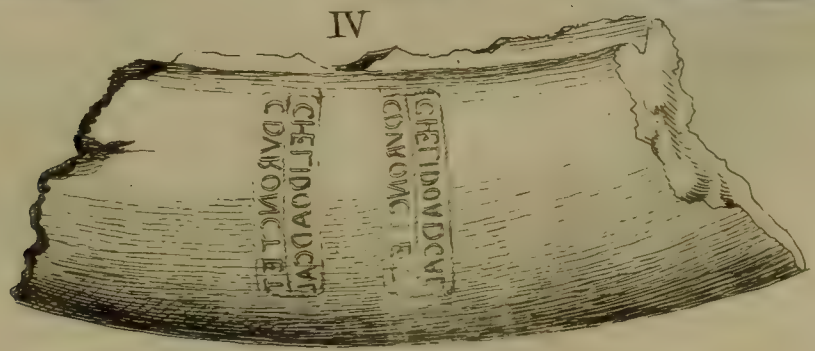

VI

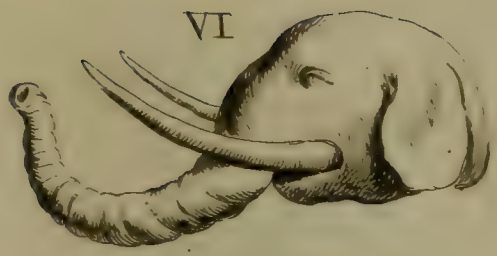

V

VII

I

MEMORIE ÆTERNÆ
ÆBVTI ÆCATHON
[illegible]VIRO ÆVG CORP COL IVL
PATER ARE L CVRAT EI[illegible]
DEM CORP BIS ITEM [IIII]
VIRO COL IVL ÆP TAE NAV
TÆ ARARICO CVRATORI
PE CVLI RP GLANICO QVI
VIXIT ANNOS L[illegible]
ÆBVTIA EV TYCHIA PATRO
NO ERGA SE PIENTISSIMO

II

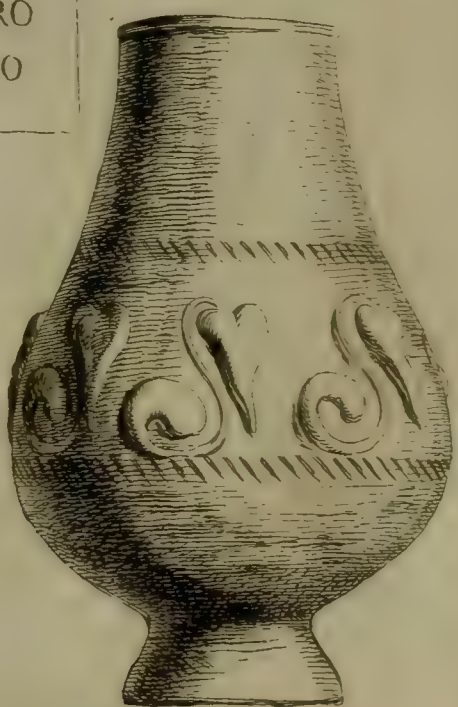

III

IV

III

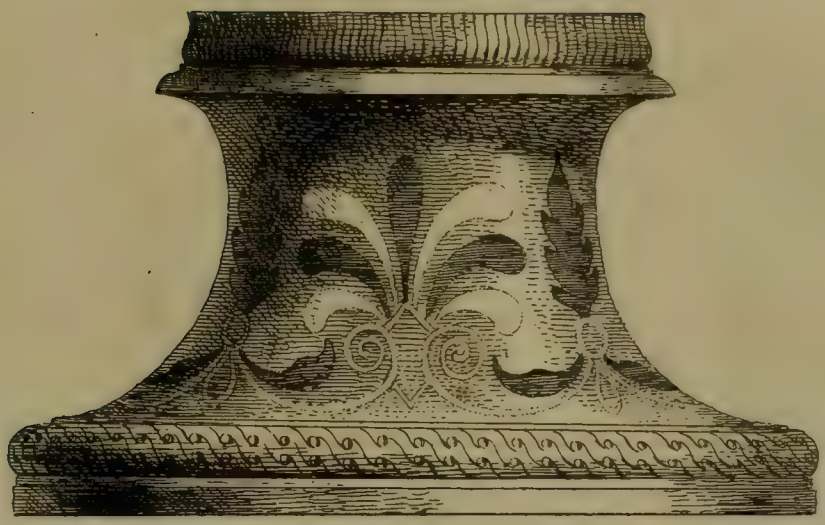

V

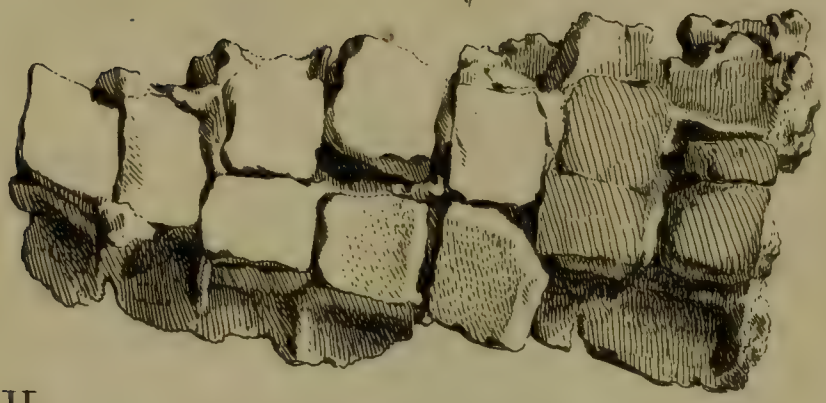

I

II

IV

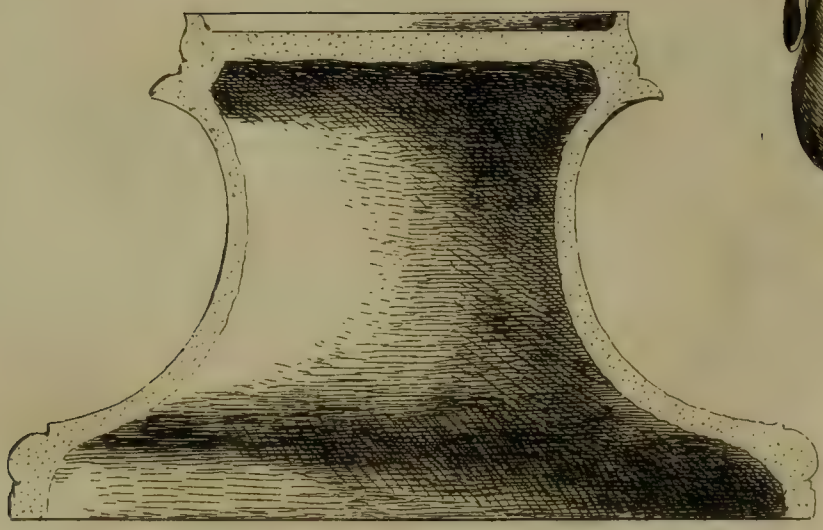

IV

III

V

II

I

I

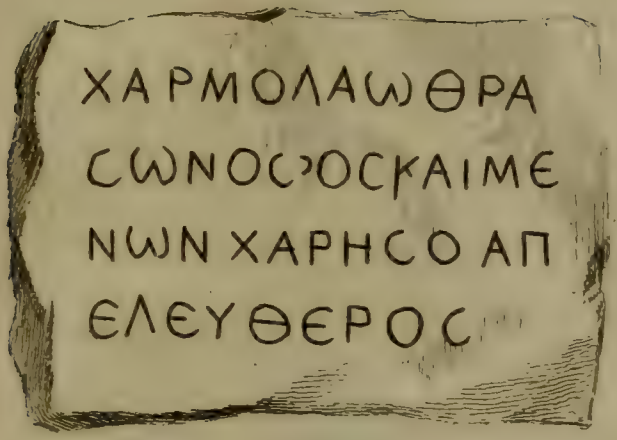
ΧΑΡΜΟΛΛΩΘΡΑ
CWNOC·OCKAIME
NWNXAPHCOAΠ
ΕΛΕΥΘΕΡΟC

II

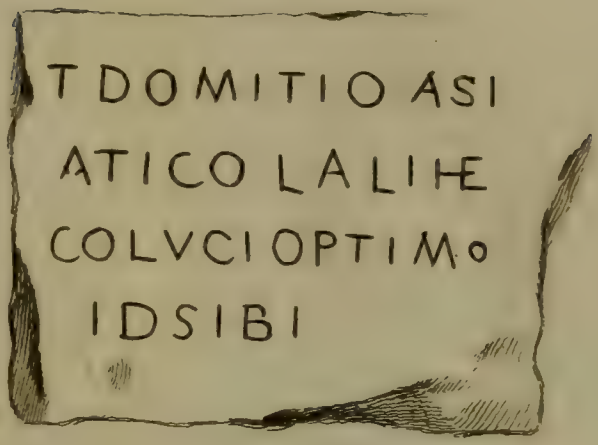
T DOMITIO ASI
ATICO LALIHE
COLVCIOPTIMO
IDSIBI

III

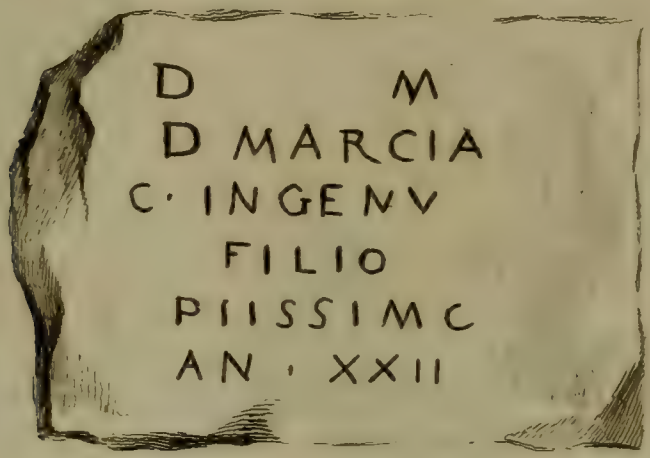
D M
D MARCIA
C·INGENV
FILIO
PIISSIMC
AN·XXII

IV

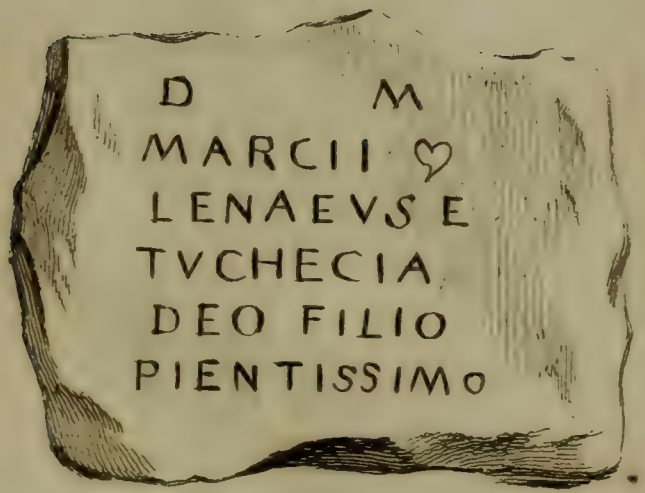
D M
MARCII ♡
LENAEVS E
TVCHECIA
DEO FILIO
PIENTISSIMO

V

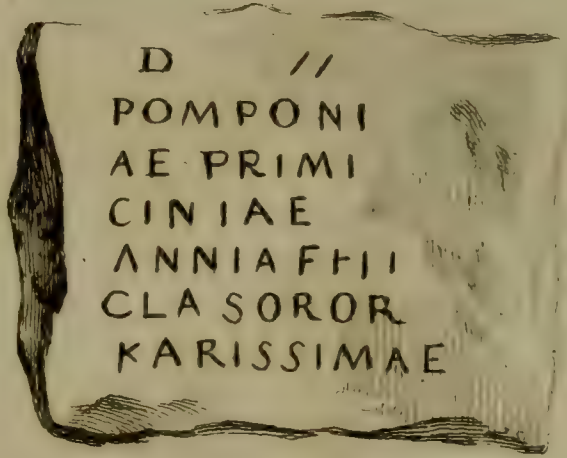
D //
POMPONI
AE PRIMI
CINIAE
ANNIAFHI
CLA SOROR
KARISSIMAE

IV

I

V

II

III

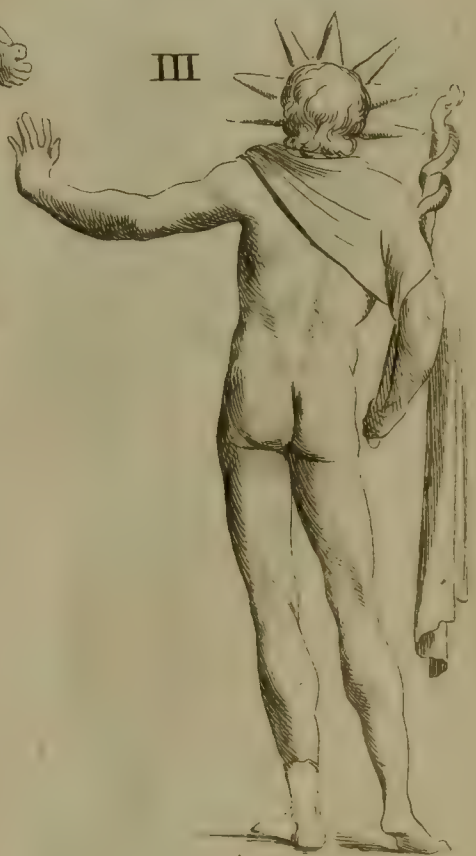

IV

III

II

I

II

I

V

III

IV

V

IV

I

II

III

II

DM
MONIMENTUM
IUCUNDE · IULIANI
FILIAE

III

IV

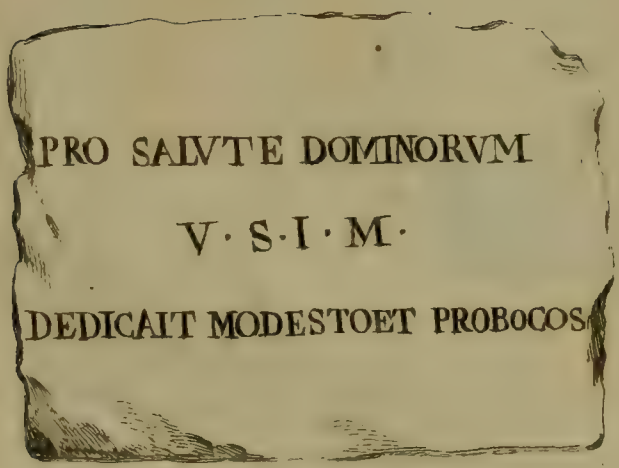
PRO SALVTE DOMINORVM
V·S·I·M·
DEDICAIT MODESTOET PROBOCOS

I

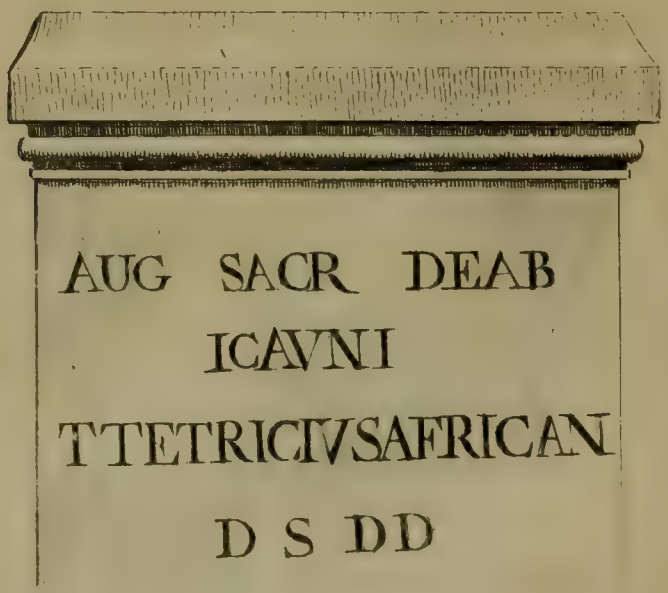
AUG SACR DEAB
ICAVNI
TTETRICIVSAFRICAN
D S DD

IV

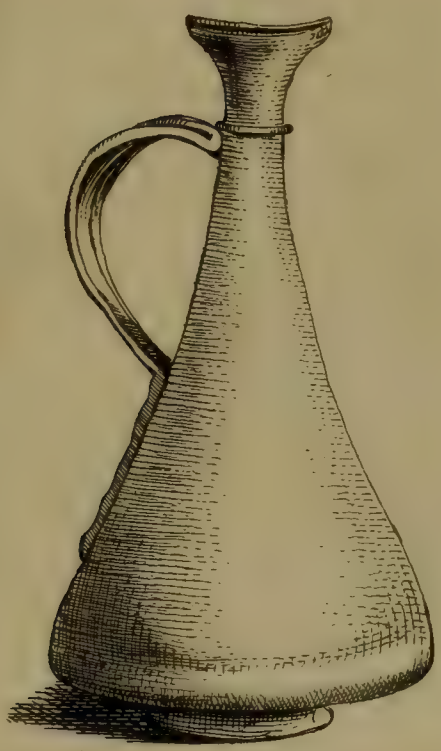

I

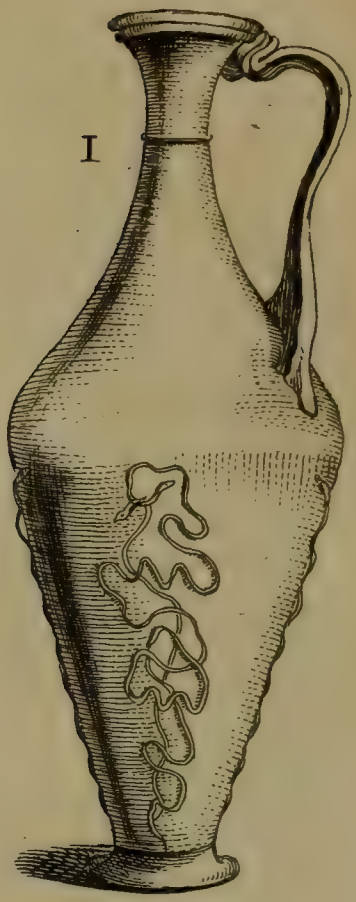

V

III

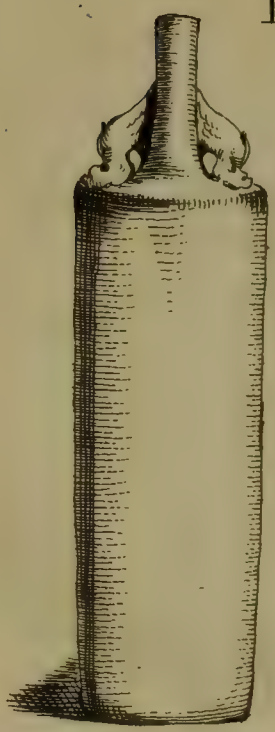

II

VI

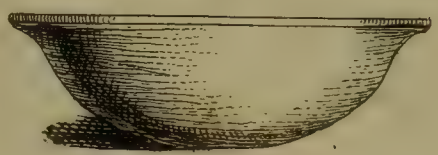

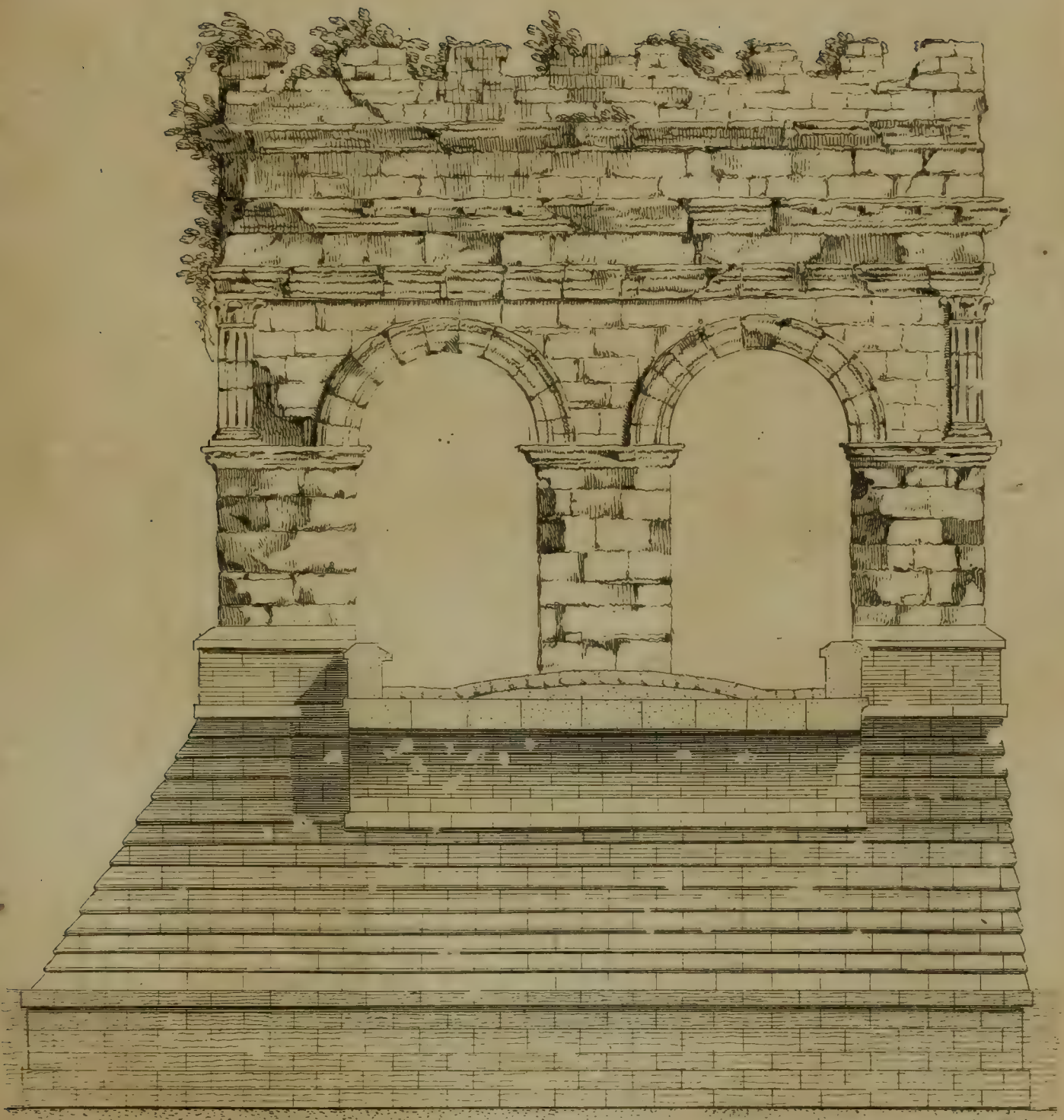

10 5 4 3 2 1

10
5
4
3
2
1

Tauvan
Nouvelle Route
Mongaillard
Chabrier
Ambrevau
Beaufort
Boeuf
Ville de Perigueux
Camp de Cesar
Perouse
Plan de Perigueux
et de ses Environs.
Ou l'on voit au Sud-Ouest de cette Ville un Camp de Cesar.
Levé par M. Lallié de la Tour, sous Ingenieur des Ponts et Chaussées à Perigueux. 1764.
Echelle de
pas Toises
Profils du Camp de Cesar pris de la Ville de Perigueux suivant la Ligne A.B.C
marqués sur le Plan
Echelle de
100
200
300
toises

II

Vestiges d'un Aqueduc des Anciens Romains.

Qui se voyent vers le Nord de la Gorge ou est la Ville de Luynes, à 1500 toises des bords de la Loire au Sud et à 5000 toises au dessous de Tours.

Coupe du Sol en traversant la Gorge G. sur la Longueur de l'Aqueduc.

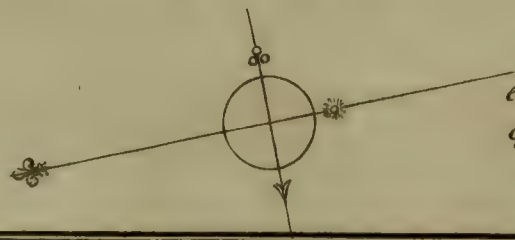

Plan et Elévation des Piles de l'Aqueduc qui a actuellement, dans ce qu'il en reste environ 145 toises de longueur.

III

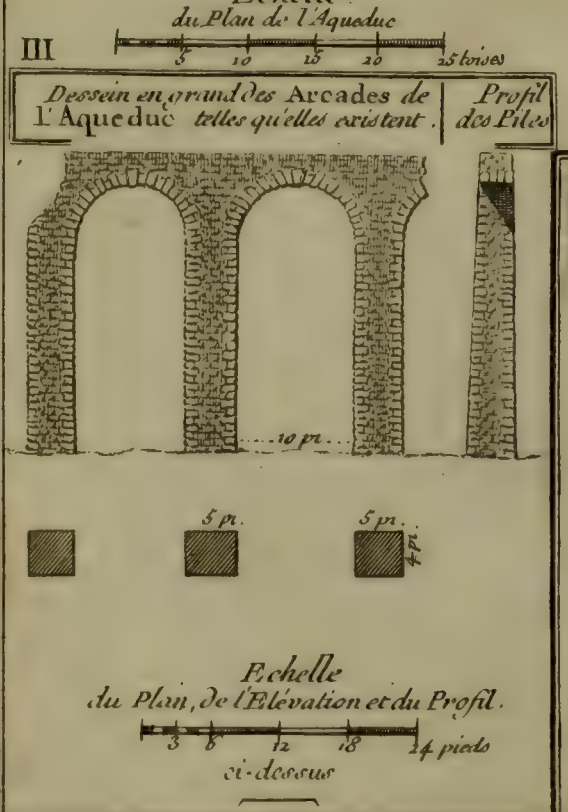

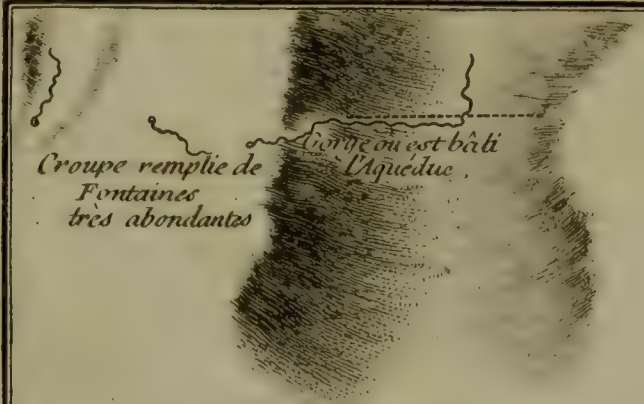

Carte Figurative pour donner une idée du Local ou sont ces Anciens Monumens.

Echelle estimée de cette Carte.

50 100 200 300 400 toises

I

Pl. LXXXVIII

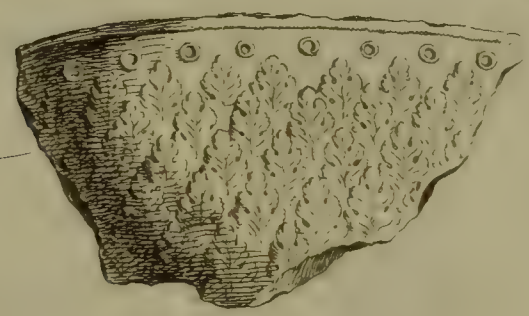

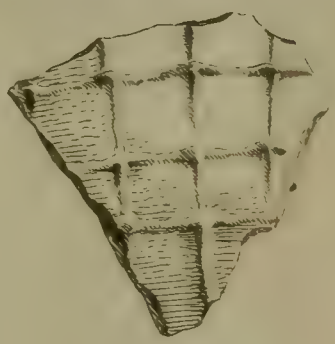

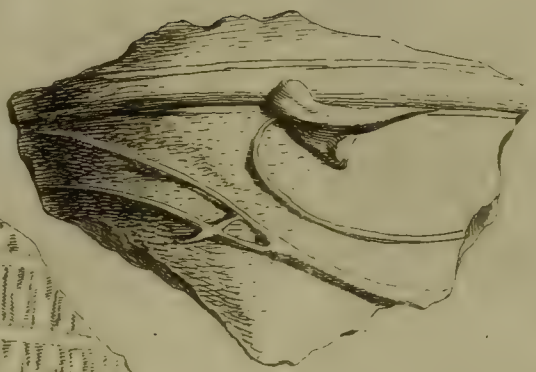

III

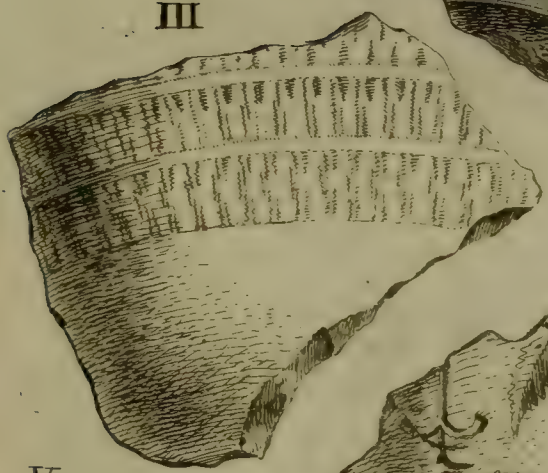

IV

II

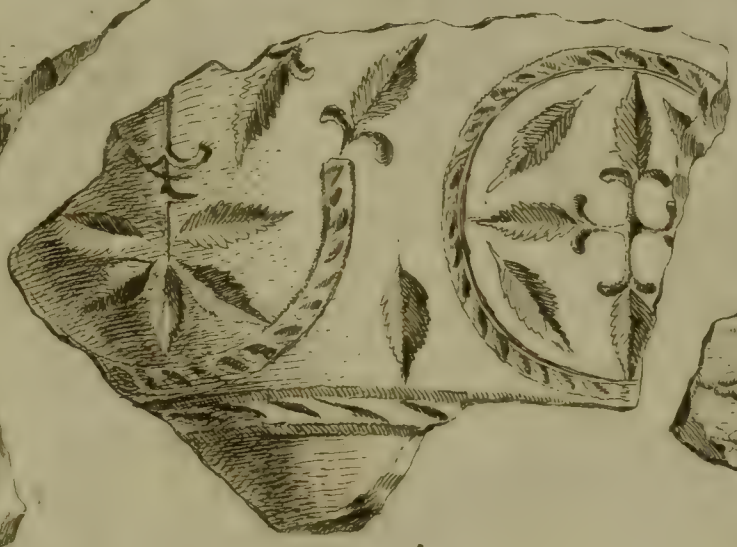

V

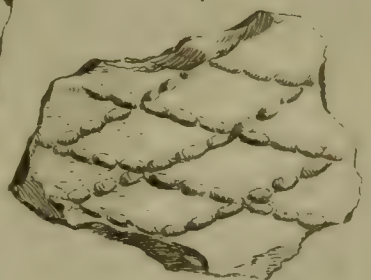

Plan et Vüës *des Ruines* du Château des Bains
proche de Valogne en Normandie. Levé et dessiné en 1765.

Planche XC.
Supl.

Vüe prise de l'Ouest.

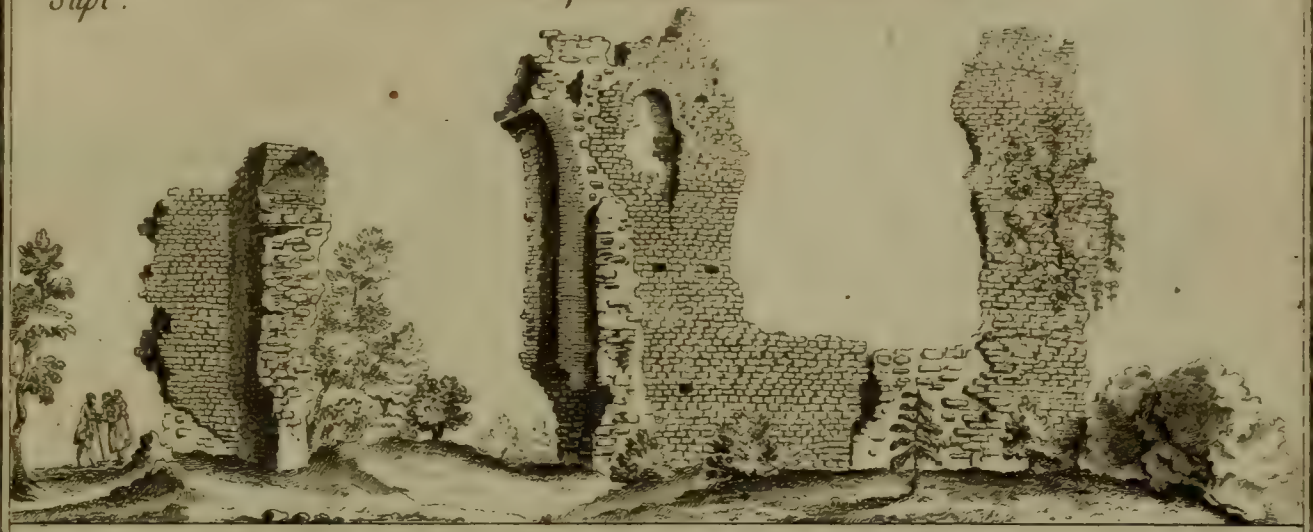

Vüe prise du Nord-Est.

Plan *des Ruines du* Château des Bains
près de Valogne, levé en 1765.

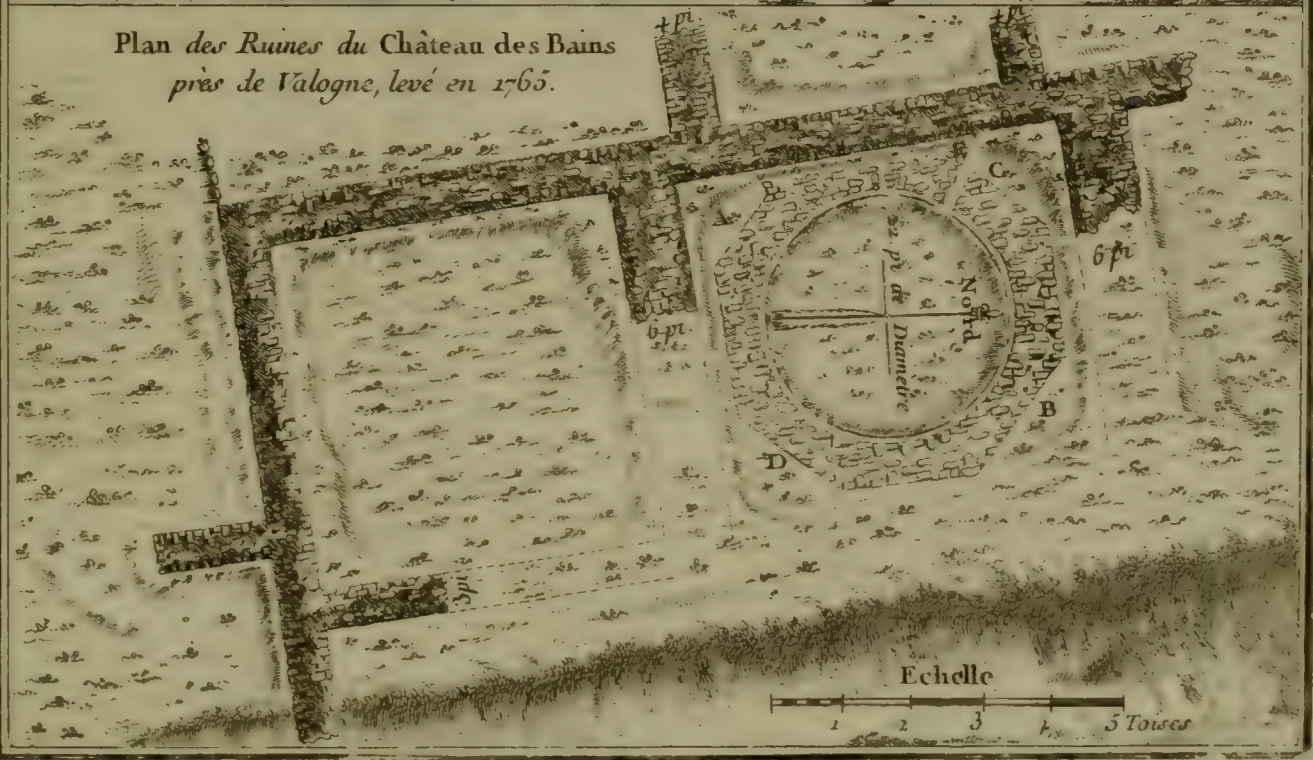

Planche XCI
Supl.

Echelle du Profil ou Coupe de l'Amphiteatre
pris sur la Ligne A,B,C. du Plan.

VUE ET PLAN
des restes de l'Amphiteatre, près de Valognes en Normandie.

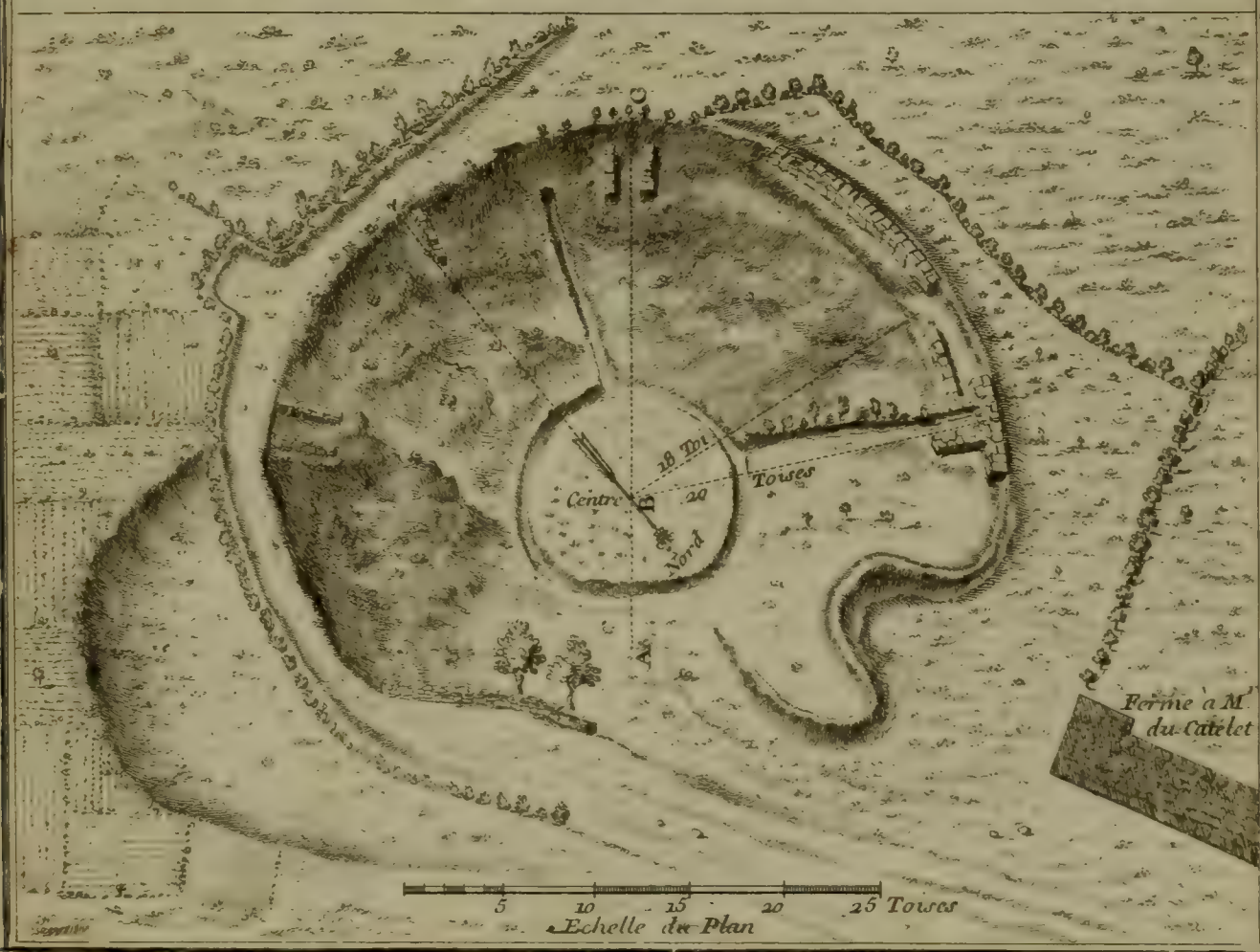

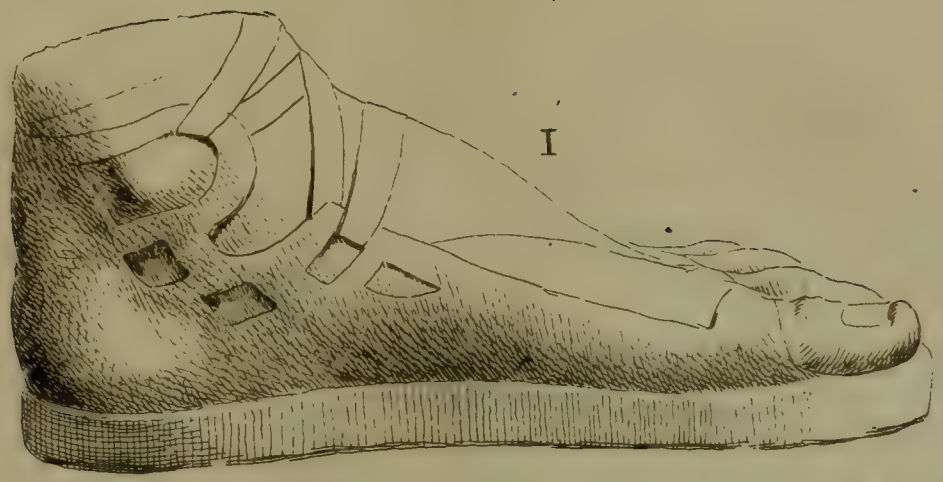

II

II

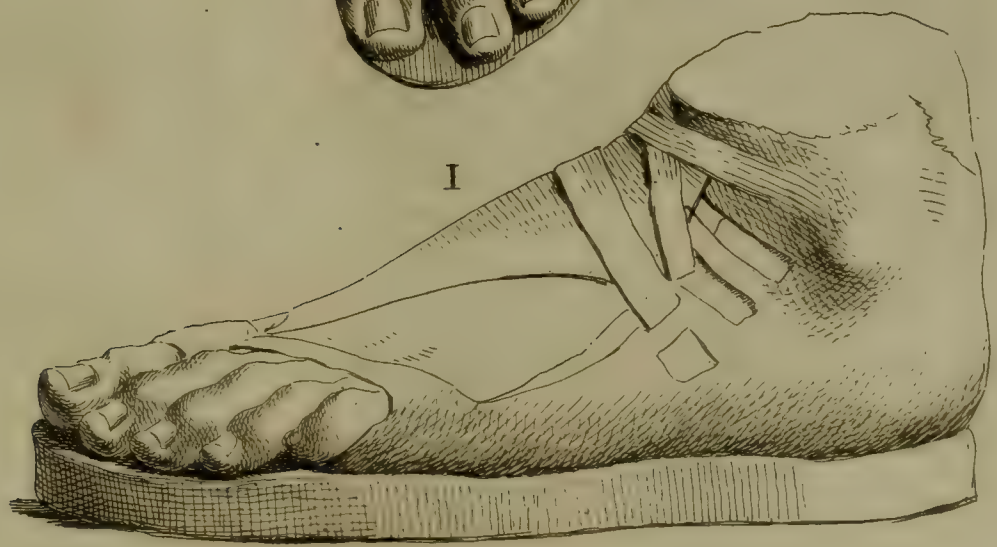

II

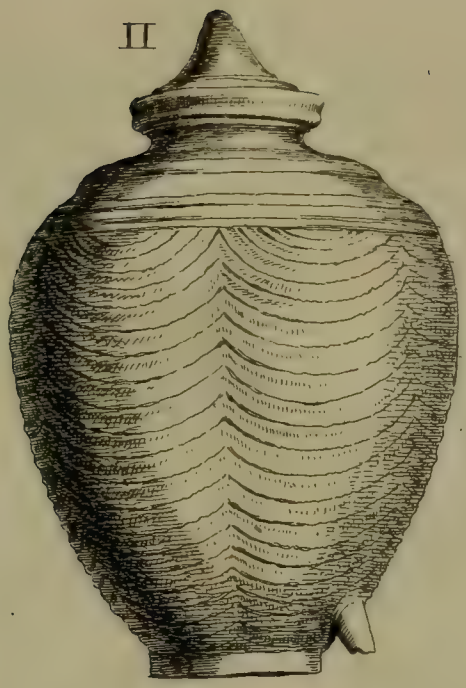

IV

III

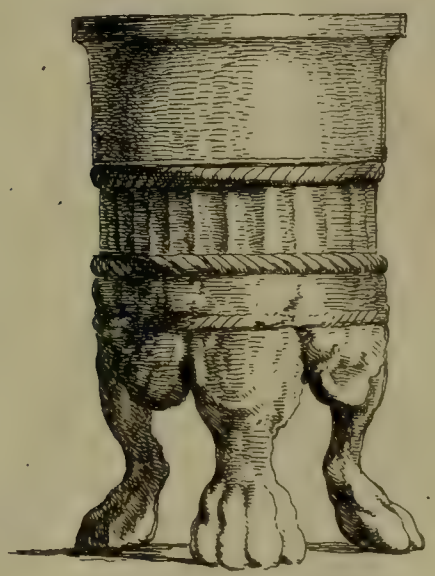

I

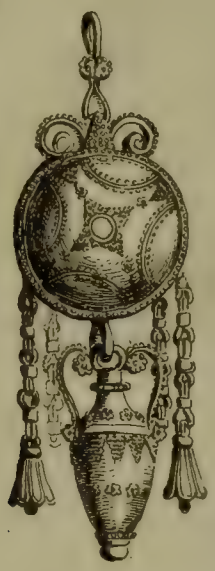

I

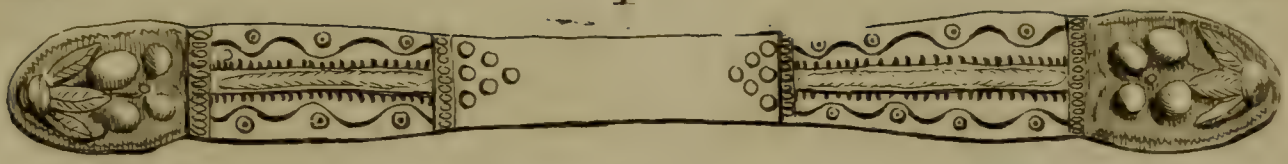

II II

III III

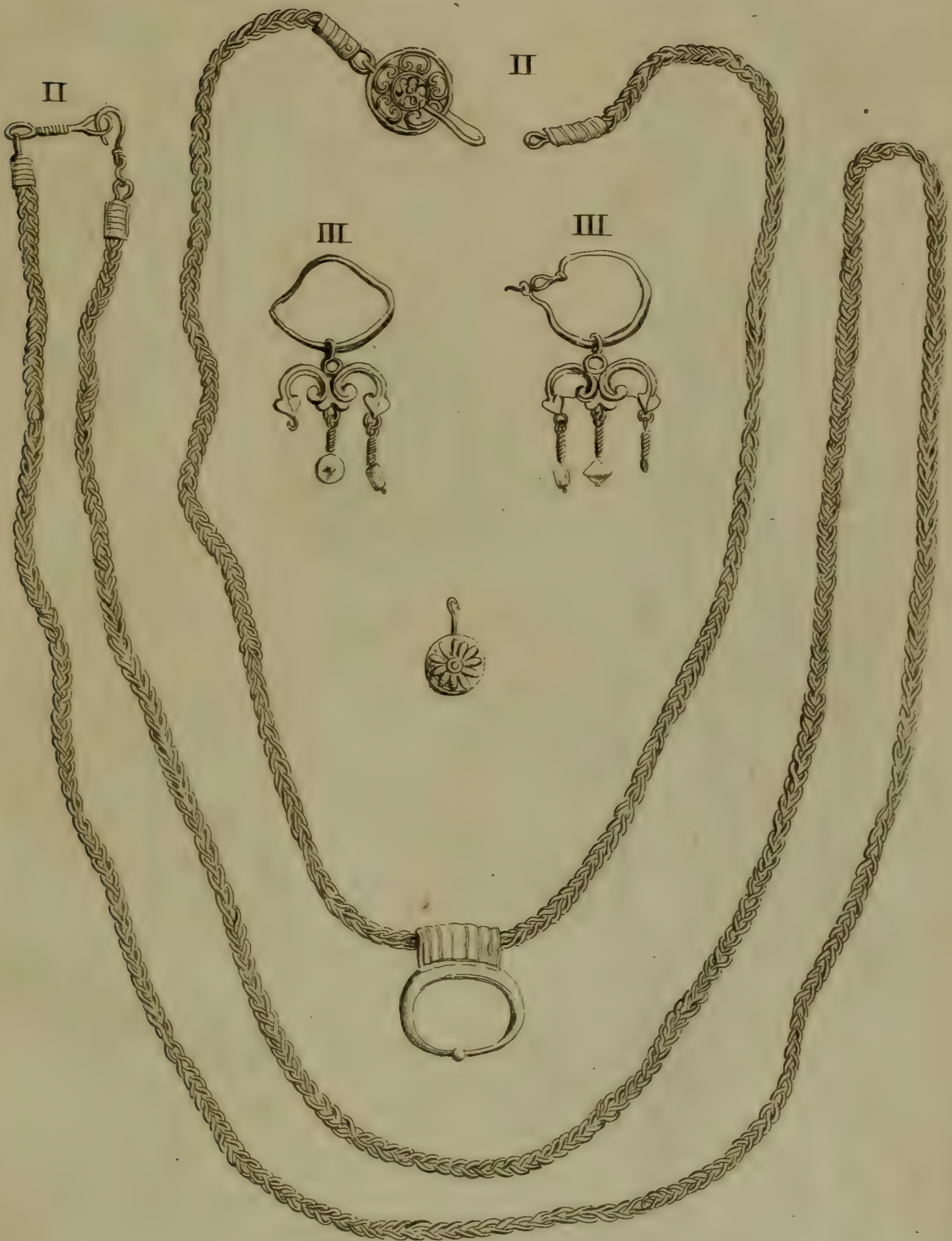

IV

II

V

I

III

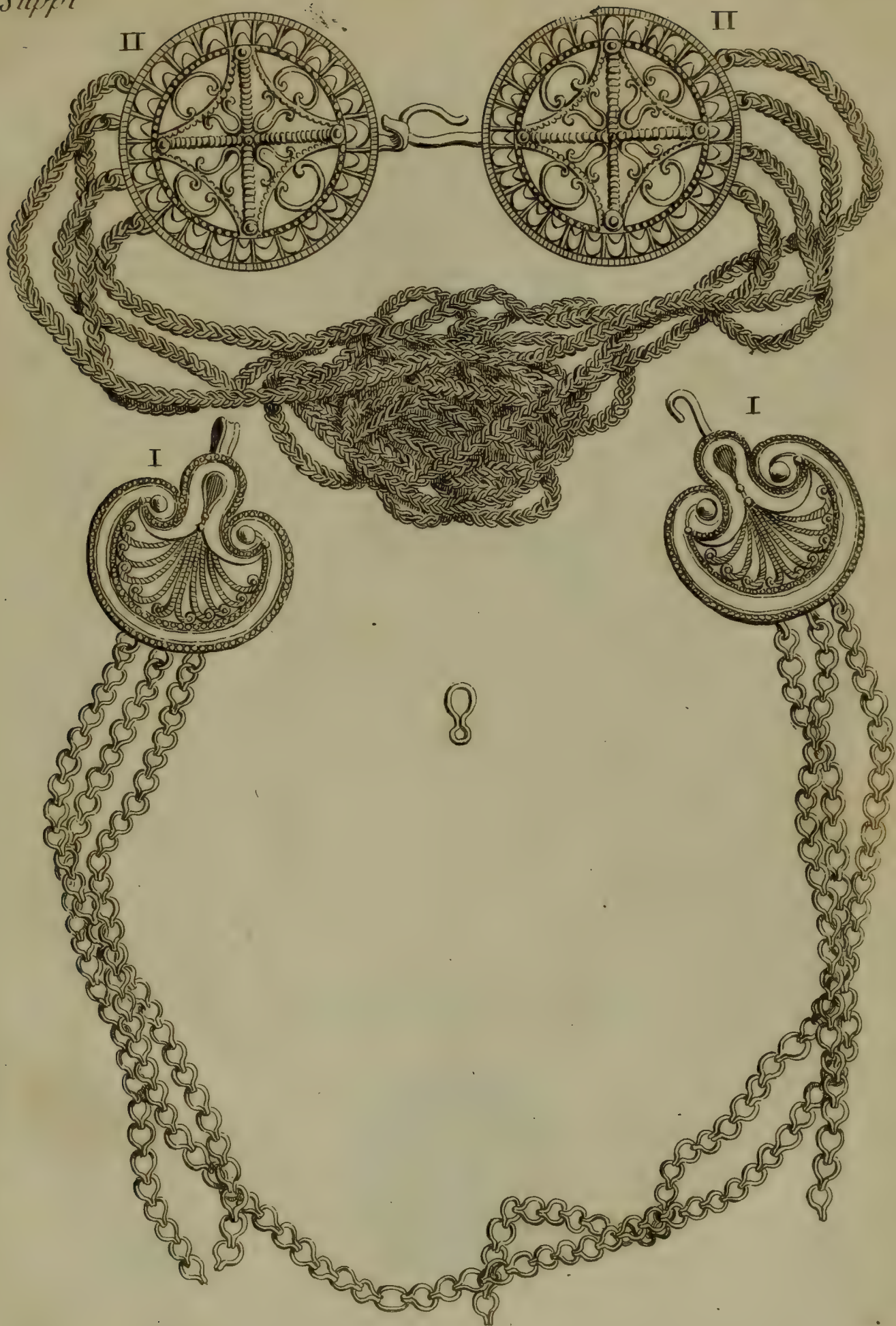
II
II
I
I

I

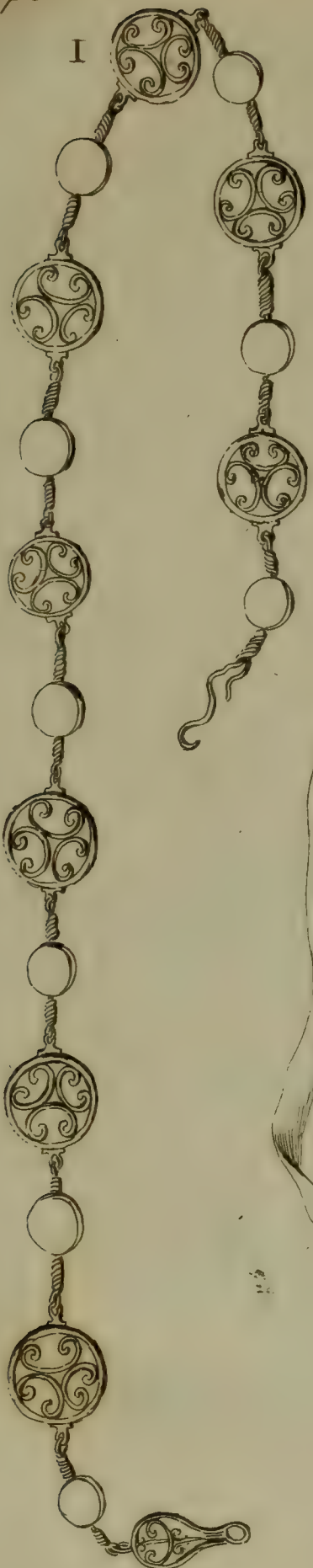

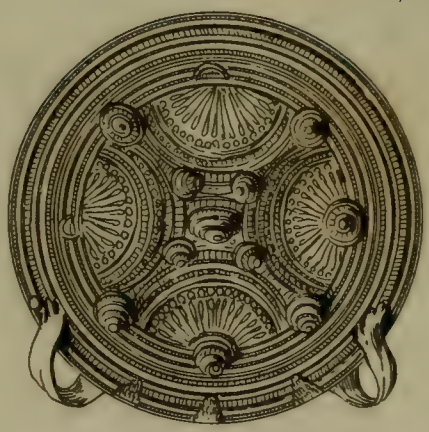

II

III

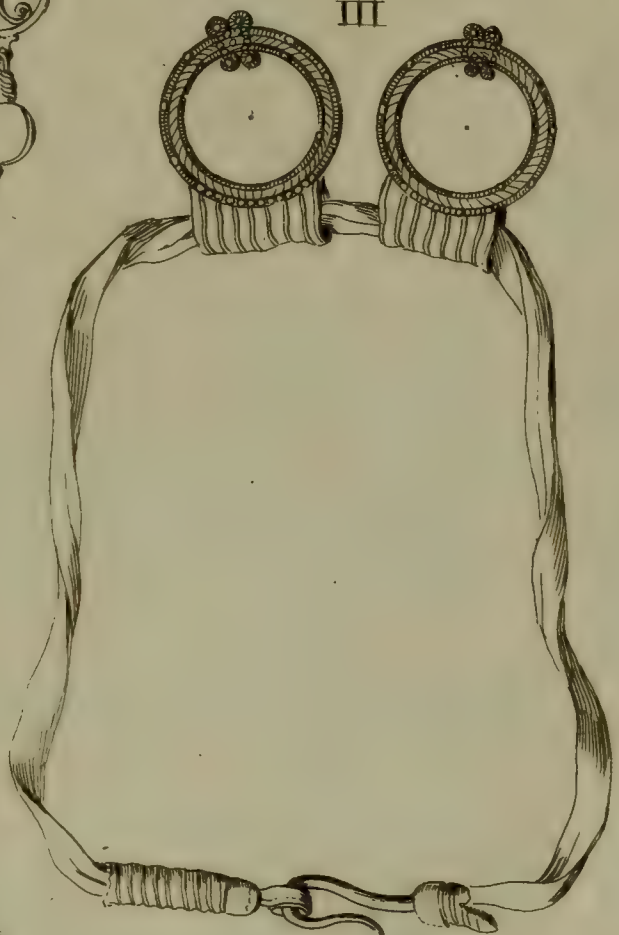

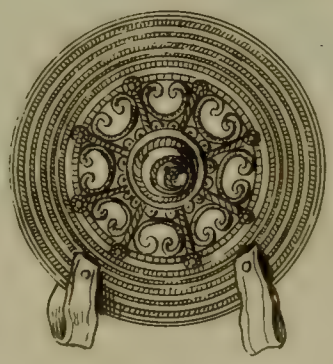

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

ABraxas, 15
Agathodemon, ſa repréſentation, 6
Agraffes antiques [diverſes] 218 327
Agroſtis, plante, ancienne nourriture des Egyptiens, 105
Aigle honoré à Thebes, 59
Air, [Divinité de l'] 184
— Sa repréſentation, 213
Alichamps, monumens qu'on y a découverts, 310
Amour, belle pierre qui le repréſente, 154, autre 284
Amphithéâtre, de Périgueux, 305
— Trouvé à Valogne, 315
Amulette Egyptien, 8, 9, 11, 12, 19
— Romain, 319
Andomatunum, ville de la Gaule, 295
Angerona, Divinité, 11
Anneau antique, 202
Anſes antiques, 217, 222, 225
Apis, ſa repréſentation, 61
Apollon Etruſque, 141
— Grec, 155, 163
— Romain, 192
— Avec les attributs du Soleil & de la Médecine, 281
Apt, Ville, 265
Aqueduc de Luynes, 308
Arc de triomphe de Saintes, 297
Architecture Egyptienne, 50, 85
Arles, 264
Armes anciennes, 145
Aſpic, Symbole de la Divinité en Egypte, 91
Aſtrologie chez les Romains, 234
Athlete, [repréſentation d'un] 156
Avenio, ancienne Ville de la Gaule, 268
Auguſtaux, Prêtres ainſi nommés, 264
Auguſte, ſon horoſcope, 232
Avignon, ſes monumens, 268
Autel Egyptien, 74
— Romain, ſa deſcription, 186 *& ſuiv.*
— de pierre, 254, *& ſuiv.*
Auxerre, [monumens d'] 290, 294

B

BAcchus Egyptien, 12, tête de cette Divinité, 17, 20, ſa repréſentation, 66
— En triomphe, 185
Bains trouvés à Valogne, 314
Baleares, [les Iſles] 230
Balearis Minor, 230

Bas-reliefs, [réflexions sur les] 162, beaux, 179
Bâton, Fête du bâton en Egypte, 115
Bélier, son culte, 75
— Monument Egyptien, avec une tête de Bélier, 6
Boucliers, leur forme, 257
Bucculæ, ce que c'étoit, 258
Bugey, 272
Bulles antiques, 220

C

CABILLONUM, Ville de la Gaule, 279
Cachets antiques, 201
Calasiriens, Soldats Egyptiens, 76
Camp des Romains, à Périgueux, 306
Canope, ce qu'il signifie, 109
Carpentoracte, 253
Carpentras, ses monumens, 253
Castrum, *Sancti Genesii*, 252
Cavares, anciens peuples de la Gaule, 268
Caylus, [M. le C. de] son Tombeau, 235
Ceinture antique, 226
Cercopithete, sa figure, 8
Céres, 251
Cerf consacré au Soleil, 77
Chaise Egyptienne, 6
— D'une Divinité, 286
Châlons-sur-Saone, monumens qu'on y a découverts, 279, 282, *& suiv.*
Chaperons pour les animaux chez les Egyptiens, 103, 111
Chatte, honorée en Egypte, 98
Chaussure antique, 317
Chélidoine, herbe Médicinale, 261
Cheval, qui a remporté le prix dans les Jeux, 194
Chien, 103
Chryses, Artiste Grec, 160
Cirque, [représentation d'un] 215
Clouds antiques, 173
Cochon Etrusque, 127, 133
— Divinité de Créte, 157
Coeffure Egyptienne, 91, *& suiv.*
— Sert à distinguer les états, 41, 85, de leurs Divinités, 90
— D'un Barbare de l'Orient, 196, 197
Collier, 250
Comedie, [Génie de la] 274
Comete qui a paru sous Aug. 233
Console antique, 169
Coris, Coquille servant de Monnoye, 18
Couronnes des Athletes, 156
Crépitus, Divinité, 199
Crociatonum, Cité de la Gaule, 315
Crocodile, Divinité Egyptienne, 19, 30
Crotale, 223
Curator, ce que c'étoit, 264

D

DIANE, 250

E

EGYPTE, peu connue des Physiciens, 96
Egyptiens, leurs travaux immenses, 2
— Leur culte, représenté sur la Table Isiaque, 38, réflexions sur les représentations des Divinités, 39, sur leurs Arts, *Ibid.* Erreur des Modernes sur les figures Egyptiennes, 40, distinction des états par les habille-

mens, 41, leurs cérémonies, 101
— Leur maniere de grouper les figures, 68, 78, leur habillement, 68, 80, 73, 76
— Leur maniere d'adorer la Divinité, 112
— Leur maniere d'écrire, 38
— Se sont cachés pour leurs Arts, 121
— [Monumens] faits à Rome, 182
— [Réminiscence des] à Rome, 235
Encre, employée par les Egyptiens, 23, 26
Epée Espagnole, 257
Epervier, 59
— Adoré en Egypte, 101, 108
Esclave, 195
Espagne, Monumens qu'on y découvre, 328, 330
Etrusques, leur ignorance dans les Arts, 124, *& suiv.* 127, 129, leur habileté, 130, 135, 134, *& suiv.* 138
— Peu connus, 122, leur communication avec l'Egypte, *ibid*, 126, 134, 139
— Un de leurs usages barbares, 144
— Instruits dans les Arts, avant leur communication avec l'Egypte, 128
— Leur communication avec les Grecs, 137
Ex-voto antique, 208, 221

F

FAUCON Pêcheur, coëffure d'Isis, 48, 59
Faucon Etrusque, 124, 139
— Figure d'un jeune, 268
— Autres, 231, *& suiv.*
— Joue de deux fluttes, 187
Femmes exclusses du Sacerdoce en Egypte, suivant Hérodote, 31
Figures de caracteres, 190, 192, 194
Fouet antique, 215
Franco, [Jacques] publie la Table Isiaque, 43

G

GAULE, Monumens que l'on y trouve, 238
Gaulois, 236
S. Geneſt, ſes Monumens, 252
Glanum Livii, ancienne habitation de la Gaule, 256, 262, 265, *& suiv*
Gravure chez les Egyptiens, 29
— Son état de barbarie chez les Etrusques, 138
Grecs, leur vanité, 150
— Ont volé les Egyptiens, 122
Guaines, [figures en], 166
Guerriers, [repréſentation de] du temps d'Homere, 144
Gymnaſia Minor, 230

H

HABILLEMENT Romain, 197
Harmonie, [le Dieu de l'] 155
Hébé, repréſentation de cette Divinité, 184
Herculanum, [Monumens d'], 164, 168, 176
Hercule Etruſque, 123, 133, 137, 141
— Son Temple à Cadix, 329
— Faiſant ſes adieux à Admetes, 213
Hermotybies, Soldats Egyp. 76
Hieroglyphes Egyptiens, 7, 11, 15, 21, 25, 29, 30, 37
— Entendus du temps des Romains, 182
Hippopotame, 118

Hirondelle, ce qu'elle ſignifioit en Egypte, 58, 98
Huis en Bugey, monumens que l'on y trouve, 269

I

IBIS, 108
— Servant de maſque, 54
Inſcriptions Sépulchrales, 276, 291, *& ſuiv.*
— Trouvées à Glanum Livii, 262
— Trouvées à Saintes, 298
— De la Tour de Veſune, 304
Inſtruments ant. dont l'uſage eſt inconnu, 203, 206, 214, 216, *& ſuiv.* 218, *& ſuiv.* 223, 224
Jouets d'enfant, 212
Iſiaque, [Table] deſcription de ce monument, 34 *& ſuiv.* hiſtoire de ſa découverte, 43, ſes dimenſions, 44
Iſis, ſa repréſentation, 6, 60, 28, ſa coëffure, 24, Divinité principale de la Table Iſiaque, 47, ſes attributs, *Ibid.*
— Metamorphoſée en Hirondelle, 59
Jupiter Olympien, 280, [autre figure de] 286

L

LAMPES antiques, 152, 170, 171, 172, *& ſuiv.* 178, 229, 267
Langres, Monumens qu'on y a découverts, 295
Lion honoré en Egypte, 78, 98, 99, 105
Lotus, [pain fait de] 105
Loup, [maſque à tête de] 117
Lumeren, ſes antiquités, 325
Luynes, ſes monumens, 308
Lyctius, ville de Crete, 158
Lyon, monumens que l'on y a découverts, 272, *& ſuiv.*

M

MACON, Monumens que l'on y a découverts, 239, *& ſuiv.* ſon antiquité, 246
Magonius, [Portus] 230
Mairan, [M. de] ſa Lettre ſur une Cornaline antique, 232
Malliacum, lieu de la Gaule, 308
Manche d'inſtrum. ant. 198, 202
Maſcaron, 201, 205
Maſques Egyptiens, 88
Maſſacre, ornement, 208
Médailles trouvées à Mâcon, 240
Mercure, 284
— [Figure d'un], trouvé dans la Gaule, 268, 270
— Enfant, 209
Meubles antiques, 267
Minerve, [différentes figures de] 191, 275, 283
Minorque, Monumens de cette Iſle, 230
Mnevis, ſa repréſentation, 61, 100
Monnoye Egyp. en coquillage, 18
Monochromata, ou peintures d'une ſeule couleur, 185
Mons-falconis, 253
Mont-Faucon, ſes Monumens, 254
Moſaïque, [morceaux de] 272, *& ſuiv.*
Muſiciens antiques, 287, leurs fonctions, 288

N

NAIN, [figure d'un] 171
Narbonne, Monumens qu'on y a découverts, 319
Nautæ, ſignification de ce mot, 265
Negre, [belle figure de] 285
Neptune, trouvé à Cadix, 329
Nil, reſpect des Egyptiens pour ce fleuve, 94

O

OEIL, ce qu'il signifioit chez les Egyptiens, 10
Ophilinus, sorte de Serpent, 51
Ornemens anciens, 199, 207, 212, 221, *& suiv.* 229
— de femme, 326 *& suiv.*
Orthographe ancienne, [remarques sur l'] 277
Orus, sa représentation, 82
Osimandias, réflexions sur son Tombeau, 2
Osiris, Prêtre de cette Divinité, 6, 22

P

PAN, 193, 228
Panthée, [figure] 20
— Consacrée à Céres, 250
Pastre Grec, [figure d'un] 160
Patelle, ce qu'elle désignoit, 275
Patere Etrusque, 131
Peintures antiques, ouvrage donné par M. le C. de Caylus, 183
Supplément à cet ouvrage, *ibid & suiv.*
Pelée, 144
Perigueux, son antiquité, & ses monumens, 303
Phéniciens adonnés au commerce, 150, portent chez les Grecs l'Alphabet, *Ibid*
— Dans les Isles Barbares, 230
Phocas, Graveur Grec, 157
Pied Colossale, 316
Pierres gravées par les Etrusques, 135, *& suiv.* 143
Pince antique, 209
Pique bœuf, oiseau représenté sur la Table Isiaque, 64
Plafonds antiques, 184
Poids antiques, 168, 219
Pont-bar, 322
Ponts & Chaussées, [avantages que l'on retire des Ingén. des] 238
Porcelaine en Egypte, 25
Pouce Colossale, 317
Prêtres Egyptiens, 12, 62
— Etrusques, 126
— Grec, 166
— Romain, 254
Prêtresse Egyptienne, 30
— D'Isis, 57
— Romaines, [réflexions sur les] 274
Provence, monumens que l'on y trouve, 251

R

SAINT Remy, [Bourg] ses monumens, 256, 259
Ressort ancien, 221
Rocca maura, 267
Roquemaure, 267, monumens que l'on y a trouvés, *Ibid.*
Romaine antique, 174
Romains, [réflexions sur les] 181
— Leur habileté dans les Arts, 210, 225, leur galanterie, 211
— Leurs petites figures servant de Marionettes, 177
— Leur barbarie à l'égard des Etrusques, 146
Rupes maura, 267

S

SACRIFICE Egyptien, 71, 73
—[Monument Egyptien qui présente un] 4
Sagulum, habillemenr des Soldats, 258
Saintes, ville de la Gaule, son antiquité, & ses monumens, 297
Saisons, [représentation des quatre] 162
Satire, 201
Sauteur antique, 226

Scarabée, 13, 19, 29, 114
—Ce qu'il signifie en Egyp. 63, 95
—Etrusque, 127, 128, 137
Serpent consacré à Bacchus, 14
—Représenté sur la Table Isiaque, 51, 53, 83, *& suiv.*
—Son évocation, 163
—Cause de Charlatanerie, 140
Sevir, Chef de Corps chez les Romains, 263
Sexvir, Voyez *Sevir*,
Soldats Egyptiens, 76, 81, 86, 92, 97, 99, 101
Soldat Etrusque, 136, 141
—Romain, 194
—Sous les armes, 253, autres, 256
Sonnette Etrusque, 203, 267
Sphinx, 104
Suisse, antiquités que l'on y trouve, 323
Sympule, 249

T

TASSES antiques, 254
Tau porté à la main, 55, *& suiv.* 72
Taureaux Egyptiens, 13
Taureau roux, 99
Temples des Grecs, leur magnificence, 151
Temple ancien, trouvé à Périgueux, 304
Terre cuite, [fig. en] 204, 206
—[Différens fragmens de], 311
Tessere, 229
Tête antique, [belle] 230
Tête des animaux, regardée comme impures en Egypte, 102
Theban Nasser, sorte de Serpent, 51, 83, 99, 107, 109, 115
Tibere, 231
Tombeau de M. le C. de Caylus, 235
Tours, Monumens qu'on y a découverts, 307
Triangle, symbole Egyptien, 106
Tuyau antique, 214
Typhon, 100

V

VAISON, ses Monumens, 252
Vache, [cornes de] coëffure d'Isis, 24, 48
—Etrusque, 127, 132
Valogne, [ruines de] 314
Vases antiques, 146, de différentes formes, 169, 171, 172, *& suiv.* 200, 207, 260, 266, 295, 321
Vase, [beau] trouvé à Narbonne, 320
Vase de marbre, [beau] trouvé à Cadix, 330
Velleïa, [monumens trouvés à] 205
Venus Etrusque, 132
— Romaine, [représentation de] 191
— [représentation d'une] trouvée en Espagne, 329
Vesuna, ancienne Cité de la Gaule, 308
Vicus, [Æneas] son édition de la Table Isiaque, 43
Vierge, [signe de la] 104
Unelli, peuples de la Gaule, 316
Vocontii, peuples de la Gaule, 252
Voye Rom. de Reims à Troyes, 322, autres voyes, 294
Urne antique, 235, sa description, *Ibid*
Ustencilles, [divers] trouvés à Mâcon, 248
Vulgientes, peuples de la Gaule, 265

Z

ZENON, 193.

Fin de la Table des Matieres.